Université Lumière - Lyon 2 Institut de psychologie
THESE Pour obtenir le grade de docteur en Psychopathologie et Psychologie clinique
Présentée et soutenue publiquement par :
Florence MOREL-JAYLE
Le 27 / 09 / 2000

GESTION PSYCHIQUE DU CHÔMAGE : LE DEUIL D'UNE RELATION EXCLUSIVE AU TRAVAIL.

Directeur de Thèse : René ROUSSILLON

A Gaëtan, Théo et Maël Ce « gros livre » qui a tant accaparé leur maman.

Jury : Claudine VACHERET Christophe DEJOURS Jean FURTOS Vincent de GAULEJAC

Table des matières

Remerciements . . 1

INTRODUCTION Le cheminement d'une recherche. . 5

Pratique clinique et découverte de la souffrance induite par le chômage. . 5

Modélisation de cette souffrance. . 6

Questions suscitées par cette modélisation. . . 7

Naissance et impasse initiale de la problématique. . 8

Les Alternatives à l'Emploi . . 8

Les conditions de possibilité du deuil : évolution de la problématique et formulation des premières hypothèses. . 10

L'exclusivité du lien à l'objet-travail : reformulation des premières hypothèses et élaboration d'une hypothèse complémentaire. . 13

Partie 1 Soubassements méthodologiques et théoriques de la recherche. . . 19

Chapitre I Le dispositif méthodologique : Une démarche clinique dans le champ de l'insertion. . 19

1. Dispositifs de recueil des données. . . 20

2. Intérêts et limites de cette méthode. . 22

3. Méthodologie et cheminement élaboratif du chercheur. . 36

Chapitre II Le travail du deuil : un concept pour comprendre le chômage. Le cadre méthodologique ayant été précisé, les chapitres II et III présentent les données théoriques qui constituent les soubassements de ma réflexion et ont permis la formulation des hypothèses. . . 39

1. Précisions théoriques et terminologiques. . . 40

2. Le travail du deuil consécutif à la perte d'un être aimé. . . 55

3. Conditions de possibilités du deuil. . 75

Chapitre III L'exclusivité de la relation à l'objet-travail : les fondements d'une hypothèse. . . 85

1. La centralité du travail : un débat sur l'exclusivité d'une relation. . 86

2. La typologie de D. Schnapper : exclusivité et maturité d'une relation. . 115

3. L'utilisation freudienne du mot travail : un indice de l'exclusivité. . . 120

Partie 2 Les entraves à la gestion psychique du chômage. . . 125

Chapitre IV Une relation objectale défavorable au travail du deuil. . 125

1. Le travail : un objet central pour la satisfaction des besoins du Sujet. . 126

2. La rupture d'une relation trop exclusive au travail. . 167

Chapitre V Un contexte environnemental adverse. . . 190

1. Le refus collectif de la fin de la centralité du travail. . 191

2. Les conséquences de la position sociétale sur le travail individuel de deuil. . 205

3. Les stratégies psychiques face à la rupture. . 224

Partie 3 Les aménagements d'un deuil. . . 233

Chapitre VI Analyse clinique de huit parcours. . 233

1. M. Poena. L'oscillation mortifère. . . 234

2. Mme Herbaud. De l'impasse subie à l'impasse entretenue. . 255

3. M. Bonnet. Le travail réparateur. . . 263

4. Mme Canna. La réconciliation. . 269

5. Mme Chesnais. Les vertus latentes du gagne-pain. . 286

6. M. Otavalo. Récusation de la fabrique à exclure. . 300

7. J.P. Dautun et A. Ratouis. « Des mots à la recherche de leur employeur ».[497] . 312

8. Mme Sagine. Une retraite de bonheur. . 331

Chapitre VII Chômage et maturation psychique. . 342

1. Un modèle pour comprendre la souffrance psychique liée au chômage. . 343

2. Le travail psychique de dépassement de la souffrance. . 352

3. Les modalités d'accompagnement des chômeurs de longue durée. . . 363

CONCLUSION . 377

1. Une sombre perspective du malaise dans notre civilisation. . 377

2. Une invitation au dépassement de la crise. . 379

3. Une vision plus nuancée du chômage et des besoins du Moi de l'adulte. . 382

4. Une modélisation en écho avec d'autres recherches sur la place du travail. . 385

5. Les applications concrètes du modèle proposé. . . 386

Bibliographie . . 391

[497] J.P. Dautun, Chroniques des non travaux forcés, p 267.

Glossaire . . 401

ANNEXES . 403

Annexe I Matériel clinique : Présentation des personnes rencontrées 011et retranscription des entretiens. . . 403

1.011Présentation des personnes rencontrées. . 404

2. Retranscription des entretiens cliniques de la thèse. . 407

Annexe II Documents complémentaires. . 511

1. Le plaisir des sens . . 511

2. 1 + 1 = 4 . . 514

3. Mise en opposition schématique de deux logiques d'intervention.[641] . . 514

4. Lettre de L. Mercier sur la logique du bouche-trou. . . 515

5. Principe d'une Maison de Chômeurs.[643] . . 516

[641] D'après P.A. Vidal-Naquet, S. Tiévant, Les lieux d'écoute de la souffrance sans nom.

[643] Rapport d'activités et d'orientation, Maison de Chômeurs « Partage », p 17.

Remerciements

Je tiens à remercier l'ensemble des personnes sans lesquelles cette recherche n'aurait pu prendre forme et en particulier :

René Roussillon,

pour la richesse de son enseignement et la pertinence de ses apports théoriques et méthodologiques aux moments d'impasse de ma recherche. Sa bienveillance et sa confiance, même lorsque j'empruntais des chemins de traverse, ont été un soutien indispensable.

Claudine Vacheret,

qui a marqué ma formation universitaire, en particulier par ses enseignements en psychologie sociale clinique — premières invitations à un croisement de champs théoriques — et sa formation à la méthode Photolangage. Sa rigueur et sa disponibilité attentionnée ont beaucoup contribué à l'aboutissement de mon DEA sur lequel repose ma recherche actuelle.

Christophe Dejours et Vincent de Gaulejac,

leurs travaux respectifs sont une brillante démonstration de la richesse d'une confrontation des disciplines et des modèles conceptuels. Ils m'ont encouragée à un effort constant d'ouverture d'esprit. Je suis très honorée de leur présence au sein de ce jury.

Jean Furtos,

la découverte de ses travaux et des objectifs de l'Observatoire Régional Rhône-Alpes sur la Souffrance Psychique en Rapport avec l'Exclusion (ORSPERE) m'a confortée dans ma propre démarche et m'a régulièrement permis de trouver, notamment dans les actes des colloques, des échos stimulants pour ma réflexion. Je le remercie vivement de sa présence.

Les chômeurs

rencontrés depuis 1992 et toutes les personnes qui ont accepté de m'apporter leur témoignage. Ils ont à la fois initié, donné sens à cette thèse et contribué à l'élaboration de ma pratique.

Les collègues

directs ou indirects, côtoyés dans les réseaux d'insertion savoyards qui ont réagi à mes propositions théoriques, facilité mes investigations et donné écho à mes travaux auprès de partenaires institutionnels.

Les futurs chargés d'insertion et de développement local

qui ont été les auditeurs attentifs de mes hypothèses sur le chômage et dont l'intérêt et les questionnements ont été un encouragement à poursuivre ma réflexion.

Les très proches

qui ont supporté les moments de doute, de fatigue et de découragement :

Mes parents qui m'ont aidée à être plus disponible pour poursuivre ce travail.

Carole pour la lecture et relecture de cet écrit mais surtout pour les très revigorantes pauses lyonnaises.

Thierry pour son énorme travail de dactylographie et de mise en page, son inébranlable

patience pour déchiffrer et accepter les différentes moutures de ce document, son écoute, ses avis, sa présence. Je lui dédie ces quelques lignes :

Marin du cap Final'ment Si les gens rient sous cape Tant pis les gens Le seul slogan qui vaille C'est qu'on peut tout partager, même le travail Tout libérer, même le temps Maxime Le Forestier, Marin du cap Editions Coïncidences

« Le terme de socialisation ne signifie pas adaptation et conformisme. Lorsque, au cours d'un développement normal, l'individu a atteint la maturité, cela implique qu'il (ou elle) est capable de s'identifier aux figures parentales et à certains aspects de la société sans trop sacrifier ses désirs personnels ; qu'il peut être essentiellement lui-même (ou elle-même) sans avoir besoin d'être antisocial. Le garçon (ou la fille) bien portant devient capable d'endosser la responsabilité du legs de la génération précédente et de participer à son maintien, ou de modifier et même transformer complètement cet héritage. » D.W. Winnicott Processus de maturation chez l'enfant

INTRODUCTION Le cheminement d’une recherche.

Pratique clinique et découverte de la souffrance induite par le chômage.

Mes débuts de psychologue clinicienne dans le champ de la réinsertion professionnelle ont été marqués par la découverte d’une profonde souffrance chez des personnes déstabilisées par la perte durable de leur travail. Souffrance rarement mise en mots mais révélée par la passivité, l’abattement, le mutisme, par des accès de violence et d’agitation, par des détériorations physiques, des plaintes psychosomatiques, par l’alcoolisme... Souffrances pesantes, souvent ingérables pour des travailleurs sociaux confrontés à la pénible impression de ne jamais disposer d’assez d’énergie pour ranimer — au sens propre de redonner vie — des individus qui ne croient plus à rien.

Ma formation en psychologie et psychopathologie cliniques ne m’avait pas préparée à l’accompagnement de ce désespoir, de ces effondrements narcissiques directement liés à des situations de grande précarité et exemptes de demande de soins. Les organismes d’insertion dans lesquels j’intervenais, au titre de psychologue parfois, bien plus souvent comme formatrice ou référente de parcours, ne m’offraient guère de repères et de cadres

pour penser les particularités de ces vies psychiques. J'ai souhaité par conséquent, rapidement, après deux ans de pratique professionnelle, pour prendre du recul par rapport à ce que je découvrais et aux difficultés que je rencontrais, engager une réflexion théorique et une démarche de recherche dans le cadre d'un DEA.

Modélisation de cette souffrance.

Ce travail élaboratif a consisté à m'interroger sur les conséquences psychiques d'un chômage prolongé chez des personnes de faible niveau de qualification (V ou VI), ayant travaillé de manière régulière pendant au moins une dizaine d'années et confrontées à une rupture durable de leur parcours professionnel (plus de deux ans de chômage). Le coeur de cette recherche était l'analyse de la séparation d'avec le monde du travail, et la proposition d'hypothèses sur ce que nous apprennent les différentes formes de souffrance des chômeurs sur les fonctions tenues antérieurement et silencieusement par une activité professionnelle dans l'organisation psychique.

La modélisation proposée[1] reposait sur une approche phénoménologique des privations et distorsions environnementales provoquées par le chômage et analysait la désorganisation psychique qui en résulte, grâce au corpus théorique psychanalytique. La perte d'activité professionnelle était décrite comme une attaque du Moi sur plusieurs fronts, attaque le privant à la fois des « aliments » indispensables à son fonctionnement, mais aussi de la possibilité de s'organiser contre la privation et d'espérer un dépassement de la crise. Je mettais en évidence, par analogie aux besoins du Moi décrit par D.W. Winnicott chez le nourrisson, les besoins du Moi d'un adulte et le rôle régulateur de l'environnement professionnel pour leur satisfaction et le maintien de l'équilibre psychique.

Cette modélisation montrait en fait que le chômage est d'abord une réduction considérable des occasions d'entrer en contact avec l'environnement matériel et humain, et d'agir sur lui, à cause de la disparition de l'activité professionnelle mais aussi de celle des activités extra-professionnelles qui y succède très souvent. Cette réduction des stimulations prive le sujet de contextes habituellement utilisés pour étayer ses fonctions défensives, narcissiques et élaboratives. Le travail est en effet à la fois un lieu de décharge et de canalisation de l'énergie interne, une situation de renforcement de l'estime de soi grâce aux échanges et au sentiment d'utilité qu'il procure, un cadre offrant par le partage de codes communs des repères pour penser le monde et sa vie.

Elle expliquait d'autre part que s'ajoute à ces diverses ruptures des étayages des fonctions moïques, une confrontation à un environnement disqualifiant. Le chômeur doit non seulement supporter la perte d'une activité capitale pour son équilibre, mais aussi les remarques et reproches qui accompagnent cette perte. Ce contexte environnemental renforce la mise à mal des fonctions défensives, narcissiques et élaboratives citées précédemment. Il accroît la désorganisation interne, confirme le sentiment d'incapacité et

[1] Je reviendrai précisément en partie 2 sur cette modélisation rappelée très brièvement ici.

n'offre aucun cadre pour contenir et élaborer la crise.

Cette étude m'amenait à souligner très brièvement en conclusion que les dispositifs d'insertion pouvaient être partie constituante de l'environnement rejetant. J'invitais à être attentif à des fonctionnements institutionnels qui augmentent la difficulté à gérer le chômage, en individualisant la responsabilité de la perte et en plaçant les chômeurs au coeur d'un paradoxe en les enjoignant à trouver un emploi n'existant plus en nombre suffisant pour tous.

Questions suscitées par cette modélisation.

Ce travail universitaire plusieurs fois exposé à des travailleurs sociaux et à des financeurs de dispositifs d'insertion a donné lieu à de riches échanges. Je les résumerai en disant qu'ils consistaient à la fois en un accueil chaleureux par rapport à une réflexion théorique proposant une grille de lecture directement applicable aux comportements et réactions des personnes accompagnées quotidiennement, permettant donc d'éclairer certaines relations, situations en impasse, et en une émergence de questions en retour sur les moyens d'éviter la déstructuration que je m'étais employée à décrire :

.

Si l'activité professionnelle joue effectivement un rôle si important pour garantir un fonctionnement harmonieux du Moi, comment maintenir un équilibre psychique pendant une période de non-activité ? Existe-t-il des activités de substitution pouvant tenir des rôles équivalents ?

De telles questions ont suscité des débats conduisant de moments de dépression face à la difficulté d'imaginer des objets de substitution — si ce n'est les objets pathologiques déjà choisis par certains demandeurs d'emploi (toxicomanie, délinquance, sectes,...) — à des moments de satisfaction par rapport à la piste ouverte pour penser les dispositifs existants, voire en créer de nouveaux.

Précisons, en revanche, que ces débats évacuaient toujours très rapidement le paradoxe formulé, comme s'il existait un trop fort danger à admettre l'absence d'emploi pour tous. Les activités de substitution recherchées n'étaient pensées, par la plupart des professionnels rencontrés, que comme des alternatives transitoires à l'emploi, celui-ci restant de toute façon l'objectif à atteindre. La perspective d'une insertion durable indépendamment de l'activité professionnelle n'a donc jamais été discutée, mais écartée par des rationalisations diverses : « Ce n'est pas notre mission, ni notre métier : nous sommes payés pour accompagner vers l'emploi » ; « L'absence durable d'emploi est inconcevable, il faut bien que les gens aient un revenu pour vivre » ; « Penser l'insertion hors emploi ne relève pas des acteurs de terrain mais de choix politiques... »

Naissance et impasse initiale de la problématique.

C'est sur la base de ces échanges qu'a germé ma problématique. Reprenant à mon compte les interrogations sur les moyens d'éviter la déstructuration et refusant d'éliminer une réflexion sur les paradoxes imposés aux chômeurs, j'ai décidé de centrer ma recherche sur les voies de « dégagement » par rapport à la souffrance induite par un chômage prolongé. Les questions centrales qui guidaient ce choix peuvent rétrospectivement être formulées ainsi :

.

Est-il possible de vivre sans emploi — de manière durable voire définitive — sans pour autant être inéluctablement soumis à la souffrance et à la désorganisation psychique ? Comment éviter que le chômage soit vécu comme une catastrophe individuelle et sociale menant inévitablement, lorsqu'il se prolonge, à l'exclusion ?

Prise dans une modélisation démontrant que la souffrance des chômeurs résulte de la perte d'un objet apportant satisfaction à leurs besoins du Moi, j'ai d'abord cherché réponse à ces questions par une collecte d'informations et de témoignages sur les dispositifs originaux pouvant jouer des fonctions équivalentes à celles tenues antérieurement par une activité professionnelle. Ne me contentant pas de répertorier l'existant, mais essayant de donner la parole aux usagers de tels dispositifs pour percevoir quelles solutions ils pouvaient y trouver pour remédier à la souffrance induite par le chômage, cette première phase de recherche a été résumée dans un premier temps par le tableau présenté page suivante.[2]

Les Alternatives à l'Emploi

L'analyse des fonctions de régulation psychique tenues par l'activité professionnelle offre les bases nécessaires pour imaginer et évaluer des dispositifs alternatifs à l'emploi pouvant tenir — au moins temporairement — des fonctions d'équilibration similaires.

Repérage et analyse en cours de modèles très divers de lutte contre l'exclusion

Entre contraintes économiques, valeurs sociales et résistances au changement :

la difficulté de créer de nouveaux espaces sociaux et le foisonnement des questions en suspens.

[2] Tableau réalisé pour la présentation de mes travaux de thèse lors d'une journée organisée par la région Rhône-Alpes pour permettre aux doctorants de toutes disciplines de faire connaître au grand public et à des employeurs potentiels la nature de leur recherche. Il servait de conclusion provisoire à l'avancée de ma recherche et succédait à une présentation synthétique de la modélisation proposée dans le DEA, comprenant une description de la nature des dérégulations psychiques induites par le chômage en lien avec les ruptures des étayages sur le travail et une description des répercussions psychopathologiques induites par ces dérégulations.

Des propositions...	**et leurs limites**
Activités occupationnelles	
Apports d'aliments sensitivo-sensoriels indispensables à l'équilibre psychique. Réinscription dans une logique du faire. Proposition d'un cadre spatio-temporel structurant. Sortie de l'isolement.	Comment se réaliser dans un travail fictif ou ne correspondant pas à ses aspirations ? Limite ambiguë entre l'utile et l'inutile, entre des emplois créés artificiellement et les réels besoins d'une société.
Jardins collectifs, ateliers de couture, réseaux d'échange de compétences	
Réponse à des besoins matériels immédiats par une production utile. Réinscription dans un réseau relationnel d'échange. Repères spatio-temporels retrouvés.	Cela peut-il suffire à se sentir membre à part entière d'une société ?
Bénévolat, insertion par l'aide humanitaire	
Réinscription dans un contrat narcissique, valorisation par le don et l'échange. Issue à la logique de l'absurde par la découverte de nouvelles valeurs	Comment valoriser des activités non rémunérées lorsque la survie matérielle n'est pas assurée ? La question d'un revenu d'existence.
Université du temps libéré	
Valorisation des périodes de chômage par la culture et la formation. Existence et épanouissement hors activité professionnelle.	Le temps libéré ne peut être imposé, il ne peut qu'être choisi. Comment le valoriser dans une société où le travail, objet rare, est de plus en plus convoité ? L'éducation en question : préparation à une vie professionnelle ou à autre chose ?
Mouvements associatifs et militants, les maisons de chômeurs	
Lieu de rencontre et d'échange. Découverte de nouveaux objectifs de vie, sortie de l'absurde. Formes nouvelles de citoyenneté, valorisation de la vie politique.	Comment mobiliser autour d'un débat lorsque la précarité se vit au quotidien ?

Si un tel tableau peut présenter quelque intérêt pour une réflexion sociale sur des stratégies institutionnelles et comportementales plus ou moins pertinentes par rapport au problème de l'exclusion, il s'est avéré relativement vite une impasse par rapport à la problématique que je souhaitais travailler. Cherchant activement des activités capables de colmater la blessure faite par le chômage, je n'ai pu le comprendre, dans un premier temps, que comme la démonstration de l'impossibilité à trouver une alternative satisfaisante, les perspectives envisagées présentant toujours des limites et ne parvenant pas à assumer toutes les fonctions tenues antérieurement par l'emploi.

L'élargissement de mes recherches à la lecture d'ouvrages (politiques, économiques, historiques) sur la disparition du travail et sur l'existence d'autres objets pouvant tenir des fonctions sociales équivalentes, m'a également rapidement confrontée à la même déception. Si leurs propos m'assuraient d'abord d'une communauté de point de vue entre leur problématique et la mienne, ils ne conduisaient jamais à la description de solutions

alternatives concrètes.[3]

Tiraillée entre l'échec de la recherche d'objets alternatifs au travail et le refus de répondre par la négative à la possibilité de maintenir un équilibre malgré le chômage, ma recherche a longuement piétiné. J'analyserai dans la partie méthodologique en quoi ce piétinement a correspondu à une résistance personnelle bloquant mon cheminement élaboratif.

Signalons pour l'heure que ce refus était d'abord la position d'une psychologue clinicienne confrontée à la souffrance de chômeurs, constatant son impuissance à accompagner une grande partie d'entre eux vers l'emploi et refusant d'admettre que l'équilibre psychique peut être irrémédiablement remis en cause par l'absence de travail. Mon activité dans une COTOREP*[4] avait conforté cette position en m'amenant à rencontrer quotidiennement un public ne pouvant définitivement plus exercer une activité professionnelle pour des raisons médicales, et pour qui il n'était pas possible d'écarter la question d'un autre équilibre. Mon refus correspondait également à la volonté de ne pas ajouter à une situation difficile, une pression supplémentaire par l'injonction paradoxale de trouver un emploi.

Ma quête d'objets alternatifs au travail m'avait d'autre part amenée à réaliser que si le travail tient actuellement, pour un grand nombre d'individus, des fonctions d'équilibration psychique importante, d'autres modèles culturels contemporains ou anciens, mais également des choix de vie individuels hors travail dans notre société, permettent de relativiser cette fonction étayante. Ces modèles montrent en effet que l'équilibre psychique est possible sans l'étayage apporté par une activité professionnelle. Le nouvel équilibre trouvé par des milliers de retraités en est une autre preuve.

Il a été nécessaire pour sortir de cette impasse de réussir à poser un autre regard sur l'ensemble du matériel recueilli : informations sur les dispositifs d'insertion, témoignages des chômeurs, ouvrages sur le travail. Ce changement de point de vue a résulté de plusieurs réflexions qui ont progressivement permis de formuler des hypothèses, de les affiner et de les compléter.

Les conditions de possibilité du deuil : évolution de la problématique et formulation des premières hypothèses.

La première sortie de l'impasse a reposé sur le glissement d'une quête infructueuse d'objets substitutifs vers la formulation de nouvelles questions.

[3] Le contenu de ces ouvrages qui a joué un rôle important pour l'ensemble de mon travail est présenté en chapitre III.

[4] Les mots suivis d'un astérisque sont définis dans le glossaire.

.

Pourquoi n'arrive-t-on pas (professionnels de l'insertion, chômeurs, politiciens...) à imaginer des objets et cadres alternatifs satisfaisants ? Pourquoi les dispositifs proposés ne sont-ils pas investis par les chômeurs ? Pourquoi ne suscitent-ils globalement que l'insatisfaction face à des activités vides de sens, des sentiments d'incomplétude et une demande toujours renouvelée d'un « vrai travail » et non d'« activités bidon » ?

Ces questions ont trouvé une amorce de réponse grâce à un rappel théorique de mon directeur de recherche :

.

Il est nécessaire sur le plan psychique d'avoir fait le deuil de l'objet perdu pour disposer de la liberté d'en investir un autre et de jouir pleinement de ce nouvel investissement. Cette amorce, à son tour, a permis de réouvrir la problématique. On peut en effet se demander si la quête infructueuse d'objets substitutifs ne correspond pas à :

.

l'impossibilité pour les chômeurs, mais aussi pour les professionnels de l'insertion et notre société en général de parvenir à faire le deuil du travail, c'est-à-dire à l'impossibilité d'investir ou d'inventer un objet alternatif qui apparaît nécessairement insatisfaisant par rapport à l'objet perdu.

La question corrélative à cette première interrogation étant :

.

Le deuil de l'activité professionnelle ne serait-il pas le moyen d'éviter les déstructurations psychiques liées à un chômage de longue durée puisque ce deuil permettrait de réinvestir d'autres objets garantissant les fonctions antérieurement tenues par le travail ?

Notons que cette nouvelle formulation de ma problématique a constitué une suite logique de la modélisation proposée dans le DEA. Cette étude était en effet centrée sur une population de chômeurs très particulière par la durée et la stabilité du parcours professionnel précédant le chômage. Envisager, pour ces personnes, la perte d'emploi en terme de rupture d'un lien privilégié, et donc en terme de gestion du deuil, n'a par conséquent rien de surprenant. Une expérience praticienne auprès d'autres publics, jeunes en première recherche d'emploi, personnes au parcours professionnel très chaotique, ayant alterné périodes d'emploi avec d'autres activités : période de voyage, d'activités artistiques, etc. ne m'aurait sans doute pas amenée à une réflexion en terme de deuil, le lien initial au travail n'ayant pas existé ou ayant été un lien beaucoup moins exclusif, plus transitoire, moins investi.[5]

[5] J'ai constaté ultérieurement, et j'aurai l'occasion d'y revenir, que la question du deuil du travail peut également avoir un sens pour des primo-demandeurs d'emploi qui, bien que n'ayant jamais travaillé, ont pourtant déjà établi un lien à l'objet-travail par des processus de socialisation qui les ont, depuis des années, préparés à un avenir de travail.

Notons de plus qu'elle a relancé ma recherche sur de nouvelles questions :

.

Pourquoi le deuil du travail est-il si difficile ? Peut-il aboutir ? Peut-on contribuer à le faciliter ?

Ces questions ont d'abord cherché réponses dans une investigation théorique concernant les mécanismes psychiques du deuil, ses conditions de possibilités et ses blocages. Cette investigation s'est centrée dans un premier temps sur le deuil d'un être aimé, seul deuil ayant fait l'objet, à ma connaissance, de riches développements théoriques. Elle a donné lieu à une présentation détaillée des processus psychiques mis en jeu par le travail du deuil, avant de servir de support à l'émergence d'un questionnement sur les spécificités du deuil de l'objet-travail.[6] Elle m'a conduite à mettre en évidence trois grands registres de conditions influençant le déroulement du travail du deuil :

.

La nature de la relation objectale rompue, relation elle-même largement déterminée par la maturité du sujet.

.

La qualité du soutien apporté par l'environnement pour traverser la période de crise.

.

La forme du Moi, c'est-à-dire sa capacité à disposer des réserves d'énergie suffisantes pour répondre aux besoins importants mobilisés par le travail du deuil.

La déclinaison de ces différentes conditions, dans le cas de la perte de l'objet-travail, m'a permis de formuler un premier groupe d'hypothèses.

Le deuil de l'objet-travail serait particulièrement difficile pour des raisons concernant tout à la fois la nature de la relation objectale rompue, le rôle tenu par l'environnement pour faciliter la gestion de la perte et la forme du Moi d'un sujet confronté au chômage (**Hypothèse A**) :

.

La relation à l'objet-travail serait une relation de dépendance à un objet garant de la satisfaction des besoins d'auto-conservation et des besoins du Moi. Sa rupture confronterait le sujet à des vécus de détresse liés à la réactivation des situations de dépendances initiales et aux angoisses persécutives et dépressives qui les accompagnent. Il serait en particulier très difficile de gérer la désintrication pulsionnelle et la culpabilité qui en résulte. (**Hypothèse A1**)

.

L'environnement — et en particulier les dispositifs d'insertion — n'offriraient ni espace pour élaborer la perte ni nouveaux supports aux investissements objectaux. Ils complexifieraient au contraire le travail du deuil en déniant collectivement l'absence de

[6] J'expliquerai dans le chapitre II les raisons qui m'ont amenée à choisir l'expression « objet-travail » pour parler, tout au long de cette thèse, de l'activité professionnelle perdue.

travail pour tous, en plaçant le sujet au coeur de la contrainte paradoxale de chercher ce qu'il ne peut pas trouver et en individualisant le travail de gestion de la perte et de la culpabilité. (**Hypothèse A2**)

.

Les conditions de précarité économique obligeant le sujet à concentrer ses efforts sur la satisfaction des besoins matériels et la dimension de traumatisme cumulatif d'un chômage de longue durée ne permettraient pas au sujet de disposer de l'énergie psychique nécessaire pour élaborer un deuil. (**Hypothèse A3**)

L'exclusivité du lien à l'objet-travail : reformulation des premières hypothèses et élaboration d'une hypothèse complémentaire.

La deuxième sortie de l'impasse a été trouvée grâce à une réflexion menée parallèlement à celle déjà exposée mais pour laquelle il m'a fallu davantage de temps pour parvenir à une théorisation cohérente. Elle a conduit à reformuler le premier groupe d'hypothèses et à élaborer une hypothèse complémentaire. L'ensemble de ces nouvelles hypothèses a d'abord été intuitivement utilisé, sans avoir été formulé, grâce à l'évolution de ma démarche praticienne ; il a été explicité après coup grâce à la relecture des ouvrages sur le travail déjà évoqués.

J'ai expliqué précédemment que ma collecte d'informations sur les dispositifs d'insertion originaux ne m'avait pas permis de découvrir un objet capable de garantir les fonctions antérieurement tenues par le travail. Elle s'est avérée en revanche beaucoup plus fructueuse pour prendre du recul sur ma pratique. Elle m'a conduite à réexaminer les paradoxes imposés aux demandeurs d'emploi, me ramenant ainsi à une question dont j'avais souligné l'importance pour moi, dès la rédaction du DEA, et malgré le peu d'écho que je trouvais auprès des professionnels auxquels je présentais mon étude. Il me semblait en effet tout à fait capital de ne pas être l'outil du renforcement de ces paradoxes par ma pratique d'accompagnement.

Cette prise de recul a été permise en particulier par ma rencontre avec des professionnels et un dispositif, à mon avis, très en avance par rapport à la question du deuil du travail, à la « Maison de Chômeurs Partage » à Toulouse. J'ai découvert cette structure grâce à un article de Macadam journal[7] (1994) qui évoquait l'action menée depuis 1986 à Toulouse « pour que ceux qui perdent leur emploi ne perdent pas leur identité sociale », mais réussissent au contraire à « apprendre, à gérer et partager ce temps libéré par l'absence de travail et à lui donner un nouveau sens ». Une première rencontre avec la directrice de cette maison, puis une semaine d'observation et d'échange dans les deux lieux toulousains fonctionnant d'après une telle logique, m'ont

[7] A. Guilhem, La maison des chômeurs Partage.

permis d'entrevoir les bénéfices psychiques trouvés par des sujets réussissant à gérer la perte de l'objet-travail. J'ai alors aménagé ma pratique, en proposant dans le cadre des stages d'élaboration de projets professionnels que j'animais, de nouveaux objectifs et de nouveaux axes de réflexion aux demandeurs d'emploi accueillis.

Ce changement a concrètement consisté à introduire :

.

desdébats sur la place accordée par chacun à l'activité professionnelle dans sa vie et sur l'importance d'avoir d'autres lieux pour exister et se réaliser,

.

des activités culturell es, sportives ou artistiques, occasions de découvertes de nouvelles sensations, plaisirs et manières d'être,

.

de manière plus informelle, un discours de ma part plus critique par rapport aux exigences univoques d'insertion professionnelle posées par les financeurs des organismes d'insertion.

Cette position s'est immédiatement traduite chez les stagiaires par la libération d'une parole, que je n'avais jusque-là jamais entendue dans les organismes d'insertion, sur le rapport très ambivalent à l'objet-travail ou sur les aspects positifs du chômage pour la vie personnelle ou familiale. Ce qui était habituellement tu pour coller aux attentes institutionnelles a ainsi non seulement pu être exprimé, mais enrichi et élaboré par une réflexion groupale autorisant de tels propos. Elle s'est traduite également par une meilleure adhésion des stagiaires au cadre proposé puisqu'il leur laissait la possibilité de s'investir dans le dispositif en les libérant de l'obligation de se plier, contre leur gré, à l'injonction institutionnelle d'élaborer un projet professionnel et de prouver par leur comportement leur volonté et leurs efforts pour sortir du chômage. Le stage a pu devenir un temps dont on peut décider de profiter en sachant qu'il n'est pas une solution miracle pour l'emploi mais que l'on pourra y trouver d'autres bénéfices : découvrir les activités associatives de son quartier étant aussi important et valable que de décrocher un emploi, décider que l'activité professionnelle n'est pas ce que l'on cherche étant parfaitement envisageable ; profiter de ce temps collectif pour sortir de chez soi, échanger, sans pour autant s'illusionner sur l'efficacité du stage pour atteindre l'emploi étant tout à fait tolérable.

Le refus de faire des stages d'élaboration un espace de faux-semblant, de leurre et de pression paradoxale supplémentaire, c'est-à-dire le choix de relativiser l'importance de l'activité professionnelle par rapport au reste de la vie, a grandement facilité mon travail :

.

Il explique, je pense, par exemple largement que je n'ai que très rarement eu à gérer de réactions d'opposition et d'agression à mon égard ou à l'égard du cadre que je proposais contrairement à ce qui arrive fréquemment dans ce type d'actions. Les attentes des financeurs quant au retour à l'emploi n'en ont pas été pour autant remises en cause : il est peut-être même plus facile de trouver une solution professionnelle

quand le travail peut être descendu de son piédestal et que l'on retrouve confiance en soi par des moments de plaisir et de réussite dans des domaines extra-professionnels.[8]

.

Il m'a d'autre part libérée du sentiment de mener des actions disqualifiantes et vides de sens. J'ai pu sortir des interrogations : ***« A quoi bon former et redynamiser des individus s'il n'y a pas de travail au bout ? Ne vais-je pas engendrer de nouvelles frustrations, une plus grande fragilisation ? »***

.

Je n'ai toutefois pas tiré de cette évolution de ma pratique des enseignements immédiats pour penser le deuil du travail.

Il m'a fallu passer par l'exploration de la pensée de chercheurs de disciplines variées pour progressivement repérer chez eux, dans un effet de miroir, l'obstacle sur lequel je buttais depuis longtemps et comprendre ce que j'avais intuitivement mis en place dans ma pratique sans le savoir.

Cette exploration sera présentée en détail dans le chapitre III. Notons, sans en dévoiler toute l'analyse, qu'elle m'a conduite à compléter ma représentation de la nature de la relation à l'objet-travail et à relativiser la modélisation proposée dans le cadre du DEA. Celle-ci ne peut s'appliquer qu'à des individus ayant noué une relation très exclusive à l'emploi et n'est donc pas pertinente pour comprendre le vécu de l'ensemble des chômeurs. Notre société contribuerait toutefois très souvent à favoriser le caractère d'exclusivité de la relation à l'objet-travail. Les hypothèses sur la difficulté du deuil de l'activité professionnelle peuvent alors être reformulées de la manière suivante :

.

Il serait particulièrement difficile de gérer la rupture de la relation à l'objet-travail parce que celui-ci serait garant de la satisfaction des besoins d'auto-conservation et des besoins du Moi, mais surtout parce que le travail aurait progressivement été institué comme l'objet privilégié — voire exclusif — capable d'apporter une telle satisfaction. (**Hypothèse A1bis**)

.

L'environnement — en particulier les dispositifs d'insertion — ne permettrait pas de remédier à la position d'exclusivité prise par le travail, mais contribuerait au contraire, par une idéalisation de l'objet perdu, à renforcer le caractère d'exclusivité de la relation. (**Hypothèse A2bis**)

.

Les conditions de précarité et le cumul des traumatismes accompagnant le chômage s'opposeraient eux aussi à l'évolution de la relation au travail vers un lien de moins grande exclusivité : la situation de crise serait au contraire un contexte favorisant une plus grande dépendance à un objet garant de la satisfaction des besoins élémentaires. (**Hypothèse A3bis**)

[8] Cette reformulation des premières hypothèses a permis à son tour, sur la base de la Cf. à ce sujet l'analyse de L. Mémery, Etude qualitative des stages de « retour à l'emploi ».

démarche praticienne et des éléments de réflexion pluridisciplinaires sur le travail, de poser une nouvelle hypothèse :

.

Dépasser la souffrance induite par un chômage de longue durée nécessiterait de réussir à désintriquer la satisfaction des besoins d'auto-conservation et des besoins du Moi de l'objet-travail, c'est-à-dire de détacher de cet objet les fonctions qu'il tenait antérieurement et de réaliser qu'elles peuvent être aussi assurées par un ou plusieurs nouveaux objets. (**Hypothèse B**)

Cette hypothèse apporte une réponse à la problématique précédemment formulée :

.

Dépasser la souffrance induite par un chômage de longue durée — ou éviter les déstructurations psychiques liées à cette situation — ne suppose pas de faire le deuil de l'activité professionnelle, mais le deuil d'une relation exclusive à cet objet.

Cette question de l'exclusivité du lien était bien celle qui me préoccupait lorsque je cherchais de nouvelles modalités d'accompagnement des chômeurs. En introduisant des débats sur la place du travail et en invitant à découvrir des activités extra-professionnelles apportant plaisir à fonctionner, gratifications narcissiques, espaces d'échange, je tentais de faire découvrir que les fonctions habituellement tenues par le travail ne sont pas exclusivement attachées à cet objet et que l'équilibre psychique ne dépend pas inéluctablement de la pratique d'une activité professionnelle. Je tentais d'échapper à la formulation de l'injonction à trouver un travail, qui témoigne, elle, implicitement, que l'équilibre psychique ne peut (ne doit ?) pas être trouvé ailleurs.

Les deux registres d'hypothèses (**A** et B) ont donné lieu à une investigation clinique visant à tester leur pertinence et leur validité. Cette investigation a consisté à la fois à re-exploiter le matériel recueilli dans le cadre du DEA et à rencontrer des personnes paraissant avoir réussi à trouver un équilibre psychique malgré l'absence d'emploi, pour analyser, d'après leur témoignage, si cet équilibre pouvait être décrit comme l'aboutissement d'un deuil. Elle a cherché à comprendre les stratégies mises en place pour tenter de désintriquer la satisfaction des besoins du sujet et l'activité professionnelle. Elle s'est interrogée sur les réussites, les difficultés ou les échecs de cette désintrication, et sur les facteurs pouvant contribuer à faciliter ou entraver ce détachement.

Le lecteur découvrira l'ensemble de cette réflexion dans les trois parties qui constituent le document qui va suivre :

.

La première expose les soubassements méthodologiques et théoriques sur lesquels repose ma recherche. Elle clarifie pour cela les modalités qui ont permis de rassembler et d'exploiter le matériel clinique (chapitre I). Elle présente ensuite le concept de travail du deuil et son intérêt pour comprendre le chômage en situant les propositions psychanalytiques parmi les apports de la psychologie sociale et de la sociologie (chapitre II). Elle fait enfin part des recherches pluridisciplinaires sur le travail dont

l'analyse a conduit aux hypothèses de l'exclusivité du lien à l'activité professionnelle (chapitre III).

.

La deuxième partie explique en quoi le deuil du travail est un cheminement rendu bien difficile par une convergence de conditions défavorables :

–
Conditions propres à la nature de la relation au travail (chapitre IV)

–
Conditions inhérentes au soutien environnemental et à la forme du Moi d'un chômeur (chapitre V)

Elle propose pour cela une nouvelle exploitation du matériel clinique à la base du DEA permettant de défendre les hypothèses A.

.

La troisième partie confronte l'hypothèse B à un matériel clinique constitué de huit cas choisis pour représenter, parmi l'ensemble des personnes rencontrées, différentes stratégies de dépassement de la souffrance induite par le chômage (chapitre VI). Les résultats de cette confrontation sont synthétisés et discutés. Ils permettent de montrer qu'il existe, malgré un contexte défavorable, des voies d'aménagement du deuil. Ils sont également à l'origine de conclusions théoriques et pratiques sur les apports de ma recherche pour penser et organiser concrètement les dispositifs de lutte contre l'exclusion des sujets privés d'emploi (chapitre VII).

Partie 1 Soubassements méthodologiques et théoriques de la recherche.

Chapitre I Le dispositif méthodologique : Une démarche clinique dans le champ de l'insertion.

Le matériel clinique que je vais présenter dans cette recherche est, pour une faible part, constitué d'une clinique quotidienne rassemblée au fil de mes différentes expériences professionnelles dans le champ de l'insertion. Cette clinique est la toile de fond à partir de laquelle se sont préformées mes hypothèses et élaborations théoriques, mais aussi le cadre où jour après jour, j'ai pu trouver de nouvelles illustrations, confirmations mais surtout interrogations par rapport au travail de conceptualisation que je menais. Bien que quantitativement peu utilisé dans mon écrit, elle joue un rôle tout à fait capital pour l'évolution de ma pensée.

L'essentiel des données est issu d'entretiens cliniques non-directifs spécifiquement organisés pour la recherche, hors des cadres institutionnels dans lesquels j'interviens comme professionnelle. Ce dispositif fera l'objet du chapitre I.

Je préciserai en premier lieu les caractéristiques matérielles de ces entretiens et j'expliquerai ce qui a motivé la mise en place d'un tel cadre.

J'analyserai ensuite les intérêts et limites de cette méthode, tant sur le plan du recueil que de l'exploitation du matériel.

Je terminerai en montrant en quoi cette méthodologie est le reflet de mon cheminement élaboratif.

1. Dispositifs de recueil des données.

1.1 Les deux phases de la recherche.

Les entretiens cliniques se répartissent en deux groupes :

.

Les dix premiers ont été réalisés pour le DEA dans l'objectif de comprendre la souffrance des chômeurs. Comme l'annonçait mon introduction, ils ont été re-exploités à partir des nouvelles hypothèses de la thèse (hypothèses A). Complétés par le matériel recueilli dans mon cadre professionnel, ils sont à la base de la deuxième partie de ce document. Les personnes rencontrées, 9 hommes et 1 femme ont entre 35 et 50 ans et sont au chômage depuis 2 à 6 ans. L'ANPE ayant refusé de jouer le rôle d'intermédiaire pour la prise de contact, leurs coordonnées m'ont été transmises par des intervenants assurant le suivi d'allocataires du RMI*, des formateurs d'organismes d'insertion, des psychiatres et psychologues travaillant en libéral. Trois sont d'anciens stagiaires que j'ai eu l'occasion d'accompagner pendant une courte période d'élaboration de projet et qui n'ont pas retrouvé de travail depuis. Ces personnes ne constituent naturellement pas un échantillon représentatif de la population globale des chômeurs, mais m'ont été adressées parce qu'elles semblaient particulièrement en souffrance par rapport à leur situation d'inactivité.[9]

.

Les seconds entretiens ont été réalisés ultérieurement pour réfléchir aux stratégies de dépassement de la souffrance induite par le chômage (hypothèse B). Ils ont été complétés par les témoignages écrits de deux chômeurs qui ont raconté leur expérience et ont été publiés, par les témoignages indirects rapportés par différents chercheurs (généralement des sociologues) dans leurs travaux sur le chômage ou l'exclusion et par mes propres observations dans les institutions où j'interviens. Ils sont à la base de la troisième partie. Les 16 personnes rencontrées dans ce deuxième cadre (9 hommes et sept femmes de 27 à 55 ans) ne constituent pas, elles non plus, un échantillon représentatif. Les coordonnées de 5 d'entre elles m'ont été transmises par un organisme de placement de travailleurs handicapés qui les accompagne depuis plusieurs mois vers une insertion professionnelle, mais qui les repère comme ne s'inscrivant plus actuellement dans l'objectif de retrouver un emploi. Elles semblent avoir trouvé un équilibre en l'absence d'activité professionnelle. Cet équilibre, on le verra, correspond pour certaines à un renoncement à tout espoir de trouver un emploi

[9] Cf. Annexe I., 1. Présentation des personnes rencontrées.

et un renoncement global d'investir quoi que ce soit, et pour d'autres, à des degrés divers d'un travail du deuil, à la découverte d'autres objets d'investissement ne faisant plus de l'emploi l'objectif à atteindre.

Les autres personnes ont été rencontrées par l'intermédiaire de collègues professionnels ou associatifs connaissant l'objet de ma recherche. Il s'agit parfois de personnes ayant dû, pour des raisons médicales, renoncer à un travail et réorganiser leur vie autrement, mais aussi pour deux d'entre elles, de personnes ayant volontairement choisi d'arrêter de travailler en prenant une retraite anticipée vers l'âge de 40 ans. De telles différences m'ont permis de croiser et de clarifier certaines conditions de possibilité du deuil et de mieux comprendre rétrospectivement le cheminement des demandeurs d'emploi.[10]

Précisons que ce deuxième groupe ne présente pas la même homogénéité que le premier en ce qui concerne le niveau de qualification puisqu'on y trouve des personnes d'un niveau VI à III. La volonté d'élargir la modélisation de la gestion du chômage et la difficulté à rencontrer des personnes ayant trouvé un équilibre psychique en l'absence d'emploi expliquent cette diversité.

Notons également que ce deuxième groupe est en partie marqué par l'existence de problèmes de santé venant s'ajouter au chômage. Cette caractéristique est bien sûr directement liée à une partie de mon activité professionnelle, dans une COTOREP*, auprès de personnes en recherche d'emploi. Je suis consciente du poids de cette variable et tâcherai de toujours la prendre en compte dans l'analyse de mes données. Elle constitue à la fois un obstacle dans la mesure où certains témoignages peuvent être considérés comme peu significatifs du vécu des chômeurs en bonne santé, mais aussi, on le verra, l'occasion de creuser davantage ma problématique. L'existence d'une allocation d'adulte handicapé ou d'une pension d'invalidité peut suspendre en partie la question du revenu et permettre d'examiner plus librement les autres entraves au deuil du travail. L'impact des problèmes de santé sur la gestion de la culpabilité peut être lui aussi intéressant pour analyser cette gestion chez des chômeurs ne disposant pas de cette légitimation objective de leur inactivité.

Les analyses proposées à partir de l'ensemble des témoignages seront toutefois, en raison de ces particularités, à comprendre comme de premières pistes de travail, à confronter à d'autres données cliniques quantitativement plus significatives et qualitativement plus variées.

1.2 Une clinique spécifiquement recueillie pour la recherche.

Le choix de rencontrer des demandeurs d'emploi hors de mon cadre professionnel, donc de ne pas me contenter d'une clinique quotidienne pour élaborer ma recherche, est directement lié aux problématiques travaillées.

La grande majorité des dispositifs d'insertion n'a pas pour objectif d'élaborer le vide laissé par la perte d'un emploi, mais de trouver les moyens de combler au plus vite ce manque. Cet objectif suppose un fonctionnement institutionnel caractérisé par la fuite de

[10] Cf. Annexe I., 1. Présentation des personnes rencontrées.

la réalité intérieure et dépressive vers la réalité extérieure de l'élaboration de projets et des démarches « actives » de recherche. Dans un tel élan de défense maniaque, l'expression de la souffrance ressentie face à la situation de chômage ne peut être que très réduite, même si le psychologue essaie de créer des dispositifs internes échappant à la logique du déni de la blessure.[11]

Les entretiens utilisés dans la deuxième partie de ce document ont été mis en place avec la volonté d'échapper à un dispositif institutionnel qui dissimule la souffrance du chômage. Ils ont atteint leur objectif en me permettant de recueillir un matériel très différent de ce que l'on entend habituellement en institution. Les sujets rencontrés se sont autorisés à exprimer leurs craintes, leurs doutes, leur découragement sans se sentir obligés de maintenir la façade de dynamisme et l'assurance de rigueur dans les organismes d'insertion. En libérant une parole moins marquée par un fonctionnement en faux self, les entretiens non-directifs ont en fait permis de lever le voile sur les dérégulations psychiques liées à l'absence prolongée d'un emploi, mais également de mieux comprendre après coup comment elles sont minimisées par les dispositifs de prise en charge des demandeurs d'emploi. Un parallèle a en effet pu être réalisé entre les fonctions de réorganisation mises à disposition par les organismes d'insertion face à la rupture occasionnée par le chômage et les fonctions d'étayage tenues habituellement par l'activité professionnelle.

Les entretiens utilisés dans la troisième partie de ma recherche correspondent eux aussi au souhait de construire un cadre plus adapté pour mettre à jour ce qui est habituellement tu dans les organismes d'insertion. Les institutions pour lesquelles j'ai travaillé sont financées en partie par la DDTEFP*. Leur mission est donc bien d'amener des individus privés d'activité professionnelle à renouer avec celle-ci. La question d'un équilibre psychique hors emploi ne relève ni de leurs compétences, ni de leurs préoccupations. Par ailleurs, les personnes qui sollicitent les organismes d'insertion ou qui y sont adressées par l'ANPE* ont — au moins explicitement — une demande d'accompagnement vers l'emploi. Celles qui ont trouvé un équilibre différent ne sont *a priori* plus demandeuses de ce type d'accompagnement. Réfléchir au possible dépassement de la souffrance induite par le chômage, analyser comment des sujets réussissent à trouver ailleurs les fonctions antérieurement tenues par le travail, m'a donc semblé plus aisé à l'extérieur de mon cadre professionnel. Cela ne m'a pas empêchée de rencontrer ponctuellement dans les institutions où j'intervenais, et parce que j'étais disposée à entendre ce discours, des personnes exprimant, plus ou moins ouvertement, que leur quête ne visait pas l'emploi, même si un fonctionnement administratif les contraignait à le déclarer.

2. Intérêts et limites de cette méthode.

La méthodologie d'entretien utilisée pour les deux phases de ma recherche est largement

[11] J'ai tout particulièrement ressenti cette limite au début de ma pratique. L'assurance progressivement prise avec l'expérience et grâce à ma démarche de théorisation m'a ensuite permis de prendre plus de distance avec les objectifs institutionnels. J'y reviendrai à la fin de ce premier chapitre.

inspirée du modèle rogerien de la relation d'aide. Rappelons que ce modèle est initialement lié à un objectif thérapeutique de croissance ou de développement personnel : le but est d'aider l'individu à atteindre la maturité qui lui permettra de faire face au problème actuel et aux suivants. Elle a ensuite été appliquée à toute relation d'aide dans la mesure où elle souhaite apporter au client (élèves, parents, patients, professionnels,...) une clarification de sa manière d'être présente et future, une acceptation de soi et, par une meilleure compréhension de soi-même, un changement dans la manière d'agir. Le degré d'empathie dont est capable de faire preuve le « facilitateur » est le facteur le plus déterminant de la qualité de la relation établie. C. Rogers, suivi depuis par plusieurs écoles spécialisées en communication (analyse transactionnelle, programmation neurolinguistique,...), a largement travaillé sur les attitudes verbales et non–verbales permettant d'accompagner au mieux « la personne qui s'aventure dans son monde intérieur ».

De manière synthétique, les conséquences d'un climat empathique peuvent être décrites comme :

.

une revalorisation narcissique induite par l'acceptation, sans jugement de valeur, de tous les sentiments exprimés quelle que soit leur nature, acceptation contribuant à démontrer au sujet qu'il peut établir une relation, être compris, être estimé et accepté comme une personne, riche d'une histoire et d'une identité dont on reconnaît la particularité ;

.

la découverte de nouveaux aspects de soi-même sous forme de sentiments qui n'avaient jamais été communiqués auparavant ou que le sujet n'avait jamais cherché à analyser et à clarifier.

Ces deux registres de conséquences correspondent aux deux principales raisons pour lesquelles la méthode d'entretiens non-directifs m'a paru particulièrement adaptée à ma démarche : raison déontologique et humaine et raison scientifique que je vais expliciter à présent.

2.1 Intérêt humain des entretiens non-directifs.

Déontologiquement et humainement, la méthode des entretiens non-directifs est satisfaisante parce qu'elle permet de limiter la violence intrusive de toute investigation de recherche. En effet, si cette violence est en partie majorée par les fantasmes propres aux chercheurs, d'expérimentation, de mise à nu, de réduction mortifère par passage de la clinique à la théorie, elle n'en demeure pas moins bien réelle pour le sujet sollicité.[12] Le refus de certains chômeurs de parler de leur chômage en témoigne. ***« Je vis toute la journée dedans, m'a expliqué une femme au RMI*, je ne veux pas en plus y réfléchir. »***

Ce sentiment d'être amené à remuer le couteau dans la plaie, ou la crainte de voir remis en cause un trop fragile équilibre par l'évocation de la situation traumatisante, doit être pris en compte par le chercheur. Celui-ci doit être conscient que les personnes qu'il

sollicite n'ont pas de demande de soin, ni même de demande d'ordre introspectif concernant ce que fait vivre le chômage ; que c'est lui qui, par sa position contre-transférentielle et théorique, repère comme telle « une zone psychique blessée » et tente d'en comprendre l'origine et la nature. Il est par conséquent très important qu'il propose un cadre sécurisant et contenant pour minimiser les inquiétudes, et au delà même, pour offrir un temps d'expression libératrice voire d'élaboration constructive. Cela nécessite donc une méthodologie garantissant le respect de la façade narcissique et défensive du sujet, mais garantissant également la possibilité, pour le sujet sollicité, d'abandonner cette façade parce qu'il est accompagné dans sa prise de conscience de facettes de son fonctionnement restées jusque là inconnues. Cet accompagnement suppose notamment que l'atteinte narcissique liée à la découverte d'un Moi blessé soit en partie compensée par le gain en estime de soi offert par la qualité de l'écoute. L'utilisation d'une méthode centrée sur l'empathie est, par rapport à cet objectif, tout à fait appropriée : l'entretien est un temps de reconnaissance du sujet et de ses particularités, qui peut venir contre–balancer le poids des jugements négatifs d'une société à l'égard de ses chômeurs et favoriser une expression individuelle permettant de se dégager de la masse anonyme des sans-emploi.[13]

Précisons que la prise en compte de la fragilité narcissique excluait une méthodologie basée sur les enquêtes directives. On sait, en effet, combien peut s'avérer violente et dépersonnalisante une enquête de ce type, et ce, quelles que soient les qualités relationnelles mises en oeuvre par l'enquêteur ou les précautions méthodologiques prises pour la conception des grilles de questionnement. P. Bourdieu propose une intéressante analyse de cette violence liée à certaines démarches de recherche dans son ouvrage « La misère du monde » (1997). Sa volonté de rassembler des témoignages sur la « difficulté d'exister » l'a conduit à s'interroger de manière très critique sur les conditions facilitant ou perturbant une rencontre et, par là même, la nature des échanges. Il a pu ainsi mesurer le profond décalage existant entre l'image d'une population, de ses attentes et de ses difficultés, donnée à partir d'une enquête fermée, ou donnée à partir de longs entretiens avec un enquêteur choisi pour sa « proximité sociale et sa familiarité » avec l'enquêté, et réussissant à « créer les conditions de l'apparition d'un discours extraordinaire, qui aurait pu ne jamais être tenu et qui pourtant était déjà là, attendant ces conditions d'actualisation ».[14]

[12] Cette violence n'est qu'en partie liée à la démarche de recherche. Elle est d'abord inhérente à toute situation d'entretien. Comme le rappellent D. Litovsky et A. Eiguer dans l'article « L'entretien opérationnel » (1980) : « (...) il n'y a pas d'entretien sans anxiété. Un certain degré d'anxiété se présente toujours comme conséquence du remaniement des souvenirs et de la vie actuelle du consultant » (p 19). Ils insistent ultérieurement sur l'importance des « craintes d'atteinte à l'intégrité narcissique » suscitées par la situation d'entretien : « Ce que la situation d'entretien déclenche chez le patient du fait qu'il est en présence d'un inconnu, le clinicien, et de ce que ce dernier risque de découvrir, s'exprime par ces deux types d'angoisse de base : crainte de se sentir attaqué, mortifié, traumatisé, humilié, détruit ou sinon crainte de perdre, de se confronter au dépouillement, au manque d'amour, enfin peur de nuire à autrui ou de ne pas mériter l'estime d'autrui (ici, le clinicien) » (p 20).

[13] Notons, de plus, que les entretiens ayant généralement lieu au domicile du sujet sollicité, le soutien empathique a également consisté à m'adapter au mieux à l'univers et aux contraintes matérielles et temporelles de la personne, à partager une boisson, à être attentive aux objets qu'elle souhaitait me montrer et me faire apprécier.

Il illustre notamment ses propos par l'analyse d'une enquête réalisée auprès de bénéficiaires du RMI* dans le but de mieux connaître leurs caractéristiques et leurs besoins et où tout (moment de l'enquête, lieu, contenu, forme des questions, questions posées sans relâche) ne conduit finalement qu'à inciter « les enquêtés à se sentir dans l'obligation d'établir la légitimité de leur statut de bénéficiaire du RMI ». Il souligne à juste titre que « la violence est d'autant plus insoutenable parfois qu'elle est exercée en toute innocence avec la bonne conscience de celui qui a pour lui la double légitimité de l'ordre scientifique et de l'ordre moral ».[15]

2.2 Intérêt scientifique.

Satisfaisante sur le plan déontologique, la technique rogerienne des entretiens non-directifs apparaît également très importante pour la qualité du matériel clinique recueilli. Elle cherche en effet, à libérer le sujet de la crainte d'être jugé, en encourageant l'expression libre des sentiments, en s'abstenant de bloquer « le flot d'hostilité et d'anxiété, les sentiments d'inquiétude et de culpabilité, les ambivalences et les indécisions ».[16] Elle reconnaît les sentiments négatifs, comme les sentiments positifs, sans dénier les uns ou valoriser les autres. Elle tente aussi d'éviter les écueils de la suggestion, de la recommandation et de l'interprétation pour préserver l'intégrité du sujet. Elle garantit donc au chercheur un maximum d'authenticité des témoignages. Il devient possible de ne pas rester à un niveau d'échanges de contenus intellectuels sur le champ d'investigation de la recherche, mais de passer au niveau de l'expression des affects et de leur ambivalence.

La recherche d'une qualité optimale d'empathie est par ailleurs indispensable à la prise de contact avec des inconnus rencontrés pour un unique entretien, sans qu'ait pu s'établir une relation de confiance et un apprivoisement mutuel : elle permet de briser la glace. Elle conduit de plus à minimiser — autant que faire se peut — les obstacles (soucis, préjugés, angoisses, etc.) pouvant parasiter la découverte et la compréhension de l'univers d'autrui. En cherchant à voir autrui comme lui-même se perçoit, en cherchant à saisir les émotions qui le traversent de son propre point de vue et en vérifiant au fil des échanges par le jeu des reformulations, des questions adaptées et par l'attention portée aux manifestations non-verbales de cohérence du discours, qu'il y a bien effectivement compréhension de ce qui est ressenti et exprimé, le psychologue limite les dérives vers des interprétations personnelles et erronées.

La méthode rogerienne trouve ici de nombreux points de concordances avec l'approche clinique psychanalytique — nous verrons ultérieurement en quoi elle s'en distingue en réfléchissant au travail interprétatif du chercheur. La recherche d'authenticité de la démarche non-directive correspond au souci permanent de la psychologie clinique de s'accommoder à « la nouveauté et à la singularité de l'objet », d'envisager « la

[14] P. Bourdieu, La misère du monde, p 907 et 914.

[15] Ibidem, p 297.

[16] C. Rogers, La relation d'aide et la psychothérapie, p 46.

conduite dans sa perspective propre » en relevant « aussi fidèlement que possible des manières d'être et de réagir d'un être humain concret et complexe aux prises avec une situation ».[17] Ce souci d'authenticité est également celui d'une approche globale de l'individu, basée sur l'observation au cas par cas et excluant toute déduction a priori ou toute vue hâtive basée seulement sur des données psychométriques par exemple.[18]

Les deux méthodes s'accordent aussi sur l'importance d'une démarche descriptive ou phénoménologique. Cette dimension me paraît particulièrement importante dans le cadre de ma recherche. Avant toute volonté d'affinement de la compréhension des processus psychiques induit par un chômage de longue durée, l'un de mes objectifs est en effet de pouvoir témoigner, au plus près, de la situation de sujets à qui la parole est rarement donnée et qui finissent par n'être appréhendés qu'à travers le miroir déformant de l'analyse journalistique ou des systèmes institutionnels de mesure et de réinsertion. Cet objectif justifie mon choix d'illustrer l'ensemble de ma thèse de vignettes cliniques et extraits des témoignages recueillis. Elle rend naturellement capitale l'utilisation d'un dispositif méthodologique amenant autrui à être le plus précis et le plus fin possible dans son travail d'auto-représentation de son fonctionnement psychique.

On retrouve également dans cette approche méthodologique des points communs avec la méthode clinique développée et affinée progressivement par J. Piaget pour comprendre sans la déformer la complexité du fonctionnement cognitif des enfants. Conscient du point de vue très limité qu'offraient les tests psychométriques des structures de la pensée enfantine, ce chercheur a construit une méthode de conversation libre avec l'enfant, s'inspirant des méthodes d'investigation psychiatrique : « converser avec le malade, le suivre dans ses réponses (...) en maintenant constamment la conversation sur un terrain fécond ».[19] Le parallèle est aisément réalisable avec l'entretien non-directif centré sur un thème défini au départ et conduit par un clinicien suivant le sujet dans ses élaborations personnelles tout en garantissant le maintien de la conversation sur le thème choisi. Comme le résumait J. Piaget : « L'art du clinicien consiste, non à faire répondre, mais à faire parler librement et à découvrir les tendances spontanées au lieu de les canaliser et de les endiguer ». « Le bon clinicien se laisse diriger tout en dirigeant»[20] C'est au prix de cette adaptation aux particularités de chaque individu — adaptation du vocabulaire, des attitudes — qu'il a pu appréhender les points de vue infantiles dans toute leur spécificité et éviter les risques d'observations tronquées par les modalités très différentes de son raisonnement d'adulte. Il a su en particulier montrer en quoi les questions posées suggèrent des réflexions et donc des réponses très éloignées des préoccupations et des raisonnements spontanés de l'enfant et conduisent parfois celui-ci a la construction de mythes élaborés pour satisfaire l'adulte investigateur ou pour coller à la formulation de sa question.

[17] D. Lagache, La méthode clinique en psychologie humaine (1945).

[18] J. Guillaumin, La signification scientifique de la psychologie clinique (1968).

[19] J.-M. Dolle, Pour comprendre Piaget (1991), p 21.

[20] Ibidem, p 20 et 22.

Les mêmes dérives sont à éviter lors d'entretien avec des adultes qui, par l'unicité de leur histoire tout aussi bien que la particularité de leur situation sociale, peuvent présenter des modalités de fonctionnement psychique peu conformes aux modèles et aux présupposés du chercheur.

2.3 Particularités et limites du matériel : « une psychologie clinique du social ».

Si la méthode des entretiens non-directifs évite de nombreux écueils comme je viens de le montrer, elle n'en présente pourtant pas moins certaines limites et conduit à recueillir un matériel dont les particularités restent à préciser. Comme toute méthode, elle opère un travail de tri, de filtrage et de préformation et il existe bien sûr un important décalage entre la réalité observée et le matériel recueilli. Celui-ci ne constitue qu'une facette incapable de rendre compte de la complexité globale du phénomène étudié. Un tel constat est valable pour toute démarche de recherche, quelles que soient les méthodologies utilisées. Il reste toutefois utile, si au delà de la prise de conscience de cet inévitable obstacle, il conduit à définir plus précisément la nature des filtrages opérés et à les prendre en compte ensuite dans le travail d'analyse et de théorisation.

Les entretiens qui servent de base à ma recherche peuvent être schématiquement décrits comme des situations de mise en mots de l'expérience subjective du chômage, mise en mots sollicitée et accompagnée par un chercheur, mise en mots ultérieurement analysée et interprétée grâce au travail de théorisation.

Cette description met à jour les trois principales particularités et limites sur lesquelles je souhaite m'arrêter :

.

Le matériel servant de base à ma recherche dépend directement de la capacité du sujet à faire part de sa réalité psychique, c'est à dire de la façon dont il vit intérieurement la réalité concrète du chômage.

.

Cette capacité auto-représentative est elle-même liée au contexte relationnel dans lequel elle s'exerce.

.

Le matériel dépend, enfin, de la capacité du chercheur à entendre ce qui lui a été communiqué et à y donner un sens.

Les deux premiers points sont étroitement intriqués et seront traités simultanément. Ils conduisent en fait à s'interroger sur un discours « moulé » par l'organisation défensive du sujet, organisation défensive elle-même influencée par un contexte relationnel forcément marqué par des mouvements transférentiels et contre–transférentiels.

Le troisième permettra de présenter les grilles de lecture utilisées pour analyser le matériel recueilli, en montrant qu'elles sont parfois le moyen de dépasser certaines limites du matériel — ou de les transformer en levier pour la recherche — mais qu'elles restent aussi une occasion d'interprétation erronée de la réalité observée.

2.3.1 Contexte inter et intra-subjectif et limites des capacités auto-représentatives.

Cette thèse, comme beaucoup de recherches, n'aurait pu exister sans le travail d'élaboration réalisé par les sujets qui ont accepté de témoigner de leur expérience. Cette mise en mots n'a pas toujours été facile. Les personnes que je sollicitais avaient parfois bien peu l'habitude de cet exercice, exercice d'autant plus difficile que je ne leur demandais pas seulement de me raconter des événements, mais aussi de me révéler leurs pensées, impressions et émotions sur ces parties de leur vie. Elles l'ont toutefois réalisé, pour la plupart, avec un grand souci de précision. Elles se sont en effet exprimées de une à trois heures sur le thème que je leur avais proposé, sans intervention de ma part, si ce n'est quelques reformulations de relance ou quelques questionnements encourageant à approfondir un propos.

Ces entretiens peuvent donc être qualifiés de « réussis » au sens où l'entendent D. Demazière et C. Dubar dans leur ouvrage méthodologique « Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion » (1997). Il y a bien eu « engagement subjectif d'une personne qui se risque à mettre en mots son parcours », les chômeurs rencontrés ne se sont pas contentés de raconter leur vie, mais ont construit un récit, en précisant une situation, justifiant une décision... Ils ont donné sens à leur histoire.[21]

Cet effort pour faire apparaître et comprendre un vécu subjectif ne suffit toutefois pas à faire de ces témoignages une parfaite traduction de la réalité psychique des sujets rencontrés. Cette réalité reste par définition insaisissable dans sa globalité puisqu'elle ne se limite pas aux perceptions, représentations ou sentiments dont le sujet a conscience mais englobe également tout ce qu'il n'a pu symboliser et demeure inconscient.

Le langage verbal ne restitue pas fidèlement la complexité du fonctionnement psychique et notamment la conflictualité liée à certaines situations. Les affirmations, les discours catégoriques ne laissant que peu ou pas de place aux doutes et aux hésitations, ne garantissent en rien une gestion psychique de la réalité aussi simple et organisée. Les liens raisonnés, exprimés verbalement, ne prouvent pas qu'un travail de liaison a pu être réalisé au niveau d'une symbolisation primaire. Il ne suffit pas d'annoncer « avoir fait un deuil » pour que le long et difficile travail de réaménagement interne soit terminé. Le sujet, non conscient de cette conflictualité interne, est souvent le premier à exprimer sa surprise de se sentir encore (ou de nouveau) abattu, déprimé, alors qu'il ne pense plus avoir de raison de l'être. Il traduit par cette surprise les contradictions de son fonctionnement psychique, les inévitables écarts entre sa vision et sa logique consciente d'une situation et la logique bien différente de son inconscient. Les reformulations proposées par le clinicien lui permettent de faire quelques pas vers une auto-représentation plus proche de son monde interne, mais celui-ci reste pour une grande part inaccessible. Utiliser un matériel déclaratif suppose donc d'entendre, au delà du discours manifeste, les autres témoignages complémentaires ou contradictoires, apportés par le sujet et qui nous parlent, eux aussi, de sa réalité psychique.

[21] D. Demazière, C. Dubar, Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion, p 89, 90.

"Cyberthèses ou Plateforme" - © Celui de l'auteur ou l'autre

Etre conscient de cet obstacle permet de chercher à le dépasser, en partie, en étant particulièrement attentif aux failles du discours secondarisé, aux moments d'émergence de ce que le langage tient habituellement sous silence. Il est nécessaire d'être attentif à ce qui ne se dit pas ou à ce qui se dit en creux, aux hésitations, rires et silences et aux attitudes non-verbales qui les accompagnent. Il est nécessaire de repérer les moments de confusion dans le discours, de suivre l'évolution d'une chaîne associative et les propos parfois totalement contradictoires tenus sur un même thème à plusieurs moments de la rencontre. « L'apparence parfois tortueuse, contradictoire, "à trou", avec digressions incompréhensibles, dénégations troubles, retours en arrière, raccourcis, échappées fuyantes ou clartés trompeuses »,[22] loin d'être un obstacle à la compréhension des sujets rencontrés peut devenir un élément d'affinement de l'analyse de leur fonctionnement. Dans une telle perspective, le langage verbal peut être finalement perçu comme un travail de formalisation, un effort de contention et de représentation par le sujet de ce qui l'anime, effort moïque adaptatif présentant parfois des ratés et laissant venir à jour des traces de problématiques plus profondes. Ces ratés constituent les indices extérieurs d'un appareil psychique en mouvement et en évolution, porteur des traces de ce qui a pu être confus ou douloureux à une période de l'histoire, de ce qui s'est peut-être organisé depuis, mais reste fragile et susceptible de nouvelles désorganisations et réorganisations.

L'analyse de la dénégation proposée par S. Freud (1925) est un exemple d'indice apparaissant dans le discours intellectuel et montrant le décalage entre discours secondarisé et fonctionnement psychique à un niveau primaire. Ce qui est accepté intellectuellement au moyen du symbole de la négation n'est pas pour autant intégré sur le plan affectif. « Il en résulte une sorte d'acceptation intellectuelle du refoulé tandis que persiste ce qui est essentiel dans le refoulement ».[23] Le sujet peut ainsi tenir un discours en profond décalage avec le travail de liaison et de déliaison psychique primaire en cours, seule la pensée s'étant libérée « des limitations du refoulement et enrichie de contenu dont elle ne peut se passer dans son fonctionnement ».[24]

Au delà de cette première sélection opérée par l'expression orale et inhérente au fonctionnement psychique — le sujet ne peut témoigner que de la part de la réalité psychique que son organisation défensive et élaborative laisse émerger au registre conscient — la dimension interactive du discours limite également ce qui peut être exprimé.

J. Piaget soulignait cette difficulté à propos de l'utilisation de sa méthode clinique en notant qu'il est impossible de prendre pour argent comptant tout ce que disent les personnes rencontrées et en précisant « la nécessité de discerner le bon grain de l'ivraie ».[25] Je n'utiliserai pas pour ma part une telle métaphore trop porteuse d'un

[22] L. Bardin, L'analyse de contenu (1977).

[23] S. Freud, La dénégation, p 136.

[24] A. Ciccone rappelle d'autres formes prises par ces indices dans son ouvrage « L'observation clinique » (1998) : lapsus, associations ou dissociations du discours, mots ou expressions fréquemment répétés. Ils constituent « le réseau de pensées inconscientes ou préconscientes qui influencent nos pensées conscientes, les orientent » (p 64).

jugement de valeur. Il n'y a pas de bon ou de mauvais discours, mais une parole qui s'adapte à une situation de rencontre ravivant d'autres scénarios relationnels conscients et inconscients. Il ne s'agit pas par conséquent de trier les témoignages authentiques des témoignages dissimulateurs ou affabulateurs, mais bien plutôt de repérer les principaux facteurs induisant un discours fort éloigné de la réalité vécue par l'individu et le sens que peut prendre ce décalage pour l'équilibre du sujet.

Le discours est d'abord pris dans un contexte social induisant chez chacun un ensemble de représentation des rôles, des attentes, des connaissances de son interlocuteur. Ces représentations peuvent conduire à un choix délibéré, raisonné, de tri des informations transmises : il y a des choses que l'on ne dit pas parce qu'elles semblent aller de soi, parce qu'il est évident que le psychologue les connaît déjà ou parce qu'elles ne se disent pas dans le contexte d'une recherche. Il y a ainsi adaptation du discours à l'attente supposée d'un psychologue faisant une recherche sur le chômage. P. Bourdieu (1993) évoque cette difficulté en montrant que tout est question de distance entre l'enquêté et l'enquêteur et qu'il n'y a malheureusement pas de distance idéale. ***« ... toute interrogation se trouve située entre deux limites : (...) la coïncidence totale entre enquêteur et enquêté, où rien ne pourrait être dit parce que (...) tout irait sans dire (au sens où tout irait de soi) ; et la divergence totale, où la compréhension et la confiance deviendraient impossibles »***.[26]

Peuvent s'ajouter à ce choix de formuler ou de taire une partie de ses pensées, des éléments de politesse, de timidité ou de prudence, prudence liée notamment à ce que le sujet imagine de l'utilisation qui va être faite de son témoignage. A l'inverse, le psychologue peut être perçu comme un éventuel porte-parole, à qui il est intéressant de confier un discours marqué idéologiquement, voire militant, pour qu'il puisse se faire connaître et y donner du poids par sa position de chercheur. P. Bourdieu note à ce propos qu'il est toujours intéressant d'amener le sujet rencontré à expliciter les raisons qui le poussent à accepter de témoigner. ***« Le décalage entre l'objet de l'enquête perçu et interprété par l'enquêté et celui de l'enquêteur permet de comprendre ce qui peut être dit et ce qui ne le peut pas, les censures qui empêchent de dire certaines choses et les incitations qui encouragent à en accentuer d'autres »***.[27]

Au delà du choix délibéré, du discours volontairement porté et transmis, de nombreuses motivations inconscientes conditionnent également la nature des propos. Le sujet oscille ainsi entre un témoignage montrant ce qu'il est, et un témoignage montrant ce qu'il voudrait ou devrait être. De manière plus précise et plus nuancée, il s'avère en fait très souvent qu'il existe un discours de façade tentant de protéger un verni narcissique indispensable à l'équilibre du sujet. Dévoiler une blessure à autrui est souvent source de souffrance supplémentaire et l'on connaît l'énergie qu'est capable de dépenser un sujet pour nier sa désorganisation interne aussi bien à son entourage qu'à lui-même. On verra

[25] J.-M. Dolle, op. cit., p 23.

[26] P. Bourdieu, op. cit., p 909.

[27] Ibidem, p 905.

que dans le cadre de ma recherche de telles tentatives de dissimulation prendront des formes très diverses, des réponses évasives ou rationalisantes aux tirades maniaques, le sujet créant pour le psychologue un personnage fictif, à ses yeux plus présentable et plus digne d'attention. La richesse de l'argumentation développée par certains, l'entrain et le ton utilisé lors de telles tentatives, montrent bien l'importance de se convaincre et de convaincre l'interlocuteur de la réussite dans la construction d'une nouvelle organisation de vie.

L'utilisation de ce type de matériel nécessite de bien réaliser en quoi le temps d'entretien est un moment où les sujets peuvent « tenter consciemment ou inconsciemment d'imposer leur définition de la situation et faire tourner à leur profit un échange dont l'un des enjeux est l'image qu'ils ont et veulent donner et se donner d'eux-mêmes ».[28] Les témoignages recueillis sont alors à comprendre comme des révélateurs de stratégies défensives mises en place pour maintenir un équilibre narcissique pendant le temps de l'entretien et de manière plus large pour traverser la période de crise. Les écarts entre ce qui est dit et la manière de le dire, entre les messages verbaux et non-verbaux peuvent permettre de repérer ces façades et de commencer à comprendre leur utilité.

On ne peut oublier enfin que le contenu et la forme des échanges sont toujours largement conditionnés par un bagage historique induisant un certain mode d'être en relation, mode interdisant de dévoiler sa souffrance ou au contraire poussant à l'exhiber et à la majorer. Les témoignages recueillis sont marqués par des mouvements transférentiels : l'analyse des cas montrera qu'évoquer des souvenirs ravive des conflits et des angoisses qui peuvent s'intriquer à la situation relationnelle de l'entretien et entraver en partie l'échange.

La nouvelle limite apportée par cette dimension transférentielle est toutefois compensée par la richesse des informations dont elle est à l'origine. Ce qui est revécu après-coup dans l'entretien permet de mieux saisir les situations antérieures. Le transfert est d'autre part une « extériorisation du présent immédiat de la situation interne »,[29] extériorisation dont l'analyse contre-transférentielle peut être fort parlante. Ce que ressent le chercheur face à un discours l'aide à comprendre ce qui n'a parfois pas pu être dit. Ces phénomènes d'identification projective, « faire éprouver à l'autre ce que l'on ne peut se représenter à soi-même »,[30] seront donc également à prendre en compte pour l'analyse de mon matériel.

2.3.2 Modalités de traitement des données.

La présentation des particularités du matériel recueilli m'a déjà amenée à souligner quelques aspects des modalités de traitement des données. J'ai noté l'importance de ne

[28] Ibidem, p 911.

[29] P. Meltzer cité par A. Ciccone, op. cit., p 82.

[30] Cf. A. Ciccone, op. cit., chapitres concernant l'observation des messages verbaux et non-verbaux et l'observation du transfert et contre-transfert.

pas se contenter de l'élaboration secondaire du discours mais de chercher, au delà, les traces de la dimension inconsciente de tout individu. J'ai mis en évidence l'importance des enjeux interactifs et de leur analyse tant sur le plan social qu'intra-psychique. Je souhaite à présent articuler ces premiers éléments à la globalité de ma démarche d'analyse d'entretiens.

La grande majorité des personnes rencontrées a accepté que le témoignage soit enregistré. La retranscription intégrale de l'ensemble de ces entretiens, ajoutée aux notes détaillées prises pour les quelques personnes ayant refusé l'enregistrement,[31] fournit un matériel quantitativement important et confronte rapidement à la difficulté d'avoir une vision d'ensemble des entretiens tout en ne perdant pas la richesse et l'unicité de chacun. On voit ici, comme je l'annonçais dans l'introduction de cette partie, comment peuvent s'ajouter aux limites des capacités auto-représentatives d'un sujet en situation d'entretien, les limites des capacités du chercheur à entendre ce qui lui a été communiqué et à y donner un sens.

Soucieuse de réduire ce deuxième paramètre, je me suis inspirée du modèle d'analyse de contenu proposé par D. Demazière et C. Dubar (1997), modèle résultant lui-même d'une analyse comparative des différentes postures de recherches et différents statuts donnés à « la parole des gens » en sociologie. Cette grille de lecture a été complétée par la grille synthétisée par A. Ciccone (1998) sur les particularités de l'observation clinique dans le champ théorique psychanalytique. Notons que cette deuxième grille n'est pas négligée par les deux premiers auteurs, mais que leur spécialité ne les amène pas à la développer avec autant de richesse.

La méthode de D. Demazière et C. Dubar invite à une première analyse de la structuration spécifique de chaque entretien en s'intéressant successivement à trois niveaux de description des témoignages :

.

Le niveau des fonctions : le lecteur répertorie l'ensemble des séquences du récit.

.

Le niveau des actions : le lecteur repère tous les « actants » évoqués par le sujet rencontré, c'est-à-dire tous les personnages qui agissent ou interviennent et les sentiments formulés à leur égard.

.

Le niveau de narration : le lecteur note les thèses, arguments destinés à convaincre l'interlocuteur ou à expliquer, défendre un point de vue.

Ces trois types de lecture m'ont d'abord permis de construire un tableau synthétique pour chaque entretien, tableau facilitant ensuite mon travail d'analyse et de construction d'un sens. Outre cet aspect pratique pour le travail ultérieur, cette mise à jour de l'ensemble des précisions présentes dans le discours permet de ne pas utiliser les témoignages comme un simple « réservoir d'exemples à l'appui de ses propres croyances »[32]. Les

[31] Notes détaillées rédigées dès la fin de l'entretien à partir des notes prises pendant l'échange pour garder une chronologie précise des thèmes abordés et mieux reconstituer après coup les fils associatifs.

auteurs opposent ainsi la posture analytique de leur démarche à une posture illustrative consistant à découper un entretien sans règle particulière, à n'utiliser que des bribes d'informations sorties de leur contexte. Le souci de prendre en compte l'ensemble des éléments reportés dans le tableau assure une vision la plus cohérente et globale possible de la personne rencontrée.

Le modèle de D. Demazière et C. Dubar m'a également paru intéressant pour limiter le décalage entre discours prononcé et discours entendu. On connaît toutes les distorsions que peut subir un message entre le moment de son émission et celui de sa réception et on sait qu'elles résultent en particulier de l'ambivalence de certains mots prêtant à interprétations différentes selon le contexte et le tri sélectif opéré par un récepteur pris dans ses propres modèles de pensée. Cette distorsion peut en grande partie être évitée par un clinicien quelque peu expérimenté au travail d'entretien et mettant correctement en pratique les techniques de reformulation pour contrôler la justesse de son écoute. Mais il peut être utile de la limiter également grâce à une technique de traitement des données minimisant la subjectivité du chercheur. C'est ce que permet une recherche systématique des oppositions et associations du discours : un mot prend sens en fonction de ce à quoi on l'oppose ou on le compare, une argumentation procède de même.[33] Le sens d'un discours se trouve aussi condensé dans une série de couples d'opposés, de propositions contradictoires ou complémentaires qui permettent de suivre au plus prêt le cheminement élaboratif du sujet relatant son expérience.

Notons toutefois que le décalage entre discours prononcé et discours entendu ne peut naturellement pas être supprimé totalement par la seule volonté de maîtrise technique du travail d'écoute. La sélection et la distorsion s'opèrent également de manière inconsciente et l'importance de la position contre–transférentielle ne peut être négligée. Cette limite est propre à toute recherche clinique impliquant le chercheur, avec ses défenses, au coeur même de son objet de recherche. Elle prend ici une dimension particulière puisque ma problématique ne concerne pas la psychopathologie classique mais une psychopathologie de la vie quotidienne. Les personnes rencontrées ne peuvent être mises à une distance sécurisante par une nosographie psychiatrique et leurs propos mettent à jour par défaut les illusions sur lesquelles reposent l'ensemble de nos vies et qui sont nos raisons d'exister. Mes propres résistances à un processus de désillusionnement,[34] pourtant indispensable pour cerner l'objet de ma recherche, ont par conséquent inévitablement limiter la qualité de mon écoute quelles que soient les précautions prises pour y remédier.

[32] D. Demazière, C. Dubar, op. cit., p 38.

[33] Le mot « fille », selon qu'il est opposé à « garçon » ou à « femme », ne renvoie pas à la même catégorie de sens. « Percevoir le RMI » ne signifie pas la même chose selon qu'on le compare à un revenu d'existence légitime pour tout citoyen, à une aumône charitablement versée aux « éclopés » de la société ou à de l'argent facilement gagné par des « tire-au-flanc ».

[34] Je reprends ici une remarque de R. Roussillon dans sa thèse : « Du paradoxe incontenable au paradoxe du contenu » (1978). « Pour formuler un espace paradoxal comme tel, il est nécessaire qu'un pas en dehors de l'illusion soit effectué, donc qu'un processus de désillusionnement ait été effectué par le sujet » (p 201).

Les différentes procédures décrites précédemment ayant permis une saisie synthétique du matériel, il a ensuite été possible de procéder à une analyse fine du discours, de ses hésitations, de ses décalages, sans perdre de vue le contexte général dans lequel ils émergeaient. Ce travail a, en particulier, consisté à repérer ce que nous apprennent les chômeurs rencontrés sur leur fonctionnement psychique. J'ai déjà eu l'occasion d'évoquer que ce repérage a, malgré des données laissant une large part aux processus secondaires, toujours cherché à prendre en compte la dimension inconsciente. Rappelons synthétiquement, sur la base de la grille de lecture proposée par A. Ciccone et dans le cadre qui m'intéresse, que les manifestations inconscientes ont été perçues dans les indices verbaux qui marquent un discours, dans les chaînes associatives, dans les attitudes non-verbales qui les « ponctuent, soutiennent ou contredisent »,[35] et dans les manifestations transférentielles et contre-transférentielles.

Précisons que ces manifestations inconscientes n'ont pas donné lieu à une interprétation dans le cadre des rencontres et c'est sur ce point que la forme de mes entretiens correspond bien plus à une approche rogerienne qu'à une approche clinique psychanalytique. La première se limite à un accompagnement empathique qui implique « d'éprouver les significations de ce dont le client n'est guère conscient, mais sans chercher à lui dévoiler des sentiments dont il est totalement inconscient — ce qui constituerait pour lui une grave menace ».[36] La seconde consiste, comme le rappelle J. Guillaumin (1968), à observer le sujet, à construire une première image ou impression que le psychologue interprète en la rapportant à son propre fonctionnement psychique et à la restituer au sujet avec le sens qu'il y a trouvé.

Une telle démarche suppose qu'il y ait eu demande, et donc désir du sujet de comprendre ce qui pour lui est une énigme ou une souffrance, or tel n'est pas le cas des personnes sollicitées pour ma recherche, comme je l'ai déjà précisé. Leur accord pour parler de leur expérience témoigne qu'elles se sentent prêtes à remanier des souvenirs ou des événements récents, à les élaborer et à y donner un sens pour le chercheur, mais celui-ci n'est pas identifié comme un thérapeute auquel des manifestations inconscientes sont adressées pour qu'il y donne sens. La rencontre n'a pas été volontairement recherchée pour disposer d'un cadre facilitant leur émergence. Elles ne sont que le résultat d'un échec du travail de secondarisation. Leur interprétation ne pourrait être perçue qu'avec un vif sentiment de violence et d'intrusion lié à l'analyse sauvage de ce qui avait été adressé inconsciemment et pour le rester.

Une démarche interprétative suppose d'autre part un accompagnement suffisamment long pour permettre au sujet de cheminer dans son propre travail de liaison et au thérapeute de contenir les effets que ces liaisons ne peuvent manquer de déclencher. Le cadre d'une rencontre unique s'oppose lui aussi à cette approche.

Les temps d'interprétation et de restitution au sujet du sens donné aux manifestations

[35] A. Ciccone, op. cit., p 66. L'auteur répertorie d'autres manières d'appréhender les manifestations inconscientes, mais elles ne correspondent pas au cadre de ma recherche : observation des interactions verbales et non-verbales dans un groupe, rêves, productions autres que langagières (dessins, jeux,...)

[36] C. Rogers, op. cit.

inconscientes étant absents, le travail interprétatif se trouve condensé dans l'espace de la recherche : il est une étape centrale de la phase de traitement du matériel. Cette particularité est toutefois une nouvelle limite méthodologique. Faute de pouvoir apprécier la pertinence des interprétations au vu des réactions du sujet, ce n'est que dans la confrontation aux hypothèses et aux interprétations d'autres chercheurs, dans le croisement de données et la répétition significative d'événements qu'une validation peut être trouvée. La confrontation et la mise en écho des données recueillies lors des entretiens spécifiquement mis en place pour la recherche avec le matériel plus informel issu de la pratique sont, à ce titre, très intéressantes. Des indices de pertinence du travail interprétatif et du modèle théorique proposé peuvent être également donnés par l'utilisation de ce modèle par des professionnels de l'insertion pour prendre du recul par rapport à leur pratique et apporter un nouvel éclairage à des situations complexes.

L'existence de ces garde-fous ne compense toutefois qu'en partie les risques d'erreurs dans le travail d'analyse du matériel. Une attention toute particulière devra par conséquent être portée à la part personnelle mise en jeu dans la réflexion, aux risques de projection et d'interprétation erronée, risques d'autant plus grands que s'ajoute à l'absence de retour post-interprétatif de la part des sujets concernés, l'absence de possibilité de repérage des contradictions et évolutions du discours permis par un suivi au long cours.

Constatons également que les interventions du clinicien, délibérément limitées à l'expression de sentiments suffisamment conscients pour que le sujet ne les découvre que comme des évidences déjà présentes, et non comme des révélations violentes et non–souhaitées, n'empêchent pas que le dispositif de recherche prenne parfois une dimension thérapeutique, même si ce n'est pas son objectif premier.

Comme le remarque P. Bourdieu (1993), l'entretien offre dans certains cas « une situation de communication tout à fait exceptionnelle, affranchie des contraintes, notamment temporelles, qui pèsent sur la plupart des échanges quotidiens » et ouvre à l'enquêté « des alternatives qui l'incitent et l'autorisent à exprimer des malaises, des manques ou des demandes qu'il découvre en les exprimant ». Dans d'autres cas, il est un temps où « l'enquêté et observé se fait enquêteur et observateur de lui-même, la présence de l'enquêteur "professionnel" n'étant que l'occasion attendue de livrer à haute voix le produit longtemps réfléchi et mûri ».[37]

Il suppose donc une élaboration qui, on le verra, peut être l'occasion de faire un pas supplémentaire dans le difficile travail du deuil de l'activité professionnelle.

Notons pour conclure que les particularités décrites ici, tant pour le recueil que pour l'analyse des données peuvent être envisagées comme les caractéristiques d'un nouveau champ de recherches et de pratiques ouvert par l'importance grandissante des problèmes d'insertion dans notre société. Ce champ qualifié de « Psychologie clinique du social » par L. Mémery[38] (1988), en référence au développement d'une sociologie clinique, suppose de concilier deux logiques largement opposées : celle de l'insertion qui réduit l'individu à

[37] P. Bourdieu, op. cit., p 914 et 823.

[38] L. Mémery , L'absurde, palliatif d'un manque ou la nostalgie d'un contrat narcissique, p 120.

sa dimension sociale de travailleur ou de chômeur, privilégie l'agir comme réponse à une démarche objective d'emploi, et celle d'une position clinique d'inspiration psychanalytique qui suppose une prise en compte globale du sujet, une reconnaissance de sa dimension inconsciente et de l'ambivalence de ses désirs.

Construire un pont entre ces deux mondes conduit, on l'a vu, à puiser des outils méthodologiques dans des disciplines très différentes et à aménager des cadres de pensée spécifiques. Cet exercice qui m'a d'abord paru périlleux s'est révélé au fil des années — les tiraillements de ma position de chercheur s'atténuant — fort enrichissant tant sur le plan de ma recherche praticienne que de ma démarche théorique. Son intérêt sera, je l'espère, mis à jour par la suite de ma réflexion. Son développement me semble en tous cas, indispensable à l'élaboration et à la théorisation de dispositifs capables d'accueillir des publics en situation de précarité et d'insertion et ne correspondant ni à la clientèle habituelle du travail social, ni à celles des services de santé mentale.[39]

3. Méthodologie et cheminement élaboratif du chercheur.

« Mon propre stade de développement au moment présent donne une certaine coloration à mon travail. » « Notre théorie présuppose que vivre créativement témoigne d'une bonne santé et que la soumission constitue, elle, une base mauvaise à l'existence. Il est vraisemblable que l'attitude générale de notre société et l'atmosphère philosophique de notre époque favorisent une telle conception ; elle aurait pu ne pas être la nôtre en d'autre lieu et d'autre temps. »[40]

Ces remarques de D.W. Winnicott permettent d'introduire un dernier aspect des modalités méthodologiques, en revenant sur les différences existant entre les deux groupes d'entretien à la base de ma recherche et en montrant en quoi, elles témoignent de l'évolution de ma position personnelle par rapport à ma problématique.

Ces différences avaient été provisoirement mises de côté pour parler des spécificités du matériel recueilli grâce aux entretiens non-directifs, forme commune aux deux groupes. Nous allons voir que cette similarité de forme va toutefois de pair avec une grande variation de contenu.

Comme je l'ai expliqué dans l'introduction, les entretiens organisés pour le DEA cherchaient à comprendre la souffrance provoquée par le chômage. Je souhaitais saisir comment l'absence d'une activité professionnelle pouvait mener des sujets à un si grand désespoir, à une si complète déstructuration. Répondre à une telle question m'avait amenée à construire un cadre extra-institutionnel levant le voile posé habituellement sur cette souffrance par les organismes d'insertion. Le thème proposé aux personnes ayant accepté de témoigner était relativement neutre : ***« Je fais une recherche sur le chômage et ce qu'il fait vivre. J'aimerais que vous me parliez de votre expérience,***

[39] Cf. à ce sujet les différentes réflexions sur les spécificités de l'accompagnement des publics en difficulté. Citons par exemple « Précarité et santé mentale » de O. Quérouil, « Quelle relation d'aide sur fond de précarité sociale ? », de J. Furtos et C. Laval (1996), « La fabrique des exclus » de J. Maisondieu (1997). Je reviendrai plus longuement sur cette problématique en chapitre VII.

[40] D.W. Winnicott cité par M. Davis et D. Wallbridge (1992), p 23 et 14.

des événements de la réalité, mais aussi de vos sentiments, de vos craintes, de vos rêves... Tout ce que vous vivez en lien avec cette situation de perte d'emploi et de chômage. » En revanche, les dix personnes rencontrées étaient, je l'ai dit, toutes particulièrement éprouvées par leur situation d'inactivité et avaient été choisies pour cela.

Le matériel rassemblé, à partir d'un tel dispositif, s'est logiquement limité à la mise en évidence de la place capitale que pouvait jouer un emploi dans l'organisation psychique. Le traitement de ces données, réalisé dans le cadre du DEA, a renforcé cette limite : je n'ai analysé que les éléments apportant des réponses à ma problématique initiale. Les éventuelles évocations de voies d'aménagement de la situation de crise, si elles étaient présentes, ont été négligées.

La modélisation résultant de cette recherche m'amenait, en accord avec le discours majoritairement porté par les dispositifs d'insertion à défendre l'idée du nécessaire accompagnement des chômeurs vers l'emploi, quelles que soient les difficultés de ce parcours.

La prise de conscience du paradoxe d'un tel objectif dans une société ne disposant pas, par son organisation économique, de suffisamment d'emplois pour tous, m'a toutefois conduite à m'interroger sur le bien-fondé de ma position. Ce cadre d'incertitude dans lequel a germé ma thèse explique directement la longue phase de piétinement qui a marqué le début de ma réflexion. En cherchant des objets alternatifs capables de tenir « toutes » les fonctions garanties antérieurement par le travail, j'ai tenté d'échapper au paradoxe tout en maintenant un objet dont j'avais démontré l'importance. Ma première lecture du tableau « Les alternatives à l'emploi » a résulté d'une reproduction du déni de la perte par la fuite vers la réalité extérieure si caractéristique des organismes d'insertion. Elle correspondait à la recherche illusoire du « même » en oubliant l'importance du travail d'élaboration conduisant à ne pas se contenter de boucher un trou provoqué par l'absence d'emploi, mais à accepter ce vide et à en tirer les conséquences sur le plan de l'organisation interne. Cette résistance personnelle m'amenait à être davantage dans une logique d'objet de remplacement dans l'urgence plutôt que d'acceptation du manque.

Le matériel clinique recueilli dans certains dispositifs alternatifs était pourtant riche de témoignages prouvant qu'il était possible de sortir du paradoxe consistant à s'acharner à chercher désespérément un objet en voie de disparition. Certains sujets faisaient part de leur capacité à s'organiser différemment sans l'étayage central de l'emploi. Mais il m'a fallu du temps pour entendre ce discours, le temps d'accepter moi-même l'idée de deuil du travail.

On peut à ce propos souligner la coïncidence entre le cheminement permettant à des chômeurs d'échapper à la déstructuration liée au chômage et mon propre cheminement de recherche : c'est l'opération mentale du deuil qui garantit finalement la sortie de l'impasse, offrant aux demandeurs d'emploi la possibilité d'exister même sans emploi, et à moi la possibilité d'organiser ma pensée.

Accepter de penser la possibilité du deuil du travail a réouvert la recherche. Cela m'a permis, en premier lieu, de m'interroger sur les étapes de la gestion de la perte, c'est-à-dire de passer d'une description statique à une analyse processuelle du vécu du chômage. Les dispositifs d'insertion ont ensuite pu être envisagés comme des conditions

environnementales entravant ou facilitant le travail du deuil. Mais cela m'a surtout conduit à modifier ma démarche de recueil de données.

Les entretiens qui constituent le deuxième groupe m'ont en effet amenée à rencontrer des personnes choisies parce qu'elles pourraient témoigner, au delà de leur souffrance face au chômage, des solutions psychiques qu'elles avaient mises en place pour dépasser cette crise. Ce changement de point de vue s'est concrètement manifesté dans mes propos lors de la prise de contact téléphonique avec les personnes que je sollicitais pour les entretiens.[41] Ma thèse a été présentée comme une étude sur la place du travail dans la vie, étude confrontant les points de vue de personnes ayant décidé de s'arrêter de travailler par choix personnel ou y ayant été obligées pour des raisons diverses, licenciement, problèmes de santé,...Le changement s'est également traduit dans le traitement des données par une centration sur le matériel apportant réponses à ma nouvelle problématique, donc sur la découverte que le chômage n'est pas inéluctablement à l'origine des conséquences décrites dans le DEA ou que le sujet peut parvenir à y remédier.

Une telle ouverture de mon champ de recherche a directement dépendu de mon évolution personnelle par rapport à l'objet-travail et de la modification de mon approche praticienne. L'objet envisagé dans le DEA comme un étayage indispensable à l'équilibre psychique est progressivement devenu dans la thèse un objet qui n'a pas l'exclusivité de cette fonction. Parallèlement, mon cheminement professionnel m'a amenée à me désolidariser de la logique interne des dispositifs d'insertion, en ne centrant plus uniquement l'accompagnement des chômeurs sur l'objectif de l'emploi.

L'ensemble de ces remarques montrant l'impact du cheminement élaboratif du chercheur sur la nature du matériel recueilli peut être conclu par le constat que mon évolution par rapport à l'idée du deuil du travail a autorisé des demandeurs d'emploi à exprimer leur droit de dépasser la souffrance du chômage pour vivre autrement, et m'a autorisé simultanément à entendre ces messages. Ma recherche pose ainsi, entre autres, la question : ***« A-t-on le droit de vivre sans travail et d'être heureux dans une société où cet objet est idéalisé parce que tant de gens en sont privés ? »*** Cette question a, au delà de son côté provocateur, l'intérêt d'amorcer une partie de ma réflexion sur la gestion par le sujet des prescriptions surmoïques définies et imposées par la société et ce, quelle que soit l'incohérence de ces prescriptions.

Mon cheminement personnel rejoint une nouvelle fois le cheminement nécessaire aux demandeurs d'emploi pour sortir de la souffrance liée à un chômage de longue durée. Il m'a fallu, grâce aux supports identificatoires proposés par le dispositif « Maison de Chômeurs Partage » et au soutien surmoïque de mon directeur de recherche m'autorisant à penser le deuil du travail — me conduisant, pour le dire autrement, à passer d'une logique sociale, où le deuil du travail est synonyme de fainéantise ou d'enfermement dans l'assistanat, à une logique psychique, où le deuil est la possibilité de continuer à vivre —,

[41] L'importance de ce premier contact téléphonique est loin d'être négligeable. Je rappelle à ce propos les constats D. Litovsky et A. Eiguer sur l'entretien opérationnel (1980) et en particulier sur la phase de pré–entretien consistant en un contact téléphonique pour demander un rendez-vous. « On peut estimer que l'entretien est commencé déjà à partir du moment où le consultant commence à se poser la question de ce qu'il va raconter au clinicien et par quoi il va commencer » (p 22).

accepter de me défaire de modèles professionnels et sociaux, tout comme les demandeurs d'emploi ont à se défaire, pour gérer leur chômage, de certaines normes et pressions sociales.

Je reviendrai en chapitre III sur le choix de cette position et sur les critiques qu'elle peut susciter. Je montrerai également en quoi cette position trouve écho et soutien dans le développement d'un certain nombre d'idées circulant aujourd'hui sur la valeur du travail. Nous reviendrons ainsi aux remarques de D.W. Winnicott citée en début de cette partie : une problématique de recherche n'émerge pas à n'importe quel moment et n'importe comment. Elle porte les traces de l'atmosphère d'une société. Elle est également marquée, quelle que soit l'honnêteté intellectuelle du chercheur par ses conceptions sociales et politiques personnelles, et doit être rétrospectivement comprise et critiquée dans un tel contexte.

Chapitre II Le travail du deuil : un concept pour comprendre le chômage. Le cadre méthodologique ayant été précisé, les chapitres II et III présentent les données théoriques qui constituent les soubassements de ma réflexion et ont permis la formulation des hypothèses.

Le chapitre II explique dans quelle mesure il est possible de parler de « deuil du travail ». Il rappelle d'abord que cette modélisation, qui est classiquement utilisée en psychologie sociale et s'accorde avec les conceptions sociologiques actuelles du chômage, permet de clarifier les notions de travail et de chômage. Il précise ensuite en quoi le concept de « travail du deuil » peut être appliqué à la situation de chômage et donc conduire à définir le travail comme un objet au sens psychanalytique.

L'intérêt de ce point de vue est spécifié avant d'exposer en détail les processus psychiques caractéristiques du travail du deuil, dans le cas de la perte d'un être aimé.

Le chapitre se termine par la mise à jour des conditions influençant le déroulement de ce processus.

Notons que la symétrie des expressions « deuil du travail » et « travail du deuil » ne sera pas négligée mais ne sera abordée qu'en fin de chapitre III. Je montrerai alors en quoi les similitudes entre l'acception courante et l'acception freudienne du mot travail peuvent permettre de compléter l'idée d'intrication ou de confusion entre travail-activité professionnelle et travail psychique, thème capital pour ma réflexion.

Précisons que tout au long de mon écrit, et par souci de distinction, je parlerai du travail - activité professionnelle en utilisant les termes travail ou objet-travail. L'expression « travail psychique » sera, elle, réservée à l'acception freudienne.

1. Précisions théoriques et terminologiques.

1.1 Les points de vue théoriques classiques sur le chômage.

1.1.1 Le chômage comme transition psychosociale.

Parler du chômage comme d'une situation de deuil n'a rien de très original ou novateur. C'est le point de vue adopté par la psychologie sociale en décrivant la perte d'activité professionnelle comme une transition psychosociale, c'est-à-dire non comme un état, mais comme un processus de changement conduisant un individu à s'adapter progressivement à sa nouvelle situation.

Le concept de transition psychosociale a été proposé par C.M. Parkes en 1971. Il est utilisé pour parler de l'ensemble des situations de perte ou de gain (deuil, séparation, entrée dans la retraite, entrée dans la vie active, naissance d'un enfant, promotion professionnelle). Ces moments sont à l'origine de changements d'ordre majeur de l'espace de vie, changements qui ont des effets durables, qui se produisent dans un laps de temps relativement court et qui affectent de manière déterminante la représentation du monde et de soi-même. Dans le cas du chômage, l'espace de vie est affecté par la privation du lieu de travail, de la compagnie des camarades, de la source de revenus, d'où un changement de représentation du monde qui paraît moins stable, moins sécurisant et des représentations de soi avec une diminution de la confiance dans sa capacité à travailler. Ces changements entraînent à leur tour un réaménagement de l'espace de vie : vendre ses biens, déménager, à l'origine d'une nouvelle nécessité de réadaptation des représentations du monde.[42]

Les transitions psychosociales sont décrites comme des cycles, c'est-à-dire comme une succession de phases correspondant chacune à des modalités d'attitudes face au changement et à l'élaboration de solutions sur le plan comportemental et psychique. Différents modèles de cycle de réaction au chômage ont été décrits. J. Hayes et P. Nutman en proposent une synthèse à partir de très nombreuses études anglo-saxonnes, dans leur ouvrage « Comprendre les chômeurs » (1981). Je ne reprendrai pas leur présentation de manière détaillée, mais retiendrai le parallèle qu'ils établissent entre quatre de ces évolutions cycliques et les trois phases habituellement repérées dans un travail du deuil : choc, dépression, rétablissement. Ce parallèle est bien mis en évidence par le tableau présenté ci-dessous et par les quelques commentaires qui l'accompagnent.

[42] D'après J. Hayes, P. Nutman, Comprendre les chômeurs, p 19.

[43] B. Hopson, J. Adams., Towards an understanding of transition : Defending some boundaries of transition dynamics.

Hopson[43] Adams (1976)	Immobilisation. Minimisation.	Dépression. Test. Acceptation de la réalité	Recherche d'un sens. Intériorisation.
Harrison[44] (1976) (Eisenberg et Lazarsfeld, 1938)	Choc. Optimisme.	Pessimisme.	Fatalisme.
Hill[45] (1977)	Réponse initiale. Traumatisme et refus	Phase intermédiaire (dépression, acceptation de la réalité).	Installation dans le chômage (Adaptation) Résignation
Briar [46] (1977)	Perte de l'emploi : Choc-optimisme.	Non-emploi comme mode de vie, culpabilité, dépression	Inertie.
D'après J. Hayes, P. Nutman, Comprendre les chômeurs, Tableau 1.			

« Il semble donc qu'on puisse diviser la transition en trois stades principaux. Le premier se caractérise par une phase de choc et d'immobilisation, puis par un regain d'espoir, d'optimisme et une tendance à minimiser ou à nier le changement. Le deuxième grand stade comprend une période au cours de laquelle la conviction que "les choses finiront bien par s'arranger" est ébranlée ; l'identité de l'individu est alors soumise à une forte tension. Ce stade s'accompagne souvent de dépression et de repli sur soi. Le début de ce stade se caractérise par l'acceptation du changement et l'abandon du passé ; c'est alors que l'individu se met peu à peu à chercher et à tester de nouveaux rapports entre lui-même et sa réalité. Si le chômage se prolonge et qu'il ne retrouve pas de travail, l'individu doit se forger une nouvelle identité et l'intérioriser. Ce processus de réadaptation caractérise le troisième stade, stade final — que le chômeur réintègre le monde du travail ou qu'il continue à chômer. »[47]

Le parallèle établi entre les quatre modèles anglo-saxons peut parfois paraître abusif et les stades repérés regroupent ponctuellement des états psychologiques très disparates, renvoyant certainement à des témoignages très hétéroclites. Le caractère cyclique des évolutions reste toutefois repérable pour l'ensemble des modèles et les courbes proposées, par les différents auteurs, pour présenter le rapport entre l'estime de soi et les stades traversés suivent le même squelette global.

43 **B. Hopson, J. Adams., Towards an understanding of transition : Defending some boundaries of transition dynamics.**

44 R. Harrison, The demoralising experience of prolonged unemployment.

45 J. Hill., The psychological impact of unemployment.

46 K.H. Briar, The effect of long-term unemployment on workers and their families.

47 ***J. Hayes, P. Nutman, op. cit., p 30.***

Ce squelette est caractérisé par une phase d'évolution positive de l'estime de soi après le choc initial. Elle correspond à une minimisation de la perte et de ses conséquences, un optimisme concernant les possibilités de retrouver un emploi. La baisse importante qui suit correspond au temps de dépression et de pessimisme, puis la courbe s'inverse en fin de parcours avec de nouveau une amélioration de l'estime de soi.

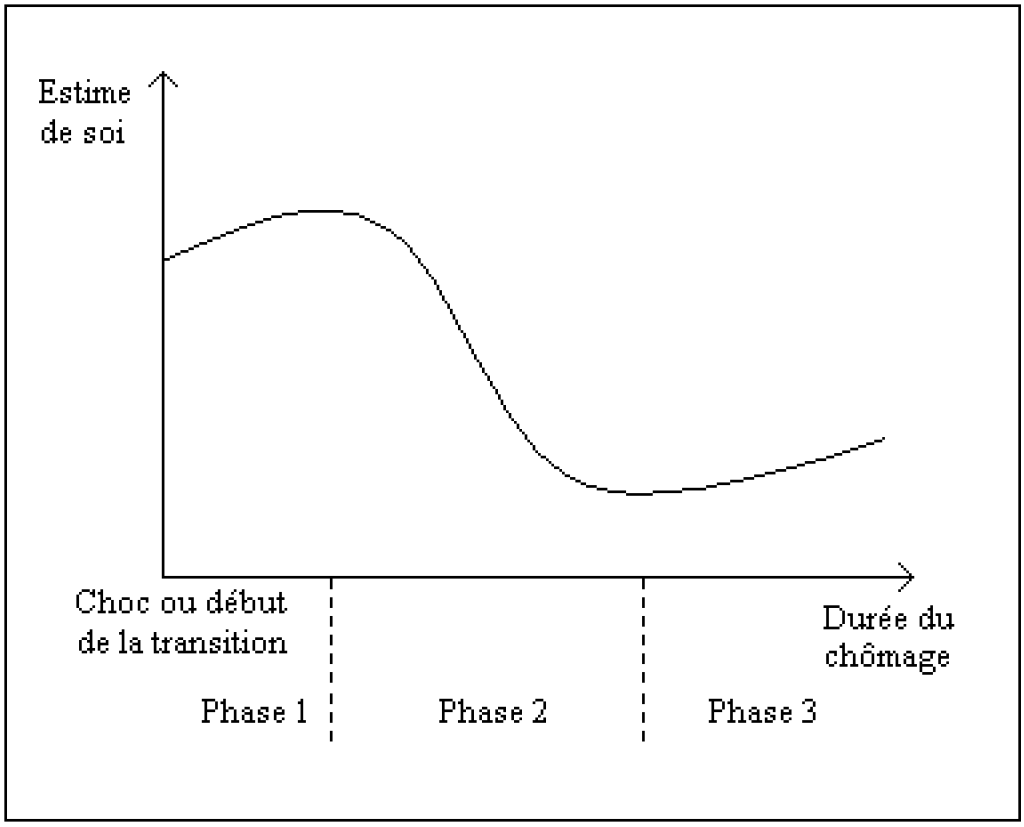

Tableau 2.

Le lecteur aura constaté que ce schéma n'indique aucune durée ni pour estimer la longueur globale de la transition, ni pour comparer les longueurs des phases entre elles. Ces données existaient peut-être dans les travaux originaux, mais ne sont pas rapportées par J. Hayes et P. Nutman. Ces deux auteurs montrent en fait qu'il existe de nombreuses influences médiatrices qui peuvent permettre de comprendre la diversité des réactions des chômeurs. Elles correspondent à la fois au sens et à la place donnés au travail, au soutien environnemental trouvé dans la famille ou dans des activités extra-professionnelles, aux modalités de perte de l'emploi (licenciement, nature de l'annonce, faute ...). Ces influences médiatrices affectent non seulement la longueur du cycle transitionnel, mais aussi l'intensité de chaque étape. Des travaux récents de M. Roques (1990) confirment la grande variabilité du rythme des évolutions et montre en particulier que ce rythme est affecté par la présence ou l'absence de récurrence du chômage. Phase et durée de chômage ne coïncident donc pas nécessairement.[48]

Le parallèle entre le cycle transitionnel du chômage et le processus de deuil est en outre mis en évidence par l'utilisation de travaux sur la perte d'un être aimé pour expliquer

les variations de réaction d'un individu à un autre. J. Hayes et P. Nutman s'appuient, par exemple, sur les travaux de R. et J. Fulton, « Anticipatory Grief », pour montrer que le vécu du chômage peut en partie être conditionné par l'annonce de celui-ci, annonce permettant ou non d'anticiper la perte et de s'adapter à ses conséquences. Ils comparent également certains troubles des chômeurs avec la quête décrite par C.M. Parkes chez des personnes affligées d'un deuil récent : fascination exercée par des endroits ou des objets qui rappellent l'objet disparu, syndrome perceptif, évocation de l'objet disparu...[49]

La présentation de cette modélisation du chômage me permettra de mieux situer le point de vue nouveau que je souhaite apporter, mais elle est également importante pour souligner l'intérêt de penser le chômage en terme de deuil. Une telle approche permet, en effet, une appréhension globale des réactions face au chômage en croisant les multiples facteurs qui peuvent les influencer : nature du lien rompu, caractéristiques de l'individu, de l'environnement, conditions de perte, etc. A. Ripon insiste sur cet avantage en proposant, dans son article « Transitions identitaires et chômage. Amorce d'un réseau international ? » (1990), un schéma récapitulant les nombreuses variables à prendre compte pour comprendre le vécu du chômage. Il précise que cette perspective dynamique s'inspire « du modèle génétique de l'influence sociale proposé par S. Moscovici, centré sur les processus identitaires et les changements personnels et sociaux ».

Tableau 3 (D'après A. Ripon, p 64).

Caractéristiques de la transition : - subie / voulue, - préparée ou non, - durée	**Caractéristiques de son environnement : - existence de support - conjoint travaillant - aides économiques - intervention de professionnels.**	
	Issue de la transition : Réussite / Echec Satisfaction / Insatisfaction.	

Il sera important que je garde en tête cette vision d'ensemble de la situation de chômage comme toile de fond à une analyse ciblée sur des processus psychiques internes.

1.1.2 Le chômage comme construction sociale.

La modélisation proposée par la psychologie sociale rejoint les conceptions sociologiques actuelles sur l'idée de la variété des vécus suscités par le chômage. La sociologie, qui

[48] M. Roques, N. Cascino, J. Curie, Durées du chômage et phases d'évolution des chômeurs. Ce résultat montre que les dispositifs d'insertion proposés en fonction de la durée du chômage et donc d'indicateurs administratifs, comme le PNAE récemment mis en place (début 1999), n'ont pas de sens et qu'il serait plus pertinent d'adapter les modalités d'accompagnement proposées à des phases repérées par des indicateurs psychologiques.

[49] J. Hayes, P. Nutman, op. cit., p 118 et 138.

offre depuis de très nombreuses années des travaux sur cette problématique, est en effet récemment passée de cinquante années (de 1930 à 1980 environ) de discours unanimes sur les effets déstructurants du chômage à une approche privilégiant la très grande diversité de ce phénomène. Rappelons brièvement les raisons de cette évolution.

Comme l'explique D. Demazière[50] (1995), les travaux, basés généralement sur des entretiens approfondis avec les chômeurs et dont l'objectif était de comprendre comment le chômage pesait sur eux, n'ont initialement décrit que l'altération de l'identité, de la vie familiale et sociale. L'enquête de P. Lazarsfeld à Marienthal[51] en 1932 associait déjà le chômage à la fin de la vie sociale en décrivant, dans une ville marquée par la fermeture massive de ses sites de production, un rétrécissement des activités culturelles et militantes et la contraction de plus en plus forte de l'espace vital. Les enquêteurs soulignaient que ce phénomène de repli ne profitait pas aux relations familiales, bien au contraire, puisque l'on assistait parallèlement à une dégradation de la vie familiale, directement liée aux déstructurations individuelles, notamment à la déstabilisation de la perception du temps. Ces conclusions présentaient une grande analogie avec les constats de R. Ledrut (1966), auteur de la première recherche française d'envergure sur le sujet :[52] le chômage induit un profond sentiment d'humiliation ou d'abaissement social, le chômeur perd sa dignité, ne se sent plus reconnu, sa position est marquée par un sentiment d'infériorité économique et sociale associé à de la honte.

Ces constats répétés des effets dramatiques du chômage se limitaient à un profil très particulier de chômeurs, des hommes généralement pères de famille ayant travaillé longtemps et souvent de faible niveau de qualification. Mais les sociologues ont eu tendance à généraliser ce modèle et à le considérer transférable à l'ensemble des vécus du chômage, transformant de ce fait des analyses fort pertinentes, dans un cadre donné, en postulat erroné.

« Finalement si les recherches pionnières ont alimenté et légitimé une vision sociologique du chômage qui le définit comme une expérience déstabilisante et traumatisante, une catastrophe entraînant humiliation, apathie, anémie, dépression, c'est (...) parce qu'elles s'appuient sur un profil particulier de chômeur : adulte masculin, chef de famille, licencié économique et constituent le chômage comme un état, plus que comme un processus temporel. »[53]

La prise de conscience du caractère trop réducteur de ce point de vue les amène aujourd'hui à revenir sur ce postulat pour décrire le chômage comme une situation spécifique pour chaque catégorie de population touchée par ce phénomène, en fonction des rapports très variés qu'entretenaient ces personnes à l'objet-travail.

Les travaux récents s'intéressent par conséquent à des groupes très ciblés : jeunes

[50] D. Demazière, La sociologie du chômage.

[51] P. Lazarsfeld, M. Jahoda, H. Zeisel, Les chômeurs de Marienthal.

[52] R. Ledrut, Sociologie du chômage.

[53] D. Demazière, op. cit., p 93.

sans qualification, étudiants primo-demandeurs d'emploi, femmes ayant interrompu leur carrière professionnelle pour des raisons familiales, chômeurs d'origine étrangère, hommes ayant toujours eu un parcours précaire... Ils s'efforcent aussi, au sein d'une catégorie de population — les jeunes par exemple — de proposer une typologie traduisant les expériences différenciées face au chômage mais permettant également d'« ordonner l'hétérogénéité des expériences individuelles ».[54]

Cette évolution de la position des sociologues s'accompagne de la prise de conscience que le chômage est une construction de la société, c'est-à-dire une convention sociale. Cette prise de conscience est qualifiée d'« avancée majeure des recherches sociologiques contemporaines » par D. Demazière.

« ... il (le chômage) résulte de codification de certaines formes de sous-emploi et implique la reconnaissance sociale d'une légitimité à occuper un emploi. » « Il est le produit d'une construction sociale qui convertit certaines situations de non-emploi en chômage et en rejette d'autres en dehors de la catégorie chômage. Le chômage est donc une manière de dire, de classer, de catégoriser certaines situations. »[55]

L'auteur explique que la reconnaissance de la qualité de chômeur n'est possible que dans une société industrielle et d'emploi salarié. Il rappelle que le terme de chômage n'existait pas au XVIII^{ième}, période à laquelle on parlait de pauvres, d'indigents en faisant « référence aux manques de ressources (...) et non à la privation de travail (ou d'emploi, notion elle-même inconnue) ». On a ensuite parlé de jours chômés pour « toute interruption d'activité entraînant la perte de salaire, quelle qu'en soit la raison : morte saison, dimanche, grève ». Le chômage tel que nous le connaissons aujourd'hui est une invention liée à l'émergence d'une relation salariale, appuyée sur un contrat de travail ; elle est le résultat d'une codification qui isole le temps de travail des autres activités.

« ... la codification du salariat a "créé" le chômage au sens moderne, au fur et à mesure qu'elle s'est étendue et a imposé de nouvelles règles aux pratiques ouvrières. Peu à peu, les salariés privés d'activités professionnelles se sont vécus comme des chômeurs, et se sont déclarés comme tels dans des recensements. Symétriquement, ils ont été reconnus comme des chômeurs et enregistrés comme tels. »[56]

La diversité des vécus du chômage ne peut être comprise, dans cette perspective laissant une large place à ce qui est défini par le consensus environnemental, qu'en s'interrogeant sur le rôle progressivement pris par le travail dans la vie d'un individu en fonction de son éducation et de l'ensemble du processus de socialisation par lequel il est marqué.

1.1.3 La définition de travail.

Ces propos sont directement en écho avec ma problématique. Ils me conduisent à

[54] Ibidem, p 96.

[55] Ibidem, p 115 et 5.

[56] Ibidem, p 6 à 13.

rappeler que **ma recherche ne consistera pas à m'interroger sur la possibilité de vivre sans travail pour un homme, entité anthropologique détachée d'un contexte historique et culturel, mais à comprendre comment un sujet, élément d'une société qui construit et entretient le lien au travail, peut réussir à défaire ce lien et à en nouer d'autres**.

L'hypothèse sur l'entrave que constitue l'environnement au travail du deuil (A2-A2bis) peut être précisée ici comme l'analyse de la pression exercée par un groupe d'autres liés par une communauté d'idéaux, de croyances, s'entendant et défendant tacitement des énoncés fondamentaux — notamment sur la place du travail, sa valeur.

Il me semble donc particulièrement important de définir cette activité, objet de la perte qui nous préoccupe.

Comme le rappellent P. Desmarez et M. Freyssinet dans l'introduction d'un hors série de la revue « Sociologie du travail » (1994),[57] l'ampleur du phénomène du chômage et la déstabilisation des pays industrialisés qu'elle entraîne impliquent de répondre à de nombreuses questions et en particulier de réfléchir au « sens et contenu à donner au travail par rapport aux autres activités humaines ». Dans un tel contexte, la définition banale du travail comme « activité professionnelle, c'est-à-dire occupation déterminée dont on peut tirer ses moyens d'existence et ce, quel que soit le statut du travailleur : artisan, commerçant, professionnel libéral, salarié », n'est plus aussi évidente qu'elle peut d'abord le paraître et mérite d'être précisée. C'est ce que je propose de faire maintenant grâce à quelques apports de l'ergonomie, de la psychodynamique du travail et de l'économie.

J'utiliserai en premier lieu la proposition d'A. Gorz dans son ouvrage « Métamorphoses du travail. Quête de sens » (1988).

« Le "travail" au sens contemporain, ne se confond ni avec les besognes répétées jour après jour, qui sont indispensables à l'entretien et à la reproduction de la vie de chacun ; ni avec le labeur si astreignant soit-il, qu'un individu accomplit pour réaliser une tâche dont lui-même ou les siens sont les destinataires et les bénéficiaires ; ni avec ce que nous entreprenons de notre chef sans compter notre temps et notre peine, dans un but qui n'a d'importance qu'à ses propres yeux et que nul ne pourrait réaliser à notre place. La caractéristique essentielle de ce travail-là (...) — celui que nous "avons", "cherchons", "offrons" — est d'être une activité dans la sphère publique, demandée, définie, reconnue utile par d'autres et à ce titre, rémunérée par eux. »[58]

Cette acception usuelle est celle retrouvée dans de nombreuses expressions : travail à temps plein ou à temps partiel, accident du travail, médecin du travail, droit du travail,

[57] Ce numéro présente certaines contributions au colloque « Travail recherches et prospectives » tenu à Lyon en décembre 1992. Ce colloque avait pour but de faire le bilan des travaux réalisés et de dégager de nouvelles pistes de recherches sur l'emploi face au chômage structurel. Les articles présentés dans le Hors série (n° 94) sont plus spécifiquement consacrés aux réflexions d'un groupe sur le concept de travail dont l'objectif était d'expliciter les déplacements de définition du travail résultant de recherches menées ces dernières années dans différentes disciplines.

[58] A. Gorz, Métamorphoses du travail. Quête de sens, p 25.

mais aussi aller au travail, être sans travail, heure de travail...

Elle limite le travail à sa conception sociale actuelle et le distingue d'un ensemble d'autres activités humaines. **C'est de ce travail-là dont je parlerai comme de l'objet manquant aux chômeurs.** Il est souvent désigné, dans le langage courant, par le mot emploi comme le rappelle la définition du chômage proposé par J. Hayes et P. Nutman (1981).

Le chômage est « l'état d'inactivité vécu par des personnes qui se considèrent ou qui sont considérées par d'autres, comme des membres potentiels de la population active. Ceci ne signifie pas que les individus au chômage ne fassent rien, car nous utilisons travail dans son acception moderne, c'est-à-dire d'emploi rémunéré. La spécialisation du terme travail au sens d'emploi rémunéré est le résultat d'une évolution des relations de production capitalistes. Travailler ou être sans travail définissent une relation spécifique avec une autre personne qui détient un contrôle sur les moyens d'efforts productifs. La notion de travail a partiellement glissé de l'effort productif en soit vers la relation sociale prédominante. C'est uniquement dans ce sens qu'on peut dire d'une femme qui s'occupe de son ménage qu'elle ne travaille pas. »

Les deux auteurs ajoutent que dans les sociétés primitives de chasse et de cueillette, il est « impossible d'établir une distinction claire entre ce qui est un travail et ce qui ne l'est pas. (...) Il arrive qu'il n'y ait pas grand-chose à faire, les gens sont alors oisifs, désoeuvrés, mais ils ne se retrouvent jamais sans emploi, c'est-à-dire exclus de la population active. »[59]

Cet extrait qui souligne le décalage entre ce qu'on appelle habituellement travail et l'ensemble des activités humaines permet de préciser le sens que je donnerai au travail par opposition à d'autres définitions et en particulier à la conception ergonomique. Celle-ci peut en effet conduire à élargir la notion de travail à une grande partie des activités humaines et ne permet plus de distinguer l'objet-travail tel qu'il est perdu dans la situation de chômage.

Rappelons ce point de vue qui, par sa divergence avec ma propre définition, permet de clarifier encore l'objet de ma recherche. Comme l'expliquent C. Dejours et P. Molinier dans l'article « Le travail comme énigme » (1994) : « Le travail est l'activité coordonnée des hommes et des femmes pour faire face à ce qui ne pourrait être obtenu par la stricte exécution de l'organisation prescrite d'une tâche à caractère utilitaire ».[60]

Cette définition correspond à un vaste champ d'étude ouvert par l'ergonomie et la psychodynamique du travail, qui vise à montrer que le travail ne relève jamais d'une simple exécution de tâches prescrites, mais implique de développer tout un ensemble de savoir-faire et de manières d'être pour aboutir à l'objectif visé. C. Dejours le rappelle dans « Le facteur humain » (1995) : « Tout travail implique une part de gestion du décalage entre l'organisation du travail prescrite et l'organisation du travail réelle, c'est-à-dire qu'il relève encore pour une part d'une dimension strictement humaine... ».[61] La gestion du décalage, ce « qui reste irréductiblement à la charge des opérateurs »,[62] nécessite le

[59] J. Hayes, P. Nutman, op. cit., p 8 et 16.

[60] C. Dejours, P. Molinier, Le travail comme énigme, p 40.

déploiement de multiples ressources : ingéniosité, adaptabilité, inventivité, mais aussi capacité à cordonner ses actions, à coopérer et à s'impliquer, se mobiliser subjectivement. La psychodynamique du travail s'efforce de réhabiliter l'ensemble de ces activités souvent trop rapidement évacuées par l'illusion de pouvoir « prévoir, organiser, définir, surveiller et évaluer le travail »[63] dans son ensemble. Elle insiste sur le caractère énigmatique de ce qui se joue entre prescription et exécution et qui toujours échappe à un moment ou à un autre. La prise en compte de ce décalage introduit toute une réflexion sur le facteur humain (ou l'erreur humaine[64]) mais suppose aussi que quelles que soient les évolutions technologiques et la capacité des machines à se substituer au travail humain, celui-ci restera toujours pour une part irremplaçable.

Cette définition du travail comme un ensemble d'activités adaptatives conduit toutefois à repérer dans de très nombreuses formes d'action la même sollicitation du sujet, de son intelligence pratique et sociale. Inventer, coordonner, s'impliquer sont autant d'activités également présentes dans le champ productif, que dans le champ culturel, personnel, bénévole, etc. Cette acception du mot travail peut donc conduire à englober toute action sur le réel mobilisant une intelligence créatrice. Les ergonomes conscients que cette systématisation éloigne considérablement leur définition de la définition courante du travail, introduisent généralement un critère supplémentaire pour distinguer loisir/travail et travail/non-travail : la dimension utilitaire de l'activité. Or cette dimension n'est pas fixée, ni dépourvue d'ambiguïté : elle nécessite pour être validée, le jugement consensuel d'autrui.[65] Le critère d'utilité ne suffit donc pas à donner une définition précise du travail et laisse la possibilité de reconnaître comme travail un très grand nombre d'activités.

C'est ce que rappelle M. Freyssinet dans « Quelques pistes nouvelles de conceptualisation du travail » (1994) :

« ... ce n'est pas la nature de l'activité qui fait le travail mais bien les caractéristiques des rapports sociaux qui servent de cadre à cette activité ».[66]
« Dans nos sociétés, une même activité peut être du travail ou du non-travail. Sa nature ne fait rien à l'affaire. Cela dépend si elle s'effectue ou non sous un des trois rapports sociaux qui nous font aujourd'hui parler de travail, à savoir, le rapport salarié, le rapport marchand (mais pas dans tous les cas) et le rapport domestique (cela commence, mais n'est pas admis par tout le monde). Notons enfin qu'un nombre croissant d'activités, tenues jusqu'à récemment comme ne

61 C. Dejours, Le facteur humain, p 20.

62 C. Dejours, P. Molinier, op. cit., p 37.

63 M. Freyssinet, Quelques pistes nouvelles de conceptualisation du travail, p 107.

64 Cf. C. Dejours, Le facteur humain.

65 C. Dejours développe cette idée du caractère mouvant de l'efficacité et de l'utilité dans son ouvrage « Le facteur humain », p 2.

66 M. Freyssinet, op. cit., p 105.

relevant pas de l'économique et comme n'étant pas du travail, le deviennent avec la diffusion du rapport salarié. »[67]

De nouveaux secteurs d'activités peuvent de cette façon passer d'un statut d'activités domestiques ou d'activités bénévoles à un statut d'activités salariées. Les recherches de nouveaux gisements d'emploi, la création de nouvelles fonctions pour améliorer la qualité de vie tant sur le plan culturel que relationnel participe de cette logique. Rappelons toutefois, avec M. Freyssinet, que si ***« l'évolution de la perception de ce qui est travail ou de ce qui n'en est pas est (...) très importante (...). L'analyse des processus qui conduisent dans nos sociétés à la reconnaissance sociale comme travail d'une activité est un vaste chantier, à peine déchiffré »***.[68]

Ce détour par une autre approche théorique aura permis, je l'espère, de mieux comprendre toute l'ambiguïté du mot travail et la nécessité de clairement le définir. **Ma recherche se centrera, on l'a vu, sur le travail reconnu actuellement comme tel par la perception d'une rémunération. L'écart entre définition banale et définition ergonomique sera toutefois utile ultérieurement pour comprendre certaines stratégies d'aménagement psychique de la situation de chômage.**

1.2 La spécificité du point de vue psychanalytique.

Envisager le chômage comme une période de deuil est, comme nous venons de le voir, un point de vue classique en sciences humaines. Cette conception est également très répandue dans le langage courant des professionnels de l'insertion voire des chômeurs eux-mêmes. « Faire le deuil » de l'emploi antérieur, ou de l'emploi en général pour certaines catégories de population, est une nécessité envisagée — dans une acception mêlant sens familier et vulgarisation du vocabulaire psychologique — avec dérision ou conscience du travail difficile que cela suppose.

Mon approche sera toutefois spécifique dans la mesure où elle reposera sur la description de ce deuil grâce aux propositions théoriques de la métapsychologie psychanalytique. Ce point de vue permettra de se centrer sur les processus internes nécessaires à la gestion de la perte de l'activité professionnelle, d'appréhender en détail tous les obstacles au bon déroulement de cette élaboration psychique et de poser un regard neuf sur la fin de ce cheminement, c'est-à-dire sur les possibilités de rétablissement. Nous verrons, en effet, que les travaux de la psychologie sociale rappelés précédemment restent très flous sur cette dernière phase.

1.2.1 L'objet-travail : un objet au sens psychanalytique.

Notons en premier lieu, qu'en parlant de deuil du travail, je ne pense pas succomber à la tendance à la banalisation d'une expression utilisée aujourd'hui pour désigner la majorité des réactions et aménagements continuels qu'implique la vie quotidienne. Il est vrai que nous sommes tous confrontés à des changements perpétuels du fait même de

[67] ***Ibidem, p 116.***

[68] Idem.

l'écoulement du temps : ***« Il y a deuil à chaque fois qu'il y a perte, refus, frustration. Il y a donc deuil toujours : non parce qu'aucun de nos désirs n'est jamais satisfait, mais parce qu'ils ne sauraient l'être tous, ni définitivement.*** »[69]

Mon étude ne correspond toutefois pas à une telle extension de l'idée de deuil allant jusqu'à la confusion avec la conception globale de l'appareil psychique comme appareil de mémoire et de subjectivation. Elle est l'analyse de la perte d'un objet que je décrirai comme particulièrement investi et tenant de nombreuses fonctions pour l'équilibre du sujet. La disparition de cet objet oblige un travail de réaménagement psychique nécessitant, tout comme pour la perte d'un être aimé, la traversée de plusieurs étapes et des conditions maturatives et environnementales particulières. Elle s'apparente, dans cette perspective à certains travaux sur des deuils très spécifiques, comme le deuil de son pays dans le cas d'un exil ou d'une migration, le deuil de l'enfant à naître dans le cas de stérilité, le deuil de l'intégrité corporelle dans le cas d'une maladie ou d'un accident laissant durablement handicapé, le deuil d'une idéologie, etc...

Elle correspond en cela à la large définition proposée initialement par S. Freud (1915 b) en introduisant le concept de travail du deuil : ***« le deuil est régulièrement la réaction à la perte d'une personne aimée ou d'une abstraction venue à sa place, comme la patrie, la liberté, un idéal,... »*** [70]

Cette définition n'ayant toutefois pas empêché la plupart des auteurs de consacrer leur réflexion au sens plus classique et limité de l'affliction que l'on éprouve au décès de quelqu'un, et mon analyse théorique s'appuyant sur cette théorisation de la perte d'un être aimé, il me semble utile de préciser en quoi l'activité professionnelle peut être envisagée comme un objet au sens psychanalytique du terme. Je justifierai ainsi le choix de l'expression objet-travail utilisée tout au long de mon écrit.

L'activité professionnelle peut être très schématiquement décrite comme un ensemble de tâches se déroulant dans un cadre spatio-temporel, matériel et relationnel précis. Cette réalité extérieure est un objet d'étude pour de nombreux champs théoriques qui tour à tour en délimitent les contours et en envisagent les différentes facettes.

Je propose dans cette recherche de ne pas me centrer sur la réalité extérieure ou sur les relations réelles entretenues par le sujet avec cet objet, mais d'être attentive à ce qui se joue en interne, au niveau conscient, mais aussi inconscient et fantasmatique, autour de cette activité.

Ce point de vue méthodologique est une manière de constituer le travail comme un objet au sens psychanalytique du terme puisqu'il prend en compte son double statut, externe et interne, double statut constituant un fondement de la modélisation psychanalytique comme le formule très explicitement Jean Guillaumin (1996) :

« Le dehors que nous avons tendance à envisager naïvement comme situé dans une extériorité spatiale absolue, comme quelque chose qui se définirait entièrement sans le concours du sujet, ce dehors pour la psychanalyse a une

[69] A. Comte-Sponville, Vivre c'est perdre (1992), p 14.

[70] S. Freud, Deuil et Mélancolie, p 261.

dimension... interne ou intra-psychique. Nous devons alors constamment nous demander de quelle façon se représente le "dehors" dans le "dedans du Moi", comment il existe psychiquement. »[71]

Précisons qu'envisager le travail comme objet interne est d'autant plus aisé que le matériel clinique qui sert de base à ma recherche est caractérisé par l'absence de l'objet extérieur et donc par la révélation de sa réalité psychique. C'est bien au moment où le travail est perdu qu'il prend statut d'un objet interne pouvant être étudié comme tel, de la même façon que la vie psychique est devenue une réalité pour les pionniers de la psychanalyse grâce à l'étude de situations de séparation et de perte et à l'ensemble des signes cliniques qui les accompagnaient.

Au delà de ce point de vue méthodologique, l'analyse détaillée du matériel clinique conduira à découvrir que l'activité professionnelle est aussi un objet psychanalytique au sens de corrélatif de l'amour et de la haine. Le travail est en effet investi au sens psychanalytique de ce qui occupe, mobilise une partie de l'énergie psychique d'un sujet, au moins parce qu'il y consacre du temps, de l'attention, de l'énergie physique et mentale, mais aussi au sens de ce qui est chargé d'une valeur affective positive ou négative comme en témoignent les qualificatifs qui y sont si fréquemment associés : un bon ou un sale boulot, un travail passionnant ou rebutant, un travail enrichissant ou épuisant, etc.

Précisons que le travail pourrait également être envisagé comme corrélatif de la pulsion comme le suggérait S. Freud dans « Malaise dans la civilisation » (1930) en parlant de « la grande valeur du travail au point de vue de l'économie de la libido », et en particulier de « la possibilité de transférer les composantes narcissiques, agressives, voire érotiques de la libido dans le travail professionnel et les relations sociales qu'il implique ».[72] J'aborderai très ponctuellement ce point de vue pour décrire les modalités de transfert pouvant varier d'un processus archaïque utilisant le travail comme simple exutoire des motions pulsionnelles à une élaboration beaucoup plus fine pouvant aller jusqu'à leur sublimation.

Je privilégierai toutefois à la conception du travail comme objet d'investissement pulsionnel celle d'un objet d'investissement pour le Moi : investissement justifié par la capacité du travail à apporter réponse aux besoins d'auto-conservation physiologiques et psychiques[73] ou, pour le dire autrement, par sa capacité à étayer les fonctions moïques.

1.2.2 Le chômage : une étape constructive.

Les précisions sur l'objet-travail ont montré que le concept de travail du deuil est intéressant pour insister sur la dimension psychique de la réalité du chômage et par conséquent sur les fonctions internes tenues antérieurement par le travail. L'analyse n'est plus limitée à une description des modifications comportementales d'un individu ni aux répercussions sociales de sa situation.

[71] ***J. Guillaumin, L'Objet, p 162.***

[72] S. Freud, Malaise dans la civilisation, p 25.

[73] L'association de ces deux qualificatifs aux besoins d'auto-conservation sera expliquée ultérieurement.

Le second intérêt de ce concept est d'inviter, par son caractère résolument dynamique et optimiste, à penser le chômage comme une étape constructive conduisant à une plus grande maturité, c'est-à-dire à une plus grande souplesse psychique. **Le chômage n'est ainsi plus réduit à une situation de perte subie passivement mais peut être envisagé dans une dimension temporelle d'aménagement du traumatisme.**

Ce renversement de point de vue par rapport à une situation très unanimement décrit comme « la gangrène » de nos sociétés occidentales correspond à l'un des objectifs de ma recherche. Il prend modèle sur le renversement opéré par les théorisations de la perte, depuis les grands textes fondateurs des pionniers de la psychanalyse jusqu'aux travaux synthétiques plus récents. L'ensemble de ces écrits montre en effet que le manque ou l'absence ont un rôle moteur et constitutif pour la naissance de la vie psychique, l'individualisation, la maturation et la créativité d'un sujet. Sans perte, il n'y a ni désir, ni représentation d'objet ; il n'y a donc pas de vie psychique. Celle-ci repose à la fois sur la poussée visant à combler la faille laissée par le manque et sur la capacité de donner naissance à des images intérieures en l'absence de stimulations externes.

Sans perte il n'y a pas de sujet différencié d'un environnement matériel et humain. Le petit enfant existe psychiquement parce qu'il se sépare de sa mère et qu'il est progressivement confronté à son absence. Il découvre, grâce au manque le caractère illusoire de son sentiment de toute-puissance et le passage par la position dépressive est le prix de son accession au statut de sujet. La perte est donc « la condition pour vivre dans la réalité et non dans la psychose ».

Sans perte, il n'y a pas non plus de sujet inscrit dans une histoire. La dimension du passé et du souvenir est directement lié au travail élaboratif quotidien de notre mémoire, travail permettant de « colmater le vide né de la menace de la perte du présent ».[74]

La psychanalyse montre par ailleurs, qu'au delà de ces premières étapes de séparation, les situations de confrontation à la limite et au renoncement, peuvent toutes être décrites, des crises structurelles aux crises conjoncturelles, comme des temps de maturation, de structuration ou de création. Le complexe d'OEdipe apparaît, bien sûr comme l'étape maturante par excellence, puisque après la différenciation sujet/objet, il consacre la différenciation des sexes et des générations. Mais la crise adolescente, celles du milieu de vie et d'entrée dans la vieillesse, tout comme le déclenchement d'une maladie, le bouleversement d'une organisation sociale ou familiale sont autant de moments exigeant un travail de notre appareil psychique. Ils peuvent conduire, eux aussi, par la confrontation douloureuse avec la réalité et par la réactivation du sentiment d'Hilflosigkeit, à un fonctionnement plus harmonieux.

Penser le chômage en terme de deuil laisse donc ouverte la possibilité de trouver dans cette situation une nouvelle occasion de maturation ou de créativité. On peut alors se demander dans quelles conditions la perte d'activité professionnelle est, grâce au travail psychique qu'elle impose, davantage du côté de la structuration que de la déstructuration. On notera que le chômage peut être envisagé de la sorte grâce au modèle de la crise proposé par R. Kaës dans « Crise, Rupture et Dépassement » (1979).

[74] J. Haynal, Dépression et créativité. Le sens du désespoir (1987), p 17.

C'est une période de perte de repères, de rupture d'étayages fondamentaux qui peut être l'occasion de reconstruire extérieurement et intérieurement un nouveau cadre contenant. Je reviendrai ultérieurement, avec le concept d'étayage, sur ce que doit ma réflexion aux propositions de ce chercheur.

Cette volonté d'envisager des issues positives au chômage me conduit à revenir sur certaines zones d'ombre laissées par les travaux de la psychologie sociale et à envisager d'un oeil critique les propositions faites par cette discipline sur la phase finale de la transition. La lecture du tableau 1 montre que les termes utilisés pour décrire cette phase finale sont très divers. Pour B. Hopson et J. Adams (1976), il s'agit d'une **phase de recherche d'un nouveau sens à son existence** et de **l'intériorisation du nouveau cadre** qui servira de fondement à la partie de la représentation du monde atteinte par la transition. Pour R. Harrison (1976), le stade choc/optimisme est suivi par un stade de pessimisme pour aboutir enfin à un stade de **fatalisme**. J. Hill (1977) parle lui d'une phase d'**installation** dans le chômage, d'**adaptation** ou encore de **résignation** faisant suite au choc initial et à la dépression. K. H. Briar (1977) qualifie le dernier stade d'**inertie** après le choc-optimisme, et la phase de culpabilité et de dépression.

Seul le modèle de B. Hopson et J. Adams semble indiquer la possibilité de mener à terme en travail du deuil et de retrouver un équilibre psychique comparable à celui d'avant le chômage. Pour l'ensemble des autres travaux, la faible remontée de l'estime de soi et les termes employés pour décrire la dernière phase n'évoquent pas, ou laissent un doute sur l'aboutissement à une réelle phase de rétablissement avec ce qu'elle suppose de transfert des fonctions tenues par l'objet perdu à d'autres objets d'investissement. Les trois termes utilisés par J. Hill, par exemple, peuvent prêter à des interprétations tout à fait différentes. Il serait nécessaire de disposer du matériel clinique pour comprendre si les sujets rencontrés ont exprimé : une démission par rapport à une situation contre laquelle ils ne peuvent rien et qu'ils acceptent passivement, en la vivant comme une frustration et un dépouillement ou une acceptation active, une adhésion personnelle à une situation de perte qui a été douloureuse, mais qu'ils ont réussi à dépasser pour découvrir une nouvelle réalité qui a du sens et dans laquelle ils se sentent bien.[75]

Les explications proposées au gain final en estime de soi, qu'il s'agisse de la théorie de la dissonance cognitive ou des travaux sur la détresse acquise, vont également dans le sens d'une issue négative à la transition psychosociale.

Je rappelle que le premier de ces modèles, proposé par L. Festinger[76] (1977), décrit l'inconfort psychique dans lequel se trouve un sujet pris entre des sentiments, convictions et dispositions contradictoires. Ainsi un demandeur d'emploi ayant perdu la confiance dans la possibilité de retrouver un travail, mais encore fermement résolu à poursuivre ses

[75] En ce qui concerne le modèle de B. Hopson et J. Adams élaboré à partir d'une centaine de témoignages de personnes en stages de recyclage professionnel, on peut se demander à l'inverse si le niveau final d'estime de soi peut vraiment être interprété comme l'aboutissement d'un deuil ou s'il n'est pas plutôt lié à un biais méthodologique consistant à interroger des personnes ayant temporairement retrouvé espoir dans l'avenir et confiance en elles-mêmes grâce à l'étayage narcissique proposé par le dispositif d'insertion auquel elles participent.

[76] L. Festinger, A theory of cognitive dissonance.

recherches, se trouve dans une position de dissonance cognitive, à laquelle il va tout faire pour remédier. Ses efforts pour venir à une position de consonance vont souvent d'abord se traduire par une recherche frénétique, signe d'une tentative désespérée, avant de laisser place à l'arrêt des recherches, autre manière de diminuer la dissonance. En ne cherchant plus, il est de nouveau en accord avec lui-même, avec la conviction qu'il ne trouvera rien : il se protège ainsi de la souffrance des échecs répétés. Il peut ainsi gagner légèrement en estime de soi dans la mesure où il ressent un plus grand confort interne et qu'il échappe aux messages disqualifiants d'un environnement qu'il ne sollicite plus.

Le second modèle, proposé par M.E. Seligman[77] (1975), décrit en termes de contrôle intériorisé (ou internalité) la position qui conduit des individus à penser que les événements qu'ils vivent sont le résultat de leur comportement. Le contrôle extériorisé (ou externalité) est, à l'inverse, le sentiment de n'avoir aucune prise sur les événements extérieurs, de n'être pour rien à ce qui arrive. La première position conduit à considérer que les obstacles sont surmontables, qu'il est possible d'y réagir, de les modifier. La deuxième mène à la résignation. Dans le cas du chômage « l'individu ne parvient plus à saisir les possibilités qui lui permettraient de reprendre le contrôle de la situation et de retrouver un emploi ».[78] Il considère que ses chances de sortir du chômage ne dépendent que du hasard, de la conjoncture économique, du bon vouloir de l'employeur, mais nullement de la forme de ses recherches ou de ses désirs professionnels...

M.E. Seligman montre que « lorsque des individus sont exposés à des événements incontrôlables, ils apprennent qu'il est inutile de leur opposer une résistance. Cette prise de conscience sape l'impulsion de réaction et provoque de profondes interférences avec la motivation au comportement instrumental ».[79] Le sujet tire un léger bénéfice narcissique en se résolvant à ne plus agir sur son environnement et en s'épargnant ainsi tout sentiment de honte ou de culpabilité par rapport à des actions qui n'aboutiraient pas à l'objectif escompté. Ce comportement, qui peut être décrit également comme une projection sur l'extérieur des mauvais objets internes, garantit une image de soi nécessairement plus positive comparativement à l'environnement disqualifié.

Les travaux français plus récents cherchant à comprendre le gain en estime de soi en fin de transition apportent, eux, une explication très différente et même contradictoire. M. Roques a étudié parallèlement l'estime de soi et les sphères d'activités valorisées (sphère professionnelle, familiale, personnelle ou sociale auxquelles le sujet consacre du temps et de l'énergie ou qui lui semblent importantes). Il constate que la remontée finale correspond à un « recentrage sur la vie professionnelle qu'accompagne une certaine embellie sur le plan de l'internalité »[80]. Il note aussi que, pendant la phase dépressive, les sujets désinvestissent de manière significative les activités familiales et professionnelles pour investir les sphères sociales et personnelles, et que les activités dans ce domaine de

[77] M.E. Seligman, Helplessness.

[78] J. Hayes, P. Nutman, op. cit., p 48.

[79] Ibidem, p 49.

[80] M. Roques, op. cit., p 63.

vie, ne paraissent pas suffire à assurer une image positive de soi-même. Le réinvestissement secondaire des activités professionnelles, perçu comme une aide à l'atteinte des objectifs familiaux, personnels et sociaux permet donc de regagner sur le plan narcissique.

On peut se demander si ce réinvestissement n'est pas un résultat erroné induit par un artéfact méthodologique. M. Roques a mené une étude longitudinale qui l'a amené à rencontrer à trois reprises un même groupe de chômeurs. Les propos tenus lors de la dernière rencontre correspondent peut-être à un discours destiné à un chercheur, dont on connaît mal le statut, et à qui l'on veut prouver que le fait d'être chômeur de longue durée n'empêche pas de continuer à rechercher activement un travail.

Je ne dispose pas d'éléments suffisants pour répondre à cette question, mais cette nouvelle explication du gain en estime de soi ne correspond pas, quoi qu'il en soit, à un dépassement de la crise au sens d'un deuil permettant d'investir positivement de nouveaux objets. Elle montre au contraire un renouveau de l'attachement à l'objet-travail.

L'ensemble de ces rappels montre que la psychologie sociale, au moins dans les travaux que j'ai pu repérer, n'envisage pas que le chômage puisse être dépassé de manière constructive. **Je fais l'hypothèse que ce point de vue correspond à l'impossibilité pour beaucoup de chercheurs d'envisager une vie ou une période de vie sans emploi autrement que comme une période marquée par le manque d'un objet essentiel, à l'impossibilité de remettre en question la position d'exclusivité du travail pour aborder les sujets interrogés non comme des chômeurs, mais comme des personnes ayant trouvé un équilibre hors emploi.** Le gain d'estime de soi qui s'explique très mal dans une perspective du sujet limité à son statut de travailleur, prendrait en effet peut-être davantage de sens dans une approche globale. Cette critique est également l'une de celles adressées par Fryer dans sa synthèse des travaux sur le chômage en terme de transition psychosociale.« Une personne peut être assez pessimiste en ce qui concerne le fait de trouver un emploi mais assez optimiste sur d'autres choses ».[81]

Le renversement de point de vue proposé par ma recherche aura, je l'espère, l'avantage d'éviter cet écueil.

2. Le travail du deuil consécutif à la perte d'un être aimé.

L'ensemble de ces précisions théoriques et terminologiques va nous permettre d'aborder maintenant en détail les processus caractéristiques du travail du deuil. Ce concept, très présent dans la littérature psychanalytique, qui en a décrit tout aussi bien les réussites que les complications élaboratives, a été le plus généralement théorisé dans le cas de la perte d'un être aimé. C'est également ce point de vue qui servira de base à ma réflexion.

Notons que cette partie purement théorique sera essentiellement une série de rappels pour les lecteurs familiers de la littérature psychanalytique. Elle permettra aux autres de disposer des éléments indispensables pour comprendre l'analyse du matériel

[81] Fryer, Stages in the Psychological Response to unemployment : a (dis)integrative review, cité par M. Roques, op. cit., p 25.

clinique qui sera faite ensuite. La présentation des conditions de possibilité de ce travail du deuil, grâce notamment aux accidents de parcours repérables dans la psychopathologie, c'est-à-dire lorsque ces conditions ne sont pas réunies et apparaissent par défaut, sera particulièrement importante pour saisir la suite de ma démarche. Je l'aborderai dans la troisième partie de ce chapitre.

Dans un souci de clarification des processus décrits, je présenterai le travail du deuil en distinguant trois étapes : le choc, la dépression, le rétablissement. Notons que cela ne doit pas faire oublier que la complexité de la réalité dépasse, souvent, largement les efforts de modélisation et qu'il y a bien sûr chevauchement de ces trois moments du deuil. « La reconnaissance de la perte n'est pas encore consommée lorsque la dépression débute et l'étape finale se dessine déjà lorsque l'état dépressif est encore en cours »[82].

2.1 Le temps du choc et de la protestation.

La première étape du deuil, souvent appelée temps du choc ou de la protestation, est classiquement caractérisée par un double mouvement : le sujet d'abord pétrifié, abasourdi, décharge ensuite brutalement son émotion en criant ou en pleurant. A la sidération, l'abattement, la stupéfaction, l'engourdissement, succèdent donc des réactions pouvant être comprises, au regard notamment des travaux éthologiques, comme une recherche de la personne perdue. Comme le rappelle M. Hanus (1994), nous sommes empreints d'expériences de séparations non définitives, notre premier réflexe est celui de l'espoir d'une réunion. Les cris et les pleurs sont un appel, signe régressif d'une période où ils faisaient cesser la séparation.

2.1.1 Refus de la réalité et régression au Moi plaisir.

Cette première étape apparaît comme une confrontation avec une réalité qui s'impose, contre laquelle on ne peut rien quel que soit le déplaisir qu'elle provoque. Elle correspond au travail psychique imposé au sujet placé devant le fait que l'objet est irrémédiablement absent, travail où vont s'affronter principe de plaisir et principe de réalité, conduisant selon l'issue du combat à une entrée dans la deuxième phase de dépression et de détachement, ou à un suspens du deuil par refus de prise en compte de la butée du réel.

Le deuil apparaît dès cette première étape comme une épreuve douloureuse : « le Moi est écorché, dépouillé de ses limites sûres et reconnues »[83].

L'étude étymologique et sémantique du mot perte confirme cette idée d'atteinte à l'intégrité du sujet, d'écoulement, de dépouillement et d'arrachement, mais aussi de déplaisir ou de non-désir,[84] que j'associe pour ma part à l'emprise de la réalité. Emprise par allusion métaphorique au sens juridique ancien du mot (décision administrative toute-puissante, dans le cas d'une expropriation par exemple), métaphore que

[82] M. Hanus, Les deuils de la vie (1994), p 95.

[83] J. Guillaumin, op. cit., p 47.

[84] Ibidem, p 42.

m'évoquent les expressions choisies par S. Freud au début de « Deuil et Mélancolie » (1915 b) : « ordre imposé par l'épreuve de réalité », « décret de la réalité », « réalité prononçant son verdict ». Face à ce qui fait extérieurement loi, la première réaction est celle du refus de l'accord avec l'événement, refus au caractère enfantin comme l'exprime bien A. Comte-Sponville (1982) en rappelant le « C'est pas juste » du petit enfant ou en écrivant « Le monde nous dit *non* et nous disons *non* à ce refus »[85]. On peut reconnaître dans ce refus un mouvement défensif par régression vers un état où les relations d'objet étaient autres, le temps de l'avant différenciation, le temps du primat du principe de plaisir.

2.1.2 Conflit Moi-plaisir / Moi-réalité

Si la première réaction est refus, recherche d'une annulation du fait douloureux dans une illusion de toute-puissance passée, les comportements de sidération comme de décharge émotionnelle prouvent bien qu'il y a eu, aussi, début d'une perception de réalité. Le conflit, entre acceptation et refus de la réalité matérielle et des changements internes qu'elle induit, apparaît très rapidement : « Pleurer en répétant des mots de refus, des phrases de rejet, entrecoupés de souvenirs, de l'évocation de certains traits, de certains caractères du disparu, indique qu'une partie du Moi au moins commence à accepter ».[86] On pourrait ajouter que ces réactions sont déjà le signe du démarrage du travail dépressif comme je le montrerai en analysant les fonctions de la remémoration de l'objet perdu.

La période du choc est ainsi caractérisée par un état de désorganisation important pendant lequel le sujet tend à la fois à maintenir une régression défensive et à s'approprier des éléments de réalité pouvant confirmer la perte : « ... nous nous faisons répéter ces paroles néfastes, nous demandons des précisions »[87] comme s'il était nécessaire d'inscrire intellectuellement et sensoriellement ce qui nous permettra d'admettre la réalité de la perte et de maintenir une organisation psychique équilibrée.

Après la blessure provoquée par le choc, la tension entre la partie du Moi qui régresse jusqu'au Moi-plaisir et l'autre partie qui reste attachée à la réalité est une deuxième source de douleur. Elle peut être si importante qu'elle entraîne un clivage du Moi, « ingénieuse solution » comme le notait S. Freud en 1938,[88] pour apporter satisfaction aux deux parties en conflit, mais « au prix d'une fissure dans le Moi qui ne cicatrise jamais et ne cesse d'augmenter avec le temps ».

Cliniquement, ce conflit peut se traduire par un « comportement de recherche avec une fréquence relative des hallucinations, sans que ce soit un indice de complications ultérieures du travail du deuil ».[89] Cet exemple montre bien que le travail du deuil se fait à

85 A. Comte-Sponville, op. cit., p 17.

86 M. Hanus, op. cit., p 100

87 Ibidem, p 96.

88 S. Freud, Le clivage du Moi dans le processus de défense.

89 M. Hanus, op. cit., p 103.

plusieurs niveaux : au niveau des processus secondaires et du jugement raisonné — le sujet admettant intellectuellement la perte est capable de regards autocritiques sur ses réactions — et au niveau des processus primaires, avec une recherche inconsciente du plaisir, une négation de la mort et de l'inéluctabilité de la perte.

2.1.3 Les issues du conflit.

Je notais plus haut qu'il existait deux issues au conflit entre Moi-plaisir et Moi-réalité. La première est la phase initiale indispensable pour s'acheminer vers un deuil réussi : le principe de plaisir s'incline devant le principe de réalité et permet une entrée dans la deuxième étape du deuil, celle de la dépression. Le vocabulaire métaphorique utilisé pour décrire cette issue développe de nouveau l'idée de combat.[90] L'un des deux adversaires est conduit à renoncer à la satisfaction de ses désirs, à se plier, à se soumettre à la loi de l'autre, ou, pour le dire autrement, la réalité vient progressivement battre en brèche les fantasmes de retour possible de l'objet perdu.

Battre en brèche est une expression intéressante si l'on revient à la définition guerrière initiale, celle d'ouvrir une brèche dans une forteresse pour s'y infiltrer ensuite, elle montre bien en effet l'assise des fantasmes alimentés, par définition, par la force intarissable du désir et toute la difficulté pour le principe de réalité d'entamer le crédit et les bénéfices de ces constructions imaginaires pour arriver progressivement à s'imposer. G. Raimbault (1975) remarque à ce sujet que la certitude de la disparition définitive n'est acquise qu'après toute la phase de désinvestissement caractéristique de l'étape dépressive. Je montrerai dans la partie consacrée à la fin du deuil que le combat n'est en fait sans doute jamais totalement terminé, que des liens primaires restent certainement à jamais noués à l'objet investi.

Il est d'autre part nécessaire de noter que la dureté du combat dépend également des conditions de la perte : la violence du choc peut laisser le Moi plus longtemps en état de sidération et restreindre ses capacités de réaction. Il existe ainsi de

« grandes différences entre une perte qui nous atteint brutalement du fait d'un accident, d'une catastrophe, et celle qui est annoncée comme devant survenir à terme plus ou moins rapproché. La brutalité de la perte, son caractère inattendu, inopiné, (...) entraîne un choc particulièrement intense ».[91]

La prise en compte de la réalité ne va donc pas de soi... Elle suppose un travail de subjectivation, c'est à dire de prise de conscience et de représentation : admettre la réalité ou accepter la perte, c'est recevoir, laisser entrer, accueillir.[92] Elle est aussi un choix de vie comme le rappelle M. Klein dans son article « Le deuil et ses rapports avec les états maniaco-dépressifs » (1939) en racontant le rêve d'une mère ayant perdu son fils et s'acheminant vers un deuil réussi.

« Elle volait dans l'air avec son fils. Celui-ci disparaissait. Elle sentait que cela

90 On notera le lien étymologique entre deuil et duel.

91 M. Hanus, op. cit., p 95. Il y a donc des endeuillés à risque pour lesquels l'accompagnement s'avère particulièrement nécessaire ; la prise en charge post-traumatique développée de plus en plus régulièrement aujourd'hui après un attentat, une catastrophe, montre la connaissance de ces facteurs aggravants.

voulait dire qu'il était mort, qu'il s'était noyé. Elle avait l'impression de se noyer elle aussi, mais elle faisait alors un effort pour s'éloigner du danger et revenir à la vie. Les associations montrèrent qu'elle avait décidé dans le rêve de ne pas mourir avec son fils mais de lui survivre. Il apparut que même en rêvant, elle sentait qu'il était bon d'être vivant et mauvais d'être mort. »[93]

La seconde issue du combat nous fait entrer dans la psychopathologie, avec le suspens du deuil et l'ensemble de ses conséquences perturbatrices pour l'établissement de futures relations objectales. Elle correspond à des réalités cliniques fort différentes.

Elle est parfois un évitement du combat, la réalité n'est pas affrontée mais esquivée ; le sujet refuse de faire front, de prendre le risque de la douleur, le risque également, pour le dire familièrement, d'y perdre des plumes, c'est à dire d'y voir son narcissisme attaqué. Elle peut être aussi une issue du combat laissant vainqueur le principe de plaisir, donc le retour ou la fixation à un stade d'indifférenciation et de perte de contact avec la réalité. Elle est toujours une solution à l'opposé de la subjectivation précédemment décrite. Elle traduit au contraire l'exclusion, le refus psychique de cette réalité : refus cantonné parfois à une partie du Moi isolé du reste ou refus massif, global ne laissant guère de place à un Moi encore garant du lien avec le monde de la réalité extérieure.

Ce suspens du deuil peut correspondre à la suractivité, utilisée pour ses vertus anti-dépressives, chez une personne âgée refusant le deuil de soi imposé par le vieillissement, mais peut aller jusqu'au « désinvestissement déréalisant »,[94] c'est-à-dire au renoncement global à la réalité faute d'admettre la réalité du vieillissement. Il peut correspondre également à l'absence de manifestation émotionnelle parfois constatée dans les deuils enfantins et souvent accompagnés d'un désinvestissement du monde extérieur et d'une réapparition massive des comportements auto-érotiques. Il est illustré aussi par les investissements prématurés et précipités d'un nouvel objet : enfants de remplacement par exemple.

Ces quelques cas ne peuvent pas donner une représentation exhaustive de la multiplicité des situations de suspens du deuil : cette thématique a richement inspiré la littérature et le cinéma et chacun aura en tête des exemples personnels de la difficulté de gérer le choc initial. Cette thèse n'est pas le lieu d'analyses développées de telles situations même si elles peuvent être passionnantes. Rappelons simplement l'hypothèse H. Deutsch :

« les énergies et affects du deuil bloqué doivent toujours, nécessairement, un jour ou l'autre se décharger et tant que la régression et le refoulement s'exercent à leur encontre, la tendance à la réalisation compulsive joue au niveau d'attitudes et de comportements déplacés. »

92 Les définitions des mots « Admettre » et « Accepter » se chevauchent avec l'idée de « considérer comme acceptable par l'esprit », de « considérer comme vrai » et avec l'idée de « donner son accord, de permettre, d'autoriser », autant de formulations pouvant décrire le travail qui consiste pour le sujet à « se représenter en chose et en mot ce qui l'a affecté », de se saisir de ce qui lui arrive. Se reporter à R. Roussillon, Un sujet qui ne va pas de soi, un sujet en procès (1991).

93 M. Klein, Le deuil et ses rapports avec les états maniaco-dépressifs, p 356.

94 Se reporter pour plus de précisions à l'analyse de H. Bianchi dans « Le Moi et le temps » (1987).

Un deuil inexécuté peut ainsi apporter des éléments de compréhension à des difficultés relationnelles ou à des passages à l'acte compulsifs. « Les destins dominés par une attitude profondément masochiste peuvent être compris comme le résultat d'efforts vers la réalisation, la mise en acte, à défaut de mise en représentation, d'affects pénibles non dissipés ». Certaines manifestations perverses : « besoin compulsif de faire souffrir l'autre sans rien éprouver soi-même » ou à un degré moindre, multiplication d'attachements et de détachements sans raison apparente et sans éprouver la moindre peine peuvent, elles aussi, exprimer « un double besoin de passer de la passivité d'une séparation subie à l'activité d'une rupture provoquée et de se venger de l'autre par déplacement ».[95] L'ensemble de ces comportements marqués par la compulsion de répétition peut toutefois être analysé de manière positive comme des tentatives répétées d'effectuer, enfin, le travail du deuil. « N'ayant pu en son temps accepter la perte de l'objet d'amour, il répète avec d'autres objets la même situation, la même relation, le même type d'investissement. (...) Il essaye de faire exister ce nouvel autre et s'emploie en même temps à en accepter la perte ».[96] La rencontre avec un objet suffisamment disponible et capable de résister à ce type d'attaque — dans un cadre thérapeutique par exemple — peut permettre d'échapper au cercle infernal de la répétition.

2.2 Le temps de la dépression

Cette deuxième étape du deuil, accessible lorsque la réalité de la perte a pu être prise en compte, se caractérise par des signes extérieurs d'abattement, d'inhibition — ralentissement des activités, perte de l'élan vital, repli sur sa douleur et ses souvenirs — ne permettant pas spontanément de réaliser qu'il s'agit intérieurement d'une phase dynamique de détachement, exigeant du sujet d'importants efforts de gestion de ses énergies et de réaménagement de son monde interne. L'enchaînement des processus psychiques en jeu mérite d'être rappelé avant de passer à une analyse plus précise de chaque étape.

La disparition de l'objet extérieur investi entraîne d'abord la libération de l'énergie pulsionnelle attachée à cet objet. Les composantes libidinales et agressives précédemment liées dans une relation d'objet nécessairement ambivalente se trouvent désintriquées et flottent alors à la recherche d'un nouveau support contenant. Celui-ci est trouvé dans un mouvement régressif de retour de l'énergie sur soi et de surinvestissement de l'objet interne correspondant à l'objet externe perdu. Nous verrons ultérieurement en quoi la différenciation plus ou moins importante de l'objet interne et du Moi conditionne la suite du travail du deuil et explique que l'on puisse parler, dans certains cas, de retour de l'énergie sur le Moi plutôt que sur l'objet interne. Le surinvestissement permet ensuite un désinvestissement analytique de l'objet : travail lent et progressif, laissant le temps de traiter les énergies libérées, les sentiments d'abandon et de culpabilité qu'elles induisent et de construire une trace stable de l'objet perdu.

La complexité des processus à l'oeuvre dans cette phase de dépression mobilise

[95] Extraits rappelés par M. Hanus, op. cit., p 150.

[96] G. Guérin, conclusion de l'ouvrage de G. Raimbault, L'enfant et la mort.

largement le sujet, et le confronte à de nombreuses turbulences parfois difficilement gérables et pouvant être à l'origine de nouveaux blocages du deuil.

2.2.1 Libération et désintrication de l'énergie pulsionnelle.

Le deuil peut être décrit — en particulier dans la phase de dépression — comme un moment de mise à jour de l'ambivalence de toutes nos relations d'objet. Ambivalence dont on peut souligner avec D. Lagache (1938 a et b) la double dimension : ambivalence entre amour et haine, et ambivalence entre similarité et altérité. La perte d'un objet d'amour en réactivant les vécus de pertes originaires confronte, en effet, le sujet, aux traces d'une période de totale dépendance à un objet encore non clairement différencié, et à la fois tout bon et tout mauvais, source de plaisir et garant de la satisfaction des besoins, tout autant que persécuteur, car manquant et se dévoilant progressivement irrémédiablement autre.

La libération et la désintrication de ce double investissement de l'objet se manifestent cliniquement dans les nombreux comportements agressifs propres à la période de deuil, agressivité contre le défunt, contre soi ou contre l'entourage. Elles sous-tendent naturellement des sentiments de culpabilité mais apparaissent aussi dans les mouvements d'idéalisation et dans les innombrables passages d'une tendance à l'autre.

M. Klein (1967) illustre cette problématique[97] en évoquant le cas d'un jeune homme réagissant d'abord à la perte de sa mère par de violents mouvements de haine et l'évocation des seuls aspects persécuteurs de l'objet perdu et détesté, et cheminant progressivement vers une douleur et un désespoir intenses liés à l'amour fou pour ce même objet. Notons avec cet exemple que si la désintrication pulsionnelle est source de difficultés pour l'endeuillé, car à l'origine de sentiments de culpabilité à cause de la mise à jour d'une ambivalence antérieurement ignorée ou minimisée, elle peut également être utilisée de manière défensive. La haine, c'est à dire la reconnaissance initiale du seul lien agressif à l'objet perdu, protège d'abord contre la douleur et le désespoir et ne sera lâchée que lorsque le sujet se sentira capable de supporter de tels sentiments. Inversement, les mouvements d'idéalisation en écartant les composantes agressives de la relation antérieure sont d'abord un mouvement défensif contre le retour de cette agressivité et des sentiments de culpabilité.

Les travaux anthropologiques fournissent, avec les conduites de rejet,[98] d'autres exemples de la mise à jour de l'ambivalence, de la désintrication des pulsions et des tentatives culturelles de maintenir extérieurement lié ce qui ne l'est plus intérieurement.

2.2.2 Surinvestissement de l'objet interne.

L'intensité de l'ambivalence mise à jour au travers des réactions d'agressivité ou

[97] M. Klein, op. cit., p 364.

[98] Voir à ce propos les travaux de L.V. Thomas, « Rites de mort. Pour la paix des vivants » (1985) : agression portée sur le corps du défunt visant à empêcher le retour et la vengeance du mort, sentiments de craintes (de contamination par exemple) et conduites d'évitement à l'égard de la dépouille.

d'idéalisation apporte secondairement des indices sur la nature de la relation objectale rompue, nature conditionnant ensuite les modalités de surinvestissement de l'objet interne. Ainsi, si le deuil suppose toujours désintrication pulsionnelle et régression de l'énergie libérée, ces processus prendront des formes très différentes selon les caractéristiques de la relation antérieure, et en particulier selon la qualité de la différenciation sujet/objet et l'intensité de l'ambivalence entre pulsions libidinales et agressives. Ces deux critères vont nous conduirent à envisager certaines possibilités de blocage du travail du deuil et à approfondir, par comparaison avec les évolutions pathologiques, la compréhension d'un deuil « normal ».

Comme le rappelle J. Guillaumin (1996), la problématique du deuil sollicite directement « la question capitale de l'élaboration des limites du dehors et du dedans ».[99] Même si l'on sait qu'il existe toujours des éléments de non-différenciation entre le sujet et l'objet, la réussite du travail du deuil est largement conditionnée par le dépassement de la phase pré-objectale et par l'accès à une distanciation bipolaire, permettant au sujet, en tant que personne différenciée de son environnement d'entrer en relation avec des objets perçus comme autonomes.

Le blocage caractéristique de deuil qu'est la mélancolie est directement lié à cette problématique de non-différenciation sujet/objet. La relation d'objet psychotique rompue est vécue comme « une atteinte de la sphère d'appartenance personnelle » ou comme une attaque du « vaste domaine du mien »[100], d'où un travail de renoncement impossible puisqu'il équivaudrait à l'arrachement de ce qui n'a pas été reconnu comme séparé du Moi.

« L'endeuillé banal sait qui, quelle personne, il a réellement perdue dans le monde extérieur ou quel objet d'investissement il a cessé de pouvoir aimer (...) Il ne se hait pas lui-même, il se distingue de l'objet. Le mélancolique ne sait pas vraiment ce qu'il a perdu, il éprouve une perte concernant son Moi... »[101]

D'une façon similaire, toute relation prégénitale à un objet garant de la satisfaction des besoins du sujet induira un travail du deuil compliqué. Si l'objet perdu « était l'objet vital, indispensable à la satisfaction de ses besoins, un Moi auxiliaire, il y a lieu de craindre que la réponse à la question "l'endeuillé veut-il rester en vie ?" ne soit pas franchement positive ».[102] D'une manière moins excessive, toute rupture d'une relation fortement marquée par un choix d'objet de type narcissique, par une grande confusion de l'investissement auto-érotique et de l'investissement de l'objet réel, intensifiera la douleur liée à la perte, complexifiera le travail de détachement et les possibilités du réinvestissement.

La deuxième caractéristique des relations objectales conditionnant les possibilités de

99 J. Guillaumin, op. cit., p 333.

100 D. Lagache, Deuil maniaque, p 242 (1938 a).

101 J. Guillaumin, op. cit., p 83.

102 M. Hanus, op. cit., p 131.

réalisation du travail du deuil est étroitement liée à la problématique confusion/différenciation de l'objet. On sait, en effet, que la non-différenciation témoigne d'une relation d'extrême dépendance ne laissant pas d'espace de jeu entre le sujet et l'objet, extrême dépendance supposant à la fois de fortes composantes libidinales et de violentes composantes agressives, mais supposant aussi la liaison, la maîtrise de l'agressivité par l'érotique dans une très étroite intrication fusionnelle. La violence de l'ambivalence, propre à une mauvaise différenciation sujet/objet est donc le deuxième facteur compliquant le travail du deuil puisqu'elle rend la gestion de l'agressivité et par conséquent, celle du sentiment de culpabilité, extrêmement difficile.

Ce deuxième facteur est à l'origine de différentes modalités de blocage du deuil, qui apparaissent comme autant de défenses mortifères pour le sujet, mais aussi comme l'évitement de l'éclatement sous l'intensité des mouvements agressifs ou l'effondrement lié à l'absence de support pour les composantes libidinales.

Ainsi, l'enfermement dans l'idéalisation de l'objet est à comprendre — lorsqu'elle ne se contente pas d'être une phase de passage classique induite par le manque et la mise à jour des gratifications qu'apportait le bon objet perdu au Moi, phase nécessaire pour garder une trace de l'objet — comme l'impossible prise en compte de l'agressivité. Reconnaître et se souvenir des mauvais côtés de l'objet, des frustrations dont il était à l'origine, c'est à dire admettre l'ambivalence de la relation antérieure est trop culpabilisant pour être tolérable. Le sujet à alors recours à un clivage des représentations contradictoires et inconciliables de l'objet perdu, clivage lui permettant de séparer et de maintenir à l'écart la partie gênante de cet objet. Comme le rappelle J. Bergeret (1987), ce clivage objectal est « loin du clivage portant sur la topique du Moi et tendant à réaliser un véritable dédoublement du Moi. Il représente au contraire, tout en constituant incontestablement une étape évolutive vers le clivage du Moi, (...) une défense efficace contre un tel dédoublement ».[103] Il implique cependant une régression du fonctionnement psychique par abandon de la représentation globale de l'objet et ne constitue pas une solution pour la gestion de l'agressivité : l'effort de mise à distance du bon et du mauvais objet ne faisant au contraire que renforcer l'ambivalence.

Ce blocage correspond à la localisation utopique de l'objet du deuil décrite par J. Guillaumin (1996), dans laquelle « l'idéalisation tient, d'une façon ou d'une autre, la place centrale et parvient à résister durablement aux renversements et aux retournements pulsionnels soudains ».[104] L'auteur voit dans cette échappatoire au traumatisme de la perte, la construction d'une forme « d'anaclitisme interne à valeur d'auto-addiction ». La dépression peut être évitée, et le sujet peut même nager dans une certaine euphorie liée à la mise à l'écart de toute faiblesse le concernant lui ou l'objet. Toutefois, celui-ci réduit au seul bon objet partiel, n'a aucune raison d'être abandonné. Le travail du deuil est donc suspendu et le sujet condamné, pour maintenir l'idéalisation, à trouver des voies de décharge de l'agressivité méconnue.

L'investissement dichotomique du monde est une solution : les objets sont placés et

[103] J. Bergeret, La dépression et les états limites, p 111.

[104] J. Guillaumin, op. cit., p 136.

investis comme tout bon ou tout mauvais. L'agressivité, la colère et le mépris, ne pouvant s'adresser à l'objet perdu, sont dirigés sur d'autres objets. Au clivage objectal interne s'associe donc un clivage du rapport à l'environnement. Cette solution permet non seulement d'évacuer une part d'agressivité, mais également de gérer, d'une certaine façon, les composantes libidinales en mal d'objet, en entretenant et en valorisant la croyance que la solitude est positive puisqu'elle permet au Moi de ne pas risquer de nouveaux abandons. L'investissement dichotomique du monde extérieur ne suffit toutefois pas à décharger l'ensemble des composantes agressives, et le sujet devra recourir à d'autres mécanismes de contention. Le refoulement de l'agressivité permettant sa dénégation au niveau secondaire peut en être une forme, mais en alimentant les sentiments inconscients de culpabilité, il favorise les retournements de l'agressivité contre soi.[105] Le clivage du Moi est une autre solution permettant à la fois le déni et l'acceptation de la perte, le déni et l'acceptation des pulsions agressives.

L'enchaînement que je viens de décrire : violence de l'ambivalence, accroissement des difficultés de gestion de l'agressivité, augmentation des sentiments de culpabilité, peut conduire à un enfermement masochiste dans la dépression. La diminution de l'élan vital et la restriction des possibilités de satisfaction peuvent, en effet, être comprises comme un fonctionnement expiatoire.

J. Haynal (1987) évoque ce blocage en décrivant « la relation d'objet nostalgique ». Cette relation « suppose un objet idéalisé conçu comme très lointain, inatteignable », inaccessibilité à l'origine d'une grande souffrance pour le sujet. Cette souffrance témoigne toutefois du maintien d'une relation avec l'objet et va donc être secondairement érotisée parce qu'elle permet d'échapper au risque beaucoup plus important de la reconnaissance de la perte. « Ainsi, le sujet tient à sa nostalgie, qui crée et maintient le lien avec l'objet idéalisé ».[106] J. Haynal souligne la valeur défensive de cette forme de dépression contre des troubles plus graves comme la dépersonnalisation. Le deuil hystérique est une forme de cet enfermement dans une relation nostalgique.

Le sujet « pense à son mort, il ne pense même qu'à cela. Mais au lieu de se souvenir pour se séparer du défunt, pour reconnaître à chacune des évocations du passé qu'il n'est plus et qu'il faut s'en défaire ; il se souvient pour continuer, pour en retenir une relation intérieure avec lui .. ».[107]

Le comportement de certains enfants se complaisant « à imaginer le disparu dans ses actions quotidiennes (...) s'en faisant un compagnon secret »[108] est une autre forme de maintien de la relation, forme pouvant être une étape vers une intériorisation suffisamment forte pour permettre le détachement.

[105] D'où les comportements préjudiciables à soi-même que l'endeuillé s'afflige ou les complications somatiques du deuil décrites par M. Hanus, op. cit., p 101 et p 231.

[106] J. Haynal, op. cit., p 104.

[107] M. Hanus, op. cit., p 194.

[108] G. Raimbault, op. cit., p 212.

Le degré de complexité du deuil en fonction de la nature de la relation objectale peut finalement être décrit de manière synthétique en s'intéressant aux modalités de retour de l'énergie déliée vers le sujet et en utilisant le schéma proposé par J. Guillaumin dans « l'Objet »[109] (1996).

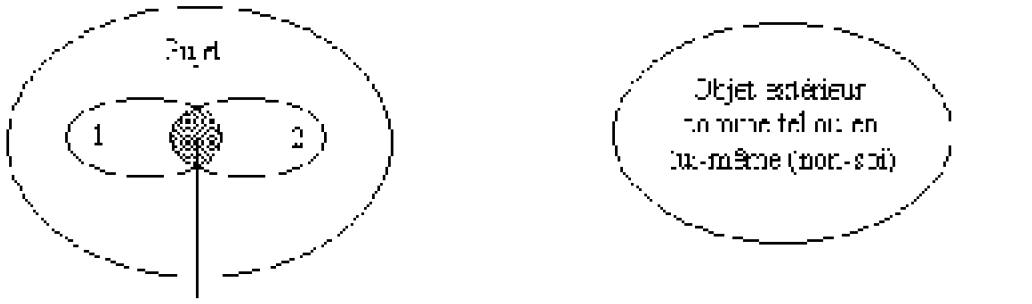

zone de recouvrement, d'ombre entre les représentations au dedans (du soi)

1 : représentation du soi comme tel (ou intérieur)
2 : représentation dans le soi de l'objet extérieur

La zone de recouvrement entre la représentation du soi et l'objet interne existe toujours et correspond à la zone de non-différenciation déjà évoquée. L'importance de cette zone varie, cependant, d'un recouvrement relativement faible témoignant d'une bonne représentation sujet/objet, c'est à dire d'une relation objectale génitale, à un recouvrement très important, témoignant d'une relation prégénitale à un objet non clairement différencié.

L'énergie pulsionnelle libérée par la disparition de l'objet extérieur fait retour. Elle est investie intérieurement de manière fort différente, selon le degré de différenciation entre représentation de soi et objet interne.

Si dans tous les cas, le Moi s'identifie à l'objet perdu, dans le cas d'une relation d'objet génitale cette identification, ou ce surinvestissement de l'objet interne, n'est que la condition pour permettre le travail de détachement. Elle laisse le temps d'admettre intérieurement la disparition et le sujet va cheminer progressivement, par le désinvestissement analytique vers une redifférenciation de la représentation du Moi et de l'objet interne.

Au contraire, dans les cas d'une relation prégénitale, l'identification n'est pas temporaire, elle ne vient que témoigner intérieurement de la confusion qui existait entre le sujet et l'objet externe. L'énergie pulsionnelle libérée fait retour sur un « inextricable complexus nucléaire du Moi et de l'Autre, passionnément dénégateur de la réalité de la différence ». Dans cette deuxième situation, le Moi reste prisonnier de l'objet interne auquel il consacre la plus grande part de son énergie : il s'agit des « issues mutilantes ou négatives à l'égard au processus de vie » décrites par J. Guillaumin dans les cas de raté du deuil ; issues ne pouvant être évitées que

« si le travail psychique spontané ou, sa reprise dans l'analyse — ou dans un autre cadre thérapeutique — parviennent à faire pénétrer dans la psyché la première et fondamentale topique que constitue la distinction suffisante (...) entre

[109] p 164.

l'investissement auto-érotique et l'investissement de l'objet réel — comme extérieur — par la libido (dite alors justement objectale) »[110].

2.2.3 Désinvestissement analytique.

Le retour de l'énergie libérée sur le sujet, l'investissement de l'objet interne et le désinvestissement très progressif de cet objet ont plusieurs fonctions :

Ils permettent en premier lieu de contenir les diverses tendances pulsionnelles privées de support externe et de leur éviter une dérive hasardeuse.

Ils permettent en second lieu une survie provisoire de l'être aimé à l'intérieur de nous. Cette temporisation du travail du deuil et son échelonnement sur une période suffisamment longue évitent une rupture totale, laissent le temps d'élaborer la perte et ses effets, sans être submergé par l'énergie libérée.

Le travail d'acceptation du principe de réalité amorcé lors de l'étape du choc se poursuit ainsi dans la phase dépressive, faisant passer d'une acceptation de la réalité de la perte externe compensée par un renforcement de la relation intériorisée avec l'objet perdu, à une acceptation du désinvestissement de l'objet interne, laissant place à de nouveaux investissements. La lutte initiale entre acceptation et refus, aboutissant à l'inclinaison du principe de plaisir devant le principe de réalité en fin de période de choc, n'a donc pas permis de rompre les liens qui nous attachaient à l'être aimé, ceux-ci étaient conservés car reportés sur le représentant interne de l'objet perdu. Ces liens ne pourront céder qu'au terme d'un second travail d'acceptation de la réalité : réalité interne, cette fois, prenant en compte les réaménagements psychiques induits par la disparition.

« Pour ce qui est du deuil, un laps de temps est nécessaire pour exécuter dans ses moindres détails l'ordre imposé par l'épreuve de la réalité ... Chacun des souvenirs et des espoirs qui attachent la libido à l'objet est amené à la lumière et surinvesti, après quoi s'accomplit à son égard le détachement de la libido. »[111]

Si l'acceptation de l'épreuve de réalité de la période de choc est une étape indispensable pour ne pas se détourner de la réalité, le travail analytique d'épreuve de réalité mené dans un second temps est une deuxième étape elle aussi indispensable, car garante du dépassement d'un stade d'incorporation de l'objet, totalement paralysant pour le Moi.

Le désinvestissement analytique permet enfin d'échelonner le traitement des énergies libérées et notamment de l'énergie agressive évitant ainsi une trop forte pression des sentiments de culpabilité. Cet échelonnement est d'autant plus nécessaire que la libération des composantes agressives par désintrication pulsionnelle et la gestion de cette agressivité sont deux sources de douleurs particulièrement vives pour le sujet. M. Hanus (1994) le montre à plusieurs reprises dans son ouvrage en soulignant que la violence des affects accompagnant un deuil est « plus liée à l'intensité de la composante hostile qu'à l'importance de la composante affectueuse ».[112] Une telle remarque est

[110] ***J. Guillaumin, op. cit., p 42.***

[111] ***S. Freud, Métapsychologie (1917), Gallimard, cité par M. Klein (1939).***

[112] M. Hanus, op. cit., p 148.

facilement compréhensible si l'on se rappelle les processus en jeu. L'ambivalence permet à la composante érotique de lier la composante agressive et nous conduit plus ou moins profondément à ignorer nos pulsions agressives, mais la disparition de l'objet en rompant cet équilibre, les laisse au contraire émerger brutalement. La crainte d'avoir détruit l'objet, d'être à l'origine de sa perte, ne peut alors être évitée et alimente nos sentiments de culpabilité. Plus ou moins contenue, au niveau des processus secondaires, cette crainte s'ancre plus profondément sur une réactivation de nos illusions de toute-puissance et particulièrement de la toute-puissance de notre agressivité. « Dans l'inconscient, la mort n'est jamais naturelle et nous nous en considérons toujours comme responsable. (...) L'objet n'est plus là pour nous rassurer de sa bonté, il nous faut pouvoir compter sur la solidité de nos bons objets internes ».[113]

L'une des conditions du deuil, rappelée par G. Guérin[114] (1975) va donc être de « pouvoir se désidentifier de la cause de la mort » — nous verrons ultérieurement ce que cela suppose tant sur le plan des conditions maturatives du Moi, qu'environnementales.

Cette désidentification permet de reconstruire un objet intérieur rassurant, au sens où l'a développé M. Klein (1939). En effet, chaque perte, même si elle concerne une relation objectale mature, réactive des angoisses liées aux pertes des premiers objets de dépendance. Elle conduit donc à réélaborer la position dépressive. La perte extérieure est vécue intérieurement comme une menace d'effondrement et de déchéance : effondrement lié à la perte des bons objets protecteurs indispensables à l'équilibre, déchéance liée à la culpabilité de ne pas avoir su les protéger et les conserver. Ainsi, l'agressivité mise à jour par une perte est non seulement liée à l'objet réel perdu à l'instant présent, mais porte également le poids de l'ensemble des sentiments et fantasmes agressifs à l'égard de tous les objets antérieurs de dépendance.[115] A cette énergie agressive libérée viennent de plus s'ajouter des sentiments de colère, voire de rage contre l'objet qui abandonne. Ce qui est vécu comme une agression entraîne une réaction de défense : il faut contre-attaquer celui qui est source de douleur et ces sentiments d'hostilité viennent à leur tour intensifier la culpabilité.

La gestion de l'agressivité — quelle que soit son origine — prendra des formes diverses permettant une poursuite normale du travail du deuil ou écrasant, au contraire, le sujet sous la charge d'une culpabilité ne pouvant que bloquer le travail élaboratif. Notons toutefois que si les différentes stratégies défensives entre les composantes agressives peuvent permettre de réduire la charge de culpabilité, seule la prise en compte — d'une part au moins — de l'agressivité, c'est à dire la reconnaissance après coup de notre inévitable ambivalence relationnelle conduira à une effective poursuite du travail du deuil. Contrairement aux premières affirmations de S. Freud, l'ambivalence n'est donc pas un facteur induisant un deuil pathologique, mais une réalité inévitable et que le Surmoi va

[113] M. Hanus, op. cit., p 123.

[114] G. Guérin, op. cit. p 203.

[115] M. Klein développe en particulier l'idée de sentiment de triomphe sur laquelle nous reviendrons grâce à l'analyse du parcours de M. Otavalo (Chapitre VI, § 6).

devoir assumer.

La compréhension des réactions du Surmoi nécessite toutefois de prendre en compte, tout comme pour les modalités du retour de l'énergie libérée et de surinvestissement de l'objet interne, la qualité de la différenciation entre la représentation interne du Moi et l'objet interne.

Si la zone de recouvrement est faible, l'agressivité pourra progressivement se diriger contre l'objet interne différencié du Moi et contribuera, en prenant en compte le fait que l'objet perdu n'était pas entièrement satisfaisant, au désinvestissement de celui-ci.

En revanche, lorsque la zone de recouvrement est très importante, et suppose donc une relation antérieure alliant un fort amour et une forte idée de persécution, l'agressivité dirigée contre l'objet perdu va faire retour sur un objet interne confondu avec le Moi et susciter une forte réaction du Surmoi incapable de tolérer une telle violence, d'où les auto-accusations, les reproches obsédants, propres à la mélancolie par exemple.

Dans le premier cas, une ambivalence peu intense associée à une relation objectale antérieure génitale, ne suscite pas une trop forte pression morale du Surmoi, et permet au Moi de se libérer et de renoncer à l'objet sans plier sous le poids de la culpabilité. Dans le second cas, « le Surmoi s'acharne contre le Moi identifié à l'objet d'amour perdu ».[116]

2.3 Le temps de rétablissement.

2.3.1 Constitution d'une trace stable.

La période de rétablissement ou de sortie du deuil se caractérise par la disparition des signes cliniques de dépression, lassitude, inhibition, renfermement sur soi-même et la réapparition progressive de l'envie de vivre. Le sujet « retrouve de l'énergie, de l'allant, du goût à vivre, bientôt il fera des projets, il se sent redevenir libre ».[117] Cette liberté de désirer et de réinvestir est le signe d'une transformation interne, d'un long travail d'élaboration pour construire une nouvelle relation avec l'objet interne correspondant à l'être aimé perdu. La nature de cette nouvelle relation, et par conséquent la nature de la trace laissée par l'absent, détermine la qualité du travail effectué et la possibilité de sortir du deuil. On voit en fait apparaître ici deux critères de réussite du travail du deuil :

.

la possibilité de conduire à son terme le processus d'intériorisation de l'objet perdu, c'est à dire de dépasser le stade nécessaire de recouvrement du Moi et de l'objet, pour aboutir à une trace clairement différenciée et localisée, n'envahissant pas tout l'espace du Moi et laissant par conséquent la possibilité de reconstruire de nouveaux liens et de nouveaux objets internes.[118]

.

la possibilité de gérer les sentiments de culpabilité — deuxième problématique centrale

[116] D. Lagache, op. cit., p 240.

[117] M. Hanus, op. cit., p 112.

de la période de dépression — c'est à dire d'aboutir à une trace témoignant de la relation ambivalente à l'objet perdu.

Ces deux critères correspondent bien à l'idée souvent développée et essentielle pour comprendre la période de rétablissement, de liberté et de délivrance. L'accent est mis selon les auteurs davantage sur le processus de libération au sens de différenciation du Moi et de l'objet intériorisé ou davantage sur le processus de libération au sens de gestion de la culpabilité.

Y. Tisseron (1986) insiste, par exemple, tout particulièrement sur la nécessité de ne pas nier le vide laissé par la perte sans pour autant laisser la trace monopoliser l'attention du sujet. « Le Moi endeuillé garde captif l'objet perdu qui devient un hôte indispensable jusqu'à ce que puisse enfin, se produire entre les deux une séparation qui viendra ponctuer l'espace d'un souvenir ».[119] Ce premier critère correspond à l'un des sens figuratifs du verbe « se libérer », celui de se rendre libre de toute occupation, c'est à dire disponible pour se consacrer à autre chose. On retrouve ici une autre représentation de l'idée d'espace dégagé évoqué précédemment, ce qui occupait ou préoccupait pouvant être mis de côté ou en attente.

D. Lagache (1938 a) et A. Comte-Sponville (1989) s'attachent quant à eux plus directement à la qualité d'une trace conforme à l'objet réel, c'est à dire ni trop idéalisée ni trop « décriée », autorisant une mémoire souple, sans crainte de retour des pulsions agressives sous forme d'une culpabilité paralysante. Faire un deuil « c'est pouvoir parler avec humour, tristesse de celui qui est mort, sans crainte, se sentir autoriser à penser ce que l'on pense ».[120] Les références aux apports anthropologiques sur les cérémonies finales de deuil, « véritables saturnales » pendant lesquelles les survivants se libèrent des tabous imposés par le deuil et laissent cours à l'expression de leurs pulsions instinctives, dans un temps de suspension de la pression des instances morales, témoignent bien de l'importance accordée par D. Lagache à la question de la culpabilité dans ce moment où « le survivant s'affranchit des liens qui l'unissaient au mort ».[121] Le rituel des deuxièmes funérailles « sous le signe de la naissance et des retrouvailles » peut être compris comme témoignant symboliquement de la naissance de l'objet interne global et ambivalent et des retrouvailles tout autant avec la société qu'avec le désir et le droit d'investir à nouveau.

L'idée de libération, tant sur le plan de la différenciation que de la gestion de la

[118] L'article « Perdre de vue » de J. B. Pontalis développe et illustre cliniquement cette problématique de la trace en tout ou rien et ses effets dévastateurs, quel que soit le versant de l'excès. On y découvre le drame d'un jeune patient à la recherche d'indices de sa mère effacée (« effacée dans le réel, sans mémorial, sans la moindre trace, et en lui effacée car aucune image ne vient à son secours » p 298). On y découvre aussi la souffrance de Marthe, patiente au contraire possédée par l'image d'une mère suicidaire, alcoolique (« une seule vision l'occupait, fixe, une seule passion, immobile, éternisée » p 292).

[119] Y. Tisseron, Du deuil à la réparation. Anna O. restituée à Bertha Pappenheim, p 117.

[120] A. Comte-Sponville, op. cit., p 81.

[121] D. Lagache, op. cit., p 241.

culpabilité, est également développée par D. Lagache avec l'utilisation des substantifs « affranchissement », « dégagement » et « liquidation ». La polysémie de ces trois termes permet de multiples associations et représentations imagées du travail effectué. On pense bien sûr à l'affranchissement de l'esclave, ou du serf, changement de statut que l'on peut mettre en parallèle avec la liberté retrouvée par le Moi après avoir été , le temps de la dépression, pris sous l'ombre de l'objet, c'est à dire réduit à ne vivre que pour et par lui. L'affranchissement ouvre la possibilité d'oeuvrer pour soi, et non plus dans une relation de service, d'obéissance et de soumission à un « dominant ». La définition figurative de l'affranchissement, émancipation, libération de tout ce qui gène, en particulier des règles morales et de la tradition est également parlante puisqu'elle renvoie à la problématique de la gestion de la culpabilité et aux rapports du Moi avec les exigences du Surmoi.

Le dégagement peut lui aussi être associé à l'idée d'un espace libre et à l'idée de liberté par rapport aux engagements contractés et à la parole donnée. Mais il évoque également la délivrance dans l'acception obstétricale du terme.

L'utilisation du mot liquidation reprend la même idée de fin de processus par allusion à la définition comptable : « arrêter, régler, faire le solde de tout compte » ou à la définition familière : « se débarrasser, en finir avec ». Mais elle correspond sans doute davantage à un point de vue économique du travail du deuil. La liquidation est, en effet, d'abord une opération juridique ; celle de rendre liquide un bien, c'est à dire de transformer en argent un bien matériel pour pouvoir en partager la somme. Ce passage est une des particularités de la liquidation des investissements affectifs, investissements qui ne restent pas liés à la forme des objets perdus, mais vont pouvoir être liés autrement, prendre une autre forme.

La double libération décrite précédemment aboutit finalement à la constitution d'une trace que je qualifierai d'« efficace », dans la mesure où elle assure, du point de vue dynamique, une grande liberté d'action au Moi et un bon étayage à ses mouvements libidinaux et, du point de vue économique, une bonne récupération et disponibilité des énergies.

Le premier critère d'efficacité est la stabilité de la trace, au sens où elle doit être durable dans le temps malgré l'absence d'éléments de réalité permettant de « rafraîchir » l'empreinte par de nouveaux messages sensori-moteurs. Le travail de remémoration de la phase de dépression peut être compris, dans cette perspective, comme un effort répété pour garder l'objet tant que la trace n'est pas encore suffisamment marquée. Avant de lâcher l'objet, avant de défaire les liens qui nous unissent à lui, il faut d'abord les renforcer, garantir une impression, un marquage suffisamment fort pour pouvoir se fier à son souvenir, tout en continuant à vivre, c'est à dire à investir de nouveau. L'objet ne peut être lâché que si l'on est sûr de pouvoir continuer à se le représenter. Le surinvestissement analytique des différents liens et souvenirs attachés à l'objet et le désinvestissement très progressif de celui-ci garantissent donc l'élaboration d'une trace durable en l'absence d'étayage sensoriel. On sait que cette réactivation des représentations internes passe par des voies variées, allant du repli sur soi — les endeuillés retrouvent leur disparu au cours de rêveries, de conversations — au partage et à l'échange de souvenirs avec un environnement étayant. L'importance de la possibilité de s'appuyer sur d'autres semblables pour favoriser ce travail de remémoration, « ce

renforcement libidinal des représentations et figurations de l'objet perdu » apparaît nettement dans le besoin d'évocation des souvenirs : « on raconte et on se fait raconter ».

L'aboutissement du travail du deuil permet toutefois le renoncement progressif à l'activité mentale de mémorisation au profit de l'intériorisation de la représentation du disparu.[122]

Un deuxième critère d'efficacité de la trace correspond à sa capacité à « réintriquer les pulsions agressives et érotiques ». Si le deuil a permis de reconnaître l'ambivalence des rapports à l'objet perdu, de se souvenir d'un objet réel total, il sera possible de vivre en paix avec le disparu, et même de s'en faire un allié, un soutien.

Cette particularité de l'aboutissement du travail du deuil est bien mise en évidence par les travaux anthropologiques. Lors de la levée du deuil, « le défunt est réintégré sereinement dans l'imaginaire collectif (...). La vie reprend ses droits, confortée par l'efficacité attribuée à l'âme du disparu ou au rayonnement de son souvenir ». Le devenir du mort est réglé en « assignant au défunt un lieu et, si possible, des rôles pour le groupe ».[123] D. Lagache (1938 b) s'appuie sur de tels constats pour expliquer les processus en cours au plan pulsionnel. Si « après avoir été un démon dangereux et malfaisant, le mort devient un ancien bienveillant et protecteur », c'est parce qu'après une période « caractérisée par la désintrication des pulsions »,[124] l'aboutissement du deuil permet de réintégrer les deux types de pulsions dans une trace témoin de l'ambivalence de la relation antérieure.

On voit ici toute la différence entre un deuil mené à son terme, dans lequel l'objet perdu peut devenir un modèle, et un deuil suspendu dans la phase de désintrication pulsionnelle et laissant place aux formes terrorisantes des morts : revenants, vampires...

Notons toutefois que la réintrication pulsionnelle dans une trace globalement positive et étayante pour le sujet, suppose que l'objet avait été vécu, avant sa disparition, comme suffisamment bon et que les traces mnésiques liées au bon objet partiel sont suffisamment prégnantes pour marquer positivement la trace globale. D'où la difficulté de faire le deuil d'un objet qui a été avant tout un objet persécuteur et pour lequel les traces mnésiques rappellent essentiellement le mauvais objet. Le caractère globalement positif ou négatif de la trace de l'objet perdu est d'autant plus important qu'il conditionne les

[122] J. Guillaumin propose une description particulièrement évocatrice de la réussite de ce travail de « marquage » dans son ouvrage « L'Objet », en présentant dans le cadre de son analyse topique du deuil, les localisations eutopiques de ce processus. Voir en particulier les pages 134 et 141 : « Ce qui était en quelque sorte « en relief » dans la réalité perceptive externe et répondait à l'épreuve de réalité sensori-motrice, fait bien défaut, ou ne peut retenir le même investissement de la part du sujet (...). Mais, dans le Moi du sujet, demeure l'empreinte « en creux » intéro et proprioceptive des traces d'excitation par l'ancien objet investi. C'est le destin de ce « creux », double et forme sensible de la présence d'une absence qui fait toute l'affaire. S'il peut être maintenu à l'abri d'une réinvasion compulsive par les traces sensori-motrices extéroceptives, (...) alors il se trouve disponible pour accueillir dans sa matrice de nouveaux messages objectaux qui viendront, (...) se lier à la doublure endopsychique intéroceptive disponible, donnant au nouvel objet la plénitude d'une réalité investie et au dehors et au dedans ». (p 141).

[123] L. V. Thomas, op. cit., p 120.

[124] D. Lagache, Le travail du deuil, p 253.

possibilités de reconstruction du monde interne dans sa globalité. En effet, comme le développe M. Klein (1939), une perte impose non seulement la constitution d'une trace efficace, mais implique aussi un changement remettant en cause la globalité de l'équilibre du monde interne. Chaque perte fragilise les sentiments de sécurité et d'harmonie interne construits dès les premiers jours de la vie et tout au long de l'histoire du sujet par intériorisation de ses bons parents, puis de ses bons objets. Chaque perte réactive les fantasmes de persécution, de désagrégation et oblige une nouvelle intériorisation des bons objets. La trace laissée par un objet vécu comme essentiellement persécuteur, ou l'impossible réintrication des pulsions, nuisent à la reconstruction d'un monde interne harmonieux et paisible puisqu'elles imposent la prise en compte de cet élément perturbateur dans la recherche d'un équilibre global.

La stabilité de la trace dans le temps et sa capacité à dépasser une représentation dichotomique de l'objet perdu permettent finalement comme l'écrit A. Comte-Sponville (1982) « d'avancer, sans trop trébucher, riche d'une mémoire ». Le travail du deuil et la nature de la trace finale peuvent être ainsi compris sur le modèle de l'identification, identification mature, génitale, dans la mesure où elle n'opère pas sur le mode de la reproduction du même, mais par appropriation de certains éléments caractéristiques de l'objet perdu. Ce qui est au départ, intériorisation pour tenter de sauvegarder l'objet et pour se protéger de la perte, devient possibilité de profiter de certaines qualités de l'objet perdu, voire d'investir certains de ses objectifs.

La possibilité d'utiliser les particularités de l'objet perdu peut être décrite d'une autre manière : elle correspond à la capacité du sujet de détacher les fonctions tenues antérieurement par l'objet perdu pour son équilibre, de les conserver ou de les contenir dans la trace et de les prendre en charge lui-même ou d'accepter de les voir assurées par un nouvel objet. Y. Tisseron (1986) développe cette idée en rappelant la différence entre introjection et incorporation telle qu'elle est décrite par N. Abraham et M. Torok[125] (1978). L'introjection permet de placer à l'intérieur du Moi la trace de la relation nouée avec l'objet privilégié. Celui-ci devient ainsi le prototype de relations à venir. L'incorporation est quant à elle une intériorisation de l'objet et de ses fonctions, sans détachement possible ; l'objet perdu reste le seul garant des fonctions qu'il tenait antérieurement. Dans la mesure où il est irremplaçable, où les objets ne sont pas interchangeables, il bloque les possibilités de nouveaux investissements.

2.3.2 Dépassement du deuil et maturation du Moi.

Si le deuil peut être dépassé, par le cheminement sur des voies plus ou moins directes de réinvestissement de la vie, le Moi sortira toutefois de cette épreuve irrémédiablement différent : à la fois marqué par la cicatrice d'une perte que la plus élaborée des traces ne peut effacer, et mûri par une remise au travail de sa position dépressive.

Perdre un objet, quelle que soit la maturité de la relation d'objet, c'est toujours perdre un peu de soi-même :

« tout porte à penser que le désinvestissement de l'objet perdu n'est jamais tout

[125] N. Abraham, M. Torok, L'écorce et le noyau.

à fait complet et qu'il ne peut l'être. Une partie de notre énergie libidinale lui reste à jamais attachée et disparaît donc avec lui. L'attachement même le moins ambivalent à toujours une dimension narcissique. »[126]

Ainsi peut être défendue l'idée qu'un deuil n'est jamais totalement achevé, comme tendrait à le prouver les travaux anthropologiques sur l'importance des rituels de commémoration. Les morts doivent être régulièrement honorés pour garder leur rôle d'alliés et rester gages de prospérité et ce, bien au delà des fêtes de lever du deuil prouvant pourtant une libération par rapport au sentiment de culpabilité.

Un tel inachèvement correspond également au modèle psychanalytique liant tout travail du deuil aux deuils originaires, deuils toujours marqués d'une certaine part d'impossible, dans la mesure où ils sont liés à des relations précoces qui ne peuvent être parfaites et que l'existence physique et psychique de l'individu ne peut passer que par le renoncement à la fusion et la confrontation au manque. Y. Tisseron (1986) développe cette idée en soulignant qu'aucune introjection n'est jamais totale : « toute situation impliquant une rupture laisse toujours subsister une incorporation dont aucun travail du deuil ne peut venir à bout ».[127] La différenciation n'est jamais complète entre l'objet et les fonctions tenues par l'objet. La relation mère-enfant, prototype de toute situation de dépendance et de rupture est « toujours inévitablement perturbée — il reste des incorporations : foyers de répétition pour les nouvelles situations vécues ensuite comme des situations d'abandon. Il y a toujours une part de deuil impossible : réactivée ».[128] L'inachèvement du travail de séparation dans le processus du deuil apparaît en fait comme la logique prolongation d'une différenciation sujet-objet jamais terminée : « travail naturel, toujours repris ou constant, de réalisation de soi et de l'autre ».

Cet inachèvement et cette cicatrice ne s'opposent pas à l'idée du rétablissement d'un Moi solide en fin de travail du deuil. la possibilité d'être confronté à de nouveaux deuils et de les gérer est l'une des preuves de cette solidité retrouvée. Par analogie au modèle physiologique de la cicatrisation ou de la consolidation d'une fracture, on peut même parler d'un renforcement de cette solidité du Moi. Plusieurs auteurs l'envisagent en développant l'idée de maturation du Moi par la réactivation de la phase dépressive et poursuite de l'avancée du « travail de trépas ».

Ainsi, M. Klein (1939) — en proposant l'hypothèse que chaque perte réactive le sentiment que nos bons objets sont détruits, nous oblige à retravailler nos sentiments de persécution, de punition, de dépouillement et nous amène à réinstaller, en parallèle à l'intériorisation de l'objet perdu, nos bons objets précoces — soutient l'idée que le deuil est l'occasion d'une maturation au même titre que la confrontation aux frustrations favorise le développement de l'enfant.[129]

Un deuil mené jusqu'à la phase de rétablissement apparaît donc comme la possibilité d'un « raffermissement de la foi du sujet dans sa propre bonté et dans celle des autres

[126] M. Hanus, op. cit., p 112.

[127] Y. Tisseron, op. cit., p 129.

[128] Idem.

[130] Cette maturation est à lier à l'intériorisation, dans un processus identificatoire, des différentes propriétés et qualités des objets rencontrés et successivement perdus au fil de la vie, propriétés et qualités venant étoffer et diversifier notre fonctionnement moïque. Le deuil est par ailleurs l'occasion d'une consolidation du Moi parce qu'il conduit à une plus grande maturité de notre idéal du Moi, à un nouveau pas vers la compréhension et l'acceptation de nos limites et donc à un rapport à la réalité progressivement moins marqué des traces de notre sentiment de toute-puissance. Tout comme les événements réactivant les désirs OEdipiens conduisent à une nouvelle gestion des fantasmes de castration génitale, les deuils réactivent et affinent notre gestion des vécus de castration narcissique. Chaque deuil nous renvoie ainsi en particulier à la castration narcissique par excellence qu'est notre propre mort ; chaque deuil nous rappelle notre finitude et nous rend plus réaliste. Cette maturation de l'idéal du Moi ne pourra que faciliter l'achèvement du deuil et l'abord des deuils suivants. Accepter sa propre mort future comme destin, permet en effet de penser que le disparu a pu, en un temps, accepter également la sienne.

Une illustration de cette maturité de l'idéal du Moi, de cette acceptation de l'irrémédiable avancée du temps et de la fin de toute chose peut être trouvée dans le cours texte de Freud sur l'éphémère (1915 a). P. Fédida (1976) le résume ainsi :

« Freud n'arrive pas à convaincre ses amis en leur parlant du renouvellement de toute chose pour leur permettre de leur profiter de la beauté de la nature et de ne pas penser seulement que cette beauté allait passer (...) et il en conclut : "ce qui gâte leur jouissance de ce qui est beau doit avoir été une révolte, dans leur pensée, contre le deuil" ».[131]

L'opposition de perception entre Freud et ses amis peut être expliquée par une différence de maturité de leur idéal du Moi : le premier acceptant, semble-t-il, plus aisément l'idée du trépas, gérant plus favorablement la position dépressive ; les seconds restant attachés à un désir d'intemporalité et d'immuabilité des choses.

La capacité d'être heureux au bon moment décrite par D.W. Winnicott (1962 b) n'est pas éloignée d'une telle problématique : elle suppose qu'un certain deuil de la toute-puissance a pu être fait, permettant de profiter des événements sources de plaisir même s'ils ne durent pas toujours. Notons pour terminer cette partie que l'irrémédiable perte d'une part de l'énergie libidinale et le nouveau rappel de la limitation du narcissisme primaire sont deux nouveaux facteurs permettant d'expliquer l'intensité de la douleur accompagnant tout travail du deuil.

[129] « Il semble que tout progrès dans le processus du deuil provient d'un approfondissement de la relation aux objets internes, du bonheur de les retrouver après les avoir perdus (...) , d'une plus grande confiance en eux et d'un plus grand amour pour eux, car il s'est révélé finalement qu'ils étaient bons et secourables. C'est de la même manière qu'un jeune enfant établit peu à peu ses relations aux objets extérieurs : sa confiance affermie ne vient pas seulement de ses expériences agréables, mais aussi de la façon dont il surmonte ses frustrations et ses expériences désagréables conservant cependant ses bons objets internes et externes ». M. Klein, op. cit., p 359.

[130] Ibidem, p 356.

[131] P. Fédida, La grande énigme du deuil. Dépression et mélancolie. Le beau objet, p 1111.

3. Conditions de possibilités du deuil.

Ces rappels théoriques ont mis en lumière un certain nombre de conditions influençant directement le travail du deuil. Je vais maintenant les répertorier. Elles constitueront les repères essentiels pour analyser la difficulté du deuil de l'activité professionnelle.

3.1 Nature de la relation objectale rompue.

Le travail du deuil dépend en premier lieu directement de **la nature de la relation objectale rompue**. L'analyse des réactions psychiques à la perte d'un être aimé montre que cette relation est elle-même largement déterminée par la **maturité du sujet**.

La réussite de l'étape choc-protestation suppose, par exemple, une distinction suffisante du principe de plaisir et du principe de réalité, et une représentation correcte de l'irréversibilité du sens du temps. Le sujet doit se différencier clairement du monde extérieur et avoir renoncé à l'illusion de toute-puissance originelle. Un fonctionnement sous le primat du principe de réalité, c'est à dire la possibilité de percevoir et de représenter ce qui est réel, sans s'en défendre, même si c'est désagréable, est indispensable au travail du deuil. Si le sujet n'a pas atteint ce niveau d'organisation, il s'enfermera dans un fantasme de toute-puissance grâce auquel il pourra remédier à toute sensation de déplaisir et combler tout vide insupportable : la perte n'existera pas pour lui.

L'irréversibilité du temps est elle-même nécessaire, dans le cas du décès d'un objet aimé, pour une maîtrise cognitive correcte du concept de mort, et d'une manière générale, dans le cas de n'importe quelle perte, pour garder la certitude que « le temps ne remonte pas à sa source ».[132] Elle permet au principe de réalité de s'imposer : l'objet est perdu à jamais, d'où la possibilité d'une appropriation de l'événement, d'une représentation de ce qui se passe moins chargée d'incertitudes et de reconstructions imaginaires perturbatrices.

Notons que ces remarques sur l'importance d'un fonctionnement sous le primat du principe de réalité expliquent que le deuil puisse être suspendu ou mis en attente dans le cas de disparition du défunt. Cette disparition ne permet pas au principe de réalité de s'imposer mais conduit à l'oscillation entre l'espoir et le chagrin. Le principe de plaisir peut, dans ces cas particuliers, entretenir le fantasme que le disparu est toujours vivant, qu'il finira par revenir. Aucun élément perceptif ne peut venir le contredire.

L'importance de la présence du cadavre, la difficulté d'engager un travail du deuil lorsqu'il y a disparition ou que les conditions précises du décès ne peuvent être connues peuvent être expliquées par le lien entre éléments matériels et perceptifs et conscience de la réalité de la mort. L. V. Thomas (1985) donne plusieurs exemples du surcroît de difficulté du deuil en l'absence de ces éléments et décrit des tentatives pour y remédier au moins partiellement. Dans les « sociétés archaïques », la pire des mauvaises morts est la mort au loin. Il est aujourd'hui encore jugé capital de rapatrier un mort : « Amnesty international dénonce comme cruauté suprême la liquidation physique de certaines

[132] J. Guillaumin, op. cit., p 159.

victimes en l'absence de toute référence, parce qu'elle constitue un vol de son deuil à la famille. (...) Celui-ci reste bloqué à la phase de déchirement et de refus avec doute sur la réalité de la mort ».[133] Le même sentiment de vol est souvent partagé par les personnes qui ne peuvent assister au décès d'un de leurs proches ou aux rituels funéraires. Y. Tisseron (1986) rappelle ce sentiment chez Anna O. qui n'a pas assisté au décès de son père et qui reproche à son entourage de lui avoir volé son dernier regard et ses dernières paroles. Ce sentiment de vol peut être compris comme un signe de notre illusion de toute-puissance : « Si j'avais été là, j'aurais pu faire quelque chose » et il est bien sûr à lier à la culpabilité qui accompagne toute disparition. Il peut être aussi interprété comme l'impression d'avoir manqué un moment dont l'intensité affective aurait pu faire trace, laissant une empreinte interne suffisamment solide et stable pour faciliter le deuil.

Face à l'absence du cadavre ou à un corps non identifiable, « des parades symboliques pour fonder les rituels sur un lieu substitut »[134] sont souvent développées : statuettes, pierres qui ont touché le mort, ou supports collectifs (tombe du soldat inconnu), autant d'éléments prouvant la nécessité pour l'imaginaire de trouver une butée, un repère perceptif garant de la réalité de la disparition. Je reviendrai sur l'importance des éléments matériels permettant au principe de réalité de s'imposer avec l'analyse des conditions environnementales favorisant le deuil.

En dehors de ces cas particuliers, on sait qu'un fonctionnement sous le primat du principe de réalité est lié à la maturation du sujet. Il s'installe grâce aux soins apportés par un environnement suffisamment bon qui permettent progressivement à l'enfant de supporter l'attente, parce qu'il est confiant dans l'étayage qu'on lui propose. Pour mener à bien ce passage d'un fonctionnement dans et pour le principe de plaisir à un fonctionnement dans le principe de réalité, l'enfant doit avoir pu cheminer par la construction d'un espace neutre, transitionnel, autorisant le suspens temporaire de la tâche contraignante de délimitation du dehors et du dedans. Cet espace est garant pour l'avenir de l'existence d'une aire de repos, de retrouvailles avec l'illusion, sans prendre pour autant le risque du choix de la folie. La solidité de cette aire transitionnelle est capitale puisque les expériences de perte en constituent une attaque frontale exigeant du sujet un jugement de réalité.

La réussite de l'étape de dépression suppose, elle aussi, une bonne démarcation entre le sujet et l'objet, c'est à dire une distinction entre la réalité interne et la réalité externe et la possibilité de disposer d'une zone transitionnelle de mise en suspens de cette distinction. Cette nécessité a été particulièrement soulignée, dans le paragraphe 2.2.1 de ce chapitre, par les propos de D. Lagache (1938 a et b) sur la qualité de la différenciation sujet/objet et par ceux de J. Guillaumin (1996) sur la zone de recouvrement entre la représentation de soi et la représentation de l'objet. Elle pose particulièrement problème dans le cas du deuil d'un être aimé, dans la mesure où elle ne peut être parfaite entre deux êtres humains. D. Lagache en fait l'un des thèmes centraux de ses articles sur le travail du deuil, en insistant sur la méconnaissance de cette réalité inter-humaine tant

[133] L. V. Thomas, op. cit., p 144.

[134] Idem.

dans le discours commun que dans certains courants psychopathologiques alors que c'est pourtant un élément essentiel à « l'intelligence du travail du deuil ». Comprendre que l'être humain ne devient « un Je isolé et fermé qu'à la suite de séparations actives, dans lesquelles il abandonne successivement l'union organique, l'union parasitaire, l'union grégaire »[135] sans toutefois jamais s'en détacher complètement et en gardant la trace du temps de l'indifférenciation, éclaire largement la représentation de la nature des relations objectales, et par conséquent, les modalités de leur rupture. Nous verrons ultérieurement en quoi la problématique d'une zone de non-différenciation peut contribuer à enrichir la réflexion sur la nature de la relation entre le sujet et l'objet-travail.

La réussite de l'étape dépression nécessite, d'autre part, un dépassement des phases trop fortement marquées par une violence de l'ambivalence : phase de dépendance avec ce qu'elle suppose d'amour et de haine ; phase oedipienne où la mort est à la fois crainte et souhaitée et peut donc entraîner une forte culpabilité liée à la croyance d'une responsabilité dans la disparition.

Pour le dire autrement, faire un deuil suppose d'avoir investi l'objet pour ce qu'il est et non pas « comme pourvoyeur de satisfaction au mépris de son existence, de ses qualités, de ses besoins propres, ... »[136] De nombreux auteurs insistent à ce sujet sur la nécessité d'avoir franchi le cap central de la période sadique anale comme première étape déterminante pour la réussite du travail du deuil. J. Guillaumin rappelle par exemple que Freud a vu dans l'analité « l'organisateur défaillant de la pathologie mélancolique et vraisemblablement le garant, dans les cas normaux, de l'issue positive du travail du deuil ».[137]

Ces conditions de maturité peuvent être également décrites comme un âge où les repères identificatoires fondamentaux sont suffisamment bien construits pour permettre au sujet de ne pas se perdre lui-même en perdant l'objet.

La réussite de la phase de rétablissement, c'est-à-dire la réussite de la construction d'une trace de l'objet perdu clairement différenciée du Moi, stable dans le temps, portant les marques de l'ambivalence de la relation antérieure suppose, elle, des capacités de symbolisation élaborées, liées à un bon développement des fonctions de régulation du Moi. Nous retrouvons par conséquent les conditions de maturité déjà décrites comme critères de réussite des deux phases précédentes : bonne différenciation de soi et de l'objet, possibilité de disposer d'une aire transitionnelle associée à la capacité de se fier à la permanence de ses bons objets internes....

La réussite de la phase de rétablissement suppose aussi un Surmoi suffisamment souple pour permettre le dépassement des sentiments de culpabilité et admettre de nouveaux investissements. Elle est, par conséquent, étroitement associée aux conditions de développement psychosexuel, aux mouvements de construction identificatoire et à l'intériorisation des interdits en fonction de l'histoire du sujet.

135 D. Lagache, op. cit., p 257.

136 M. Hanus, op. cit., p 280.

137 J. Guillaumin, op. cit., p 103.

Précisons que ma description de la perte d'un être aimé n'a pas clairement mis à jour les éléments qui parallèlement à la maturité sont importants pour comprendre la nature de la relation à l'objet. Celle-ci ne peut pourtant être envisagée sans prendre en compte la part active et les particularités de l'objet, et le contexte du lien. On sait par exemple, et pour le dire de manière très schématique, que la nature du lien unissant un enfant à sa mère dépend à la fois de sa maturité, de la structuration psychique de la mère et de l'action du père, ou de tout autre tiers, pour pérenniser ou modifier ce lien. Nous reviendrons en détail, dans le cas du travail, sur l'ensemble de ces dimensions. **La relation à l'objet-travail ne pourra, en fait, être compris que comme la résultante d'un triple façonnage :**

. façonnage par le sujet et la nature de ses relations d'objet,

. façonnage par l'objet-travail lui-même au travers des exigences psychiques qu'il impose au sujet, mais aussi des étayages qu'il lui propose,

. façonnage par un contexte environnemental qui porte un modèle de ce que doit être ou ne pas être ce lien.

3.2 Qualité du soutien environnemental.

La description du deuil dans le cas de la perte d'un être aimé permet de mettre à jour un deuxième registre de conditions influençant le déroulement de ce processus : il s'agit du **soutien ou de l'étayage apporté par l'environnement pour traverser la période de crise**. Ce deuxième registre est d'abord illustré par la psychopathologie qui permet de repérer des contextes environnementaux pouvant d'autant plus entraver le deuil que le sujet est déjà structurellement fragile.

Il est en second lieu très bien mis en évidence par les travaux sociologiques et anthropologiques, qui démontrent la fonction thérapeutique des rituels funéraires, fonction apparaissant parfois par défaut lors de la disparition de ces rituels. Rassurer, déculpabiliser, réconforter, revitaliser sont autant de modalités d'étayage proposées par le collectif au travail psychique individuel. L'organisation sociale vient soutenir, c'est-à-dire faciliter le travail intra-psychique et éviter des désorganisations et des débordements trop importants. « Le deuil ritualisé, c'est à dire la prise en charge de l'endeuillé par la communauté, garantit l'acheminement heureux du processus. Les conditions imposées sont en principe en corrélation avec les états d'âme et en favorisent l'expression et le dénouement ».[138]

Ces phénomènes sociaux sont directement liés à ma problématique et notamment fort pertinents pour la **c**ompréhension de l'hypothèse A2-A2bis. J'en présenterai par conséquent quelques aspects principaux. Nous découvrirons ainsi que le concept de travail du deuil offre un point de vue charnière entre la dimension intra-psychique et la

[138] D'après L. V. Thomas.

dimension inter-psychique, point de vue particulièrement adapté à la problématique du chômage puisqu'elle mêle étroitement, elle aussi, les dimensions individuelles et sociales. Mais cette présentation sera également l'occasion de compléter la présentation des processus de deuil décrits par la psychanalyse et de mieux la comprendre. Les rituels de deuils offrent, en effet bien souvent, une représentation concrète des processus psychiques internes, ils les matérialisent et ont été utilisés en psychanalyse pour cette qualité illustrative.[139]

Psychosociologues et anthropologues s'accordent sur la distinction de deux types de sociétés en fonction de leurs modalités d'accueil de la mort et de l'aide qu'elles apportent à l'individu endeuillé. Les premières sont caractérisées par des rituels de deuils, véritables rites de passage fixant l'entrée du deuil et sa sortie, et prenant en charge le travail psychique individuel en le codifiant par des attitudes symboliques. Les secondes, de type occidental par exemple, laissent l'individu trouver son propre chemin de dégagement. Le deuil est bien souvent escamoté en même temps que la mort est collectivement déniée par un fort investissement de la science et de la technique, nouveaux lieux refuges des traces de notre sentiment de toute-puissance initiale et de notre désir intarissable de la retrouver.

« Le deuil tend à devenir, non seulement une aventure strictement privée, mais encore une expérience purement intérieure aussi discrète que possible (...). Reste donc pour chacun à improviser, à inventer une façon convenable de vivre et de dire son deuil sans l'appui de la tradition. »[140]

L'analyse des rituels de mort montre qu'ils sont à la fois un étayage au travail d'acceptation et de subjectivation de la réalité, tout en permettant, collectivement, de suspendre temporairement cette même réalité, grâce au maintien culturel d'une zone transitionnelle. On peut également dire qu'ils permettent la subjectivation de la réalité parce qu'ils sont garants d'une zone intermédiaire où la question du plaisir ou de la réalité ne se pose pas.

Cette mise à disposition de zones où la contradiction est possible est très bien illustrée par les travaux de L. V. Thomas (1985). Celui-ci analyse comment les croyances religieuses, mais également certaines convictions philosophiques, sont autant de tentatives de pallier la mort, de n'en faire qu'un passage, c'est à dire, finalement, de la dépasser, voire de nier son importance. L'espérance de la vie éternelle portée par la religion chrétienne est une de ces modalités essayant de rendre plus supportable la séparation. L'objet est perdu, mais toujours présent. La réalité peut être acceptée parce qu'elle en cache une autre, non perceptible directement, mais reconnue collectivement. On voit apparaître ici un modèle d'étayage environnemental favorisant la réussite de l'étape choc-protestation. Le principe de réalité est admis grâce à l'autorisation collective d'une régression au principe de plaisir, en restant toutefois dans le cadre et les limites posés par le contexte culturel et en évitant donc le dérapage pathologique vers la perte de réalité. On comprend ainsi pourquoi l'effondrement des modèles culturels de référence (religion, idéologie, etc.) fragilise l'individu : lorsque l'imaginaire individuel prend, seul, en

[139] Voir par exemple l'article de D. Lagache « Le travail du deuil : Ethnologie et Psychanalyse » (1938 b).

[140] A. Chalanset, Du cri à la parole, p 145 (1989).

charge le travail du deuil, « il peut ouvrir des brèches à des dérives fantasmatiques chaotiques ».[141]

La toilette et la veillée mortuaire sont un autre exemple permettant d'illustrer les différents registres du travail psychique portés et facilités par les rituels. Ces coutumes apportent satisfaction au principe de plaisir en prolongeant la présence de l'objet. Mais elles offrent également un lieu d'ancrage perceptif à la réalité de la mort. Elles accréditent enfin l'idée de la mort-naissance et de la survie, puisque le cadavre est traité comme une personne et non comme une chose et que les soins apportés — traditionnellement par des femmes qui sont aussi les sages-femmes présentes à la naissance — soutiennent le pari d'immortalité sur lequel repose toute culture.

Si la victoire du principe de réalité sur le principe de plaisir peut trouver un étayage dans les rites mis à disposition par la collectivité, elle s'appuie aussi parallèlement sur l'aide de quelques proches, de quelques autres qui comptent plus particulièrement et qui sont eux aussi amenés à faire le travail du deuil ou au moins à l'accompagner. La psychopathologie montre, par défaut, que cet environnement proche doit, pour jouer son rôle capital d'auxiliaire psychique, faire preuve de plusieurs capacités :

Il doit être capable d'admettre lui-même la perte, de mener lui-même le combat contre le principe de plaisir et d'accepter la souffrance de son propre deuil.

Il doit en second lieu, accepter l'idée de deuil pour l'autre, avec ce que cela implique de souffrance ; accepter éventuellement d'être à l'origine de cette souffrance en participant au travail de reconnaissance et de désignation de la réalité de la perte, en imposant cette réalité même si elle est désagréable et qu'elle provoque des réactions violentes chez celui qui préférerait ne pas la voir. Une telle capacité peut souvent largement dépasser les possibilités d'une personne prise elle-même dans son propre deuil : possibilités de tolérance à la culpabilité de blesser l'autre, possibilité de contention de la violence des affects venant en retour à cette blessure. D'où l'importance, lorsque l'environnement ne peut jouer ce rôle thérapeutique, de recourir à un professionnel qui propose un cadre où pourra se manifester librement et s'étayer l'ensemble des processus.

Il doit enfin avoir la capacité, lorsque le sujet endeuillé s'est enfermé dans un suspens du deuil, de mettre à disposition des objets rappelant le souvenir de l'objet perdu, dont la présence discrète mais continue ébranle doucement le déni de la relation antérieure rompue. Ces objets permettent de sortir de l'enfermement narcissique pour accepter de nouvelles relations et s'engager dans le deuil.[142]

La phase dépressive est, elle aussi, favorisée par l'existence d'un étayage environnemental permettant au sujet de ne pas porter seul le poids de la désorganisation externe et interne et de naviguer vers une possible réorganisation. Les fonctions de cet environnement consistent essentiellement à proposer un cadre contenant, c'est à dire, à

[141] Encyclopædia Universalis. Le deuil.

[142] Cette capacité environnementale se trouve subtilement illustrée dans le film de K. Kieslowski, « Trois couleurs, Bleu », comme l'a analysé C. Guérin, séminaire de DEA, 1993-94.

la fois, un élément de stabilité externe auquel le sujet va pouvoir se référer pour faire face à son désordre interne et un lieu capable d'accueillir et de favoriser la gestion des affects dépressifs et agressifs.

La prise en charge de l'endeuillé offre ainsi une preuve concrète de la persistance de bons objets externes, objets n'ayant pas été détruits malgré la violence du traumatisme qu'est la perte, objets auxquels il est possible de se fier. Comme l'explique M. Klein (1939), « dans les cas normaux, ce n'est que progressivement en retrouvant sa confiance dans les objets externes et des valeurs de toutes sortes que la personne en deuil peut raffermir sa confiance dans l'être aimé mort ».[143] Elle illustre ses propos par le cheminement d'une de ses patientes trouvant, suite au décès de son fils, un certain réconfort à regarder des maisons de campagnes agréables.

« ...dans ses fantasmes, elle (la consolation) venait aussi de la satisfaction suscitée par la certitude que les maisons et les bons objets des autres existaient. (...) Grâce à la foi raffermie du sujet dans sa propre bonté et dans celle des autres (...) la personne en deuil peut s'abandonner complètement à ses sentiments et pleurer la perte réelle qu'elle vient de subir. »[144]

L'analyse de M. Klein me paraît particulièrement intéressante pour la suite de la réflexion dans la mesure où elle reconnaît tout aussi bien l'importance de l'étayage sur des objets matériels que sur des objets humains. Elle rappelle, en effet, que la période de dépression liée à un deuil mobilise de tels fantasmes de persécution, qu'il est parfois difficile de rétablir des liens avec des amis, difficile d'« avoir confiance dans un grand nombre de personnes extérieures dans cette phase de chaos intérieur »,[145] et dans les cas les plus extrêmes, difficile de maintenir un peu d'amour pour l'objet perdu, haï parce qu'il abandonne et redouté parce que haï. La possibilité de recourir dans de telles situations à des objets relativement neutres, objets non-humains, activités diverses, peut alors garantir le maintien d'un certain équilibre psychique.

On voit se dessiner ici l'importance de la fiabilité du monde extérieur pour gérer les sentiments de culpabilité et accepter l'ambivalence de la réalité intérieure sans crainte de vengeance. Sans expression de cette ambivalence, sans possibilité d'extériorisation ou de verbalisation des affects, le deuil est impossible. L'une des conditions du deuil est donc bien, comme le souligne M. Hanus (1994), « la capacité de ressentir ses propres émotions, de les exprimer ouvertement, de leur donner un nom, le mieux étant encore de pouvoir les partager ».[146] Ce partage est capital pour l'enfant endeuillé qui a besoin d'un Moi auxiliaire capable de mettre en mots ses émotions et de soulager sa culpabilité.[147] Il l'est aussi pour des adultes qui peuvent trouver dans les rituels un étayage à leur travail

143 M. Klein, op. cit., p 353.

144 Ibidem, p 357.

145 Ibidem, p 359.

146 M. Hanus, op. cit., p 280.

147 Voir à ce sujet les contributions de G. Raimbault.

de gestion de la culpabilité.

M. Hanus (1994), D. Lagache (1938 b) et L. V. Thomas (1985) illustrent ces pratiques libératrices, en montrant en quoi cultiver pieusement le souvenir du défunt est une tentative de réparation qui soulage l'endeuillé. Les efforts et les privations imposés culturellement pendant une phase de deuil sont également une période de pénitence dédouanant l'endeuillé de la pression des instances morales. Ils lui donnent même un rôle constructif, puisqu'en gérant ses sentiments hostiles et sa culpabilité, l'endeuillé délivre aussi le mort de la possession.

L'estompage actuel de ces usages du deuil ne peut que fragiliser un étayage collectif pourtant fort efficace. Faute de conduite symbolique de restriction et de privation, reste la contribution passive de l'environnement au traitement de l'énergie agressive libérée, par réception des projections de cette agressivité. On sait en effet que ce mécanisme de défense est la première solution trouvée contre la prise de conscience de l'ambivalence de notre relation à l'objet perdu et contre la mise à jour de souhaits de mort de cet objet :

.

projection sur le disparu, fréquemment mise en évidence par l'anthropologie dans les différentes croyances aux esprits malfaisants,

.

projection sur un autre objet, acteur plus ou moins direct au moment de la disparition (médecin, prêtre, ...), partenaire relationnel privilégié du disparu et de l'endeuillé à qui sera « reproché (...) quelque négligence à l'égard du disparu ».[148]

Notons enfin, que tout comme pour l'étape choc-protestation, seule l'association d'une maturité du Moi suffisante et d'un étayage environnemental convenable garantit une bonne traversée de la période de dépression. Les propos de M. Klein sur « la capacité de prendre en compte la réalité extérieure pour réfuter les angoisses et peines liées à la réalité intérieure »[149] — capacité de régulation de la vie intérieure par l'épreuve de réalité, considérée par cette psychanalyste comme pouvant être un critère de normalité — est un exemple de cette nécessaire association. Un Moi suffisamment mature pourra faire face au retour des énergies d'investissement sans perdre pour autant contact avec la réalité extérieure ; réalité qui par ses qualités de relative stabilité proposera un modèle encourageant pour le monde interne.

La réussite de la phase de rétablissement dépend, elle aussi, de la capacité de l'étayage environnemental à renforcer les conditions de maturité du Moi, c'est-à-dire à offrir une bonne régulation du monde interne par la fiabilité du monde externe. Ce soutien peut, par exemple, être mis en évidence pour la gestion des sentiments de culpabilité. Un climat bienveillant ne pesant pas un regard négatif ou culpabilisant sur la possibilité d'investir autre chose ne viendra pas ajouter au sentiment de culpabilité accompagnant inévitablement la perte.

On sait d'autre part, que l'estime de soi, même si elle repose sur une réserve narcissique constituée grâce aux qualités des relations précoces, continue à s'alimenter

[148] M. Hanus, op. cit., p 101.

[149] M. Klein, op. cit., p 344.

tout au long de la vie dans nos expériences d'échecs et de réussites, dans le jugement et les attentes de notre entourage. Un environnement permettant une recharge en apport narcissique ne pourra que faciliter le travail d'affirmation du Moi et atténuer le regard critique du Surmoi — ou tout au moins évitera au Surmoi de trouver dans l'histoire actuelle de nouvelles sources de critiques et de reproches.

Au delà du regard tolérant de l'environnement sur la réapparition des désirs d'investir, le travail du deuil sera également favorisé pendant cette dernière phase par la mise à disposition de nouveaux supports identificatoires pouvant servir de support aux investissements renaissants.

Remarquons enfin, pour apporter plus de pertinence à ces éléments sur les conditions environnementales de possibilité d'un deuil, que c'est bien souvent l'accumulation d'absence d'éléments étayants ou le cumul des distorsions de l'environnement qui conduit finalement à la pathologie, comme si ce faisceau de convergence dans le manque ou dans l'inadapté finissait par provoquer la rupture.

3.3 forme du Moi.

Il me semble utile de souligner l'importance d'un troisième registre de conditions indispensable à l'ensemble du processus et dont la remise en cause, peut, à tout moment, suspendre le travail du deuil. Ces conditions peuvent être qualifiées d'économique. Je les définirai en utilisant l'expression imagée : « forme du Moi », par analogie à la définition du mot forme comme « condition physique favorable aux performances », cette forme familièrement synonyme de « fraîcheur et de disponibilité » qui permet d'affirmer que l'on « est d'attaque » pour affronter une situation demandant énergie et résistance.

Ce troisième registre de conditions permet de soulever deux problématiques particulièrement importantes pour la suite de ma réflexion sur le deuil du travail : la problématique des situations de survie et celle de la répétition des situations de perte et de deuil.

Notons pour la première de ces problématiques que certains cas de suspens du deuil sont directement liés à des situations mobilisant la totalité, ou la plus grande quantité, de l'énergie du sujet et ne lui permettant pas de se consacrer dans le même temps au travail du deuil, qui réclame lui-même la mobilisation de beaucoup d'énergie. M. Hanus (1994) repère quelques-unes de ces situations :

.

maladies physiques mobilisant à l'excès les énergies, chez l'enfant en particulier,

.

épisodes psychopathologiques aigus pendant lesquels le sujet est la proie de tels conflits internes qu'il ne peut de surcroît faire face aux émotions du deuil,

.

situations de survie « réclamant au sujet de garder toute son attention et ses forces orientées vers une lutte momentanément vitale » (au cours d'une guerre par exemple).

Cette dernière situation peut remettre en cause la possibilité de mener à bien le travail du

deuil, même si le sujet possède la maturité suffisante à la réalisation d'un tel travail.

De manière analogue, on peut faire l'hypothèse que la possibilité de mener à bien le travail du deuil peut être remise en cause, même chez un sujet mature, par la répétition des situations de perte. Une telle hypothèse trouve facilement illustration dans la clinique, et l'on sait, que « dans l'ensemble, la répétition des deuils et un facteur de complication, surtout lorsque le suivant survient avant la fin du deuil précédent ».[150] La gestion de chaque perte nécessite, en effet, la mobilisation d'une grande quantité d'énergie, énergie non disponible si le sujet est déjà au prise avec un travail éprouvant et non achevé. Son potentiel de résistance et de récupération risque en effet d'être dépassé, faute de temps pour reconstruire un équilibre interne suffisant, avant la deuxième situation de perte.

Il est important de clairement distinguer l'inévitable lien psychique entre les différentes situations de perte, et ce manque de disponibilité ou de ressort pour faire face à des situations de perte lorsque l'on est déjà en cours de deuil.

Le premier cas de figure a très bien été mis en évidence par le modèle psychanalytique de l'appareil psychique comme appareil de mémoire, liant et remaniant des événements même éloignés temporellement. Ce modèle a en effet permis de montrer combien la correspondance entre une perte et d'autres renoncements non élaborés complexifie le travail du deuil. L'excès d'abattement et de douleur lié à certaines pertes, paraissant extérieurement relativement anodines, peut être compris par la réactivation d'une perte ancienne non métabolisée. Chaque perte est une répétition ravivant la première blessure, blessure plus ou moins bien cicatrisée et permettant d'aborder les pertes futures plus ou moins sereinement.

L'ensemble de ces développements théoriques sur les problématiques du deuil et de la répétition est particulièrement important pour toute analyse clinique d'une situation de perte, mais correspond à ce que j'ai décrit comme une condition de maturité indispensable à la bonne réalisation du deuil, condition bien synthétisée par le concept d'aptitude au deuil de M. Hanus[151] (1994).

Le deuxième cas de figure, c'est-à-dire le manque de disponibilité à cause de l'accumulation des pertes, est quant à lui bien différent et apparaît comme une condition de forme du Moi. Il peut être décrit comme un phénomène de saturation ou d'épuisement conduisant une personne, pourtant solide et bien équipée — psychiquement — pour affronter des situations de perte, à s'effondrer. On peut penser à un violent déferlement de vagues ne laissant pas le temps, même au bon nageur de faire surface et de respirer. Nous reviendrons sur cette problématique, dans le cas de la perte d'un emploi, grâce en particulier aux travaux de M. Diab (1989) sur le chômage comme traumatisme cumulatif.

Notons pour conclure que si la distinction de ce troisième registre m'a semblé utile

[150] M. Hanus, op. cit., p 144.

[151] « L'aptitude au deuil de l'adulte est bien celle de l'enfant qu'il a été. Lorsque son développement fût normal et qu'il pût accéder au mode génital dans la relation d'objet, c'est à dire dans une relation mature d'échanges réciproques, il a, du même coup, acquis l'aptitude au deuil et peut, dans la peine et la souffrance, se défaire vraiment de l'être perdu et mener à bien son travail du deuil ». M. Hanus, op. cit., p 282.

pour la clarté de mes propos, il aurait également été possible de décrire les conditions de forme du Moi comme un registre particulier des conditions environnementales. La disponibilité du sujet résulte en effet très directement du soutien trouvé auprès de l'entourage :

.

Ce soutien se manifeste pour les problématiques de survie par la libération du sujet des contraintes vitales élémentaires. On sait par exemple grâce aux recherches éthologiques que « la perturbation manifeste du comportement à la perte de la mère est réduite de beaucoup ou même éliminée, quand un petit (animal) peut recevoir un substitut de soins d'autres membres du groupe ».[152] L'anthropologie et l'analyse des rituels ont également confirmé l'importance de ce soutien apporté par le groupe, sous forme de dons et de services divers, permettant à l'endeuillé d'être pris en charge matériellement pour la satisfaction de ses besoins physiologiques élémentaires et de consacrer la plus grande part de son énergie au travail du deuil. Remarquons de plus que le maternage de l'endeuillé ne doit pas se contenter d'apporter satisfaction à des besoins d'auto-conservation, mais doit également satisfaire les besoins affectifs, et notamment dans le cas de deuil chez les enfants, assurer la mise à disposition de nouveaux supports identificatoires indispensables à la construction de la personnalité.

.

L'importance de l'environnement par rapport à la problématique du cumul des pertes peut quant à elle être comprise au regard du rôle de régulation de l'épreuve de réalité par rapport aux angoisses internes, décrit par M. Klein (1939). On a vu précédemment combien il est important pour le sujet de trouver, dans la stabilité de son environnement, un soutien pour la reconstruction de son monde interne. S'il est confronté, au contraire, au moment où il cherche ce soutien, à une réalité changeante, car marquée par de nouvelles pertes, il ne va trouver à la place de l'étayage souhaité que la confirmation de sa désorganisation interne.

.

La parenté des conditions environnementales et des conditions de forme du Moi me conduira à les examiner conjointement dans le cas de la perte d'emploi, au cours du chapitre V.

Chapitre III L'exclusivité de la relation à l'objet-travail : les fondements d'une hypothèse.

Nous venons de voir, grâce au rappel des processus psychiques mis en jeu par le travail du deuil, les trois registres de conditions influençant son déroulement. Ces trois registres sont à la base des hypothèses A1, A2 et A3, et seront réexaminés précisément dans le cas de la perte d'un emploi dans les chapitres IV et V.

Le chapitre III va auparavant poursuivre la présentation des soubassements

[152] M. Hanus, Loc. cit., p.52

théoriques à l'origine de ma recherche et préciser en particulier les éléments qui ont permis de compléter les premières hypothèses pour aboutir aux reformulations A1bis, A2bis et A3bis centrées sur la problématique de l'exclusivité.

Il expose, en premier lieu, quelques grandes lignes des recherches et publications actuelles, en économie, sciences politiques, philosophie, psychodynamique du travail, sur le thème du chômage, de ses causes et de conséquences, de ses évolutions et de ses remèdes. Cet exposé montre en quoi la problématique du deuil du travail prend place dans un vaste débat sur la centralité du travail, c'est à dire sur la place de cette activité pour l'organisation de notre société et l'intégration de chacun de ses membres. Il conduit à affiner la représentation de la nature de la relation à l'objet-travail et à s'interroger sur l'exclusivité de cette relation.

Cette interrogation est ensuite mise en écho avec la typologie des vécus du chômage proposée par D. Schnapper (1981) dans son ouvrage « L'épreuve du chômage ».

Elle est reprise une troisième fois grâce à une réflexion sur l'utilisation freudienne du mot travail.

1. La centralité du travail : un débat sur l'exclusivité d'une relation.

Qui s'est penché sur un rayon de libraire sur le thème du travail connaît l'hétérogénéité des récentes publications et l'effet de vertige qu'elles peuvent produire. Les ouvrages visant à développer de nouveaux gisements d'emploi, en redynamisant les exploitations, augmentant le pouvoir d'achat ou soutenant un développement démographique, se mêlent aux publications prônant la réduction du temps de travail et analysant toutes les modalités pratiques d'une telle démarche. Les livres dénonçant l'évolution des conditions de travail et le labyrinthe de l'insertion côtoient les titres sur le temps libéré, le revenu d'existence et l'allocation universelle.

Les pages qui vont suivre tentent de transformer cet agrégat de publications, au premier abord fort indigeste par sa masse et sa polysémie, en une organisation cohérente pouvant servir de canevas à d'autres lectures.

Afin de bien souligner l'intérêt de ces ouvrages par rapport à ma problématique, je les présenterai en fonction des réponses qu'ils apportent à la question de la place du travail dans notre société. Nous verrons que cette question est à l'origine d'un large débat et donne lieu à des prises de positions marquées entre les défenseurs de la nécessaire centralité du travail et les partisans de l'invention d'autres objets intégrateurs venant pallier à « l'épuisement progressif du paradigme du travail ».[153] L'intérêt et la difficulté de ne pas s'enfermer dans cette opposition, et de proposer une troisième réponse, seront également examinés.

1.1 Les défenseurs de la centralité du travail.

1.1.1 Une centralité défendue par réaction au chômage.

[153] M. Autès, Pauvreté et RMI (1994), p 212.

"Cyberthèses ou Plateforme" - © Celui de l'auteur ou l'autre

L'ampleur et la fréquente véhémence des développements défendant et argumentant la place centrale du travail, place où tout converge et d'où tout rayonne, est d'abord à comprendre comme une conséquence directe de l'extension du chômage. Comme l'écrivent C. Dejours et P. Molinier (1994), ***« la centralité du travail est (...) bruyamment manifestée par l'aliénation et la pathologie résultant du chômage qui tend à exclure le sujet de toute une série de médiations avec le collectif et avec la société, le confinant à une marginalité et un isolement délétères »***.[154]

Le chômage révèle ainsi par défaut l'importance du travail, tant sur le plan de l'organisation psychique individuelle que de l'organisation sociale et collective. De nombreux auteurs soulignent cette particularité de leur réflexion qui s'appuie sur ce qui ne peut être observé que lorsqu'il vient à manquer. E. Hall (1971) à la recherche d'« une dimension cachée » de la communication avait expérimenté la même approche méthodologique pour révéler, par l'absence, ce qui est tellement ancré dans notre quotidien qu'il en devient invisible. Citons pour exemple les remarques de D. Sibony (1987), de J. Hayes et P. Nutman (1981).

« Il (le chômage) questionne de façon neuve et massive l'idée même de travail comme investissement narcissique (...). Peut-être fallait-il que le progrès technique fît d'énormes vides dans la texture du travail pour qu'on en vînt à envisager ces questions. »[155] « ... bien souvent, on n'est pas conscient de ce que le travail confère une identité aussi structurelle et qu'il faut en être privé pour se rendre compte de l'importance de sa fonction. »[156]

Cette approche méthodologique a été également la mienne pour le DEA : les besoins du Moi d'un adulte et l'étayage apporté par l'environnement pour leur satisfaction ne sont apparus que par défaut dans une période de crise. Le chômage a été ainsi utilisé comme révélateur d'un ensemble de petites satisfactions quotidiennes, au caractère apparemment anodin, mais constituant autant de menues fonctions de régulation nécessaires à notre équilibre psychique.

La démonstration de la centralité du travail donne lieu à des descriptions très variées des différentes fonctions psychiques et sociales tenues par l'activité professionnelle. Au-delà des variations lexicales, les auteurs s'entendent sur trois principales fonctions, elles-mêmes déclinables en de multiples sous-fonctions :

.

« Le travail est pour le plus grand nombre la forme obligée d'activité pour accéder aux ressources matérielles et immatérielles nécessaires pour vivre dans nos sociétés ».[157] Il est la principale source de richesse.

.

Le travail est le fondement du lien social. Certains auteurs parlent de « ciment social », d'« agent d'intégration sociale » ou de la capacité du travail à créer du lien social. Cette

154 C. Dejours, P. Molinier, Le travail comme énigme, p 42.

155 D. Sibony, Perversions, p 282.

156 J. Hayes, P. Nutman, Comprendre les chômeurs, p 117.

157 M. Freyssenet, Quelques pistes nouvelles de conceptualisation du travail, p 117.

fonction est garantit par le travail dans la mesure où il permet « d'unir des individus différents autour d'une activité commune ».[158] De nombreux travaux en ergonomie et psychodynamique analysent la dimension coopérative, « les ingéniosités collectives » mises en oeuvre dans la réalisation d'une tâche.

Mais au-delà de cette mise en commun et en adéquation de compétences individuelles au sein du groupe restreint de l'entreprise, le travail est également créateur de lien à l'échelle d'une société. Il permet de s'inscrire dans un contrat social, c'est-à-dire dans un rapport de réciprocité procurant le sentiment de servir à quelque chose. D'après C. Dejours et P. Molinier (1994), le travail est ainsi le médiateur privilégié entre le singulier et le collectif permettant au sujet d'« apporter sa contribution à l'organisation de la société »[159]. Médiateur privilégié dans la mesure où même s'il existe d'autres médiations, « l'engagement institutionnel que représente un emploi » ne peut être comparé aux simples activités privées ou associatives. Le travail « sollicite, plus profondément qu'aucun autre usage de soi-même, l'appropriation du milieu de vie comme sien, historique, humain ».[160]

Notons encore que, pour ces auteurs, « la centralité du travail se constate dans l'articulation entre sphère sociale et sphère privée, entre rapports sociaux de travail et rapports domestiques ». Il est un « chaînon intermédiaire de toute analyse du lien social », expliquant tout à la fois les « rapports de domination des hommes sur les femmes » que « la réappropriation par les femmes de leurs droits civils et civiques ».[161]

.

Le travail est enfin un élément central de la construction de l'identité, identité construite dans un rapport à d'« autres significatifs ». Cette troisième fonction est très directement liée à la précédente. Elle correspond à la fois au travail comme facteur de socialisation, « donnant sens à d'autres activités — par exemple éducatives — (...) conçues comme préparation au travail »,[162] structurant l'individu dans son rapport au temps et à l'espace, mais également permettant de maintenir et d'entretenir à l'âge adulte l'intégrité de son image de soi, par l'intermédiaire d'actions mobilisant le sujet et le soumettant au jugement de son entourage.

La centralité du travail pour la construction identitaire correspond également pour de nombreux auteurs au rôle capital d'une activité qui est à la fois l'occupation principale, la réponse au besoin d'activité et le lieu de réalisation ou d'accomplissement de soi. Source de créativité, elle conditionne directement les possibilités d'épanouissement, de bien être et plus globalement la santé de l'individu. La psychologie du travail, l'ergonomie, tout comme la psychodynamique du travail apportent la encore une large contribution à la prise en compte du rôle capital de l'activité professionnelle comme « opérateur de santé

158 C. Dubar, Le travail, lieu et enjeu des constructions identitaires (1993), p 42.

159 C. Dejours, P. Molinier, op. cit., p 42.

160 Y. Schwartz, Penser le travail et sa valeur (1993), p 15.

161 C. Dejours, P. Molinier, op. cit., p 42.

162 C. Dubar, op. cit.

ou, au contraire, (...) contrainte pathogène »[163] grâce à la finesse de leur analyse des enjeux physiques et psychiques des situations de travail et grâce à leur quête constante d'un plus grand confort pour les travailleurs.

1.1.2 Une centralité à consolider encore davantage.

On voit dans ces derniers propos que la centralité du travail et sa capacité organisatrice de l'ensemble de la vie d'un individu signifient également que l'activité professionnelle peut devenir dévastatrice, à cause de ses dysfonctionnements internes, et marquer de son empreinte négative la globalité des rapports d'un sujet à son environnement matériel et humain.

On ne sera par conséquent pas surpris que l'ensemble des analyses sur les fonctions essentielles garanties par l'objet-travail s'accompagne fréquemment de critiques des formes concrètes et aliénantes prises par le travail dans nos sociétés, mais aussi de voeux, et de propositions, pour réorganiser cette activité primordiale afin de lui permettre de continuer d'assurer ses fonctions d'accomplissement personnel et de création de lien social « par delà les confusions et erreurs historiques ».

« ... il faut surmonter les formes monstrueuses qu'a recouvertes le travail pour en trouver d'autres qui exprimeraient mieux son essence et pour mettre un coup d'arrêt au développement de ce scandale absolu, que des hommes soient privés de la possibilité d'exprimer librement et pleinement leurs capacités et d'exercer l'activité essentielle qui les fait hommes. »[164]

Dans une même logique d'objet-travail central et indispensable au fonctionnement individuel et social se développe une large réflexion sur la possibilité de créer de nouvelles activités–travail suffisamment nombreuses et diversifiées pour offrir à chacun la satisfaction de son droit au travail et à l'accomplissement professionnel. Cette réflexion permet aux défenseurs de la centralité du travail de parer aux critiques des partisans de l'invention de nouveaux objets intégrateurs ou de nouvelles formes de citoyenneté. Lorsque ces derniers objectent qu'il est nécessaire d'abandonner la subordination de tout le processus d'insertion à l'emprise de l'emploi, que les statistiques prouvent de jour en jour l'incapacité de notre société à proposer à tous une activité professionnelle, les avocats inconditionnels de la valeur travail argumentent que le travail n'est plus central que si l'on s'acharne à le limiter à sa forme d'emploi salarié à temps plein et à durée indéterminée, mais qu'il est en revanche tout à fait possible d'envisager de nouvelles formes et de nouveaux types de travail pour continuer à garantir sa centralité.

Les propositions concrètes pour passer de l'emploi à d'autres formes de travail et redonner à chacun une place sont très variables et peuvent correspondre à des optiques économiques et politiques fort opposées. Je n'entrerai pas dans ce débat, signalons simplement qu'il peut s'agir de propositions consistant à prôner une plus grande souplesse et diversité des relations de travail unissant un individu à une entreprise. Le développement de modalités de travail atypiques, « formes dérogatoires au contrat de

[163] C. Dejours, P. Molinier, op. cit., p 42.

[164] D. Meda, Le travail, une valeur en voie disparition (1995 a), p 17.

droit commun », amorcé depuis quelques années avec la multiplication du travail temporaire, des contrats à durée déterminée, des statuts d'indépendant, est ainsi encouragé par certains pour maintenir ou améliorer la compétitivité des entreprises et permettre à celles-ci de garantir une masse de travail suffisante.[165]

Il peut s'agir d'autre part d'élargir le registre des activités humaines reconnues comme travail[166] ou, pour le dire autrement,

d'« englober des activités plus nombreuses sous le terme de travail ».[167] ***« Le travail étant le facteur essentiel de lien social, le centre du contrat social, en même temps que la manière donnée à chaque individu de se réaliser, il nous faudrait d'urgence étendre le champ du travail, trouver de nouvelles activités susceptibles de prendre la forme du travail*** ».[168]

Une telle proposition peut largement s'inspirer des théorisations ergonomiques sur la nature et la définition du travail. Elle s'appuie sur le constat que beaucoup d'activités humaines ont un contenu commun avec le travail. Comme lui, elles sont l'occasion pour le sujet de rencontrer son environnement matériel ou humain ; elles peuvent requérir un effort physique, intellectuel plus ou moins intense, nécessiter de l'ingéniosité, des savoir-faire, un apprentissage ; comme lui elles peuvent supposer une coordination d'actions entre plusieurs sujets, des échanges, le partage de codes et de repères communs...

Cette proposition suppose toutefois de réussir à donner à de nouvelles activités un caractère d'utilité reconnu par un ensemble d'autres qui le signifie par une rémunération. Or, on ignore encore beaucoup des modalités permettant un tel passage, comme je l'ai déjà rappelé grâce aux propos de M. Freyssenet (1994) (Chapitre II, § 1.1.3).

1.1.3 Une centralité révélatrice d'une position idéologique.

La présentation du point de vue des tenants de la centralité du travail resterait incomplète si je ne précisais pas les formes prises par les discours et ce qu'elles peuvent nous apprendre sur les enjeux des arguments avancés.

Certains auteurs exposent très catégoriquement leurs affirmations et ne laissent — dans leur écrit tout au moins — que peu de place au débat de ce qui semble pour eux une évidence indiscutable. D'autres, pris entre leur conviction du caractère primordial de l'emploi et l'envahissement progressif par le doute d'entretenir un modèle dépassé, hésitent à se prononcer et témoignent dans leur discours du tiraillement dans lequel ils se trouvent. D'autres enfin construisent une démonstration détaillée, prennent en compte une contre-argumentation, et acceptent les détours par d'autres possibles pour revenir à leurs

[165] Voir à ce propos : G. Caire, Relations professionnelles et gestion de l'emploi (1994).

[166] Voir par exemple les travaux de J.-L Laville.

[167] D. Meda, La fin de la valeur « Travail » (1995 b), p 91.

[168] Ibidem, p 76.

convictions premières avec encore plus de certitude.

Je présenterai successivement ces trois types de position en soulignant en quoi elles apportent tour à tour des éléments intéressants à ma réflexion ou constituent au contraire un obstacle à surmonter pour la poursuivre. Ce survol permettra de commencer à repérer que la centralité du travail peut parfois prendre valeur d'idéologie, c'est à dire être utilisée comme une vérité immuable et rassurante. Cette caractéristique sera ensuite davantage développée, dans la partie 1.2.3. de ce chapitre, par comparaison avec la dimension utopique des modèles proposant de nouveaux objets intégrateurs.

1.1.3.1 Les discours sans appel.

La première position peut sans doute être comprise au vu des enjeux personnels et institutionnels des chercheurs ne pouvant que défendre un objet de recherche auquel ils consacrent, avec une équipe, une grande part de leur énergie depuis des années. Ainsi, il ne paraît guère surprenant que D. Schnapper, auteur de « L'épreuve du chômage », soutienne, dans l'avant propos à la réédition de son ouvrage, treize ans après sa première publication, la centralité du travail et remette fortement en cause les méthodes et conclusions de recherches défendant l'affaiblissement du poids du travail dans notre société. Ces cinquante nouvelles pages la conduisent en effet à défendre sa modélisation des expériences vécues du chômage établie en 1981 et à montrer que la typologie élaborée alors est toujours d'actualité en 1994, puisque le chômage reste une épreuve que « ni la diffusion de l'expérience dans la population, ni l'accroissement de la durée du chômage n'ont eu pour effet de "banaliser" ».[169] Elle affirme donc haut et fort que « le travail et ses exigences (...) continuent à assurer la dignité des individus et à entretenir l'essentiel des échanges sociaux »[170] et s'interroge sur ceux qui argumentent une position contraire.

« On peut se demander si les sociologues, en affirmant la fin du travail, ne sont pas quelque peu victimes de leur idéologie d'acteurs sociaux : affirmer que le travail reste une norme sociale fondamentale est, pour eux, se rallier à une conception conservatrice de la société ; ou s'ils ne sont pas victimes de leur expérience et de leur appartenance sociale, proches de celles des artistes ou des intellectuels au sens de la typologie présentée plus loin, qui au moins dans le discours, contestent radicalement la conception traditionnelle du travail. »[171]

Le choix du vocabulaire et la forme de la conclusion de l'article « Le travail comme énigme » de C. Dejours et P. Molinier (1984) peut susciter des remarques analogues. On peut en effet se demander si la multiplication d'arguments défendant la centralité du travail, l'insistance pour faire de cet objet un médiateur incomparable à tout autre objet, ne présente pas un caractère exagéré relevant davantage du plaidoyer sur l'importance d'un objet d'étude que d'une argumentation objective. Plusieurs expressions employées par C.

169 D. Schnapper, L'épreuve du chômage, p 18.

170 Ibidem, p 22.

171 Ibidem, p 24.

Dejours et P. Molinier peuvent le laisser penser : ils soulignent d'abord que leur définition du travail « ouvre sur des champs de recherche en psychologie cognitive et en psychologie clinique du travail ». Ils ajoutent plus tard leur volonté de « réhabiliter le travail comme concept irréductible de toute théorie sociale » et de lui « assigner le statut de concept indissociable d'une théorie de la société ».Ils insistent une nouvelle fois sur leur tentation de donner au travail jusqu'à présent « considéré comme un objet de recherche parmi d'autres pour les sciences humaines, (...) un statut original par rapport à d'autres objets de recherche ».[172] Le titre de l'article « Le travail comme énigme » résume en lui-même ce désir des auteurs de démontrer que le travail reste un objet d'investigations passionnantes et que des investissements en recherche restent tout à fait possibles et nécessaires.

Cet enthousiasme est bien légitime chez des chercheurs dont les successives études viennent toujours renforcer la conviction de l'importance du travail. Mon propos n'est donc pas de le mettre en cause, mais de souligner ses conséquences par rapport à l'objet de ma recherche. Cette position risque de devenir un discours sans appel sur l'exclusivité des capacités organisatrices et intégratrices du travail, discours s'opposant à la formulation de questions sur d'autres manières de garantir les fonctions psychiques et sociales tenues par l'activité professionnelle. S'interroger sur les conditions de possibilité du deuil du travail peut ainsi paraître intolérable, voire sacrilège, à des auteurs qui y verront une déstabilisation de leur propre modèle.

Ce risque a été clairement mis en évidence par des discussions avec un ergonome très attaché au champ théorique développé par C. Dejours et ses collaborateurs. Celui-ci, très surpris par l'objet de ma recherche, m'a montré en quoi mon questionnement pouvait être perçu soit comme naïf, soit comme insidieux, mais de toute façon comme dangereux :

Naïf, car révélant une grande méconnaissance de tout ce qui se joue autour de l'objet-travail. Il peut à ce titre déclencher des sourires amusés devant son évident manque de sérieux ou être ignoré car ne pouvant provenir que d'un chercheur marginal, non représentatif de ce que vivent les chômeurs.

Insidieux si cette naïveté est feinte et que l'objectif final est de priver de travail une partie de la population en lui faisant croire qu'il s'agit d'une évolution historique irrémédiable voire souhaitable, pour mieux garantir le profit et le pouvoir de ceux pour qui le travail restera central.

Dangereux de toute façon, pour des raisons diverses. Il risque de cautionner une politique abandonnant ceux qui sont privés d'emploi à leur sort et même de donner bonne conscience aux décideurs en déclarant que la position de chômeur est finalement loin d'être inconfortable. Il s'oppose à la vraie question : celle des causes du chômage et des solutions pour y remédier sur le plan de l'organisation économique. Il peut à l'inverse légitimer les « faux chômeurs », les « tire-au-flanc » qui de toute évidence ne semblent pas souffrir de l'absence d'emploi et que des professionnels de l'insertion s'épuisent à remobiliser.

[172] C. Dejours, P. Molinier, op. cit., expressions relevées de la page 40 à 43.

Répondre à l'ensemble de ces critiques me permettra de préciser les fondements de mes hypothèses sur l'exclusivité.

Je dirai, en premier lieu, que mon interrogation sur le deuil du travail s'inscrit dans la lignée d'un DEA mettant à jour les multiples fonctions garanties par l'activité professionnelle pour l'équilibre d'un sujet. Je ne les néglige donc pas et en suis même profondément consciente et persuadée. En analysant les conditions de possibilité du deuil du travail, je vais d'ailleurs encore davantage approfondir et argumenter le rôle capital de l'activité professionnelle. Cette connaissance des fonctions garanties par l'objet-travail ne m'empêche pas cependant de **m'interroger sur ce qui l'a conduit à tenir ce rôle d'étayage fondamental et sur la possibilité que l'étayage se construise différemment, de manière moins exclusive, plus souple, donc de manière moins mortifère en cas de rupture.**

En ce qui concerne l'accusation de manque de sérieux ou de discours marginal marqué par une appartenance culturelle, D. Schnapper a raison de s'inquiéter de l'ethnocentrisme conduisant à analyser le chômage à l'aune de son propre rapport au travail. Cet obstacle n'est toutefois pas inhérent à ma problématique. Toute étude sur les effets du chômage est inévitablement marquée par le modèle sociétal qui sert de référence au chercheur et par le jugement qu'il y porte. D. Demazière (1995), dans la synthèse des travaux sociologiques sur le chômage présentée en chapitre II (§ 1.1.2), s'est interrogé à ce propos sur des discours trop homogènes ne définissant le chômage que comme un temps vide et une perte de statut. Nous avons vu que cette définition très univoque était directement liée aux relations des sociologues à leur objet d'études. D. Schnapper a elle-même rencontré et relevé ce problème dans ses propres recherches, en notant que l'accent mis sur l'infériorité du statut de chômeurs, était sans doute lié à son point de vue de fonctionnaire.

Je suis en revanche parfaitement consciente que la question du deuil du travail peut paraître ridicule ou même injurieuse à des personnes en situation de grande précarité. Pour elles, le deuil de l'emploi n'est pas envisageable puisqu'il n'existe pas d'autre solution pour satisfaire les besoins d'auto-conservation. L'existence d'objets alternatifs permettant de satisfaire les besoins du Moi n'est pas une préoccupation non plus, puisque, là encore, la situation de précarité et la gestion du quotidien envahissent tout le champ de leurs préoccupations. L'hypothèse A3-A3bis tente de prendre en compte ce facteur matériel qui conditionne toute possibilité d'accepter la perte de l'objet-travail.

Je répondrai ensuite que je suis consciente de prendre le risque de voir mon analyse récupérée par des personnes jugeant plus simple ou plus rentable de ne pas lutter contre l'exclusion et pouvant trouver confortable de légitimer leur abandon par une étude sur l'équilibre psychique trouvé dans le deuil de l'emploi. La présentation de mes travaux de DEA a déjà donné lieu à ce type d'interprétation : mes évocations des dangereux glissements des dispositifs d'insertion vers une confirmation de l'échec ont ainsi été retenues, par certains, comme un argument pour ne plus mobiliser d'énergie en direction des personnes les plus éloignées de l'emploi que l'on risquait d'enfoncer encore un peu plus dans leur désillusion. Je tenterai de limiter ce risque de déformation de mes propos par un discours le plus explicite possible. Je pense toutefois qu'il mérite d'être pris : s'interroger sur le deuil de l'emploi pouvant être à plus long terme le moyen de dissocier

chômage et souffrance.

Quant aux possibilités de trouver des solutions économiques, je ne pense pas que ma question y fasse obstacle. Elle ne concerne pas le même champ de recherche. Et dans l'attente de la fin du chômage, il paraît indispensable de réfléchir à ce qu'il fait vivre actuellement à des millions de personnes. J'ajouterai que, de nouveau à plus long terme, indépendamment du problème du chômage, **ma problématique conduit à s'interroger sur la nature de la relation à l'objet-travail, nature qui n'est pas négligeable pour l'équilibre psychique même en période de plein emploi.** Je renvoie, par exemple, le lecteur aux analyses du prix psychique payé par les salariés liés, au mépris de leur Moi, à l'idéal d'une entreprise prônant l'excellence.[173]

Je répondrai enfin que je ne me place pas ni dans une logique de jugement de valeur ni dans une logique sociétale et économique. Il ne s'agit pas pour moi d'étiqueter les chômeurs en distinguant ceux qui « profitent du système » et « vivent au crochet de la société » de ceux qui « cherchent honnêtement et avec bonne volonté ». Il s'agit de comprendre comment peut s'opérer un désinvestissement de l'emploi, et en quoi ce désinvestissement peut être une recherche de solutions psychiques à une situation difficile.

1.1.3.2 Les discours hésitants.

Ce deuxième type de discours est particulièrement manifeste dans l'ouvrage de J. Hayes et P. Nutman : « Comprendre les chômeurs » (1981). La majorité des développements concerne la détermination de facteurs médiateurs permettant de comprendre la diversité des réactions de chômeurs et apparaît à ce titre comme une démonstration argumentée ne laissant que peu de place aux incertitudes. Les auteurs évoquent toutefois ponctuellement les difficultés et les doutes auxquels les confronte l'objet même de leur étude, et perdent sur ce terrain la tranquillité de leurs certitudes. Leur discours se transforme, lors de ces passages, en un enchaînement de propos souvent contradictoires et abuse de faux-fuyants utilisés pour éviter de se positionner trop clairement. Les clivages entre les différentes opinions présentées sont parfois si répétés que le lecteur peut arriver à se demander s'il ne s'agit pas d'une difficulté d'écriture commune, entre deux auteurs s'opposant diamétralement sur certains points de leur recherche.

Observons quelques exemples de ce discours clivé : J. Hayes et P. Nutman (1981) constatent à plusieurs reprises que « la demande d'emploi excède nettement l'offre et que l'avenir ne laisse présager aucun changement ». Désabusés, ils observent que dans le contexte d'un marché de l'emploi durablement en crise, la plupart des mesures d'aide aux chômeurs « auront pour seul effet d'augmenter les chances d'emploi de certains aux dépens d'autres chômeurs ».[174] Ils adoptent alors pendant quelques lignes ou quelques paragraphes un discours reconnaissant tout l'intérêt des stratégies ne visant plus à ramener à tout prix à l'emploi et à perpétuer l'éthique du travail, mais aidant des individus à s'adapter et à retrouver un équilibre hors travail. Ils évoquent par exemple l'intérêt

[173] N. Aubert, V. de Gaulejac, Le coût de l'excellence (1981). Cf. développement chapitre IV, § 1.2.1.1.

[174] J. Hayes, P. Nutman, op. cit., p 197 et 202.

d'« ateliers de programmation de l'avenir et de réévaluation personnelle ». l'objectif premier de ces ateliers est d'aider les individus à revoir leur conception d'eux-mêmes pour élaborer sur des bases nouvelles, sans s'accrocher aux anciennes identités, une façon de vivre et des objectifs professionnels mieux adaptés à leur situation. Mais les auteurs soulignent qu'ils peuvent aussi fort efficacement conduire des personnes à accepter et apprécier le non-emploi. Si pour beaucoup d'individus ce type d'ateliers mène à de meilleures stratégies professionnelles,

« d'autres commencent à concevoir leur vie dans un contexte non professionnel et à se fixer des objectifs qui n'ont rien de commun avec la conception traditionnelle du travail et de la carrière. En d'autres termes, lorsqu'elle est bien appliquée, cette approche peut aider l'individu à envisager la perspective d'un chômage prolongé et à l'accepter. Elle peut également (...) encourager les individus à préparer leur retraite. »[175]

De manière analogue, il souligne les bénéfices de formule « d'appui social » dont l'objectif n'est pas la recherche d'un nouvel emploi mais l'accompagnement d'un chômeur pour éviter la détérioration sur le plan de sa santé, faciliter la réorganisation du couple et permettre la modification des rôles d'époux et de père dans le cadre d'une prolongation de chômage.

L'attrait de ces modèles non centrés sur le travail ne résiste toutefois que très peu de temps aux choix sociaux actuellement en cours. Les auteurs concluent systématiquement ces brèves échappées par le constat que ce type d'approche est en opposition trop flagrante avec la culture occidentale et n'a donc que peu de chance de se développer. Ces conclusions donnent parfois l'impression que les deux auteurs ne s'autorisent pas à défendre une position contraire aux discours prônant la centralité du travail, qu'ils se dédouanent de la tentation de défendre une conception opposée au modèle sociétal, en reniant systématiquement les propositions invitant à réfléchir à un autre modèle, par une remarque dégageant leur responsabilité.

Ainsi les phrases :

« Si les prédictions des futurologues sont justes et que nous sommes vraiment au seuil d'une longue période de chômage, il est grand temps que la société se demande s'il ne serait pas réaliste d'offrir à certains chômeurs la possibilité de s'installer dans leur nouveau statut au lieu de polariser ses efforts sur la réinsertion professionnelle des chômeurs. » et : « Il est possible que les stratégies de réinsertion professionnelle n'aboutissent en cas d'échec qu'à renforcer les effets négatifs du chômage pour l'individu qui y est confronté. » sont rapidement suivies de : « nous ne prétendons pas préconiser un type particulier de lutte contre le chômage. »[176]

Cette difficulté à se positionner et la culpabilité qui semble même accompagner une opinion opposée à la norme sociale sont équivalentes à celles rencontrées par des chômeurs de longue durée lorsqu'ils tentent de se démarquer des modèles sociétaux entretenus collectivement. Nous aurons par conséquent l'occasion d'y revenir.

[175] ***Ibidem, p 158.***

[176] ***Ibidem, p 202.***

Précisons pour l'heure que l'hésitation de J. Hayes et P. Nutman est intéressante non seulement parce qu'elle montre qu'envisager le chômage comme phénomène stimulant se heurte à l'obstacle du modèle intériorisé de la centralité du travail, mais également parce qu'elle révèle les angoisses liées à la disparition de ce modèle, angoisses d'autant plus fortes que les sujets se sentent démunis pour proposer autre chose. Relisons à ce propos un extrait du début de l'ouvrage « Comprendre les chômeurs » :

« Les auteurs de cet ouvrage sont des produits de cette société qui magnifie le travail. L'un comme l'autre, nous avons peine à imaginer une vie sans travail et nous partageons tous deux l'espoir que nos enfants auront la possibilité de réussir la carrière qu'ils ont choisie. Nous avons du mal à nous faire à l'idée qu'ils pourraient ne jamais travailler et nous n'avons rien fait pour les préparer à cette éventualité, sans doute parce que nous savons pas comment faire. Ne rien faire, refuser d'admettre que les sans-emploi seront peut-être un jour la majorité, voilà une réaction peu réaliste. La menace du chômage généralisé, tout comme la troisième guerre mondiale, ne se concrétisera peut-être jamais, mais il est néanmoins indispensable de s'y préparer. »

J. Hayes et P. Nutman ajouteront un peu plus loin, qu'ils espèrent, « le moment venu, apporter une certaine contribution au passage d'une société à une autre ».[177]

Le fil associatif conduisant J. Hayes et P. Nutman des espoirs professionnels pour leurs enfants à l'évocation d'une troisième guerre mondiale peut trouver sens grâce aux considérations de D.W. Winnicott sur les angoisses impensables induites par la bombe atomique.

« D.W. Winnicott voyait clairement dans notre crainte justifiée de la bombe atomique un aspect de la crainte primitive de discontinuité (ressentie comme annihilation) — parce qu'elle implique la fin de toutes les richesses accumulées dans un monde construit génération après génération et aussi de toutes les générations futures qui n'ont pas pu vivre. »[178]

Il distinguait par conséquent clairement ces angoisses de l'inquiétude face à la mort, celle-ci n'interrompant pas la continuité d'être dans l'espèce humaine et n'induisant donc pas une peur de désintégration. La comparaison de la menace du chômage généralisé avec celle de la troisième guerre mondiale est donc une manière d'associer la perte de centralité du travail au risque de la disparition de notre civilisation. On comprend alors que les auteurs puissent hésiter à défendre une autre réorganisation sociétale.

L'article de Y. Schwartz « Penser le travail et sa valeur » (1993) offre un autre exemple beaucoup plus nuancé de la difficulté d'argumenter catégoriquement la centralité du travail mais également des risques concomitants au renoncement à cette centralité.

L'auteur montre dans la plus grande partie de son développement l'importance qu'il accorde au travail en soulignant qu'il a été l'objet d'un rapport ambivalent tout au long des siècles, ce qui a souvent conduit à méconnaître son rôle capital. Il démontre en quoi la perspective économique qui fait du travail une simple fonction de production et

[177] Ibidem, p 15.

[178] ***M. Davis, D. Wallbridge, Winnicott. Introduction à son oeuvre, p 166.***

« l'ambition taylorienne de rendre totalement transparentes les opérations productives »ont largement neutralisé « l'effectivité inventive » du travail.

« ... le travail subit de fait un "sous-dimensionnement" profond, assimilé à une activité de simple "exécution", dépossédée de ses habiletés, de ses enjeux. La situation de travail paraît cesser d'être un lieu de sollicitation sociale, individuelle, un espace de valeurs en jeu qui en appelle en permanence aux arguments et choix de ses protagonistes. (...) A travers les succès prodigieux de l'organisation scientifique du travail et des diverses "rationalisations" (...) une méconnaissance assez profonde de ce qui se joue vraiment dans le travail humain obère encore aujourd'hui notre réflexion. »[179]

Ces propos rejoignent la psychodynamique du travail dans la volonté de dévoiler la richesse des situations de travail, richesse longtemps négligée, même si la réflexion philosophique du XX^{ième} siècle a pressenti l'importance de « ce qui se trame dans les "antres secrets" de la production » et a pris conscience de la créativité en germe dans le monde du travail.

Y. Schwartz s'interroge toutefois aussi sur la possibilité d'une organisation individuelle sociale indépendante de l'objet-travail : « Y a t-il des formes "d'accomplissement" de l'humain qui puissent se déployer à l'écart du monde de contraintes et de sollicitations propres au travail ? »[180] Il montre ensuite toute la complexité d'une telle question, les enjeux et écueils attachés aux différentes réponses possibles, laissant finalement le débat ouvert en signalant que l'exercice n'incite guère aux généralisations ou aux opinions catégoriques.

L'auteur nous montre en fait que quelle que soit la réponse envisagée, elle peut être périlleuse pour les uns ou pour les autres. Son premier argument rejoint la critique adressée par l'ergonome à mon questionnement. (Cf. § 1.3.1.1 de ce chapitre)

Envisager une forme d'accomplissement de l'humain hors travail, c'est prendre le risque de minimiser les effets humains du chômage — du fait par exemple qu'un minimum de ressources est assuré. C'est donc prendre le risque de banaliser, de ne négliger les souffrances liées à la perte d'emploi, prendre le risque de capituler devant le fléau du chômage, de cautionner une politique qui admet cet état de fait et ne cherche plus à y remédier. Les termes employés par Y. Schwartz pour décrire ce dont on va alors priver les chômeurs sont éloquents quant à la place centrale qu'occupe pour lui le travail, même s'il ne l'affirme pas catégoriquement.

« ... minimiser les effets du chômage (...) c'est ne pas voir que toute entité économique employant des hommes et des femmes est un creuset où se retravaillent plus ou moins des valeurs de civilisation, où se nouent des projets et des héritages dans la coopération et les antagonismes ; les individus qui vivent durablement hors de ce champ formateur sont mis à l'écart d'une véritable citoyenneté sociale ; ils risquent la stérilisation dans leur vie familiale et comme agents historiques. »[181]

[179] ***Y. Schwartz, op. cit., p 12.***

[180] Ibidem, p 7.

À l'inverse, défendre à tout prix la centralité du travail en négligeant l'importance et les formes d'accomplissement de l'humain liées à d'autres activités, à d'autres lieux et d'autres temps que le travail, c'est prendre le risque de stigmatiser et d'exclure davantage ceux qui en sont privés.

« ... conserver la raideur de la distinction travail / non-travail, c'est abusivement culpabiliser le chômeur, rendre plus difficile son éventuelle réinsertion professionnelle, mais aussi sa présente vie de non-travail. (...) Pour le dire autrement : considérer qu'il n'y a pas de vie formatrice que salariée, c'est oublier que le travail peut être aussi mutilant, et qu'il y a des usages féconds des temps de chômage ou de préretraite. Surtout, c'est refuser de voir le potentiel de recomposition inventive que porte toute vie humaine... »[182]

Y. Schwartz s'attache dans une telle perspective à bien montrer que l'identification sans nuance du travail à un emploi est une réalité historique et culturelle et qu'il existe de nombreux points communs et voies de passage entre les activités-travail et les autres actions humaines.

« ... entre une action humaine quelconque — travail pour soi, travail domestique, activité ludique, sportive — et un travail économiquement qualifié il n'y a pas de discontinuité absolue : tous deux sont commensurables à une même expérience, celle d'une négociation problématique entre des normes antécédentes et les normes de sujets singuliers, toujours à redéfinir ici et maintenant. Tout comme, d'ailleurs, entre temps salarié et temps "privé", il y a circulation de valeurs et de patrimoines. »[183]

Cette affirmation de la capacité de l'objet non-travail à apporter satisfaction à des besoins essentiels de l'homme tant sur le plan de sa réalisation individuelle que de son insertion et de sa participation à une vie communautaire ne peut cependant être tenue longtemps par l'auteur qui revient très rapidement à une place privilégiée du travail. Il conclut son article en ne reconnaissant finalement plus aux périodes de chômage que l'intérêt d'être une étape utilisable pour mieux réintégrer le monde travail. Il y a du potentiel « même dans les blancs d'un curriculum vitae professionnel, potentiel qui n'est pas sans lien avec des formes de compétences requises par un emploi salarié, et qui pourra être réinvesti judicieusement dans celui-ci ».[184]

Les hésitations caractéristiques de cette seconde position ont l'avantage de souligner que ma problématique comporte inévitablement des implications politiques, puisqu'elle est directement liée à des interrogations sur les choix d'orientation d'une société en termes d'investissements sociaux et culturels, en termes de stratégies éducatives, de développement de dispositifs d'insertion et de lutte contre l'exclusion.

J. Hayes et P. Nutman (1981) soulignaient ces enjeux politiques en notant :

[181] ***Ibidem, p 15.***

[182] ***Idem.***

[183] ***Ibidem, p 14.***

[184] Idem.

« Certains considèrent que les stratégies axées sur l'adaptation du chômeur à sa situation participent à une vision défaitiste et résignée de tendances économiques pourtant réversibles. D'autres estiment au contraire qu'une approche qui refuse de reconnaître la nécessité d'une telle adaptation en invoquant le droit au travail et la perspective de plein emploi ressemble fort à la politique de l'autruche et peut s'avérer dommageable parce qu'elle suscite des atteintes illusoires. »[185]

Nous avons vu plus haut la difficulté qu'avaient eu ces deux auteurs à se situer dans ce débat. Cet espace d'indécision et de flottement correspond au défi lancé par le chômage de réussir à penser hors de nos modèles de référence, à réaliser un travail de décentration, à dépasser le réflexe ethnocentrique. « Pour des sociétés qui, depuis des décennies font l'apprentissage d'elles-mêmes dans le cadre du travail social, le chômage prolongé et proliférant élève un défi qu'on ne saurait sous-estimer ».[186] Or le défi, dans sa dimension de combat singulier, confronte à l'incertitude de l'issue de la bataille, à la crainte de ne pas disposer de ressources nécessaires pour s'adapter, mais également au doute quant au bien-fondé de l'objectif poursuivi. L'invitation provocatrice à faire preuve de capacités de changement coexiste avec la crainte de mettre à mal des valeurs capitales et de s'engager dans une voie périlleuse et peu raisonnable. Les hésitations et piétinements de ma recherche signalés en introduction et dans la partie méthodologique ne sont pas étrangers à cette problématique. Les angoisses et la culpabilité, très repérables dans l'ouvrage « Comprendre les chômeurs », et finement explicités par Y. Schwartz, ont également pesé sur ma capacité à penser la possibilité d'un deuil du travail. La pression sociale imposée par la reconnaissance du travail comme objet largement valorisé et comme norme, pression qui sera analysée comme un obstacle au travail psychique des chômeurs, a également ralenti ma démarche élaborative, dans la mesure où je suis, au même titre que tous les autres membres de la société, marquée par « les énoncés fondamentaux portés collectivement sur la valeur travail » : ils font partie des éléments constitutifs de mon identité. J'ai déjà eu l'occasion d'expliquer les quelques facteurs qui m'ont permis de me dégager de cette pression. Nous verrons prochainement la position que j'ai choisie d'adopter dans ce débat.

Ajoutons que ces discours hésitants permettent de commencer à percevoir que le fossé, entre défenseur du rôle primordial de l'activité professionnelle et partisans d'autres objets intégrateurs, n'est pas toujours aussi large qu'il n'y paraît au premier abord et que les amorces de cadres intermédiaires sont envisageables. C'est également ce que nous allons continuer à voir avec l'ouvrage de S. Wuhl, « Les exclus face à l'emploi » (1992). J'illustrerai avec cet auteur un troisième type de discours sur la centralité du travail.

1.1.3.3 Les discours démonstratifs.

L'ouvrage de S. Wuhl est avant tout une revendication au droit au travail pour tous et un refus de l'exclusion des moins qualifiés ou des plus fragiles du monde de l'entreprise. Construit comme une vaste démonstration finement argumentée et fort convaincante, il

[185] ***J. Hayes, P. Nutman, op. cit., p 158.***

[186] Y. Schwartz, op. cit., p 15

apporte de nombreux éléments sur la place capitale de l'emploi pour l'équilibre individuel et collectif. Il dénonce d'autre part une conception « sociale de l'insertion professionnelle » n'aboutissant qu'à un très faible taux de réinsertion et ne servant peut-être plus, finalement, qu'à faire patienter les chômeurs, voire à les habituer au non-emploi.

« Les opérateurs et les institutions organisent des sortes de "tour de rôle" au sein de cursus d'insertion hors travail "en attendant" des créations d'emplois susceptibles de s'adresser aux catégories défavorisées ».La politique de gestion de chômage « pourrait bien aboutir à une sorte de "consensus inavoué" s'accommodant du maintien des chômeurs en voie d'exclusion aux marges de l'emploi ».[187]

Son propos est par conséquent avant tout de défendre une autre conception de l'insertion professionnelle, conception économique, ne consistant pas à adapter l'usager à l'emploi par une « préparation de longue haleine, marquée (...) par des étapes successives : resocialisation, stage de redynamisation, multiples interventions sociales, (...) cheminement à l'écart du monde économique »[188] mais à l'engager directement en situation réelle de travail au sein d'une entreprise, grâce au développement de nouveaux gisements d'emploi. Il prône un nouveau dialogue avec les employeurs potentiels conduisant à un réaménagement du fonctionnement du marché de l'emploi et des organisations productives, qui dégagera une place au travail pour tous, même pour les personnes réputées les plus éloignées de l'emploi.

Avant de développer les modalités pratiques d'une telle conception de l'insertion, S. Wuhl n'hésite cependant pas à s'interroger sur le bien fondé de ses propositions.

« ... ne sommes-nous pas allés un peu vite en besogne, en adoptant cet objectif ? (la conception économique de l'insertion) Ne nous vaut-il pas mieux abandonner une voie qui peut s'avérer illusoire, au profit d'autres modes d'intégration à consolider, pour vivre une citoyenneté, assurer une socialisation, réaliser une identité ? Même si le chômeur s'accroche à l'idée d'une intégration par l'emploi, si le corps social y consent formellement, quels sont les espaces du possible dans un univers économique qui apparaît de jour en jour comme plus sélectif, quasiment fermé pour une partie de la population valide et potentiellement active ? »[189]

Acceptant pour mieux servir sa démonstration d'adopter le point de vue de ceux qui ne croient plus à une intégration par le travail, constatant avec eux que l'accès au marché du travail semble illusoire pour une partie de plus en plus grande de la population, S. Wuhl pose à sa manière la question de l'existence d'objets de substitution au travail garantissant des fonctions similaires :

« ... que faut-il modifier ? Les conditions de l'insertion professionnelle ou l'objectif d'intégration par l'emploi ? » « N'existe-t-il pas d'autres formes d'intégration sociale qui puissent rivaliser avec le pôle organisé autour du travail

[187] S. Wuhl, Les exclus face à l'emploi, p 147 et 296.

[188] Ibidem., p 145.

[189] Ibidem, p 165.

productif et qui puissent procurer à la fois un revenu, des garanties sociales afférentes, et une reconnaissance sociale équivalente à celle conférée par une participation à la création des richesses ? »[190]

S. Wuhl propose alors d'explorer méthodiquement les orientations proposées comme substitut au modèle d'intégration par l'emploi,

.

une séparation entre revenu et travail, privilégiant une certaine autonomie et une certaine pérennisation du revenu à accorder aux chômeurs en voie d'exclusion ;

.

un revenu justifié par d'autres formes d'exercice de la citoyenneté que celles organisées autour du travail productif ;

.

une intégration par des activités sociales et collectives. »[191]

Ces différentes orientations seront présentées dans la partie concernant les partisans d'autres objets intégrateurs (§ 1.2.2 de ce chapitre). Notons simplement que leur examen conduit S. Wuhl au constat de l'impossibilité de renoncer au rôle primordial et indispensable pour tous du travail. Les propositions alternatives à l'emploi ne lui semblent pas réalistes pour plusieurs raisons.

Elles n'ont que très peu de chances de recueillir l'adhésion de chômeurs pour qui la valeur travail est d'autant plus forte qu'ils en sont privés. Très peu de personnes sont capables de profiter de leur période de chômage pour se consacrer à autre chose et les personnes les moins qualifiées et les plus touchées par le chômage sont sans doute les moins à même de réinvestir d'autres objets que le travail.

« Les exclus (...) semblent les plus mal placés pour l'exploration d'autres formes d'exercice de la citoyenneté... » « Le temps choisi n'est pas à la portée des plus démunis. » « C'est parmi les chômeurs de longue durée les plus qualifiés — ceux dont le capital culturel s'apparente à celui des cadres moyens ou supérieurs — que l'on trouve des aspirations pour d'autres modes d'intégration sociale. »[192]

Mais il serait surtout extrêmement dangereux de créer des formes d'insertion strictement réservées aux exclus, seuls privés du droit de gagner leur vie. L'objection principale de S. Wuhl au développement d'alternative à l'emploi est donc le refus « d'entériner une mise à l'écart de centaines de milliers d'actifs du monde travail »,[193] le refus de formes d'insertion qui étiquetteraient les personnes exclues comme s'il s'agissait d'un état et non d'un processus, le refus d'un statut social imposé par défaut à certains et non choisi pour son attrait, ne pouvant de la sorte qu'être dévalorisé par rapport au statut garanti par un emploi ordinaire. « Que deviendrait en effet la cohésion sociale si l'inégalité de traitement était maintenue au sein de la population active ? Ecartant une fraction des travailleurs du

190 ***Ibidem, p 190***

191 Ibidem, p 187.

192 ***Ibidem, p 194, 195, 202.***

193 Ibidem, p 204.

droit à participer à la production de la richesse nationale ? »[194]

L'importance du danger mise à jour par cette démonstration ne peut laisser indifférent et l'on comprend que beaucoup d'auteurs préfèrent d'emblée écarter la question de la possible organisation de notre société autour d'un autre objet que le travail, plutôt que de prendre le risque de cautionner une telle dérive. S. Wuhl fait partie de ceux là et son analyse des alternatives à l'emploi le conduit finalement à se battre avec encore plus de fermeté pour des stratégies d'intégration par l'emploi de tous les chômeurs en voie d'exclusion. Il est donc conduit à revendiquer des modèles politiques, éducatifs et sociaux renforçant la place de l'entreprise et consolidant le lien des individus à l'objet-travail. Il est à ce titre cité par d'autres auteurs comme un ardent défenseur du droit au travail et donc de la centralité de celui-ci.

Cette troisième position tend donc vers une plus grande exclusivité de la relation à l'objet-travail, mais elle me semble malgré tout laisser le débat très ouvert quant à la question qui me préoccupe. Une lecture très attentive des propos de S. Wuhl et un décorticage de son raisonnement montre que cet auteur ne s'oppose aux alternatives au travail que dans la mesure où elles peuvent accentuer le processus d'exclusion et même finir par le figer. En revanche, il ne refuserait pas une réorganisation sociale réduisant l'importance du rôle du travail au profit d'autres lieux support de la construction identitaire et des liens sociaux, dans la mesure où cette réorganisation serait collectivement valorisée et délibérément choisie. Ses références au livre de A. Gorz « Métamorphose du travail, quête de sens » (1988) peuvent être comprises, dans cette perspective. Grâce à elles, il rappelle « le droit pour tout le monde de gagner sa vie, de prendre en charge une partie du travail constant, afin que nul ne soit dans l'obligation, s'il est valide et potentiellement actif, de dépendre de la société »,[195] mais il montre aussi que le refus d'exclure un certain nombre de l'emploi serait profitable à tous. La nouvelle répartition du travail permettrait, en effet, de « libérer du temps libre (pour les loisirs, le travail "pour soi" ou l'activité d'entraide... »[196] Les bases de sa stratégie d'intégration par l'emploi allient donc très logiquement des activités d'insertion en entreprise des personnes sans emploi, avec la diminution du temps de travail des salariés actuellement en poste.

La complexité du modèle de S. Wuhl réside dans la coexistence de deux niveaux d'objectifs contradictoires, mais compréhensibles si l'on perçoit qu'ils constituent deux étapes successives. Il est nécessaire, pour parvenir à un rapport plus égalitaire à l'emploi et pour permettre à chacun d'aboutir à long terme à une relation moins exclusive à l'objet-travail, de passer, dans un premier temps, par une phase où les liens à cet objet doivent être renforcés, pour les publics actuellement exclus.

1.2 Les partisans de nouveaux objets intégrateurs.

S'opposant aux défenseurs de la centralité du travail et parvenant à dépasser les

[194] Ibidem, p 295.

[195] Ibidem, p 208.

[196] Ibidem, p 209.

hésitations des auteurs décrits antérieurement, certains chercheurs sont convaincus de l'essoufflement de la société salariale et soutiennent l'idée qu'un système d'organisation de la société centré autour du travail productif appartient à une époque révolue. Ce type de discours s'appuie en partie sur le constat que l'objectif d'accès à l'emploi est de moins en moins crédible, que le marché du travail est d'année en année plus fermé aux chômeurs de longue durée et sur la prise de conscience que « le fait de centrer toute la stratégie de l'insertion sur le retour à l'emploi, à l'activité rémunérée, peut être un obstacle à l'insertion comme reconquête de la citoyenneté ».[197]

Les scrupules qui faisaient prendre en compte la souffrance des chômeurs à J. Hayes, P. Nutman ou Y. Schwartz et les faisaient par conséquent douter de la centralité du travail, deviennent ici la certitude qu'en restant trop arc-boutés sur l'insertion par l'emploi, les acteurs de l'insertion faussent les règles qui devraient permettre de faire accéder les exclus à une véritable citoyenneté. En subordonnant des individus à des stratégies préétablies d'intégration dans le système productif, toute possibilité d'accès à une autre forme d'intégration et de participation à la société risque d'être étouffée à la base.

1.2.1 Du choix par défaut à la volonté de réinventer le lien social.

Cette prise de conscience est particulièrement présente chez les opérateurs du dispositif RMI qui sont souvent amenés à prendre acte de l'incapacité structurelle de la société à proposer un emploi à l'ensemble de la population active et qui finissent par renoncer à l'objectif d'insertion professionnelle indissociablement lié au départ au versement d'un revenu minimum. Les conclusions des rapports sur la mise en oeuvre du RMI* réalisés en 1991 signalent ainsi que :

« l'emploi n'apparaît plus comme étant la référence unique (...), la notion d'insertion se conçoit de façon plus large : une allocation plus pérenne accompagnée de prestations en nature peuvent constituer — et constituent déjà en pratique une voie alternative pour l'insertion. »[198]

Les détracteurs d'une telle position l'analyse comme une démission, comme un recul progressif et passif devant une réalité contre laquelle on ne peut rien et non comme une réelle conviction du bien-fondé de l'évolution vers une société non centrée sur le travail.

« ...face à l'impossibilité de fait à les (les bénéficiaires du RMI) faire accéder massivement à l'emploi, la notion de contrepartie, d'engagement de l'allocataire dans l'insertion, se réduit comme une peau de chagrin, pour finir parfois par acquiescer à la situation des bénéficiaires telle qu'elle est. »[199]

Cette dangereuse dérive est due au « désenchantement des opérateurs du RMI qui n'ont pas de pouvoir sur les politiques globales d'insertion et qui n'ont ni les moyens, ni les

[197] M. Autès, F. Calloen, Le RMI : mise en oeuvre de l'insertion dans le département du Nord, Appel d'offre MIRE / Plan Urbain, février 1991, p 120, cité par S. Wuhl, op. cit., p 192.

[198] S. Wuhl, op. cit., p 184 et 185.

[199] Le RMI à l'épreuve des faits, p 119, cité par S. Wuhl, op. cit., p 187. C'est moi qui souligne.

compétences, ni une collaboration suffisante de l'ensemble des forces économiques pour répondre à un objectif d'emploi ».[200]

Le vocabulaire choisi laisse clairement envisager que le renoncement progressif ne s'est pas fait de gaieté de coeur, que la situation finale ne correspond pas à ce qui paraissait souhaitable, mais qu'elle est venue s'imposer inéluctablement.

Un grand nombre de partisans de la fin de la centralité du travail ne choisit toutefois pas de défendre l'idée de nouveaux objets intégrateurs par défaut, mais, par refus de la suprématie de l'échange marchand sur l'organisation de la société. Ces personnes s'appuient sur le constat que les mutations technologiques permettent aujourd'hui la réduction du temps de travail sans entraver la poursuite de la croissance des richesses. Elles inscrivent cette évolution dans une perspective historique ou anthropologique relativisant complètement l'importance de la place du travail. Leur conviction ne naît pas d'un renoncement, mais d'une réelle satisfaction de voir une civilisation évoluer et se libérer des contraintes liées à l'objet-travail pour progressivement construire d'autres modèles d'organisation.

La quasi-intégralité de l'ouvrage de D. Meda « Le travail : une valeur en voie de disparition » (1995) consiste, dans une telle logique, à démontrer que les discours faisant du travail le seul lieu de lien social et de réalisation de soi sont liés à une tradition récente : il est possible d'analyser finement comment le travail a, au fil des siècles, pris cette place capitale dans notre vie et de montrer qu'il a existé des organisations sociétales fort différentes. L'invention d'autres valeurs centrales et d'autres modes d'organisation est alors tout à fait envisageable.

L'approche anthropologique permise par des articles comme celui de M. N. Chamoux « Sociétés avec et sans concept de travail » (1994) ou celui de M. Panoff « Energie et vertu : le travail et ses représentations en Nouvelle Bretagne » (1977) confirme elle aussi le rôle très variable pris par le travail dans le statut social.

« Le lien entre travail, qualifications, statut social et identité tel que nous le connaissons, n'est pas une constante mais une configuration possible parmi d'autres. En partant de ce principe critique, nous serions peut-être mieux à même de saisir l'évolution de la notion de travail, accomplie ou en gestation, au sein même de la société moderne. »[201]

Si l'objet de ces articles n'est pas de prendre parti pour ou contre le centralité du travail, ils rappellent clairement le caractère culturel de la définition de l'objet-travail, objet qui n'est pas aisément ni immédiatement transposable à toutes les sociétés humaines. Ils démontrent également combien il est possible à certains groupements humains de trouver un équilibre individuel et social indépendant d'un objet-travail, totalement absent de certaines sociétés, éclaté en plusieurs notions ou complètement décalé en terme de contenu par rapport à nos propres conceptions. L'article de M.N. Chamoux éclaire particulièrement cette perspective en pointant que les barrières linguistiques initialement repérées comme obstacle à l'appréhension de l'objet-travail dans d'autres sociétés

[200] S. Wuhl, op. cit., p 184.

[201] ***M.N. Chamoux, Société avec et sans concept de travail, p 68.***

témoignent d'un découpage du monde où cet objet n'existe parfois pas du tout puisqu'il n'est ni pensé, ni vécu comme tel.

Les interrogations sur ce qui pourrait apparaître comme les antithèses du travail conduisent aux même conclusions sur l'impossibilité de dégager le plus petit commun dénominateur à différentes conceptions du travail.

Les partisans de la fin de la centralité du travail se retrouvent autour de l'idée de « Réinventer le lien social »,[202] lien social qui ne peut être réduit à la forme que lui donne le travail. Il s'agit pour la majorité des auteurs de découvrir de nouvelles modalités de contrat social de citoyenneté et de s'opposer fermement à une organisation humaine centrée sur la production. « L'ambition ici va au delà de la résorption du chômage et de l'exclusion. Elle propose de rompre avec une vision globale marquée par l'économisme et la subordination du développement et de la société aux règles de l'économie ».[203]

Le refus d'une organisation centrée sur un échange marchand place ces discours sur la fin de la centralité du travail en complète opposition avec le souhait de valoriser et de reconnaître un maximum d'activités humaines comme travail (perspective envisagée § 1.1.2. de ce chapitre). Le risque de ce souhait est en effet de renforcer la centralité du travail en faisant de celui-ci la forme la plus répandue, voire unique, de réalisation des activités humaines. Les défenseurs de la fin de la centralité du travail s'y opposent donc vivement. D. Meda (1995 b), par exemple, décrit les discours sur l'élargissement des activités reconnues comme travail, comme une réaction de panique face à la crainte de perdre l'un des principaux régulateurs de l'ordre social. Elle encourage, « au lieu d'inventer toujours plus de travail pour assurer le lien social »,[204] à réfléchir à d'autres bases du lien d'appartenance indépendantes d'une activité de production. Comme le signale M. Freyssenet : « C'est aujourd'hui une question de société que de savoir si des limites ne doivent pas être établies, question que certains posent en terme de marchandisation des rapports humains ».[205]

1.2.2 Les alternatives proposées.

Quelles sont les propositions alternatives issues d'une telle réflexion ? La revue des articles et ouvrages n'apporte pas d'emblée une réponse à cette interrogation. Les écrits apparaissent souvent comme une suite d'affirmations générales que l'on peut résumer par : « Le travail ne peut plus prétendre être le modèle exclusif du lien social, il faut donc rapidement inventer autre chose ». Mais cette question ne débouche que très rarement sur des propositions concrètes, ce qui vient naturellement renforcer la conviction des partisans de la centralité du travail du bien fondé de leur position.

202 Titre de l'article du philosophe J. Roman (1989).

203 S. Wuhl, op. cit., p 194.

204 D. Meda, op. cit., p 79.

205 M. Freyssenet, op. cit., p 117.

« Ceux-là même qui s'insurgent, certains travailleurs sociaux par exemple, en déclarant qu'il ne faut pas subordonner tout le processus d'insertion à l'emprise de l'emploi, ne font que souligner la force d'attraction de ce mode d'intégration comparé à d'autres, d'ailleurs rarement explicités ».[206]

« Certaines thèses argumentent une mutation de la place du travail et de l'emploi en tant que source d'identification, support des statuts sociaux, fondement des reconnaissances sociales. En la matière, les spéculations vont bon train, mais les argumentations empiriquement fondées sont fragiles... »[207]

Je tenterai toutefois, malgré leur rareté, de présenter les quelques modèles alternatifs proposés de manière suffisamment concrète et détaillée pour bien saisir les questions qu'ils induisent par rapport à ma problématique.

La première alternative consiste à séparer revenu et travail, afin de garantir à chacun une somme minimale pour satisfaire les besoins essentiels. Cette alternative se décline de deux manières :

.

Autonomisation et pérennisation d'un revenu pour les chômeurs en voie d'exclusion. Il s'agit de la transformation du RMI* en revenu minimum garanti indépendamment de l'engagement de l'allocataire dans une insertion professionnelle, c'est-à-dire d'un revenu octroyé uniquement à des personnes ne parvenant pas à assurer elles-mêmes la couverture de leurs besoins quotidiens.

.

Création d'une allocation universelle, ou revenu d'existence, versée à tout citoyen et pas aux seuls chômeurs en voie d'exclusion. « Le revenu d'existence n'est pas attribué pour exister, mais parce qu'on existe, qu'on est reconnu comme participant "potentiel" à la communauté ».[208]

Cette alternative centrée sur la dimension « ressource monétaire » vise à libérer les individus de la difficulté de satisfaire des besoins élémentaires. la fonction de satisfaction des besoins d'auto-conservation garantie par le travail trouve une nouvelle forme d'assurance.

Les fonctions d'étayage du lien social et de la construction identitaire sont en revanche négligées et même mises à mal. Les principales critiques adressées à un tel modèle portent, comme on l'a vu lors de la présentation de l'ouvrage de S. Wuhl, sur l'effet de stigmatisation d'une partie de la population enfermée dans une logique d'assistance. Cette stigmatisation clairement repérable dans le cas de la création d'un revenu réservé aux exclus ne pourrait être évitée, d'après certains auteurs, même pas la mise en place d'un revenu généralisé. Il est peu probable que les actifs actuels abandonnent, en période de crise économique, leur emploi et se contentent de l'allocation universelle. La scission de la société entre les actifs cumulant allocations et salaires et les

206 S. Wuhl, op. cit., p 144.

207 D. Demazière, La sociologie du travail, p 100.

208 Y. Besson, Le Monde, 20/11/91.

assistés dans l'impossibilité de compléter leur allocation risque par conséquent de demeurer une réalité et de condamner une partie de la population à vivre à l'écart de ce qui restera la norme.

Une seconde alternative consiste à développer de nouvelles formes d'exercice de la citoyenneté que celles organisées autour du travail productif, des formes de citoyenneté centrées sur la participation à l'échange social. Cette alternative propose de reconnaître socialement, et pour certains auteurs financièrement, les ressources humaines ne donnant pas lieu à une production marchande, mais à « la réalisation d'une communauté nationale où s'établit une meilleure inter-compréhension entre des hommes qui communiquent ».[209] Il s'agit donc de valoriser et de rémunérer — directement par un revenu de citoyenneté ou indirectement par une allocation universelle dégageant le temps et l'énergie nécessaire — la réflexion apportée par chacun pour favoriser la construction d'un monde plus raisonnable et démocratique, pour inventer et proposer des modèles favorisant la cohésion sociale et l'amélioration des conditions globales d'existence.

Cette alternative se veut une réponse permettant de pérenniser les différentes fonctions garanties habituellement par le travail, sur le plan tant de la construction du lien social que de l'identité. Elle a l'avantage de réinscrire tout citoyen, indépendamment d'un objet-travail, dans un contrat social et dans une position d'acteur :

Elle crée les conditions « pour qu'une personne en voie d'exclusion puisse se reconnaître à la fois comme sujet, comme acteur et comme citoyen. Comme sujet en accédant à la reconnaissance et à l'énonciation des causes de sa propre "desaffiliation", de sa perte d'autonomie, etc... Comme acteur en participant éventuellement à une négociation individuelle, voire collective (pratiques collectives d'insertion, comités de chômeurs, regroupements d'usagers du RMI), sur les modalités d'intégration sociale. Comme citoyen enfin en prenant pleinement conscience de son appartenance à une communauté humaine et du rôle que l'on peut être amené à jouer. »[210]

Cette position est particulièrement défendue par D. Meda qui souligne que dans une telle perspective « la richesse sociale ne se conçoit plus sous la forme d'augmentation du PIB, mais sur le fait de disposer d'individus en bonne santé, aspirant à la paix, civiques, heureux, tolérants, non-violents ».[211] Il existe donc pour ces auteurs d'autres manières de participer à la vie de la société que la contribution à la production de biens et de services ; il s'agit de l'exercice d'activités politiques, de « l'invention de formes de vie et de coopération toujours plus sophistiquées, qu'il s'agisse d'institutions politiques, de règles, de justice », de « discussions (...) sur les finalités poursuivies, les moyens à mettre en oeuvre pour les atteindre, la répartition des richesses et des tâches », du développement de la religion, de l'art, de la philosophie et des sciences. Cette alternative veut « faire justice à la diversité irréductible des manières d'être au monde et de participer à la bonne marche de la société ».[212]

209 S. Wuhl, op. cit., p 194.

210 Ibidem, p 193.

211 D. Meda, La fin de la valeur travail (1995 b), p 85.

Cette perspective s'inspire largement des réflexions d'A. Arendt sur le devenir de l'action humaine et sur la nécessité de développer, en contrepartie à la course à l'accomplissement professionnel et à la réduction de l'action à production, d'autres catégories fondamentales de l'action humaine. Rappelons que les travaux d'A. Arendt, sur le nouvel état de l'humanité et les nouvelles formes de barbarie qui apparaissent, l'ont amené à montrer en quoi l'homme a été bafoué et privé de ce qui fait son essence : la pensée, l'action, l'oeuvre, l'art. Elle a alors développé une vaste argumentation sur la nécessité de réinventer l'espace politique. C'est cet espace dont s'empare D. Meda ou d'autres partisans du développement de nouveaux objets intégrateurs en montrant combien il pourrait être important de disposer d'une philosophie politique permettant de réfléchir à l'ensemble des questions suivantes :

. « Quelle est la nature du lien qui nous unit à nos concitoyens ?

. Comment assurer, garantir la cohésion sociale ?

. Quelle mesure devons-nous prendre pour qu'une partie de plus en plus grande de la population ne soit pas privée de ressources, de logement, de soins et ne soit pas exclue de la vie sociale, faute de pouvoir exercer ses droits fondamentaux ?

. Quelle est la dose d'inégalité supportable pour une société ? »[213]

1.2.3 Une position utopique.

Cette alternative rencontre, elle aussi, de nombreuses critiques, portant notamment sur son caractère utopique. Ses détracteurs s'interrogent sur ses conditions de réalisation. Ils signalent que les exclus actuels ne sont pas dans une position individuelle et collective permettant de développer ce nouvel espace politique et que les personnes en emploi n'ont que peu de motivations personnelles dans la mesure où elles ont déjà leur place dans la société par une participation à la production. Il me semble toutefois nécessaire d'analyser plus en détail les difficultés auxquelles se heurtent les partisans du développement d'alternatives à la centralité du travail pour éclairer une fois encore la toile de fond qu'elles tissent à ma problématique.

Je remarquais précédemment que les discours sur la fin de la centralité du travail étaient dans leur grande majorité très généraux et ne proposaient que rarement des propositions concrètes. G. Roustang propose une explication à cette limite dans son ouvrage « L'emploi : un choix de société » (1987). Evoquant les difficultés de penser la transition de la société et notre paresse à tous (citoyens, professionnels de l'insertion, politiciens ou leaders syndicaux, chercheurs) pour imaginer et défendre de nouvelles alternatives, il rappelle que le privilège accordé dans notre société au travail rémunéré est inscrit dans notre langage. Nous ne pouvons donc définir que par la négative ce qui ne

212 Ibidem, p 88, 89, 99.

213 D. Meda, Le travail. Une valeur en voie de disparition (1995 a), p 261.

relève pas de l'économie marchande. Il illustre ses propos par l'opposition « travailleur = actif / chômeur = inactif » ; « économie marchande / économie non marchande ou informelle ». Nos capacités à penser et à créer semblent ainsi entravées par l'absence d'un vocabulaire traduisant plus profondément l'empreinte du travail sur l'ensemble de nos systèmes de référence. « Le travail salarié ne va plus représenter qu'une partie minoritaire de notre vie, mais nous jouons tout à son aune ».[214]

L'une des difficultés est donc de dépasser ce qui a été collectivement institué comme ne pouvant pas ne pas être, ce qui a été investi comme l'idéal et qui à ce titre offre la base d'une vision rassurante de la société. Proposer un modèle alternatif à la centralité du travail suppose d'avoir réussi à surpasser les angoisses liées à la perte de cet objet, angoisses qui, on l'a vu plutôt, peuvent aller jusqu'au sentiment d'annihilation, mais qui se manifestent couramment par la crainte des conséquences dégradantes de l'oisiveté. Cette crainte n'est pas nouvelle comme le rappelle G. Roustang en citant les inquiétudes de l'économiste J. M. Keynes dans un ouvrage de 1931 :[215]

Il ***« réfléchissait à ce que serait notre situation lorsque la productivité du travail aurait permis de satisfaire les besoins économiques en une quinzaine d'heures par semaine, et craignait la dépression nerveuse généralisée faute de savoir occuper son temps à des activités non économiques.*** »[216]

Cette crainte est également certainement ce qui alimente les discours de légitimation du travail qui se développent avec d'autant plus de véhémence que l'objet-travail est menacé dans ses fonctions par la propagation du chômage. Ces discours de légitimation sont présentés par D. Meda comme la volonté de développer à tout prix des emplois, « à tout prix signifiant qu'il est légitime, nécessaire, vital de créer des emplois, même temporaires, même sans contenu, même sans intérêt, même s'ils renforcent les inégalités pourvu qu'ils existent ».[217] Ils peuvent prendre la forme d'une pensée idéologique, ronronnante, obsessionnelle, s'accrochant à la répétition du même, pensée autour de laquelle se resserre toute une population menacée dans son identité.

« Ces idées s'inscrivent dans la pure tradition du XX^{ième} siècle. Elles mettent en évidence ce qui constitue sans doute l'unique mais véritable dénominateur commun des différents courants doctrinaux constitutifs de cette tradition, chrétien – marxiste – humaniste : la croyance en un système utopique du travail, lieu du lien social et de la réalisation de soi. »[218]

On retrouve bien dans cette description ce qui constitue les fonctions premières d'une pensée idéologique : mise à disposition d'un modèle identificatoire et d'un idéal commun,

214 P. Sauvage, Et si on remontait à la source ? (1989), p 174.

215 Essays in persuasion, traduction française de 1972.

216 G. Roustang ; L'emploi : un choix de société, p 137.

217 D. Meda, op. cit., p 16.

218 Ibidem, p 20.

les utopies s'étant progressivement figées dans un modèle immuable, fétichisées et devant être protégées contre vents et marées. Les discours accompagnant la légitimation du travail et décrivant le chômage comme « un mal social d'une extrême gravité, un cancer qui dévore la société et conduit les individus qu'ils touchent depuis trop longtemps à la délinquance... »[219] complètent le tableau du modèle idéologique : une distinction marquée entre le dedans et le dehors, entre le bon et le mauvais, entre le statut de travailleur sécurisant et l'exclusion dégradante est établie.

Face à ce qui s'est institué comme un objet immuable, les partisans d'objets alternatifs ont donc la difficile tâche de résister au caractère mortifère et clôturant d'un discours idéologique, pour proposer un autre modèle. D. Meda explique qu'il faut désenchanter le travail,

« ... c'est-à-dire le décharger des énergies utopiques qui se sont fixées sur lui depuis deux siècles. Il nous manque toutefois pour opérer ce désenchantement : une généalogie convaincante qui mette en évidence pourquoi le travail s'est chargé de toutes ses espérances, un lieu de substitution où projeter ses énergies utopiques, une ébauche de procédure concrète pour opérer le transfert. »[220]

Elle écrivait dans un autre article qu'atteindre l'idéal d'une bonne société, « permettant à chacun de développer l'ensemble des activités humaines productives, mais aussi culturelles, amoureuses, amicales, familiales et politiques... » [pouvait paraître utopique et supposait] : « des lieux et structures spécifiques pour permettre l'exercice d'une véritable démocratie locale, et des individus désireux de se réinvestir dans de telles activités ».[221]

Cette partisane d'une solution alternative à la centralité du travail reconnaît donc elle-même le caractère utopique de sa pensée, et défend l'intérêt de cette utopie pour tenter de déloger une pensée idéologique.

Soulignons les richesses et les limites du modèle proposé :

.

L'utopie a l'avantage de poser un regard critique sur la situation actuelle. Elle permet d'analyser des dysfonctionnements, d'ouvrir à un questionnement qui peut s'avérer fécond. Elle propose des tentatives de solution et permet de répondre, à sa manière, aux angoisses provoquées par la crise de notre société. Elle a en particulier le mérite et la capacité de proposer un sens à la vie tant sur le plan individuel que sociétal. Notons à ce propos que les angoisses trouvent une réponse d'autant plus satisfaisante que l'utopie se présente comme un projet qui tente d'assigner une place et un rôle à chacun, qu'il offre donc l'illusion d'une société sans faille, au caractère si idyllique que chacun ne peut qu'y adhérer.

.

Les limites apparaissent, elles, au travers des modalités de réponse aux angoisses.

219 Ibidem, p 16.

220 Ibidem, p 192.

221 D. Meda, La fin de la valeur travail (1995 b), p 92.

L'utopie peut facilement se laisser prendre dans un fantasme de toute puissance et avoir la tentation de s'imposer comme une vérité incontestable, donc comme une nouvelle idéologie. Elle n'est souvent qu'une illusion de changement dans la mesure où elle se construit en réaction à un modèle dont elle peut reproduire négativement les failles. En proposant l'espace politique comme nouvel objet intégrateur idéalisé, les auteurs risquent, par exemple, de renouveler l'erreur d'un objet dont la centralité s'oppose à une diversité des formes de réalisation de soi et de création du lien social. L'utopie reste enfin bien souvent un rêve à la réalisation incertaine, faute de trouver des lieux où s'inscrire concrètement.

1.3 La proposition d'une nouvelle relation au travail.

1.3.1 Deux modèles de transition.

Face à ces deux dernières limites : risque d'opposer à une pensée idéologique de la centralité un autre modèle idéologique et difficulté à passer du rêve utopique à une réalisation effective, je présenterai pour terminer les réflexions de deux auteurs réussissant à modéliser des voies de transformation de nos sociétés, sans exacerber la rupture entre partisans de la centralité du travail et partisans d'autres modèles.

Ces deux auteurs ont en commun de ne pas s'enfermer dans une position idéologique opposant les deux modèles, de reconnaître l'importance du rôle intégrateur du travail, de ne pas vouloir faire table rase de cet objet, mais d'amener plutôt à relativiser le lien d'exclusivité construit depuis des années.

G. Roustang (1987) démontre ainsi la nécessité de « tout à la fois reconnaître la place encore essentielle de l'économie et de l'emploi rémunéré dans nos sociétés et d'amorcer une évolution qui les relativise... »[222] sans pour autant identifier « travail » et « aliénation », « hors travail » et « libération – épanouissement ».

Il rappelle en premier lieu que, dans notre société, l'économique organise depuis des décennies les relations entre les hommes et a rendu possible l'autonomie des individus : « le travail rémunéré a donné à chacun son statut social et garanti son indépendance ».[223] Il explique toutefois dans un deuxième temps que cela n'empêche pas de reconnaître également aujourd'hui l'importance des activités désintéressées pour assurer une insertion sociale et un développement personnel. Ces propos rejoignent ceux des partisans d'autres objets intégrateurs sur la dénonciation d'une société organisée autour du seul échange marchand. L'auteur se montre sévère pour les mutations au service de la reprise économique poursuivant toujours actuellement la même finalité d'accumulation des richesses. Il invite toutefois à ne pas refuser en bloc ce système et prône un changement progressif conduisant à une vie sociale moins centrée sur la production, à un partage plus égalitaire du travail, redonnant la primauté aux relations entre hommes plutôt qu'aux relations aux choses.

222 G. Roustang, op. cit., p 89.

223 Ibidem., p 87.

Il décrit les stratégies possibles pour favoriser cette transition et permettre progressivement de valoriser les activités non rémunérées comme d'autres objets intégrateurs, parallèlement ou successivement, à une activité professionnelle. Cette valorisation ne peut passer par l'obligation pour les exclus d'investir des objets de substitution par défaut, mais par « la constitution d'une "base sociale" au sein des couches moyennes attirées par la constitution d'un espace d'activité et d'échange social en dehors des normes actuelles du travail contraint ».[224] Il souligne donc la nécessité de rendre attractives, attrayantes et accessibles des activités sportives, culturelles, artistiques, par une éducation ne privilégiant pas trop exclusivement la préparation à la vie professionnelle[225] et par une souplesse des conditions de travail, afin de permettre à des personnes actuellement en emploi d'opter pour « le temps choisi » et par là même de libérer de l'emploi pour ceux qui le souhaitent.

L'objectif final visé est sans doute très proche de celui de S. Wuhl dans son ouvrage « Les exclus face à l'emploi » (1992), même si les deux auteurs ne concentrent pas leurs efforts premiers sur le même objet. S. Wuhl commence par un renforcement de la relation à l'objet-travail pour les exclus, G. Roustang par un renforcement de la relation aux objets non-travail pour les travailleurs.

Des réflexions proches, sur l'idée d'une transition de nos sociétés et non d'une rupture, sont présentées par Y. Barel dans son article « Le Grand Intégrateur » (1990). Cet auteur fait la conjecture que depuis quatre siècles environ l'activité travail jouait le rôle de « Grand Intégrateur de nos petites pensées et actions personnelles et de nos grandes pensées et actions "sociétales" »[226] mais que nous sommes aujourd'hui dans une période de défaillance de ce « Grand Intégrateur » sans disposer d'intégrateur de remplacement.

Cette hypothèse doit être restituée dans son cadre théorique pour être comprise. Y. Barel pense qu'il existe entre l'individu et la société « un réseau ou une cascade d'intégrations multiples, intégrations qui se heurtent, se chevauchent, s'articulent, se complètent, s'entre-détruisent, avec chacune leur modalité, leur finalité, leur temporalité ».[227] Il évoque l'intégration familiale, scolaire, professionnelle, sociale, politique, culturelle... Ces différentes formes d'intégration « ont besoin elles-mêmes d'être intégrées entre elles », par un principe, un paradigme, un « Grand Intégrateur » permettant leur coexistence « sans faire disparaître les différences ou les conflits, mais en les rendant non explosifs et parfois mobilisateurs ».[228] Ce « Grand Intégrateur » permet que trois fonctions essentielles soient remplies : l'organisation, le maintien de l'ordre et la création de sens individuels et sociaux.

[224] S. Wuhl, op. cit., p 195.

[225] G. Roustang prône une éducation qui « favorisera une utilisation plus active du temps libre et plus créative du temps professionnel », p 130.

[226] Y. Barel, Le grand Intégrateur, p 91.

[227] Ibidem., p 89.

[228] Ibidem, p 90.

La défaillance de ce « Grand Intégrateur » ne prend pas pour Y. Barel valeur de catastrophe, d'effondrement des repères et ne confronte pas à l'angoisse d'une incapacité à reconstruire d'autres modèles. Y. Barel ne s'empare pas des modèles utopiques qui s'offrent comme propositions de réorganisation pour faire taire ses inquiétudes. Sa modélisation du processus d'intégration le conduit plutôt, et de manière très optimiste, à montrer que notre civilisation porte en elle-même l'ensemble des ingrédients nécessaires à une transformation et à une réadaptation et que chacun peut constituer par sa contribution individuelle ou par la proposition de projets « grand-sociétaux » à l'évolution en cours.

Cette affirmation mérite là encore de revenir sur certaines conceptions théoriques de l'auteur. Y. Barel distingue deux principales acceptions du mot « intégration » : le processus par lequel une collection hétéroclite d'éléments se transforme en un ensemble unifié, et le processus par lequel un élément est assimilé, incorporé, de manière à se fondre à un ensemble déjà existant. Il souligne l'erreur sociologique consistant à n'utiliser très souvent que la deuxième définition en oubliant que l'ensemble n'est pas un groupe intégrateur constitué de manière immuable — un déjà là qui n'évolue pas — mais le résultat de processus d'intégration permanents. « Il faut se rendre compte qu'il existe toute une plage de pratiques sociales et personnelles où c'est le social qui se forme à travers l'intégration des individus, et les individus qui se forment à travers l'intégration du social ».[229]

Il souligne aussi que l'intégration a besoin de marginalités comme repoussoirs, marginalités qui dans leur tension avec la norme contribuent à la faire évoluer. Il note enfin qu'il est nécessaire de compléter la vision simpliste de la marginalité visible par le concept de marginalité invisible : certains individus sont correctement intégrés individuellement et socialement, mais ne rejettent pas pour autant les alternatives de choix de vie qui feraient d'eux des marginaux.

« ...l'individu, ou le groupe, se met à vivre un dédoublement, une sorte d'équivalent social du dédoublement de la personnalité, dès lors que la logique alternative de comportement, pour potentielle et invisible qu'elle demeure même pour l'individu ou le groupe concernés, commence à prendre une consistance et une présence dans une vie qui reste dominée par l'intégration. »[230]

Notre société tout entière est pour Y. Barel en train d'expérimenter ce double fonctionnement : elle continue à vivre comme si le travail demeurait le « Grand Intégrateur », mais expérimente en parallèle dans des pratiques individuelles, dans des évolutions sociales et éducatives, une autre organisation de la société. L'ensemble des réflexions développées dans le champ de l'insertion, le développement de l'intérêt pour des activités créatives et artistiques, l'évolution du discours éducatif sur le devoir professionnel seraient autant d'objets d'étude de cette expérimentation de nouvelles pistes.

« Il y a des moments précis dans l'histoire des hommes où leur collectivité, qui

229 Ibidem, p 88.

230 Ibidem, p 93.

n'est pas prête à abandonner sa raison de vivre telle que le temps et l'usage la lui ont léguée, commence à expérimenter, sans même s'en rendre compte, d'autres raisons de vivre, ou à se mettre en quête de ces raisons si elles n'existent pas encore qu'à l'état de rêves sociaux inaboutis et inaboutissables. »[231]

Il ne s'agit pas par conséquent d'attendre un nouveau « Grand Intégrateur » structuré, organisé, proposé, prêt à l'usage par un grand penseur ou un groupe dirigeant, mais de réaliser que les modalités d'intégration sont en cours de construction dans la multitude d'interactions sociétales. Il ne s'agit pas de choisir entre deux intégrateurs, mais de réussir la « performance de choisir et de ne pas choisir »[232], d'accepter, pour le dire autrement, la continuité qu'offre une situation paradoxale.

1.3.2 Une position féconde pour penser le deuil du travail.

Ce type d'approche conduit donc finalement à se dire que la centralité du travail est une fausse question, qu'il ne s'agit pas d'y répondre par une position idéologique militante, mais plutôt de voir en quoi le chômage renouvelle les théories de l'intégration et de la socialisation, en écartant l'idée d'un objet unique et indispensable pour étudier le rôle et les interactions de plusieurs objets. Comme l'écrit C. Dubar (1993), les questions d'emploi et de travail font partie et ne peuvent être séparées de l'ensemble des

« dynamiques "locales" de construction et de déconstruction de liens sociaux (familiaux, urbains, culturels) (...) Mais il faut rompre avec la conception fonctionnaliste de la socialisation comme intégration programmée et passive des individus à un système social structuré autour d'une forme "naturelle" de travail ».[233]

Les hypothèses A1bis, A2bis, A3bis s'inscrivent dans cette logique et méritent à présent quelques commentaires.

Dire à des chômeurs que le travail est central peut être analysé comme un encouragement positif ou comme une pression paradoxale ; leur affirmer la fin du travail peut être décrit comme l'ouverture à d'autres formes de citoyenneté ou une incitation à la démobilisation. Mais quelles que soient les positions, il y a aujourd'hui dans notre société des personnes dans l'obligation de gérer l'absence d'emploi. Mes hypothèses sont une proposition pour comprendre ce qui rend cette gestion particulièrement difficile. Elles échappent à l'antagonisme des positions idéologiques et utopiques précédemment décrites pour s'interroger sur la trop grande exclusivité de la relation à l'objet-travail.

Le débat présenté antérieurement peut ainsi être perçu comme la démonstration de la difficulté, face à l'exclusivité de l'étayage de l'objet-travail, d'échapper à une réflexion en terme de tout ou rien. Les hésitants en témoignent en achoppant sur l'alternative : la relation doit être ou ne pas être, sans réussir à penser que le problème est la nature de la relation. Les utopistes s'efforcent de montrer que le collage n'est qu'historique et culturel,

231 Ibidem, p 94.

232 Ibidem, p 93.

233 C. Dubar, op. cit., p 44.

mais basculent souvent rapidement vers la proposition d'un autre collage exclusif. Leur principale utopie consiste ainsi peut-être à reproduire autour d'un nouvel objet les mêmes enjeux et fonctions qu'autour du travail, sans percevoir que le problème principal est la question de la nature du lien à nos objets d'étayage. Les tentatives de quelques auteurs pour ouvrir de nouvelles perspectives sont elles la proposition d'un étayage plus souple et d'une relation à l'objet-travail plus mature, c'est-à-dire une relation moins marquée par la non différenciation et l'ambivalence. Elles posent la question du détachement de cet objet et de ses conditions de possibilité. Ces tentatives sont toutefois entravées par la position idéologique de défense de la centralité du travail, position qui a tendance à rendre plus exclusive encore la relation à l'activité professionnelle en l'idéalisant.

Ma contribution me semble donc finalement largement en écho avec l'article d'Y. Barel :

.

Les conditions s'opposant au travail du deuil exposées dans mes hypothèses correspondent à la difficulté pour des sujets et une société de vivre une période du « comme si le travail demeurait le Grand Intégrateur » ;

.

Les propositions de réussir « à choisir de ne pas choisir » correspondent à la remise en question de l'exclusivité du lien. La sortie de l'impasse « Il faut travailler / Il n'y a pas de travail » réside dans l'acceptation de pouvoir exister aussi lorsque l'on ne travaille pas, la découverte que la richesse d'une vie psychique ne se limite pas au temps de travail.

2. La typologie de D. Schnapper : exclusivité et maturité d'une relation.

Cette présentation des soubassements théoriques à l'origine des hypothèses sur l'exclusivité de la relation à l'objet-travail peut être complétée par le rappel de la typologie proposée par D. Schnapper dans « L'épreuve du chômage » (1981, rééd. 1994) et par une relecture de cette modélisation au regard de ma problématique. Ce rappel sera l'occasion de décrire une analyse différenciée des vécus des chômeurs en fonction du lien préalablement construit avec l'objet-travail, analyse ayant pris, me semble-t-il, valeur de référence pour de très nombreux travaux ultérieurs et méritant à ce titre une présentation suffisamment détaillée. Il sera également, et surtout, le support pour de nouvelles interrogations sur la nature de la relation à l'objet-travail.

2.1 Les trois types de vécu du chômage.

D. Schnapper décrit trois types de vécus du chômage : le chômage total, le chômage différé et le chômage inversé. Elle s'efforce de repérer pour chacune de ces formes la nature des comportements et sentiments vécus, mais aussi de lier les particularités de ces réactions au profil sociologique des individus (sexe, âge, niveau de qualification, nature de l'emploi occupé précédemment) et à la place et aux rôles que tenait l'emploi perdu dans leur vie. Sa typologie prend par conséquent en compte l'aptitude des

chômeurs à adopter des activités de substitution et à s'investir dans un statut alternatif, la richesse de leur réseau social indépendant de l'activité professionnelle et la qualité de leurs relations familiales. Notons que pour D. Schnapper le vécu « chômage total » est le plus répandu et celui qui s'impose à la très grande majorité des chômeurs de longue durée. Le chômage différé et le chômage inversé ne sont envisagés, dans cette modélisation, que comme des étapes transitoires ne pouvant qu'évoluer à plus ou moins long terme vers le chômage total.

Les descriptions des comportements et sentiments caractéristiques du vécu de **chômage total** rejoignent les premières analyses sociologiques du chômage évoquées dans le chapitre II. Les chômeurs ont pour seul objectif de retrouver un emploi stable, qui est pour eux le mode privilégié ou unique de l'expression de soi dans la société. Ils vivent leur situation comme une déchéance et une humiliation, marquée par l'ennui, le vide de l'existence, le repli sur soi. Les réseaux de solidarité antérieurs, qui pouvaient déjà être restreints en période de travail, s'affaiblissent davantage. Les sujets s'inscrivent dans un processus de désocialisation de plus en plus marqué. Ce vécu du chômage correspond d'abord à des travailleurs manuels, des cadres d'origine et de niveau culturel modestes, mais concerne toutes les catégories de population après allongement de la période d'inactivité. D. Schnapper ajoute dans la réédition de son ouvrage en 1994, que la majorité des allocataires du RMI vivent ainsi leur chômage.

Le **chômage différé** concerne des chômeurs de niveau social élevé, généralement urbains, chez qui l'activité professionnelle, le niveau de formation et les responsabilités sont très valorisés. D. Schnapper le décrit aussi comme le « statut de cadres au chômage ».

Ces personnes transforment leur période de chômage en période d'activité sur le mode du « comme si ». Elles investissent la recherche d'emploi comme véritable métier, requérant temps, énergie et compétences, métier qui ne s'improvise pas, demande un apprentissage et l'acquisition de savoir-faire. Elles opposent ainsi au vide et à l'ennui, un emploi du temps rempli par les démarches à réaliser, les dossiers à constituer, les contacts à prendre. Elles retrouvent dans la recherche d'un emploi et dans la mise en place d'activités destinées à augmenter leurs chances de trouver un travail (bilan de compétences pour faire le point sur soi et sa pratique, formation pour acquérir des compétences supplémentaires, bénévolat pour entretenir un réseau, etc.) une charge de travail et de pensée équivalente à celle imposée par leur activité professionnelle perdue. Ces activités leur procurent un sentiment de valorisation et d'occupation suffisant pour résister au sentiment de dévalorisation sociale associé au statut de chômeur.

D. Schnapper signale que ce vécu est également marqué par la perte du plaisir trouvé dans des activités extra-professionnelles et par la concentration de toute l'énergie sur le seul projet de trouver un travail. Cet objectif devient une véritable obsession, le seul point de vue et la seule grille de lecture de ce qui se passe autour du sujet.

Elle note enfin, que cette « négation volontaire de la condition de chômeur pour pouvoir la surmonter » s'effrite avec le temps. Effritement d'autant plus rapide que le chômeur est âgé ou autodidacte. Le vécu évolue alors vers le chômage total : l'humiliation, mais aussi l'indignation d'être jugé trop vieux pour être engagé, alors que le

sentiment personnel d'être toujours apte reste lui encore très vif.

« ... la défense qu'opposent les chômeurs, qui viennent de perdre leur emploi, à la déprofessionnalisation en transfigurant la recherche d'emploi en une véritable activité professionnelle devient progressivement inefficace. Le chômeur a appris, au cours des mois, les démarches à effectuer, il connaît désormais les moyens de présenter son dossier, de décoder les offres d'emploi : après un an de chômage, la recherche d'un emploi ne constitue plus un pseudo- métier qui permette de vivre l'activité professionnelle sur le mode du "comme si". »[234]

Le dernier type de chômage décrit par D. Schnapper est le **chômage inversé**. Il regroupe deux vécus fort proches : le chômage comme « vacances de rentiers provisoires » et le chômage comme « vie d'artiste », correspondant à deux populations disposant d'un statut substitutif à celui de travailleur.

La première est composée essentiellement de jeunes ayant encore peu travaillé, de formation secondaire ou supérieure généralement inachevée, qui ressentent une forte aversion pour le travail régulier, routinier, exécuté sous dépendance hiérarchique. Le temps de chômage est consacré à des occupations habituellement caractéristiques des vacances « voyage, promenade, lecture, cinéma, rencontre avec des amis », c'est-à-dire à la réalisation d'activités pour soi, pour le plaisir, en l'absence de contrainte. Cet emploi du temps ne donne lieu à aucun sentiment de honte ou de culpabilité ; les personnes rencontrées décrivent le plaisir d'avoir du temps, de renouer avec des passions délaissées, de faire des choses intéressantes dont prive habituellement un emploi et qui correspondent pourtant à la « vraie vie ».

La seconde population concernée par le chômage inversé regroupe des artistes ou des intellectuels qui ont toujours opposé l'activité professionnelle aux « exigences du délice de leur vocation ». Le travail n'est perçu par ce groupe que comme le pourvoyeur d'un revenu utile pour se consacrer à la création, qui est, elle, définie comme le vrai travail, le travail sans obligation ni contrainte. Ce pourvoyeur risque toutefois de monopoliser toute l'énergie du sujet et de bloquer un processus créatif. Le chômage est alors l'occasion d'échapper à une activité aliénante qui ne permet pas de respecter les rythmes personnels et de vivre de manière authentique. Il est « une chance donnée aux gens de pouvoir réfléchir sur leur condition et de pouvoir faire autre chose »[235]. Il est aussi vécu comme une période satisfaisante de disponibilité pendant laquelle le sujet choisit sa vie et qui se révèle fort enrichissante notamment sur le plan des relations sociales. D. Schnapper note que pour ce public, « l'identité par le discours [sur l'authenticité, la création...] remplace l'identité sociale que donne normalement l'activité professionnelle ».[236]

La sociologue précise dans l'avant-propos de sa nouvelle édition que le chômage inversé existe également aujourd'hui chez des femmes de niveau social modeste qui

[234] D. Schnapper, op. cit., p 231.

[235] Homme de 30 ans cité par D. Schnapper, op. cit., p 184.

[236] D. Schnapper, op. cit., p 187.

trouvent dans le statut de parent un statut substitutif à celui de travailleur et qui argumentent le caractère enrichissant de leur expérience et l'importance des valeurs familiales.

On peut sans doute en trouver un autre exemple chez les chômeurs décrit par S. Wuhl comme s'opposant au modèle consumériste diffusé par les médias audiovisuels. L'auteur fait ici référence à une hypothèse de J. Gautrat et M.S. Rushton[237] (1991) sur la perte d'attractivité de l'emploi comme statut privilégié pour certaines personnes en rupture avec les normes édictées par la couche moyenne. Ces personnes, pour des raisons initialement économiques qui se seraient ensuite autonomisées pour prendre un poids sociologique, pourraient ainsi valoriser la période de chômage, comme occasion d'échapper à une société de consommation dans laquelle elles refusent de se reconnaître et de s'inscrire.

Le chômage inversé est pour D. Schnapper, tout comme le chômage différé, une période transitoire liée à une absence provisoire d'inquiétude financière. Elle ne peut d'autre part concerner que des gens qui n'ont pas intériorisé les normes de la vie professionnelle et n'accordent pas de valeur au travail parce qu'ils ne sont pas encore « installés dans la vie ». « Objectivement et subjectivement, ils ne sont pas entrés sur le marché du travail régulier et se réfèrent aux normes et aux valeurs d'un univers provisoirement non professionnel ».[238] Elle compare leur comportement à « l'attitude d'irresponsabilité, comparable à celle des élèves vivant dans leur famille ou des étudiants de condition aisée renforcée par la situation d'assistés que confère la protection sociale ».[239] Elle ajoutera plus loin pour le chômage inversé des artistes qui s'agit là encore d'une relation non mature à l'objet-travail : « ... d'une certaine façon, la vie d'artiste reste l'expression la plus pure de l'adolescence bourgeoise, prolongée aussi longtemps que les conditions objectives le permettent ».[240]

2.2 Relecture de ce modèle au regard de ma problématique.

La confrontation des propositions de D. Schnapper à la grille proposée par ma problématique offre une nouvelle voie d'approche à la question de l'exclusivité de la relation à l'objet-travail.

Le chômage total peut être décrit comme le vécu de personnes ayant établi un lien de totale exclusivité à l'emploi, subissant de plein fouet les messages disqualifiants de l'environnement et, semble-t-il, dans l'incapacité de faire le deuil du travail. L'hypothèse A1bis s'applique directement à un tel public. La satisfaction des besoins d'auto-conservation et des besoins du Moi paraît inéluctablement liée à l'objet-travail.

237 J. Gautrat, M.S. Rushton, Insertion des bénéficiaires du RMI et pratiques de l'ANPE. Etude pour la commission nationale d'évaluation du RMI, p 101, cité par S. Wuhl, Les exclus face à l'emploi, p 186.

238 D. Schnapper, op. cit., p 174 et 176.

239 Ibidem, p 168.

240 Ibidem, p 187.

Le chômage différé concerne des personnes ayant établi un lien très fort à l'emploi et qui, confrontées à la rupture de celui-ci, mettent en place une stratégie défensive pour ne pas vivre la dépression liée à la perte. Cette stratégie consiste au réinvestissement immédiat, bloquant le travail du deuil, d'un objet substitutif qui remplit le vide laissé par la perte de travail. L'objet substitutif (la recherche d'emploi et les activités visant à favoriser celle-ci) parvient provisoirement à garantir la satisfaction des mêmes besoins du Moi que l'objet-travail. Il assure en effet des fonctions défensives et élaboratives grâce à une activité qui occupe l'esprit, canalise l'énergie, permet de rencontrer d'autres personnes et d'agir sur son environnement, des fonctions narcissiques avec le statut de chercheur d'emploi à temps plein et le mérite qui y est associé. Cet objet substitutif n'a toutefois qu'une valeur de remplacement provisoire et son efficacité défensive est à payer du prix d'un renforcement du lien à l'objet-travail, lien devenant de plus en plus exclusif au détriment de l'investissement d'autres activités. On comprend alors que cet objet substitutif ne peut résister très longtemps aux angoisses et affects dépressifs liés à la perte. Son pouvoir de compensation cède progressivement et le sujet est confronté au risque d'un chômage d'autant plus total qu'il a perdu, pendant la phase de recherche active, le goût et le plaisir de tout investissement extra-professionnel.

Nous verrons en quoi ce mécanisme défensif est très lié à l'hypothèse A2bis : Les dispositifs d'insertion peuvent en effet être analysés comme un cadre soutenant un chômage différé, mais confrontant également au même risque de renforcement de l'exclusivité de la relation en idéalisant l'objet-travail.

Le chômage inversé concerne lui des personnes qui ne semblent pas vivre leur inactivité professionnelle comme une perte douloureuse et comme une phase de deuil. Cela peut se comprendre par l'absence d'un lien antérieur solide et durable à l'objet-travail et par la diversité des autres types d'investissements développés : ces investissements offrent au sujet autant d'objets pouvant garantir la satisfaction des besoins du Moi. Cette population semble confirmer l'hypothèse que la souffrance liée au chômage est d'abord due à une relation d'exclusivité à l'objet-travail.

Il sera intéressant de s'interroger sur les objets alternatifs au travail utilisés par les personnes vivant un chômage inversé et décrits par D. Schnapper en terme d'activités pour soi, de vocation et d'activités créatives. Ces trois types d'objets me semblent recouvrir, sur le plan psychique, des règles et des réalités fort différentes. Quelles fonctions garantissent-ils l'un ou l'autre pour l'équilibre psychique du Moi ? Quelles formes d'étayage constituent-ils ?

Dans la continuité de ce questionnement, les propos de D. Schnapper sur le caractère adolescent du comportement des personnes vivant un chômage inversé invitent à s'interroger sur une relation à l'objet-travail qui se construirait, pour aboutir à une maturité. En quoi consisterait cette maturité de la relation ? Je mettrai ce questionnement en écho avec les remarques de l'auteur sur le caractère provisoire du chômage inversé, associé de manière absolue à une tranquillité sur le plan financier. D. Schnapper remarque que les sujets insistent souvent sur la modestie de leurs besoins et elle interprète ce type de discours comme le signe d'une immaturité, propre à des adolescents sur lesquels ne pèse pas encore la charge de la vie d'un adulte. La possibilité de vivre durablement de cette façon ou même de s'en satisfaire après une longue période

d'emploi n'est pas envisagée par l'auteur. Est-ce à dire qu'elle exclut la possibilité d'un deuil du travail qui mènerait à réorganiser le rapport à l'argent et à la consommation ? Cela signifie-t-il, pour le formuler autrement, que pour D. Schnapper le deuil du travail n'est pas envisageable lorsque la relation à l'objet-travail est arrivée à maturité ?

Nous verrons en Partie 3 quels éléments de réponse peut apporter mon matériel clinique à l'ensemble de ces questions. Notons à présent que se trouvent soulevées ici de nombreuses questions auxquelles j'apporterai progressivement des éléments de réponse :

la maturité évoquée par D. Schnapper, maturité correspondant à l'adultité sociale, peut-elle s'accorder avec la maturité d'une relation objectale au travail, c'est-à-dire avec l'existence d'un lien souple et non exclusif à cet objet ? Un des obstacles au deuil du travail ne résiderait-il pas dans l'opposition pouvant exister entre les modèles collectivement proposés au sujet pour être adulte et la nécessité pour gérer la perte de ne pas s'enfermer dans une relation immature à l'objet-travail ?

Le modèle social d'adultité ne peut-il être envisagé comme l'utilisation de la société pour « transitionnaliser » les questions existentielles sur la satisfaction des différents besoins du sujet ? Ne peut-on pas alors décrire le travail psychique imposé aux chômeurs comme la réactivation de la position adolescente, c'est-à-dire comme la remise à jour des questions habituellement dissimulées par l'organisation sociétale et par l'obligation d'y trouver de nouvelles réponses ?

3. L'utilisation freudienne du mot travail : un indice de l'exclusivité.

Je terminerai cette réflexion sur les origines de mes hypothèses sur l'exclusivité en m'arrêtant quelques instants sur l'utilisation freudienne du mot travail et sur ce qu'elle peut nous apprendre de la nature de la relation à l'objet-travail. J'utiliserai pour cela l'article de F. Lévy « La notion de travail chez Freud à l'endroit de la civilisation et de la cure analytique (Kulturarbeit et Durcharbeiten) » (1975). Il me permettra de montrer ce qui a pu motiver S. Freud à choisir le mot travail pour parler de l'élaboration psychique. .

3.1 Le travail comme élaboration psychique.

F. Lévy propose d'éclaircir le sens freudien du travail en abordant ce terme de manière très différente de ce qui a été fait jusqu'alors par les psychanalystes et traducteurs de l'oeuvre freudienne. Ceux-ci ont, d'après lui, fait l'erreur de « vouloir départager les diverses acceptions dévolues au « travail » suivant qu'il s'articule au rêve, à la production de biens, au deuil ou à l'activité de l'analysé ».[241] Ce « souci étranger à la théorie freudienne » les a conduit à une impasse dont les difficultés de traduction sont une première illustration, mais qui explique également que le travail ne figure pas « à l'inventaire des concepts fondamentaux de la psychanalyse, alors qu'il en constitue, en tant que complément antithétique de la résistance, un ressort essentiel ».[242] F. Lévy

[241] F. Lévy, La notion de travail chez Freud à l'endroit de la civilisation et de la cure analytique (Kulturarbeit et Durcharbeiten), p 461.

souhaite remédier à cette mise à l'écart en mettant à jour le mouvement ou le dénominateur commun des diverses manifestations psychiques décrites grâce au mot travail, quelles que soient par ailleurs leurs particularités individuelles.

Sa réflexion cherche en fait à démontrer que « le travail recouvre un seul et unique "objet de pensée" chez Freud — qu'il s'associe aux rêves ou au deuil, ou qu'il se rapporte (...) aux efforts de l'homme en vue de se protéger contre la nature, d'une part et d'autre part, au progrès de l'humanité ».[243] Il évoque pour l'ensemble de ces situations une « nécessité ontologique », une obligation inhérente au fonctionnement humain, une exigence qui s'impose au sujet et dont il ne peut se dispenser. Tout comme le travail au sens d'action matérielle sur l'environnement est une nécessité liée à la fragilité humaine et à l'obligation pour survivre, de s'adapter et de transformer une nature hostile, le travail psychique est une exigence interne indispensable à la survie du sujet, c'est-à-dire de l'homme comme être pensant.

Cette exigence n'est guère justifiée par F. Lévy qui la présente comme « une sorte de "programmation fonctionnelle" du psychisme », comme un « impératif » ou « un déterminisme qui régit la vie mentale ». Elle peut, en revanche, très bien être comprise grâce aux travaux de différents auteurs sur la naissance et la perpétuation de la vie psychique.

P. Aulagnier l'explique, par exemple dans son article « Condamné à investir » (1982). Se reconnaître et se faire connaître par l'autre comme existant nécessite un travail de mise en pensée. Sans représentation psychique, il n'existe ni corps, ni objet, ni réalité, ni sujet. « Condamné pour et par la vie à une mise en pensée et à une mise en sens de ton propre espace corporel, des objets buts de tes désirs, de cette réalité avec laquelle tu devras cohabiter. (...) Tel est le verdict qui frappe le Je dès son surgissement sur la scène psychique ».[244] L'auteur souligne de plus en quoi cette exigence de travail psychique indispensable à l'existence du sujet s'alimente elle-même sans discontinuer. Si penser et investir sont les deux fonctions sans lesquelles le sujet ne peut exister, souffrir est « le prix qu'il devra payer pour ce faire ».[245] La réalité perçue et investie ne se révèle, en effet, pas toujours en accord avec son désir. Elle est à l'origine de souffrance, et donc, d'un désir de fuite et de désinvestissement de ce qui est pourtant indispensable à la vie. Le sujet doit alors penser « son propre éprouvé de manière à opérer une liaison entre une souffrance dont il ne peut nier ni la présence ni les effets et une cause qui puisse, elle, rester support d'investissement ».[246] Exister psychiquement suppose par conséquent un travail de symbolisation entraînant à son tour de nouvelles exigences d'élaboration et de mise en sens. Renoncer à cette nécessité, c'est renoncer à soi comme sujet vivant et

242 Ibidem, p 459.

243 Ibidem, p 470.

244 P. Aulagnier, Condamné à investir, p 309.

245 Ibidem, p 312.

246 Ibidem, p 310.

désirant : « s'auto-désinvestir » pour utiliser la formule de P. Aulagnier.

« La nécessité ontologique », point de convergence entre travail et fonctionnement psychique explique, pour F. Lévy, le choix sémantique de S. Freud. Le fondateur de la psychanalyse ne se serait pas soucié, contrairement à ses traducteurs, de savoir si le mot travail était habituellement utilisé en psychologie pour parler d'une activité consciente, c'est-à-dire exclusive du Moi et de liaisons secondaires de l'énergie. Il n'aurait vu aucun inconvénient à l'utiliser aussi bien pour des fonctionnements conscients qu'inconscients, aussi bien pour des mouvements s'exerçant à l'encontre des résistances du Moi, qu'à celle du Surmoi ou du ça. Il aurait, en revanche, profité du dénominateur commun entre deux réalités distinctes, pour utiliser par la suite les vertus métaphoriques du travail afin de décrire un certain nombre d'activités psychiques complexes (Ausarbeitung pour « l'activité psychique de formation des symptômes hystériques », Traumarbeit pour le rêve, Durcharbeiten pour la cure analytique, Trauarbeit pour le deuil, Kulturabeit pour la civilisation).

F. Lévy illustre en quoi cette utilisation métaphorique a pu être intéressante pour S. Freud, pour penser et faire comprendre ses conceptions du fonctionnement psychique, en détaillant l'intérêt du mot travail pour parler de la cure analytique. La pression exercée sur le front du patient dans la préhistoire analytique peut être décrite comme un travail fourni par le médecin, qui « s'emploie à appuyer contre — pour ne pas dire qu'il pousse — quelque chose qui, *ipso facto*, sera supposé "résister" ». Le passage à la libre association des pensées « implique une nouvelle répartition du travail entre soignant et soigné : c'est ce dernier qui devra fournir le quantum d'énergie nécessaire à produire l'équivalent d'une pression sur le front ». L'analyse s'oppose ainsi à l'hypnose, où « seul le médecin se fatigue », par « la quote-part de travail qui incombe à l'analysé ». « L'association des pensées apparaît donc (...) comme un authentique travail dont le thérapeute se décharge sur le patient ».[247]

La richesse des représentations métaphoriques permises par le travail est également clairement repérable dans la description du processus de deuil, tant dans ses échecs que dans ses réussites. Rappelons pour exemple les expressions de J. Guillaumin dans L'Objet (1996) : « deuils bloqués ou inachevés » ; « reprise des malfaçons des deuils récents ou anciens » grâce au processus transférentiel de la cure. Le choix du mot travail pour parler du deuil marque en fait ce processus du sceau de l'activité et du mouvement. Il permet de bien faire comprendre que le deuil fait passer d'une perte subie, c'est-à-dire d'une position de passivité maximale à « une reprise active dans la vie psychique qui vient faire pièce à l'insupportable de cette passivité ».[248] Comme le souligne F. Lévy, le terme travail est donc très parlant pour évoquer les différentes formes de liaison propre à l'appareil psychique, deuil, ou tout autre processus psychique tentant de manière plus ou moins élaborée, réussie ou pathologique, de donner un sens à la rencontre du sujet et de ses désirs avec son environnement. Il facilite la compréhension de ces modalités d'élaboration psychique en les décrivant comme ce qui permet de **faire face** aux

[247] F. Lévy, op. cit., p 474.

[248] M. Hanus, op. cit., p 20.

événements extérieurs, de se les **approprier** sans être débordé, de **maîtriser** la situation plutôt que de la subir, en un mot de **gérer** le traumatisme.[249]

Le temps nécessaire aux différents processus témoigne de l'ampleur et de la difficulté de la tâche : la symbolisation n'est pas un travail facile, elle nécessite une nouvelle remise sur le métier pour une meilleure subjectivation. La construction d'un Moi unifié suppose de multiples reprises dans l'après-coup de ce qui a d'abord résisté à la mise en lien et qui constitue les points de blessure et de fragilité de notre psychisme.

3.2 Ressemblance et intrication de l'objet-travail et du travail psychique.

L'explication du choix du terme « travail » proposée par F. Lévy me semble intéressante pour compléter les réflexions antérieures sur l'exclusivité. Elle offre en effet une piste pour commencer à comprendre l'intrication, voire la confusion, entre travail et travail psychique dans le discours collectif et chez certains chômeurs en particulier.

Le caractère de nécessité ou d'obligation sur lequel se focalise S. Freud pour penser le travail peut être trouvé dans d'autres réalités, corporelles par exemple. Le corps a lui aussi ses exigences et impose au sujet des contraintes auxquelles il ne peut que se soumettre. Les métaphores biologiques sont d'ailleurs également fréquemment utilisées pour décrire le fonctionnement psychique. Le choix de privilégier la métaphore du travail pour mettre en évidence « le potentiel créatif de la psyché » correspond toutefois certainement à la volonté de S. Freud de choisir les images les plus évocatrices possibles. Dans une société où le travail occupe une place centrale comme dans l'Europe des années 1900, le parallèle entre cette activité fortement valorisée et prégnante et la réalité psychique ne peut qu'être d'une grande efficacité sémantique. Un autre contexte culturel aurait conduit à modéliser le fonctionnement psychique grâce à d'autres représentations.

Comme le rappelle F. Lévy, S. Freud spécifie lui-même s'être laissé guider, pour le choix de certains termes, par le langage usuel et ce qu'il traduit sans que cela soit encore clairement formulé. Son choix du terme travail témoigne donc peut être déjà de la ressemblance intuitivement perçue par ses contemporains entre les deux réalités distinctes que sont le travail et le travail psychique : **ressemblance qui peut conduire par glissement logique à confondre ces deux réalités. Le travail psychique pourrait, dans certains cas, parce qu'il répond à une même exigence ontologique que le travail, être identifié ou réduit à celui-ci.**

Si le fonctionnement sociétal conduit dans un même temps à réduire le travail, activité humaine en général au sens de l'ergonomie, à sa forme d'emploi, le travail psychique peut finir par être assimilé à l'activité professionnelle. On comprend alors la détresse de chômeurs ayant l'impression d'avoir **tout** perdu — force physique, estime de soi, envie de vivre — en perdant leur emploi.

[249] Le lecteur aura noté l'usage répété des verbes d'actions en lien avec la métaphore du travail.

Partie 2 Les entraves à la gestion psychique du chômage.

Chapitre IV Une relation objectale défavorable au travail du deuil.

La première partie a permis de présenter les différentes investigations théoriques à l'origine de mes hypothèses. Elle a en particulier mis en évidence l'intérêt du concept de travail du deuil pour s'interroger sur les conditions de possibilité de la gestion psychique du chômage. Elle a aussi fait part de trois fondements de l'idée d'exclusivité et du nouveau point de vue qu'elle offrait pour mieux comprendre les situations de perte d'emploi.

La deuxième partie a pour objectif de s'interroger sur la pertinence des hypothèses A en les confrontant à un ensemble de données cliniques et théoriques. Elle montre en quoi le chômage peut être décrit comme une situation de deuil particulièrement difficile, en raison de la nature de la relation au travail, de l'absence de soutien apporté par l'environnement et du manque de disponibilité psychique du sujet.

Le chapitre IV analyse, d'abord, en quoi la nature de la relation à l'objet-travail est

défavorable au processus de deuil. Il montre pour cela comment notre société contribue à faire du travail un objet central pour la satisfaction des besoins du sujet et, par conséquent, pour son équilibre psychique (Hypothèses A1 et A1bis). Il explique, dans un second temps, sur la base de vignettes cliniques, en quoi la souffrance liée à un chômage de longue durée peut être comprise comme le résultat de la rupture d'un étayage trop exclusif sur l'activité professionnelle.

1. Le travail : un objet central pour la satisfaction des besoins du Sujet.

La gestion de la perte d'un être aimé, analysée dans le chapitre II, a montré que le processus de deuil est directement conditionné par la nature de la relation objectale rompue. Il est d'autant plus facile que la relation est caractérisée par une bonne différenciation sujet/objet, même si l'on sait que celle-ci n'est jamais totale, et par une ambivalence amour/haine de faible amplitude. A l'inverse, une relation moins mature place le sujet devant la difficulté de perdre un objet fortement confondu avec son Moi, objet auquel il est lié par une relation de grande dépendance, supposant une violente ambivalence.

J'ai d'autre part proposé de considérer la relation à l'objet-travail comme la résultante d'un triple façonnage : par le sujet en fonction de sa maturité psychique, par l'objet en fonction de ses particularités et par le contexte environnemental dans lequel naît et s'entretient le lien (Cf. Chapitre II, fin du § 3.1).

Comment décrire, à partir de ce modèle, les caractéristiques de la relation à l'objet-travail ? Qu'en est-il de la différenciation sujet/objet et de l'intensité de l'ambivalence ? L'hypothèse d'une satisfaction exclusive des besoins d'auto-conservation et des besoins du Moi par l'activité professionnelle peut-elle être soutenue ? Permet-elle d'expliquer la difficulté du deuil ?

Répondre à ces questions nécessitera préalablement de définir l'expression « besoins du sujet ». J'expliquerai aussi dans quelle mesure la description de caractéristiques invariantes de la relation à l'objet-travail ne s'oppose pas à l'idée de diversité de cette relation développée précédemment, notamment grâce aux apports de la sociologie et de la psychologie sociale. Ces précisions permettront ultérieurement de décrire l'origine et la nature de l'intrication entre fonctionnement du Moi et activité professionnelle.

1.1 Les besoins du sujet.

Le terme de besoin est très vague : il est non seulement utilisé par de très nombreuses disciplines et dans des acceptions différentes, mais sa définition a souvent été remaniée à plusieurs reprises au sein de chaque champ théorique. Clarifier l'usage qui en sera fait ici paraît donc d'autant plus important. Je ne procéderai pas pour cela à une revue exhaustive des différents sens de ce mot, mais donnerai les éléments clefs pour comprendre la suite de mes propos.

"Cyberthèses ou Plateforme" - © Celui de l'auteur ou l'autre

Mon choix terminologique repose sur le concept de besoins du Moi proposé par D.W. Winnicott. Ce concept que je définirai précisément ultérieurement met en évidence la diversité des besoins de l'enfant et permet en particulier de les diviser en deux grands registres : les besoins physiologiques et les besoins psychiques. Les premiers correspondent à ce que S. Freud nomme pulsions d'auto-conservation : « besoins liés aux fonctions corporelles nécessaires à la conservation de la vie de l'individu ».[250] Les seconds peuvent, on le verra, être envisagés comme des besoins de nourriture et de soins psychiques dont la satisfaction est nécessaire pour la construction et le maintien d'un équilibre psychique harmonieux.

J'envisagerai donc tout le long de mon écrit les besoins du sujet comme l'ensemble de ces deux registres. Ce dualisme qui consiste à opposer grossièrement le corporel ou le matériel au psychique est naturellement très insatisfaisant pour la compréhension de l'être humain dans son unité psychosomatique mais me paraît un choix méthodologique intéressant — et sans doute indispensable — pour clarifier les fonctions psychiques tenues par l'activité professionnelle et comprendre les différents niveaux d'intrication entre cet objet et le fonctionnement moïque.

La distinction des deux registres me permettra en particulier d'insister sur le fait que le chômage ne peut être analysé comme une simple perte de revenu.

Soulignons à ce propos que l'on peut s'étonner de la faible part tenue par la question financière dans ma réflexion : la perte de l'activité professionnelle n'est-elle pas en premier lieu la perte des entrées d'argent nécessaires pour vivre convenablement ? Ne peut-on pas supposer que sans ce problème d'ordre économique, tout un chacun, ou tout du moins une grande partie de la population, se passerait aisément de travailler et n'aurait aucune difficulté à faire le deuil du travail ? Le postulat sur lequel repose l'ensemble de ma réflexion est une réponse négative à de telles interrogations. L'accompagnement des publics en grandes difficultés financières montre bien que l'exclusion n'est pas seulement un problème d'argent et que même si cette préoccupation tient souvent le devant de la scène, les souffrances et revendications exprimées parlent indirectement d'une autre pauvreté, d'une autre atteinte des besoins du sujet. J'en prendrai pour exemple cette remarque d'un homme de 37 ans, au chômage depuis deux ans et traversant une période de dépression importante, nécessitant un suivi psychiatrique pour ne pas être totalement submergé par les angoisses paranoïdes : *« L'avenir je le vois très mal (...). Ce qui me fait peur aussi, c'est la baisse de mes indemnités... C'est pour ça que j'aimerais retrouver une activité. Même un peu de bénévolat pour m'occuper l'esprit... »* L'association de la baisse des indemnités au souhait d'une activité bénévole est étrange au vu d'une logique purement financière mais montre que l'emploi est perçu au delà d'une activité rémunératrice comme ce qui participe à l'équilibre global. Les personnes bénéficiant d'une allocation d'adulte handicapé ou d'une pension d'invalidité et continuant à réclamer activement un travail qui ne leur permettra pas d'obtenir un revenu supérieur témoignent de la même réalité.

De tels propos ne signifient pas que je négligerai l'importance de pouvoir assumer, de manière autonome, ses besoins financiers, mais que je m'efforcerai au contraire de

[250] J. Laplanche, J.B. Pontalis, Vocabulaire de psychanalyse : Pulsions d'auto-conservation (1957).

toujours prendre en compte l'ensemble des besoins du sujet et leurs inévitables intrications. Ce parti pris correspond à la volonté de montrer que les besoins du Moi ne sont pas des besoins secondaires au sens où l'existence du sujet n'en dépendrait pas. Le modèle winnicottien des besoins du Moi, étayé sur une large clinique des carences précoces, démontre bien au contraire le caractère indispensable de ces besoins psychiques pour la survie de l'enfant. La clinique du chômage de longue durée montre quant à elle que ces besoins restent capitaux à l'âge adulte. S'il n'en va pas directement de la vie ou de la mort de l'individu, c'est la question de sa souffrance et de son équilibre psychiques qui est en jeu.

La distinction de besoins primaires et de besoins secondaires, et la hiérarchie de ces besoins, telle qu'elle a été proposée par A. Maslow, n'en demeurera pas moins intéressante. Le fait que les deux registres soient importants pour l'équilibre global n'empêche pas que certains sujets soient amenés, dans des situations de crise, à sacrifier l'un des deux champs de satisfaction pour préserver l'autre. Cette logique de survie va toutefois de pair avec une profonde atteinte de leur intégrité comme je le montrerai dans les développements ultérieurs.

Notons enfin qu'envisager deux registres de fonctions tenues par le travail s'apparente à la classique distinction entre deux sources de satisfaction et de motivation dans le travail professionnel.

« Les premières — externes — sont liées à l'échange fait entre le travail et ce que l'organisation donne au travailleur : salaire, sécurité de l'emploi, avantages sociaux, retraite, congés payés... Les secondes — internes — concernent le contenu du travail lui-même, sous de multiples aspects : sa valeur sociale, mais aussi l'occasion qu'il donne de développer ses capacités, son intérêt intrinsèque, les responsabilités confiées, l'autonomie dans les décisions, etc. »[251]

Le travail se voit ainsi attribuer deux valeurs essentielles : valeur instrumentale et valeur de réalisation personnelle, valeurs tour à tour privilégiées en fonction de l'histoire personnelle ou du groupe socio-professionnel d'appartenance, valeurs très souvent intriquées dans la mesure, par exemple, où la hauteur de la rémunération est souvent confondue, dans notre société, avec la valeur sociale. Je reviendrai sur cette intrication/confusion ultérieurement. Elle conduit en effet à souligner les limites d'une analyse séparant besoins d'auto-conservation et besoins du Moi, et à rester attentif, au delà de la nécessité initiale de distinction des deux registres, à la globalité du sujet, c'est-à-dire aux voies de passage entre ces deux registres.

La légitimation du parallèle pouvant être fait entre valeur instrumentale et besoin d'auto-conservation va être explicitée à présent.

1.1.1 Les besoins d'auto-conservation.

La définition des motivations instrumentales au travail donnée précédemment peut sembler bien large par rapport à l'idée d'auto-conservation et va me conduire à préciser davantage l'usage que je ferai de ce terme. Je rappelle que la première opposition : besoin du Moi/besoin d'auto-conservation correspondait à un dualisme besoins corporels

[251] *C. Lévy-Leboyer, J.-C. Spérandio, Traité de psychologie du travail (1987), p 33.*

ou matériels/besoins psychiques. Comment définir ces besoins corporels ou matériels ? L'acception freudienne limitée aux besoins physiologiques pouvait être une réponse et a facilité la première étape de mon raisonnement. Elle correspond aux besoins appelés « naturels ». On sait toutefois qu'il est bien difficile — pour ne pas dire impossible — dé départager clairement ces besoins naturels des besoins sociaux et historiques. Comment, en effet, définir de manière objective ce qui est nécessaire à l'existence ? Economie et philosophie achoppent sur une telle question et la logique de consommation de notre société ne peut que complexifier ce repérage des vrais et faux besoins.

La notion de besoins d'auto-conservation est donc très subjective et permet une certaine liberté dans le choix de sa définition. J'évoquerai pour ma part grâce à cette expression l'ensemble des besoins considérés comme fondamentaux dans une société. Ce choix s'inspire des récents modèles de la pauvreté comme notion relative, par opposition aux conceptions de pauvreté absolue. Etre pauvre n'a de sens que par rapport au niveau de développement d'une société et aux systèmes de valeurs qu'elle porte. L'idée de besoins fondamentaux reste encore ambiguë mais est en partie clarifiée en référence à un modèle dominant de consommation. Le travail sera donc envisagé comme une activité apportant satisfaction aux besoins d'auto-conservation dans la mesure où il permet au sujet de « consommer comme tout le monde ». Cette expression souvent utilisée par les chômeurs souligne l'importance de disposer d'un revenu suffisant pour organiser son mode de vie en accord avec les besoins promus par la société et de manière à rester insérer dans le groupe de ses pairs. L'insatisfaction des besoins d'auto-conservation correspondra donc à l'existence d'un déséquilibre entre une norme sociale de bien-être et le niveau de vie de l'individu. Cette norme pourra prendre en compte tout aussi bien un revenu qu'un contexte global de sécurité.

Cette définition me conduit une nouvelle fois à souligner que malgré le souci de les distinguer, il existe de nombreux liens et chevauchements entre les deux registres de besoins repérés. Consommer et satisfaire ses besoins d'auto-conservation sont déjà une voie pour obtenir des gratifications nécessaires à l'équilibre psychique, voie pouvant prendre dans certains cas une place prépondérante puisque le sujet tentera grâce à elle de donner sens à sa vie. Les analyses de comportements de consommation induits par notre société sont à ce titre très révélatrices : elles montrent que les besoins sont très souvent, avant tout, un désir de sens social. « A travers les objets et les activités, les individus visent d'abord des signes de reconnaissance (d'identification et de différenciation) ».[252] « Il y a toujours une utilisation immatérielle des objets de consommation ».[253] Ils apportent, au delà de leur utilité concrète, une réponse à des besoins d'évasion ou à la légitime aspiration à « bénéficier de tout ce que la progression des connaissances et des techniques met à la disposition des hommes ». Cette logique est repérable chez les jeunes issus de famille démunies exigeant pour s'habiller le choix de vêtements haut de gamme, « celles qui incarnent le plus les valeurs immatérielles du moment ».[254] Elle est aussi particulièrement connue chez des personnes en grande précarité qui préfèrent se passer de biens considérés comme vitaux au profit de biens

252 Cf. J. Baudrillard, La société de consommation.

253 R. Rochefort, La société des consommateurs.

sociaux, parce que ces derniers restent l'un des rares moyens à leur disposition pour prouver leur intégration sociale.[255] La relativité des besoins d'auto-conservation ou la nécessité de satisfaire des besoins psychiques tout autant ou même avant les besoins matériels sont clairement visibles dans de tels exemples.

La capacité de l'argent à apporter satisfaction à certains besoins du Moi apparaît également très fortement. Cette capacité ne sera pas développée dans cette thèse, mais peut d'ores et déjà être considérée comme un futur champ d'extension de ma réflexion. Je le préciserai en conclusion.

1.1.2 Les besoins du Moi.

Je définirai à présent les besoins du Moi et m'appuierai pour cela sur les propositions théoriques de D.W. Winnicott. Ces propositions concernent toutefois essentiellement le très jeune enfant, je m'attacherai par conséquent, après les avoir présentées, à les compléter en expliquant ma conception des besoins du Moi pour le fonctionnement psychique de l'adulte.

1.1.2.1 Définition winnicottienne classique.

D.W. Winnicott (1962 a et b) propose de définir les besoins du Moi comme les besoins englobant l'ensemble « des soins nécessaires à la santé mentale »[256] et dispensés par une mère suffisamment bonne, dans cet état particulier d'identification de la mère au nourrisson qu'il appelle préoccupation maternelle primaire. Ils correspondent à « des choses vitales, telles qu'être porté, être tourné, être couché, être pris et être soigné ».[257] Les repérer permet de souligner que le rôle de la mère ne se limite pas à nourrir, ni à réaliser des gestes d'hygiène élémentaires de manière automatique, mais à intervenir « en se montrant sensible à ce que ressent l'enfant ».[258] L'ensemble de cette manière d'être inclut aussi bien un bain de gestes que de mots et correspond finalement à la capacité d'adaptation de l'environnement précoce à l'immaturité de l'enfant. Elle permet au nourrisson de se sentir protégé de « l'angoisse inimaginable de se morceler, de ne pas cesser de tomber, de ne pas avoir de relation avec son corps et pas d'orientation ».

La satisfaction des besoins du Moi conditionne par conséquent les possibilités

254 Idem.

255 Voir à ce propos les analyses des situations d'endettement des ménages. Je prendrai pour exemple la recherche de E. Marroc, Le prix de l'aide. « Cette hyperconsommation (en terme de consommation courante ou d'acquisition de biens d'équipement) donne l'illusion, à ceux qui la pratiquent, d'accéder à un meilleur statut social car non seulement c'est se donner les attributs extérieurs de la richesse mais également "pouvoir consommer est un élément de la participation à la vie économique et sociale" (S. Paugam, La société française et ses pauvres, p 232.) », (p 5).

256 D.W. Winnicott, L'enfant en bonne santé et l'enfant en période de crise : quelques propos sur les soins requis (1962 b), p 25.

257 Ibidem, p 27.

258 Idem.

d'intégration du Moi, c'est-à-dire « l'établissement d'un self unitaire » avec une cohésion psychosomatique, l'édification d'une personnalité sur le mode de la continuité d'existence et la capacité à instaurer des relations d'objet.[259] Cette intégration s'effectue à partir « d'éléments moteurs et sensoriels (...) auxquels viendrait s'ajouter une tendance aboutissant au sentiment d'exister ».[260] Elle est synonyme d'unité : unité devant être envisagée à plusieurs niveaux.

« Tout d'abord, vient le "je", ce qui inclut que "tout ce qui est autre n'est pas moi". Puis vient le "je suis, j'existe, j'accumule des expériences vécues, je m'enrichis, j'ai une interaction d'introspection et de projection avec le non-Moi, le vrai monde de la réalité partagée". Et nous pouvons ajouter à cela : "quelqu'un d'autre voit ou comprend que j'existe", et aussi : "j'ai, ce qui est nécessaire, la preuve en retour (tel un visage vu dans un miroir) que j'ai été reconnu comme un être vivant". »[261]

Elle garantit le développement de l'ensemble des tendances indispensables à la vie d'un adulte : ***« la tendance à l'indépendance, la capacité d'éprouver un sentiment de sollicitude et de culpabilité, la capacité de ressentir l'amour et la sympathie pour les mêmes personnes et la capacité d'être heureux au bon moment »***.[262]

1.1.2.2 Pistes de réflexion sur les besoins du Moi à d'autres âges de la vie.

Les besoins du Moi ainsi définis chez le nourrisson et pouvant être résumés comme le besoin de l'enfant de la fonction de soutien corporel et psychique de sa mère, D.W. Winnicott invite ensuite à réfléchir à la nature de ces besoins chez l'adulte.

« Les soins (...) continuent à être importants lorsque l'enfant grandit. Ils ne cessent en fait, jamais de l'être (...). Autrement dit, il nous sera utile d'étudier les besoins du nourrisson et de les traduire en un langage approprié à tous les âges. »[263]

Et il ajoute quelques exemples permettant de cerner, chez des personnes âgées, handicapées ou en thérapie, pour qui les soins (re)prennent naturellement une place importante, la nature de ces besoins :

« lorsque nous offrons une piscine et les agencements qui l'accompagnent, il y a là un rapport avec les soins de la mère qui donne le bain à son nourrisson et qui (...) satisfait ses besoins de mouvement et d'expression corporelle, ainsi que ses besoins d'une expérience musculaire et tactile de plaisir.(...) Certains éléments de thérapie (...) correspondent aussi aux soins qui comme chez le nourrisson favorisent la tendance innée (...) à habiter son corps et à prendre plaisir aux

259 D.W. Winnicott, Intégration du Moi au cours du développement de l'enfant (1962 c), p 16.

260 Ibidem, p 14.

261 Ibidem, p 16.

262 D.W. Winnicott, L'enfant en bonne santé et l'enfant en période de crise : quelques propos sur les soins requis (1962 b), p 25.

263 Idem.

fonctions corporelles, à accepter la limitation fournie par la peau, cette membrane frontière qui sépare le Moi du non-Moi. »[264]

Quelques remarques de « Jeu et réalité » laissent entrevoir également quels peuvent être les besoins du Moi après l'enfance : tout comme le bébé a besoin d'instaurer « une confiance croissante dans la fiabilité de sa mère »,[265] le patient doit pouvoir compter sur son thérapeute et sur sa fonction d'étayage pour son Moi, il doit pouvoir avoir accès grâce à lui à un espace de jeu, de créativité, à un espace où il est possible de se laisser aller et d'être soi.

Les exemples de D.W. Winnicott ne concernent que l'adulte marqué par des atteintes corporelles ou psychiques d'origines diverses, et pour qui l'on comprend aisément le besoin de recourir à l'aide et aux soins d'un environnement venant se suppléer à des fonctions déficientes. Je propose toutefois d'étendre le concept de besoins du Moi aux adultes bien portants, c'est-à-dire ne voyant pas leur fonctionnement physique et psychique entravé par la pathologie, ou comme le définit D.W. Winnicott, des adultes matures, par rapport à ce que la maturité signifie à ce moment de la vie.

Cette proposition d'élargissement du concept équivaut à l'hypothèse que la dépendance à l'environnement reste une réalité même à l'âge adulte, que l'équilibre psychique n'est pas seulement lié à l'ensemble des fonctions moïques construites grâce à l'environnement précoce et à l'histoire développementale, mais qu'il repose aussi sur les régulations apportées par le monde extérieur pour le bon fonctionnement du Moi. Ces régulations restent toutefois invisibles dans un grand nombre de situations et ne peuvent être mises en évidence que par défaut. Ce sont les souffrances et les perturbations induites par leur absence qui viennent secondairement révéler leur existence habituelle.

Le chômage de longue durée est une des situations de crise permettant de mettre à jour une telle réalité. Il devient en effet possible, à partir des témoignages de personnes exprimant une souffrance liée à l'impossible satisfaction de leurs besoins du Moi, de montrer non seulement que ces besoins sont toujours existants à l'âge adulte — même s'ils restent habituellement cachés, car spontanément satisfaits — mais aussi d'**en préciser et d'en décliner la nature**.

Une telle hypothèse est en accord avec l'idée d'un processus maturatif toujours inachevé défendu à plusieurs reprises par D.W. Winnicott dans « Processus de maturation de l'enfant », comme en témoignent ces quelques citations :

« Etant donné que les adultes n'arrivent que rarement à une maturité complète, il faut s'attendre à ce que le processus de croissance et de maturation continue chez eux. »[266] ***« Dans la croissance de la personnalité, certaines tendances se caractérisent par le fait qu'on peut les discerner dès le début de la vie et qu'elles n'aboutissent jamais à un achèvement. »***[267] ***« En fait la plupart des processus qui***

[264] ***D.W. Winnicott, Jeu et réalité. L'espace potentiel (1971), p 26.***

[265] Ibidem, p 145.

[266] ***D.W. Winnicott, L'enfant en bonne santé et l'enfant en période de crise : quelques propos sur les soins requis (1962 b), p 25.***

prennent naissance au premier âge ne sont jamais complètement établis et la croissance qui se poursuit tout au long de l'enfance, au cours de la vie adulte et même de la vieillesse continue à les fortifier. »[268]

Le fonctionnement psychique est, dans une telle perspective, une construction progressive conduisant le sujet, sa vie durant, à évoluer de la dépendance absolue vers une indépendance de plus en plus importante, mais jamais totale. Ses besoins du Moi évoluent donc aussi au fil d'une maturation physique, intellectuelle et affective remaniant sans cesse son degré de dépendance à l'environnement. Leur définition, comme « les besoins, ne se réduisant pas aux pressions de l'instinct mais englobant l'ensemble des soins nécessaires à la santé mentale », est ainsi une formule applicable aussi bien chez le nourrisson que chez l'adulte. Il suffit pour l'utiliser d'être conscient que la santé mentale ne requiert pas les mêmes soins à tous les âges de la vie et de s'interroger sur ce qui est nécessaire au bien-être des uns ou des autres. La mère suffisamment bonne réalise dans un mouvement d'identification cette démarche d'adaptation progressive à des besoins en mutation. Elle sait que lorsque l'enfant commence à disposer d'une compréhension de ce qui se passe autour de lui et qu'il devient capable d'attendre, il n'a plus besoin d'une satisfaction presque magique de ses besoins, mais au contraire, besoin de disposer d'un espace d'expression et d'individualisation pour accéder à de nouvelles fonctions représentatives. Elle sait ensuite percevoir les nouveaux besoins d'un enfant à l'âge de la latence, puis ceux d'un adolescent.

Cette mutation correspond en fait à plusieurs registres de changements :

. changement de la nature de l'environnement apte à satisfaire les besoins du Moi,

. changement de la part prise par le sujet dans la satisfaction de ses propres besoins,

. changement quant aux conséquences psychiques de l'adéquation des réponses de l'environnement.

L'environnement, incarné d'abord par la mère, doit bien évidement être défini différemment à l'âge adulte. Après s'être élargi au père, à la famille, et à l'entourage social proche, il se diversifie. La socialisation permet par l'ouverture sur d'autres groupes sociaux, la poursuite de la maturation grâce au soutien d'autres modèles identificatoires. Comme le montre P. Aulagnier (1991) dans son développement sur le contrat narcissique, **le sujet trouve finalement appui sur le registre socioculturel**, c'est-à-dire sur l'ensemble des groupes dans lesquels il évolue, du groupe restreint familial au groupe sociétal en passant par les différents groupes intermédiaires d'appartenance : amis, associations, entreprises...

La part prise par le sujet dans la satisfaction de ses besoins est également bien

[267] ***D.W. Winnicott, Le passage de la dépendance à l'indépendance dans le développement de l'individu (1963 a), p 54.***

[268] ***D.W. Winnicott, Elaboration de la capacité de sollicitude (1963 b), p 32.***

différente à l'âge adulte : si l'environnement maternant du nourrisson doit connaître les besoins de celui-ci et « lui offrir ce dont il a besoin à un moment précis »,[269] l'environnement sociétal de l'adulte doit davantage être appréhendé comme un contexte, un ensemble de conditions naturelles et culturelles mettant à disposition — ou donnant l'occasion au sujet de trouver — une réponse à ses besoins. Si l'on revient à la définition du mot soin, l'adulte n'a pas tant besoin que l'on s'occupe de son bien-être, mais plutôt qu'on lui procure des conditions environnementales où il pourra trouver lui-même, de manière autonome, satisfaction à ses besoins. Notons de plus que contrairement au bébé, l'adulte n'a pas besoin de trouver dans son environnement une suppléance à la plus grande partie des fonctions d'un Moi immature, mais seulement un **soutien ponctuel de fonctions internes pleinement développées**.

A cette diversification et à cette autonomisation s'ajoute une modification du service rendu par l'environnement : si la satisfaction des besoins du Moi permet au nourrisson de construire son Moi et de mettre en place des fonctions d'organisation et de régulation psychique adaptées, elle sert surtout à l'adulte à **entretenir ce fonctionnement en facilitant la gestion des mouvements internes et en confirmant la cohérence du travail d'organisation effectué**.

Sur la base de l'ensemble de ces remarques, et en m'appuyant sur les témoignages cliniques recueillis dans le cadre du DEA, je distinguerai deux principaux registres de besoins du Moi : le besoin d'être stimulé et le besoin d'être, dans un même temps, protégé de ces stimulations. Un tel découpage, volontairement choisi pour montrer la filiation entre besoins du nourrisson et besoins de l'adulte, rend évident le parallèle avec les fonctions de stimulation et de pare-excitation de la mère suffisamment bonne. Il permet ensuite de décliner, pour chaque registre, des besoins plus précis.

Le besoin d'être stimulé regroupe ainsi :

.

le besoin d'accumuler des expériences vécues, expériences comportant aussi bien la perception de stimulations que l'action du sujet sur son environnement,

.

le besoin de la présence d'un autre venant confirmer la réalité de l'existence du sujet et de ses expériences.

On retrouve ici les éléments fondamentaux de l'intégration décrits par D.W. Winnicott (1962 c) et déjà cités antérieurement : « accumuler les expériences vécues et être vu ». Une telle conception est également très proche des propos de P. Boulte (1998) sur ce qui fait défaut aux personnes désaffiliées et sur les conditions environnementales qui peuvent leur permettre de reconstruire une identité.

« Le premier facteur de la construction de soi, c'est l'**événement**. Comment s'éprouver soi-même, s'il ne se passe rien ? Pour faire l'expérience de soi, il faut **cette mise à l'épreuve par quelque chose qui vous arrive**.

[269] D.W. Winnicott, L'enfant en bonne santé et l'enfant en période de crise : quelques propos sur les soins requis (1962 b), p 27.

(...) Pour revaloriser ces événements aux yeux de ceux qui les vivent, pour qu'ils puissent devenir le support de la construction de soi, il faut bien souvent la **présence d'un témoin**, témoin capable d'en faire ressortir (...) toute la valeur d'expérience pour celui qui va en tirer le matériau de sa propre construction. Parce qu'il **donne sa valeur de réalité** à l'expérience ainsi faite, ce témoin va montrer à l'individu qu'il n'est pas uniquement dans la solitude de ces constructions imaginaires, mais que ce qu'il vit fait partie d'une réalité partagée et qu'il peut se considérer comme appartenant à la commune humanité. »[270]

Vient ensuite le besoin d'être protégé, c'est-à-dire de contenir et d'organiser les stimulations tant externes qu'internes. En effet, si le sujet ne peut se passer de stimulations qui constituent une nourriture psychique indispensable à la vie de son Moi, ces stimulations deviendraient destructrices si elles envahissaient le Moi sans être préalablement sériées, liées, canalisées. Il a donc besoin de les structurer, de les agencer et d'être soutenu dans ses fonctions défensives et élaboratives. On peut plus précisément décrire :

.

le besoin de filtrer et d'ordonner les stimulations externes,

.

le besoin d'organiser et de légitimer les stimulations internes,

.

le besoin de donner sens à ce qui se passe en soi et autour de soi en intégrant les événements vécus à la continuité d'une histoire cohérente.

Cette présentation synthétique sera reprise et illustrée ultérieurement, nous verrons dans quelle mesure notre société fait du travail un objet privilégié pour répondre à de tels besoins.

1.1.2.3 Besoins du Moi et étayage groupal du psychisme.

Terminons cette clarification conceptuelle en précisant que le vocabulaire utilisé précédemment pour décrire les besoins du Moi laisse entrevoir des points de convergence entre le modèle théorique winnicottien et les propositions de R. Kaës sur l'étayage groupal du psychisme. Le holding ou maintien winnicottien qui constitue une des réponses fondamentales aux besoins du Moi du nourrisson, consiste d'abord à porter physiquement l'enfant, à le tenir solidement, à entretenir, son équilibre et évoque par bien des aspects des fonctions d'étai, c'est-à-dire des fonctions de soutien, de renfort et d'appui. Une telle convergence nécessite d'être explicitée pour mieux saisir l'emploi complémentaire et alterné que je ferai ultérieurement de ces deux modélisations du fonctionnement psychique. Je parlerai, en effet, tour à tour des besoins du Moi satisfaits par une activité professionnelle, de l'étayage du Moi par une activité professionnelle ou des besoins du Moi privés d'un étayage groupal indispensable à leur satisfaction. Je profiterai ainsi tout autant de la cohérence et de la parenté entre les deux formulations

[270] P. Boulte, La crise du lien social (1998), p 410. C'est moi qui souligne.

que de la spécificité des vertus métaphoriques de l'une ou de l'autre.

Rappelons en premier lieu que l'hypothèse de l'étayage groupal du psychisme vient élargir et compléter le modèle de l'étayage du psychisme sur les fonctions somatiques. R. Kaës (1979 b) la résume ainsi :

« à côté de l'étayage du psychisme sur les fonctions biophysiologiques corporelles, il existe un étayage des formations psychiques sur le groupe et les institutions et notamment et d'abord sur ses représentants et sur ses formes les plus immédiats et les plus prégnants : la famille et la mère. »[271]

Une telle conception dépasse le modèle d'appui de la sexualité sur une fonction corporelle essentielle à la vie, pour montrer l'importance capitale de la relation intersubjective qui accompagne la satisfaction des besoins d'auto-conservation. Il ne suffit pas de répondre à la faim corporelle du nourrisson, il faut aussi le regarder et lui parler. La satisfaction ne repose pas uniquement sur l'équilibre physiologique apporté par le lait mais aussi sur la qualité de relation avec la mère, sur son expérience de plaisir lié à sa fonction étayante.[272] Le parallèle avec la représentation winnicottienne des besoins du Moi ne se limitant pas aux soins physiologiques apparaît d'emblée. Les deux modèles correspondent à une même rupture épistémologique, avec l'obligation méthodologique de ne pas isoler un individu pour le comprendre mais de l'envisager avant même sa naissance, comme indissociablement lié, pris dans le désir d'autres sujets. C'est ce que résume D.W. Winnicott en écrivant de manière volontairement provocante qu'« un bébé ça n'existe pas ».

Les concepts de besoin du Moi et d'étayage groupal du psychisme s'accordent, d'autre part, sur une perspective développementale de l'individu supposant une évolution des besoins et des étayages au fil de la maturation, un progressif cheminement vers une autonomie de plus en plus grande, mais également une permanence d'une partie de la dépendance à l'environnement. Ainsi, tout comme la pulsion sexuelle s'appuie, se modèle sur le besoin de nutrition puis s'en dissocie, le psychisme se construit « à l'occasion du contact et des fonctions de la mère, du père et de la société ». Il s'y appuie, s'en inspire, mais ce n'est pas un « rapport de détermination univoque et direct » bien plutôt « un rapport de dérivation, de reprise transformatrice ».[273] Cette transformation garantit la différenciation du sujet du groupe dont il est issu, son unicité et son individualité. L'étayage demeure toutefois capital à l'âge adulte — même s'il est quotidiennement peu repérable — comme en témoignent les périodes de crise identitaire décrites dans « Crise, rupture et dépassement »[274] et mettant à jour, lorsqu'ils sont défaillants, les points de repères environnementaux indispensables à l'équilibre psychique.

271 R. Kaës, Trois repères théoriques pour le travail psychanalytique groupal, p 147.

272 On pourrait, face à ce double et indissociable étayage, définir les besoins du Moi comme des besoins d'auto-conservation psychique. Les hypothèses A1 et A1bis pourraient ainsi être reformulées : La relation à l'objet-travail serait une relation de dépendance à un objet garant de la satisfaction des besoins d'auto-conservation physiologiques et psychiques.

273 Ibidem, p 148.

274 Kaës R., Missenard A., et all.

Au delà des ressemblances, notons enfin que le modèle de l'étayage a l'avantage d'ouvrir une représentation dynamique de la satisfaction des besoins du Moi par l'environnement, en parlant de réseaux d'étayages et de solidarité au sein de ces réseaux. Chaque étayage est en double appui, c'est-à-dire que « ce qui s'appuie est en mesure de servir à nouveau d'appui à ce qui soutient. Cette mutualité suppose un rapport de réciprocité dans le plaisir et le bénéfice du double appui »,[275] mais elle suppose aussi qu'en cas de défaillance d'un étayage, des mouvements de déconstruction et de construction, de fragilisation d'autres étais ou de vicariance vont se mettre en jeu. Une telle modélisation est particulièrement intéressante pour penser la situation de chômage comme un cumul d'attaques induites par l'absence d'une activité professionnelle, comme une rupture en chaîne des étayages ou un travail de sape progressif conduisant le sujet à se sentir privé de tous ses points d'appui et de repère. Le terme « d'expérience de la déréliction » utilisé par P. Bourdieu dans la préface de l'ouvrage « Les chômeurs de Marienthal » (1981) fait écho à cette représentation de faillite d'étayages : le sujet se sent abandonné, délaissé, c'est-à-dire laissé sans appui, ni secours[276].

Cette modélisation permet également d'envisager la recherche de nouveaux réseaux d'étayage suffisamment valorisés et ancrés dans la société comme une étape du travail du deuil de l'activité professionnelle.

De façon similaire, la représentation de l'étayage pouvant modeler ce qu'il soutient, mais garantissant un entrebâillement entre étai et étayé est particulièrement parlante pour saisir le lien entre le fonctionnement psychique et les cadres socioculturels dans lesquels il se construit et s'entretient. Comme l'écrit R. Kaës (1993), « la psychanalyse n'a pas pour objet la connaissance de la réalité sociale, mais la construction de la réalité psychique sur laquelle elle s'appuie et se modèle, à partir de laquelle elle dérive pour constituer son ordre propre ».[277] Envisager la possibilité du deuil du travail en fonction des valeurs attribuées collectivement à cette activité me renverra directement à une telle modélisation théorique.

L'ensemble de ces remarques permet de revenir sur le choix d'une utilisation conjointe des concepts de besoins du Moi et d'étayage. Le premier concept est particulièrement pertinent pour décrire les privations et distorsions liées à un chômage de longue durée. Il permet d'envisager la nature de la relation unissant le sujet à l'objet-travail sur le modèle d'une relation entre le sujet et ses objets d'amour. Le deuxième concept conduit à affiner la représentation de cette relation en analysant les caractéristiques de l'étayage proposé par le travail — souple et partiel ou rigide et exclusif, et les possibilités de s'en séparer.

Mes propos resteront toutefois bien centrés sur la même préoccupation : en quoi l'équilibre psychique d'un sujet est-il déstabilisé par le chômage et comment le sujet peut-il parvenir à dépasser la désorganisation moïque ? (Désorganisation pouvant être

275 Ibidem, p 149.

276 P. Bourdieu, in les chômeurs de Marienthal de P. Lazarsfeld, M. Jahoda, H. Zeisel, op. cit., p 8.

277 R. Kaës, Le groupe et le sujet du groupe, p 99.

décrite soit comme la résultante de la privation de la satisfaction des besoins du Moi, soit comme la rupture de l'étayage des fonctions du Moi.)

1.2 Diversité et trame commune des relations à l'objet-travail.

L'analyse des caractéristiques de la relation à l'objet-travail nécessite, après la clarification des besoins du Moi, une deuxième réflexion préalable : peut-on parler d'une ou de très diverses relations à l'objet-travail ?

Je répondrai à cette interrogation en deux temps : je soulignerai d'abord que tout comme il existe une grande diversité de relations entre les êtres humains, entraînant des cours du deuil très différents, la nature de la relation à l'objet-travail peut prendre des formes très variées, liées à la particularité de chaque histoire individuelle. Je montrerai toutefois que cette diversité n'exclut pas l'existence d'une trame commune aux relations à l'objet-travail, trame résultant de l'appartenance de l'ensemble des sujets rencontrés au même cadre culturel de référence. Cette trame sera au coeur de mon analyse, nous verrons en effet que la difficulté de la gestion psychique du chômage est directement liée à ce fond commun, même si elle est ensuite modulée, favorablement ou défavorablement par des facteurs individuels.

1.2.1 Une relation particulière à chaque histoire individuelle.

L'existence d'une grande diversité de relations à l'objet-travail est en concordance avec la description psychosociologique de la variété des vécus du chômage. Elle est très clairement repérable lorsque l'on interroge les individus sur la place qu'ils accordent au travail.

L. Mémery en donne une idée dans une étude qualitative de stages de retour à l'emploi pour laquelle elle a questionné plusieurs groupes de femmes sur leurs attentes par rapport à une activité professionnelle.[278] Sans volonté d'exhaustivité ou de classification précise des catégories dégagées, notons que le travail apparaît tour à tour :

- comme une obligation dont on n'attend rien de plus que l'apport économique,
- comme un lieu de développement personnel et de réalisation de soi,
- comme un objet antidépresseur occupant l'esprit et empêchant de penser,
- comme un moyen de promotion sociale ou de réassurance narcissique.

[278] L. Mémery, Etude qualitative des stages « Retour à l'emploi ». Matériel recueilli à partir de trois outils d'investigation : - une séance de Photolangage, - les réponses orales à la question « Qu'est ce que vous attendez du travail ? », - un exercice écrit sur « ce qui compte pour soi dans l'environnement » [la personne est invitée à noter sur une feuille blanche, autour de son prénom, et à une distance proportionnelle à l'importance qu'elle leur accorde, le nom de toutes les personnes, objets, lieux, etc. comptant pour elle].

Des investissements si différents laissent supposer — même s'ils ne sont que le reflet exprimé secondairement de liens primaires dont on ignore exactement la nature — des relations objectales au travail fort différentes, et par conséquent des formes très distinctes de deuil.

Les recherches sur les choix vocationnels et sur la complexité des motivations conscientes et inconscientes conduisant à une orientation professionnelle sont une autre source d'information sur la diversité de la nature du lien à l'objet-travail. En soulignant la fréquente irrationalité des représentations de métiers, c'est-à-dire le fort décalage entre la représentation et la réalité de l'activité, décalage qu'un travail d'information et de clarification n'arrive que rarement à réduire, elles montrent bien que l'activité professionnelle est le lieu de dépôt d'attentes et de désirs tributaires de l'histoire personnelle du sujet. Y. Tisseron illustre cette dimension dans son ouvrage « Du deuil à la réparation » (1986) en montrant que l'origine des vocations des grandes pionnières du social, mais aussi, par la suite, de nombreux travailleurs sociaux, réside dans un intense besoin de réparation lié une histoire infantile marquée par le deuil. Chaque métier pouvant être porteur de fantasmes particuliers, les ruptures du lien à l'objet-travail ne seront que des aventures uniques et fort diversifiées.

Sur la base du modèle d'un triple façonnage de la relation à l'objet-travail, je présenterai brièvement deux éléments déterminants à l'origine de cette diversité : la maturité psychique du sujet et les caractéristiques de l'emploi exercé. Le contexte environnemental dans lequel naît et s'entretient le lien sera envisagé ultérieurement pour montrer l'existence d'une trame commune, en deçà de la diversité de la relation à l'objet-travail. Ces précisions permettront d'isoler des facteurs qui ne constituent pas l'objet de ma recherche, mais qui sont importants pour comprendre la nature de la relation au travail. Je pourrai ainsi développer ensuite plus longuement l'idée de trame commune sur laquelle reposent mes hypothèses. Cette distinction ne m'empêchera naturellement pas, lors des études de cas, de croiser l'ensemble des facteurs, puisqu'ils sont tous nécessaires à la compréhension de la gestion du chômage.

1.2.1.1 Nature de la relation à l'objet-travail et maturité psychique.

Les personnes touchées par le chômage sont des adultes non concernés par les conditions d'immaturité psychique décrites comme des facteurs entravant le travail du deuil chez des enfants perdant un être cher. En revanche, leur histoire les a conduit à un niveau plus ou moins élaboré de structuration psychique ne les amenant pas toutes à investir l'objet-travail de la même façon. On sait, par exemple, sur les bases des travaux sur les personnalités état-limite et leur modalité de relation d'objet, que certains sujets peuvent être particulièrement dépendants d'une activité leur permettant de trouver des réponses à leur besoin d'étayage et de gratifications narcissiques. Ces sujets obligés à un fort investissement de la réalité extérieure pour compenser leurs défaillances internes seront, plus que tout autre, fragilisés par un chômage de longue durée et en difficulté pour mener à bien un travail du deuil. La nature de leur relation à l'activité professionnelle ne présentera pas les mêmes caractéristiques que celles d'individus parvenus à une structuration psychique plus élaborée.

N. Aubert et V. de Gaulejac proposent une illustration de cet investissement spécifique du travail dans leur ouvrage « Le coût de l'excellence » (1991) en décrivant le contrat narcissique s'établissant entre des personnalités narcissiques et l'organisation managériale des entreprises prônant l'excellence. Ces dernières exigent de leur personnel un investissement total et une adaptabilité permanente pour atteindre leur objectif de qualité absolue. Elles offrent toutefois en contrepartie de nombreux signes de reconnaissance et s'accordent avec un idéal du Moi exigeant, à qui elles fournissent une voie de réalisation. Elles jouent par conséquent un rôle d'étayage et de protection contre la dépression mais exposent également le sujet, en cas de rupture de ce cadre anaclitique, à un effondrement brutal et profond (décrit comme brûlures de l'excellence ou maladie de l'idéalité). Le Moi se trouve en effet privé du soutien et des gratifications narcissiques qui étaient devenus sa seule raison d'exister.[279]

Cet exemple montre que la structure de personnalité peut être un facteur à l'origine de l'exclusivité de la relation à l'objet-travail : ce facteur ne correspond toutefois qu'à un petit échantillon de la population confronté à la crise du chômage ; il ne sera donc pas retenu comme un élément pouvant expliquer en quoi la trame commune est défavorable au travail du deuil, mais seulement comme une variable individuelle pouvant renforcer la complexité du processus.[280]

1.2.1.2 Nature de la relation à l'objet-travail et emplois exercés.

La nature de la relation à l'objet-travail est également fortement marquée par les caractéristiques de l'emploi exercé. Ce facteur est très bien illustré par l'article de M.P. Guihlo-Bailly et D. Guillet « Quand le travail devient une drogue » (1993). Ces deux psychiatres expliquent en quoi l'organisation du travail peut imposer aux travailleurs une relation d'objet addictive, c'est à dire un rapport d'assuétude présentant les mêmes caractéristiques que celui du drogué à sa drogue : tolérance, dépendance, abstinence et accoutumance. Deux exemples permettent de comprendre ce phénomène, celui du surinvestissement professionnel des cadres et celui de « la contrainte par corps de l'O.S. ».

Les premiers s'apparentent au profil d'excellence décrit précédemment : l'organisation impose un engagement total dans les fonctions professionnelles au détriment de tout autre investissement. L'emploi, mobilisant toute l'énergie et la disponibilité du sujet, s'impose comme le « seul moyen d'obtenir gratification narcissique et insertion dans un groupe d'appartenance ».

La rupture de la relation à cet objet « prive le cadre des effets psychostimulants de l'hyperactivisme, de l'hyperstimulation sensorielle, des apports narcissiques et du sentiment d'étayage groupal que lui donne l'activité professionnelle. Le hors-travail conduit à un véritable état de manque : impossibilité de détente, besoin incoercible de "faire tout le temps", disparition des capacités créatrices et fantasmatiques, (conséquence

279 Voir par exemple « L'histoire de Noémie », quatrième partie de l'ouvrage « Le coût de l'excellence », Les brûlures de l'idéal, pp 175-230.

280 Voir à ce sujet les réflexions sur les notions d'aliénation sociale et d'aliénation mentale, Chapitre V.

de la sollicitation exclusive du système perception-conscience dans l'activité de travail prescrite), migraine du week-end, angoisse des vacances ».[281]

On peut penser avec N. Aubert et V. de Gaulejac que cette relation addictive est non seulement le fait d'une organisation managériale spécifique, mais d'une rencontre de cette organisation avec une personnalité trouvant son compte dans ce type de fonctionnement.

Les seconds, en revanche, illustrent plus spécifiquement l'influence des postes occupés et de l'organisation du travail sur la nature de la relation à l'activité professionnelle, dans la mesure où ils ont rarement choisi l'activité professionnelle qui est la leur. Soumis à un travail mental répétitif et parcellisé, générateur d'ennui, sans possibilité de recours à la rêverie à cause des cadences imposées, les O.S. établissent progressivement une relation de dépendance et d'accoutumance avec une activité professionnelle « source de souffrance, d'engourdissement de l'intelligence, d'humiliation de la fierté »,[282] mais nécessaire à l'obtention d'un salaire. La rupture de cette relation est à l'origine d'un sentiment de manque pour ce qui a été péniblement intégré au fonctionnement psychosomatique et a fini par envahir les modalités de rapport au monde dans l'ensemble des secteurs de l'existence.

Les caractéristiques de l'emploi exercé apparaissent donc comme un deuxième facteur pouvant expliquer l'exclusivité de la relation à l'objet-travail. L'ensemble des chômeurs n'a toutefois, heureusement, pas été confronté à une organisation de l'activité professionnelle excluant toute autre activité. Ce facteur ne sera donc, lui non plus, pas retenu pour expliquer la nature défavorable de la trame commune au travail du deuil. Il sera considéré au même titre que la structure de personnalité comme un élément individuel pouvant renforcer la difficulté de la gestion psychique du chômage.

1.2.2 Une trame culturelle commune.

Comprendre la nature du lien à l'objet-travail suppose également de s'interroger sur le contexte environnemental dans lequel ce lien s'est développé, c'est-à-dire sur l'effet de modelage de ce lien par l'ensemble du processus de socialisation, au sein des différents groupes d'appartenance, du cadre étroit de la famille au cadre large d'une société organisée autour de modèles culturels qui lui servent de référence. Ce contexte environnemental est directement lié à l'histoire individuelle du sujet, à son éducation, à ses modèles identificatoires fondamentaux et aux valeurs qu'ils accordent (ou accordaient) au travail. Il est par conséquent à l'origine d'une nouvelle diversité de la relation, qui sera particulièrement repérable dans les études de cas proposées en Partie 3. Nous verrons que les sujets expliquent bien souvent les stratégies mises en place pour aménager leur situation de chômage en fonction des modèles éducatifs dans lesquels ils ont grandi.

Ma recherche me conduit toutefois à repérer un fond commun propre à notre société

[281] M.P. Guihlo-Bailly, D. Guillet., Quand le travail devient une drogue, p 56. (Cf. V. de Gaulejac, Le coût de l'excellence.)

[282] Ibidem, p 52.

et aux valeurs et représentations qu'elle porte sur la place du travail. Les groupes d'appartenance restreints (familiaux, amicaux, socioprofessionnels, associatifs...) portent, en effet, malgré la multiplicité des leurs formes, l'empreinte des modèles sociétaux globaux et sont les lieux de leur transmission. Les chômeurs qui sont l'objet de mon étude sont donc marqués par un contexte culturel qui permet d'expliquer, indépendamment des particularités anamnéstiques et structurelles des individus mais aussi des particularités organisationnelles des postes de travail, en quoi la relation unissant un sujet à l'objet-travail peut, dans la société française contemporaine, devenir exclusive (ou prendre une place prédominante au détriment d'autres liens).

L'étude de cette trame commune a largement été amorcée par le chapitre III : les valeurs et représentations attribuées au travail correspondent en effet au point de vue développé par les défenseurs de la centralité du travail, même si l'ampleur du phénomène chômage entraîne une évolution — renforcement ou fragilisation — de ce point de vue.

Rappelons brièvement que le travail est décrit comme « la forme obligée d'activité pour accéder aux ressources matérielles et immatérielles nécessaires pour vivre dans nos sociétés »,[283] comme le fondement du lien social et comme l'élément central de la construction de l'identité. Afin de mieux saisir l'origine de ces représentations du travail et leurs conséquences sur la nature de la relation à l'activité professionnelle, je présenterai quelques pistes de réflexion montrant comment le travail a pu progressivement, au fil de l'histoire, être investi des fonctions qui sont les siennes aujourd'hui. Cette perspective historique restera sommaire, mais dégagera les éléments fondamentaux auxquels s'articulent mes hypothèses :

.

Le travail est considéré comme l'activité normale permettant à un adulte de satisfaire ses besoins d'auto-conservation — besoins d'auto-conservation définis comme cela a été rappelé en début de ce chapitre, à la fois par rapport à la dimension corporelle de l'être humain, mais également par rapport à sa dimension sociale.

.

Notre société encourage à investir cette activité contrainte vitale comme une activité source d'épanouissement personnel, c'est-à-dire comme une activité grâce à laquelle vont être satisfaits les besoins du Moi du sujet.

On retrouve avec ces deux éléments, les deux registres de besoins repérés en début de ce chapitre.

1.2.2.1 Le travail comme norme pour satisfaire les besoins d'auto-conservation.

Le travail est largement reconnu, dans notre société, comme l'activité normale permettant à tout citoyen en âge et en état de le faire, de gagner sa vie et d'apporter sa contribution au fonctionnement collectif global. Ce modèle de conduite correspond tout particulièrement à l'adulte masculin, le rôle de femme au foyer et de mère pouvant

[283] M. Freyssenet, op. cit., p 10 (déjà cité chapitre III, § 1.1.1).

encore, dans certains cas et malgré les évolutions culturelles des dernières décennies, dispenser les femmes de cette obligation.

Ce caractère obligatoire est l'un des éléments déterminants pour distinguer le travail d'autres activités humaines. Le travail est imposé par une contrainte externe, celle de subvenir à ses besoins, de développer par ses capacités propres les ressources indispensables à sa survie. Cette dimension contraignante rappelée par l'étymologie du mot français « travail »[284] correspond historiquement à la nécessité de s'adapter et de maîtriser une nature hostile. « Le travail est d'abord une contrainte vitale pour l'homme ; c'est pour faire face à ses besoins biologiques de nourriture, de protection contre les animaux et les intempéries que l'homme a travaillé... »[285]

Comme le rappelle C. Lévy-Leboyer dans son « Traité de psychopathologie du travail », cette dimension était directement visible dans les économies rurales où le travail représentait la seule manière d'éviter la misère et la famine. Elle prend une forme plus abstraite dans notre société industrielle où les moyens d'existence peuvent être pris en charge par l'Etat. Elle devient une obligation morale ou éthique : celle de s'auto-suffire et de ne pas vivre au crochet d'une société dans la mesure où l'on n'est pas dédouané de cette obligation par une condition personnelle ou sociale collectivement définie et reconnue, et ouvrant droit à une assistance (vieillesse, déficience motrice, sensorielle ou mentale, situation de l'économie et de l'emploi).

Précisons à ce propos que la loi sur le RMI* et les débats qui ont précédé son apparition illustrent cette obligation de travailler et le souci que nul ne s'en dispense pour profiter indûment de la société. Ainsi, même si, pour la première fois de l'histoire de la protection sociale, des droits ont été ouverts à des personnes aptes au travail, ne relevant donc pas de « la vieille handicapologie »,[286] ces droits ne sont envisagés que comme une aide temporaire pendant laquelle le bénéficiaire et la communauté nationale s'engagent à développer un maximum de moyens pour rétablir l'autonomie par le gain d'un revenu lié au travail. Les soupçons qui pèsent régulièrement sur des RMIstes qui abuseraient d'une assistance et ne feraient rien pour sortir de leur situation, bien que démentis régulièrement par des études prouvant le nombre infime de « faux chômeurs », confirment l'importance de la valeur morale d'autosuffisance. Le droit au travail, afin de permettre à chacun de disposer des ressources indispensables à sa survie et celle de sa famille, va ainsi de pair avec le devoir d'apporter sa contribution au fonctionnement collectif de la société.

284 Le mot « travail » renvoie au latin « tripalium » qui désignait un instrument constitué de trois pieux et destiné à maintenir les boeufs et les chevaux difficiles pour les ferrer. Le substantif « travailleor » qui en est issu directement — et qui prend rapidement la forme « travailleur » — signifie d'abord non pas artisan, ouvrier, mais bourreau ou tourmenteur. On dit que le bourreau « travaille » les côtes ou les membres du condamné. On dit encore communément qu'une femme qui accouche est « en travail ». Le mot latin « labor » désigne à la fois le travail et la souffrance, comme le mot français « peine ». D'après A. Verger, D. Huisman, Cours de philosophie (1990), p 311.

285 J. Frisch, Travail et non travail.

286 R. Castel, Les métamorphoses de la question sociale (1985), p 429.

La valeur instrumentale et morale de l'objet-travail trouve explication dans l'histoire de la société occidentale, l'évolution de sa pensée scientifique et philosophique et de ses conceptions du monde, comme le développe en détail D. Méda dans son ouvrage « Le travail, une valeur en voie de disparition » (1995 a). Elle trouve en particulier fondement dans les bouleversements des représentations classiques du monde au XVII^{ième}. Cette époque a été marquée par l'effondrement de la conception égocentrique du monde et la modification radicale des rapports de l'homme et de la nature qui en a découlé, mais aussi par la remise en cause des représentations classiques de l'ordre social et l'apparition de l'individu. L'ensemble de ces bouleversements peut être décrit comme la découverte de la possibilité d'accéder à une nouvelle existence caractérisée par l'idée de bien-être et d'abondance universelle et par la mise à jour du rôle capital du travail de chacun pour atteindre cet objectif. La compréhension que la nature n'est pas un ensemble peuplé de forces et de formes mystérieuses, qu'il est possible de l'expliquer rationnellement et de la maîtriser, a permis en effet de passer d'une relation de crainte à une relation utilitaire de l'environnement et de stimuler le désir de le conquérir et de le transformer pour le rendre plus doux et plus apte à répondre à l'ensemble des besoins humains.

Cette compréhension s'est accompagnée de la découverte que l'ordre social n'est pas naturel ou divin mais oeuvre de l'homme qui dispose donc de la liberté d'inventer la société et les règles qu'il juge les plus propices à son existence. Cette découverte enthousiasmante a toutefois été à l'origine d'une grande inquiétude, voire terreur, devant l'apparition d'individus livrés à eux-mêmes et aux désordres de leurs désirs individuels. Philosophes et théoriciens politiques se sont alors interrogés sur ce qui pouvait être à l'origine d'un nouveau fondement de l'ordre social et ont trouvé une réponse économique dans le désir d'abondance et de satisfaction des intérêts personnels. Ce désir, parce qu'il oblige aux échanges interindividuels, peut en effet devenir la base du lien social :

« ... le désir d'abondance est tel qu'il oblige à l'efficacité et conduit à une division accrue du travail, donc à un approfondissement de la dépendance aux autres (...). Chaque objet consommé a nécessité des milliers d'opérations, qui ont été réalisées par des centaines d'individus différents. Ainsi l'individu est-il lié aux autres non seulement dans l'exercice de son travail, mais aussi pour acquérir les produits dont il a besoin ».[287]

Le travail prend ainsi un rôle déterminant pour la construction et le maintien du lien social ; il protège des angoisses d'anomie et de destruction de l'individu par la masse.

« Travailler, c'est trouver sa place à l'intérieur d'un organisme social dont tous les éléments sont solidaires. (...) l'homme ne peut accomplir les gestes les plus ordinaires et les plus nécessaires — boire un verre d'eau, allumer une lampe — sans mettre à contribution le travail d'autrui (demandez-vous par exemple combien de travail coûte à l'humanité votre petit déjeuner du matin : travail de l'agriculteur pour traire ses vaches, travail du transporteur, du commerçant, travail à l'usine à gaz grâce auquel vous faites chauffer votre lait si aisément, etc.). Votre propre travail représente en retour le paiement d'une dette que vous avez contractée en profitant du travail d'autrui. C'est pour cela que l'obligation du travail est impérieuse (...). A côté de la solidarité horizontale des travailleurs qui

[287] *D. Méda, Le travail : une valeur en voie de disparition, p 87.*

échangent mutuellement leurs services, il ne faut pas oublier la solidarité verticale, qui nous permet de profiter des travaux de nos ancêtres, qui nous fait obligation de travailler pour nos successeurs (...). »[288]

Les lois économiques permettent d'autre part de déterminer ce que valent les efforts des individus et de les rétribuer en fonction de leur contribution à l'organisation sociale dans son ensemble. Elles contribuent à l'objectif d'abondance universelle en prônant la participation de tous et la disparition de l'oisiveté comme la base du bonheur de l'humanité. La diffusion de l'abondance doit en théorie, par l'augmentation de la richesse générale, augmenter le bien-être de tout le peuple. La logique économique offre en principe la possibilité d'en finir avec les conflits de classes : « Chacun doit pouvoir être récompensé selon ses efforts sans qu'aucune autre considération, de naissance, d'idéologie, de rang, soit prise en compte ».[289] Le travail est, dans cette conception de l'organisation sociale, une manifestation directe de la liberté individuelle. Il garantit le développement d'une politique qui fonde le droit de propriété non plus sur des ordres établis, mais sur l'exercice de ses facultés par chaque individu.

« "Chacun a un droit particulier sur sa propre personne, sur laquelle nul autre ne peut avoir aucune prétention. Le travail de son corps et l'ouvrage de ses mains, nous pouvons le dire, sont son bien propre." C'est par le travail, la fatigue qu'il dispense à acquérir les biens, que l'homme obtient le droit de posséder... »[290]

Ces fondements historiques se traduisent aujourd'hui par le symbole d'autonomie individuelle porté par le travail et résumé dans l'Encyclopædia Universalis par la remarque suivante :

« L'homme ne peut disposer de la part autonome de sa propre existence (le temps non-travail) qu'après avoir satisfait aux obligations du travail, qu'après s'être acquis les moyens de vivre, pour lui et les siens : ainsi peut-on dire du travail qu'il est le facteur d'autonomie parce qu'il délivre l'individu de ses besoins élémentaires inévitables (...). Cette libération personnelle peut sans doute s'acquérir grâce à des ressources autres que celles du travail, mais le travail est le moyen qui reste à disposition de tous. Le jeune le sait bien qui se libère de la tutelle de ses parents en trouvant un emploi, ou les femmes de plus en plus nombreuses qui cherchent à libérer leur vie personnelle de toute dépendance économique, en cumulant des obligations professionnelles et familiales ».[291]

L'importance accordée au respect de la norme « travailler pour gagner sa vie » peut donc être comprise comme la résultante d'une double nécessité :

.

se protéger des angoisses liées au groupement humain en instaurant des règles

[288] ***A. Verger, D. Huisman, op. cit., p 314. Ce sont les auteurs qui soulignent.***

[289] D. Méda, op. cit., p 117.

[290] J. Locke, Le traité du gouvernement civil, publié en 1698, cité par D. Méda, op. cit., p 69.

[291] ***J. Frisch, Le travail et non-travail.***

d'échanges basées sur le principe d'utilité réciproque,

.

se libérer de la crainte de ne pouvoir satisfaire ses besoins vitaux ou de dépendre (et d'être à la merci) d'un ou de plusieurs autres pour garantir cette satisfaction.

Une part des arguments développés par les défenseurs de la centralité du travail correspond à ces dimensions : détacher la perception d'un revenu de l'activité professionnelle serait à l'origine d'une dualisation sociale. Une part de la population se verrait privée de la possibilité de garantir de manière autonome la satisfaction de ses besoins d'auto-conservation et condamnée à un statut d'assisté à vie. Elle risquerait rapidement de ne plus être reconnue comme membre à part entière de la collectivité et de se révolter contre des règles dont elle ne tirerait plus de bénéfice.

Cette reformulation montre une fois encore le lien entre besoins d'auto-conservation et besoins du Moi : l'autosuffisance peut être décrite comme l'un des besoins du Moi de l'adulte dans notre société. Ce besoin d'autonomie, d'indépendance — déjà évoqué avec le changement de la part prise dans la satisfaction de ces besoins chez l'individu mature (§ 1.1.2.2.) — explique la difficulté de devoir recourir à l'assistance d'un tiers, sans le vivre comme une aliénation ou une soumission, lorsque l'on a appris à se prendre soi-même en charge. Le sujet a besoin d'un juste équilibre entre liaison et déliaison à un ensemble d'autres.

Ajoutons que la double satisfaction des besoins corporels et des besoins d'organisation des groupements humains n'est pas seulement liée à l'existence d'une rémunération directe du travail, mais à l'accès par l'intermédiaire de l'activité professionnelle à un contexte global de sécurité et de protection sociale. La chronique du salariat proposée par R. Castel dans « Les métamorphoses de la question sociale » (1985) illustre ce phénomène en montrant que « le régime du salariat inclut avec la restitution monétaire des régulations collectives, des procédures, des conventions et des protections qui ont un statut de droits ».[292] La construction du droit du travail a permis d'« effacer les traits les plus archaïques de la subordination du travailleur à une organisation sociale d'esclavage ou de servage »,[293] elle a conduit à « un continuum de positions sociales non pas égales mais comparables, c'est-à-dire compatibles entre elles et interdépendantes ».[294] Le contrat de travail est l'une des formes du contrat social garantissant une égalité entre l'ensemble des membres d'une société :

« La relation de travail échappe progressivement au rapport personnalisé de subordination du contrat de louage, et l'identité des salariés dépend de l'uniformité des droits qui lui sont reconnus. Un statut (collectif) se trouve logé dans un contrat de travail (autonome et individuel) par la soumission de ce contrat à un ordre public (hétéronome et collectif). »[295]

[292] R. Castel, op. cit., p 448

[293] Ibidem, p 462.

[294] Ibidem, p 470.

1.2.2.2 Une contrainte vitale source d'épanouissement.

La description des différents aspects de la valeur instrumentale du travail conduit très directement à la valeur de réalisation personnelle portée par l'activité professionnelle dans notre société. Le devoir d'apporter sa contribution au fonctionnement collectif global ne permet pas seulement de survivre au sein d'une collectivité, mais aussi de s'inscrire dans un contrat narcissique garant de la satisfaction du besoin de reconnaissance par un ensemble d'autres. Le travail permet d'autre part, en offrant la possibilité de se dégager d'une logique de survie matérielle, de créer un espace pour la recherche d'autres satisfactions qui ne sont plus de l'ordre de l'auto-conservation physiologique, mais de l'auto-conservation psychique, c'est-à-dire des besoins du Moi. Ce passage est d'autant plus aisé que les aspects aliénants du travail sont en partie compensés grâce au gain en protection et en sécurité garanti par l'emploi, ou oubliés du fait de l'amélioration progressive des conditions de travail. La valeur d'épanouissement personnel portée par le travail est donc la résultante d'une longue évolution sociale qu'une perspective historique peut, là aussi, éclairer :

Le modèle économique, apporté en réponse à la question du fondement de l'ordre social et offrant à chacun la possibilité de disposer librement de capacités dont il négocie les conditions de vente à un employeur, s'est révélé au fil des siècles à l'origine d'aliénations et de souffrances ne permettant pas de rompre avec la dimension contraignante du travail ancestral d'adaptation à une nature hostile. Cette dimension a alors été inscrite dans des discours collectifs cherchant à lui donner sens et à la réduire, autant que faire se peut, grâce à l'organisation de dispositifs sociaux et législatifs. Ces discours collectifs, qu'ils soient chrétiens, marxistes et humanistes,[296] se sont accordés sur la dimension anthropologique du travail, sur sa place essentielle comme fondement de la communauté et support de l'échange humain, et sur la possibilité de désaliéner le travail pour en faire un lieu d'épanouissement et de réalisation de soi :

.

Le travail est décrit dans la pensée chrétienne comme une activité fondamentale de l'homme qui ajoute de la valeur au monde et à lui-même, dans un mouvement de spiritualisation de la nature, de continuation sur terre de la création divine. Cette représentation rejoint la conception humaniste du travail comme lieu d'arrachement des forces et des oeuvres que chaque homme porte en lui et la conception marxiste du travail comme caractéristique d'une nature humaine se réalisant dans l'appropriation et la transformation du monde.

.

La valorisation du devoir et de l'utilité sociale, l'assimilation chrétienne du travail et de l'effort à la liberté, l'invitation à construire une cité fraternelle s'associe à la description du travail comme lieu privilégié des échanges humains, de la construction identitaire

295 ***Ibidem, p 465.***

296 Voir à ce propos l'analyse de D. Méda, op. cit., p 20. (abordée Chapitre III, § 1.2.3).

individuelle et collective ou à celle d'utilité générale et d'efforts collectifs pour satisfaire aux besoins et désirs humains individuels.

.

Enfin, la fonction d'humanisation et de spiritualisation portée par le travail a encouragé la pensée chrétienne à défendre des conditions de travail plus humaines et plus justes et à rejoindre la volonté humaniste et marxiste de lutte contre des organisations de la production dégradantes ou sources d'inégalités sociales.

Ces discours collectifs ont été à l'origine de nombreux aménagements de l'organisation et des conditions du travail qui ont concrètement réussi à réduire les aspects aliénants de l'activité professionnelle et à favoriser l'accès à un emploi source de réalisation personnelle (revendications politiques, tant sur le plan de l'hygiène, de la sécurité, que de la répartition des tâches, de la lutte pour la réduction du temps de travail ou de la représentation des salariés).

Ces évolutions concrètes des conditions de travail ont permis à leur tour de mieux mettre en lumière que le travail ne se limite pas à une activité forcée et pénible et en un asservissement, mais peut, au contraire, être une activité épanouissante offrant un cadre propice au besoin de fonctionner, d'agir et de transformer son environnement, au besoin d'échanger et d'être reconnu par son entourage, au besoin de canaliser son énergie, de lui donner sens, et par là même, de trouver sens à sa vie.

Les discours politiques et philosophiques, qui marquent notre société depuis plusieurs siècles, ont donc progressivement permis de transformer une situation de souffrance, imposée par la nature puis par l'organisation économique, en une contrainte supportable et même source de satisfactions. Ce possible retournement fait, aujourd'hui, partie intégrante des énoncés fondamentaux transmis par notre société et délimitant un cadre dans lequel chaque génération est appelée à trouver une place et une voie d'accomplissement. Les cours de philosophie dispensés aux élèves de terminales en témoignent : le chapitre sur le travail et sa valeur concerne l'ensemble des sections et se veut une démonstration du possible passage du travail-servitude au travail-liberté. La dialectique du maître et de l'esclave développée par F. Hegel se trouve ainsi en bonne place dans un grand nombre de manuels pour illustrer la capacité du travail servile à conduire à une reconquête de la liberté. De nombreux sujets invitent les lycéens à opérer ce retournement, en montrant que le choix d'une activité professionnelle correspondant à ses aspirations est à l'origine de gratifications compensant largement le caractère nécessaire et contraignant du travail.

Cette vision résolument positive du travail est illustrée dans notre société par de multiples comportements et discours. Elle sert de point d'appui aux théorisations de l'ergonomie, de la psychologie et de la psychodynamique du travail sur la richesse des compétences cognitives et sociales développées par l'individu dans le cadre de son activité professionnelle.[297] Elle entraîne l'augmentation des ambitions concernant le niveau scolaire des enfants. Elle alimente les propos collectifs sur l'importance de la formation continue et sur la nécessité de se préparer à une formation permanente. Elle

[297] Voir la présentation du point de vue de ces disciplines dans le chapitre II, § 1.1.3.

permet de comprendre les motivations exprimées par les nombreuses femmes qui depuis quelques décennies ont choisi, dans leur quête d'épanouissement personnel d'exercer une activité professionnelle. Au delà des raisons instrumentales, de la volonté d'autonomie liée à l'évolution de la cellule familiale, elles cherchent dans leur emploi l'occasion de satisfaire des besoins de création, d'échanges et de valorisation.

1.3 Intrication du fonctionnement moïque et de l'activité professionnelle.

La perspective historique développée précédemment a permis de définir à grand trait le cadre socioculturel dans lequel ont grandi et vivent les sujets de mon étude. Nous allons voir maintenant en quoi ce cadre culturel a marqué leur Moi de son empreinte.

Cette analyse suppose de revenir au point de vue psychanalytique du sujet et de ses relations à l'objet-travail. Cette nouvelle optique correspond au passage du sujet social au sujet de l'inconscient tel qu'il a été théorisé par R. Kaës (1993) dont les travaux me serviront de cadre de référence. Ils s'inscrivent dans la conception freudienne du sujet humain comme être social, c'est-à-dire comme « membre d'une lignée, d'un peuple, d'une caste, d'une classe, d'une institution »,[298] et devant « prendre place, valeur et fonction dans un ensemble organisé de sujets ».[299] Ces travaux ont l'intérêt de traduire et de compléter la modélisation théorique de la psychologie sociale en termes de valeurs, de normes, de rôles et d'identité en un point de vue intra-psychique et intersubjectif concordant avec le contenu de mes hypothèses. Le rôle de travailleur n'est plus envisagé comme une norme imposée par une organisation collective et respectée par un adulte se conformant aux valeurs de ses groupes d'appartenance ou de référence, mais comme une situation assignée par un groupe qui précède le sujet, « prédispose des signes de reconnaissance et d'appel (...), présente des objets, offre des moyens de protection et d'attaque, trace des voies d'accomplissement, signale des limites, énonce des interdits ».[300] Cette inscription dans l'ordre groupal dont dépend l'existence de l'être humain est à l'origine de nombreuses exigences de travail psychique pour le sujet, mais lui permet en retour de bénéficier du soutien de l'ensemble pour la construction et l'entretien de son fonctionnement psychique.

Le passage du sujet social au sujet de l'inconscient me permettra, par conséquent, d'expliquer en quoi le travail psychique peut trouver étayage sur le travail, et comment cet étayage peut parvenir à s'intriquer, à capter ou à capturer les processus psychiques. Cette explication se fera en trois temps :

.

Les différentes étapes de rencontre du sujet et de l'objet-travail seront d'abord présentées chronologiquement : elles constituent les moments déterminants pendant lesquelles la société propose au sujet d'investir l'objet-travail de valeurs instrumentale

298 S. Freud, Psychologie des foules et analyse du Moi (1921).

299 R. Kaës, Le groupe et le sujet du groupe, p 283.

300 Ibidem, p 286.

ou de réalisation personnelle.

.

Je proposerai ensuite une modélisation théorique du rôle d'étayage du travail pour l'équilibre psychique et montrerai en quoi ce rôle peut devenir exclusif.

.

J'expliquerai enfin en quoi l'intrication entre objet-travail et travail psychique s'oppose au processus de deuil de l'activité professionnelle.

1.3.1 Psychogenèse de la relation à l'objet-travail.

La description des étapes clefs de la psychogenèse de la relation à l'objet-travail pourrait constituer en elle-même l'objet d'une thèse. Elle concerne en effet une multitude de conduites et de discours modelant progressivement le rapport du sujet au travail et suppose de prendre en compte toute la complexité des mécanismes de socialisation et d'identification. Le lecteur ne trouvera par conséquent dans les lignes qui suivent qu'une ébauche de cette psychogenèse, ébauche reposant en partie sur les travaux de spécialistes des différents âges de la vie, qui ont ponctuellement parlé de la place et des fonctions du travail pour le développement de l'individu.

La genèse de la relation à l'objet-travail peut être décrite avant même la naissance de l'enfant, dans les désirs parentaux et représentations imaginaires qui assignent une première place au bébé par rapport au couple mais aussi à la collectivité dans son ensemble. On connaît avec S. Freud (1914), les fonctions narcissiques du bébé pour ses parents : le foetus puis le nouveau-né accomplira les rêves de désirs que les parents n'ont pas mis à exécution. Ces rêves de désirs peuvent concerner le secteur professionnel et porter non seulement les représentations idéales des parents, mais aussi celles des générations antérieures. La volonté de favoriser le développement pré et post-natal des compétences du petit homme peut ainsi déjà s'inscrire dans le projet d'une réussite scolaire et sociale.

Rappelons brièvement que le concept de projet parental présenté par V. de Gaulejac dans « La névrose de classes » (1987) est pertinent pour comprendre ce qui se joue entre générations dès ces premiers moments de la vie et ce qui continuera à conditionner la trajectoire du sujet tout au long de sa maturation. Le projet parental correspond à l'ensemble des représentations que les parents se font de l'avenir de leur enfant, représentations liées aux désirs conscients et inconscients mais aussi à l'appartenance sociale et culturelle qui modèle les aspirations de chacun. Ce projet parental s'articule notamment autour des buts professionnels à atteindre. Son poids psychique est fréquemment illustré par les conflits pouvant exister entre parents et enfants quant aux résultats scolaires et aux choix d'orientation professionnelle.[301]

Le développement à la relation à l'objet-travail pendant la petite enfance peut quant à

[301] V. de Gaulejac, La névrose de classes, pp 53-63. Cette partie est précédée d'une citation qui illustre la place importante du travail dans le projet parental : « Je devais être Professeur à la Sorbonne. C'était le projet de mon père qu'il n'avait pu réaliser. Je devais le réaliser à sa place. J'avais une sorte de dette à son égard ». (R. Aron)

lui être envisagé grâce aux études sur la diversité des soins prodigués pendant les premières années de la vie en fonction du cadre culturel dans lequel le bébé grandit.[302] E. H. Erikson en propose d'intéressants commentaires, dans son ouvrage « Adolescence et crise » (1968), en synthétisant sa conception de l'épigenèse de l'identité. Rappelons que pour ce chercheur, la méthode psychanalytique traditionnelle ne réussit pas à saisir parfaitement la notion d'identité faute d'une conceptualisation fine de l'environnement. Celui-ci est trop sommairement désigné comme « monde extérieur » ou « monde objectif », et insuffisamment pris en compte comme « une réalité vivante et envahissante ». E. H. Erikson s'est efforcé de remédier à cette lacune en construisant un pont entre analyse intra-psychique et analyse culturelle et a proposé une vision de la construction du Moi prenant largement en compte les caractéristiques environnementales. Cette articulation entre psychanalyse et psychologie sociale le conduit à plusieurs constats :

« Il y a (...) une sorte de sagesse intrinsèque, de plan inconscient et beaucoup de superstitions dans les différences apparemment arbitraires dans l'éducation des enfants. Mais il y a aussi une logique — encore qu'instinctive et pré-scientifique — dans la supposition que ce qui "est bon pour l'enfant", ce qu'on peut faire de lui, dépend de ce qu'il est supposé devoir devenir. (...) Les mères créent un sentiment de confiance dans leur enfant par cette espèce d'administration qui combine dans sa qualité le souci sensible des besoins individuels du bébé et un sens solide de fidélité personnelle dans le cadre sûr du style de vie de leur communauté. C'est là ce qui assure, chez l'enfant, le fondement d'une composante du sentiment d'identité où se combineront plus tard le sentiment d'être un individu "comme il faut", celui d'être soi-même et celui de devenir ce que les gens espèrent qu'on deviendra. »[303]

Dans une société où le travail est collectivement valorisé et reconnu comme norme, les premiers soins vont donc être une manière d'encourager l'enfant à se conformer aux modèles du travail. E. H. Erikson établit par exemple un lien entre l'intérêt porté à l'éducation de la propreté et la place centrale de l'industrie dans notre culture occidentale et chez les Japonais.

« C'est ici que l'âge de la machine a inventé l'idéal d'un corps mécaniquement entraîné, fonctionnant sans faute et toujours propre, ponctuel et désodorisé. De plus, on a supposé, d'une façon plus ou moins superstitieuse, qu'un entraînement précoce et rigoureux est absolument nécessaire pour le genre de personnalité qui devra fonctionner efficacement dans un monde mécanisé dans lequel le temps est toujours de l'argent. »[304]

L'exemple du sens accordé à l'acquisition de la marche peut lui aussi illustrer le poids des attentes parentales et de leurs modèles culturels sur le développement du jeune enfant :

« Un enfant (...) qui vient tout juste de se trouver capable de marcher, ne semble pas seulement incité à répéter et à perfectionner l'acte de la marche par la

302 Voir par exemple l'étude de L. Boltanski : Prime éducation et morale de classe (1969).

303 E. H. Erikson, Adolescence et crise, p 95 et 99. C'est moi qui souligne.

304 Ibidem, p 105.

promesse d'un plaisir libidinal dans le sens de l'érotisme locomoteur de Freud ou par le besoin de domination, dans le sens du principe opératif de Ives Hendrick ; il prend également conscience du statut nouveau et de la nouvelle stature de "quelqu'un qui peut marcher", quelle que soit la connotation que cela peut avoir dans les coordonnées du plan de vie propre à sa culture — que ce soit "quelqu'un qui poursuivra à toute vitesse le gibier en fuite", "quelqu'un qui ira loin", "quelqu'un qui se tiendra droit" ou "quelqu'un qui pourrait bien aller trop loin".[305]

à cette préformation de la relation à l'objet-travail par les représentations et conduites parentales va répondre, dès les premières années de la vie, un début de construction et d'investissement de la notion d'activité professionnelle, par l'enfant lui-même.

Cette étape est particulièrement repérable aux stades anal et phallique avec le développement du désir de réalisation : faire tout seul, réussir à tout prix, aider ou se substituer à l'adulte. Le travail est, en effet, rapidement repéré par l'enfant comme une activité offrant l'occasion de satisfaire l'ensemble de ces désirs et prend progressivement une place importante dans les jeux d'imitation. Vers 3 ans, il est de mieux en mieux différencié des temps de repos et d'amusement, et l'enfant prend plaisir à reproduire l'effort perçu chez les parents ou les frères et soeurs absorbés par une tâche, à surmonter une difficulté, à constater la conformité du résultat obtenu avec l'objectif visé.

Ces comportements encouragés par l'entourage et synonymes d'une plus grande indépendance tissent les premiers liens entre travail, effort, plaisir moteur ou cognitif et gratification narcissique. Ils contribuent à faire de l'activité professionnelle un support à plusieurs étapes importantes du développement du Moi :

.

En imitant ses parents au travail, l'enfant avance dans la construction du principe de réalité et dans l'abandon progressif des illusions mégalomaniaques de la petite enfance. Il renonce à son sentiment d'omnipotence originaire et développe, en contrepartie, des relations au monde, à la fois source de plaisir musculaire source de plaisir psychique de symbolisation et de liaison des mouvements agressifs, donc finalement source de valorisation narcissique. Cette imitation s'inscrit dans la lignée du deuil originaire décrit par M. Hanus et conduisant le sujet à distinguer le monde interne du monde externe. Le narcissisme secondaire, se constituant dans ce deuil du narcissisme primaire, est qualifié par M. Hanus d'« agent de liaison » et de « compagnon d'Eros » dans la mesure où ***« il est toujours en mouvement, qu'il chemine et se cherche. N'ayant accepté des limites que pour tenter de les dépasser, il va s'enrichir de la reconnaissance et de l'investissement privilégié (en amour et en haine) des objets qu'il a lui-même élus comme essentiels, des satisfactions intérieures liées à son fonctionnement, des réalisations conformes à son idéal du Moi et enfin des résultats des sublimations.*** »[306]

.

Le besoin d'agir et de transformer son environnement, qui trouve ensuite satisfaction dans une imitation de l'activité professionnelle, peut également être analysé grâce aux

305 ***Ibidem, p 44.***

306 M. Hanus, op. cit., p 295.

concepts de destructivité et de réparation développés par M. Klein et D.W. Winnicott. La maturation de l'enfant suppose de s'adapter aux sentiments hostiles à l'égard de l'objet d'amour et de gérer la culpabilité qui en résulte. Cette gestion peut passer par un comportement constructif auquel invite l'activité professionnelle. Comme le souligne D.W. Winnicott (1963 c) « la solution personnelle (...) donnée au problème de la destruction de ce qui est aimé va prendre la forme d'un besoin de travailler ou de développer ses aptitudes ». La capacité de supporter la culpabilité à l'égard des pulsions et idées destructrices va donc être favorisée par l'ensemble des cadres favorisant l'acquisition d'une « confiance dans les pulsions réparatrices et les possibilités de les mettre en oeuvre ».[307] Les activités manuelles peuvent être l'un de ces cadres, la possibilité de rendre service en est un autre qui continuera de garder son importance au delà de la petite enfance pour la traversée de l'adolescence par exemple.

Notons que la satisfaction obtenue par l'enfant dans l'imitation des tâches et rôles professionnels de ses parents est également directement liée au retournement des positions passives et actives de la relation, dans un mécanisme d'identification à l'agresseur. Le travail qui rend indisponibles les parents, accapare leur temps et leur attention, devient un prétexte dont jouent les enfants pour différer leurs réponses aux exigences de leurs parents *: « Je ne peux pas venir, je n'ai pas le temps, j'ai beaucoup de travail à faire »*.

La relation à l'objet-travail va ensuite se renforcer considérablement avec l'entrée dans la période de latence et sur un modèle comparable au processus décrit précédemment : la rencontre entre une nécessité psychique de maturation et un cadre social, l'activité professionnelle, propice à cette maturation.

La gestion de la crise oedipienne repose en effet sur la capacité d'identification anticipatrice de l'enfant. Celui-ci ne peut accepter de renoncer à ses désirs oedipiens qu'en se protégeant contre la désillusion par la mobilisation de son imaginaire. Comme l'explique C. Arbisio-Lesourd (1997), l'enfant

« utilise son immaturité fonctionnelle comme une protection : si ses voeux oedipiens n'ont pas pu se réaliser, c'est parce qu'il est trop petit. Il n'a qu'à attendre de devenir grand, et il pourra alors récupérer pour son propre compte la toute-puissance qui appartient pour l'instant au père.(...) Persuadé que ses voeux se réaliseront quand il sera sorti de l'enfance, il accepte la perte et s'inscrit dans les apprentissages et la socialisation dans un mouvement qui le porte vers une sortie de l'enfance pleine de promesse ».[308]

Dans une société où l'adultité est synonyme de travail, la traversée de la crise oedipienne suppose donc de poursuivre la construction d'une relation fortement valorisée à l'activité professionnelle.

C'est ce qu'explique E. H. Erikson (1968) en parlant de l'apparition du sens de l'industrie comme conséquence de la nécessaire identification de l'enfant aux rôles qui comptent pour ses parents.

307 D.W. Winnicott, Morale et éducation, p 68.

308 C. Arbisio-Lesourd, L'enfant de la période de latence, p 19.

« Avec l'installation de la période de latence, l'enfant qui avance oublie ou plutôt "sublime" tranquillement — c'est-à-dire s'applique à des occupations concrètes et à des buts approuvés — les impulsions qui l'ont poussé au jeu et au rêve. Il apprend maintenant à gagner la reconnaissance en produisant des choses. Il fait preuve de persévérance, s'adapte aux lois du monde instrumental et peut devenir un élément passionné et absorbé dans une situation de production. » Il est encouragé à « une identification positive avec ceux qui savent des choses et ceux qui savent faire des choses ». « [Il] a de multiples occasions de s'identifier d'une façon plus ou moins expérimentale à des gens réels ou imaginaires des deux sexes ainsi qu'à des habitudes, des manières d'être, des métiers et des idées. Certaines crises l'obligent à opérer des sélections radicales. Toutefois l'ère historique dans laquelle il vit ne lui offre qu'un nombre limité de modèles socialement significatifs pour réaliser des combinaisons d'identifications fragmentaires ».[309]

R. Kaës (1993) évoque quant à lui ce processus en montrant que « les identifications et les formes de l'Idéal, les voies et les modèles de la sublimation s'étaient sur certaines contraintes et sur certaines valeurs collectives socialement organisées ».[310]

L'enfant édifie donc très tôt une représentation des attentes de ses groupes d'appartenance à son égard et développe un plan de vie lui permettant de s'ajuster à ce cadre psychosocial. Précisons avec E. H. Erikson que les modèles identificatoires des enfants se construisent sur la base de menues manifestations d'émotion, comme la fierté, la colère, la culpabilité plutôt que sur des mots employés ou des significations intentionnelles transmises sur ce qui compte réellement dans le monde, sur ce qui est valorisé et investi positivement ou non. Des parents pour qui le travail est une valeur assimilée depuis la toute petite enfance, mais aussi une préoccupation majeure, soit par sa prégnance sur leur vie quotidienne, soit par son absence, transmettent ainsi, de façon para-verbale, leur modèle de relation à l'objet-travail et l'offre comme trame pour la future relation de leur enfant à l'activité professionnelle.

L'école occupe également à cette période une fonction centrale en offrant un cadre et des relations prototypiques du travail de l'adulte. Elle impose des rythmes distinguant clairement le temps de travail, des temps de jeux et des temps de repos. Elle conduit l'enfant à développer des tâches en réponse à des consignes précises, dans un délai préalablement déterminé. Elle fait apparaître la notion de devoir et d'évaluation par rapport à des pairs et par un adulte repéré comme supérieur hiérarchique. Elle propose un modèle où le travail et l'effort sont valorisés et sources de gratification par l'entourage. Son objectif central reste, malgré les débats sur les missions de l'école et les divergences pédagogiques, de fournir les connaissances de bases permettant d'évoluer progressivement vers le choix d'une carrière professionnelle. L'importance grandissante accordée à l'éducation à la citoyenneté, la place croissante offerte à des activités culturelles et sportives sans visée professionnelle et faisant de l'école une institution n'encourageant pas à une relation exclusive à l'objet-travail, se voient ainsi opposées de

309 E. H. Erikson, op. cit., p 120, 121 et 49. C'est moi qui souligne.

310 R. Kaës, Le groupe et le sujet du groupe, p 99.

très nombreux discours sur la nécessité d'adapter la scolarité au monde de l'entreprise, donc de considérer l'enfant dès son plus jeune âge comme un travailleur en puissance, au détriment d'autres rôles. L'école traduit par ces contradictions les hésitations et inquiétudes d'une société où le chômage pousse les uns à relativiser la centralité du travail et les autres à la renforcer à tout prix.

Précisons que l'école contribue largement à la socialisation (ou à la déparcularisation) du Surmoi et de l'idéal du Moi. Les modèles et règles familiaux ne constituent plus les repères exclusifs mais sont complétés et contredits par les nouveaux éducateurs, cadres institutionnels et pairs de la même tranche d'âge. Un enfant qui n'a pas acquis, par l'intermédiaire de ses parents, du fait de leurs conduites et idéaux non-conformistes, les valeurs traditionnelles culturellement associées au travail, est immergé dans ces références sociales par sa scolarisation.

L'école est d'autre part un lieu d'expérimentation des bénéfices liés aux respects des décisions du groupe et de ses conventions de fonctionnement. Les psychologues, qui se sont intéressés au développement moral de l'enfant, décrivent la latence comme une période d'organisation des jeux pour assurer la satisfaction du désir de chacun et maintenir la cohésion du groupe. La morale évolue d'un respect unilatéral et de soumission pour l'adulte vers une morale de respect mutuel, une adhésion aux règles de conduites standards du groupe. Cette initiation à la vie en société est très explicitement envisagée par certains auteurs comme une préparation à la vie professionnelle. P. Osterrieth (1978) compare ainsi l'organisation spatiale et temporelle des jeux collectifs élémentaires à une première division du travail : le jeu du chat, par exemple, suppose une répartition des tâches entre celui qui est le chat et ceux qu'il doit poursuivre et un respect du rythme du « chacun son tour ».[311]

L'adolescence et l'entrée dans l'âge adulte sont également des périodes importantes pour comprendre la construction de la relation à l'objet-travail. L'école continue à jouer un rôle capital en invitant le jeune à réfléchir à ce qu'il fera de sa vie et en centrant cette réflexion de manière quasiment exclusive sur l'activité professionnelle. Les dispositifs de rencontre avec le monde de l'entreprise, de découverte et d'observation de situations professionnelles concrètes, qui se systématisent au collège depuis quelques années, offrent ainsi un lieu d'identification avec l'adulte trouvant source d'épanouissement dans son travail. L'institution scolaire continue d'autre part, comme elle l'a fait depuis la toute petite enfance à valoriser l'effort accompli et le sacrifice supporté comme gage de réalisation personnelle. L'enseignement philosophique est, on l'a vu, un des modes de transmission de cette conception du travail mais il est largement relayé par les discours parentaux, professoraux et médiatiques. Soulignons de plus que cette valorisation est d'autant plus grande que le spectre du chômage pousse à encourager chaque jeune à se doter du plus grand nombre de bagages possibles pour limiter ses risques de précarité et d'exclusion.

Parallèlement au système scolaire, c'est l'ensemble de la société qui offre à ses adolescents des cadres et modèles de réalisation de soi et balisent « les avenues disponibles »[312] pour accéder au statut d'adulte. Comme le rappelle D.W. Winnicott (1962

311 P. Osterrieth, Introduction à la psychologie de l'enfant, p 179.

a), sortir de l'adolescence c'est être capable de s'identifier à la société, aux parents sans se sentir menacé d'anéantissement personnel. Si le travail psychique adolescent de remaniement identitaire, de lutte pour établir une identité personnelle consiste d'abord à ne pas s'installer dans un rôle assigné par l'adulte et à s'opposer aux valeurs et normes culturelles, accéder à une position d'adulte responsable suppose, dans un second temps, de reprendre à son compte les énoncés collectifs fondamentaux. Or être adulte reste largement associé dans notre société aux deux principales valeurs portées par le travail : valeur instrumentale avec l'importance de l'indépendance matérielle et morale, valeur de réalisation personnelle avec l'importance du succès individuel tant sur le plan intellectuel que matériel. L'activité professionnelle prend ainsi très souvent une place organisatrice pour gérer la question du projet de vie posée par l'adolescence : elle est le pilier matériel grâce auquel l'adulte en devenir va pouvoir rêver ses futures modalités d'existence. Elle est aussi l'instrument de marquage du passage à l'âge adulte. L'accès à un revenu autonome reste en effet bien souvent, dans une société dépourvue de rites initiatiques, le seul signe de l'accès à un nouveau statut générationnel. En témoigne la prolongation des comportements adolescents chez des jeunes restant dépendants de leur famille faute de trouver un emploi stable.

Notons que l'association adultité-activité professionnelle est souvent illustrée par le sentiment de stérilité dont témoignent de jeunes chômeurs privés de la possibilité d'utiliser leur potentiel professionnel. Avoir consacré des années de sa vie à l'apprentissage d'un métier, auquel la situation économique ne donne pas accès, laisse l'impression de « rester en friche », « de ne pas pouvoir porter de fruits ». Cette frustration de la réalisation professionnelle s'accompagne fréquemment du choix de ne pas avoir d'enfant avant d'obtenir un emploi stable, choix dont la dimension psychologique ne peut être négligée, même si les motivations économiques sont évoquées en priorité. On peut rappeler dans une même logique l'ensemble des travaux montrant la difficulté d'assurer ses fonctions de parents (et en particulier de père) en l'absence d'emploi. L'objet-travail tient dans notre société une place si centrale qu'il organise les rôles familiaux. Sans ce support social, il devient par exemple beaucoup plus complexe d'assumer une position d'autorité.

Signalons enfin que la relation à l'objet-travail continue à se consolider tout au long du parcours professionnel de l'adulte. L'emploi constitue en effet, pour des personnes travaillant de manière régulière, un des cadres quotidiens dans lequel le Moi trouve support à son fonctionnement : tant sur le plan de ses besoins de nourriture psychique que de soutien narcissique, défensif et élaboratif. Ce cadre constitutif de l'identité secondaire, comme l'ont montré de nombreux psychosociologues, continue à marquer le Moi de son empreinte : il oriente, conditionne les voies de réalisation des différents besoins psychiques et, « le pli étant pris », il peut être de plus en plus difficile de réussir à satisfaire ces besoins dans d'autres cadres.[313]

[312] E. H. Erikson, op. cit., p 125.

[313] Cf. au sujet de l'empreinte laissée par le travail sur le fonctionnement psychique, les articles sur le passage à la retraite et l'adaptation à un nouveau mode de vie en fonction des conditions de travail antérieur. Par exemple : Le passage travail-retraite de M. Levet-Gautrat (1983), La qualité de la vie au travail de A Ripon (1983).

1.3.2 Etayage des fonctions moïques par le travail.

Le point de vue génétique sur les différentes étapes conduisant le sujet à investir l'activité professionnelle des valeurs qui lui sont reconnues collectivement donne une première idée de l'intrication du travail psychique et de l'objet-travail. Celui-ci, parce qu'il est une activité centrale pour l'organisation de notre société et l'un des critères fondamentaux d'adultité, est utilisé comme support pour la traversée des principales étapes maturatives :

.

Il favorise la distinction du monde interne et du monde externe, c'est-à-dire le renoncement à la toute puissance psychique par le développement de cette autre forme de toute puissance qu'est l'action sur l'environnement.

.

Il offre un cadre propice à la gestion de la position dépressive en soutenant le processus psychique de réparation.

.

Il aide la gestion de la crise oedipienne en proposant des modèles parentaux clairement identifiables.

.

Il facilite l'entrée dans l'âge adulte et le dépassement de la crise adolescente.

Le travail est donc proposé par le groupe et utilisé dans ses représentations enfantines comme une voie de construction des fondements du Moi puis comme une voie de complexification et de différenciation de cette instance : il fraye les voies de sublimation, délimite les idéaux et interdits à la base de l'idéal du Moi et du Surmoi. Il peut rester, suite à cette construction, une voie normale du fonctionnement moïque mature.

1.3.2.1 Le travail comme intermédiaire entre le sujet et le groupe.

Pour mieux comprendre ce phénomène d'étayage du Moi sur le travail, le point de vue génétique gagne à être complété par une analyse de la place de l'activité professionnelle au coeur des exigences unissant le sujet et le groupe. Je m'appuierai pour cela sur les propositions de R. Kaës dans son ouvrage « Le groupe et le sujet du groupe » (1993). Cet auteur, après avoir rappelé que l'intersubjectivité est constitutive de la vie psychique humaine et que nous n'avons pas plus le choix d'avoir ou non un corps que d'être lié ou non à un groupe, distingue six exigences principales de travail psychique imposées par l'inéluctable dimension sociale du sujet : la gestion psychique des interdits majeurs, des obligations narcissiques, des obligations objectales, des obligations de sauvegarde, des obligations symboliques et des obligations de conformisation à la norme. R. Kaës (1993) repère également six exigences du sujet à l'égard du groupe : exigence de suppléance, de soutien, de maintien et de protection, recherche du soutien narcissique, exigence de la fonction d'énonciation des interdits majeurs, exigences de prédispositions signifiantes, exigences de méconnaissance et d'indifférenciation, recherche d'une appartenance identitaire et de repères identificatoires.[314]

En quoi le travail s'inscrit-il au coeur de ces exigences ? Pourquoi peut-on le décrire comme une réalité sociale par l'intermédiaire de laquelle le groupe impose un travail psychique au sujet et propose en contrepartie un étayage à son fonctionnement psychique ?

Le rappel des fondements historiques de la valeur de norme du travail pour la satisfaction des besoins d'auto-conservation a permis de repérer que cette activité est collectivement utilisée pour contrer les angoisses d'anomie et d'insatisfaction des besoins vitaux. Le travail est un des cadres proposés par le groupe pour énoncer les interdits fondamentaux : le sujet y trouve « protection et limitation contre les aspects angoissants et dangereux de ses propres désirs et de ses accomplissements pulsionnels ».[315] La satisfaction des besoins ne peut se faire à n'importe quel prix ; elle suppose le respect de l'intégrité des autres membres et du groupe ; elle oblige le sujet à canaliser ses pulsions et différer ses désirs. Le sujet obtient en échange « protection et limitation des réalisations dangereuses des autres ».[316]

Le travail peut donc être décrit comme **un étayage des fonctions défensives du Moi** ou comme un environnement propice à la satisfaction du besoin du Moi de contenir et d'organiser les stimulations tant externes qu'internes.

Le travail est d'autre part l'un des cadres permettant l'inscription dans un contrat narcissique. : le sujet remplit par cet intermédiaire son devoir de participation à la construction et à l'entretien de la collectivité. Il accepte pour cela l'obligation objectale d'investissement du travail comme activité garante de la satisfaction des besoins instrumentaux ou comme idéal garant de l'épanouissement personnel. Il reprend et entretient par ce faire les représentations du fondement du groupement, c'est-à-dire les énoncés collectifs sur le travail fondement du lien social, source d'égalité, protection contre l'anomie déjà évoqués.

Le sujet dispose en contrepartie d'une place dans la communauté : c'est-à-dire d'une appartenance identitaire et de repères identificatoires. Il trouve soutien à ses besoins de réassurances narcissiques en contribuant à des réalisations qui seront reconnues collectivement, à minima par une rémunération mais au delà par un ensemble de gratifications symboliques.

Le travail apparaît ici comme **un étayage des fonctions narcissiques du Moi** ou comme un environnement propice à la satisfaction du besoin du Moi d'interactions avec un environnement matériel et humain, interactions à l'origine de la reconnaissance de l'individu comme sujet.

Le travail est enfin un cadre obligeant le sujet à une conformisation à la norme, c'est-à-dire l'obligeant à méconnaître les aspects aliénants de l'activité professionnelle et de son organisation, quitte à en supporter individuellement les conséquences physiques

314 R. Kaës, Le groupe et le sujet du groupe, pp 283-293.

315 Ibidem, p 292.

316 Idem.

et psychiques. Cette exigence de non-travail psychique s'accompagne d'une obligation de sauvegarde notamment contre les individus ou groupes qui pourraient remettre en cause ces valeurs. Un grand nombre de sujets privés d'emploi préfèrent ainsi taire des mouvements de révolte contre une société qui les exclut et développer une image dépréciée et méprisante d'eux-mêmes pour protéger le groupe social et ses valeurs collectives.

Ces obligations trouvent compensation dans l'accès à des repères identificatoires, le sentiment d'appartenance à une communauté et les gratifications narcissiques qui en découlent, mais aussi dans la mise à disposition par le groupe de prédispositions signifiantes, c'est-à-dire d'énoncés, de théories, d'idéologies qui donnent un sens à l'effort accompli.

Le travail peut donc garantir un troisième rôle étayant avec **le soutien des fonctions élaboratives du sujet**, c'est à dire la satisfaction du besoin du Moi de donner du sens à ce qui se passe en soi et autour de soi en intégrant des événements à la continuité d'une histoire cohérente.

Précisons que la description successive de ces trois principales fonctions d'étayage n'est liée qu'à une nécessité de clarté de mes propos et ne doit pas faire oublier leur étroite intrication. La description des souffrances liées à la rupture de ces étayages, dans la partie 2 de ce chapitre, témoignera de cette intrication : le chômage de longue durée peut conduire à une désorganisation moïque massive parce que les ruptures d'étayages s'enchaînent et se cumulent, parce que la fragilité de l'un des points d'appui risque de mettre à mal les points d'appui voisins.

Cette désorganisation peut être décrite par la formule synthétique suivante : la rupture de l'étayage de l'organisation défensive modifie la représentation qu'a le sujet de son propre fonctionnement interne et fragilise par conséquent son organisation narcissique. Cette organisation narcissique est dans un même temps mise à mal par l'exclusion du contrat narcissique ; l'environnement renforce donc la dégradation de l'estime de soi. Enfin, et toujours dans un même temps, le sujet est privé de l'étayage de ses fonctions élaboratives et se trouve dans l'impossibilité de penser et de dépasser la crise.

1.3.2.2 Le risque de glissement vers un étayage exclusif.

L'existence de cette désorganisation massive ne peut être comprise sans affiner la description de l'intrication entre travail moïque et activité professionnelle, c'est-à-dire sans montrer en quoi le rôle étayant de l'emploi risque de devenir exclusif.

Ce risque peut être décrit, comme je l'avais annoncé en présentant le concept d'étayage, en s'intéressant au nécessaire entrebâillement entre étai et étayé. Le concept d'étayage renvoie en effet à la fois aux notions d'appui et de modèle, et à l'idée d'**entrouverture**. Cette entrouverture « s'oppose à toute idée de confusion de l'appuyant et de l'appuyé, toute notion d'absorption ».[317] Elle va de pair avec la représentation d'un fonctionnement psychique reposant sur un réseau d'étayages et profitant de leur

[317] R. Kaës, Trois repères théoriques pour le travail psychanalytique groupal (1979 b), p 148.

vicariance. Sa disparition est à l'origine de perturbations psychiques graves au même titre qu'un désatayage durable et non compensé par la reconstruction de nouveaux points d'appui. R. Kaës (1979 b) la décrit comme « une sorte de suture de l'étai et de la formation psychique »[318] et l'illustre par le fonctionnement des familles psychotiques.

« La famille psychotique (...) ne tolère aucun écart entre ce que nous pourrions appeler l'appareil psychique groupal familial (...) et l'organisation psychique de ses membres. » « On peut dire alors que ce type de relation fonctionne comme un repliement du groupe dans la personne et de la personne dans le groupe. Ce type de relation ne permet pas l'individualisation : chacun est assujetti à tenir la place qui lui est assignée dans le groupe indivis, place à laquelle chacun, en outre s'auto-assigne. (...) Dès lors, chacun des participants ne peut exister que comme membre d'une immuable indivision, et s'il ne s'assigne pas à la place requise pour maintenir l'impératif absolu de l'indivision, il est menacé de mort. Si, dans le groupe, un élément vient à changer, ce changement menace le sujet de l'intérieur. En fait, il n'y a pas de subjectivité individuée. »[319]

S'oppose à cette tendance, qualifiée par R. Kaës d'isomorphique, une tendance homomorphique caractérisée par un fonctionnement groupal garant de l'identité individuelle.

« On peut alors constater un désassujettissement de la personne dans le groupe, et dans le groupe une mobilité des places, des rôles, des instances, une complémentarité, des antagonismes et une hiérarchie des buts et des objets. (...) Le pôle homomorphique est le pôle de la différenciation des processus, des rôles, du sens et des tâches. Il structure le groupe et les relations dans le groupe par la référence à la loi différenciatrice de l'ordre personnel et de l'ordre sociétal. »[320]

Une telle modélisation permet de mieux saisir les conséquences dramatiques de certaines situations de chômage. Lorsque l'entrouverture entre activité professionnelle et l'activité psychique disparaît, lorsque la fonction étayante du travail ne laisse place à aucun autre point d'appui, le sujet devient dépendant d'une activité, seule garante du bon fonctionnement de son Moi. On peut dire que **le processus de socialisation qui a conduit à la construction de la relation à l'objet-travail a progressivement modelé le Moi** et « appris » à celui-ci à satisfaire ses besoins grâce à l'activité professionnelle. Le modelage s'est fait si contraignant et rigide que **le Moi est dans l'impossibilité de satisfaire ses besoins autrement**. Il ne sait plus utiliser d'autres objets mis à disposition par l'environnement et qui pourraient pourtant avoir des fonctions d'étayages similaires. La disparition de l'emploi confronte donc à un **vide insupportable** — c'est le chômage total décrit par D. Schnapper — ou conduit à **la recherche précipitée d'un objet identique, reproduisant la suture** — c'est le chômage différé et la fétichisation du travail comme seule raison d'être. L'accès à un espace transitionnel de dépassement de la crise est impossible : **le renoncement à l'emploi étant vécu comme le renoncement au**

[318] Ibidem, p 149.

[319] ***Ibidem, p 152.***

[320] ***Idem.***

fonctionnement du Moi.

Restent toutefois à expliquer les facteurs ayant favorisé cette suture. Je poursuivrai pour cela mon analyse dans la continuité du point de vue historique développée précédemment.

Une obligation source d'indépendance.

Nous avons vu précédemment que le travail a d'abord été une obligation pour répondre à des besoins élémentaires et donc garantir la survie de l'individu. La description de l'évolution historique et philosophique de notre société a d'autre part montré comment cette obligation avait été choisie et valorisée comme fondement de l'organisation sociétale et comme elle était devenue, à ce titre, une obligation morale, synonyme de libération des angoisses majeures de ne pas pouvoir assumer ses besoins corporels et ses besoins de vie collective. **Ce double caractère obligatoire est sans doute un élément déterminant pour expliquer la possible suture entre étai et étayé**. L'obligation est, comme le rappelle l'étymologie du mot — *ligare* — ce qui lie de manière inévitable ; ce qui s'impose ; ce qui contraint, c'est-à-dire ce qui serre ; ce qui force, c'est-à-dire ce qui entrave la liberté d'action et de mouvement. L'investissement massif et la place privilégiée accordée à l'emploi résultent certainement en premier lieu de ce nécessaire assujettissement de l'individu aux lois corporelles et sociales.

Cet assujettissement peut toutefois, dans la mesure où il apporte sécurité et bien-être, être investi fantasmatiquement avec autant d'intensité qu'ont pu l'être les premiers objets garants de la satisfaction des besoins élémentaires vitaux. Le lien se trouve ainsi renforcé par la réactivation d'une situation de dépendance sans laquelle l'individu n'aurait pu exister. La similitude entre les fonctions maternantes originaires et les fonctions du travail sera illustrée dans la partie 2 de ce chapitre.

Le travail peut d'autre part entretenir l'illusion que la satisfaction des besoins d'auto-conservation ne dépend d'aucune personne extérieure mais des seules capacité et volonté du travailleur. **Socialement synonyme d'autonomie et d'indépendance, il peut psychiquement être perçu comme une voie d'accès à la toute puissance de régir sa vie, c'est-à-dire d'en commander entièrement l'organisation et le déroulement**. Cette caractéristique peut être une autre raison de son investissement massif : l'activité professionnelle répond non seulement aux besoins essentiels au même titre que les premiers objets maternants mais cette réponse n'est plus liée à un tiers qui risque de faire défaut. Le sujet peut donc considérer le travail comme une protection contre la réactivation des situations de dépendance initiales et contre les blessures narcissiques originaires qui y sont attachées. Le conserver justifie par conséquent des efforts considérables : renoncement à certains désirs, étouffement de certaines facettes de la personnalité, entretien privilégié du lien unissant à cet objet au détriment d'autres liens.

L'étude des fonctions psychiques de l'argent pour répondre à de nombreuses angoisses pourrait là aussi apporter des éléments fort pertinents pour compléter cette réflexion. Je pense en particulier à l'ensemble des travaux mettant en évidence le pouvoir magique de l'argent, cette « abstraction séductrice qui fait rêver à tous les possibles », ce « quelque chose de saisissable qui fait tendre vers l'insaisissable ».[321] Ce pouvoir

magique offre lui aussi l'illusion d'un accès possible à la toute puissance, celle de ne dépendre de personne, voire de n'avoir aucun besoin et donc d'être si étranger au sentiment d'Hilflosigkeit que même la peur de la mort est écartée.

« L'accumulation des richesses, la pulsion d'accumulation est du côté d'Eros (...). Cette pulsion d'accumulation (...) joue comme une force antientropique. Elle viendrait former un pare-feu, éloigner la mort avec le fantasme vivace qu'elle pourrait, les liens accumulés, seraient-ils assez puissants, être circonvenue ».[322]

On comprend dans une même logique que la disparition de l'activité professionnelle soit à l'origine de sentiments de détresse et d'impuissance douloureuse. Les discours associant à l'absence d'emploi la perspective d'une ruine prochaine, ruine psychique dépassant largement la réalité financière de la situation objective témoignent de la place centrale qu'avait pris le travail dans l'économie défensive et narcissique du sujet. Dans une société où l'argent et la capacité d'assumer seul ses besoins sont largement valorisés, ne plus disposer d'une activité garante des besoins d'auto-conservation est source de honte. Comme le montre l'analyse de V. de Gaulejac dans son ouvrage « Les sources de la honte »[323], la pauvreté est dégradante lorsqu'elle conduit à se reconnaître différent de ce qui est collectivement et individuellement valorisé, différent, c'est-à-dire incapable d'accéder au fonctionnement normal requis. Cette incapacité correspond à un effondrement face à l'idéal du Moi, idéal dont on perçoit bien ici la dimension sociale. Echapper à cette humiliation apparaît comme une autre puissante motivation de l'entretien d'un lien privilégié à l'activité professionnelle. Travailler, c'est échapper aux dangers d'une relation d'assistance : celui de quémander et d'être exposé à un refus, celui d'être redevable et devoir plier sous le poids de la dette.

Une obligation source d'épanouissement.

L'analyse historique des valeurs portées par le travail a d'autre part montré l'importance du mécanisme de retournement ayant permis de faire du travail-contrainte une source d'épanouissement. Ce mécanisme collectif de défense contre les aspects aliénants du travail me semble être un autre facteur explicatif du lien d'exclusivité à l'objet-travail et de la difficulté à supporter sa disparition.

Ce facteur peut être analysé grâce à la présentation des travaux de A. Ripon (1990) sur l'impact psychologique du non-emploi sur les motivations au travail des demandeurs d'emploi.[324] Ce psychosociologue montre que les demandeurs d'emploi sont plus orientés vers les aspects instrumentaux du travail que les salariés ayant un emploi et que l'allongement du chômage s'accompagne d'une instrumentalisation croissante des attentes par rapport à l'activité professionnelle. Ces résultats méritent toutefois d'être observés avec plus d'attention. L'auteur distingue trois groupes :

321 H. Vulliez, J'ai donc je suis, p 44.

322 S. Viderman, De l'argent. En psychanalyse et au delà, p 106.

323 La problématique de la honte sera développée en chapitre V, § 2.1.1.2.

324 A. Ripon, Le vécu du non-emploi et l'évolution des motivations professionnelles.

.

Les personnes pour qui le travail avait déjà une valeur essentiellement instrumentale avant le chômage et pour qui il y a accentuation de cette position : « Le renforcement des attentes instrumentales (...) constitue un renforcement de l'adaptation à une situation précaire, où le travail a, depuis longtemps, perdu sa position sacrée, ou ne l'a jamais eu ».[325]

.

Les personnes avec des attentes orientées vers la réalisation de soi dont le niveau d'aspiration décroît avec l'allègement du chômage et qui perdent progressivement leurs attentes instrumentales. Cette transformation se traduit par des stratégies de recherche différentes. Ces personnes ***« adoptent à l'égard du travail une stratégie de recherche qui va leur permettre d'accepter psychologiquement des situations de travail susceptibles de répondre à leurs besoins économiques et de sécurité, mais où les chances de trouver des satisfactions plus personnelles paraissent plus faibles, au moins a priori pour un emploi que l'on serait contraint d'accepter, mais qui ne serait en rien choisi*** ».[326]

.

Les personnes avec des attentes orientées vers la réalisation de soi et qui persistent dans ces attentes au prix d'un profond malaise intérieur.

L'accentuation de l'instrumentalisation apparaît donc à A. Ripon « comme un élément de l'adaptation psychique à une situation de privation d'emploi » et la souffrance de ceux qui persistent dans leurs attentes d'épanouissement corrobore son analyse.

« Les cas où les attentes de réalisations de soi, persistent, se présentent comme beaucoup plus dramatiques, et le chômage tend à être vécu comme un échec personnel. Il n'y a pas chez eux d'adaptation à la situation de non-travail. C'est avec eux que l'on rencontre les plus grandes difficultés psychologiques : sentiments d'impuissance, se traduisant assez souvent soit dans le domaine sexuel, mais aussi plus généralement dans les relations sociales, sentiments de perte d'identité, tendances suicidaires et obsessionnelles. »[327]

Quelles conclusions tirer de tels résultats ? Soulignons en premier lieu l'écho de cette étude avec mes hypothèses : la gestion de la perte de l'objet-travail est irrémédiablement déterminée par la relation qui liait préalablement le sujet à cet objet. Une relation caractérisée par des attentes instrumentales est ainsi à l'origine d'une déstabilisation moins importante en cas de chômage qu'une relation centrée sur la réalisation de soi. Ce constat suppose toutefois que le mécanisme collectif visant à transformer le travail-contrainte en travail-source d'épanouissement contribue à renforcer le lien à l'objet-travail et à complexifier le processus de deuil. Ce qui s'avère nécessaire au dépassement du caractère aliénant du travail, lorsqu'on en a un, s'avère fort défavorable à la gestion de la période de chômage. Les discours et les revendications, ayant depuis des années conduit à lutter pour des organisations et des managements propices à la réalisation personnelle et garanti, par là même, une diminution des souffrances

325 Ibidem, p 86.

326 Ibidem, p 88.

327 Ibidem, p 86.

psychiques au travail, peuvent donc être à l'origine, dans le cas d'une perte d'emploi, de difficultés supplémentaires et d'une désorganisation psychique plus massive.

L'ensemble de ces éléments peut conduire à une nouvelle schématisation des caractéristiques du lien à l'objet-travail. Ce lien est d'abord constitué de « brins centraux » correspondant à l'obligation de satisfaire des besoins d'auto-conservation. Ces brins que l'on peut qualifier d'instrumentaux sont ensuite complétés, fondus, dissimulés derrière des brins narcissiques qui permettent de tolérer et même d'oublier l'obligation au profit des bénéfices et satisfactions personnelles apportées par le travail.

Le premier groupe décrit par A. Ripon n'a jamais tissé cette deuxième partie du lien et a donc réduit ses attentes à l'égard du travail à l'apport d'un minimum de revenus permettant une subsistance matérielle. La perte d'emploi ne nécessite pas pour lui le deuil des fonctions narcissiques garanties par l'emploi mais est à l'origine des angoisses liées à l'incapacité de satisfaire ses besoins élémentaires vitaux. Précisons que ce groupe n'a jamais bénéficié ou a renoncé à bénéficier des brins narcissiques qui lui auraient permis de mieux supporter les souffrances imposées par le travail. Il correspond par conséquent à la population repérée par la psychologie et la psychodynamique du travail comme la plus exposée aux conséquences psychosomatiques de l'aliénation professionnelle. Ce groupe comprend notamment, comme le montrent certains travaux de C. Dubar,[328] des individus que la situation économique actuelle a amené à intérioriser le dualisme entre marché primaire et le marché secondaire (le premier est caractérisé par la stabilité de l'emploi et les qualifications, le second par les emplois précaires et l'absence de qualification). Ces personnes orientent leur recherche sur le seul marché secondaire et renoncent d'emblée à la satisfaction de certains besoins du Moi pour préserver la satisfaction des besoins matériels essentiels. Elles peuvent à ce titre se plier à des conditions de travail particulièrement éprouvantes.

Le second groupe semble réussir à faire un deuil partiel de la relation à l'objet-travail en renonçant aux apports d'épanouissement personnel et en ne conservant que l'âme instrumentale du lien. On peut se demander avec A. Ripon qu'elle est l'origine des différences interindividuelles permettant à certains cette évolution vers des attentes plus instrumentales alors que d'autres maintiennent la recherche des satisfactions personnelles. On peut également se demander si les besoins du Moi auxquels renoncent les sujets réussissent à trouver de nouveaux objets susceptibles de les satisfaire ou si le deuil partiel les enferme dans une relation instrumentale et aliénante.

Les études de cas proposées en Partie 2 proposeront des éléments de réponses à ces questions en réfléchissant notamment à l'influence des modalités de construction du rapport à l'objet-travail et à l'intensité de l'intrication entre besoins du Moi et activité professionnelle.

Le troisième groupe illustre enfin la double contrainte paradoxale au coeur de laquelle le chômage place le sujet : gérer favorablement la période de non-emploi suppose de renoncer aux mécanismes défensifs indispensables pour maintenir l'équilibre psychique en période d'emploi. Or ces mécanismes défensifs ont supposé une forte mobilisation

[328] C. Dubar, L'évolution de la socialisation professionnelle, cité par S. Wuhl, op. cit., p 102.

psychique. Obtenir du travail des gratifications narcissiques supposent généralement un investissement en temps et en énergie dont le sujet attend vivement la compensation. Notons également que l'efficacité du mécanisme défensif est d'autant plus grande que le sujet oublie, au profit des aspects gratifiants du travail, ses caractéristiques aliénantes : la réapparition de ces dernières sera donc d'autant plus difficile à supporter. Les études de cas ultérieures montreront quelques stratégies mises en place pour trouver solution à ce paradoxe. Soulignons toutefois dès à présent les intéressantes remarques de D. Balazs (1983) sur la difficulté de renoncer aux attentes placées dans le travail. Ce chercheur montre, dans une étude comparative des vécus du chômage en fonction du sexe, du capital scolaire, de son ancienneté et de l'origine sociale, combien le lien à l'objet-travail repose tout à la fois sur des attentes individuelles et groupales conduisant parfois à « une forme particulière de détermination à l'égard de l'emploi et même de surinvestissement dans le travail »[329] auquel le sujet ne peut renoncer qu'au prix de grandes souffrances.

« Pour comprendre la façon dont est vécue la situation de chômage, il faut (...) la rapporter à la trajectoire personnelle et familiale du chômeur et notamment à l'importance des investissements éducatifs, en particulier scolaires, que la famille a réalisés sur la personne du chômeur. »[330]

D. Balazs explique ainsi les sentiments d'injustice et de scandale ressentis par des familles socialement et scolairement peu favorisées et qui attendaient le fruit ou la rentabilisation de leur investissement scolaire et de leurs sacrifices. L'investissement économique et social décrit ici va naturellement de pair avec un investissement psychique auquel il paraît bien difficile de renoncer. Le lien est donc d'autant plus exclusif et difficile à rompre que les aspects instrumentaux ont été dépassés au profit des attentes personnelles.

1.3.3 Conséquences de l'intrication sur le processus de deuil.

L'ensemble de ces réflexions sur la nature de la relation au travail m'amène à répondre aux questions posées en introduction de ce chapitre. Le travail peut être investi dans notre société comme l'organisation garantissant de manière exclusive la satisfaction des besoins d'auto-conservation et des besoins du Moi. Cette position d'étayage privilégié est doublement défavorable au travail du deuil, en raison d'abord de l'intrication ou de la mauvaise différenciation entre fonctions moïques et activité étayante et, ensuite, de la forte ambivalence à l'égard d'un objet défini simultanément comme aliénant et libérateur.

1.3.3.1 Le travail : objet non clairement différencié du Moi.

L'analyse des conditions favorisant le deuil d'un être aimé m'avait amenée à développer le thème de la différenciation toujours inachevée entre deux êtres humains et à décrire les conséquences d'une différenciation trop incomplète. Le deuil de l'activité professionnelle conduit au même type de réflexion. La psychogenèse de la relation au travail a montré que l'activité professionnelle tenait une place centrale dans l'organisation sociale et

329 D. Balazs, Les facteurs et formes de l'expérience du chômage, p 78.

330 Ibidem, p 75.

institutionnelle servant de toile de fond culturelle au développement moïque. Cette toile de fond culturelle, porteuse, au travers des différents groupes d'appartenance, d'une somme importante de modèles, de valeurs et de normes, ne pourra jamais être complètement différenciée du sujet. Elle restera à jamais le fond originaire à partir duquel s'est progressivement construite une identité individuelle. Cette zone de recouvrement explique en partie la difficulté du deuil de l'emploi. Comment en effet réussir à désintriquer son identité des étayages professionnels si ceux-ci sont vécus, depuis la petite enfance, comme une partie constitutive de soi, c'est-à-dire comme ce qui ne peut pas ne pas être ?

On peut se référer, pour développer cette idée de non-différenciation, à l'analyse du cadre proposé par J. Bleger dans son article « La psychanalyse du cadre psychanalytique » (1979). L'auteur rappelle que « les institutions fonctionnent toujours à des degrés variés (...) comme le noyau de base de l'identité », noyau ignoré tant qu'il reste invariable ou ne vient pas à faire défaut, noyau constituant l'organisation la plus primitive et la moins différenciée de notre personnalité.

L'objet-travail décrit dans ma recherche s'accorde à cette définition de cadre immuable ne se révélant que dans la rupture. Il peut, à ce titre, être le lieu de dépôts et aspects non-Moi de la personnalité, c'est-à-dire constituer l'un des éléments du monde fantôme sur lequel se fonde le sentiment de permanence, de sécurité et de continuité, monde fantôme issu des restes du monde idéalisé et sûr de notre enfance.

Gérer la perte de ce cadre suppose de réussir à faire face aux angoisses liées à l'apparition de cette partie psychotique de notre personnalité. Deux stratégies peuvent être adoptées : réorganisation défensive pour rendre de nouveau muette la zone jusqu'alors méconnue[331] ou ré-élaboration du Moi. On comprend dans une telle perspective que le chômage soit un événement fort douloureux, à l'origine d'un travail psychique coûteux et bien souvent d'un deuil impossible. Le modèle proposé par J. Bleger le fait toutefois apparaître comme l'occasion d'une meilleure différenciation entre le Moi et l'environnement culturel sur le fond duquel il s'est constitué. Je renvoie de nouveau le lecteur à la troisième partie de ma thèse pour découvrir cet autre point de vue de la perte d'emploi comme source de maturité.

1.3.3.2 Le travail : objet aliénant et libérateur.

S'il n'est pas facile de faire le deuil d'un objet non clairement différencié, il est aussi extrêmement difficile de gérer la perte d'un objet à la fois aimé et haï. Or tel est bien la caractéristique de l'objet-travail comme a pu le souligner la perspective historique développée dans ce chapitre en montrant la forte intrication des valeurs aliénantes et libératrices de l'activité professionnelle. Cette intrication procède, on l'a vu, d'un double mouvement. Le travail est d'abord une **obligation libératrice** dans la mesure où il permet, par l'effort et la contrainte, de satisfaire les besoins vitaux. Mais cette satisfaction peut, dans un deuxième temps, être largement complétée par la satisfaction des besoins de réalisation personnelle. **Les aspects aliénants sont alors collectivement oubliés ou**

[331] « Toute variation dans le cadre amène le non-Moi à un état de crise (...) et impose (...) la ré-élaboration du Moi ou suscite une réorganisation des défenses pour immobiliser ou protéger à nouveau la partie psychotique de la personnalité ». J. Bleger, Psychanalyse du cadre psychanalytique, p 259.

négligés au profit du plaisir de fonctionnement et des gratifications narcissiques.

Cette polarité suppose une profonde ambivalence de la relation à l'objet-travail dont témoigne aussi bien le discours commun que le discours scientifique :

Lors d'une journée de réflexion et d'échange sur la valeur travail,[332] C. Amourous, professeur de sociologie à l'université de Savoie, introduisait le débat en soulignant l'opposition entre le regard posé sur le travail « quand on en a toujours eu » et le regard posé sur le travail « quand on n'en a pas ou quand on n'en a plus ». Ce qui apparaît, dans le premier cas, comme une chaîne à briser faisant espérer et attendre impatiemment les vacances et la retraite, prend, dans le second cas, valeur d'idéal, d'objet indispensable au bien-être et à l'organisation d'une vie. Les témoignages de chômeurs oscillent quant à eux de l'évocation des contraintes morales et physiques liées à leur ancien emploi à l'idéalisation de ce même poste de travail à jamais égalable et remplaçable. Cette ambivalence alimente par ailleurs la colère ou l'usure des professionnels contraints d'endurer des conditions et des organisations de travail inadaptées pour ne pas risquer de perdre leur place, ou se taisant pour ne pas froisser leur entourage en critiquant un objet tellement envié par d'autres. Elle fait écho aux perspectives théoriques de la psychopathologie du travail et à leurs conclusions sur les effets tantôt pathogènes, tantôt structurants de l'activité professionnelle.

Elle sera un élément déterminant pour comprendre la difficulté du deuil d'un emploi et en particulier la complexité de la gestion de la culpabilité. En effet, si le caractère libérateur et gratifiant du travail permet de tolérer ses aspects persécuteurs, c'est à dire de lier les composantes agressives grâce aux composantes libidinales, le chômage ne peut entraîner qu'une désintrication pulsionnelle et obliger à trouver de nouvelles voies de décharge ou de canalisation.

Nous verrons d'autre part que cette question de l'ambivalence est capitale pour penser une relation au travail plus propice au processus de deuil et, par conséquent, une meilleure acceptation des périodes de chômage. Les stratégies de gestion de la perte d'un emploi nous ramèneront donc là encore fréquemment à cette problématique.

2. La rupture d'une relation trop exclusive au travail.

La première partie de ce chapitre a permis d'expliquer ce qui pouvait favoriser l'existence d'une relation exclusive à l'objet-travail. Cette deuxième partie proposera une illustration clinique des souffrances liées à la rupture d'une telle relation. Elle présentera pour cela des extraits d'entretiens réalisés dans le cadre du DEA et quelques témoignages recueillis auprès de demandeurs en stage d'élaboration de projet professionnel dans le cadre de mon activité praticienne. Rappelons que les personnes concernées ont un faible niveau de qualification, ont travaillé de manière régulière pendant au moins une dizaine d'années et sont confrontées à un chômage d'au moins deux années. Rappelons également qu'elles ont été rencontrées parce qu'elles semblaient particulièrement en souffrance par

[332] Organisée en septembre 1997 sur l'initiative de Régie, régie de quartier chambérienne, pour permettre à différents « acteurs de terrain, professionnels et militants » de confronter leurs points de vue sur « la relation au travail et la perception de sa place dans la société ».

rapport à leur situation d'inactivité. Ces extraits seront complétés par une analyse théorique soulignant l'ampleur des manques conséquents à la perte d'une activité trop majoritairement garante de la satisfaction des besoins du Moi. Précisons que l'analyse proposée ici s'accordera avec la présentation des différents besoins du Moi repérés dans ce chapitre, § 1.1.2.2.

2.1 Le besoin de stimulation et de présence humaine.

2.1.1 Un Moi privé de stimulations.

Etre sans emploi signifie souvent en premier lieu, pour le public précédemment ciblé, manquer de sollicitations extérieures et être condamné à l'inaction : d'abord parce que le chômage prive de l'un des contextes principaux permettant d'agir sur l'environnement, et ensuite parce que cette privation d'activité professionnelle entraîne rapidement, dans la très grande majorité des situations, une perte des activités extra-professionnelles.

Ce renforcement de l'inactivité par la perte des activités extra-professionnelles a sans doute de multiples origines :

.

La diminution des revenus met parfois dans l'impossibilité de poursuivre des activités devenues inabordables. ***« Je ne fais plus de musculation parce que ça coûte deux cents francs par mois. Je ne vais plus non plus chez des amis parce que je ne peux pas emmener un gâteau ou un livre pour les enfants. Quand je suis invité, je trouve une excuse. »*** [M. C.]

.

Le faible niveau de qualification ou la dextérité manuelle réduite place souvent dans l'incapacité de recourir à des activités sublimatoires de substitution. « ***Je ne suis pas bricoleur, autrement, je pourrais faire quelque chose. Mais moi, c'est les gros boulots qui me conviennent.*** » [M. C.] « ***Je fais le jardin, mais quand il est fini, il faut que trouve une occupation. Et je ne suis pas d'un tempérament à lire, ça m'énerve. »*** [Léon]

.

L'inquiétude liée à l'incertitude de l'avenir ne laisse guère de disponibilité pour investir et prendre plaisir à de nouvelles activités. « Avant je n'avais pas beaucoup de temps, mais je m'occupais du club de foot, maintenant j'aurais tout le temps mais je n'ai plus la tête à ça. » [Léon]

.

Le statut de chômeur peut être également trop culpabilisant pour oser profiter du temps libre. Comme le souligne D. Schnapper (1981), ***« les activités culturelles sont moins pratiquées qu'avant le chômage comme si le statut de chômeur interdisait de se livrer sans remords à des activités assimilées au loisir*** ».[333]

Sans approfondir ces différents registres d'explication, notons que le cumul de la perte des activités extra-professionnelles à la perte d'emploi conduit finalement les chômeurs à

[333] D. Schnapper, op. cit., p 159.

être privés de la possibilité d'utiliser leur corps et leur esprit. La situation de chômage remet donc en question la satisfaction du besoin d'entrer psychiquement et physiquement en contact avec le monde.

Ces privations peuvent être analysées comme « une mise à la diète des stimulations extérieures » ou « une privation d'aliments sensitivo-sensoriels » indispensables au maintien de l'activité du Moi.[334] Les carences en stimulation correspondent d'abord à une privation des repères dans le temps et dans l'espace qui apparaît dans des expressions comme : « *Je ne sais plus où j'en suis », « Je suis complètement déboussolé », « déphasé », « désorienté »,* ou: « J*e ne sais plus si je dois rester chez moi ou si je dois aller faire un tour. Je ne sais plus où je suis bien. Je ne sais plus si j'ai besoin de voir du monde ou de rester seul. Je ne sais absolument plus.* » De tels propos témoignent non seulement d'une désorientation par perte des repères extérieurs, mais également par disparition des repères corporels internes, c'est-à-dire des perceptions kinesthésiques liées à l'action et nécessaires au sujet pour confirmer son sentiment d'existence. La restriction des réalisations motrices enlève ainsi de la possibilité de sentir son corps.

« Je ne me dépense pas et il me manque quelque chose. Il me manque cette fatigue physique. La fatigue d'une journée entre le chantier et le bureau. » [M. I.] « Je ne travaille pas et pourtant je me lève fatigué, comme si j'étais, comme on dit chez nous, un chameau chargé plein de sel qui a fait la traversée vers le Sud. On est plus fatigué que lorsque l'on travaille. Parce qu'un gars qui travaille, il est fatigué, il dort. Le lendemain, il repart à zéro. Tandis que là, on se réveille avec la fatigue qui s'accumule. Et on arrive à un moment où l'on devient une loque. Je ne peux pas dire un autre mot. Heureusement que de temps en temps je travaille à droite à gauche, autrement je ne pourrais pas vivre, c'est pas possible de vivre... S'il fallait vraiment rester des mois ou des années comme ça, je ne sais pas, ou on m'emmènerait à Bassens [CHS], ou j'en sais rien. J'ai les jambes coupées, les bras, la tête, je suis un objet. C'est tout. » [M. B.]

Ces sentiments de désorientation vont de pair avec une évolution de l'humeur et de l'activité cognitive. Les chômeurs évoquent ainsi tour à tour :

.

l'impression de vide, d'engourdissement, liée à la monotonie et à l'étroitesse de leur cadre de vie quotidien. ***« J'aimerais m'extérioriser, même tout seul. J'aime sortir de mon univers habituel. Quand je vais chercher des cigarettes, je passe par le parc, je regarde les arbres. Mais je ne peux pas aller tous les jours dans ce parc : c'est tous les jours les mêmes arbres. » [M. J.] « Je n'ai qu'un tout petit appartement, je tourne toute la journée entre mes quatre murs comme un ours en cage. (...) Quand vous avez été occupé par un travail huit heures par jour pendant vingt ans, vous vous retrouvez vraiment seul, comme si on vous mettait dans une cellule. »*** [Paul]

[334] J'utilise ici le vocabulaire imagé de P.C. Racamier (1979) dans ses articles « Le Moi privé de sens » et « Sur la personnation et personnalisation » consacrés aux situations de carence sensorielle expérimentales et à leurs répercussions psychiques. Ces articles procurent une grille de lecture intéressante pour comprendre de nombreux témoignages de demandeurs d'emploi même si leur isolement n'est pas aussi total que celui de sujets soumis à une privation complète sur le plan sensoriel.

.

l'apparition de comportements de forme obsessionnelle et d'irritabilité : « ***C'est très dur une journée sans travail. Alors, tous les jours je m'en vais, je prends la voiture et je fais plein de tours. Je bousille des sous mais je tourne, je tourne... » [Léon] « Je suis devenu très observateur. Il ne faut pas que je voie un truc qui traîne. Si je vois un objet posé n'importe où, je ne peux pas m'empêcher de dire à ma fille de le ranger. Avant, je ne faisais pas attention à ça, c'était des petits détails. Mais maintenant il faut que chaque chose soit à sa place. Je deviens maniaque. »*** [M. B.]

.

des sentiments d'enfermement, de débordement, de bouillonnement, conduisant à évoquer folie ou le suicide : « ***J'ai besoin de travailler dehors pour utiliser mes muscles, me dépenser physiquement. Dedans je deviens fou. Un jour, ça va déborder et je vais tout quitter.*** » [DE en EPP][335] « ***Je suis manuel, j'ai besoin de réaliser des choses. Ce n'est pas vivable autrement. Je ne suis jamais à la maison, autrement il y a longtemps que je me serais tiré une cartouche. »*** [DE en EPP]. « ***Ce n'est pas que je souffre de claustrophobie, mais je préfère travailler au froid et pouvoir bouger que d'être au chaud et m'ennuyer. A l'intérieur, je n'arrive pas à m'évader. Sur les chantiers, j'étais dans mon élément, c'était dur, mais ça me plaisait, j'étais bien. »*** [M. E.]

J'analyserai ultérieurement la signification de ces témoignages en terme de désorganisation des fonctions défensives et élaboratives du sujet. Notons pour l'heure qu'ils confirment l'importance de la perception et de l'action pour le maintien d'un fonctionnement psychique harmonieux et illustrent les risques de dépersonnalisation liés à la privation des sources de stimulations tant intéroceptives qu'extéroceptives. Comme le constate P.C. Racamier (1979), « le sentiment de soi se nourrit de la masse continue des afférences émanant soit de l'activité physique et psychique propre, soit des échanges avec le monde extérieur ».[336] Le risque de dépersonnalisation apporte donc un nouvel éclairage à l'idée d'intrication entre fonctionnement moïque et activité professionnelle : il souligne l'importance des difficultés que peut rencontrer un sujet qui trouvait très exclusivement sa nourriture sensorielle grâce au contexte du travail.

2.1.2 Le Moi privé de témoins.

Réduits à de rares possibilités d'action sur leur environnement, les demandeurs d'emploi sont de plus soumis à la diminution considérable des retours donnés par le regard des autres, voire à la limitation de ces retours à des messages disqualifiants. Comme le souligne P. Boulte, non seulement les événements où s'éprouver soi-même sont rares, mais lorsqu'ils existent, ils sont « souvent sans enjeu social, sans utilité, sans intérêt pour les autres ».[337] La situation de chômage constitue donc une profonde remise en cause du

335 Propos recueillis auprès de demandeurs d'emploi pendant des stages d'élaboration de projets professionnels.

336 P. C. Racamier, Sur la personnation ou dépersonnalisation, p 270.

337 P. Boulte, op. cit., p 410.

besoin d'un étayage groupal du narcissisme, en privant des apports environnementaux quantitativement et qualitativement nécessaires au maintien d'une image de soi satisfaisante.

Plusieurs approches théoriques permettent d'affiner cette conception de l'étayage du narcissisme. Je rappellerai brièvement quelques apports de la psychologie sociale et de la psychanalyse.

L'ouvrage de C. Lévy-Leboyer sur le bilan de compétences (1993) me paraît une bonne synthèse du concept d'image de soi, des modalités de construction de cette image mais aussi de son évolution au cours de la vie et de son influence sur les réalisations et comportements de chaque individu. Je retiendrai en particulier la définition suivante : L'image de soi est « un système cognitif structuré », composé de représentations variées, images visuelles, données verbales ou sensori-motrices liées aux multiples expériences et rôles sociaux occupés tout au long du développement de l'individu. Construite grâce à « nos échecs et nos succès, au jugement d'autrui sur nos actes et au comportement des autres à notre égard, elle est étroitement associée aux objectifs, projets, valeurs, espoirs, craintes de chaque individu ». Les attentes exprimées par l'entourage ont, elles aussi, une forte influence puisque « nous les percevons comme impliquant que nous possédons les qualités nécessaires pour les satisfaire ». L'image de soi est donc « dynamique et relativement malléable, constamment construite et révisée ». Elle donne lieu à un jugement global appelé estime de soi, fort relatif puisque « chacun s'apprécie par comparaison aux autres, par rapport à ce qu'il espérait être ou réaliser »[338]

L'importance de l'étayage groupal de la représentation de soi peut également être comprise grâce aux propositions théoriques psychanalytiques. Je retiendrai en particulier l'article de D.W. Winnicott sur « Le rôle de miroir de la mère et de la famille dans le développement de l'enfant » (1974). Pour que le bébé se développe harmonieusement, il faut qu'il trouve, lorsqu'il tourne le regard vers le visage de sa mère, une image de lui-même. C'est le « début d'échanges significatifs où l'enrichissement de soi alterne avec la découverte de la signification dans le monde des choses vues ».[339] Analysant les troubles de ce premier échange, D.W. Winnicott décrit le chaos qui menace le nourrisson « dont la mère ne réfléchit que son propre état d'âme ou la rigidité de ses propres défenses », et qui est obligé de chercher désespérément « un autre moyen pour que l'environnement lui réfléchisse quelque chose de lui-même ». Mais « être vu et le sentiment d'exister que cela procure »[340] n'est pas seulement nécessaire à l'enfant. Nombreux patients, par défaut de relations précoces satisfaisantes, mais également par absence de confirmation suffisante à l'âge adulte, viennent chercher chez leur analyste un visage qui leur renvoie une image d'eux-mêmes conforme à celle qu'ils donnent. « L'analyste est un dérivé complexe du visage maternel qui réfléchit et qui est là pour être vu (...) même si nos patients ne guérissent pas, ils nous sont reconnaissants de les voir

338 C. Lévy-Leboyer, Le bilan de compétences, p 32, 37 et 38.

339 D. W. Winnicott, Le rôle de miroir de la mère et de la famille dans le développement de l'enfant, p. 80.

340 Ibidem, p. 83.

tels qu'ils sont ».[341]

Tous ces éléments mettent clairement en évidence combien la vie professionnelle comme lieu d'action, de rencontre et d'échange peut manquer pour le bon fonctionnement des processus de confirmation de l'image de soi. Les chômeurs en témoignent fréquemment en évoquant tant la privation des gains narcissiques liés aux réalisations motrices ou intellectuelles que la massive diminution des occasions de contact avec le groupe des autres.

« Il faut que je travaille, il faut que je puisse sentir avec mes mains le résultat de mon travail. Quand on passe la main sur un mur que l'on vient de terminer, elle nous donne la satisfaction de notre oeuvre. On sent que le mur est bien lisse, bien propre. Même l'amour ne remplace pas ça. J'aime mes enfants, mes parents, ma femme, mais il faut que j'aie du boulot. Il faut que j'aie ce contact. » [M. B.]
« Plus mes boulots étaient rébarbatifs, plus je me branchais dessus... Parce que je cherche toujours une solution pour faciliter les choses. En charpente, par exemple, il y a toujours moyen de faciliter un levage, de placer des pièces, d'éviter des déplacements, ça peut toujours être dangereux... Il faut penser à toutes ces petites choses. Même mon patron venait me chercher : "Viens voir, ça me casse la tête". Je regardais la configuration du truc et puis je le réglais. » [M. E.]

En perdant leur travail, les sujets perdent donc un contexte d'exercice du corps et de l'esprit source de nombreuses gratifications comme le montrent très finement les analyses ergonomiques. Le travail est un lieu de confrontation et de jeu avec la résistance du réel : ce réel met en échec les techniques, savoir-faire et connaissances, mais invite aussi au dépassement et à la recherche de solutions grâce à l'imagination, l'innovation, l'invention.[342]

Le travail offre ainsi l'occasion de jugements dont C. Dejours (1995) analyse toute l'importance pour l'accomplissement de soi et la construction de l'identité :

.

Jugements d'utilité par des supérieurs hiérarchiques, des subordonnés ou des clients qui témoignent de la place du sujet dans un réseau d'échanges et de coopération.

.

Jugements de beauté par des pairs qui reconnaissent la conformité du travail effectué avec les règles d'un métier et inscrivent par la même le sujet au sein d'un collectif de professionnels.[343]

Le soutien narcissique trouvé dans le travail provient d'autre part de la nécessaire coopération existant au sein d'une entreprise et liant, de fait, le sujet à un ensemble d'autres. Les recherches de l'ergonomie et de la sociologie du travail apportent là encore de nombreux éléments de compréhension à ce phénomène en analysant, par exemple, l'importance des échanges verbaux et para-verbaux nécessaires au bon déroulement

[341] Idem.

[342] Cf. C. Dejours, Le facteur humain, p 44.

[343] Ibidem, pp 60-63.

d'une tâche. Ces échanges correspondent aux activités de discussions institutionnalisées telles que les réunions d'équipe mais également non-institutionnalisées dans des espaces de convivialité comme la cantine, la cafétéria, les vestiaires.[344] Ils correspondent d'autre part aux échanges informels et permanents permettant de synchroniser l'action de chacun. Dans la mesure où l'activité professionnelle n'est jamais totalement déterminée par un plan préalable, mais nécessite une adaptation permanente aux circonstances locales, le travailleur doit sans cesse communiquer avec son entourage pour préciser, commenter, ajouter un détail, consulter... Le travail est un puissant catalyseur de solidarité parce qu'il oblige à « raisonner à plusieurs, à découvrir un problème et à le partager », à argumenter et à contre argumenter. Il suppose d'être disponible pour « guider un collègue ou se laisser guider par lui », d'harmoniser son rythme à une équipe, d'apprendre grâce au groupe « en regardant faire ou en entendant dire ».[345]

Le lien social, souvent peu palpable, transparaît ici dans une multitude d'infimes manifestations de coopération et l'on comprend le sentiment d'isolement et de frustration ressenti par les sujets privés de ces interactions quotidiennes.

Notons par ailleurs que la diminution des occasions de contacts ne se limite pas aux relations professionnelles avec les collègues, partenaires ou clients. Les demandeurs d'emploi constatent également, sans très bien cerner quelle est leur part de responsabilité ou celle de leur entourage, une progressive diminution de leurs contacts familiaux et amicaux.

« Au début, on cherche parce que l'on a encore l'enthousiasme. Et puis, au bout de six mois, qu'on le veuille ou non, on dégringole. On s'isole. On ne coupe pas les ponts avec les collègues qu'on a connus, mais on n'a plus envie... Et puis on ne voit plus personne. » [M. I.] « Les chômeurs sont délaissés. C'est comme si vous étiez à la retraite. C'est comme si quand vous étiez âgé, on vous mettait dans une maison de retraite. Vous êtes isolé, abandonné, plus personne ne vient vous voir. Le chômeur c'est pareil et personne ne se met à sa place. » [Léon]

Cet appauvrissement relationnel est d'autant plus intolérable qu'il ne trouve même pas compensation partielle dans la plus grande proximité avec l'environnement familial. En effet, dans de nombreux cas, l'augmentation des contacts avec le conjoint et les enfants aggrave encore le sentiment d'isolement et d'incompréhension en donnant lieu à de multiples conflits. Elle ne semble finalement que rappeler les difficultés et privations liées au chômage.

« Les enfants m'enlèvent un peu le chagrin, ils me changent les idées. Heureusement que je les ai... Mais en même temps, ils m'assomment mais ils ne le savent pas. Ils ne savent que chaque fois que je les vois, je me demande ce qu'ils vont manger demain, comment je vais m'en sortir. » [M. B.]

La douleur liée à cette absence d'interlocuteur correspond à la privation d'un échange de paroles qui constitue le premier signe de reconnaissance du sujet comme être différencié et désirant. On retrouve ici le besoin d'être reconnu comme vivant, associé non plus à la

344 Cf. C. Dejours, Travail et usure mentale, p 224.

345 M. Lacoste, Langage et travail : quelques perspectives (1994).

nécessité d'être vu, mais à celle d'être entendu.

« Souvent, j'ai envie de pousser un cri d'alarme à cause de tous mes ennuis de travail. Souvent, je discute seul ou avec mon chien mais j'ai besoin de m'entendre. (...) Je parle devant la glace à voix haute, il faut se voir, se faire sortir les tripes. » [DE en EPP]

L'insistante revendication d'une représentativité sociale, syndicale et politique portée par les associations de demandeurs d'emploi fait en partie en écho à cette blessure : elle témoigne du besoin de retrouver un droit à la parole dont les chômeurs se sentent exclus et qui est pourtant nécessaire pour se sentir membre à part entière d'une société.

La privation du besoin moïque d'apports narcissiques apparaît ici comme une rupture du contrat narcissique au sens où le définit P. Aulagnier (1991). La construction de l'image de soi étroitement liée à la place tenue par l'enfant dans le désir de ses parents, dépend aussi de la place qui sera offerte à cet enfant dans l'ensemble plus large d'une société. « Le discours social projette sur l'infans la même anticipation que celle propre au discours parental ; bien avant que le nouveau sujet ne soit là, sera investie par le groupe, la place qu'il sera supposé occuper... »[346] Le sujet est donc indissociablement lié au désir d'autres qui l'aliène mais qui est aussi l'élément « indispensable pour maintenir et justifier son existence au sein de la société ».[347]

Dans une société où, comme l'a montré l'étude de la trame commune de la relation à l'objet-travail, le contrat social s'est historiquement construit autour de l'activité professionnelle, le chômage apparaît donc comme l'impossibilité pour le sujet de justifier sa place et par conséquent d'être reconnu comme élément de la communauté. Je reviendrai très précisément sur cette rupture du contrat narcissique dans le chapitre V. Nous verrons en quoi la souffrance liée à cette rupture peut être entretenue et majorée par les messages environnementaux transmis aux chômeurs.

2.2 Le besoin d'organisation des stimulations et d'appropriation des événements.

Les témoignages font apparaître parallèlement à la souffrance liée à la carence en stimulations, une souffrance associée au sentiment d'une profonde désorganisation interne. La situation de chômage révèle ainsi un deuxième registre de besoins du Moi, puisque viennent s'ajouter aux besoins de stimulation, des besoins d'organisation de ces stimulations. L'analyse de ce deuxième registre nécessite quelques remarques préalables.

On peut s'étonner que le besoin d'organiser les stimulations demeure important chez des personnes que l'on a précédemment décrites en carence de stimulations externes. Dépasser cette contradiction suppose d'abord de garder à l'esprit la nature disqualifiante des rares stimulations restantes et de s'interroger sur les efforts défensifs et élaboratifs qu'elles vont exiger d'un sujet. L'insatisfaction du besoin d'organisation peut alors être

346 P. Aulagnier, La violence de l'interprétation, p 183.

347 S. Freud, Malaise dans la civilisation, p 25.

comprise en lien avec la difficulté de faire face à des stimulations qualitativement très déstabilisantes. La contradiction s'estompe également lorsque l'on considère que la privation des stimulations extérieures rend le sujet beaucoup plus dépendant qu'habituellement de son monde interne. En effet, comme le met en évidence P.C. Racamier (1979), le Moi n'est « ni complètement dépendant du Ça ni du monde extérieur, mais son autonomie est garantie par son rapport persistant avec l'un et l'autre de ces deux pôles. L'indépendance d'un côté est directement proportionnelle à la dépendance de l'autre ».[348] En perdant la richesse de ses relations avec le monde extérieur, le Moi se trouve donc en position de déséquilibre. Son autonomie par rapport au réel augmentant, il est également de plus en plus à la merci du Ça. « Le déplacement de l'équilibre entre les données intéro et extéroceptives (...) libère des phénomènes d'émergence fantasmatique (...), la scène psychique prend une position émotionnelle centrale ».[349] La focalisation de l'attention sur le fonctionnement interne peut être l'occasion de révélations troublantes pour le sujet, révélations apportant une deuxième explication au sentiment de désorganisation.

Les témoignages qui vont suivre révèlent donc un nouvel aspect de l'intrication du fonctionnement moïque et de l'activité professionnelle en montrant combien les fonctions défensives et élaboratives du Moi peuvent trouver un étayage privilégié dans le travail. Je distingue ici, pour la clarté de mon propos, deux types de fonctions étroitement associées pour garantir l'équilibre psychique :

.

Je limiterai les fonctions défensives à l'activité du Moi destinée à protéger le sujet contre une trop grande exigence pulsionnelle ; ou pour le dire autrement, à l'activité du Moi maintenant un équilibre entre les différentes instances psychiques, et entre ces instances et la réalité externe.

.

Je définirai les fonctions élaboratives comme le travail de symbolisation réalisé par le sujet pour s'approprier ce qui lui arrive, « se représenter en choses et en mots ce qui l'a affecté »,[350] c'est-à-dire le travail de subjectivation qui permet d'assimiler, de digérer des événements et de les lier aux expériences antérieures, pour garantir le sentiment de continuité d'existence.

2.2.1 Un Moi privé de l'étayage environnemental de son organisation défensive.

Les sentiments d'irritabilité, de débordement, de bouillonnement, évoqués précédemment et associés à la frustration d'un besoin physique de décharge motrice ou d'un besoin de réalisation concrète, qu'elle soit manuelle ou intellectuelle, ont donné un premier aperçu de ce que peut apporter une activité professionnelle pour l'organisation des mouvements pulsionnels. Je reviendrai plus précisément sur cette organisation en croisant des extraits

348 P.C. Racamier, Le Moi privé de sens, p 123.

349 Ibidem, p 122.

350 R. Roussillon, un sujet qui ne va pas de soi, le sujet en procès, p 1753.

d'entretien avec des éléments théoriques permettant de saisir l'articulation des techniques défensives individuelles avec des techniques groupales et sociétales.

2.2.1.1 Mise à l'écart des éléments perturbateurs.

Le premier étayage apporté par l'environnement à l'organisation défensive du sujet est fréquemment illustré par les propos des demandeurs d'emploi qui insistent sur les fonctions protectrices d'une activité professionnelle contre toute excitation perturbatrice, qu'elle soit d'origine externe ou interne.

« Lorsqu'on est à la maison, il y a le courrier qui arrive, les factures. On rumine toute la journée les problèmes d'argent. Quand on a une activité, on n'y pense pas. Le soir lorsque l'on rentre fatigué, le courrier est là mais on n'a pas beaucoup d'énergie pour s'en occuper, on se dit qu'on se débrouillera bien. » [M. C.]

Il correspond également aux vertus antidépressives intuitivement recherchées par des personnes s'abrutissant de travail pour oublier une blessure et décompensant brutalement lorsque la cuirasse construite pour ne pas penser — pour ne pas admettre la blessure comme sienne— vient à disparaître.

Citons pour exemple l'histoire de M. A., rencontré dans mon activité d'accueillante dans une COTOREP*. Au chômage depuis plus de deux ans, M. A. fait une demande de reconnaissance de travailleur handicapé en espérant que ce statut lui permettra de retrouver au plus vite une activité professionnelle qu'il estime indispensable à son équilibre psychique. Son parcours lui permet, en effet, de bien saisir le rôle antidépressif tenu par son travail pendant les douze années qui ont suivi un accident dans lequel il a perdu un oeil. Il n'a pas déprimé suite à ce traumatisme car il a pu très rapidement intégrer une formation adaptée à son état de santé, dans un organisme du sud de la France où il raconte s'être beaucoup amusé. A dix-huit ans, il quittait sa famille pour la première fois et dit avoir oublié son oeil grâce au soleil, aux sorties et aux fêtes. Il a ensuite immédiatement trouvé un travail qui lui a pris tout son temps, soirées et week-end compris : *« Je m'abrutissais de travail, je n'avais pas le temps de penser ».* Les quelques moments de liberté étaient consacrés à des compétitions de moto, nouvelles fuites en avant ne laissant guère de temps pour un travail du deuil. Ce n'est finalement que lorsqu'il est licencié et confronté durablement à l'inactivité, douze ans après son accident, que M. A. s'effondre. Il est en particulier assailli d'angoisses concernant son oeil intact, ce qui le conduit à réduire considérablement toutes ses activités de crainte d'un nouvel accident. Il réalise alors grâce à la psychothérapie engagée, que sa dépression n'est pas seulement réactionnelle à la perte d'un emploi, mais également liée à la nécessité de devoir gérer une attaque corporelle qu'il n'a jamais intégrée. Le travail du deuil de l'oeil perdu a ainsi été suspendu pendant douze ans par un objet-travail colmatant la blessure et offrant un terrain idéal pour développer, par le faire et l'agir, les défenses maniaques contre toute angoisse dépressive.

Conscient de ce fonctionnement, M. A sait aujourd'hui, parallèlement au travail du deuil entrepris et soutenu par son psychothérapeute, recourir à d'autres objets antidépressifs transitoires. Il cherche ainsi refuge dans des activités de bricolage et de jardinage, grâce auxquelles il parvient quelques heures *« à ne penser à rien ». « Quand je*

me fixe sur quelque chose, après, c'est bon » déclare-t-il, exprimant ainsi combien fixer son attention est une attache utile pour ne pas dériver vers des idées dépressives, ou combien, le refuge dans un Moi actif et lié aux réalités externes est un garde-fou important pour échapper à des objets internes angoissants.

Cette fonction antidépressive et anti-anxiolytique de l'action a souvent été remarquée et illustrée. Rappelons par exemple les propos de C. Abraham dans « Préliminaires à l'investigation et au traitement psychanalytique de la folie maniaco-dépressive et des états voisins » (1912) :

« avant d'en arriver à l'état dépressif proprement dit, certains malades sont particulièrement actifs dans leur vie professionnelle ou dans d'autres domaines. Ils emploient souvent toutes leurs forces à supprimer la libido qu'ils ne peuvent consacrer à son vrai but. Ainsi, ils se leurrent sur leurs conflits intérieurs et se défendent de la dépression qui tend à faire irruption dans leur conscience. Cela peut réussir assez longtemps, sans jamais être parfait bien entendu. Celui qui a constamment à se défendre d'influences perturbatrices n'accède jamais au repos intérieur et à la sécurité. L'équilibre psychique **laborieusement** maintenu est brusquement remis en cause par une situation qui impose une décision libidinale précise. Le début de la dépression balaie les intérêts (c'est-à-dire les sublimations) précédents du patient ; d'où le rétrécissement du champ des intérêts pouvant aller jusqu'au "monoidéisme" ».[351]

Les vifs encouragements à reprendre une activité professionnelle ou à développer des activités extra-professionnelles prodiguées par des psychiatres à leurs patients dépressifs reposent sur une même conception des vertus apaisantes de l'action. Certains dépressifs bénéficient d'une activité professionnelle et c'est à ce titre que des médecins peuvent presser les organismes d'insertion de maintenir leur accompagnement vers l'emploi pour des personnes présentant une fragilité psychique importante, et ne paraissant à première vue pas prêtes à une réinsertion professionnelle.

On peut également comprendre le mythe de la toile de Pénélope comme un exemple des fonctions protectrices tenues par un travail sans cesse repris et jamais achevé. En s'attachant à tisser le jour un grand voile qu'elle défait la nuit, Pénélope trouve en effet à la fois un objet sur lequel concentrer son attention pour tolérer l'absence de son époux et tromper son attente, mais aussi un ingénieux prétexte pour éloigner les prétendants en déclarant qu'elle ne pourra contracter un nouveau mariage avant d'avoir achevé son ouvrage. La légende témoigne ainsi d'une double fonction protectrice contre les angoisses dépressives et contre les pulsions libidinales, contre les excitations perturbatrices externes et internes.

Les exemples pourraient être multipliés. A. Camus (1958) les résume habilement en écrivant :

« Ce qui fait le prix du voyage, c'est la peur. Il brise en nous une sorte de décor intérieur. Il n'est plus possible de tricher — de se masquer derrière des heures de bureau et de chantier (ces heures contre lesquelles nous protestons si fort et qui

[351] C. Abraham, Préliminaire à l'investigation et au traitement psychanalytique de la folie maniaco-dépressive et des états voisins, p 212. C'est moi qui souligne.

nous défendent si sûrement contre la souffrance d'être seul). C'est ainsi que j'ai toujours envie d'écrire des romans où mes héros diraient : "Qu'est-ce que je deviendrais sans mes heures de bureau" ou encore "Ma femme est morte mais par bonheur, j'ai un gros paquet d'expéditions à rédiger pour demain." Le voyage nous ôte ce refuge. Loin des nôtres, de notre langue, arrachés à tous nos appuis, privés de nos masques, nous sommes tout entier à la surface de nous-mêmes ».[352]

Tout comme P. C. Racamier (1979) parle des vertus de l'obsessionnalisation comme technique défensive utilisée notamment par les sujets confrontés à des expériences de privation sensorielle et trop violemment mis en face de leur monde interne, le travail en tant qu'occupation, c'est-à-dire activité qui **absorbe**, qui **prend**, qui **s'empare de l'esprit**, présente donc des qualités défensives importantes puisqu'il permet de suspendre temporairement les relations aux mondes intérieur et extérieur et de libérer ainsi le sujet de représentations dérangeantes. Ces qualités défensives restent toutefois très archaïques : elles ne constituent pas une barrière pare-excitante, au sens où on l'entend dans le cas d'une mère pour son nourrisson. Il n'y a en effet ici, aucune trace d'élaboration des stimuli, mais seulement mise à l'écart, oubli ponctuel de la perturbation. Elles ne peuvent avoir par conséquent qu'un rôle temporairement apaisant, et évoquent par certaines caractéristiques les défenses paradoxales décrites par R. Roussillon[353] (1980) : ces défenses assurent *a minima* la continuité psychique de l'individu, mais s'opposent à toute possibilité élaborative et laissent le sujet dans une position peu confortable, car elles l'enferment dans des mécanismes répétitifs stériles et ne peuvent que différer la nécessité de gérer les éléments perturbateurs.

L'utilisation des activités productives dans les institutions psychiatriques a souvent relevé d'une telle logique.[354]

« Pour obtenir calme et ordre, le travail doit être dur et abrutissant. Il faut que l'aliéné, entraîné dans une vie qui le domine, ait à peine la pensée de s'y soustraire, qu'il soit passif et incapable de manifester un quelconque désir. » « Il [le travail] facilite le bon fonctionnement des organes, favorise le développement du corps, calme l'excitation, assure un sommeil réparateur, combat les habitudes d'onanisme que développe l'oisiveté. Au point de vue mental, il contribue à fixer l'attention, à discipliner l'esprit, entraîne à l'effort, utilise et met en valeur les rudiments des facultés. »[355]

On voit s'illustrer dans de telles conceptions thérapeutiques les fonctions de canalisation de l'énergie et les aspects sédatifs du travail. L'ordre, la tranquillité et la discipline recherchés pour le bien des malades tout comme pour celui des soignants relèvent, on le

352 A. Camus, "Amour de vivre" in « L'envers et l'endroit ». C'est moi qui souligne.

353 R. Roussillon, Paradoxe et continuité chez Winnicott : les défenses paradoxales.

354 Cf. l'analyse très documentée de J.P. Arveiller et C. Bonnet : « Au travail ... les activités productives dans le traitement et la vie du malade mental » (1991). Les auteurs mettent clairement en lumière comment le travail des aliénés a été utilisé non seulement dans une perspective économique mais aussi comme moyen d'instaurer et de maintenir l'ordre.

355 Ibidem, p 16 et 41.

voit, d'un fonctionnement défensif bien rudimentaire : les vertus absorbantes du travail deviennent des vertus abrutissantes, avec le double sens que l'on connaît de ce mot, amoindrissement temporaire des facultés intellectuelles par un agent extérieur, perte de l'acuité de l'esprit, mais également altération, dégradation de l'être pensant le rendant semblable à la brute.[356]

2.2.1.2 Transfert des mouvements pulsionnels.

Ne se limitant pas à dissimuler les éléments perturbateurs, le travail peut offrir d'autres types d'étayage à l'organisation défensive du sujet en favorisant différentes voies de transfert des mouvements pulsionnels. J'ai déjà remarqué que les remarques de S. Freud dans « Malaise dans la civilisation » (1930) offraient les premiers germes de cette réflexion. Reste, dès lors, à analyser les modalités de ce transfert. J'en repérerai, pour ma part, trois principales formes en montrant comment le travail peut être un lieu propice à la projection des pulsions, un espace permettant leur contention et leur légitimation et, dans certaines conditions, l'occasion de leur sublimation.

Projection des pulsions.

Cette première technique de transfert étayée par le groupe est à la base des travaux E. Jaques sur l'utilisation des systèmes sociaux et des institutions pour renforcer les mécanismes individuels de défense contre l'anxiété paranoïde et dépressive. Dans son article de 1955, il explique que « les individus projettent à l'extérieur les pulsions et les objets internes qui sinon seraient la source d'anxiété psychotique » pour les mettre en commun dans la vie des institutions sociales et trouver ainsi un moyen économique de les gérer. Ces phénomènes justifient les manifestations d'allure psychotique dans les institutions : clivage, déni, hostilité, suspicion, et sont à la source des résistances aux changements dans les relations sociales puisque ces changements « menacent de perturber les défenses sociales existantes qui protègent contre l'anxiété psychotique ».[357]

La même idée d'évacuation des pulsions à l'extérieur du psychisme est retrouvée chez P. C. Racamier (1979) et ce, bien qu'il propose une approche tout à fait différente de l'étayage sur l'environnement en ne s'intéressant pas aux relations humaines mais aux objets inanimés mis à disposition par la société. Ce point de vue souvent négligé par la psychanalyse qui privilégie les relations du sujet à des objets vivants et désirants en oubliant que le « monde neutre, les sensations, perceptions exemptes de passions qui en découlent, l'ensemble des relations avec les objets inanimés »[358] ont, eux aussi, une

[356] Les travaux en ergonomie et psychologie du travail sur le travail taylorisé pourraient eux aussi témoigner de cette fonction défensive basique du travail : fonction défensive ne protégeant le Moi, qu'en le privant du libre usage d'une part excessive de ses énergies. Ces propos rejoignent les conclusions américaines de Al Gini sur les Workaholics, personnes travaillant soixante, voire soixante-dix ou même quatre-vingts heures par semaine et décrites comme correspondant bien au profil psychiatrique de la toxicomanie ou de l'alcoolisme. Pour elle, le travail devient « une fin en soi, un moyen d'échapper à la famille, à la vie intérieure et au trouble du monde ». Sciences Humaines n°91, février 1999, p 9, d'après Al Gini, « Working ourselves to Death : workaholism, stress and fatigue », Business and society review, N° 100-101, 1998.

[357] E. Jaques, Des systèmes sociaux comme défense contre l'anxiété de persécution, p 547.

influence de poids sur le fonctionnement psychique, met en lumière plusieurs fonctions défensives attribuées à ce monde non-humain. Les « objets de présence » (par opposition à « objets de désir »), à qui on ne demande rien et qui ne demandent rien, contribuent au « développement de la sécurité émotionnelle, de la stabilité et de la continuité de l'expérience d'identité personnelle ».[359] En tant que « terrain neutre d'expérimentation », c'est-à-dire avec qui « nous opérons une relation de contact relativement indépendante du désir », le monde non-humain sert d'abord « d'exutoire à des tensions point encore intégrées et intégrables dans les relations d'objet ».

Contention et légitimation des pulsions.

Au delà de l'évacuation, la société permet aussi de contenir les pulsions à l'extérieur, protégeant le sujet d'un retour brutal et traumatisant. Cette fonction de contention est, elle aussi, développée par E. Jaques (1955) puisque après les mouvements institutionnels liés à la projection des angoisses, il décrit un enchaînement d'aménagements individuels prouvant le soutien trouvé par le Moi dans les mécanismes sociaux. La persécution fantasmatique dont s'est débarrassé le sujet par projection est contenue ou détournée par un individu ou un groupe désigné / se désignant comme mauvais et reconnu comme tel par la société ou par un groupe de pairs. L'anxiété paranoïde inconsciente liée à la persécution, peut alors être identifiée et objectivée consciemment et d'un commun accord avec le groupe d'appartenance. Elle peut être « transformée en peur d'ennemis connus et identifiables et faire retour sous forme d'attaques physiques effectives qui peuvent être éprouvées réellement. » « La peur objectivement fondée peut être plus facilement maîtrisée que la persécution fantasmatique. L'ennemi mauvais et sadique est combattu non dans l'isolement solitaire du monde intérieur inconscient mais en coopération avec des camarades d'armée dans la vie réelle ».[360]

Une telle remarque souligne bien l'idée que là où le sujet isolé peut être vulnérable et incapable de se défendre, il peut, en s'organisant avec d'autres, trouver un soutien et un modèle de défense qui lui permettront de devenir efficace. Les impulsions sadiques se trouvent, elles aussi, approuvées et légitimées et délivrent le sujet d'un sentiment de culpabilité et des angoisses dépressives. L'exemple de l'armée est là aussi fort parlant : « (...) en imputant leur agressivité à l'accomplissement de leur devoir (...) les membres de l'armée sont momentanément libérés de l'anxiété dépressive. Le Moi reçoit le soutien des sanctions sociales qui sont introjectées et qui légitiment au niveau intrapsychique la projection et l'agression. Le Moi est ainsi renforcé (...) et la rigueur du Surmoi se trouve allégée. »[361]

Enfin, les relations d'hostilité sont isolées des bonnes relations, car projetées dans

[358] P.C. Racamier, Le Moi privé de sens, p 104.

[359] Ibidem, p 116.

[360] E. Jaques, op. cit., p 551.

[361] Ibidem, p 551.

des groupes ou des individus aux fonctions différentes. « L'idéalisation maniaque d'objets aimés » reçoit également une légitimation et un renforcement par le système social. Le refoulement des pulsions destructrices à l'égard de ces objets idéalisés se trouve par là même augmenté et l'anxiété dépressive atténuée.

Les exemples personnels de contextes professionnels illustrant ces phénomènes de contention et de légitimation ne manqueront certainement pas au lecteur : conflits institutionnels internes ou externes, esprit de corps propre aux entreprises, rôle de bouc émissaire tenu par un concurrent économique ou une institution partenaire, ne manquent en effet pas d'alimenter tant les discours de couloirs que les stratégies plus institutionnalisées de tout lieu de travail.

Sublimation de l'énergie pulsionnelle.

L'étayage qu'apporte le travail à l'organisation défensive du sujet peut enfin être décrit grâce au concept de sublimation. Cette description pourrait donner lieu, à elle seule, à de très larges développements et je ne ferai que l'esquisser ici. Je n'entrerai en effet pas dans les très nombreux débats théoriques et évolutions de points de vue sur ce concept psychanalytique[362] mais me limiterai à souligner les argumentations convergentes entre les hypothèses freudiennes et les propositions de la psychopathologie du travail.

L'activité professionnelle peut être envisagée comme une voie de sublimation dans les deux sens où l'a défini S. Freud : « désexualisation d'une pulsion s'adressant à une personne qui pourrait (ou qui a pu) être désirée sexuellement (la pulsion est transformée en tendresse ou en amitié) » et « dérivation de l'énergie d'une pulsion sexuelle ou agressive vers des activités valorisées socialement (artistiques, intellectuelles, morales) ».[363] La première définition peut être notamment comprise grâce aux nombreux travaux de la psychodynamique du travail sur la dimension de coopération dans le travail, dimension déjà été abordée dans ce chapitre (§ 2.1.2) pour montrer l'importance des échanges professionnels formels ou informels. Les liens de camaraderie, d'estime, l'esprit de corps prenant naissance dans les entreprises illustrent cette première forme de désexualisation de la pulsion. La solidité de certains liens professionnels après plusieurs années de retraite en témoigne également.

La deuxième définition correspond directement aux propos tenus par S. Freud dans « Malaise dans la civilisation » et évoqués antérieurement. Ces propos ont été confirmés à plusieurs reprises par des chercheurs insistant en particulier sur l'intensité de la satisfaction qui peut être trouvée dans une activité professionnelle « lorsque la tâche s'inscrit dans une parfaite continuité avec la personnalité, l'histoire infantile et l'être de l'artiste ou du travailleur ».[364] S. Ionescu, MM. Jacquet et C. Lhote illustrent cette intensité

[362] La présence de ce développement dans une partie concernant l'organisation défensive du sujet pourrait déjà prêter à discussion dans la mesure où l'on peut s'interroger sur la pertinence de qualifier la sublimation de mécanisme de défense. Voir à ce sujet le travail de synthèse réalisé par S. Ionescu, MM. Jacquet, Lhote C, Les mécanismes de défenses (1997), p 280.

[363] S. Ionescu, MM. Jacquet, C. Lhote, op. cit., p 179.

[364] C. Lévy-Leboyer, J.C. Spérandio, op. cit., p 734.

en évoquant les remarques de différents auteurs: celle de S. Freud sur le plaisir si élevé de l'activité de l'esprit que « le destin a alors peu de prise sur nous », celle de J. Piaget sur la capacité du travail à faire disparaître « les embêtements de la vie » ou celle de S. de Mijolla-Mellor sur le plaisir de la pensée et « l'envoûtement comparable aux relations avec un être cher, de celui qui s'abandonne à la sublimation ».[365]

On peut faire un parallèle entre cette description de la capacité du travail à apporter du plaisir et les connaissances de la psychologie du travail sur l'activité professionnelle comme « instrument fondamental de la santé », c'est-à-dire comme activité « au service de l'équilibre psychique et somatique » « Il existe (...) des cas qui n'ont rien d'exceptionnel où le travail est une occasion privilégiée pour le sujet de négocier son histoire, ses angoisses et son désir avec la réalité et la société ».[366] On peut se référer en particulier aux recherches de C. Dejours (1982) sur la possibilité de trouver dans le contenu significatif du travail (et notamment dans la dimension abstraite de ce contenu) des investissements imaginaires et symboliques offrant des issues à l'énergie pulsionnelle.

« Cette dimension abstraite de l'activité n'est analysable que par référence à l'histoire individuelle du travailleur. Il s'agit de la signification de cette tâche pour le travailleur, c'est-à-dire pour soi, pour son narcissisme et vis-à-vis des autres ou de l'Autre, c'est-à-dire pour l'objet. C'est à ce niveau que se fait l'articulation entre d'une part, la forme du travail, ce qu'elle autorise d'"injonction symbolique", les issues qu'elle offre à l'excitation et à la sublimation, en d'autres termes ce qu'elle apporte comme plaisir ».[367]

Au delà de l'accord sur l'intensité du plaisir que peut apporter l'activité professionnelle, psychanalystes et psychologues du travail s'entendent sur les conditions propices à la sublimation. Toute activité professionnelle ne parvient pas, en effet, à prendre sens dans l'histoire individuelle : insatisfactions et pathologies inhérentes au travail en témoignent. S. Freud notait déjà cette restriction en 1930 : « L'activité professionnelle procure une satisfaction particulière quand elle est **librement choisie**, donc qu'elle permet de rendre utilisables par sublimation des penchants existants, des motions pulsionnelles, poursuivies ou constitutionnellement renforcées ».[368]

La psychopathologie du travail a précisé depuis que le caractère créateur d'une activité professionnelle supposait « un travail d'une grande complexité, librement choisi où une place prépondérante est laissée au sujet qui travaille ».[369]

C. Dejours (1982) décrit plus précisément trois types de conditions :

.

365 S. Ionescu, MM. Jacquet, C. Lhote, op. cit., p 284.

366 C. Lévy-Leboyer, J.C. Spérandio, op. cit., p 734.

367 C. Dejours, psychopathologie du travail, p 5. C'est moi qui souligne.

368 S. Freud, Malaise dans la culture, p 267.

369 C. Dejours, op. cit., p 1.

« Des aptitudes structurales au jeu du fantasme et de la réalité qui ne sont pas communes à toutes les structures mentales (...)

.

Un libre choix de la tâche, de telle sorte que dès le départ, les conditions minimales soient rassemblées pour offrir un champ à la production fantasmatique et au plaisir.

.

Une organisation du travail souple et un contenu de tâche assez complexe et mobile ».[370]

Les voies de sublimations offertes par les différentes activités professionnelles sont donc bien loin d'être comparables. Comme le remarquent C. Lévy-Leboyer et J.C. Spérandio « On pourra facilement ici opposer le manoeuvre du bâtiment au navigateur solitaire ou à l'alpiniste professionnel, l'opérateur de saisie de données informatiques au concepteur de logiciels ».[371] C. Dejours retient quant à lui « la différence fondamentale, au regard de la vie mentale, entre le travail artisanal où existe une place pour la sublimation et le travail industriel ».[372]

Notons que ces distinctions laissent encore de nombreuses questions en suspens : les multiples formes de créativité et d'intelligence développées dans le cadre d'une activité professionnelle recèlent en effet toujours de nombreux mystères dont l'élucidation devrait permettre à l'avenir d'appréhender plus précisément les voies de sublimations offerte par le travail.

Remarquons par une brève digression que la capacité du travail à dériver l'énergie pulsionnelle est un argument supplémentaire pour les défenseurs de la centralité du travail. C. Dejours note ainsi dans sa conclusion de « Travail et Usure mentale » :

« La sublimation n'est peut être pas qu'un processus facultatif réservé aux artistes, aux créateurs et aux chercheurs scientifiques de talent, mais un processus essentiel et nécessaire à la construction et à la maintenance de l'économie psychosomatique de chacun. De sorte qu'on ne peut éviter en retour d'examiner les conséquences d'une privation durable du droit à la sublimation ».[373]

Notons pour conclure ce volet sur les différentes modalités de transfert des mouvements pulsionnels que les dérégulations entraînées par la remise en cause des différentes de l'étayage apporté par l'environnement à l'organisation défensive constituent une profonde attaque narcissique, puisqu'elles confrontent le sujet à la faillite d'un certain nombre de ses contre-investissements, et à une auto-représentation peu conforme aux attentes de son idéal du Moi. Cet ébranlement narcissique est d'autant plus important qu'il survient à un moment où le sujet est, faute de stimulations externes, tout particulièrement attentif à son monde interne et que la représentation négative de soi induite par la désorganisation

370 Ibidem, p 1.

371 C. Lévy-Leboyer, J.C. Spérandio, op. cit., p 743.

372 C. Dejours, op. cit., p 1.

373 C. Dejours, Travail et Usure mentale, p 252.

vient s'ajouter et confirmer la perturbation de l'image envoyée en miroir par un environnement disqualifiant.

Un extrait du témoignage de M. I. permet d'illustrer ce lien entre désorganisation défensive et blessure narcissique, et le cumul de cette blessure avec les attaques narcissiques induites antérieurement par la disqualification de l'environnement.

« C'est difficile à décrire. Je suis arrivé à vivre des choses que je n'avais pas connues pendant mes quarante-sept ans de vie. J'ai vu pendant les vacances des Pâques avec ma fille qu'elle n'avait pas des notes sensationnelles pour une première année de sixième. Et je me suis braqué là dessus. Je la faisais travailler deux heures le matin et deux heures le soir, il fallait qu'elle sache tout par coeur. Je lui ai fait réviser deux trimestres puis au bout de trois jours je me suis dit : "Tu es fada. Elle n'a que dix ans, tu es marteau". Voilà où ça mène le chômage. Est-ce que c'est par peur... pas de la voir redoubler, parce que moi je n'ai jamais redoublé. Mais il y a cette peur dans le for intérieur, une autre personne en soit qui pousse ; et ça, heureusement que je m'en suis rendu compte, parce que je ne sais pas comment elle aurait terminé les vacances, la pauvre. Je ne pensais pas arriver à des points aussi bas. Cet excès, ce n'était pas de la colère, mais c'était incontrôlable. Je n'ai pas les mots pour vous expliquer. »

M. I. fait ici d'abord part de sa difficulté à comprendre et à admettre ce qui se passe en lui. Il garde de son comportement à l'égard de sa fille la pénible impression de ne pas avoir été maître de lui, de s'être laissé envahir par une force qu'il ne connaissait pas en lui. Cet *« excès intolérable »* qu'il ne parvient pas à mettre en mot lui a montré qu'il y avait en lui *« des choses destructrices »*, d'autant plus incompréhensibles que prêtes à attaquer l'une des personnes qui lui est le plus cher et qui, en raison de son âge, est incapable de se défendre. Il associe cet épisode à d'autres situations dans lesquelles il a ressenti un profond sentiment de honte et qui sont autant de remises en cause de son idéal du Moi : *« **J'ai oublié l'anniversaire de mon fils et pour me racheter, je ne sais plus comment faire. Je suis complètement démuni, je lui ai écrit, réécrit, réécrit... Quel beau père je fais! » « Je n'ai pas de quoi acheter quelque chose à ma femme pour la fête des mères et ça me fait très mal intérieurement. Je ne sais pas comment vous expliquer ça... Ce n'est pas que je n'arrive pas à donner autrement mais... (il pleure).** »* M. I témoigne ici de l'attaque narcissique induite par l'incapacité de satisfaire son besoin de représentation des mouvements pulsionnel qui l'animent, le poussent et qui, faute d'être compris, deviennent une contrainte — « ça » contre quoi il ne peut rien. M. I. témoigne aussi de la violence de l'attaque narcissique initiale par un environnement qui l'a disqualifié en lui refusant une place. Cette attaque initiale n'apparaît toutefois dans toute son acuité, que secondairement, au travers de l'échec scolaire de sa fille, inévitablement lié, même s'il s'en défend, à son propre parcours et à ses propres difficultés. La condensation des deux situations est très marquée, tant dans la phrase ***« peur, pas de la voir redoubler, parce que moi je n'ai jamais redoublé »***, que dans l'extrait : ***« Je ne sais pas comment expliquer ma colère, mais je crois que je veux qu'elle aille jusqu'au bout de ses moyens. Pas pour être le plus haut placé dans l'échelle sociale, mais pour ne pas retomber dans le piège du chômage ou de la vie tout court. Ça m'a tellement manqué à moi de ne pas avoir fait d'études, d'avoir quitté le lycée sur un coup de tête.*** *»* La colère de M. I. correspond enfin à sa rage de

voir un refuge de son narcissisme mis en péril. Si l'être dans lequel il place ses rêves de désirs inassouvis se trouve lui aussi confronté au risque du chômage, il ne reste plus d'endroit où placer un dernier espoir.

2.2.2 Un Moi privé de l'étayage environnemental de son organisation élaborative.

L'intrication du fonctionnement moïque et de l'activité professionnelle est enfin mise en évidence par un quatrième registre de témoignages montrant le soutien silencieux mais quotidien que peut apporter le travail aux fonctions élaboratives. Le chômage apparaît ici comme la remise en cause de la capacité du sujet à gérer sa problématique existentielle, c'est-à-dire la mise à mal de l'ensemble des illusions qui lui donnent goût et raison de vivre. Le besoin d'appropriation et d'intégration des événements à la continuité d'une histoire n'est alors plus satisfait.

Cette rupture peut être analysée, grâce au modèle théorique de l'espace transitionnel, comme la réduction ou la forte déstabilisation, des fonctions habituellement tenues par cette aire intermédiaire d'expérience. Je m'appuierai en particulier sur les propositions de D.W. Winnicott et sur sa vision originale du sujet en bonne santé, vision ne se limitant pas à l'étude de la souplesse des défenses pour une bonne adaptation au monde, mais s'interrogeant aussi sur l'essence même de ce qui nous pousse à vivre.

2.2.2.1 Les fonctions psychiques de l'espace transitionnel.

Sans revenir sur la présentation complète du concept d'espace transitionnel souvent utilisé aujourd'hui, précisons dans un premier temps ses principales fonctions psychiques. D.W. Winnicott propose, dès le début de « Jeu et réalité » (1971), une présentation de la fonction globale de cet espace en expliquant qu'il est indispensable de penser pour « tout individu ayant atteint le stade où il constitue une unité, avec une membrane délimitant un dehors et un dedans » l'existence d'une troisième partie, qui est un « lieu de repos pour l'individu engagé dans cette tâche humaine interminable qui consiste à maintenir à la fois séparer et relier l'un à l'autre la réalité intérieure et la réalité extérieure ».[374] A l'image de l'objet transitionnel utilisé par le petit enfant « comme calmant, comme sédatif efficace pour cesser d'être anxieux », l'espace transitionnel est donc avant tout un lieu où la « tension suscitée par la mise en relation de la réalité du dedans et de la réalité du dehors » peut être soulagée. Comprendre le processus d'apaisement de cette tension suppose d'accepter des représentations échappant à une logique reposant sur le principe de non-contradiction, représentations habilement décrites par D.W. Winnicott (1971) comme « une séparation qui n'est pas une séparation mais une forme d'union »,[375] « une aire infinie de séparation », « une place où la continuité cède le pas à la contiguïté ».[376] Ces expressions nous conduisent en fait à suspendre temporairement la question de

374 D.W. Winnicott, Jeu et réalité. L'espace potentiel, p 9.

375 Ibidem, p 136.

376 Ibidem, p 17.

l'opposition pour accepter le paradoxe d'un lieu (ou d'un objet) appartenant simultanément à deux mondes distincts et s'excluant l'un l'autre. D.W. Winnicott en propose de nombreux exemples : c'est la ficelle qui à la fois joint et sépare deux objets, l'objet transitionnel à la fois moi et non-moi, le sein créé-trouvé par le nourrisson ou la nécessité pour l'enfant d'être en présence de quelqu'un pour être seul.

Pour que tous ces paradoxes soient tolérés, il faut accepter de ne pas poser la question qui raviverait l'opposition. Un bébé qui reçoit des soins satisfaisants n'est pas confronté, au tout début de sa vie, à la question de savoir s'il crée le sein et est tout, à lui seul, ou si ce sein lui est donné par une mère dont il dépend. De même, « on peut dire à propos de l'objet transitionnel qu'il y a là un accord entre nous et le bébé comme quoi nous ne posons jamais la question : cette chose l'as-tu conçue ou t'a-t-elle été présentée du dehors ? L'important est qu'aucune prise de décision n'est attendue sur ce point. La question elle-même n'a pas à être formulée. »[377]

L'existence d'un lieu de soulagement des tensions entre réalité intérieure et réalité extérieure est une condition nécessaire à l'apparition d'un espace intermédiaire de pensée. En effet, si la fiabilité environnementale a suffisamment permis à l'enfant de faire l'expérience de l'illusion primaire par un objet trouvé-créé, c'est sur ce fond de stabilité que s'effectuera ensuite, grâce à la frustration pulsionnelle progressivement imposée par la mère, « un changement de niveau, un passage à une représentation pensée ». L'enfant apprendra à différer et à patienter grâce à un monde interne capable de s'adapter à ses désirs. Il pourra gérer l'absence par un travail de symbolisation permettant de rapprocher et de joindre ce qui est éloigné et séparé.

L'espace transitionnel est enfin le lieu du « comme si », non pas celui de l'illusion mais celui de la capacité à s'illusionner. Il a donc une fonction capitale dans la vie de l'individu : l'enfant y trouve la possibilité de faire comme s'il était toujours uni avec sa mère, et l'adulte, le moteur de son histoire, cette trace de l'enfant merveilleux et tout-puissant qui est à la base de l'idéal du Moi et nous donne la capacité de toujours investir de nouveaux objets.

« Qui n'a pas d'ouvrage à achever, un projet nouveau à réaliser, un espoir à atteindre ? Un objet idéal a été en chacun, il a été à jamais perdu quand la rupture s'est faite mais la nostalgie reste et les démarches pour retrouver une forme partielle de ce qui a disparu pour toujours, reprises sans fin ».[378]

D.W. Winnicott appelle créativité primaire cet « élan qui nous fait sentir vivant »[379] et explique notre plaisir à fonctionner psychiquement. Il insiste sur sa construction et sa préservation puisqu'elle est le fondement de notre fonctionnement psychique. Il faut que le « paradoxe soit accepté, toléré et qu'on admette qu'il ne soit pas résolu ». « On peut résoudre le paradoxe si l'on fuit dans un sentiment intellectuel qui clive les choses, mais le prix payé est alors la perte de la valeur de ce paradoxe ».[380] Des exemples issus de

[377] Ibidem, p 23.

[378] ***A. Missenard, Narcissisme et rupture, in R. Kaës, A. Missenard, et all., Crise, rupture et dépassement, p 148.***

[379] J. B. Pontalis, préface de Jeu et réalité. L'espace potentiel.

thérapies viennent d'ailleurs témoigner des troubles liés à la perte ou à l'absence de créativité primaire suffisante : difficulté d'établir un contact avec son Moi par impossibilité de se laisser aller, sentiment que toute sa vie a été faussée, car on s'est efforcé de s'ajuster au code moral d'une famille, « sentiment désespérant de n'attacher d'importance à rien », « impression de ne compter pour personne ».[381]

2.2.2.2 Perte d'emploi et mise à mal de la capacité à s'illusionner.

Cette description des principales fonctions de l'espace transitionnel permet de saisir l'extrême violence d'une perte d'emploi pour des sujets ayant trouvé dans le travail — et de manière très exclusive — une satisfaction de leur besoin du Moi d'exister en disposant d'un espace suffisant pour « se distraire de la question de l'objet de sa propre vie ».[382] J'utilise ici la formulation de P. Boulte (1998) pour souligner, avec lui, la pression psychique imposée à des individus privés d'une réponse collective à la question du sens et de l'organisation de leur existence et confrontés à la bien périlleuse recherche d'une réponse individuelle.

« Ne pouvant accéder aux sources ordinaires de l'identité, ne pouvant se distraire de la question de l'objet de leur propre vie, ils sont devant l'alternative soit de supprimer l'instance qui pose la question, donc de s'autodétruire, soit de plonger au plus profond de leur intériorité pour essayer d'atteindre ce qui fait le socle de leur humanité. »[383]

Une telle remarque est directement en écho avec la problématique des conditions de possibilité du deuil de l'activité professionnelle. Elle laisse envisager tout autant les échecs de ce cheminement que la richesse et la complexité d'un travail du deuil réussi et méritera d'être approfondie lors de l'analyse des stratégies individuelles de gestion de la perte. Notons pour l'heure qu'elle est avant tout une autre manière de formuler l'attaque de l'espace transitionnel et donc d'évoquer la révélation par le chômage de questions que notre société propose tacitement, grâce au rôle central du travail, de laisser en suspens ou de ne pas formuler.

Avec le chômage s'insinue en effet la question du « à quoi ça sert ? », question lancinante passant du « à quoi ça sert de travailler ? » au « à quoi ça sert de vivre ? » ; question destructrice conduisant à la prise de conscience des échecs et des rêves qui accompagnent la vie de tout un chacun et laissant le sujet réduit à la futilité et au vide d'une vie dénuée de but. Comme l'écrit A. Camus dans « Le mythe de Sisyphe » (1958) :

« Si ce mythe est tragique, c'est que son héros est conscient. Où serait en effet sa peine, si à chaque pas l'espoir de réussir le soutenait ? L'ouvrier d'aujourd'hui travaille, tous les jours de sa vie, aux même tâches, et ce destin n'est pas moins

380 D.W. Winnicott, Jeu et réalité. L'espace potentiel, p 4.

381 Ibidem,, p 43.

382 P. Boulte, op. cit., p 408.

383 Ibidem, p 408.

absurde. Mais il n'est tragique qu'aux moments où il devient conscient. »[384]

La prise de conscience est ici d'autant plus douloureuse qu'elle met à mal plusieurs registres d'illusions : les illusions concernant l'utilité du travail mais aussi les illusions concernant le sujet dans sa relation aux autres et à la société. Je ne développerai ici que le premier registre et reviendrai sur le second dans le chapitre V lors de l'analyse des caractéristiques du soutien apporté par l'environnement pour favoriser la gestion du chômage.

On ne se demande heureusement pas chaque jour ce qui nous pousse à nous lever, à partir travailler, à respecter inlassablement le rythme imposé par cette activité et lorsque, dans les moments de fatigue ou de déprime, la question apparaît, elle trouve généralement réponse dans une rapide rationalisation — ou mieux, elle est de nouveau suspendue par nos capacités de « transitionnalisation ». Toutefois, lorsqu'on découvre soudain en recevant, par exemple, une première allocation de RMI*, que le travail de vingt années s'est envolé en fumée parce qu'on a été obligé de vendre sa maison et que l'argent ainsi obtenu a fini par être totalement dépensé, la suspension de la question se fait beaucoup moins évidente. Les projets qui permettaient, au jour le jour, de régler le jeu des désirs, de supporter une frustration, de tolérer l'attente parce qu'un idéal le nécessitait, parce que l'avenir viendrait largement compenser l'effort ou le sacrifice présent, se voient soudainement balayés. Ces projets sont pourtant une réponse indispensable au besoin de croire et d'espérer, au besoin de confiance dans des réalités suffisamment fiables sur soi et sur le monde.

C. Dejours (1988) propose un modèle d'analyse qui peut s'apparenter à cette mise à mal des illusions nécessaires à l'équilibre psychique, avec l'hypothèse de la construction d'une idéologie défensive partagée par des professionnels peu ou pas qualifiés et l'analyse de son devenir en cas de chômage. Cette hypothèse permet notamment d'expliquer pourquoi la perte d'un emploi est aussi difficile pour un ouvrier sans qualification qui a souffert du travail pendant toute son existence, que pour une personne pour qui le travail était source de plaisir. Face à une activité frustrante, face à la souffrance d'être condamné à une vie d'usine, sans chance ou très peu d'en sortir, se construit une idéologie de la résistance. Elle valorise les qualités morales d'effort, de tolérance à la douleur et permet ainsi d'accepter la souffrance à qui elle a donné un sens : « On souffre pour assurer la vie de sa famille, offrir aux enfants un meilleur avenir que le sien ». Avec le licenciement, cette idéologie s'écroule, elle apparaît comme un leurre, « la sinistre réalité, l'absurdité éclate au grand jour ». Le chômage a chez ce public des conséquences d'autant plus redoutables que toute une vie de soumission à des organisations taylorisées a souvent conduit à « une inaptitude à l'inactivité et à la passivité ». « Les ressources libidinales se sont épuisées dans un combat interminable contre l'organisation au travail » rendant impossible l'investissement d'activités hors travail.[385]

On comprend que face à une telle déstabilisation des illusions constitutives de

[384] ***A. Camus, Le mythe de Sysiphe, p 105.***

[385] C. Dejours, Plaisir et souffrance dans le travail.

l'organisation quotidienne, les demandeurs d'emploi puissent osciller d'un combat désespéré pour entretenir envers et contre tout ces illusions indispensables à l'enfermement dans une logique de l'absurde, de l'abattement, de la démission. La recherche acharnée d'une solution professionnelle peut être temporairement une solution à la sauvegarde de la valeur travail puis devenir elle-même illusoire, plus rien n'ayant de sens, plus rien ne méritant un investissement. Le renoncement à l'emploi devient alors synonyme de mise en veille ou en suspens de la vie psychique, suspens pouvant être décrit grâce à cette remarque de D.W. Winnicott (1971) : « Ceux qui continuent d'exister ne vivent pas. Ils ont si totalement renoncés à tout espoir qu'ils ne souffrent plus. Sans doute ont-ils perdu ce qui faisait d'eux des êtres humains, ils ne peuvent plus voir le monde de manière créative. »[386]

Une nouvelle difficulté du travail du deuil d'une activité professionnelle apparaît donc ici : celle de renoncer à un objet pouvant jouer un rôle central dans le processus de symbolisation, la contention des paradoxes et la protection des illusions.

Ce rôle repose en particulier sur la capacité du travail à favoriser des échanges avec un groupe de proches partageant une culture commune. On connaît en effet la richesse des processus de liaison permis par l'utilisation de mythes, contes, mais aussi « des pratiques sociales et des systèmes sociaux de représentations tels que les rites, les idéologies, les conceptions de l'univers, les doctrines philosophiques, les théories scientifiques ».[387] L'ensemble de ces modalités expressives constitue les codes portés par un ensemble culturel, codes qui ont non seulement une fonction défensive puisqu'ils « permettent de se comporter selon les normes requises, de diriger sa vie pulsionnelle, selon les buts et les croyances normalement prescrits par le groupe d'appartenance »,[388] mais qui apportent aussi un certain nombre de réponses aux grandes questions concernant « la réalité du monde, la raison d'être du groupe, l'origine de ses modèles ».[389] « Ces énoncés de fondements », « ces paroles de certitudes » constituent la toile de fond et la réserve culturellement partagée de nos représentations.[390]

Chez le public qui nous intéresse, le recours à ces modèles culturels est souvent fortement entravé par les ruptures occasionnées par l'immigration ou par le faible niveau de qualification. Toutefois et comme l'explique C. Vacheret (1988), « ce qui compte, ce n'est pas tant l'érudition que le fait de posséder en commun des signes codés exprimant une appartenance commune à une même culture, au sens le plus large ».[391] Cette culture

386 D.W. Winnicott, Jeu et réalité, p 96.

387 R. Kaës, Eléments pour une psychanalyse des mentalités (1981), p 461.

388 R. Kaës, Introduction à l'analyse transitionnelle (1979 a), p 53.

389 P. Aulagnier, op. cit., p 184.

390 On rejoint là les propositions de D. W. Winnicott sur la perte de signification de l'objet transitionnel au moment où les « phénomènes transitionnels deviennent diffus et se répandent dans la zone intermédiaire qui se situe entre la réalité psychique interne et le monde externe tel qu'il est perçu par deux personnes en commun, » autrement dit « lorsqu'ils se répandent dans le domaine culturel ».

commune peut être celle de l'entreprise ou d'un corps de métier, avec ses techniques spécifiques et son histoire particulière. En être privé peut être source d'une grande souffrance.

L'analyse de l'attaque de l'organisation élaborative par la situation de chômage peut être complétée par les travaux de R. Kaës (1989) sur le pacte dénégatif. Rappelons que « pour s'associer en groupe, mais aussi pour associer des représentations et des pensées, les humains non seulement s'identifient à un objet commun et, de là, entre eux, mais encore ils scellent un accord inconscient pour maintenir leur lien et le groupe qui les contient, il ne sera pas question d'un certain nombre de choses : elles doivent être refoulées, rejetées, abolies, déposées ou effacées. Mais en maintenant une aire du simulacre, ils ouvrent aussi un espace où le possible peut s'inventer ».[392]

Ces remarques montrent la nécessité psychique de s'organiser autour « d'investissements mutuels », d'une « communauté d'idéaux et de croyances » et de laisser de côté des éléments non intégrables pour disposer par ailleurs d'un espace de repos et de symbolisation. Cette nécessité est ce que sous-entend communément le bon sens en affirmant que pour bien vivre, il ne faut pas se poser trop de questions. Elle est encore ce contre quoi butent les adolescents, au moment où ils refusent les valeurs admises et ne donnant plus lieu à débat, et qu'ils commencent à s'interroger sur ce qui est socialement convenu de ne pas évoquer. La remise en cause de ce pacte dénégatif est désorganisatrice ; elle suscite de nombreuses réactions défensives qui sont en fait un combat pour conserver les illusions nécessaires à la vie humaine et « qui ont pour résultat, sinon pour but, de nous faire adhérer à notre être et de nous permettre d'habiter notre vie ».[393]

Parce qu'il est le fondement du lien social, le travail peut être décrit, dans notre société, comme un élément clef du pacte dénégatif. Sa disparition ne peut donc être que déstabilisante. Il est difficile de voir réactiver, après l'heure, des questions et des enjeux de la crise adolescente, alors que l'entrée dans la vie adulte avait semblé les résoudre et les clore définitivement. Il est aussi très inquiétant de supporter la mise à mal de son espace transitionnel lorsque l'on doute de sa capacité à traverser la période de crise et à construire individuellement de nouveaux étayages identitaires sans les supports mis à disposition par les normes culturelles.

Chapitre V Un contexte environnemental adverse.

Le Chapitre IV a montré ce qui, dans notre société, favorise la construction d'une relation d'exclusivité à l'objet-travail et, par conséquent, l'intrication du travail psychique et de

391 C. Vacheret, Le médiat et l'immédiat : la médiation dans les relations thérapeutiques et formatives, p 25.

392 R. Kaës, Le groupe et le sujet du groupe, p 266.

393 D. Anzieu, La machine à décroire : sur un trouble de la croyance dans les états limites (1978), p 158.

l'activité professionnelle. Il a ensuite décrit et expliqué combien il pouvait être difficile, dans ces conditions d'intrication, de faire le deuil d'un objet dont le sujet dépend tant pour la satisfaction de ses besoins d'auto-conservation que de ses besoins du Moi.

Le Chapitre V va maintenant présenter les éléments permettant de défendre que le contexte environnemental dans lequel vivent les chômeurs est, lui aussi, défavorable au processus de deuil.

Il montrera dans un premier temps que ce contexte environnemental est caractérisé par le refus collectif de la fin de la centralité du travail et décrira les conséquences de ce refus en terme de rupture du contrat narcissique.

Il analysera ensuite les conséquences de cette position sociétale sur le travail individuel de deuil tant sur le plan de la disponibilité psychique globale du sujet (Hypothèses A3-A3bis) que de la traversée de chacune des étapes du deuil (Hypothèses A2-A2bis).

Il décrira enfin en quoi ce contexte conduit à la construction de stratégies défensives souvent contraire à une logique de deuil.

1. Le refus collectif de la fin de la centralité du travail.

L'analyse des processus de deuil dans le cas de la perte d'un être aimé a mis en évidence qu'au delà de la nature de la relation rompue, le deuil était largement conditionné par la qualité du soutien environnemental. Celui-ci s'avère important à chaque étape et d'autant plus nécessaire que le sujet est structurellement fragile.

Nous venons par ailleurs de voir que la perte d'un emploi pouvait se traduire, pour les sujets utilisant le travail comme étayage central de leurs fonctions moïques, par une profonde désorganisation tant sur le plan narcissique, défensif qu'élaboratif. Indépendamment de la solidité structurelle des individus, le chômage s'avère donc une période de fragilisation et par conséquent un temps de crise pendant lequel le sujet a particulièrement besoin d'un soutien environnemental.

Quelles sont les particularités de ce soutien dans notre société ? Existe-t-il une prise en charge collective favorisant la traversée de la période de chômage ou les sujets doivent-ils trouver leur propre stratégie de dépassement ?

Précisons avant de répondre à de telles questions que, dans la continuité du Chapitre IV, mon analyse restera très globale : je m'attacherai à décrire la trame commune de ce soutien environnemental, c'est-à-dire ce qui caractérise les discours politiques, médiatiques et les cadres institutionnels — au travers en particulier des dispositifs d'insertion et de lutte contre le chômage. Je n'oublierai pas pour autant que le soutien environnemental ne se limite pas aux organisations sociétales mais inclut également des groupes plus restreints, des proches plus immédiats qui jouent également un rôle très important. Les facteurs individuels ne seront toutefois pris en considération que lors des études de cas et donc très peu théorisés dans ce chapitre, si ce n'est pour montrer que ces proches sont eux-mêmes marqués et pris par les modèles sociétaux.

1.1 Un environnement écrasant.

La présentation — en Chapitre III — du débat sur la centralité du travail a montré que malgré l'apparition de positions novatrices ou l'existence de doutes chez certains, le travail reste, pour la grande majorité, une activité irremplaçable tant comme source de richesse que comme fondement du lien social et de l'identité. Sa mise à mal par le chômage contribue même au contraire à défendre avec plus de force son caractère unique et à nul autre comparable.

La première caractéristique de l'environnement des chômeurs est donc d'entretenir l'idée que le travail est indispensable à l'existence de chacun tant sur le plan individuel que collectif et ceci bien qu'il ne soit actuellement pas en mesure de permettre à tous d'y accéder. Cette position équivaut à **une rupture du contrat narcissique unissant chaque sujet à la société : la règle d'assurer soi-même ses besoins élémentaires et d'apporter sa contribution à l'édifice collectif ne peut plus être respectée par tous, mais elle est maintenue comme le critère indispensable pour disposer d'une place et d'une reconnaissance par l'ensemble.** Les chômeurs se trouvent ainsi confrontés à l'injonction paradoxale de chercher ce qu'on ne leur permet pas de trouver, injonction d'autant plus pernicieuse qu'il est impossible de s'y soustraire, sauf à renoncer à l'un des fondements de l'identité humaine : le besoin d'appartenance à une société.

Les raisons présidant au maintien de cette centralité nécessiteraient une longue analyse dépassant le cadre de cette recherche. Rappelons succinctement qu'elles ont été évoquées, en partie, grâce à la description du contexte historique qui a conduit à investir le travail des valeurs qui sont aujourd'hui les siennes dans notre société. Les espoirs de libération par rapport à une nature hostile et à une organisation sociale inégalitaire ont trop profondément marqué les conceptions philosophiques et politiques des derniers siècles pour être totalement abandonnées. Les angoisses d'anomie liées à la disparition d'un objet capital pour la maîtrise des mouvements pulsionnels et le maintien d'une cohésion sociale sont également un puissant moteur au maintien de l'activité professionnelle comme base du contrat narcissique. Les arguments évoqués — Chapitre III, § 1.1.3.1 — pour signaler le danger d'une réflexion sur le deuil du travail témoignaient de l'ensemble de ces facteurs.

Notons de plus que la logique interne du contrat narcissique s'oppose à une évolution rapide des mentalités. La place accordée au sujet est définie par les valeurs portées collectivement et l'individu a le devoir de contribuer, en échange de cette place, à la pérennisation des énoncés fondamentaux qui lui sont transmis. Le processus de socialisation conduit donc à garantir une continuité du système social, même si chacun apporte sa part de subjectivité et son potentiel de transformation des valeurs héritées. Le besoin incontournable d'être lié à un ensemble d'autres conduit par conséquent à développer de nombreuses stratégies défensives contre ce qui risque d'être une atteinte à l'équilibre de l'organisation collective.

Exposons à présent les manifestations concrètes de l'injonction paradoxale liée au maintien du travail comme base du contrat narcissique.

Les discours politiques et médiatiques peuvent servir de premier exemple. Ils font

largement écho au point de vue des défenseurs de la centralité du travail présenté en Chapitre III. Ils peuvent être qualifiés, sans généralisation excessive, de très univoques. Quasi unanimes sur le fléau que représente le chômage, ils entretiennent l'idée d'une recherche toujours en cours de solutions visant à redonner à chacun une place professionnelle. Seules les méthodes varient au gré des modèles idéologiques et économiques : relance de la croissance, partage du temps de travail, développement de nouveaux gisements d'emploi par la création de services inédits, mesures d'aide à l'emploi... Rares sont les temps de paroles ou les espaces d'écriture laissés à d'autres points de vue, voyant dans le chômage, une possibilité — et une chance — de réorganiser nos modèles culturels et de réviser nos systèmes de valeurs en prônant le passage à une société organisée moins exclusivement autour de l'activité travail.

En accord avec ces discours, les dispositifs d'insertion poursuivent — pour la plupart[394] — un objectif d'insertion professionnelle : ils accompagnent les demandeurs d'emploi dans des phases de construction de projet, de redynamisation, de développement de nouvelles compétences. Les quelques dispositifs tentant de proposer une autre approche de l'insertion, en la décollant de l'objectif emploi, pour proposer des activités d'insertion sociale et culturelle, se heurtent souvent à une réticence des institutionnels financeurs, peu enclins à soutenir des actions ne visant pas l'accès à l'emploi.[395]

Une analyse détaillée de ces dispositifs relèverait davantage d'une approche en science politique qu'en psychologie et ne sera pas menée ici. Je proposerai toutefois une illustration de mes propos et la compléterai grâce au point de vue offert par C. Coquelle (1998) dans un travail de synthèse sur les politiques publiques de formation.[396]

1.1.1 L'exemple du Plan National d'Accès à l'Emploi.

La mise en place de nouvelles actions contre le chômage dans le cadre du programme de prévention et de lutte contre les exclusions peut constituer un exemple récent de la place centrale du travail dans les énoncés fondamentaux transmis par notre société. Ces actions donnent lieu depuis 1998 à une vaste dépense de moyens tant sur le plan matériel qu'humain : elles concernent en effet l'ensemble des publics concernés par le chômage, jeunes et adultes, et ont conduit à des recrutements, formations, et améliorations matérielles (notamment sur le plan informatique) pour renforcer l'efficacité des équipes d'insertion déjà en place (ALE, MLJ, EPSR, etc.*). Leur objectif est de remédier aux difficultés d'accès ou de retour à l'emploi, par un accompagnement

394 Cf. par exemple Observatoire régional de l'emploi et de la formation des pays de la Loire, « L'insertion : mots-clefs et guide des actions » (1995). Cet ouvrage qui présente un panorama des dispositifs d'insertion actuellement existant en France montre que plus de 90% des actions en cours concernent l'insertion professionnelle.

395 En témoigne par exemple la remarque d'un directeur de DDTEFP* au sujet de ma thèse : « Mettre en évidence que le travail n'est pas la seule voie d'accès à une insertion sociale risque de démobiliser des individus à qui l'on demande au contraire de consacrer toute leur énergie à la recherche d'un emploi ».

396 C. Coquelle, Evaluer les politiques publiques de formation.

personnalisé et intensif. Elles s'appuient pour cela, comme le rappelle les textes officiels, « sur des techniques éprouvées dans le cadre des unités techniques de reclassement : un référent unique, des contacts réguliers (au moins deux fois par mois), la volonté du demandeur, l'identification commune d'objectifs à atteindre ».

Mon propos ne sera pas de porter un jugement critique sur de telles techniques d'accompagnement mais de souligner les messages explicites et implicites qu'elles transmettent. Ma réflexion sera systématiquement accompagnée d'extraits significatifs du « Programme de prévention et de lutte contre les exclusions » :[397]

L'accès à l'emploi pour tous est la priorité. « La priorité du gouvernement est de créer des emplois, beaucoup d'emploi c'est la raison d'être de toute son action. »[398]

Cet accès est jugé parfois difficile à cause des obstacles relevant de l'insuffisance des offres d'emploi, mais aussi des problématiques individuelles.

« ... certains n'auront pas accès directement aux emplois qui vont être créés, parce que des périodes de chômage longues, une qualification inadaptée ou insuffisante, avec les difficultés personnelles et sociales qui en découlent les ont éloignés de l'emploi. »[399]

.

Mais il est possible d'agir sur ces problématiques individuelles et de les résoudre : il suffit pour cela de développer des moyens suffisamment conséquents et adaptés.

« Le programme Trace (destiné aux jeunes) a pour ambition de proposer (...) un accompagnement très poussé, à la hauteur des difficultés rencontrées. »
« L'objectif est d'apporter aux demandeurs d'emploi une réponse graduée au regard des difficultés qu'ils rencontrent et de leur degré d'autonomie, et de leur permettre un nouveau départ afin de prévenir le chômage de longue durée. » En offrant « le droit à être accueilli, orienté, suivi, ou inscrit dans des itinéraires structurés, (...) les obstacles au retour à l'emploi vont être levés. »

Le travail reste, on le voit, l'élément clef de la lutte contre l'exclusion et il est catégoriquement refusé d'admettre que cet objet ne puisse être accessible à tous. L'obstacle est réduit à un problème de choix des stratégies d'accompagnement. Le raisonnement proposé s'appuie sur une logique d'objectifs, telle qu'elle peut être utilisée, par exemple, en pédagogie, et est porteur des mêmes illusions de toute puissance. La formalisation précise du résultat poursuivi, la définition fine des différentes étapes nécessaires pour l'atteindre et l'individualisation des méthodes en fonction des difficultés de chacun, auraient la vertu de conduire de nouveau au plein emploi.

Soulignons que cette illusion ne se limite pas à un discours de bonnes intentions mais s'impose sur le terrain par les exigences fixées aux professionnels chargés de mettre en application ces mesures. Leur démarche d'accompagnement doit se traduire

397 Programme publié par le Ministère de l'emploi et de la solidarité en mars 1998.

398 Ibidem, p 6.

399 Ibidem, p 9.

par des résultats quantifiables en terme de retour à l'emploi. A eux de développer l'énergie nécessaire pour atteindre les objectifs visés. On ne peut donc s'étonner que cette position institutionnelle les conduise à faire pression sur les chômeurs et à développer des modalités d'accompagnement fort culpabilisantes et persécutrices. Citons pour exemple le discours inquisiteur et moralisateur des services de contrôle des recherches d'emploi de la DDTEFP* : les employés de telles cellules ont pour mission de vérifier la qualité des recherches et de sermonner les demandeurs d'emploi peu actifs. Leur objectif ne leur permet de prendre en compte ni les obstacles rencontrés sur le plan individuel ni la réalité économique du marché. Evoquons également l'énergie consacrée à rechercher des dispositifs capables d'entretenir le désir de travailler de personnes handicapées orientées vers le milieu protégé alors que l'on sait par ailleurs qu'elles risquent fort de rester définitivement en attente d'un poste. Rappelons également la pression imposée par des professionnels soucieux de respecter la commande institutionnelle et d'être reconnu pour la qualité de leur travail et entraînant activement les chômeurs à faire preuve publiquement de leur capacité et de leur bonne volonté.

Les exemples pourraient être multipliés. Notons que si les démarches d'accompagnement décrites ici s'opposent à un processus de deuil de la relation exclusive au travail, il existe également —nous le verrons en Partie 3 — des professionnels s'efforçant de gérer eux-mêmes le paradoxe pour ne pas accentuer l'exclusion des publics avec lesquels ils travaillent.

1.1.2 Les politiques publiques de formation.

L'exemple du Plan National d'Accès à l'Emploi peut être situé dans le cadre plus général des politiques d'insertion. C. Coquelle (1998) permet cet élargissement de notre panorama grâce à une analyse des commandes, des déroulements et des évaluations des formations professionnelles en France. Cette analyse met à jour la difficulté de développer et de valoriser d'autres finalités que l'accès à l'emploi et la méfiance toujours très vive à l'égard de formations ne plaçant plus le travail au centre de leur préoccupation. Elle confirme également l'importance de l'énergie utilisée pour maintenir l'objectif d'un accès à l'emploi pour tous.

Reprenons quelques éléments clefs de cette étude. La première finalité de la formation professionnelle est de contribuer au développement économique. Elle produit pour cela la main d'oeuvre qualifiée requise, favorise la professionnalisation de certains métiers, voire facilite l'émergence de nouvelles activités. L'auteur montre toutefois que cet objectif de développement quantitatif de l'emploi dissimule bien souvent un autre objectif plus généralement tu, qui ne vise plus l'augmentation du volume d'emploi, mais la « gestion de la file d'attente » des chômeurs (en faisant en sorte que ce ne soit pas toujours les mêmes qui soient privés d'emploi).

Une seconde finalité de la formation professionnelle consiste donc à réduire les inégalités face à l'emploi, en améliorant les chances d'accès au travail pour des publics défavorisés. La formation est utilisée ici comme facteur de discrimination positive, ce qui n'est pas une mince tâche lorsque l'on connaît la puissance des mécanismes d'accroissement du chômage de longue durée.[400]

Cette deuxième finalité mérite plusieurs commentaires. Il est en premier lieu très significatif qu'elle ne soit que très rarement reconnue tant par les financeurs que par les usagers de formation. Cette absence de reconnaissance illustre la volonté collective de ne pas aborder de front la réalité angoissante de l'incapacité de notre société à offrir un emploi à tous. Faute d'admettre cette réalité et de réfléchir à l'évolution de la place du travail, la société fait le choix d'entretenir la croyance d'un possible accès à l'emploi pour tous et développe pour cela des dispositifs fort coûteux tant financièrement qu'humainement.

Le même phénomène de cache-cache avec la réalité peut être observé avec la troisième finalité repérée par C. Coquelle. Celle-ci consiste à limiter les conséquences négatives de chômage, c'est-à-dire à rendre cette situation moins difficile pour les intéressés et moins menaçante pour la collectivité (en fournissant un statut et un revenu de substitution, en améliorant les conditions de vie pratique, par un travail de développement personnel, par une participation à la vie publique hors travail, etc.). Ce type de formations ne relève plus de la l'acquisition de compétences mais d'autres actions comme l'accompagnement social, psychique, l'animation sociale et donne lieu, lui aussi, à des dépenses considérables. Il est toutefois largement remis en cause et les objectifs de socialisation et de dynamisation sont souvent décriés, taxés de dérive ou défaitisme.

Ces constats apportent de nouveaux arguments à ma réflexion. La possibilité d'exister sans l'étayage du travail apparaît une nouvelle fois trop inquiétante pour être encouragée. La société refuse toutefois de fermer complètement les yeux sur la réalité vécue par les millions de personnes contraintes de se passer de ce soutien. Elle développe alors des dispositifs où se cristallisent ses hésitations et contradictions face à la gestion du chômage.[401] Le troisième type de formation décrit par C. Coquelle témoigne en effet d'une prise de conscience de la souffrance liée à la rupture du contrat narcissique et d'une volonté de la soulager. Les solutions offertes ne viennent toutefois que renforcer la rupture puisqu'il n'est pas proposé d'autres voies que l'emploi pour disposer d'une place dans la société.

Notons par ailleurs que ce type de prise en charge signifie implicitement que l'origine de la rupture est cherchée du côté de l'individu puisque c'est lui qui doit être « formé » et « soigné » pour se réintégrer à la collectivité. Je reviendrai sur cette question de l'individualisation de la problématique du chômage en m'interrogeant sur le soutien environnemental de la gestion de la culpabilité (§ 2.2.2.2 de ce chapitre). Remarquons simplement pour le moment qu'elle ne fait qu'amplifier la dimension paradoxale des messages transmis. Les chômeurs sont non seulement soumis à l'injonction de chercher

400 L'auteur décrit les phénomènes de file d'attente s'apparentant en période de chômage à une « pile » : le dernier rentré a toutes les chances d'être le premier sorti. Ce mécanisme est renforcé par un processus de dégradation des chances de réemploi concernant les individus eux-mêmes. Cinq des principales variables susceptibles de faire obstacle à l'emploi ont pour caractéristiques communes de croître avec le temps d'inactivité : l'âge, le mauvais état de santé, le manque de dynamisme de la recherche d'emploi, l'obsolescence de la qualification et le simple fait d'être au chômage perçu en général par l'employeur comme un indicateur négatif.

401 On retrouve ici les hésitations décrites chez certains auteurs en Chapitre III, § 1.1.3.2.

ce qu'on ne leur permet pas de trouver, mais se voient également reprocher de ne pas réussir à atteindre cet objectif inaccessible.

L'adjectif écrasant choisi pour qualifier le contexte environnemental des chômeurs prend tout son sens à l'issue de ce premier registre de remarques : les messages transmis par une communauté se figeant autour de la valeur travail, refusant d'admettre que cette activité ne joue plus le rôle d'intégrateur exclusif mais incapable, dans un même temps, de proposer un emploi à tous, se traduisent souvent par un sentiment d'enfermement, d'engloutissement dans la spirale infernale de l'exclusion. Ce sentiment typique des situations paradoxales a fréquemment été illustré par les travaux de Palo Alto. P. Watzlawick (1972) décrit par exemple les sensations d'un jeune homme confronté à une répétition d'injonctions paradoxales en ces termes : « il rêvait qu'il portait quelque chose de lourd, ou qu'il se battait contre quelque chose, ou bien qu'il était englouti par quelque chose ».[402] Le lecteur pourra également trouver une illustration sarcastique de ce contexte d'enfermement dans le texte de Raymond Devos « Le plaisir des sens » reproduit en Annexe II, § 1.

1.2 Un environnement angoissant et humiliant.

L'entretien de la centralité du travail et la rupture du contrat narcissique qui en résulte sont non seulement à l'origine d'injonctions paradoxales, mais conduisent parallèlement à la disparition du sentiment d'utilité et à l'émergence d'une cohorte d'angoisses et de blessures narcissiques. L'environnement apparaît sur la base de ce deuxième registre de phénomène comme à la fois angoissant et humiliant. Examinons plus précisément les témoignages étayant cette affirmation.

Les chômeurs pour lesquels l'emploi était l'étayage exclusif du lien social expriment leur sentiment de n'être plus rien, ou peut être pire, de n'exister seulement que comme une charge.

« Je ne suis pas quelque chose, je ne peux pas dire le métier que je suis ». « Sans travail, je n'existe plus, je suis dans la société, mais je peux mourir, je n'ai droit à rien ».[DE en EPP] « C'est comme quand j'étais gamin et qu'on me ballottait de foyer en famille d'accueil, personne ne veut de toi ». [Léon] « Souvent, je me sens en charge de la société. Je me dis : "Il y a des hommes qui travaillent pour moi en ce moment." Ça me pèse, ça me dérange beaucoup. Je suis une charge. Ce sont les autres qui me nourrissent. C'est très dur de l'accepter; c'est comme si j'étais obligé de vous demander de l'argent. J'aimerais autant crever de faim. J'aimerais autant ne pas manger ». [M. J.]

Le chômage est vécu comme l'exclusion d'une logique d'échanges les liant, par définition, à un groupe d'autres qui attend quelque chose d'eux, et leur garantit ainsi une place et une reconnaissance, confondues avec le sentiment d'existence.

Ce type de témoignages peut, dans un premier temps, paraître excessif et être envisagé comme une dramatisation de la situation à destination d'un psychologue faisant une recherche sur le chômage. Il mérite toutefois d'être mis en écho avec les analyses et le vocabulaire utilisé, par certains auteurs, pour décrire les situations d'assistance. Au

[402] P. Watzlawick, J. Helmick Baevin, D.D. Jackson, Une logique de la communication, p 195.

delà de l'exagération ou de la recherche d'une reconnaissance dans l'adoption d'une position de victime, apparaît alors la nature des angoisses sous-jacentes à la rupture du contrat narcissique.

1.2.1 Inutilité et angoisses : trois perspectives éclairantes.

Je pense notamment à l'expression « les inutiles au monde » choisie par R. Castel[403] (1995) pour établir un parallèle entre la condition de vagabond en France et en Angleterre au XVI^{ième} et au XVIII^{ième} siècle et l'apparition contemporaine d'un profil de « travailleurs sans travail ». Ces deux groupes de sujet se retrouvent dans l'impossibilité de s'autosuffire ; tous deux occupent « littéralement dans la société une place de surnuméraire »[404] et le destin juridique et social du premier ne peut que venir faire écho aux évocations très pessimistes des demandeurs d'emploi cités précédemment.

Pour ne citer que quelques extraits de l'analyse historique de R. Castel, rappelons cette définition juridique du vagabond datant de 1566 : « Gens qui ne servent que de nombre ; ils sont le poids inutile de la terre ». Soulignons également le parallèle entre la définition du vagabond « sans aveu », c'est-à-dire sans travail et sans appartenance communautaire et l'association faite par Léon entre son expérience de rupture familiale et de rupture professionnelle. Evoquons aussi les châtiments réservés au vagabond : bannissement interdisant l'accès à certaines villes et le conduisant « à errer perpétuellement dans un no man's land social, tel un animal sauvage repoussé de partout », exécution capitale appliquée à certaines périodes, dépôts de mendicité marqués d'un taux de mortalité effarant, travail forcé.

La souffrance liée au sentiment d'inutilité est rendue plus compréhensible par cette perspective historique qui inscrit la nécessité de s'assumer comme une réalité collectivement portée et transmise de génération en génération, réalité conduisant à distinguer les capables des incapables. Nous retrouvons dans cette analyse l'idée de trame commune de la relation au travail et la difficulté de désintriquer valeurs et normes de l'identité individuelle.

Le tableau provocateur et alarmant de V. Forestier dans son ouvrage « L'horreur économique » (1996) peut, à la suite de ces rappels, être lu comme la transcription futuriste envisageable de telles horreurs historiques. Cet auteur propose une analyse prospective de notre fonctionnement économique et de ses terrifiantes conséquences humaines s'il n'y a pas modification des règles du jeu et des choix politiques actuels. Partant du constat de l'impossibilité de notre société à faire le deuil du plein emploi et de l'entretien de la valeur travail comme seul idéal et critère d'intégration, V. Forestier décrit ce qu'un tel refus collectif impose actuellement à ceux que l'on fait vivre sans emploi tout en les traitant et les jugeant « en fonction des mêmes critères qu'au temps où les emplois abondaient »[405] Elle imagine dans un deuxième temps les formes extrémistes que

[403] R. Castel, Les métamorphoses de la question sociale.

[404] Ibidem, p 386.

[405] V. Forestier, L'horreur économique, p 15.

peuvent prendre de tels jugements. Poussant caricaturalement et mécaniquement son raisonnement jusqu'au bout d'une logique basée uniquement sur le profit, elle passe ainsi au fil de son ouvrage des remarques « il faut pour mériter de vivre se démontrer utile à la société, utile à l'économie, c'est-à-dire rentable, c'est-à-dire employable »[406] ou « est-il utile de vivre si l'on n'est pas profitable au profit ? »[407] à la crainte de voir un jour exterminer par dizaines ou par milliers des êtres humains tenus pour superflus par un régime autoritaire mettant en acte ce qu'une démocratie n'ose pas déclarer.

« La Fabrique des exclus » de J. Maisondieu (1997) est un troisième ouvrage apportant un éclairage intéressant à la compréhension du sentiment d'inutilité et aux angoisses primaires qui l'accompagnent. Complémentaire à la vision historique de R. Castel, et plus nuancé que la démonstration de V. Forestier, il offre d'autres images de la rupture du contrat narcissique en parlant de l'exclusion comme de mort ou d'inexistence sociale et en analysant certaines formes de suicide chez les demandeurs d'emploi « comme la seule solution pour celui [...] qui refuse de n'être qu'un mort vivant ».[408] L'originalité de son apport est toutefois surtout de proposer de nouveaux éléments d'analyses des angoisses liées aux phénomènes de disqualification qui conduisent des sujets à ne plus se sentir vivants parce qu'ils vivent sans être vus.

Ces nouveaux éléments consistent d'abord à mettre en évidence la part active de l'ensemble des membres d'une société, « les inclus », pour organiser et accepter collectivement une mort sociale, qui peut alors être perçue par les exclus comme un meurtre fratricide.

« J'ai dû me faire à l'idée qu'elle (l'exclusion) ne pouvait se développer et gangrener la vie de certains sans la participation active, quoique souvent (mais pas toujours) inconsciente, de tous ». « J'ai entrevu notre aptitude collective à ignorer que notre main droite fabriquait inlassablement l'exclusion contre laquelle notre main gauche luttait avec une certaine mollesse. »[409]

Ils conduisent ensuite à expliquer en quoi ce meurtre symbolique s'appuie sur le déni du sentiment de commune humanité avec les exclus.

« Vivre et simultanément ne pas exister comme un sujet reconnu par ses pairs, tel est le paradoxe qui fonde son mal–être dès qu'il (l'individu) entre en exclusion. Il est vivant et désireux de vivre normalement, mais il est condamné au non–être social par ceux là même qui tout en reconnaissant son droit à la vie, lui dénie sa qualité de semblable et donc sa place dans l'ordre symbolique. »[410]

Par crainte de faire à notre tour partie des exclus, par désir de protéger nos biens et notre sécurité, nous refusons d'admettre que notre organisation sociale ne fait pas une place à

406 Ibidem, p 17.

407 Ibidem, p 21.

408 J. Maisondieu, La fabrique des exclus, p 38.

409 Ibidem, p 112 et 114.

410 Ibidem, p 61.

chacun et réfutons la possibilité de remettre en cause cette organisation et les valeurs qui la fondent. Limités d'autre part par l'interdit du meurtre, nous ne pouvons toutefois pas faire disparaître les surnuméraires de ce système et sommes quotidiennement remis face aux contradictions de notre société.

« Quand il n'y a pas de la place pour quelqu'un et qu'on ne désire pas trop lui en faire une, sa situation est très inconfortable. Il n'est pas nécessairement enclin à se suicider immédiatement pour cesser d'être en trop, on ne peut pas non plus l'abattre pour le faire disparaître ou l'inciter trop franchement à se tuer, c'est interdit par la loi. »[411]

Nous choisissons alors défensivement de charger « l'exclus de quelque tare » pour justifier sa mise à l'écart par son incapacité à respecter les règles sociales élémentaires. Cet effort pour ne surtout pas voir et savoir qu'il n'y a pas de différence entre inclus et exclus constitue une protection efficace contre la crainte d'être à notre tour concerné par l'exclusion, mais il est aussi une attaque de « la racine la plus intime du lien inter–humain, la communauté de nature »[412], et peut conduire, comme le rappelle J. Maisondieu, d'une première étape d'exclusion du champ des préoccupations à des étapes plus radicales d'élimination. « La purification ethnique est un tragique exemple contemporain des conséquences du refus de continuer à voir dans l'Autre un semblable ».[413]

Une telle analyse souligne une nouvelle fois toute la violence de la rupture du contrat narcissique. Elle est également une excellente démonstration des formes d'attaque de la capacité à s'illusionner accompagnant le chômage de longue durée et contribue en cela à compléter l'analyse proposée en fin de Chapitre IV. La perte d'emploi a mis à mal les illusions ayant donné sens au travail, c'est-à-dire en particulier aux efforts et sacrifices consentis dans ce cadre ; l'absence de soutien environnemental pour supporter la souffrance de cette perte conduit, dans un second temps, à perdre les illusions concernant la vie en société et la nature du lien unissant ses différents membres.

De multiples événements sont à la source de cette désillusion. C'est, par exemple, la surprise de voir qu'après des années de travail acharné vous faisant apprécier de tous, le licenciement non seulement ne vous épargne pas, mais surtout que la terre n'en continue pas moins de tourner.

Mme H. raconte ainsi son dernier contact avec l'entreprise à laquelle elle a été dévouée vingt ans de sa vie, y passant ses soirées et une partie de ses week-ends, et dans laquelle elle a évolué d'un poste d'aide-comptable à un poste de secrétaire de direction.

« D'abord on m'a changée de bureau, et puis chaque semaine on supprimait l'une de mes fonctions, je n'étais plus au courant de rien, je pensais qu'ils allaient finir par m'enlever ma chaise. Pour résumer ma situation, avant j'étais indispensable, tout ce qui passait par moi était bon et après, finalement, je ne valais plus rien.

411 ***Ibidem, p 60.***

412 Ibidem, p 122.

413 Ibidem, p 121.

J'ai quitté mon travail le 2 juillet au soir. J'ai fait le tour des bureaux, j'ai serré la main à tout le monde. On ne m'a même pas dit : "Merci pour ce que vous avait fait, bonne chance." Rien. On m'a serré la main comme si je revenais le lendemain ».

Le constat du progressif « effilochage » du réseau relationnel, l'absence de soutien de ceux qui affirmaient pourtant haut et fort avant le licenciement leur solidarité et amitié, relèvent du même registre de désillusion.

Face à de telles situations, les questions s'amoncellent :

.

N'ai-je été estimé ou aimé que pour ce que je faisais et non pas pour ce que j'étais?

.

Ne puis-je être aimé que parce que je suis utile aux autres?

.

Maintenant que je suis une charge, ma mort dérangerait-elle encore quelqu'un?

Avec elles, apparaît l'évidence habituellement oubliée de l'aliénation de chaque sujet à une société qui ne lui donne une place que parce qu'il lui est indispensable, qu'il est l'élément par lequel elle se perpétue. L'illusion d'être aimé « gratuitement » disparaissant, le sujet découvre les devoirs qu'il doit remplir pour continuer d'avoir droit de cité parmi ses semblables. Il découvre aussi que même si elle l'aliène, la société lui est nécessaire, qu'il a besoin de rencontrer d'autres sujets et que sans le prétexte social du travail, il a parfois bien du mal à maintenir des échanges.

J. Maisondieu analyse la violence de ces découvertes en rappelant le désir universel « d'être apprécié pour ce que l'on est et non pour ce que l'on fait »[414], désir sans doute lié à la nostalgie d'une relation sécurisante et inconditionnelle à la mère, nostalgie d'une période où le sujet « se sent aimé, totalement, sans arrière pensée et sans calcul ». « Etre aimé pour soi, gratuitement, spontanément, sans avoir à le demander, sans avoir à acheter l'intérêt de l'autre, tel est le désir le plus secret, mais aussi le plus fort de tout être humain ».[415] Or l'exclusion et les questions qu'elle suscite remettent directement en cause un tel désir.

« (...) découvrir que dès que vous n'avez plus rien à offrir à autrui qu'une demande d'aide vous n'intéressez plus personne, a (...) quelque chose de terriblement désespérant et de profondément insécurisant. C'est être amené à faire concrètement le constat qu'on ne vaut rien en tant que personne. On ne valait que parce que l'on avait, et pas du tout, ou si peu, parce que l'on est. »[416]

L'intense difficulté ou l'impossibilité de certains demandeurs d'emploi de demander de l'aide pour traverser un période de grande précarité peut être analyser dans une telle

414 Ibidem, p 125.

415 Ibidem, p 23.

416 Ibidem, p 44.

perspective comme la tentative désespérée de garder quelques illusions sur « la considération de l'homme pour l'homme », « sur l'amabilité du genre humain ».

« On souhaite ardemment demander de l'aide car il y va de la survie matérielle, mais on ne veut pas le faire car il y va de la survie des illusions. Un refus de prise en considération de sa demande chez un démuni risque de tuer en lui le rêve sécurisant de l'amour fraternel. »[417]

1.2.2 Angoisses et perte du sentiment d'humanité.

Les trois perspectives du sentiment d'inutilité développées précédemment amènent à mieux comprendre l'apparition de violentes angoisses persécutives et dépressives chez certains chômeurs dans l'incapacité de gérer l'hémorragie narcissique liée à leur exclusion de la société.

Ces angoisses apparaissent par exemple dans la description de son chômage par M. C., homme de 37 ans au chômage depuis deux ans. Cette description consiste à en une alternance de deux registres de discours étroitement imbriqués malgré leurs aspects contradictoires : celui d'un homme capable d'envisager philosophiquement les avantages de l'inactivité professionnelle pour la qualité de vie et celui d'un homme souffrant profondément de sa situation d'inactivité. Le deuxième registre prend en fait quantitativement poids au fil de l'entretien réduisant progressivement le premier à une stratégie défensive de moins en moins performante pour contenir le débordement des angoisses. M. C. décrit ainsi, dans un premier temps, sa découverte du plaisir de la lecture ou de la solidarité de voisinage grâce au chômage :

« Je prends un bouquin, pourtant je n'aime pas la lecture. Mais vous tombez sur des paragraphes qui parlent de choses que vous avez envie de connaître. (...) Je prends beaucoup de temps pour observer comment les gens vivent, pour aider mes voisins. Au début ils étaient surpris, maintenant ils viennent me voir pour me demander un service. C'est un peu comme l'ambiance qu'il y avait autrefois dans les villages. Je me rappelle ma mère, elle pouvait toujours demander un service à une voisine ».

Mais il évoque rapidement la souffrance de certains chômeurs, ceux qui sont seuls ou qui ont des dettes, ceux qui se suicident ou deviennent alcooliques. Il se place en position de bienfaiteur et de moralisateur face à ce laisser aller et souhaite de tout coeur pouvoir intégrer une association de bénévoles pour pouvoir rencontrer des personnes en difficulté, leur remonter le moral. Cet effort de projection de la souffrance ne suffit toutefois pas à maintenir à distance la violence des angoisses qui l'assaillent. Celles-ci apparaissent crescendo et ponctuent un discours continuant à se vouloir, en surface, résolument optimiste et volontaire. M. C. parle d'abord de sa peur lorsqu'il regarde les informations : « ***C'est affreux, en Afrique on tue des gens avec des bâtons; en France les clochards meurent dans la rue; c'est affreux, c'est affreux ».*** Puis il note : « ***Beaucoup se suicident pour ne plus voir cette misère, moi j'ai l'impression que rien ne va s'arranger. Parfois je n'allume même plus la télé. Ça me fait tellement peur »*** . Plus tard, il ajoute comme une évidence : *« Vous savez, quand on ne travaille pas, on voit toutes les maladies qu'il y a... Ça fait peur ».* Et l'entretien se termine par des

[417] ***Ibidem, p 45.***

propos où les angoisses paranoïdes ne sont plus retenues : ***« Bientôt, on va être obligé d'aller voler. On va se tuer entre nous pour avoir quelque chose. C'est ça que je vois. Les pauvres vont attaquer les riches. Même ici dans une petite ville de montagne, il y a des clochards.(...) Moi, c'est l'hiver qui me fait peur, les gens qui meurent. Les Restau' du Coeur n'y peuvent rien, ils donnent des choses pour aider les gens, mais ce sont des produits périmés, ils vont nous intoxiquer »*** .

Ces angoisses vont de pair avec une profonde dégradation de l'estime de soi, conduisant certains chômeurs à se sentir niés dans leur existence d'être humain, c'est-à-dire atteints dans cette identité primaire que P.C. Racamier (1980) appelle « idée du Moi ».[418] Je fais référence ici à l'idée qu'il existe dans notre psychisme, une identité très archaïque antérieure à toute relation d'objet et relative à « la question de l'appartenance à une communauté d'espèce ». Cette idée du Moi est ce qui « nous permet de considérer que l'objet est fait de la même pâte que nous, c'est une représentation non-figurative du Moi de l'espèce ».[419] Elle repose sur une identification peu explicitée car habituellement prise dans le cadre muet de ce qui ne peut pas ne pas être. Certaines situations la mettent cependant cruellement en évidence. C'est le cas des enfants gravement handicapés qui « achoppent à devenir un être humain » dans les représentations de leurs parents ; celui des camps de concentration ou de toute situation de détention et de traitement inhumain. Il semble que ce soit aussi le cas de certaines situations de grande précarité associées au chômage, comme tendent à le montrer de nombreuses expressions extraites des discours des demandeurs d'emploi.

Cette dégradation du statut de sujet et d'être humain prend plusieurs formes :

Elle correspond à la perte du statut de citoyen, associée à l'idée de chute, de déchéance, de fainéantise.

Ce n'est pas « une tare, mais il faut avoir un vrai travail si on ne veut pas être rejeté comme un miséreux ». « Je ne veux pas de petit boulot car je ne veux pas être réduit au reclassement professionnel, je veux être reconnu comme un citoyen. Je veux une considération normale ». « Je travaille depuis l'âge de quinze ans et on n'est pas une famille de fainéant, il faut que je retrouve un boulot ». ***« Je ne suis pas comme les glandeurs qui passent de stage en dépression nerveuse qui se laissent aller à picoler, je fais tout pour ne pas leur ressembler ».*** [DE en EPP]

Elle conduit également à réduire son identité à celle d'un animal, d'une plante ou d'un objet.

« On nous traite comme des chiens ». « C'est comme si j'étais un parasite, une sangsue de la société. Ils veulent nous éliminer comme si on était des rats qui viennent tout bouffer ». « On est bon qu'à végéter ». [DE en EPP]

.

Elle aboutit finalement à l'image du déchet. « On te prend comme une merde et puis on te jette, mieux vaut ne pas travailler ». « Les autres nous regardent comme si on n'était

[418] P.C. Racamier, Les schizophrènes.

[419] J'utilise le développement du concept d'idée du Moi de F. André dans « L'enfant insuffisamment bon » (1986), p 87 et 102.

plus qu'un résidu de sous-couche sociale ». [DE en EPP]

Il est important de remarquer que la perte du sentiment d'humanité peut, en grande part, être majorée par les discours environnementaux comme en témoigne C. Dejours dans son ouvrage « Souffrance en France » (1998). Le vocabulaire utilisé par les entreprises et repris par les médias pour nommer et justifier les licenciements massifs mêle en effet, sans aucune mesure, êtres humains et déchets. Il s'agit de « dégraisser les effectifs », d'« enlever la mauvaise graisse », de « faire le ménage, passer l'aspirateur, décaper la crasse, décalaminer, détartrer ».[420]

Une nouvelle facette de l'intrication entre fonctionnement moïque et activité professionnelle apparaît dans ces derniers témoignages. La rupture d'une relation d'exclusivité à l'objet-travail peut saper les fondements les plus archaïques de l'identité en remettant en question le sentiment d'être reconnu comme être humain. L'ensemble de ces remarques conduit toutefois surtout à noter que les caractéristiques environnementales précédemment décrites ne sont guère propices à un travail de deuil. Elles permettent au contraire de comprendre le sentiment de détresse exprimé par des chômeurs d'autant plus en souffrance qu'ils se sentent isolés et privés de la possibilité de s'appuyer sur un ensemble d'autres semblables pour supporter leur situation. Nombreux évoquent ainsi l'absence de dialogue comme une difficulté supplémentaire et parlent de leur désir de créer des lieux capables de briser cet isolement.

« Je souffre dans mon coin, je souffre tout seul quand les gosses dorment le soir. Je n'ai personne à qui en parler. J'ai des copains qui sont dans le même cas que moi mais beaucoup s'en cache. Ils n'osent pas dire "Je suis allé voir la Croix-Rouge pour avoir à manger." Je suis content quand il y en a deux ou trois avec qui je peux discuter librement, dire qu'on m'a donné une veste ou une chemise. Mais souvent ça s'arrête là. On est dans un cercle très fermé quand on est au chômage ». [M. B.] « Il faudrait monter des associations pour que les chômeurs discutent ensemble, qu'ils mangent un bout, pas coûteux, mais qu'ils se remontent le moral, qu'on se remonte le moral entre nous ». [Léon]

Le souhait de côtoyer des sujets partageant leurs préoccupations correspond bien souvent à une tentative pour stopper l'hémorragie narcissique liée à la perte d'emploi en trouvant un minimum de satisfaction et de valorisation dans leur capacité à gérer psychiquement ce qui leur arrive. La crise est moins déstructurante si l'on tente d'y faire face activement. Faute de cette issue, les déstabilisations narcissiques liées à l'absence de témoins et à l'auto-représentation négative de la désorganisation défensive — décrites en Chapitre IV — se voient renforcées par le sentiment d'impuissance.

L'environnement dont le soutien serait nécessaire au bon cheminement du deuil se révèle ici non seulement incapable de proposer cet étayage mais au contraire à l'origine d'entraves supplémentaires. Ces entraves vont maintenant être précisément décrites. Je montrerai en premier lieu en quoi les caractéristiques environnementales privent le sujet d'une grande part de l'énergie utile au deuil. Je décrirai ensuite les obstacles spécifiques à chaque phase du deuil.

[420] C. Dejours, La souffrance en France, p 10.

2. Les conséquences de la position sociétale sur le travail individuel de deuil.

L'analyse qui va suivre s'appuiera sur le troisième type de conditions de possibilité du deuil mis en évidence dans le Chapitre II et qualifié de conditions de forme du Moi. Je rappelle que cette formulation imagée souligne l'importance pour mener un deuil à son terme de posséder une énergie et une disponibilité psychiques suffisantes. Je précise que, comme je l'ai montré antérieurement, l'environnement tient un rôle capital quant au respect de cette condition. Sa mission est double :

.

Libérer le sujet des contraintes vitales élémentaires pour lui permettre de consacrer la plus grande part de son énergie au travail du deuil.

.

Le protéger d'autres agressions, c'est-à-dire lui offrir une stabilité externe parant à la dispersion de l'énergie et favorisant la reconstruction interne.

Qu'en est-il dans le cas du chômage ? Les caractéristiques environnementales décrites précédemment m'amèneront à répondre à cette question en abordant successivement la problématique de la précarité et celle du cumul des traumatismes.

2.1 Environnement et forme du Moi.

2.1.1 Le chômage et la précarité économique.

L'environnement des chômeurs est, on l'a vu, caractérisé par l'entretien de la centralité du travail et la peur de la disparition de cet objet intégrateur. Cette inquiétude conduit notamment à redouter l'apparition d'une tranche de population profitant du système sans respecter la règle d'autosuffisance et ce, bien qu'elle ne soit pas légitimement reconnue à le faire. Cette angoisse se traduit dans l'organisation de la protection sociale française par la volonté de garantir aux personnes travaillant un revenu supérieur à celui des personnes dépendant de prestations sociales. Cette logique est illustrée par ces quelques remarques de S. Paugam (1994) :

« Quand on a mis en place le RMI, on a fait en sorte que le montant du revenu minimum d'insertion soit nettement plus bas que le salaire minimum. Les pouvoirs publics ne peuvent pas accepter qu'une personne assistée ait un mode de vie, un comportement et un statut aussi valorisant que celui qui travaille ».[421]

Ce choix repose sur des motivations que l'analyse historique de l'exclusion des pauvres permettrait largement d'éclairer tant sur ses aspects matériels que dans ses fondements fantasmatiques. Notons, sans développer cette perspective, qu'il conduit un grand nombre de chômeurs à vivre dans une situation de précarité, c'est-à-dire à ne pas disposer, ou que très difficilement, de la satisfaction de ses besoins élémentaires. Le

[421] ***S. Paugam, La disqualification sociale, p 92.***

quotidien des chômeurs de longue durée est ainsi souvent un réel parcours du combattant pour trouver des solutions aux règlements des factures et pour venir à bout des multiples démarches administratives occasionnées par la difficulté de ne pas disposer de revenus suffisants. Les efforts physiques et intellectuels nécessaires à la résolution de tels problèmes matériels sont bien réels et justifient en partie la fatigue dont témoignent de nombreux chômeurs. Celle-ci est par ailleurs largement accrue par les exigences de travail psychique imposées par une situation de précarité. L'environnement ne permet donc pas au sujet privé d'emploi d'être pleinement disponible pour un travail du deuil mais mobilise au contraire son énergie pour faire face à de nouvelles contraintes dont je vais à présent examiner la nature.

Je m'appuierai pour cela sur l'examen du mot précarité proposé par J. Furtos et C. Laval :

« On parle généralement de précarité en oubliant son sens premier : "Ce que l'on obtient seulement par la prière, la supplication (precari, precatum = prier, supplier)" (...). N'obtenir que par la prière donne le sentiment justifié de fragilité, de manque de sécurité (...) . La personne vivant au RMI est l'exemple type de cette situation ; le RMI est certes un droit, mais un droit à justifier et à mériter continuellement. De ce fait, la première pathologie de la supplique est constituée par la honte : celle d'avoir à se montrer transparent pour obtenir le minimum vital, tout dire sur sa biographie, sa situation privée et ses projets (même s'il n'y en a pas). Se mettre répétitivement à nu pour vivre ou plutôt pour survivre, tel est le propre de la rencontre hontogène. »[422]

Ces propos mettent en évidence trois principaux processus particulièrement « consommateurs » d'énergie : l'insécurité, la honte et la répétition des situations de disqualification. J'analyserai immédiatement les deux premiers et ne reviendrai au troisième que lors de la présentation de la notion de traumatisme cumulatif.

2.1.1.1 Une insécurité consommatrice d'énergie.

La précarité à laquelle sont soumis les chômeurs de longue durée est d'abord synonyme d'insécurité : le chômage n'induit pas seulement une réduction des revenus mais place dans une position de doute permanent quant à l'avenir ; la certitude de la progressive diminution des allocations s'oppose à l'incertitude de trouver un emploi.

Le poids psychique de cette insécurité peut être compris sur la base de nombreux témoignages comme la disparition d'une aire de repos nécessaire à l'équilibre psychique. C'est ce dont témoigne par exemple l'ouvrage « Nous, travailleurs licenciés » (1976) : « La sécurité de l'emploi délivre chacun du souci du lendemain, de l'avenir, de la peur du provisoire (...). Cela nous laissait une liberté d'esprit, c'est ce qui nous permettait de voir venir, donc de voir la vie ». M. B. me dira quant à lui ***: « Quand j'ai du travail et que je rentre chez moi le devoir accompli, je peux dormir sur mes deux oreilles.(...) Au chômage, Il n'y a rien qui vous incite à être relax, tranquille. Vous ne pouvez jamais souffler. Il n'y a pas une minute de répit parce qu'à toute heure, à chaque minute,***

[422] ***J. Furtos et C. Laval, Honte, souffrance et psychopathologie en situation de grande précarité, p 75. C'est moi qui souligne.***

vous avez le problème du chômage en tête, c'est là dedans et ça ne sortira pas. Ca brasse et il faut assumer ».

Seuls les rêves semblent alors contenir un dernier espace de repos mais le réveil est d'autant plus cruel : ***« Ça va parce que j'ai un jardin, pendant ce temps je ne pense pas. Mais en dehors de ça, même la nuit ... En ce moment je ne dors plus, toutes les heures je suis réveillé, je pense au boulot, je regarde toutes les annonces, je pense que peutêtre ça va venir. Ça m'est arrivé dans des rêves d'avoir été embauché. Et quand je me réveille, j'attends le lendemain, et le surlendemain, mais je n'ai pas eu d'embauche. J'ai jamais eu de lettre »*** . [Léon]

On ne peut s'étonner dans un tel contexte de l'abattement si souvent décrit par les chômeurs et prêtant souvent l'environnement à sourire d'une fatigue peu compréhensible chez des sujets se plaignant par ailleurs du vide de leur journée. « *Il y a cette fatigue. Je ne sais pas d'où elle vient, mais on est tellement dégoûté qu'on se laisse aller. On devient un chiffon mouillé. On a mal aux jambes, mal aux bras, mal partout ».* [M. B.] Cet abattement au sens propre de ce qui frappe durement et physiquement, de ce qui accable, est souvent accompagné d'un sentiment de profonde détresse, détresse qui étreint le corps et que l'on éprouve dans les situations qui ne laissent pas la place de respirer, pas le moindre espace de repos.[423] De tels propos doivent être liés au sentiment de ne plus pouvoir sentir son corps faute de stimulation (Chapitre IV, § 2.1.1) mais viennent également compléter la description des fonctions « transitionnalisantes » de l'objet-travail (Chapitre IV, § 2.2.2). L'activité professionnelle permet non seulement de suspendre certaines questions existentielles mais aussi de disposer d'un espace de jeu par rapport à la prégnance de la réalité. Privé de ce soutien, et sans un étayage environnemental permettant de se protéger de la précarité, les préoccupations pour la satisfaction des besoins élémentaires finissent par envahir la totalité de l'espace psychique. Il est ainsi quasiment impossible d'aborder d'autres sujets que les problèmes financiers avec certains demandeurs d'emploi cherchant dans chaque interlocuteur, quelle que soit sa fonction, une assistante sociale qui pourrait trouver une solution miracle à leurs difficultés. Cette prégnance du réel est particulièrement repérable chez des publics en situation de grande précarité comme les SDF. L'énergie consacrée à assurer la subsistance oblige à un fonctionnement psychique de survie incompatible avec des processus élaboratifs complexes, d'où la fréquence des décompensations lorsque ces sujets se voient proposer un cadre sécurisant sur le plan matériel. Le manque de disponibilité psychique apparaît bien dans cet exemple comme un obstacle à tout travail d'élaboration, et donc en particulier au travail du deuil.

2.1.1.2 Un sentiment de honte minant le Moi.

La précarité est, après l'insécurité, fréquemment synonyme de honte : ce sentiment douloureux dont V. de Gaulejac analyse les origines et les conséquences dans son ouvrage « Les sources de la honte » (1996) oblige le sujet à développer de multiples réactions défensives visant à protéger un minimum d'estime de soi. Ces mécanismes sont une nouvelle source d'indisponibilité pour faire face à la perte d'emploi. L'environnement

[423] Cf. racine du mot détresse stringere : serrer, passage étroit.

faillit à son rôle de protecteur et s'avère, une fois encore, à l'origine de disqualifications supplémentaires au moment où le sujet aurait au contraire besoin d'être soutenu.

Rappelons brièvement les processus en cours :

« La honte est un sentiment dont la genèse est fondamentalement sociale. Elle est liée au regard d'autrui, au sentiment d'être différent des autres, à la sensation d'être invalidé au plus profond de son être ».[424] Elle peut résulter de la précarité dans la mesure où celle-ci est à l'origine d'un tiraillement identitaire entre ce que le sujet voudrait être pour correspondre à l'idéal sociétal et ce qu'on lui permet effectivement d'être. « Dans un monde fasciné par la réussite individuelle, la performance et l'excellence, les tensions sont vives entre les images idéales (ce qu'il faut devenir pour être "bien") et la réalité de ce que l'on vit ».[425]

Les injonctions paradoxales adressées au chômeur trouvent place dans ce modèle théorique comme autant d'éléments à l'origine de l'enfermement dans l'humiliation. Le sujet ne peut réagir à la disqualification dans la mesure où la société lui attribue la responsabilité de la rupture du contrat narcissique. Sa position de dépendance par rapport à un ensemble d'autres indispensable à son équilibre ne lui permet pas non plus de faire face : il doit au contraire tout faire pour préserver le contrat quitte à intérioriser les messages disqualifiants. Cette logique est celle du double lien : messages paradoxaux, forte complémentarité rendant nécessaire le maintien de l'interaction, position basse ne permettant pas d'échapper aux paradoxes en les critiquant.

Faute de disposer d'une issue pour ne pas reprendre à son compte les jugements dévalorisants qui lui sont adressés, le sujet est dans l'obligation de gérer son sentiment interne d'indignité. Cette gestion est complexe dans la mesure où la source sociale de la honte fait écho aux fragilités internes de l'individu, ravivent les blessures, fantasmes et conflits propres à son cheminement maturatif.[426] La disqualification environnementale peut ainsi être décrite comme un travail négatif de l'après-coup, les événements passés sont remaniés et acquièrent un pouvoir pathogène.[427] Ils fragilisent la cohérence de la vie passée, remettent en question les repères identitaires de l'individu, révèlent les failles et les contradictions de ses relations objectales.

Parer à cette désorganisation exige un travail en profondeur du sujet sur lui-même, travail décrit par V. de Gaulejac comme un mécanisme de dégagement permettant de se libérer de la répétition de conflit et d'échapper à la circularité de la honte. Le sujet peut alors sortir de l'inhibition, redynamiser ses potentialités créatives, restaurer son histoire, construire un rapport nouveau aux normes sociales qui le plaçaient en situation humiliante.[428] Ce processus s'apparente au travail du deuil mené par des chômeurs

[424] ***V. de Gaulejac, Les sources de la Honte, p 18.***

[425] ***V. de Gaulejac, Honte et pauvreté (1994), p 126.***

[426] V. de Gaulejac invite à comprendre la honte comme un « noeud socio-psychique », ne pouvant pas plus être expliqué par un point de vue psychanalytique purement interne et fantasmatique, que par un point de vue sociologique n'envisageant qu'une réalité extérieure liée à un contexte économique, politique et culturel.

[427] Cf. définition de l'après-coup, J. Laplanche et J.B. Pontalis, Vocabulaire de psychanalyse.

réussissant à reconstruire un équilibre psychique en l'absence d'emploi comme nous le verrons en Partie 3, par exemple avec le parcours de Mme Canna.

Le contexte environnemental ne permet toutefois bien souvent pas un tel travail et pousse à des réactions défensives plus archaïques conduisant non pas à se libérer de la honte mais à vivre avec. Le recours à l'alcool peut être l'une des formes de ce camouflage. La tentative aboutit malheureusement à l'inverse du résultat recherché puisqu'elle ne vient qu'ajouter à la disqualification environnementale et par conséquent à la perte de l'estime de soi. Une telle logique mobilise une grande part de l'énergie du sujet et ne peut faire, elle aussi, qu'obstacle au travail du deuil.

2.2 Le chômage comme situation de traumatisme cumulatif.

La réaction défensive consistant à recourir à l'alcool constitue un exemple permettant de décrire le chômage comme une période de cumul des difficultés et de répétition des traumatismes. Elle montre que la perte d'emploi n'est souvent, chez les chômeurs de longue durée, qu'une première étape, conduisant pour des raisons économiques, sociales ou relevant de processus défensifs individuels, à de nouvelles pertes en chaîne.

Ce cumul peut être illustré de multiples autres manières. Il est par exemple inhérent à la situation de précarité : faute de disposer de ressources nécessaires pour gérer les problèmes rencontrés, le sujet se heurte à des obstacles de plus en plus importants, eux-mêmes difficilement gérables et à l'origine de nouvelles difficultés.

.

M. B., faute d'argent pour payer comptant dans les supermarchés, achète sa nourriture aux petits commerçants de son village qui tolèrent les crédits mais lui vendent les produits beaucoup plus chers.

.

Paul, dans la même précarité financière a omis de payer diverses factures, d'où des majorations et amendes le conduisant à augmenter ses dettes et l'empêchant de nouveau ultérieurement de remplir ses obligations administratives. Il formule lui-même le paradoxe de la situation en racontant ses démarches auprès de sa banque : ***« Je suis en difficulté donc il faudrait qu'ils m'avancent de l'argent, mais ils me répondent qu'ils ne peuvent justement pas m'avancer d'argent parce que je suis en difficulté »***.

Aux négligences propres aux chômeurs s'ajoutent celles des administrations et en particulier des organismes rémunérant les formations professionnelles destinées à la réinsertion. Des décalages de plusieurs mois entre l'entrée en formation et le premier versement d'une indemnité mettent bien souvent les stagiaires dans l'impossibilité de financer leurs trajets pour se rendre en formation. Ce qui leur avait paru la solution pour s'en sortir devient ce qui rappelle une nouvelle fois leur exclusion.

« J'avais obtenu de par ma rigueur dans la tenue de mon compte de pouvoir faire des dépenses pour suivre ce stage. Mais depuis que je suis entré en formation, je

[428] Cf. V. de Gaulejac, Les sources de la honte, p 255.

n'ai pas touché un centime et quand je vais recevoir mon salaire, il servira à payer les agios qui s'accumulent à chaque jour de découvert. J'aurais pu avoir 2 000 francs en poche et ils resteront à la banque parce que l'administration ne nous paie pas à temps ! » [M. I.]

On retrouve le modèle du double-lien déjà évoqué : une relation de forte complémentarité, celle de tout sujet avec la société, un individu en position basse par sa situation financière, à laquelle s'ajoute parfois une absence de qualification ou une difficulté à manier avec aisance des règles administratives et une injonction paradoxale demandant à des sujets de respecter les règles de consommation de la société à laquelle ils appartiennent, alors que cette même société ne leur laisse plus une place pour gagner l'argent nécessaire.[429]

La volonté sociétale d'entretenir la centralité du travail est une autre source de cumul des traumatismes puisqu'elle invite à une recherche d'emploi sans cesse renouvelée et sans cesse déçue. Le sujet est donc non seulement confronté à la perte de son activité professionnelle mais à la perte de l'ensemble des postes potentiels dans lesquels il place une part de son espoir au fil de ses démarches. La description des privations sensorielles et relationnelles auxquelles est soumis un chômeur a apporté également un exemple : la douleur de la perte de l'activité professionnelle est renforcée par la progressive disparition des activités extra-professionnelles, la perte des témoins professionnels est majorée par l'isolement familial et amical. Les travaux de R. Castel (1995) sur la désaffiliation témoignent de ce phénomène : le sociologue constate par exemple, sans pouvoir l'expliquer, la corrélation statistique entre le taux de rupture conjugale et la précarité du rapport à l'emploi (24% de rupture conjugale chez des personnes ayant un emploi, 31,4% pour un emploi précaire, 38,7% en cas de chômage).[430] Notons encore que le traumatisme cumulatif peut résulter de conduites d'évitement ou de disqualification de la part de certaines institutions durablement indifférentes à la souffrance des chômeurs et incapables d'apporter le soutien attendu.[431]

Cette répétition amène à compléter l'analyse théorique du sentiment de honte : celui-ci résulte d'un amalgame d'expériences qui confirme la croyance du sujet en la légitimité des messages négatifs qui lui sont transmis et l'amène à intérioriser le sentiment d'invalidité. Comme l'explique V. de Gaulejac (1996) « des vagues successives produisent un renforcement du sentiment qui se consolide à chaque étape pour coller à la peau ». « C'est cette intrication de hontes multiples qui explique le lent processus de sédimentation par lequel celles-ci vont l'habiter profondément et totalement ».[432]

[429] De la même façon, le rapport aux entreprises est fort complexe. La période de chômage est souvent considérée, même si elle devient de plus en plus commune, comme la preuve ou du moins le signe d'une incompétence ou de qualités d'employabilité médiocres. Une nouvelle fois une formule simplificatrice mais parlante car caricaturale résume le problème : « Vous cherchez du travail, mais comme vous n'en avez pas, c'est que vous n'êtes pas bon à travailler, donc on ne peut pas vous donner de travail» . De telles remarques prennent un poids de plus en plus grand avec l'allongement de la durée de l'inactivité et finissent par décourager les chômeurs les plus motivés.

[430] R. Castel, op. cit., p 414.

[431] Le paragraphe 2.2.2.2 de ce chapitre permettra d'illustrer plus précisément ce dernier exemple.

Cette répétition est par ailleurs à l'origine du sentiment d'enfermement dans une spirale infernale et sans issue déjà évoquée dans ce chapitre. M. Diab (1989) a particulièrement bien décrit ce phénomène dans son mémoire de DEA[433] en montrant en quoi le sentiment d'écrasement résulte de l'accumulation d'événements relativement anodins et bénins, ou qui le seraient en tout cas dans une situation sociale stable, événements prenant une proportion de catastrophe parce qu'ils touchent un sujet déjà fort fragilisé par les périodes déstructurantes antérieures.

Ce phénomène, illustré par l'expression « la goutte qui fait déborder le vase », peut être également décrit métaphoriquement comme le lent mais irrévocable travail d'érosion de l'eau et du gel creusant des failles dans le rocher et déclenchant une chute de pierres lors d'un énième changement de température, ni plus ni moins violent que les autres, mais déterminant et révélant l'usure restée jusqu'alors invisible. Il s'avère indispensable à la compréhension de nombreuses situations : l'intensité de certaines réactions de chômeurs peut en effet paraître bien disproportionnée si l'on ne l'attribue qu'à un événement isolé et directement visible et que l'on oublie les facteurs déstabilisants antérieurs. L'effondrement de Mme L., incapable de poursuivre un stage d'élaboration de projet et dans l'obligation de recouvrir à un traitement antidépresseur semble incompréhensible si on ne l'explique que comme la suite de la panne de sa voiture. La violence verbale et physique de M. G. à l'égard de l'organisme qui l'accompagne dans ses recherches d'emploi paraît bien démesurée si on la comprend comme la résultante d'une mauvaise chute qui a conduit à lui plâtrer le poignet. Ces deux événements prennent en revanche sens si on les envisage comme l'ultime coup porté à un sujet fragile parce qu'épuisé par une multitude d'événements similaires. La gestion de l'incident mécanique ou corporel requiert une énergie que le sujet ne possède plus et l'on peut saisir que l'obstacle paraisse effectivement insurmontable.

Le traumatisme cumulatif caractéristique de telles vignettes cliniques est une nouvelle manière d'expliquer que le chômage n'est pas un contexte favorable au travail de deuil. **L'énergie mobilisée pour faire sans cesse face à de nouveaux micro-traumatismes ne peut dans le même temps être disponible pour accepter la perte de l'emploi**. Comme l'explique M. Diab, « beaucoup passent leur temps "à réparer le passé" sans pouvoir se tourner vers l'avenir ».[434] **L'environnement ne protège donc pas de nouvelles agressions comme il le serait souhaitable pour une disponibilité psychique optimum, mais au contraire les perpétue**.

Notons pour finir que le concept de traumatisme cumulatif proposé par M. Masud R. Khan[435] (1976) pour comprendre les conséquences de certaines défaillances des

[432] V. de Gaulejac, Les sources de la honte, p 54 et 55.

[433] M. Diab, Chômage de longue durée et risques de traumatismes cumulatifs.

[434] Ibidem, p 57.

[435] M. Masud R. Khan, Le soi caché. Chapitre III, Le concept de traumatisme cumulatif ; Chapitre IV, Distorsion du Moi, traumatisme cumulatif et reconstruction dans la situation analytique.

fonctions maternelles pour la maturation psychique de l'enfant s'avère particulièrement intéressant pour analyser avec finesse la nature des messages disqualifiants transmis aux chômeurs. M. Masud R. Khan insiste en effet sur la nécessité de distinguer les conséquences des carences graves ou de la psychopathologie maternelle des conséquences de défaillances maternelles partielles, mais invite à ne pas négliger ce deuxième type de dysfonctionnements, même s'il s'avère difficilement observable du fait de ses répercussions tardives. Une même attention mérite d'être portée à l'environnement des chômeurs pour ne pas oublier que parallèlement aux messages explicitement disqualifiants existe une multitude de conduites moins repérables mais tout aussi dangereuses car silencieusement et imperceptiblement à l'origine de graves effondrements narcissiques.[436]

2.3 Environnement et cheminement du deuil.

L'ensemble des remarques précédentes a montré en quoi les caractéristiques de l'environnement des chômeurs empêchent le sujet de disposer de l'énergie suffisante pour mener avec un maximum d'efficacité son travail de deuil. Je décrirai à présent les obstacles repérables pour chacune des trois phases de ce travail.

Pour le dire plus précisément, l'analyse des processus de deuil dans le cas de la perte d'un être aimé a mis en évidence que le deuil est largement facilité par des conditions environnementales permettant d'accepter la réalité de la perte, mettant simultanément à disposition un espace intermédiaire de suspension de la réalité, offrant ensuite l'occasion de partager les sentiments dépressifs liés à la perte et de se remémorer l'objet perdu dans toute son ambivalence, garantissant une stabilité externe équilibrant la désorganisation interne, soutenant la gestion de la culpabilité et proposant, enfin, de nouveaux objets étayants. Nous allons voir en quoi l'environnement dans lequel vivent les chômeurs s'oppose bien souvent point par point à ces conditions.

2.3.1 L'absence de butée du réel pour penser une perte durable.

Examinons en premier lieu le soutien environnemental apporté à l'acceptation de la réalité de la perte. Les chômeurs expriment dans une grande majorité le choc qu'a été pour eux le licenciement. Même si celui-ci était annoncé de longue date, ils témoignent avoir souvent refusé d'y croire pendant des mois alors que leur employeur les incitait vivement à chercher une autre piste professionnelle, et n'avoir commencer à prendre conscience de la réalité des faits qu'à réception de la lettre de licenciement. Il faut ensuite quelques jours à quelques semaines pour réaliser toute la portée de cette annonce. De nombreuses personnes décrivent ainsi la phase d'incertitude qu'elles ont traversée, ne pouvant se résoudre à accepter ce qui était pourtant écrit noir sur blanc sur leur courrier et s'attendant toujours à un nouveau message venant leur dire : « Il y a eu erreur, vous êtes finalement réintégré sur votre poste de travail ». Mais sauf cas exceptionnels de chômeurs s'enfermant dans un déni de la réalité pour eux ou pour la famille et continuant à se rendre sur le lieu de travail ou à respecter leurs horaires d'absence du domicile, le principe de réalité est admis et l'entrée dans la phase dépressive envisageable.

[436] Je renvoie de nouveau le lecteur au paragraphe 2.2.2.2 de ce chapitre.

"Cyberthèses ou Plateforme" - © Celui de l'auteur ou l'autre

L'environnement joue pour cette période initiale son rôle de confirmation collective de la réalité de la perte en imposant des démarches administratives, permettant d'ouvrir des droits d'allocation chômage par exemple, et ne laissant aucun doute, au moins en ce qui concerne les processus secondaires, sur la réalité de la perte.

L'acceptation de la réalité de la perte ne semble donc en général ne pas poser trop de problèmes et est bien soutenue par l'environnement.

La prise de conscience que le chômage peut durer, voire devenir définitif, ne paraît en revanche ne recevoir aucun soutien et même être collectivement refusée. Ainsi, s'il est possible de faire le deuil d'un emploi particulier, il est en revanche beaucoup plus compliqué de renoncer à une activité professionnelle pour une période longue de plusieurs années ou de se dire qu'on ne retravaillera plus. Cette difficulté est importante parce qu'il n'existe pas d'éléments de certitude, ni sur le temps nécessaire pour retrouver un emploi, ni sur la possibilité d'en trouver un. Pour le dire autrement, chacun demeurant, dans la mesure où il remplit les conditions d'âge et de santé, potentiellement susceptible d'être de nouveau embauché, il n'existe pas de butée du réel favorisant le travail de renoncement. Et l'environnement n'apporte globalement aucun soutien permettant de lever le doute sur le caractère durable ou définitif de la perte. Il entretient au contraire — on l'a vu — la conviction qu'un retour à l'emploi est possible, qu'il ne s'agit, seulement, que de mobiliser des moyens efficaces pour y arriver.

Cette attitude peut être expliquée de plusieurs manières : elle correspond parfois au déni de l'existence d'emploi pour tous tel qu'il a été décrit dans ce chapitre, § 1.1. Elle est dans d'autres cas une stratégie volontairement mise en place pour parer à la colère de sujets privés d'emploi et ne pas s'exposer au retour de leur agressivité. Elle peut aussi être une tentative de protection des chômeurs contre la souffrance de la perte. Certains médecins de COTOREP* choisissent ainsi ponctuellement de ne pas déclarer une inaptitude au travail pour ne pas fragiliser un sujet qui « s'accroche » à l'idée d'un retour à l'emploi pour maintenir un espoir de guérison. J'ai également évoqué antérieurement le refus des professionnels de l'insertion de réaliser un tri entre individus employables et inemployables. Ce refus peut être analysé comme la crainte d'être à l'origine d'une souffrance insupportable mais il repose sur une réelle difficulté à disposer d'indices objectifs du caractère définitif du non-emploi.

Quelle que soit la légitimité de ces différentes motivations, constatons que l'incertitude quant à la réalité de la perte est plus propice à un suspens du deuil qu'à une entrée dans la phase dépressive comme on l'a vu avec les deuils impossibles en l'absence du corps du défunt.

Gérer le problème de la butée du réel constituera donc l'une des missions élaboratives capitales pour réussir à aménager un processus psychique de deuil permettant de maintenir un équilibre en l'absence d'emploi. L'étude de plusieurs parcours amènera à suivre un tel travail et à examiner le rôle des dispositifs d'insertion pour faciliter ou complexifier ce cheminement. Je m'interrogerai en particulier sur les modalités d'accompagnement pouvant réduire ou suspendre l'éprouvante question de l'incertitude et de l'attente sans cesse renouvelée.

2.3.2 La difficile gestion des affects dépressifs et agressifs.

La disparition de l'objet extérieur investi entraîne, on l'a vu en Chapitre II, la libération de l'énergie pulsionnelle attachée à cet objet, et après le travail d'acceptation de la perte, la gestion des affects dépressifs et agressifs constitue la tâche centrale du processus de deuil. Je montrerai que bien souvent, cette deuxième mission ne trouve elle non plus pas le soutien environnemental nécessaire, et ce malgré les nombreux dispositifs d'insertion proposés aux chômeurs.

2.3.2.1 Une dépression masquée par l'action.

Les dispositifs d'insertion peuvent être dans un premier temps perçu comme des cadres favorables au partage et à la contention des affects dépressifs. On peut en effet penser que les chômeurs qui se plaignent de leur isolement et ne parviennent que très difficilement à s'organiser spontanément en mouvement ou association, bénéficient de groupes artificiellement composés. Cette hypothèse est confirmée par les témoignages montrant que la dimension collective de certains stages de retour à l'emploi est appréciée parce qu'elle invite à rencontrer de nouvelles personnes et à échanger avec elles. Elle est également fort compréhensible au regard des connaissances théoriques sur l'étayage élaboratif apporté par les groupes, qu'ils soient naturels ou spécifiquement mis en place en une période de crise. On sait que ces « enveloppes para-critiques »[437] sont l'occasion d'échanges verbaux et d'identifications qui favorisent la gestion des angoisses et la réparation des blessures narcissiques par la mise en écho des expériences individuelles de la rupture. Ils constituent en cela une expérience humanisante, c'est-à-dire un renforcement du sentiment d'appartenance à la commune humanité. On peut très succinctement décrire ces différents phénomènes par les remarques suivantes :

Etre en groupe, c'est d'abord être confronté à un ensemble d'autres qui ne sont pas moi, qui pourtant me ressemblent et sont pris dans la même aventure d'une vie avec ses surprises et ses accidents de parcours. Lorsque le paradoxe de cette confrontation à d'autres à la fois moi et non-moi est toléré, l'échange et le jeu deviennent possibles et la double dimension du groupe comme situation potentiellement traumatique et occasion simultanée de gérer le traumatisme apparaît. La rencontre, d'abord désorganisatrice, oblige à des identifications en urgence pour reconstituer des limites, des repères, maîtriser l'inconnu. Cette nécessité d'identification en miroir se traduit, dans un premier temps, par la recherche de points communs conduisant à une identité gommant les différences pour ne reconnaître que les similarités. « *Si on est là, c'est qu'on est tous dans la même galère* ».[438] Le partage de cette commune humanité peut faciliter la mise en mots de choses restées impensées et engager un travail de représentation grâce aux identifications et associations entre participants. J'utilise ici, sans en développer toute la

[437] R. Kaës, Introduction à l'analyse transitionnelle (1979 a), p 2.

[438] Remarque faite par un chômeur lors de la première journée d'un stage d'élaboration de projet. Elle a suscité de riches échanges sur les origines de chacun et déclenché les rires par la suggestion que certains immigrés présents ce jour-là avaient peut-être déjà partagé le même bateau pour venir en France.

richesse théorique, les apports de R. Kaës sur les processus associatifs dans les groupes. Chaque idée, chaque expression peut être envisagée comme liée à une chaîne de représentations inconscientes et être potentiellement l'occasion de l'ouverture d'une voie pour le retour du refoulé. L'analyse fine des fils associatifs de certains échanges — lors de l'utilisation du Photolangage par exemple — met en lumière ce va-et-vient entre l'expression brute d'affects de certains participants et la mise en mot possible chez d'autres, la pauvreté discursive de certains et l'écho métaphorique qu'elle suscite chez leurs voisins.

Ce soutien du travail représentatif concerne notamment la verbalisation d'affects dépressifs et peut participer au processus d'intériorisation de l'objet perdu. Je prendrai pour exemple la richesse des échanges permis par des séances d'analyse des expériences passées. Cette analyse peut, lorsqu'elle est organisée collectivement et par un animateur mettant en valeur l'ensemble des savoir-faire, des trucs et astuces du métier, dépasser largement l'objectif d'un repérage des capacités à visée de réorientation, pour devenir un exercice de remémoration pertinent pour la gestion des affects dépressifs et gratifiant sur le plan narcissique.

La fonction de tels échanges peut également être illustrée par une séance de Photolangage ayant suscité de longs échanges sur l'ambiance très particulière des chantiers, du travail en petites équipes chaleureuses, du casse-croûte partagé, de l'importance des copains pour oublier les soucis. Le plaisir manifeste pris à évoquer de telles images relevait sans doute tout autant du sentiment d'appartenance à une même famille, de reconnaissance autour d'une profession pénible demandant beaucoup d'efforts physiques mais associée à l'idée de liberté par opposition au travail en usine, qu'à la possibilité d'exclure temporairement — et donc de renverser les rôles — les formateurs ignorant une telle réalité. Il montrait également l'importance d'évoquer et de valoriser des points d'étayages identitaires qui ont été fondamentaux pendant de longues années et auquel le sujet reste profondément attaché.

Si ces exemples montrent que l'idée d'un nécessaire travail de deuil de l'activité perdue est parfois admise, il ne faut toutefois pas oublier que le temps consacré à une telle démarche est le plus souvent limité à quelques — voire une seule — demi-journées d'échange en début de formation. Cette courte phase doit vite laisser place à la construction de nouveaux projets. Les dispositifs d'insertion invitent donc très rapidement à taire les affects dépressifs et à substituer à tout signe d'abattement ou d'inhibition, activité et dynamisme. La présentation de la méthodologie de recueil des données à l'origine de cette thèse m'a déjà conduite à décrire ces caractéristiques en signalant le voile institutionnel posé sur la souffrance des chômeurs (Chapitre 1, § 1.2). Je rappellerai brièvement qu'en valorisant une recherche active de solutions professionnelles, les organismes d'insertion s'efforcent de combler au plus vite le vide laissé par l'emploi sans chercher à l'élaborer. Ils s'inscrivent donc dans un élan général de défense maniaque au sens où l'a défini D.W. Winnicott (1935). Les idées appartenant au contenu fantasmatique de la position dépressive : vide, immobilité, chute, tristesse, chaos, incohérence sont tour à tour déniées et remplacées par leur contraire dans l'organisation même de la formation. Les journées sont remplies de la première à la dernière minute, les activités obligent à un mouvement quasi permanent (enquête dans les communes, les entreprises, sport, etc.),

la remise à niveau donne un sentiment d'élévation, la construction rigoureuse et cohérente d'un projet ne laisse place à aucun espace d'incertitude. Un « bon demandeur d'emploi » se doit d'être débordant d'énergie et d'optimisme. Cet optimisme risque, on le verra avec les différentes stratégies de gestion de la perte et de la pression environnementale qui l'accompagne, de cacher un blocage du deuil sur le mode du déni de la perte durable ou de l'investissement précipité d'un objet de remplacement.

2.3.2.2 Une agressivité inavouable et une culpabilité renforcée.

La décharge des mouvements agressifs, c'est-à-dire la reconnaissance du caractère aliénant du travail ne paraissent pas avoir mieux leur place dans un cadre supposant au contraire une idéalisation de l'objet perdu. Peut-on dire en effet lorsque l'on vient de perdre son emploi et que l'on doit prouver sa volonté d'en retrouver un autre au plus vite, que le travail est dégradant et que l'on est soulagé d'en être débarrassé ? La désintrication des composantes libidinales et agressives de la relation au très ambivalent objet-travail et l'impossible décharge de ces affects viennent ainsi renforcer les sentiments de culpabilité déjà nombreux issus de la désintrication des fonctions défensives ou de la rupture du contrat narcissique et de la disparition du sentiment d'inutilité.

Quel soutien peut alors trouver le sujet pour gérer cette culpabilité massive ? L'environnement est-il à même de poser un regard extérieur bienveillant contrebalançant, ou tout au moins ne renforçant pas, les jugements sévères du Surmoi ? Peut-il apporter une valorisation narcissique permettant au Moi de s'affirmer face au Surmoi ? Propose-t-il des cadres favorisant des conduites de réparation ?

Le matériel clinique apporte de nouveau fréquemment une réponse négative à l'ensemble de ces questions comme je vais l'illustrer à présent. Je m'appuierai pour cela sur les travaux de l'école de Palo Alto[439] et montrerai en quoi les chômeurs sont confrontés à des messages mystifiants et disqualifiants totalement adverses à la gestion de la culpabilité.

Rappelons en premier lieu les définitions de ces deux formes de dysfonctionnement de la communication, telles qu'elles peuvent apparaître, par exemple, dans le cadre des relations parents/enfants :

.

La mystification est le déni des perceptions de l'enfant le concernant ou concernant son entourage, par l'un des parents, ce qui revient à une disqualification du système de perception et de critique interne de l'enfant. Un enfant percevant la colère de sa mère mais confronté aussitôt — ou dans le même temps par un message verbal opposé aux messages para-verbaux — à son déni, est pris dans le dilemme de croire en ses sens et de perdre confiance en sa mère ou de maintenir la relation affective dont il a besoin mais au prix d'une distorsion de sa perception du réel.

.

La disqualification est le déni de l'existence même de l'enfant en tant que sujet par la

[439] On pourra se reporter par exemple aux analyses de G. Bateson, dans « La nouvelle communication ».

non prise en compte de sa communication, l'absence de réponse à l'émission de ses messages. Cette absence d'écho ou de reflet renvoyé par le miroir environnement conduit l'enfant au sentiment de n'avoir rien communiqué, de ne pas compter, d'être vide. La violence d'une telle absence de réponse a largement inspiré la littérature : c'est l'horreur décrite par G. de Maupassant devant le miroir vide, la raison de la progressive déchéance du héros de B. Casarès dans « L'invention de Morel », ou la règle de bannissement de certains clans préhistoriques racontée par J. Auel dans « Les enfants de la Terre ». R. D. Laing (1971) la souligne dans « Soi et les autres » en notant qu'« aucun châtiment plus diabolique ne saurait être imaginé, s'il était physiquement possible, que d'être lâché dans la société et de demeurer totalement inaperçu de tous les membres qui la composent ». Pour les demandeurs d'emploi, mystification et disqualification recouvrent des expériences diverses de relation avec les entreprises, les structures d'insertion, la famille ou les amis. J'en présenterai pour exemple quelques-unes, mais le lecteur pourra largement compléter mes propos en puisant dans les situations quotidiennes des chômeurs qu'il côtoie. Je repérerai, dans un premier temps, des messages dévalorisant sur le plan narcissique (donc fragilisant pour le Moi) et, dans un deuxième temps, des messages accusateurs (donc renforçant la sévérité du Surmoi). Notons préalablement que si ces situations peuvent paraître anodines et peu traumatisantes, il ne faut pas oublier qu'elles prennent, par leur répétition, l'aspect d'une blessure de plus en plus douloureuse.

.

L'accumulation des réponses négatives justifiées par l'âge, l'absence de diplôme ou le manque d'expérience, est une première source de dévalorisation narcissique, conduisant à une progressive disqualification du système de critique interne et d'évaluation de ses propres compétences. « ***Tu es rejeté ; enfin, on te refuse partout. Alors, tu te poses la question : est-ce que c'est de ma faute ou est-ce qu'ils n'ont vraiment pas de place ? Tu commences à douter de toi. Tu te dis que c'est peut-être toi. D'abord que tu es mal habillé, et après que le fait d'avoir été licencié, ça veut dire que tu n'es plus bon à rien et que c'est pour ça qu'ils ne te veulent pas. Tu doutes de toi. Tu te dis : "Je ne suis plus ce que j'étais avant". Avant j'étais reconnu pour certaines qualités dans mon travail et si du jour au lendemain on ne me reconnaît plus, c'est certainement qu'il y a quelque chose qui ne doit pas être normal »***. [Jean]

.

L'absence de réponse aux courriers renforce ce processus de disqualification puisqu'elle dénie, au delà des capacités professionnelles, l'existence même du chômeur en tant qu'individu ayant envoyé un message et attendant une réponse.

.

Les réponses maladroites ont parfois le même effet dévastateur comme en témoigne le désarroi et les larmes d'une jeune femme possédant un CAP d'employée de collectivité et se voyant pourtant refuser des CES* de femme de ménage parce que ses compétences ne correspondent pas au profil recherché. La formule administrative banale envoyée systématiquement en réponse aux très nombreuses candidatures se transforme, par son inadéquation aux particularités de la personne formulant la

demande, en un message incompréhensible et troublant, car il remet en cause les seules certitudes que cette femme possède sur ses capacités.

.

La dévalorisation narcissique passe également par des messages matériels : les locaux peu accueillants, le mobilier dégradé, les informations obsolètes mises à disposition sont souvent évoquées par les chômeurs comme autant de preuve du peu d'attention portée à leur sort. Un cadre comme l'Espace Emploi de la Villette redonne au contraire confiance en soi parce qu'il est ouvert à tous, chômeurs ou non, qu'il met à disposition les techniques les plus modernes d'accès à l'information dans des locaux spacieux où voisinent le monde du travail et du chômage avec la culture scientifique et technique. ***« Un endroit comme ça, ça redonne espoir ».*** « ***Ce qui est bien ici, c'est que la recherche d'emploi est considérée, il n'y a pas cette notion d'exclusion*** ».[440]

.

Les témoignages font aussi part du caractère trop souvent déshumanisant des administrations tant dans leur fonctionnement matériel que dans le comportement de leurs professionnels. Le fait d'être réduit à un numéro ou à un dossier est bien sûr fréquemment évoqué et donne parfois lieu à des récits cocasses ou amers où la réalité flirte parfois avec les fictions de certains Kafka ou Camus. Tel est le cas de cette stagiaire racontant avec beaucoup d'humour, dans l'après-coup, sa disparition du fichier informatique des ASSEDIC* et la phrase inlassablement répétée par l'employée se débattant avec sa machine : *« **Désolez, Madame, mais vous n'existez pas ! Non, vous n'existez pas !** »*

On peut pour illustrer plus précisément la dévalorisation induite par les comportements des professionnels se référer aux travaux de N. Rifai sur les représentations et pratiques des acteurs de l'insertion à l'égard des chômeurs de longue durée.[441] Ce chercheur montre, à partir de l'analyse d'entretiens, dans quelles mesures des institutions censées aider les chômeurs à se réinsérer peuvent produire des éléments qui viennent renforcer des processus d'exclusion. Il explique en particulier la difficulté d'être confronté à une demande d'emploi à laquelle on ne peut répondre : cette demande non satisfaite et source d'agressivité chez les demandeurs est à l'origine d'angoisse et de sentiments d'impuissance chez les professionnels. Ceux-ci mettent alors en place des comportements défensifs qui sont à leur tour perçus comme une agression à l'égard des chômeurs et renforcent leur irritabilité dans un cercle vicieux pouvant conduire à de violentes explosions (de plus en plus fréquentes dans les ALE*). Les comportements défensifs mis en évidence par N. Rifai (1996) s'apparentent aux processus de mystification et de disqualification décrits précédemment : ils consistent en une catégorisation dont l'aspect arbitraire et manichéen s'oppose à une reconnaissance du sujet dans la particularité de ses comportements et de ses sentiments. Il y a ceux qui ont la volonté de se battre et ceux qui baissent les bras, il y a les résignés et les combatifs, les débrouillards et les autres.

Les comportements défensifs conduisent d'autre part à entretenir autorité et pouvoir

[440] Voir l'analyse de P.A. Vidal-Naquet et S. Nevant, Les lieux d'écoute de la souffrance sans nom.

[441] N. Rifai, Le chômage et le chômeur de longue durée. Les médiateurs de l'emploi à l'épreuve des faits.

par le contrôle des informations et des prestations : les chômeurs sont ainsi fréquemment renvoyés sur un professionnel d'un autre service ou se voient proposer à une demande complexe, une réponse si rapide qu'elle néglige leur besoin réel. Ces comportements sont illustrés à plusieurs reprises dans l'ouvrage de A. Ratouis « 28 mois au pays du chômage » (1987) auquel se consacre l'une de mes analyses de cas.

« La parade infaillible dont usent et abusent ceux dont le métier est d'aider les chômeurs consiste à vous envoyer ailleurs ». « Je n'avais jamais envisagé [avant mes deux ans de chômage] la possibilité de retourner les techniques de relation d'aide pour les transformer en système de protection de l'"aidant" soucieux de se débarrasser au meilleur compte et au plus tôt de l'"aidé" ».[442]

Dans ces derniers exemples de messages environnementaux, l'accusation s'associe à la dévalorisation : la distinction entre chômeurs méritants et capables de s'en sortir et chômeurs ne cherchant pas vraiment à remédier à leur situation équivaut à soupçonner une partie de la population de profiter d'une assistance qu'elle ne mérite pas. Elle oblige à un travail de légitimation de sa position qui peut grandement entraver le deuil. Notons aussi que la classification vrai/faux chômeur consiste à réduire l'origine du chômage ou de sa prolongation à des facteurs purement individuels et à oublier le poids de la réalité économique et sociale. Cette réduction se manifeste concrètement dans les modalités d'accompagnement proposées aux demandeurs d'emploi. Les stages de réinsertion, dans leur logique de redynamisation, sont souvent pris dans un discours déniant la réalité du marché de l'emploi : leur contenu laisse implicitement entendre que l'échec du retour à l'emploi est la conséquence immédiate d'une recherche peu adaptée donc inefficace. Elaborer un nouveau projet professionnel en réajustant l'objectif de la recherche à des compétences clairement identifiées, apprendre à valoriser ces compétences par des démarches plus performantes doit permettre de remédier à tous les obstacles. Le chômage devient un problème de marketing : il suffit d'apprendre à se vendre. On retrouve la logique toute puissante de la pédagogie par objectifs déjà évoquée plus haut et l'idéologie culpabilisante qui la sous-tend : « Si on se donne vraiment la peine et les moyens de chercher, on trouve ».

De tels discours, fussent-ils implicites, peuvent se révéler d'une grande violence. Ils ne permettent aucune évacuation de la culpabilité, mais ne peuvent au contraire que la renforcer en incitant les sujets à rechercher en eux-mêmes — et en eux-mêmes seulement — l'explication de leur chômage, mais aussi les moyens d'en sortir.

2.3.3 La carence de nouveaux objets d'investissement.

On peut enfin montrer que l'environnement ne semble pas mieux réussir à soutenir la phase de rétablissement qu'il n'a étayé les phases d'acceptation de la réalité et de dépression. Cet échec correspond d'abord à l'incapacité d'offrir un cadre extérieur d'une stabilité rassurante : l'échec des politiques à trouver une solution au chômage, le découragement des professionnels de l'insertion face à l'ampleur de la mission confiée ne peuvent certainement que raffermir le sentiment de désorganisation interne. Il correspond d'autre part, et comme l'a montré le Chapitre III sur la centralité du travail à l'absence

[442] ***A. Ratouis, 28 Mois au pays du chômage, p 70 et 73.***

actuelle d'objet d'investissement substitutif suffisamment adapté et valorisé. Quels nouveaux repères identificatoires offrons-nous à un adulte privé d'emploi ? Est-il autorisé à investir une autre activité ? Ou la crainte de l'oisiveté et de la dépendance ne clôt-elle pas tout mouvement créatif en rappelant le devoir de travailler ?

J'affinerai cette réflexion en m'appuyant sur le modèle de la crise et de l'analyse transitionnelle proposé par R. Kaës (1979 a).

Rappelons en premier lieu que la crise est un moment de perturbation du travail élaboratif à cause de la disparition des repères et des codes grâce auxquels le sujet maintenait un sentiment de continuité et de sécurité, et à cause du retour d'éléments déstabilisants habituellement méconnus, car mis en dépôt dans les cadres d'appartenance.[443] Son dépassement suppose de trouver des dispositifs capables de contenir les éléments primitifs antérieurement en dépôt et les angoisses liées à leur révélation mais aussi de favoriser la construction de nouveaux repères et d'un nouvel espace de continuité. Cette double mission de l'étayage environnemental en période critique correspond à une fonction conteneur et à une fonction transitionnelle qui s'associent pour mener à bien un travail d'élaboration psychique de ce qui n'avait jusqu'alors jamais été différencié du Moi.

La fonction conteneur a largement été théorisée dans la littérature psychanalytique et peut notamment être décrite dans une relation duelle grâce au modèle de la fonction Alpha de la mère ou du Moi-auxiliaire proposé par le thérapeute.

Dans la période critique du début de la vie, période où l'enfant ne possède pas encore les repères et les codes pour gérer les excitations qui l'assaillent du dehors comme du dedans, la mère suffisamment bonne a une fonction conteneur dans la mesure où elle ne se contente pas de protéger son bébé de stimulations trop violentes, mais qu'elle met à disposition sa capacité à traiter des éléments bruts, intrusifs et violents pour leur donner un sens.

Le thérapeute utilise de manière similaire ses capacités à contenir, lier l'incontenable et l'irreprésentable de ses patients. Et comme le souligne R. Kaës (1979 a), « dans des situations plus quotidiennes, la fonction conteneur est assurée par quiconque accepte de recevoir activement, de contenir et de transformer les dépôts et les projets du sujet en crise ».[444]

La fonction transitionnelle est pour sa part associée à une position paternelle nécessairement complémentaire de la position maternelle décrite précédemment. L'étayage environnemental requis pour traverser la crise ne peut en effet se contenter d'élaborer les éléments archaïques libérés par la rupture du cadre ; il doit progressivement permettre au sujet de mener lui-même à bien ce travail de transformation, c'est-à-dire de se passer du soutien anaclitique temporairement indispensable.

[443] J'utilise le modèle du cadre proposé par J. Bleger comme lieu de dépôt de l'organisation la plus primitive et la moins différenciée de la personnalité. (R. Kaës, op. cit., p 66). Cette modélisation théorique a déjà été utilisée en Chapitre IV, § 1.3.3.1.

[444] Ibidem, p 73.

« Il importe aussi que cet espace de rupture et d'union s'articule sur l'énoncé et la pratique d'une Loi qui manifeste et suscite un horizon extra-maternel, — paternel — , à l'élaboration de la rupture. Le travail de la rupture pourrait n'aboutir qu'à l'expérience d'un échec répété dans cette élaboration s'il consistait à réparer indéfiniment les blessures et les dégâts ressentis ou infligés par suite de la séparation et de la détresse. Bref, à maintenir la suture maternelle contre toute rupture ultérieure. Les références théoriques fournies par Bion, Winnicott et M. Klein sont ici insuffisants qui peuvent aussi entraîner à développer une pratique, plus ou moins sophistiquée, de soutien anaclitique ».[445]

De telles remarques rappellent que les dispositifs favorables à la gestion de la crise doivent bien être envisagés comme transitoires. Ils sont un pont entre deux espaces initialement trop éloignés pour que le sujet envisage une traversée solitaire, mais ils ne peuvent s'instituer, si ce n'est à perdre leurs fonctions.

Les exemples de la mère et du thérapeute doivent donc être complétés. La fonction Alpha de la mère n'est bénéfique que parce qu'elle offre un modèle sur lequel va pouvoir se construire la capacité de penser de l'enfant. Celui-ci apprend progressivement à lier et à transformer ce qui l'affecte dans un travail autonome de représentation, garant de son progressif passage de la dépendance à l'indépendance. Ce passage nécessite toutefois qu'un tiers s'oppose à la poursuite d'un fonctionnement fusionnel entre la mère et l'enfant et amène ce dernier à renoncer au confort mortifère d'une prise en charge de sa vie psychique.

De manière similaire, un processus thérapeutique ne peut se limiter à une fonction conteneur mais doit évoluer d'une fonction vicariante de mentalisation assurée de l'extérieur par le « psy » à un temps de modelage des représentations du patient sur les représentations et processus représentatifs mis à disposition puis à un temps de décollement et d'intériorisation du travail psychique. Sans ce progressif passage vers l'autonomie, la relation thérapeutique devient une relation de dépendance à un soignant tout-puissant.

Ce modèle de la crise et de son dépassement conduisent à une nouvelle analyse du contexte environnemental dans lequel vivent les chômeurs. Cet environnement ne semble pas pouvoir tenir ses fonctions conteneur et transitionnelle pour plusieurs raisons :

Notre société vit une période de transformation avec la mise à mal de l'objet-travail autour duquel elle s'était organisée. Cette transformation concrète du contexte économique suppose un travail collectif de symbolisation pour gérer le changement des énoncés fondamentaux et ses conséquences. Ce travail est toutefois encore bien souvent refusé par une communauté se cramponnant à une norme dont la disparition lui semble trop déstabilisante. Réalisé ponctuellement dans quelques lieux marginaux — comme la Maison de chômeurs, Partage — ou par quelques chercheurs, il ne peut actuellement soutenir le travail individuel de gestion de la crise. Les sujets confrontés à une situation de chômage prolongé ne trouvent par conséquent que très rarement des cadres capables de contenir leurs angoisses et de les transformer en une réalité supportable. Une société n'ayant élaboré aucun code commun pour penser sa métamorphose, ou restant trop

[445] ***Ibidem., p 74.***

incertaine quant à la viabilité de ses nouveaux codes, ne peut les mettre à disposition de ses membres. Cette absence d'étayage collectif de la symbolisation impose au sujet de trouver ses propres voies pour mener à bien son travail de représentation.

La fonction transitionnelle ne peut souvent pas être assumée pour des raisons similaires : la crainte de voir disparaître une valeur centrale pour l'équilibre de la société et les angoisses liées à cette disparition ne poussent pas à encourager un travail individuel de construction de nouveaux repères. La société ne propose non seulement pas de soutien pour penser une nouvelle relation au travail mais est peu accueillante pour les propositions qui peuvent lui être faite en la matière.

Précisons que cette inaptitude environnementale à tenir des fonctions conteneur et transitionnelle peut être largement dissimulée par la prise en charge proposée par les nombreux dispositifs d'insertion. Celle-ci peut en effet laisser croire qu'un soutien actif est proposé aux individus victimes de la crise. J'expliciterai mes propos grâce à une vignette clinique racontant un court spectacle réalisé par des demandeurs d'emploi pour clore un stage d'élaboration de projet.

La scène évoque un groupe d'inconnus embarqués dans un bus conduit par un jeune chauffeur d'une folle témérité et partant à la découverte d'une région inexplorée. L'angoisse des passagers devant les risques de se perdre et de tomber dans des précipices se métamorphose progressivement en joie de l'aventure et surprise de la découverte de trésors et de compétences inconnus. La plus grande partie des dialogues porte sur les traits de caractère de chacun des participants et sur la place qu'il a tenue dans le groupe : râleur ou boute-en-train, pleureur ou consolateur, etc.

Un tel récit résume bien ce que peut être un stage de réinsertion : moment de rencontre, il offre la possibilité de s'exprimer et de se reconnaître dans un groupe. Il permet d'autre part de raviver la croyance en soi et en ses capacités. Forts de cette nouvelle confiance, les chômeurs en insertion peuvent de nouveau envisager des projets d'avenir. L'un des objectifs de la réinsertion est bien, en effet, de rompre une logique de l'échec, en permettant le rétablissement d'investissements même minimes et la réalisation concrète de petits projets prouvant que l'insuccès, la faillite des repères et des certitudes ne sont pas voués à se répéter inexorablement.

Cette revalorisation narcissique ne signifie toutefois pas pour autant que les fonctions conteneur et transitionnelle ont pu être tenues. L'analyse des stages en terme de reconstruction de repères peut bien souvent n'être qu'un leurre. La proposition d'un cadre spatio-temporel proche de celui d'une activité professionnelle obligeant à sortir de chez soi, à retrouver des horaires et à être actif permet de faire taire les angoisses de l'inactivité, mais ne constitue pas pour autant un lieu de transformation de ces dépôts. Il ne s'agit pas là d'une fonction conteneur mais d'un mécanisme de défense visant à endiguer au plus vite l'ensemble des questions mises à jour par la rupture du cadre antérieurement mis à disposition par le travail. Ce mécanisme de défense pouvant disparaître brusquement lors de la fin d'une action de réinsertion, on ne peut que s'inquiéter de la violence du retour des questions mises en suspens.

La fonction transitionnelle peut, elle aussi, relever du domaine de l'illusion. Peut-on en effet parler d'un passage lorsque l'on ne propose que la reconstruction du même ?

Faute de disposer de nouveaux modèles d'intégration, les dispositifs d'insertion n'invitent pour la plupart qu'à renforcer la relation exclusive à l'activité professionnelle. L'impossibilité d'atteindre cet objet les obligent toutefois bien souvent à entretenir artificiellement l'illusion d'un possible retour.

Ce phénomène qualifié de transition durable par certains auteurs ne peut manquer d'interroger. C. Backmann (1994) se demande ainsi si le cumul des dispositifs d'insertion ne correspond pas à

« des procédures douces d'encadrement et d'exclusion de la jeunesse la plus démunie destinés à l'"aider à choisir la marginalité" et secondairement à "masquer" une marginalisation objective rendue nécessaire par les conditions économiques ». « Ne s'agit-il pas d'une pilule permettant de faire avaler aux banlieues une marginalisation quasi-définitive ? »[446]

C. Wuhl (1992), dont j'ai présenté la réflexion en Chapitre III, rejoint ce questionnement lorsqu'il reproche à la conception sociale de l'insertion professionnelle de ne servir qu'à faire tolérer l'absence et à maintenir le calme parmi les exclus. Peut-on parler dans une telle situation d'accompagnement du deuil ? Accompagnement bien pervers puisqu'il dénie la perte et entretient l'idée de retour de l'objet perdu.

Cette position est, il me semble, ce dont témoigne un groupe de cadres au chômage à l'issue de trois mois de redynamisation et après avoir copieusement arrosé la fin de cette action, lorsqu'ils entrent en farandole dans la pièce où un nouveau groupe se réunit pour démarrer une action similaire. Hilares, ils défilent en chantant devant les yeux étonnés « des chômeurs débutants en redynamisation ». Une seule phrase est prononcée après le tour de salle et avant de quitter la pièce *« **Vous verrez, un stage comme ça, c'est génial ! à la fin, on n'a toujours pas de travail, mais maintenant, qu'est-ce qu'on s'en fout !** »*

L'expression « mettre un emplâtre sur une jambe de bois » souvent utilisée par les professionnels pour faire part de leur découragement et de leur sentiment d'inutilité dans la mission qu'on leur confie, est une autre facette de la même impression de faux-semblant.

Les caractéristiques de l'environnement des chômeurs s'opposent donc point par point aux conditions favorables à la gestion de la crise. Faute d'avoir elle-même procédé à un travail du deuil, la société ne peut accompagner ses membres. Elle peut, au contraire, ajouter à la difficulté de leur travail élaboratif au moment même où ceux-ci réclament qu'il leur soit facilité. Ce paradoxe n'est guère surprenant au regard des modélisations de la crise que nous connaissons. Les éléments de « crisologie » proposés par E. Morin montrent bien par exemple en quoi « le déferlement des désordres (...) est associé à la paralysie et à la rigidification de ce qui constituait la souplesse organisationnelle du système, ses dispositifs de réponse et de régulation ».[447] Les moments où nous avons le plus besoin d'espaces transitionnels sont aussi ceux où ces espaces sont le plus violemment mis à mal.[448] Une telle logique ne doit pas empêcher d'espérer une issue à la

[446] ***C. Bachmann, Jeunes et banlieues.***

[447] R. Kaës, op. cit., p 21.

crise comme nous le verrons en troisième partie, examinons toutefois auparavant quelques stratégies psychiques mises en place pour tenter de se protéger des différentes agressions que représentent la perte d'emploi mais aussi le rejet qu'elle induit de la part de la société.

3. Les stratégies psychiques face à la rupture.

Le panorama qui va suivre met en correspondance des stratégies comportementales identifiées lors de recherches en sociologie ou psychosociologie et des stratégies psychiques telles qu'elles peuvent être décrites grâce à une modélisation psychanalytique du chômage. Il m'amènera donc à croiser des témoignages issus des entretiens menés dans le cadre de ma recherche avec les modèles typologiques proposés par d'autres chercheurs pour faire part des formes identitaires développées par les individus privés d'emploi. Ce tableau permettra de voir en quoi les injonctions paradoxales risquent d'enfermer le sujet dans des stratégies défensives mortifères et de ne lui laisser que peu d'issues pour échapper à la pression imposée par la société. Il commencera à décrire le travail psychique imposé par les contradictions d'une société et les tiraillements identitaires qui en résultent. Nous verrons à quel prix peuvent s'opposer la logique de préservation collective et la logique individuelle d'équilibre psychique. Notons que la vision d'ensemble ainsi proposée sera complétée en Partie 3 par l'analyse détaillée de plusieurs parcours.

3.1 Le déni des injonctions paradoxales.

Une première stratégie de gestion de la rupture du contrat narcissique consiste à refuser la perception des messages paradoxaux. Le sujet adopte une position semblable à celle de la société : il n'admet pas l'évolution de la place du travail et ne relève pas l'injonction à trouver ce qui n'est pas accessible à tous. Il adhère au point de vue fixé par les dispositifs de prise en charge du chômage : trouver un emploi est possible dans la mesure où l'on y consacre les moyens et l'énergie suffisante. Cette stratégie s'apparente au chômage différé décrit par D. Schnapper (1981) ou à « l'identité de demandeur d'emploi » définie par D. Demazière[449] (1992). Cette identité correspond à l'affirmation de part et d'autre (chômeurs et professionnels de l'insertion) de possibilités de retour à l'emploi et conduit à une « alliance » entre ces deux types d'acteurs autour d'une « logique d'activation et de mobilisation ».[450] Le chômeur développe tous les efforts nécessaires pour trouver une

[448] Cf. « les effets de circularité » dont parle R. Kaës à la fin de son article « Fracture du lien social : quelques conséquences sur les fondements de la vie psychique » (1997).

[449] D. Demazière, Négociation des identités des chômeurs de longue durée. L'auteur a repéré, à partir d'observations d'interactions et d'entretiens semi-directifs entre chômeurs et professionnels de l'insertion, quatre formes identitaires typiques chez les chômeurs de longue durée : l'identité d'inactif handicapé, l'identité de demandeur d'emploi, l'identité d'assisté traitable, l'identité d'actif déviant. Ces différentes formes seront successivement présentées dans les lignes qui vont suivre.

[450] Ibidem, p 350.

activité professionnelle et reçoit, en contrepartie de sa bonne volonté et de son sérieux, un soutien institutionnel sous forme de formations et d'aides à la recherche.

L'analyse proposée par D. Demazière témoigne indirectement du gain psychique trouvé dans cette stratégie de gestion de la rupture du contrat narcissique. Cette rupture n'est pas reconnue parce qu'elle est effectivement dissimulée par le lien d'assistance proposé par les organismes d'insertion. Le sujet peut donc conserver ses croyances quant au sens du travail et à l'organisation de la société. Les propositions de formation sont perçues comme autant de preuves du respect de la règle à la base du contrat narcissique : le sujet doit participer par son travail au fonctionnement collectif ; il lui est garanti en échange une place et une reconnaissance. Cette garantie se manifeste dans le soutien apporté à ceux qui ont temporairement échoué à apporter leur contribution.

Cette stratégie ne peut toutefois qu'être transitoire comme l'a montré la description du chômage différé (Chapitre III, § 2.1 et 2.2). Si les efforts entrepris ne permettent pas d'atteindre l'objectif visé, le sujet s'essouffle et perd ses illusions. Les modalités de l'alliance construite précédemment et le déni de la rupture du contrat narcissique se révèlent donc dans un second temps fort insidieux. La dimension paradoxale n'a, en effet, pu être ignorée que par la désignation du sujet comme seul responsable de la situation de chômage. L'échec à remédier à cette situation risque par conséquent d'être vécu comme un échec personnel associé à une forte perte de confiance en soi et à des sentiments d'infériorité et d'humiliation. La stratégie qui avait, dans un premier temps, conduit ces chômeurs à être distingués par les professionnels de l'insertion comme des sujets actifs, coopératifs, maladroits dans leur recherche mais méritants, suppose, quand elle échoue, un contrecoup fort douloureux sur le plan narcissique puisque le sujet est disqualifié dans les compétences qu'il a préalablement été amené à idéaliser le plus.

L'identité de demandeur d'emploi décrite par D. Demazière peut ainsi conduire à celle d'« assisté honteux ». Je fais référence ici à la typologie des assistés sociaux proposée par M. Messu[451] (1994) et à celle de S. Paugam (1994) dans son étude des effets du dispositif RMI*.[452] Ces deux modèles décrivent une identité basée sur le sentiment de déclassement et se manifestant par une profonde difficulté à recourir aux services sociaux. Leur fréquentation est perçue comme une déchéance sociale vécue « sur le mode de la faute, d'un manquement au *devoir être social* ».[453] Le déni de la rupture du contrat narcissique apparaît donc comme une stratégie défensive mortifère dans la mesure où il conduit à intérioriser un sentiment de culpabilité d'autant plus important que ces personnes sont très fortement attachées à la valeur travail. L'exigence de travail psychique est également accrue par l'impossibilité de pouvoir profiter de prestations sociales vécues comme un assujettissement et par l'accumulation quotidienne des vécus d'humiliation.

451 M. Messu, Statuts et identités des assistés sociaux. L'auteur distingue trois identités d'assistés sociaux : l'assisté honteux, l'ayant droit et l'assisté scrupuleux.

452 S. Paugam, op. cit.. L'auteur décrit un processus en trois temps : fragilité, assistance ou dépendance, rupture ou marginalité.

453 M. Messu, op. cit., p 113.

3.2 Des injonctions vécues comme un sacrifice.

Parallèlement au déni de la rupture du contrat narcissique, il est possible de décrire plusieurs stratégies s'organisant autour de la perception des injonctions paradoxales comme un sacrifice. Le chômeur est conscient que la société ne respecte plus son engagement de garantir une place à toute personne respectant les énoncés fondamentaux et qu'elle abandonne certains membres pour préserver l'intérêt des autres. Il développe alors différents comportements défensifs ou élaboratifs pour « tolérer psychiquement » cette exclusion, tout comme les angoisses et la fragilisation identitaire dont elle est à l'origine.

Cette idée de sacrifice s'accorde avec les analyses de J. Maisondieu (1997). L'exclusion ne peut exister sans la participation — au moins passive — de l'ensemble des membres encore inclus. Elle est fabriquée et entretenue afin de préserver les valeurs indispensables à leur équilibre. Les angoisses de M. C. ou les propos de V. Forestier (1996) évoquaient eux aussi le sacrifice sous forme de meurtre fratricide. La même idée est implicitement portée par l'ensemble des discours sur l'hégémonie de l'économie sur l'organisation humaine : les lois du marché et de la mondialisation correspondraient aux rouages incontrôlables d'un système vital pour l'avenir de la planète. Ce système obligerait à laisser une part de la population « sur le bord du chemin » pour préserver la survie de l'ensemble. Les refus des travailleurs sociaux d'être l'instrument d'un tri entre les personnes employables, pour lesquelles il est encore rentable de proposer un accompagnement, et les inemployables — ou leur souffrance de contribuer à cette sélection — témoignent encore de la réalité de cette dimension sacrificielle.

Mais comment gérer psychiquement le fait d'être la victime de cette offrande à la divinité « économie » ou à l'abstraction « société » ?

Rares sont ceux qui à l'instar de L. Mercier (1996), jeune chômeur ayant publié un recueil de lettres de motivations humoristiques, peuvent ironiser sur ce sacrifice, et de la sorte, parer à la rupture du contrat. Un extrait de cet ouvrage peut toutefois permettre de repérer les différentes questions auxquelles les chômeurs doivent parvenir à répondre pour gérer psychiquement leur exclusion.

- Monsieur,

- J'appartiens depuis quelque trois mois à ces 12% de chômeurs que justifie la mobilité du tissu économique. Je suis fier d'avoir rendu ce service à la société et maintenant que je vois s'achever ma période d'allocation, je compte sur le sens civique d'un compatriote qui prendra le relais. C'est pourquoi je m'adresse à vous. Organisons tous ensemble le partage du temps de chômage ! Laurent Mercier.[454]

3.2.1 Gérer la culpabilité.

La première question concerne les raisons de l'exclusion : « Pourquoi moi ? Qu'ai-je fait qui puisse justifier ma désignation dans la liste des sacrifiés ? ». Nous verrons lors de la présentation de différents parcours individuels que les réponses apportées à cette

[454] L. Mercier, Lettres de motivation, p 9.

"Cyberthèses ou Plateforme" - © Celui de l'auteur ou l'autre

interrogation sont largement déterminées par des facteurs individuels, mais aussi par l'existence, ou l'absence, d'étayage culturel permettant de donner sens à la malédiction ou au destin.

Au delà de ces particularités, il s'agit, quoi qu'il en soit, de faire face aux sentiments de culpabilité induits par l'exclusion. Certaines structurations et histoires personnelles conduiront le chômeur à s'attribuer l'entière responsabilité de la situation et à rejoindre le groupe des demandeurs d'emploi actifs, puis des assistés honteux décrits précédemment. Lors de ce deuxième stade, le sentiment de n'être bon à rien, renforcé par l'échec des recherches d'emploi, justifiera le sacrifice qui, à son tour, et dans une boucle sans fin, alimentera le sentiment de n'être bon à rien.

D'autres modalités de gestion de la culpabilité conduiront le chômeur à se révolter contre l'injustice et le dysfonctionnement d'une société sur laquelle sera projeté le sentiment de faute. Cette stratégie se manifestera par une logique de protestation contre l'incompétence des organismes sociaux, et plus largement, par une dénonciation de l'ensemble des choix politiques et économiques du pays. Cette justification de l'exclusion par la recherche de coupables extérieurs n'est toutefois qu'un traitement très archaïque du sentiment de culpabilité et ne permet que très temporairement d'oublier la gestion du « Pourquoi moi ? ». Le constat de l'iniquité du fonctionnement sociétal ne peut en effet que tôt ou tard raviver la question des raisons individuelles ayant conduit à appartenir au groupe des « délaissés » plutôt qu'à celui des « profiteurs ».

La gestion psychique des sentiments de culpabilité avivés par l'exclusion risque donc bien souvent de se traduire par une oscillation stérile entre le « tout de ma faute » et le « tout de la faute des autres ». Il paraît bien difficile de réussir, comme l'a fait L. Mercier, à suspendre cette question en envisageant le chômage non comme une exclusion mais comme une participation active et nécessaire au bon fonctionnement économique de la société à laquelle on appartient.

La formulation humoristique permet en fait de se dégager de la question de la culpabilité parce qu'elle suspend simultanément la question de l'incertitude de l'avenir et enraye l'hémorragie narcissique : le chômage est assimilé à une phase transitoire équitablement répartie entre citoyens se relayant dans le statut de chômeur. Ce statut n'est pas dévalorisé mais au contraire promu au rang de service rendu à la société et de sens civique. Le besoin d'utilité n'est pas remis en cause.

Faute de pouvoir se libérer de ces deux dernières exigences de travail psychique, quelles stratégies peuvent être concrètement développées ?

3.2.2 Gérer l'incertitude de l'avenir.

L'inscription dans une recherche active d'emploi peut être une première solution pour juguler les angoisses liées à l'incertitude de l'avenir. Elle inscrit le sujet dans une logique temporelle où le chômage n'est vécu que comme une phase de préparation et d'accès à l'activité professionnelle. Il faut du temps pour acquérir les savoir-faire nécessaires à une recherche efficace, du temps pour réaliser l'ensemble des démarches utiles, du temps pour rencontrer et convaincre les entreprises. Je ne reviendrai pas sur les conséquences liées à l'échec d'une telle stratégie.

L'analyse proposée par D. Demazière (1992) met en évidence un autre modèle de gestion de l'incertitude de l'avenir avec « l'identité d'assisté traitable ». Ces chômeurs refusent l'inactivité et continuent à se projeter dans un emploi, quel que soit l'allongement de leur chômage. Ils sont toutefois, dans un même temps, repérés par les dispositifs d'insertion comme très passifs, c'est-à-dire comme ne menant concrètement aucune démarche. Cette identité décrite comme « une catégorie frontière entre le modèle classique du chômeur, relevant du placement, et celui du pauvre, relevant de l'assistance » correspond à l'« acceptation d'un processus de **transition durable** » tel qu'il a été mis en évidence antérieurement avec l'échec de l'environnement à assurer une fonction transitionnelle. L'emploi est recherché « sur un mode uniquement incantatoire ("il faut que je travaille") ».[455] Elle conduit à un blocage de la relation entre professionnels de l'insertion et chômeurs. Les premiers reprochent le manque d'initiative et ne proposent aucun soutien en terme d'emploi mais des « traitements médico-psycho-sociaux » destinés à réactiver le dynamisme. Les seconds interprètent ces propositions comme un « marché de dupes » et dénoncent « leur relégation injustifiée » tout comme « l'arbitraire des procédures de recrutement (pour un emploi comme pour un stage) ».

« Ils se sentent acculés à une impasse car ils se vivent comme les victimes d'obscurs mécanismes de fonctionnement du marché du travail ou de la distribution des aides et n'entrevoient aucun moyen pour en sortir, ni à partir des offres de l'ANPE, ni à partir de leurs propres initiatives ».[456]

L'analyse de D. Demazière amène là encore indirectement de nombreuses informations pour comprendre la difficulté du travail psychique auquel conduit la situation d'exclusion et les risques d'enfermement mortifère qui y sont attachés. La question de l'incertitude de l'avenir est figée dans une stratégie d'attente permanente et inéluctable.[457] Cette stratégie dispense du travail du deuil de l'activité professionnelle, c'est-à-dire d'une réflexion sur la place de cette activité dans l'existence, mais prive le sujet de la possibilité de vivre et de profiter de l'instant présent. Les réflexions de E. Minkowski sur « Le temps vécu » (1968) permettent d'éclairer un tel processus : l'attente s'oppose à l'activité, c'est-à-dire à ce qui porte en avant et permet de se sentir vivre. Elle ne peut donc avoir qu'un caractère provisoire si ce n'est à priver le sujet de son sentiment d'existence. L'auteur illustre ses propos par l'attente sans fin d'un chien se laissant mourir sur la tombe de son maître. Lorsque les projets d'avenir sont réduits à l'accès à l'emploi et que celui-ci se dérobe indéfiniment, le quotidien n'est perçu que comme l'attente de la vraie vie et ne peut

455 D. Demazière, op. cit., p 350, 351.

456 Idem.

457 Voir à ce sujet la typologie proposée par F. Chobeaux dans son article « Insertion professionnelle et insertion sociale : un couple aux relations très lâches » (1994).L'auteur repère trois dynamiques chez les jeunes qui cherchent ou disent chercher un emploi :une dynamique professionnelle où l'objectif visé est la stabilité de l'emploi et où les comportements s'adaptent à ce but.une dynamique alternative chez des habitués de l'alternance des phases de mobilisation et des phases de répit et d'inaction.une dynamique d'attente où l'objectif d'emploi est maintenu tout en paraissant illusoire et absurde. Cette troisième dynamique s'associe à des comportements de retrait social et éventuellement à des conduites délinquantes qui témoignent de la contradiction interne — du clivage — dans laquelle se trouvent enfermés ces sujets.

apporter aucune des satisfactions liées au simple fait d'exister. Le roman de D. Buzzati « Le désert des Tartares » (1966) plonge dans cet univers de la transition durable ou de l'attente infinie. Le témoignage de Mme Laurent dans « La misère du monde » de P. Bourdieu[458] (1993) illustre également cette problématique : le chômage c'est vivre un présent pesant où l'attente d'une lettre ou d'un coup de téléphone réduit à néant les autres raisons d'exister.

Une troisième stratégie de gestion de la question de l'incertitude de l'avenir peut être décrite avec l'apparition d'une « identité d'ayant droit ».[459] Le sujet renonce à l'attente, c'est-à-dire à la recherche d'un emploi et développe en contrepartie « une stratégie de pérennisation de la dépendance à l'égard des dispositifs de l'assistance ».[460] L'analyse des exigences psychiques liées à la question de l'enrayement de l'hémorragie narcissique me conduira à présenter plus précisément ce nouveau registre d'attitudes.

3.2.3 Gérer l'hémorragie narcissique.

La gestion de l'hémorragie narcissique conduit elle aussi à des stratégies psychiques différentes mais bien souvent mortifères. Il s'agit pour le sujet de trouver des lieux et des conditions de relation permettant de parer à l'accumulation des messages environnementaux négatifs pour préserver un minimum d'estime de soi.

« L'identité d'ayant droit » semble être une tentative pour atteindre cet objectif. Le sujet s'inscrit dans une relation de coopération et de confiance avec les travailleurs sociaux. Ayant renoncé à l'objectif de l'emploi, il s'attache à démontrer ses compétences dans d'autres domaines : familial par exemple (être une personne qui s'occupe bien de ses enfants) ou social (être une personne qui utilise intelligemment le système de protection et d'aides sociales, qui réalise de bonnes démarches). La typologie de M. Messu (1994) met ainsi en évidence les nombreux savoir-faire et savoir-être développés hors du champ professionnel pour entretenir des échanges cordiaux et efficaces avec les professionnels du social.

« Cette tendance à cultiver la relation réclame une véritable activité de la part de ces personnes. Loin de rester passive, elles vont solliciter les services sociaux pour savoir si, elles aussi, peuvent "avoir droit" à l'allocation ou au service qu'un alter ego a déjà obtenu ».[461] « Elles (les personnes dans la phase d'assistance) entretiennent des relations cordiales avec les assistantes sociales, en prenant parfois le thé ou le café avec elles. Beaucoup d'assistés souhaitent alors être considérés par le travailleur social comme des personnes honnêtes et sincères ».[462]

458 P. Bourdieu, La misère du monde, pp. 590-592.

459 J'utilise ici la typologie de M. Messu (1994). Dans le modèle de S. Paugam(1994), cette identité correspond à la deuxième étape de la disqualification sociale qualifiée d'assistance ou de dépendance.

460 M. Messu, op. cit., p 116.

461 Ibidem, p 118.

Cette stratégie comportementale semble témoigner d'une libération quant à la question de la culpabilité et d'une tentative de réinscription dans le contrat narcissique. « L'assistance sociale n'apparaît plus la sanction d'un manquement ou d'une faute personnelle C'est la rétribution, socialement organisée d'un état social qui exclut toute possibilité d'intégration par le travail ». Elle peut à ce titre s'apparenter au déni des injonctions paradoxales. La société respecte bien son engagement de donner une place à chacun. Cette logique suppose toutefois d'avoir accepté de sacrifier son indépendance et il n'est pas surprenant qu'elle manifeste souvent ses limites. Etre dépendant conduit à craindre d'être abandonné et cette crainte se traduit fréquemment par un glissement de la coopération avec les services sociaux à des revendications toujours plus importantes et mal supportées par les professionnels.

L'aspect tronqué du contrat narcissique ne peut d'autre part pas manquer de réapparaître : si la société accorde une place à tous en développant une politique de protection sociale, elle ne respecte en revanche pas l'engagement d'accorder une place équivalente à l'ensemble de ses membres. Le statut d'assisté ne compense donc que partiellement le statut de travailleur et le leurre apparaît bien souvent dans l'impossibilité de « consommer comme tout le monde ». L'assistance apparaît ici comme l'une des formes du sacrifice induit par les injonctions paradoxales. Les chômeurs sont conduits à renoncer à leur position de sujet pour s'identifier à une fonction sociale. La mise à mal du sentiment d'humanité prend ici une nouvelle forme : le sujet n'est plus associé aux règnes animal ou végétal mais devient l'objet, la rançon d'un équilibre économique.

Une autre tentative pour juguler l'hémorragie narcissique consiste à tenter de s'assimiler au groupe de ceux qui n'ont pas à travailler pour justifier de leur place dans la société. L'obligation de s'autosuffire est en effet limitée aux personnes ne présentant pas une impossibilité majeure à respecter une telle règle. Apparaît ici une nouvelle identité de chômeurs qualifiés par D. Demazière (1992) « d'inactifs handicapés ». Ces sujets souvent relativement âgés ou présentant quelques problèmes de santé pressentent que leur accès à l'emploi est fort compromis et tentent de négocier auprès des professionnels de l'insertion un statut d'inactif reconnu (préretraité, travailleur handicapé reconnu par la Cotorep*, invalide reconnu par la sécurité sociale, dispensé de recherche d'emploi reconnu par les Assedic*).

Le vocabulaire utilisé par D. Demazière révèle une nouvelle fois l'enjeu psychique porté par une telle négociation : il s'agit d'échapper à une disqualification narcissique et de retrouver une place dans la société. Cette négociation conduit par ailleurs à soulager en partie du poids de la culpabilité, en délivrant au moins d'une pression matérielle : il y a accord tacite sur la suppression du contrôle des recherches dans l'attente d'un statut reconnu.

Cette stratégie, sur laquelle les parcours de M. Poena et de Mme Canna présentés en Partie 3, me permettront de revenir, suppose un important travail psychique : celui de renoncer non seulement à l'emploi, mais aussi à son intégrité physique ou à sa qualité de sujet actif. Ce renoncement peut être perçu comme un travail de maturation important et ne correspond pas en ce sens à une stratégie mortifère induite par l'injonction paradoxale.

462 ***S. Paugam, op. cit., p 91.***

Il ne faut toutefois pas oublier que certains sujets sont conduits à utiliser abusivement cette voie pour tenter de se protéger narcissiquement. Comme le souligne J. Maisondieu (1997),

« celui qui souffre surtout d'un manque occulte de considération et de ne pas se sentir l'égal des autres, mais qui n'a rien de tangible à offrir pour justifier son état de non-travailleur se voit volontiers créditer de symptômes et doit en rajouter avec ses problèmes afin de transformer son manque à être en une incapacité de travailler, d'origine exogène, endogène ou mixte. »[463]

L'auteur illustre cette problématique en racontant l'histoire d'André qui, faute de réussir à retrouver un travail dont sa dignité dépend, s'est « malencontreusement transfixié la main en la posant sur un grand clou qu'il n'avait pas vu »[464] et qui manifeste ainsi sa recherche d'une blessure plus tolérable que l'exclusion par le chômage.

Le nombre croissant de bénéficiaires du RMI* s'adressant à la COTOREP* pour tenter, même si leur situation médicale ne le justifie pas, d'obtenir une reconnaissance de travailleur handicapé, voire une AAH*, témoigne également de cette dérive. Notons qu'elle peut, elle aussi, être analysée comme une attaque du sentiment d'humanité : le sujet est conduit, dans une démarche perverse, à nier son individualité pour s'identifier à une catégorisation administrative.

Soulignons enfin que la tentative d'enrayement de l'hémorragie narcissique peut passer par un rejet actif de la société. Celle-ci est récusée dans sa légitimité à transmettre des énoncés fondamentaux et à fixer les règles du contrat narcissique. Cette position permet de parer au sentiment d'exclusion : le sujet déclare sa satisfaction de ne pas appartenir à une collectivité dans laquelle il ne se reconnaît pas et revendique l'appartenance à d'autres groupes qui lui apportent place et reconnaissance. Une forme identitaire repérée par D. Demazière (1992) correspond à cette stratégie : « les actifs déviants ». Ces chômeurs remédient au problème du chômage par du travail au noir et recourent de manière privilégiée à des réseaux privés (famille, voisinage). De nouvelles exigences de travail psychique apparaissent ici : pour échapper aux injonctions paradoxales, le sujet doit gérer la transgression des normes sociétales et reconstruire des étayages environnementaux indépendamment des supports institutionnels mis à sa disposition. Le parcours de M. Otavalo, analysé en Partie 3, permettra de revenir sur ces exigences.

Nous verrons en quoi elles mènent à un possible deuil de l'exclusivité de la relation au travail et invitent ainsi à la découverte d'un nouvel équilibre psychique sans l'étayage de l'activité professionnelle.

463 ***J. Maisondieu, op. cit., p 25.***

464 Ibidem, p 49.

Partie 3 Les aménagements d'un deuil.

Chapitre VI Analyse clinique de huit parcours.

Je rappelle que la deuxième partie a présenté les éléments cliniques et théoriques permettant de défendre les hypothèses A, c'est-à-dire de montrer que le deuil d'une relation exclusive au travail est un cheminement rendu bien difficile par une convergence de conditions défavorables.

La troisième partie va maintenant s'interroger sur la validité de l'hypothèse B, c'est-à-dire examiner les stratégies conduisant, malgré un contexte contraire, à aménager un travail du deuil et à retrouver un équilibre psychique en l'absence de l'étayage central de l'activité professionnelle.

Le chapitre VI expose pour cela huit parcours mettant à jour les « échecs » et les « réussites » de ces aménagements. Il offre ainsi simultanément des éléments cliniques complémentaires pour la discussion des différentes hypothèses sur la difficulté du deuil et des informations sur le travail psychique nécessaire pour dépasser la souffrance induite par un chômage de longue durée.

Précisons que chaque cas est clos par une brève synthèse rappelant les principaux enseignements ou questions issus des parcours exposés. Ces synthèses intermédiaires seront exploitées plus précisément dans le chapitre VII. Le lecteur trouvera d'autre part un

tableau récapitulatif des différents cas exposés en Annexe I, § 1.2.

Notons enfin que les noms, mais également certaines caractéristiques personnelles ou professionnelles des personnes qui ont accepté de témoigner ont été modifiées pour garantir leur anonymat.

1. M. Poena. L'oscillation mortifère.

« S'il est vital d'être employé, il devient mortel d'être au chômage. » M. Bonnal, A. Simon, Signes de deuil au temps de salariat.

M. Poena a bientôt 55 ans, il est au chômage depuis 3 ans, suite à un licenciement économique qui a mis fin à 19 années de travail chez le même employeur comme chauffeur livreur dans une entreprise agroalimentaire. Il a très rapidement accepté l'entretien après s'être assuré de ma réelle connaissance de l'organisme qui me communique ses coordonnées. Il a précisé au téléphone qu'il avait traversé, suite à sa perte d'emploi, une longue phase de dépression, mais qu'il allait beaucoup mieux. Il m'a proposé une rencontre, dans sa villa, pendant les heures d'absence de sa femme qui travaille à temps plein. L'entretien durera en fait près de trois heures et prendra fin peu de temps après le retour de Mme Poena qui manifestera surtout de l'inquiétude par rapport à mon échange avec son mari *: « Il vaudrait mieux éviter de continuer à brasser tout ça ».*

Cette situation me semble une intéressante illustration de la difficulté de faire le deuil d'un emploi. Je l'analyserai, dans un premier temps, à partir de la grille de lecture offerte par la théorisation du travail du deuil pour comprendre précisément les mécanismes psychiques en jeu. Je montrerai ensuite ce qu'apporte ce matériel clinique à la compréhension du rôle environnemental pour aider ou entraver la gestion de la perte. Apparaîtront ainsi quelques premiers éléments sur le travail psychique nécessaire à l'aménagement d'un deuil.

Pour donner une vision d'ensemble de l'entretien, précisons que M. Poena a commencé par me raconter son parcours professionnel en le situant dans une histoire de vie : sa région d'origine, les activités de ses parents, son mariage, les différents postes occupés. Passant rapidement sur les expériences anciennes, il a insisté sur la progressive dégradation de son dernier poste jusqu'au licenciement dont il a longuement détaillé les différentes phases.

Le reste de l'entretien peut être décrit comme une riche alternance de descriptions de sa situation actuelle (activités quotidiennes et état psychologique), de questionnements sur les raisons de son licenciement, d'expression de sa haine toujours vive pour ceux qui l'ont *« jeté comme une feuille morte »*, mais également de récits de souvenirs professionnels heureux et de témoignages sur les différents acteurs (conjoint, voisins, dispositifs d'insertion, ...) côtoyés en 3 ans de chômage.

1.1 D'une vie de travail au licenciement.

M. Poena a, tout comme sa femme, travaillé très jeune pour aider des parents artisans. Cette aide d'abord limitée aux horaires extrascolaires, s'est rapidement accentuée à l'âge

de 13 ans à cause d'un accident laissant son père définitivement handicapé et obligeant M. Poena à interrompre ses études pour épauler plus efficacement ses parents.

Suite à son mariage, il décide, au grand regret de ces derniers, de ne pas poursuivre dans l'entreprise familiale, quitte son département pour travailler pendant huit ans comme commis de cuisine dans un petit restaurant. Cette période est décrite comme fort fructueuse : les salaires généreux et les avantages en nature permettent au couple d'économiser dans une ambiance de travail chaleureuse et familiale. L'établissement est malheureusement racheté et modernisé. M. et Mme Poena supportent très difficilement les exigences de leurs nouveaux employeurs, *« des instruits qui ne connaissent rien au métier et demandent une multitude de paperasses ».* Ils choisissent alors tous deux de chercher une autre activité. M. Poena trouve un emploi de chauffeur qu'il garde jusqu'à son licenciement. Mme Poena accepte un poste en production, à la chaîne, dans une grande entreprise voisine : elle occupe toujours cet emploi.

Deux ans et demi avant le licenciement, le patron de M. Poena décède. Cet employeur *« de l'ancienne école »* qui dirigeait son entreprise *« comme une famille »* est remplacé par de jeunes cadres diplômés, *« des instruits »* eux aussi, décrits d'un geste de la main comme portant cravate. Ces nouveaux employeurs souhaitent rapidement réduire le personnel et encouragent vivement M. Poena à chercher un poste dans une autre entreprise. Celui-ci ne prête pas attention à ce conseil en pensant qu'il a bien le temps de voir venir, mais il est transféré quelques mois plus tard sur un poste de manutentionnaire beaucoup plus pénible physiquement et moins valorisant. Un soir, M. Poena excédé par une journée particulièrement éprouvante, monte dans le bureau de son supérieur et déverse tout son mécontentement. Suit une violente dispute et l'échange de coups est évité de peu. M. Poena est conduit le soir même par son épouse chez un médecin qui le met en arrêt maladie pour un mois. Les relations avec l'employeur restant très dégradées à son retour dans l'entreprise, M. Poena contacte un syndicat qui l'aide à négocier un licenciement économique. *« Je n'étais pas du tout syndiqué avant... Ils m'ont fait faire une lettre, ils m'ont donné le brouillon et ils m'ont dit qu'avec ça, ils allaient me licencier ».*

Suite à ce licenciement, l'état de M. Poena se dégrade rapidement et conduit à deux interventions cardiaques qui le laissent durablement handicapé : la COTOREP* reconnaît un taux de 80% d'invalidité.

Dès que son état le permet, M. Poena tente des recherches d'emploi ; il envoie plusieurs dizaine de candidatures, passe des annonces dans la presse et accepte une proposition de stage pour l'aider dans ses recherches. Ce stage est particulièrement mal vécu et le cardiologue somme M. Poena d'arrêter au bout de trois semaines (l'action devait en durer huit). Un traitement associant antidépresseurs et anxiolytiques est mis en place. M. Poena dit de cette période, les larmes aux yeux : *« J'étais tout seul, là... Je ne voulais voir personne, vous savez, je vous fais pas un dessin... J'avais envie de rien faire... dégoûté... oui dégoût... dégoût ».*

Le traitement est ensuite légèrement diminué au fil des mois. M. Poena ne peut toutefois toujours pas s'en passer au moment où je le rencontre. Il a considérablement ralenti ses recherches, s'occupe de quelques tâches ménagères et de l'entretien minimum de son jardin.

« On est là... On tourne en rond... Je bricole autour de la maison, je taille les arbres... Là c'est tout fini... Je fais à manger à midi, je fais un petit peu de ménage, j'ai la télé, les bouquins... Je vais faire les courses... Ce n'est pas ma vie ça... »

1.2 Entre refus et dépression.

Au delà de cette description des événements marquant d'un parcours, l'analyse de l'ensemble des propos de M. Poena permet de repérer deux types de discours et de comportements étroitement intriqués : un discours et des comportements de refus du caractère définitif de la perte d'emploi et un discours et des comportements dépressifs témoignant de l'acceptation de cette réalité. On peut, pour le dire autrement, décrire la phase traversée par M. Poena au moment de l'entretien comme une phase de chevauchement entre le temps initial de la protestation et le temps second de la dépression. En effet, si M. Poena présente globalement des signes d'abattement, d'inhibition, de ralentissement des activités, de perte de l'élan vital caractéristiques du temps de la dépression, il garde ponctuellement des réactions de refus, de révolte ou d'espoir prouvant que la prise de conscience de sa situation ne parvient pas encore complètement à éteindre ses fantasmes de retour possible à l'objet perdu.

1.2.1 Une réalité inconcevable.

Un tel chevauchement n'a rien de très étonnant dans la mesure où — on l'a déjà expliqué — il n'existe pas dans le cas du chômage de butée du réel favorisant le travail du renoncement. M. Poena cumule de très nombreux handicaps amenant à pronostiquer sans grand risque d'erreur qu'il ne retravaillera pas dans la conjoncture économique actuelle. Son âge, ses problèmes de santé, son faible niveau de qualification ne laissent que peu de doute, mais n'excluent pas totalement une reprise d'activité.

Les circonstances de la perte peuvent d'autre part expliquer la longueur de la phase de refus. Même si l'employeur avait, depuis plusieurs mois, conseillé la recherche d'un nouveau poste, M. Poena avait écarté de ses pensées l'éventualité du chômage La violence qui a accompagné le licenciement a sans doute ensuite conduit à un état de sidération ne facilitant ni la réaction face au choc ni le dépassement de celui-ci.

L'impossibilité d'accepter le caractère définitif de la perte permet certainement à M. Poena d'éviter en partie la douleur que cette réalité induirait : douleur de la gestion de la position dépressive, le « Je ne travaillerai plus jamais » conduisant à ré–élaborer le rapport au projet de vie, au vieillissement et à la mort, mais douleur également liée au sentiment de détresse induit par la perte d'un objet garant de la satisfaction des besoins d'auto-conservation. Lorsque M. Poena oscille du côté de l'acceptation de la réalité, cette détresse afflue d'ailleurs immédiatement dans ses propos, avec le sentiment qu'il sera un jour obligé de vendre sa maison parce que sa retraite ne lui permettra plus de l'entretenir, avec l'angoisse de voir sa femme échouer à garder son emploi actuel ou disparaître dans un accident.

Le travail défensif conduisant à refuser la réalité ou plutôt à se réfugier dans une oscillation entre acceptation et refus se paye toutefois au prix d'un renoncement au choix

de la vie. M. Poena est maintenu dans une position de suspens de ses investissements du monde extérieur, d'où sa perte d'élan vital et son incapacité à profiter de l'instant présent.

1.2.2 Culpabilité et idéalisation de l'emploi perdu.

La phase de deuil traversée par M. Poena est également caractérisée par sa difficulté à gérer la libération de l'énergie pulsionnelle attachée à son activité professionnelle. M. Poena a beaucoup de mal à reconnaître l'ambivalence de sa relation à son ancien métier et ne peut au contraire que l'idéaliser. Il donne pourtant à plusieurs reprises des éléments permettant de le juger aliénant ou persécuteur, mais il ne le formule jamais ainsi et parvient au contraire toujours à retourner la contrainte en l'un des bénéfices de l'emploi perdu.

Il signale ainsi que le rythme était particulièrement élevé, qu'il ne fallait jamais compter les heures, qu'il fallait accepter les mutations répétées, les éloignements du domicile et les conditions très médiocres d'hébergement pendant les déplacements. Mais tout cela était finalement récompensé par la feuille de paye, par la considération amicale du patron, le sentiment de liberté lié à la route, la joie d'appartenir à un groupe de professionnels capables de *« vivre à la dure »* et de se débrouiller dans les situations les plus compliquées.

Il raconte aussi son accident deux mois après son arrivée dans l'entreprise, accident qui a rendu son travail de plus en plus éprouvant au fil des années.

· « En chargeant, j'ai sauté devant un camion. Il était à 30 à l'heure, (...) mais il m'a traîné par le pied sur 4 ou 5 mètres. J'ai fait 52 jours d'hôpital, j'ai été opéré 3 fois, (...) après j'ai toujours boité et avec les années, la hanche s'est usée. (...) A la fin, dans le camion, quand j'avais une heure et demie de route, il fallait que je m'arrête pour marcher un peu à cause de l'arthrose et puis j'étais essoufflé à cause de l'asthme, ça c'est le stress et l'angoisse... »

Mais là encore, ces difficultés ne sont que des broutilles par rapport au plaisir d'un travail bien fait et par rapport à la fierté de continuer à travailler en surmontant son handicap.

· « J'étais toujours sur la jambe droite, je sautais du camion sur la jambe droite et puis, je savais m'organiser pour les chargements, déchargements. (...) Vous savez, il y en a qui remplissent un camion avec quatre fois rien et puis d'autres qui sont capables de mettre une quantité de marchandise incroyable parce qu'ils connaissent leur métier...

Le discours de M. Poena évoque en fait la relation d'objet nostalgique décrite par J. Haynal[465] (1987) :

·

Le plaisir évident pris à raconter les anecdotes professionnelles et redonnant

[465] J. Haynal, Dépression et créativité. Le sens du désespoir.

temporairement à M. Poena un allant par ailleurs absent (il se redresse, sourit, ses yeux brillent à nouveau) semble bien souvent davantage correspondre à une remémoration pour préserver l'objet perdu qu'à l'évocation d'un objet dont on essaie de se défaire.

.

Le culte voué à certains objets professionnels (cartes routières, C.B.,...) conservés avec soins, mais ne pouvant être utilisés hors du camion, semble témoigner lui aussi de tentatives pour retrouver temporairement le plaisir de la relation rompue. On sait toutefois là encore le prix d'un tel mécanisme de défense : l'objet retrouvé fantasmatiquement manque encore plus cruellement lorsque le sujet rejoint la réalité.

L'idéalisation de l'emploi perdu, si présente dans ce témoignage, peut donc être comprise comme une tentative pour écarter les composantes agressives de la relation rompue, c'est-à-dire comme un mouvement défensif contre le retour de l'agressivité et contre les sentiments de culpabilité liée à la perte de l'objet. M. Poena a en effet fort à faire pour gérer l'ampleur de ses sentiments de culpabilité et il multiplie les stratégies défensives permettant de les apaiser quelque peu ou tout du moins de ne pas les exacerber. Refuser de voir le mauvais côté de l'objet le protège ainsi d'un renforcement d'une culpabilité déjà très forte liée à son incapacité à garder son travail. M. Poena ne cesse de se demander ce qu'il a bien pu faire pour être rejeté ainsi. Il ne cesse de chercher réponse à la question lancinante « Est-ce ma faute ? ». La vision du travail réduite au seul bon objet lui permet alors en partie d'échapper au sentiment qu'il est à l'origine d'une perte souhaitée pour se débarrasser d'un mauvais objet.

1.2.3 Clivage de l'objet et clivage de l'environnement.

L'analyse théorique des processus du deuil montrait que le clivage des aspects positifs et négatifs de l'objet perdu supposait une régression du fonctionnement psychique pouvant s'accompagner d'un investissement dichotomique du monde extérieur. Les propos de M. Poena semblent bien confirmer ce modèle. L'idéalisation du travail est maintenue par une concentration des pensées affectueuses sur quelques objets privilégiés : ces anciens patrons, certains collègues de travail, sa femme. L'agressivité déniée trouve des voies de décharges dans une focalisation des pensées hostiles sur les nouveaux employeurs, les employés qui ont accepté leur jeu pour faire carrière et abandonner le licencié à son sort et quelques voisins incapables de comprendre le drame du chômage.

Le repérage systématique des actants évoqués dans l'entretien, permis par l'analyse structurale du discours, est à ce titre fort révélateur et confirme l'existence de deux groupes investis de manière opposée.

La femme de M. Poena est le personnage central du premier groupe, celui des bons objets. Elle ressemble à son mari par son origine sociale, son enfance de travail auprès de ses parents peu argentés et M. Poena évoque souvent leur couple par un « on » unissant deux êtres similaires. Mais elle est aussi celle qui a ensuite réussi à éviter les erreurs qu'il a lui-même commises. Elle a choisi après la période « restauration » le bon employeur puisqu'elle n'a pas été licenciée. Elle a, suite à la vive dispute de son mari avec son supérieur hiérarchique, pu rencontrer celui-ci pour le remettre à sa place et ne

s'est jamais laissée impressionner.

- « Il a voulu faire avec elle comme avec moi, il a voulu montrer la grosse voix, mais elle a dit "Vous pouvez y aller". Une femme c'est plus...pas comme nous, ça a plus de niaque... c'est plus... combatif... Je ne sais pas comment vous dire... ça a la pêche dans ces moments là ».

Elle est celle qui le soutient comme une mère. Les deux femmes sont d'ailleurs étroitement associées dans le discours de M. Poena. L'évocation de la maladie et de la vieillesse de sa mère l'amène par exemple immédiatement à redouter la disparition de sa femme. Il en dit les larmes aux yeux : *« Heureusement qu'elle est là... heureusement qu'elle tient la route... d'ailleurs si elle vient manger avec moi, c'est bien parce qu'elle sait... »* et il évoque un peu plus tard *« un pauvre malheureux »* qui non seulement est au chômage avec des problèmes de santé mais qui surtout est célibataire. Elle est, enfin, celle qui, mieux que lui, sait résister à la maladie. Ces problèmes de santé ne l'empêchent en effet pas de continuer à travailler. C'est pour elle que M. Poena trouve un peu de courage pour s'obliger à faire des choses : tondre, tailler les arbres... *« Parce que ça compte pour elle que je m'occupe de la maison et si je ne le faisais pas, ce serait une charge de travail supplémentaire pour elle ».*

Les patrons « à l'ancienne » rencontrés au fil du parcours constituent un deuxième type de représentants importants de ce groupe. Il se reconnaît dans ces personnes qui, comme lui, ont souvent appris leur métier sur le tas et qui, à ce titre, pouvaient reconnaître l'ensemble de ses compétences et toute la valeur de son travail.

L'analyse du rôle étayant ou persécuteur de l'environnement me conduira d'autre part à analyser ultérieurement de façon plus précise quelques autres personnages identifiés comme bons objets par M. Poena : une employée de l'ASSEDIC*, un médecin, un gendarme au centre de tout un épisode de l'entretien et sur lequel je reviendrai ultérieurement.

Le deuxième groupe, celui des mauvais objets, s'organise bien évidemment autour du supérieur persécuteur à l'origine du licenciement. M. Poena décrit avec beaucoup de véhémence la violente altercation qui les a opposés, mais également les conditions de travail qui lui ont été imposées à partir du moment où ce nouvel employeur a pris ses fonctions. Il est difficile de se rendre compte à partir de ce témoignage de ce qui s'est réellement passé dans l'entreprise. On peut imaginer qu'il y a eu effectivement pression pour se débarrasser d'un ouvrier moins performant à cause de son âge et de sa boiterie. La haine très vive exprimée montre en tout cas que l'employeur est devenu le lieu de projection d'une grande part de l'agressivité de M. Poena et qu'il est utilisé par celui-ci comme rempart contre sa culpabilité. Dans sa recherche d'une faute commise, M. Poena transfère en effet tous les reproches d'incompétence qu'on pourrait lui adresser sur son employeur. Le tableau très noir qu'il dresse pour décrire *« cette tête pensante incapable de commander »* lui permet dans le même temps et par opposition, de mieux mettre en évidence ses savoir-faire et ses mérites de bon travailleur.

- « C'était normal qu'on ne soit plus rentable... parce qu'ils m'ont prouvé par A+B que je

n'étais pas rentable. On n'était pas rentable parce qu'on était mal commandé... On était commandé par des incapables et c'est tout... » « Ils ont voulu me faire faire des conneries... Ils m'ont poussé à la faute, mais ils n'ont pas pu m'avoir... Ils n'ont jamais rien pu me reprocher. En 20 ans, je n'ai jamais rien fauché, jamais cassé un camion ».

M. Poena fait alors l'inventaire des quelques rares incidents qui ont marqué ses 20 ans de carrière : un pneu éclaté sur l'autoroute, quatre contraventions pour des incidents dont il démontre le caractère bénin. Il est en revanche intarissable sur l'accumulation des fautes professionnelles ou malhonnêteté chez ceux qui *« l'ont renié et rejeté »* : mauvaise préparation du matériel, absence de respect des consignes de sécurité, utilisation du gasoil de l'entreprise pour des véhicules personnels, falsification des disques des camions...

Un grand nombre de collègues de M. Poena rejoignent l'employeur dans le groupe des mauvais objets. Il leur reproche non seulement de ne pas avoir levé le petit doigt pour s'opposer à son licenciement, mais aussi d'avoir finalement profité de la place laissée vacante pour faire carrière.

· « Ils sont ***complètement*** pourris... c'étaient des livreurs comme moi et puis ils sont montés... à force de moucharder et maintenant ils sont dans les bureaux... au chaud l'hiver, au frais l'été, et c'est ceux là qui vous cassent les reins. « Il y en a un qui est venu me voir chez moi... J'ai débouché une bouteille parce qu'il était avec quelqu'un, mais il a du mettre du temps à la digérer. Même ma femme a pris le relais. Elle lui a dit : "Quand vous aviez besoin de mon mari, il fallait toujours qu'il soit là... mais quand il a été dans la merde... plus rien..." Il a du regretté d'être venu ».

Nous verrons lors de l'analyse du rôle environnemental que ce groupe est lui aussi complété par quelques personnages sur lesquels se concentre toute la hargne de M. Poena : voisins, mais surtout professionnels de dispositifs d'insertion.

1.2.4 Echec de la projection et retournement de l'agressivité contre soi.

Notons pour l'heure que cette projection de l'agressivité reste un mécanisme de défense bien archaïque qui ne soulage que très sommairement M. Poena de sa culpabilité et ne l'empêche pas de continuer à chercher compulsivement ce qui a bien pu lui faire mériter un tel sort.

· « Dites moi ce que j'ai fait, nom de Dieu... On s'engueulait avec les magasiniers, mais on s'est tous engueulé, c'est normal dans le boulot... des fois je sais que j'étais un peu chiant pour charger, mais c'était pour en mettre un maximum et ne rien abîmer en route. « Quand je suis parti, je leur ai dit : "Dites-moi quel chef d'équipe, quel client leur a dit quelque chose sur moi, s'il y en a qui ont dit quelque chose... il faut me le dire ».

M. Poena enchaîne alors sur le récit d'anecdotes mettant une nouvelle fois en évidence sa conscience professionnelle avant de s'interroger de nouveau sur les causes de son licenciement.

- « Quand vous êtes à la retraite... vous savez pourquoi vous ne retravaillerez plus. Vous savez que ce n'est pas la faute des autres, ni de votre faute ; c'est comme ça, c'est la vie... Tandis que là, c'est ce que je leur ai dit quand je suis parti, j'aurais cassé un camion, j'aurais rempli mon réservoir avec le gasoil de la boîte... mais rien....
  « Comme leur a dit un de mes anciens collègues : "Poena, il a quand même pas tué ni son père, ni sa mère pour le jeter comme ça au... ».

  M. Poena est en fait miné par la crainte d'être à l'origine de la perte de son travail et la richesse des argumentations développées secondairement pour se désidentifier de la cause de cette perte ne suffisent pas à étouffer la violence des affects qui l'animent. Même s'il peut intellectuellement justifier sa révolte à l'origine de la dispute et du licenciement, même s'il peut inscrire après-coup celui-ci dans une volonté délibérée de ses employeurs de se débarrasser de lui, il ne peut toutefois oublier que c'est finalement lui qui a mis le feu aux poudres et avec l'aide d'un syndicat négocié son départ.[466] Il ne peut faire taire non plus la haine qui le ronge encore.

- « Vous avez bossé, vous êtes renié, vous êtes rejeté... Je les comprends dans les cités, les mecs qui se foutent sur la gueule, je les comprends... Ils sont rejetés. (...) On a tous un peu de fierté... » « Le licenciement, c'était ce qui était le mieux, parce que j'aurais fait des conneries... J'aurais fait des conneries... J'en aurais assommé un... Je partais au travail, je pleurais, je m'attendais toujours à ce qu'ils me poussent à la faute... »

  L'insistance de M. Poena sur le fait qu'il a réussi à ne pas en venir aux mains avec son supérieur peut être comprise dans cette même logique, comme une autre tentative pour se disculper secondairement et projeter la faute sur l'extérieur.

- « J'ai craqué, j'ai chialé... Il m'a même griffé... Il voulait me faire fermer mon clapet, il m'avait griffé là à la bouche... mais je ne l'ai pas touché moi, j'ai pas voulu le toucher, je me suis mis les mains [les montre croisées, poings serrés dans le dos] ».

  On peut alors comprendre l'effondrement somatique quelques mois après le licenciement comme un retournement si violent de l'agressivité insuffisamment évacuée contre soi, qu'il prend valeur d'équivalent suicidaire. La dépression qui suit et la perte de l'élan vital, toujours marquées au moment de l'entretien, évoquent de la même manière un enfermement masochiste dans la difficulté, ultime voie de gestion de la culpabilité. Elles permettent simultanément de gérer une partie des composantes libidinales libérées par la perte du travail et en mal d'objet : ne pas les réinvestir protège du risque d'être rejeté et abandonner de nouveau.

1.3 Pressions et étayages environnementaux.

[466] M. Poena ne revient jamais dans l'entretien sur le soutien apporté par le syndicat. Il est impossible de savoir dans quel groupe d'objets il le classerait. Ce silence peut paraître surprenant. Je fais l'hypothèse qu'il correspond à une période de désarroi si profond que cette intervention extérieure n'a été perçue que comme une formalisation administrative d'un départ devenu inévitable pour des raisons de vie ou de mort.

Le matériel clinique recueilli lors de cet entretien n'est pas seulement une illustration de mécanismes psychiques en jeu dans un deuil difficile, il est également très significatif du rôle de l'environnement pour aider ou entraver la gestion de la perte. C'est ce que nous allons voir à présent en analysant comment M. Poena trouve un soulagement ou une pression supplémentaire dans les personnes qui gravitent habituellement autour de lui. Je réfléchirai aussi à notre interaction pendant l'entretien et à mon rôle d'étayage ponctuel à son travail du deuil. M. Poena me semble en effet avoir utilisé notre rencontre comme un espace et un temps où poursuivre et faciliter la gestion de la perte.

J'ai montré précédemment que M. Poena oscillait entre l'acceptation de la réalité de la perte et le refus de celle-ci. L'analyse de l'environnement le montre en fait tiraillé entre ceux qui l'encouragent à poursuivre ses recherches et ceux qui lui conseillent au contraire de faire le deuil de l'emploi, tiraillement d'autant plus important que les deux voies proposées supposent toutes deux un travail psychique difficile, qu'aucune ne permet d'échapper à la souffrance. Poursuivre les recherches, c'est trouver l'énergie pour y croire encore, accepter la blessure de chaque nouvel échec, renoncer à investir autre chose. Faire le deuil de l'activité professionnelle, c'est être confronté à la gestion de la position dépressive, c'est aussi gérer la culpabilité d'abandonner définitivement l'objet, de le lâcher à tout jamais.

M. Poena semble toutefois progressivement tendre vers cette deuxième voie ; c'est en tout cas ce que laisse supposer son classement dichotomique des différents acteurs qui l'entourent. Les personnes qui l'encouragent au deuil semblent faire partie du groupe des bons objets, alors que les dispositifs d'insertion qui prônent une poursuite de la recherche sont vécus comme des persécuteurs, pouvant aller jusqu'à le mettre en danger de mort.

1.3.1 Les attitudes des professionnels de l'insertion et l'acceptation de la perte.

M. Poena oppose par exemple le discours de « *la dame de l'ASSEDIC* » à ceux de la COTOREP* et de ses conseillers. La première a été rencontrée dans le cadre d'un contrôle des recherches d'emploi. M. Poena lui avait apporté une photocopie de toutes les lettres de candidature, une liste récapitulative des réponses obtenues et une notification de la COTOREP précisant son taux d'invalidité. Elle s'est montrée très étonnée de la quantité impressionnante de démarches réalisées, lui a conseillé de ne plus faire de frais en photocopie et lui a laissé entendre que l'ASSEDIC* ne l'ennuierait plus dorénavant avec ses recherches d'emploi. M. Poena qualifie cette dame de *« très gentille »* et semble avoir été extrêmement soulagé du message transmis. Ce sentiment de soulagement correspond bien sûr à la garantie d'un maintien de l'allocation chômage, mais est certainement également lié à la forme du message.

Cette professionnelle n'a pas dit à M. Poena qu'il ne retravaillerait plus, mais qu'on ne lui reprocherait pas de ne pas trouver de travail. En adoptant une position surmoïque conciliante, elle l'a d'abord autorisé à relâcher partiellement la pression qu'il s'imposait par des démarches acharnées, mais elle a certainement également facilité une prise de conscience du caractère durable de la perte sans l'imposer brutalement. En ne prenant

pas position sur le retour possible à l'emploi, en restant dans un « je ne sais pas si vous trouverez ou pas, mais quoi qu'il en soit, nous ne vous embêterons pas », elle a adopté une attitude transitionnelle par rapport au tiraillement de M. Poena entre l'espoir de retrouver et la certitude chaque jour plus évidente qu'il ne retrouvera pas. Elle lui a donc permis après-coup de faire lui-même un pas supplémentaire vers l'acceptation de la perte définitive. Je reviendrai plus précisément sur cette idée d'attitude transitionnelle au fil de la présentation de la position des dispositifs d'insertion et de ma position dans l'interaction.

A l'opposé, l'évocation du stage destiné à l'aider dans la recherche d'un emploi adapté à ses contraintes médicales met immédiatement M. Poena dans un état de grande fébrilité. Alors qu'il a pu me montrer avec calme les candidatures envoyées et réponses obtenues, ses mains s'affolent pour sortir le classeur contenant les documents concernant cette période. Ses tremblements sont si importants qu'il ne parvient plus à tourner les feuilles, s'énerve, refuse mon aide en me disant : *« C'est des psy, comme vous, qui s'occupent de ce genre de stage... »* Ma réponse : *« Oui, je suis dans cette branche là ».* semble toutefois le rassurer ; j'appartiens à ce groupe de professionnels mais je ne suis pas l'une des formatrices qu'il a côtoyées et je ne cherche pas à lui imposer le même cadre, vécu comme très persécuteur. Il peut alors longuement raconter ce qu'il a vécu pendant ce stage finalement interrompu par son cardiologue.

M. Poena témoigne d'abord de sa grande ambivalence initiale par rapport à ce dispositif. La COTOREP* lui avait dit qu'il pouvait travailler, lui avait indiqué quelques pistes professionnelles accessibles et M. Poena n'a pas voulu refuser l'aide proposée pour qu'on ne puisse pas l'accuser ensuite de ne pas faire tout ce qui était en son pouvoir pour s'en sortir. Mais au delà de cette contrainte, M. Poena espérait beaucoup dans ce soutien :

« Ils auraient pu me trouver une petite bricole... Je croyais qu'ils allaient me dire "Vous êtes capable de faire ceci, cela". Je croyais que c'étaient des ateliers sur la ferraille, le bois. Certains auraient travaillé sur des ordinateurs, moi... Chacun dans son domaine... ça m'aurait... »

M. Poena évoque l'exemple d'une entreprise qui a récemment embauché une personne polyvalente pour faire un peu d'entretien des machines et des bâtiments ainsi que quelques courses. Il a manqué de très peu cette offre et lorsqu'il s'est présenté peu de temps après le recrutement d'un autre ouvrier, le patron lui a dit bien regretter de ne pas l'avoir embauché, lui qui avait davantage d'expériences et de compétences. Les yeux de M. Poena brillent à l'idée qu'il aurait pu être utile et apprécié et le dispositif COTOREP était bien au départ à l'origine de tels espoirs.

Or le stage où M. Poena espère voir mis à jour des capacités utilisables, et donc panser en partie sa blessure narcissique, se révèle n'être en fait que l'occasion de raviver celle-ci et de l'approfondir encore davantage. M. Poena se trouve confronté à des consignes lui imposant des tâches irréalisables ou particulièrement peu adaptées à ses savoir-faire : prendre la parole devant un groupe, analyser son histoire de vie, remplir par écrit des documents sur ses goûts et centres d'intérêts...

- « On vous pose des questions. On vous fait dévoiler votre vie privée devant les autres... Quand ils ont tous eu raconté leur vie, ou dit ce qu'ils voulaient faire, moi, je n'ai pas pu,

j'ai craqué... Et c'était tous les jours pareils, ils me posaient des questions, et ça partait (fait signe qu'il pleurait) ».

Pour faire face à cette pression insurmontable et à l'humiliation de se montrer aussi fragile devant ses collègues de stage, M. Poena décide alors de reprendre certains médicaments prescrits juste après la dispute avec son employeur *« pour pouvoir tenir le coup, pour ne pas être toujours en train de chialer, pour être un peu plus sûr de moi* » et il le signale au médecin encadrant le stage. La réaction de celui-ci, perçue comme très violente, par M. Poena ne fait qu'aggraver son désarroi : il ne voit plus comment adapter son comportement aux différentes exigences imposées. Il semble en fait revivre dans sa relation au médecin du stage le rejet de son dernier employeur. Le récit qu'il fait de certains entretiens avec ce professionnel de la santé, les qualificatifs employés pour le décrire, mais également les attitudes et intonations prises pour parler de leur relation associent étroitement les deux hommes haïs.

· « Il ne connaît pas son travail ce toubib là... Je me suis retenu, ça a bien été, mais je lui aurais éclaté la tête contre le mur. Vous balancer comme ça... comme si je n'avais déjà pas assez dégusté un an en arrière avec un autre artiste. Il n'était pas à sa place. (...) Un toubib, c'est plutôt fait pour passer de l'huile que du vinaigre ».

Médecin et employeur sont ainsi amalgamés dans une position hiérarchique de pouvoir : pouvoir de garder ou de jeter, pouvoir de vie ou de mort comme le prouvent les alertes ou risques d'alertes cardiaques.

Comment comprendre ce qui se cristallise autour de ce médecin ? Son rôle dans ce type de dispositif d'insertion est de rappeler la loi du corps, les obstacles médicaux qui barrent l'accès à certains types d'emploi, donc de poser un principe de réalité avec toute la souffrance qu'il peut supposer. Ses fonctions peuvent rapidement l'amener à être perçu comme celui qui formule le paradoxe du dispositif d'insertion : les stagiaires sont là pour être soutenus, pour trouver une solution, mais sont aussi placés devant leurs incapacités. Le médecin peut balayer d'un revers de la main le projet élaboré et dans lequel se condensaient tous les espoirs.

Contrairement aux remarques de *« la dame de l'ASSEDIC »*, le principe de réalité posé ici est vécu comme une violente agression, sans doute parce qu'il est formulé dans un cadre qui par ailleurs dénie la perte définitive de l'emploi et s'offre au contraire comme lieu permettant de remédier à cette perte.

Lorsque M. Poena signale que l'ANPE* et l'ASSEDIC* lui ont bien fait comprendre qu'il ne trouverait pas, il déclare : *« Ils ne me l'ont pas dit... mais je ne suis pas tout à fait fou. ».* Cette remarque pourrait être traduite par *« Ils ne me l'ont pas dit explicitement, mais ils me l'ont fait comprendre implicitement »*. Ce *« ils me l'ont fait comprendre »* peut à mon avis être analysé comme le passage que M. Poena a pu réaliser lui-même, à partir d'une attitude transitionnelle, pour construire sa propre réponse à la question du retour à l'emploi. Sa description du dispositif visant l'emploi laisse au contraire entendre que dans ce cadre là, on l'a pris pour un fou, c'est-à-dire qu'on a joué de sa crédulité, que l'on a joué avec son sens de la réalité en le confortant dans l'illusion d'une reprise d'emploi. Le

vécu de M. Poena coïncide avec l'hypothèse d'un environnement contribuant au renforcement du caractère exclusif de la relation à l'objet-travail. Le stage, en offrant l'emploi comme objectif et en magnifiant l'ensemble des efforts réalisés pour l'atteindre, exalte la valeur du travail et encourage à investir plus fortement cette activité. La démonstration de l'importance du lien à l'objet-travail s'accompagne toutefois pour M. Poena de la mise en évidence que ce lien est devenu impossible. On retrouve les effets pervers du chômage différé décrit par D. Schnapper : la perte est occultée par un mécanisme de défense qui ne contribue finalement qu'à rendre l'objet perdu plus désirable et à accentuer le lien d'exclusivité. A l'opposé d'une attitude transitionnelle, le dispositif a donc encore accentué le clivage entre deux positions contradictoires, rendant encore plus difficile le cheminement vers une acceptation du caractère durable de la perte.

On comprend alors le sentiment de soulagement ressenti par M. Poena lorsque son cardiologue s'oppose au réinvestissement du travail et remet cet objet à une place secondaire. *« Arrêtez votre stage, ce qui compte, c'est d'abord la santé, le reste, ça passe après... »* Ce médecin le libère en effet d'un message qui peut globalement être entendu comme : *« Il faut travailler pour vivre, vous ne pouvez plus travailler, vous ne pouvez donc plus vivre »* pour lui rappeler que la vie ne se limite pas au travail.

M. Poena trouve également du réconfort dans le fait qu'il n'est finalement pas le seul à avoir été abusé et rejeté. L'ensemble des stagiaires s'est senti agressé par le médecin : *« Il nous a tous sacqués, tous... Il nous a cassés, tous mis plus bas que terre, les autres aussi, les grands costauds... des hommes... des costauds... Ils ont dit : "Ce n'est pas possible, il nous a agressés, il nous a poussés à bout.. On a tous dérouillé." »*

L'ensemble des stagiaires a dénoncé un dispositif qui ne sert, d'après M. Poena, qu'à donner du travail à des formateurs sur le dos des stagiaires et à fournir aux entreprises du personnel bon marché.

· « Quand on est parti, on s'est tous donné les adresses avec les collègues et on leur a dit, il en fallait quinze pour faire un stage pendant huit semaines, ça faisait quinze chômeurs de moins inscrits à l'ANPE* et ça occupait quand même sept personnes... ça faisait sept chômeurs de moins. — Vous ne pensez pas que ça pouvait servir à autre chose ? — Non, il y a un pauvre malheureux à qui ils avaient trouvé du travail mais ça n'a pas marché. Ça a duré un mois et demi et après ils ont proposé quelqu'un d'autre. Le patron fait faire son travail pour pas cher. C'est des marchands d'esclaves... c'est de l'esclavage moderne... nous les chômeurs, c'est de l'esclavage moderne ».

Ces accusations très typiques et simplistes des dispositifs d'insertion peuvent, dans une telle logique, être comprise comme une nouvelle tentative pour échapper aux pressions paradoxales qu'ils imposent. M. Poena doit avoir le sentiment de dénoncer grâce à ce type de discours le double leurre dont il a été victime : il montre qu'il a non seulement compris qu'on le trompait sur ses possibilités de retrouver un emploi, mais qu'il a également saisi que cette tromperie visait à donner du travail à certains et à renforcer le profit des entreprises.

M. Poena reprendra la même argumentation et le même type de vocabulaire un peu

plus tard dans l'entretien pour dénoncer les discours politiques et le fonctionnement global d'une société qui entretient le leurre d'une lutte contre le chômage alors que rien n'est fait pour *« abolir le licenciement »* mais qu'au contraire le profit de certains est sans cesse recherché avec plus d'acharnement.

· « Le principal, c'est le chiffre d'affaires, qu'ils ramassent le pognon... L'excédent budgétaire n'a jamais été aussi fort, la bourse n'a jamais été aussi bien... C'est l'esclavage moderne, c'est le pognon... La vie humaine, ils n'en ont rien à foutre ».

On peut là encore comprendre cette vision très schématique du fonctionnement économique et politique d'un pays comme une tentative pour se dégager, en la dénonçant, d'une pression paradoxale imposée globalement par la société. Le discours de M. Poena revient en effet à dire *« Ils nous poussent à trouver du travail mais ils ne font rien pour qu'il y en ait pour tout le monde. Au contraire, ils s'enrichissent parce qu'ils peuvent se passer de notre travail ».*

Signalons enfin que M. Poena a vécu le dispositif d'insertion de manière d'autant plus persécutrice qu'il s'est senti désigné par celui-ci non comme un sujet souffrant de son chômage mais comme une personne globalement fragile et en difficulté. Il interprète par exemple la visite de l'une des formatrices après l'interruption du stage non pas comme une démarche amicale ou courtoise pour prendre de ses nouvelles, mais comme un regard inquisiteur sur sa vie :

« Elle est venue voir dans quel milieu je vivais... Voir si je couchais sous deux tôles ou si j'avais quinze gamins... Vous croyez que c'est pour ça qu'elle est venue vous voir ? Bien sûr ce n'est pas pour autre chose... Voir si avec ma femme tout allait bien... »

Apparaît alors un autre travers possible des stages d'insertion. En déniant au départ l'absence d'emploi pour tous, et en mettant en place des moyens pour résoudre les obstacles individuels qui empêchent l'accès à l'emploi, ils supposent implicitement que le chômage est lié aux difficultés du sujet et non à un contexte sociétal. Il risque alors d'intensifier la blessure narcissique des chômeurs en les cataloguant comme des personnes que le chômage n'a pas touchées par hasard, mais qui étaient au contraire (pré)destinées à cette situation à cause de leur parcours fragile. La culpabilité liée à la perte se trouve alors encore amplifiée.

1.3.2 L'entretien de recherche : un possible accompagnement du travail du deuil ?

Après avoir analysé les effets des discours de certains professionnels de l'insertion, il me semble important de réfléchir au rôle que j'ai pris au cours de l'entretien de recherche. Notons à ce propos que le dispositif d'insertion contre lequel M. Poena a accumulé beaucoup de rancoeur est aussi celui qui m'a communiqué ses coordonnées. Il m'a donc fallu, même si mon statut de chercheur rattaché à une université d'un autre département me plaçait d'emblée dans une position relativement neutre, confirmer au cours de l'entretien que j'étais bien complètement indépendante de ce dispositif.

L'analyse de l'ensemble des interactions montre la progressive transformation de la

position de M. Poena par rapport à moi : son discours en début d'entretien pourrait s'adresser aux professionnels de l'insertion. Il expose son parcours difficile, mais insiste sur sa bonne récupération actuelle et présente ses recherches en cours. Il garde donc prudemment une position de demandeur d'emploi (phase 1). Le bref incident, dont j'ai déjà parlé à l'évocation du stage d'insertion, l'amène à me distinguer de ces professionnels et sans doute à percevoir que je ne suis pas dans une position du jugement par rapport à son chômage (phase 2). Il peut alors plus librement évoquer ses doutes et son progressif renoncement. Nous verrons toutefois qu'il reste très ambivalent, m'obligeant à un difficile travail de réajustement pour rester dans une position la plus empathique possible (phase 3).

Je propose de suivre et de commenter le canevas général de ces interactions.

Phase 1.

J'invite M. Poena à présenter le parcours qui l'a conduit à sa situation actuelle.

Il raconte avec précision, sans que j'intervienne, son histoire, les étapes du licenciement, ses problèmes de santé qui ne l'empêchent pourtant pas de faire de nombreuses recherches.

- Vous continuer à chercher ?
- Oh oui ! J'ai encore envoyé des lettres hier...
- Il sort l'ensemble des documents concernant ses recherches, m'explique le type d'emploi recherché pour respecter ses contre-indications médicales et expose ses compétences en correspondance avec ses objectifs. Il termine en disant : — ça fait que j'ai envoyé du courrier (cite la longue liste des communes)... J'ai envoyé des courriers partout. — Vous recevez beaucoup de réponses ? M. Poena me montre le document qu'il utilise pour faire le point sur le pourcentage des réponses, commente les couleurs et les abréviations utilisées. — Comment ça se passe pour vous d'être à la maison sans travail ? M. Poena explique qu'il a encore besoin de drogue pour dormir mais qu'il va beaucoup mieux. Il revient sur la très douloureuse période qui a précédé son licenciement pour déclarer que c'est quand même difficile d'être à la maison à tourner en rond. Il souligne alors la situation complexe dans laquelle il se trouve. — Ce n'est pas ma vie ça, mais avec une carte de 80% d'invalidité, trouver un patron... Je ne peux pas faire n'importe quoi. — Oui, ça vous limite. Il commente l'origine de ses différents troubles puis reste silencieux.

Phase 2

Je l'invite à me parler davantage du stage commencé.

Il s'agite, refuse mon aide. (Voir la description de ce temps § 1.3.1 de ce chapitre) puis il raconte.

Mes interventions pendant ce récit deviennent beaucoup plus fréquentes. Je reformule très régulièrement ses propos :

- « Ça remuait trop de choses ? »
- « Vous ne vouliez pas donner l'impression de ne pas chercher ? »
- « Vous n'aviez pas imaginé cette organisation ? »
- « Vous n'arriviez pas à laisser glisser ce que l'on vous disait. ? »

L'écoute, puis la relecture après-coup, de l'ensemble de ce passage montrent que ces reformulations sont à la fois une invitation à poursuivre et un soutien pour contenir l'émotion très vive qui accompagne l'évocation de ce moment douloureux. Je me veux rassurante et je cherche à me démarquer nettement d'une position persécutrice. M. Poena se calme progressivement, reprend un débit de paroles moins saccadé, son corps se détend.

Phase 3

Il termine en disant :

- N'importe comment... pour retrouver un travail, il faut pas y compter.
- Vous, vous n'y comptez pas ?
- Oh non ! J'ai fait une croix dessus... J'ai fait une croix dessus... Les jeunes ne trouvent pas de travail...
- Alors vous vous dites qu'à cinquante-cinq ans vous n'en retrouverez pas non plus ?
- Ben non, c'était moi le plus vieux de l'équipe... Les autres ont déjà bien du mal à trouver alors...
- Il évoque le message transmis par la dame de l'ASSEDIC.
- — Mais vous essayez quand même encore...
- — Je vous dis, j'envoie des lettres.
- — Mais sans y croire...
- — J'envoie des lettres, d'ailleurs vous pouvez lire.
- M. Poena en sort une, me demande ce que j'en pense, recommence à commenter la liste où il note tous ses envois.
- — C'est difficile pour vous de vous dire que vous n'allez pas retrouver de travail ? Vous n'avez pas l'impression d'avoir assez travaillé ? Je rencontre des personnes qui me disent : "Moi, j'ai bien assez donné." Qu'est-ce que vous en pensez-vous ?
- Il répond en souriant alors qu'il était jusque-là resté distant, on s'était laissé emporter par ses émotions de dégoût et de tristesse.

- — Oui... j'ai fait ma part.
- Il évoque de nouveau son travail d'enfant et d'adolescent, en soulignant que c'était dur, mais que toutes ces années, jusqu'à l'âge de 27 ans, n'ont pas donné lieu à une rémunération déclarée et ne sont donc pas comptabilisées pour le calcul de sa retraite. Comme il insiste longuement sur ce problème, je lui dis :
- — C'est à cause de ce problème-là qu'il faudrait que vous retrouviez ?
- — Retrouver... Retrouver... Comment voulez-vous que je retrouve du travail... Quand je bricole un peu chez moi, je suis obligé d'aller me coucher ensuite...
- — Vous pouvez-vous en sortir financièrement avec la retraite que vous avez ?
- M. Poena se calme pour dire qu'ils n'ont jamais été très dépensiers, qu'ils n'ont pas d'enfant, mais il perd rapidement son sang-froid et évoque l'irrémédiable vente de la maison, ces angoisses par rapport à la disparition de sa femme, la rancoeur pour ses parents qui l'ont exploité pendant des années.

Toute cette série d'échanges me semble très significative de l'impasse dans laquelle se trouve M. Poena et de son oscillation entre le refus et l'acceptation de la réalité. Elle pourrait être résumée par les trois phrases suivantes :

- « J'ai fait une croix sur l'emploi mais je cherche encore ».
- « J'ai assez travaillé mais je n'ai pas assez travaillé pour ma retraite ».
- « Il faut que je retrouve mais je ne peux pas retrouver ».

Cette oscillation me met à mon tour dans une position peu confortable. Je suis d'abord surprise par le renversement de situation : M. Poena qui se présentait comme une personne menant des recherches actives malgré les problèmes de santé en phase 1, affirme maintenant ne plus compter sur l'emploi. Ma première question témoigne de cet étonnement, je cherche à m'assurer que ce renoncement est bien le sien et pas seulement une reprise de ce qu'il a pu percevoir chez les professionnels animant le stage. J'essaie ensuite de comprendre comment il peut tout à la fois avoir renoncé à l'emploi et continuer à en chercher un. Ma remarque sur son long parcours professionnel lui montre que je ne condamne pas son renoncement et l'invite au contraire à s'autoriser sans culpabilité l'inactivité, comme d'autres le font. Elle provoque sourire et détente en légitimant un deuil et m'amène certainement à ce moment à être classée parmi les bons objets, ceux qui n'ajoutent pas une pression supplémentaire au difficile travail en cours.

Cette position surmoïque conciliante ne suffit toutefois pas à le libérer de l'angoisse liée à l'incertitude de l'avenir. M. Poena bascule de nouveau du côté du refus de la perte et s'énerve lorsque je le lui fais remarquer.

Les liens que j'opère par mes reformulations et questions conduisent en fait M. Poena à passer d'une position clivée qu'il adopte pour se protéger à une mise à jour de ses contradictions et ne peuvent par conséquent que vivement l'agacer et l'angoisser.

Il n'est alors guère surprenant que M. Poena détourne l'entretien sur un autre thème et choisisse brusquement de revenir à l'évocation de la période prospère où il était commis de cuisine, souvenir exempt de conflictualité. Ce procédé ne résiste toutefois pas très longtemps au retour de son mal-être et il raconte le poids du regard et des remarques de tous ceux (voisins, famille) qui traitent les chômeurs comme des pestiférés.

- On n'est pas regardé pareil... par les commerçants. Il y en a qui n'osent pas vous parler... parce qu'ils savent les gens. Ils disent : "Encore un tire au cul, un qu'on paie à rien faire" ou ils ne le disent pas mais...

- Il raconte alors un repas de classe pendant lequel un patron de sa commune a plaisanté de la situation d'un fonctionnaire retraité assis juste à côté de lui et « payé à ne rien faire ». M. Poena n'a rien dit, mais il a pris la raillerie comme une attaque contre lui, attaque d'autant plus cinglante que pernicieuse. Il a eu l'occasion, plus tard, d'exprimer le fond de sa pensée à cet employeur en lui démontrant que lui aussi était un assisté lorsque la sécurité sociale prenait en charge sa femme et ses enfants.

- Ce n'est pas de la mendicité, une allocation chômage, c'est un droit que l'on a, comme ceux qui ont la retraite et qui ont cotisé pour ça, ils ont le droit...

M. Poena m'apprend ensuite que cette colère a en fait été provoquée par des questions sur sa situation et le résultat de ses recherches.

- Il me demandait si je trouvais du travail. Je lui ai dit "Non. Tu sais bien que non. Même si toi tu fermes ta boîte, tu ne retrouveras pas de travail. Il enchaîne alors sur son impossibilité à se passer de médicaments, avant de décrire ce que j'ai appelé précédemment « l'épisode du gendarme ». Il a été interpellé un an plus tôt à 100 km/h sur une route limitée à 50 et a été convoqué au tribunal pour une suspension de permis. Après avoir vérifié auprès d'amis et d'élus locaux que sa situation ne pouvait être arrangée, il a écrit une lettre pour expliquer qu'il reconnaissait ses torts, mais qu'il pensait avoir des circonstances atténuantes (il était seul, la route était sèche...) et pour demander surtout que l'on prenne en compte sa situation actuelle (chômage, mère hospitalisée, épouse souffrante) pour repousser la suspension à une période plus propice. Ce courrier a très rapidement reçu une réponse annonçant que la justice ne donnait pas suite à l'infraction et signé d'un gendarme souhaitant un prompt rétablissement à sa mère et à sa femme. M. Poena me la montre et commente d'une voix tremblante et les yeux remplis de larmes. Il m'explique que le gendarme a sûrement vérifié point par point le contenu de sa lettre en appelant l'ANPE* pour s'assurer qu'il était bien au chômage, l'hôpital où était sa mère, le médecin qui s'occupe de sa femme...

Ce récit très chargé d'émotions et sur lequel M. Poena s'attarde un long moment me semble une illustration très significative de son besoin de trouver des représentants extérieurs d'un Surmoi conciliant. A l'issue d'un long détour qui peut d'abord paraître très éloigné de l'interaction décrite précédemment, M. Poena revient donc, par association, à la position surmoïque conciliante que j'ai adoptée.

Comment comprendre la prégnance de cet épisode ?[467]

Il semble que M. Poena soit la proie d'un conflit permanent avec un Surmoi sévère et persécuteur qui sans cesse revient l'accuser de la perte et dont il ne parvient pas à se faire un allié. Le gendarme peut être perçu comme une incarnation de ce Surmoi capable de punir et d'accabler dans les moments où tout va mal. Ce Surmoi cruel peut toutefois, si on peut lui prouver que l'on n'a pas commis de faute grave ou que l'on n'en a pas mesuré les conséquences fâcheuses,[468] si on le convainc d'autre part que l'accumulation de soucis est déjà en soi une punition exemplaire, devenir tolérant et même secourable et protecteur. Cette transformation nécessite de jouer « franc jeu », de ne pas abuser d'une instance possédant la puissance de vérifier tout ce qu'on lui annonce.

M. Poena trouve donc sans doute un grand secours à venir et revenir sur cet épisode illustrant la possibilité de passer d'un Surmoi accusateur, représenté par le regard des voisins qui attise sa souffrance et l'oblige à poursuivre son traitement médicamenteux, à un Surmoi capable de sollicitude. Les argumentations maintes fois développées sur sa conscience professionnelle et l'incompétence de ses employeurs peuvent alors être comprises comme une tentative pour convaincre son Surmoi de sa bonne foi quand il annonce n'être pour rien dans la perte de son emploi, convaincre son Surmoi comme il a pu convaincre le gendarme.

La description de toute la fin de l'entretien serait fastidieuse puisque M. Poena continue à alterner les temps d'expression de sa détresse et l'évocation de moments heureux dont la valeur défensive ne dure jamais très longtemps. Notons cependant que si le contenu est très répétitif, la forme prise par ces évocations est, elle, variable. M. Poena réussit ponctuellement à ne plus ressasser inefficacement les mêmes souvenirs pour amorcer un véritable travail élaboratif de la dépression. Ce changement de registre est sans doute en partie permis par la nouvelle position surmoïque entrevue dans l'interaction et confirmée par l'évocation du gendarme. La position dépressive amorce en effet un cheminement vers le renoncement à l'objet qui ne peut être toléré que par un Surmoi suffisamment souple pour admettre ce changement. Pendant ces quelques moments, la remémoration quitte le registre de la démonstration manichéenne : mise en évidence outrancière de ses compétences et projection de l'agressivité sur l'employeur pour passer à un discours plus nuancé et sans doute beaucoup plus réaliste. L'objet-travail perdu n'est plus clivé, mais reconnu comme ambivalent. Les reformulations faites pendant ces courtes échappées témoignent du passage du discours à un registre plus dépressif :

- « Oui, vous souffrez de l'injustice, mais peut-être que votre travail vous manque aussi ? »
- « Vous aimiez bien votre travail, mais il avait aussi de mauvais côtés ».
- « C'est très dur d'avoir perdu votre emploi, mais c'est aussi un soulagement ».

[467] M. Poena est non seulement très ému en l'évoquant, mais il connaît par coeur le contenu de sa lettre et de la réponse.

[468] M. Poena écrit dans son courrier qu'il a agi *« en toute impunité »*.

Ces moments sont vécus contre-transférentiellement comme un moment de répit et d'ouverture : il est en effet à la fois épuisant et désespérant de voir M. Poena s'enfermer dans une relation dichotomique d'idéalisation de son emploi et de projection de l'agressivité :

.

Epuisant parce que l'exercice de reformulation pour accompagner M. Poena dans son cheminement interne oblige à suivre les oscillations et exagérations du discours et que les tentatives (parfois involontaires) pour mettre en évidence les contradictions déclenchent, on l'a vu, énervement et agressivité.

.

Désespérant car le fonctionnement défensif dans lequel M. Poena s'enferme est pour lui source d'une grande souffrance et le met dans l'impossibilité d'entrer réellement en contact avec son interlocuteur. M. Poena apparaît ainsi beaucoup plus humain et touchant quand il réussit à tolérer ses sentiments dépressifs.

La série d'interactions suivante illustrera ces moments où M. Poena parvient à utiliser l'entretien comme un temps d'avancée dans le travail du deuil. Elle soulignera dans un même temps toute la difficulté d'accompagner ce travail.

· — Je commence à me faire une raison... une résolution mais ça fait déjà deux ans et demi.

· — Oui, il faut du temps.

Il explique qu'il arrivera à reprendre le moral, qu'il a la chance d'avoir une femme qui le soutient, mais qu'une mise à la retraite aurait été quand même plus facile à vivre, même s'il connaît une personne qui a très mal supporté ce passage et s'est suicidée. Il finit par me demander ce qui se passe pour les autres personnes que je rencontre.

· — Il y en a beaucoup pour qui c'est très dur, qui tournent en rond comme vous, qui ont l'impression que ça ne va pas, mais il y a aussi des personnes qui me disent : "ça y est, j'ai l'impression de voir le bout du tunnel, j'ai de nouveau envie de faire des choses..."

· — Ah oui ? Il y en a qui vous disent qu'ils n'ont plus rien envie de faire.

· — Oui, j'ai rencontré un monsieur qui me disait "Quand j'avais plein de boulot, je rentrais fatigué mais j'avais toujours le courage de bricoler encore, maintenant je suis tous les jours à la maison, mais n'ai plus l'envie de m'y mettre".

Les yeux de M. Poena s'embuent en écoutant ce témoignage et il enchaîne aussitôt en me racontant ses propres difficultés pour arriver à trouver le courage de faire quelque chose dans sa maison.

C'est la première fois en trois heures que M. Poena arrive à parler précisément de ce qu'il vit actuellement. Il n'avait jusque là que pu dire rapidement qu'il tournait en rond et avait encore besoin de médicaments. Il lui faut donc s'appuyer sur la mise en mots que je

lui propose — en m'appuyant moi-même sur le témoignage d'un chômeur qui parvenait à formuler ses sentiments dépressifs — pour oser mettre à jour sa souffrance actuelle.

Le lecteur aura noté d'autre part que M. Poena ne semble pas entendre, dans ma description de ce que vivent d'autres chômeurs, ce que j'annonce sur un possible dépassement de la phase de dépression. Je semble l'avoir ici trop devancé dans son cheminement en lui parlant d'une sortie du deuil alors qu'il a besoin d'entendre que la dépression n'a rien d'extraordinaire.

Ce décalage est un bon exemple de la difficulté d'accompagner un travail du deuil : cet accompagnement ne peut être efficace que s'il respecte les étapes en cours mais ne doit pas à l'inverse entretenir une fixation pathologique. Dans le cas de M. Poena, l'émotion provoquée par l'évocation des témoignages d'autres chômeurs traversant la phase dépressive peut à la fois être perçue comme positive et dangereuse :

.

Il est important qu'il puisse exprimer ses affects dépressifs et qu'il puisse les partager. Il n'a certainement guère l'occasion de la faire avec son épouse qui constitue, par ailleurs, un excellent étayage à son travail du deuil en le dispensant d'une trop grande inquiétude quant à ses besoins d'auto-conservation et en adoptant une position surmoïque très tolérante, mais qui ne lui permet pas de manifester sa tristesse et son désespoir. Elle le signifie en signalant qu'il vaudrait mieux éviter de continuer à brasser tout ça et en surveillant de très près la prise de traitement de son mari dont elle supporte très mal les chutes de moral. On ne peut d'ailleurs pas la blâmer d'attitudes qu'elle adopte sans doute elle-même pour ne pas être submergée par l'inquiétude.

.

En revanche, il ne faudrait pas que M. Poena utilise ces témoignages comme une raison supplémentaire pour s'enfermer dans un fonctionnement masochiste : la dépression entretenue devenant une manière de ne pas renoncer à l'objet perdu.

La même double facette apparaît dans l'évocation des rencontres avec un magasinier, ex et rare collègue de travail à avoir gardé l'estime de M. Poena

. — On se voit, on casse la croûte à peu près tous les mois... on se raconte nos misères et tout...

. — Vous parlez du boulot ?

. — Ben oui, boulot avant et boulot à présent... celui-ci a fait ça, celui-là...

On peut en effet espérer que ce partage de souvenirs et ces discours sur le présent peuvent être l'occasion d'une remémoration facilitant le travail de détachement en permettant de réaliser et d'accepter l'ambivalence de la relation à l'objet, mais on peut également redouter qu'ils ne viennent qu'entretenir une vision clivée de l'objet et de l'environnement.

L'épisode du gendarme est une troisième illustration de la frontière périlleuse entre la nécessaire évocation des affects dépressifs pour poursuivre le travail du deuil et le risque

d'utilisation de ces mêmes affects pour s'enfermer dans le suspens de celui-ci.

Il témoigne en effet d'une avancée rendue possible par l'assouplissement surmoïque, de l'existence d'un espoir de s'en sortir, grâce à un monde extérieur où survivent encore de « chics types », de bons objets auxquels il est possible de se fier pour reconstruire son monde interne.

L'excès de reconnaissance à l'égard du gendarme qui lui a fait « la faveur de ne pas l'enfoncer davantage dans une période d'accumulation de malheur »[469] peut toutefois laisser craindre que M. Poena transforme ce geste bienveillant en une attitude condescendante à l'égard d'un pauvre homme méprisable. Il risque donc d'utiliser la clémence du gendarme comme une nouvelle occasion de s'enfermer dans une dramatisation de sa situation et une érotisation de son malheur.

1.4 Synthèse.

La présentation de ce premier parcours souligne d'abord l'importance des sentiments de culpabilité comme obstacle au travail du deuil. Gérer la violence de ces sentiments semble une condition nécessaire à l'aménagement d'un nouvel équilibre en l'absence d'emploi. Faute d'y parvenir, le sujet peut, à l'instar de M. Poena, s'enfermer dans une idéalisation de l'objet perdu incompatible avec la désintrication et le transfert des fonctions qu'il tenait antérieurement.

Ce premier cas montre d'autre part la difficulté de ne pas disposer d'une butée du réel sur laquelle appuyer la première étape du deuil. L'oscillation entre refus et acceptation de la perte témoigne de cette difficulté et de ses conséquences mortifères. M. Poena ne peut non seulement pas investir de nouveaux objets mais ses contradictions risquent aussi de décourager les tentatives environnementales pour apporter un soutien susceptible de l'aider à traverser cette période de crise. Les dispositifs d'insertion laissant espérer un retour à l'emploi sont vécus comme très persécuteurs et rejetés ; la position empathique recherchée tout au long de l'entretien est bien difficile à tenir et risque, elle aussi, d'être tour à tour source de colère ou d'entretien de la dépression.

Cette problématique conduit à s'interroger sur la position que peut adopter l'environnement des chômeurs pour faciliter la gestion d'une perte dont on ignore si elle est définitive.

Le témoignage de M. Poena, et en particulier le bénéfice trouvé dans l'attitude de l'employée des ASSEDIC*, m'amène à proposer quelques hypothèses à ce sujet. Faute de disposer de certitude quant à l'avenir, les professionnels de l'insertion peuvent au moins tenter de ne pas déformer les éléments de réalité à leur disposition : en reconnaissant qu'ils ne savent pas si le sujet retrouvera un emploi et en montrant qu'ils connaissent le poids psychique de cette incertitude, ils offrent un espace où cette difficulté peut être évoquée et par là même, mieux tolérée. La reconnaissance de l'incertitude s'oppose radicalement au choix habituel d'une position de déni du caractère durable de la perte, qui bien que poursuivant un objectif d'encouragement à la poursuite des

[469] M. Poena ne cesse de répéter : « J'ai vraiment eu de la chance dans mon malheur » et ne peut pas entendre la remarque sur la part active qu'il a prise dans la situation en écrivant une lettre convaincante.

recherches peut bien souvent être perçue comme un leurre à l'origine de nouvelles blessures narcissiques. Ajoutons que cette reconnaissance et cette tolérance de l'incertitude conduit à la découverte que la vie reste possible en l'absence d'emploi : la désintrication de la satisfaction des besoins du sujet et de l'activité professionnelle peut ainsi être amorcée. Le déni du caractère durable de la perte ne peut au contraire qu'implicitement confirmer la place centrale du travail. Cette attitude peut être qualifiée de « transitionnelle » dans la mesure où elle permet de disposer de l'énergie préalablement engloutie par la répétition incessante d'interrogations concernant l'avenir. Elle s'apparente aux dispositifs mis en place suite à mon séjour dans la Maison de chômeurs – Partage et décrits en introduction. Le message transmis peut schématiquement être formulé de la manière suivante : « Je ne sais pas si ce stage d'élaboration de projet vous conduira à l'emploi, mais il peut de toutes façons être riche pour vous en rencontres, en réflexion... Je vous invite à l'utiliser ainsi ».

Il n'est évidemment pas très facile de maintenir une telle position. Le choix du clivage adopté par M. Poena risque de bien souvent mettre à mal l'espace transitionnel. Cette modalité d'accompagnement est toutefois celle qui pourrait permettre à ce chômeur de découvrir que sa vie ne s'est pas arrêtée avec son licenciement, que l'acceptation de la perte n'est pas synonyme de résignation et que les cartes routières et CB précieusement conservées peuvent retrouver leur sens et utilité hors du cadre professionnel.

2. Mme Herbaud. De l'impasse subie à l'impasse entretenue.

« ... Demain tout changera, demain. Soudain il découvre que demain sera semblable et après demain, tous les autres jours. Et cette irrémédiable découverte l'écrase. Ce sont de pareilles idées qui font mourir. Pour ne pouvoir les supporter, on se tue... » Albert Camus, L'ironie, in L'envers et l'endroit.

L'entretien servant de base à l'analyse de ce deuxième cas a été particulièrement difficile dans la mesure où je n'ai jamais eu l'impression d'instaurer un réel échange avec Mme Herbaud, mais plutôt de la soumettre à des questions auxquelles elle a répondu très brièvement, parfois par monosyllabes, en donnant sans cesse l'impression d'avoir hâte d'en finir. Loin des entretiens non-directifs caractéristiques des autres rencontres, il ne constitue pas le récit d'un parcours activement construit par un sujet et ponctuellement soutenu par les reformulations d'un clinicien, mais une quête d'informations par un chercheur confronté à une série de longs silences vécus contre-transférentiellement comme des vides exempts de tout travail psychique et tentant de relancer de plus en plus laborieusement un désir de parole et de témoignage.

La faible quantité de matériel recueilli m'a longtemps fait hésiter à utiliser cette situation comme une observation significative pour ma recherche. Le caractère soporifique des premières lectures de la transcription de l'échange m'a également poussée dans un premier temps à l'écarter de mes données cliniques. Il m'a toutefois secondairement paru suffisamment puissant pour mériter que j'en cherche le sens. Je me suis donc contrainte à dépasser le désir de rejet d'un matériel asensé pour rester ouverte et réceptive au déploiement d'un sens potentiel.[470] Il m'a semblé possible d'articuler cette tentative d'interprétation autour de différents blocages caractérisant cette situation :

blocage de la parole de Mme Herbaud, blocage de ma pensée pendant l'entretien, blocage de mes capacités élaboratives après-coup. Cette articulation s'est en fait effectuée autour du qualificatif « bloqué » utilisé de manière particulièrement répétitive par Mme Herbaud pour décrire sa situation comme si se condensait dans ce terme son désir de communiquer la détresse qui l'habite et son impossibilité à y parvenir. Le mot « bloqué » semble en fait se substituer à toute tentative langagière plus élaborée et plus apte à transmettre ce qu'elle vit vraiment, mais il apparaît aussi comme un indice de ce qui cherche à se dire.[471] La présentation de ce cas restera, malgré cet effort de mise en sens, très succincte, et le caractère très hypothétique des commentaires interprétatifs ne devra pas être oublié.

2.1 Un renoncement apparent à l'objet-travail.

Mme Herbaud a accepté très rapidement l'entretien que je lui ai proposé par téléphone, sans poser de question ni faire aucune remarque.. Elle me reçoit à son domicile et me signale tout de suite qu'elle souhaite terminer au plus tard dans une heure parce qu'elle a rendez-vous pour un entretien d'embauche en fin de matinée. Sa présentation vestimentaire est soignée, elle est très coquettement maquillée et coiffée, l'appartement impeccablement rangé et nettoyé.

Mme Herbaud a presque 50 ans. Après avoir obtenu un CAP, elle a travaillé comme secrétaire pendant 25 ans avant de *« tomber au chômage technique ».* La convention de conversion effectuée suite à son licenciement économique lui a révélé que ses savoir-faire étaient devenus obsolètes et qu'une formation en informatique s'avérait indispensable pour espérer un poste dans son domaine de compétences. Mme Herbaud s'est toutefois estimée, après quelques jours d'initiation, totalement incapable de s'adapter à cette nouvelle technologie et a refusé de s'engager plus avant dans cet apprentissage. *« Je n'ai rien trouvé dans le secrétariat, j'étais un peu bloquée parce que je n'ai jamais fait d'informatique, parce que je ne PEUX pas en faire, ça c'est... ça me donne des boutons de voir un ordinateur ».* Elle est alors restée deux ans au chômage avant de trouver un poste de vendeuse en prêt-à-porter dans lequel elle s'est beaucoup investie mais qui a du être abandonné après un an et demi parce qu'il était trop contraignant physiquement. Mme Herbaud opérée du dos une dizaine d'années plus tôt savait choisir avec ce nouvel emploi une voie totalement contre-indiquée par son médecin car nécessitant de trop nombreux ports de charges et une station debout permanente. L'avis d'inaptitude l'obligeant à mettre fin à son contrat n'est donc que venu confirmer un diagnostic déjà ancien, mais a été vécu comme un choc, suivi d'une période de dépression nécessitant un traitement, toujours en cours au moment de l'entretien. *« ç a a été un choc quand il a fallu que j'arrête le boulot(...) j'ai fait un peu de dépression, donc j'ai*

[470] J'emprunte les termes d'A. Ciccone dans son ouvrage « L'observation clinique » (1998). « Laisser se déployer un sens potentiel suppose d'être ouvert et réceptif à cette potentialité, de ne pas décider d'avance du sens ou du non-sens d'un événement ». p 104.

[471] Outre les associations et les dissociations, certains signes du discours auront valeur d'indice, attirant l'attention sur « leur fonction significative. Par exemple, un mot ou une expression revenant fréquemment témoignera d'un contenu préconscient qui cherche à se manifester » A. Ciccone, L'observation clinique, p 66.

été sous traitement et là j'en prends toujours, je me suis sentie diminuée...»

Bien qu'elle affirme prudemment en tout début d'entretien être en recherche d'emploi, Mme Herbaud n'a pas mené de véritables recherches depuis cette deuxième interruption professionnelle.

Elle a suspendu ses recherches depuis six mois parce qu'elle n'avait pas bien la forme et qu'elle ne se sentait pas de repartir travailler pendant l'hiver à cause de l'état des routes. Aujourd'hui, elle ne souhaite toujours pas reprendre :

· « Maintenant, *[je la rencontre au printemps]* je dis que je n'ai plus envie parce que si je travaille maintenant, je n'aurais pas de vacances. Alors j'attends les vacances d'été, l'océan, parce que c'est tout pour moi, si je ne pars pas, après je ne suis pas bien, j'ai besoin de ça, donc je dis non. Si je commence à travailler maintenant je n'aurai pas de vacances d'été... C'est un cercle vicieux, il y aura jamais... »

Mme Herbaud explique alors qu'avec son allocation chômage et le revenu de son mari, elle n'est pas dans l'obligation financière de travailler. Elle déclare donc se contenter d'une recherche purement formelle pour ne pas avoir de souci avec l'ASSEDIC*. Elle envoie quelques lettres, se rend aux entretiens d'embauche proposés par l'ANPE* sans croire ni souhaiter que cela aboutisse. Elle affirme d'autre part ne pas souffrir de son inactivité. Elle s'occupe de son ménage, aide ses parents et beaux-parents âgés. Elle répond par la négative à l'ensemble des questions sur les plaintes habituelles exprimées par les chômeurs : perte du rythme, manque de contact, baisse du moral... *« Non, non... ç a va... ç a ne me gêne pas trop ».* Elle limite le préjudice du chômage à *« un petit problème d'apport financier ».* Lorsque son allocation se terminera, si elle ne trouve pas quelque chose, elle sera obligée d'être attentive à certaines dépenses. Elle réalise toutefois qu'elle a encore deux ans devant elle, ce qui donne le temps à ses deux fils âgés d'un peu plus de 20 ans de s'installer. Elle laisse entendre que quand ils partiront, il y aura moins de frais et que finalement elle ne sera peut-être pas obligée de reprendre du tout. Peu lui importe, pour les mêmes raisons, d'avoir une faible retraite : les enfants partis, ils n'auront pas de problème pour se débrouiller. Contrairement à beaucoup d'autres chômeurs, Mme Herbaud ne voit donc pas dans son manque d'annuités une raison rendant indispensable la reprise d'un emploi.

2.2 Les travers d'une organisation défensive.

De tels énoncés qui constituent le squelette du discours manifeste, pourraient, sortis du contexte de leur émission, être analysés comme un renoncement à l'objet-travail et comme une bonne adaptation au nouveau mode de vie. Ces propos sont toutefois en permanence contredits par une série d'autres messages verbaux, mais aussi d'attitudes, d'interrogations et de sentiments contre-transférentiels les faisant apparaître comme un discours de façade figé et désaffectivé derrière lequel Mme Herbaud semble s'être retirée. Le soin apporté à l'apparence physique et à l'entretien de l'appartement paraît être, dans une même logique, une image extérieure préservée méticuleusement, par habitude ou par obligation, mais bien éloignée du vécu psychique de Mme Herbaud Le décalage entre son aspect souriant et avenant et sa voie monocorde, presque inaudible par moments,

confirme ce sentiment de retrait du sujet derrière un corps impeccable qu'elle expose au regard des autres.

L'ensemble de ces éléments pourrait être interprété comme un mécanisme de défense directement lié à la situation d'entretien : Mme Herbaud ne se laisserait pas aller à dire ce qu'elle pense vraiment ni à montrer ce qu'elle ressent par crainte de l'utilisation que je pourrais en faire ou pour ne pas dévoiler sa détresse à une inconnue. Sa retenue ne serait qu'un refus de l'interaction, une tentative pour se protéger de manifestations émotionnelles qu'elle ne souhaiterait pas laisser déborder ici.

Je fais toutefois l'hypothèse qu'au delà d'une position de prudence ou de réserve pudique par rapport à moi, il témoigne d'une organisation défensive bien plus profondément installée, et utilisée comme un rempart rigide et mortifère contre le risque de dépression lié à la perte d'activité, donc d'une protection contre des manifestations émotionnelles trop violentes pour qu'elle puisse les gérer.

Reprenons en détail les éléments qui peuvent soutenir une telle hypothèse.

2.2.1 Affirmation de l'inaccessibilité de l'emploi et sentiment de blocage.

Mme Herbaud ne dit rien de son histoire d'enfant et d'adolescente, ni de l'idée qu'ont pu lui donner ses parents et éducateurs de la place et de la valeur du travail. Je ne dispose d'aucun élément sur les modalités de construction de son rapport à l'activité professionnelle au travail. On sait en revanche qu'elle a toujours travaillé, dès l'âge de 17 ans et que ses deux grossesses n'ont donné lieu qu'à de très brèves interruptions. *« Je me suis toujours débrouillée pour reprendre très vite ».* Le licenciement la prive donc d'une activité qui lui plaisait, qu'elle avait réalisée avec soin pendant 25 ans et dans laquelle elle s'était constamment montrée très compétente

- « Je faisais tout moi-même, la petite comptabilité, l'accueil, les factures, le courrier, ça me plaisait... »
- « Quand je perdais une place, j'en retrouvais une parce que je savais ce qu'on allait me demander, j'étais capable de le faire ».
- « J'ai toujours eu un caractère anxieux, je voulais que les choses soient bien faites... mais si un jour j'avais un problème, ça arrive toujours au travail, je savais que j'allais arriver à le résoudre, j'étais toujours capable de le surmonter ».

On sait d'autre part qu'elle découvre pendant la convention de conversion que le contexte économique ne permet plus de retrouver un travail avec la facilité qu'elle a habituellement connu et qu'à 45 ans le marché de l'emploi risque de lui rester fermé définitivement. Or l'activité professionnelle semble être, au vu du court témoignage de Mme Herbaud, le seul endroit lui ayant réellement apporté satisfaction. Les relations conjugales et familiales paraissent en effet quasiment inexistantes, les activités extra-professionnelles également très peu nombreuses. Elle risque donc non seulement de ne plus avoir accès à l'objet qui a rythmé sa vie et garanti son équilibre narcissique en lui donnant l'occasion de vérifier ses capacités, mais également de s'épuiser dans une quête interminable et vaine, qui ne

viendra que renforcer son sentiment d'incapacité, en soulignant notamment son incompétence en informatique.

Son blocage face à ce nouvel outil de travail peut alors être compris comme une stratégie psychique pour se protéger de la souffrance liée à une recherche d'emploi qui n'aboutirait pas. L'angoisse incontrôlable qui envahit Mme Herbaud devant un ordinateur la met en effet dans l'incapacité physique d'utiliser l'informatique et prend valeur d'une butée du réel excluant toute nouvelle recherche en secrétariat et donc toute menace d'échouer dans cette recherche. La blessure narcissique liée à la crainte de ne pas y arriver est donc utilisée comme rempart contre une blessure beaucoup plus grande : celle de ne pas retrouver un travail. La phobie permet d'autre part de se protéger en partie des sentiments de culpabilité liés au chômage : *« c'est plus fort que moi, ça me rend malade, j'ai beau y passer du temps, ça rentre par une oreille et ressort par l'autre. Ce n'est pas que je ne veux pas travailler, mais je ne m'en sens pas capable ».* Elle lui donne aussi une place plus active et, peut-être plus supportable dans le processus de perte : c'est elle qui refuse, pour protéger sa santé, une technologie contraignante, ce n'est pas le marché de l'emploi qui la rejette pour incompétence.

- « Je ne veux pas me prendre la tête à 50 ans, j'en rêve déjà la nuit...
- « Si c'est pour trouver quelque chose et partir avec l'angoisse, ce n'est pas la peine... »
- « Si j'accepte un poste en informatique, je ne pourrais jamais me passer de mon traitement, il faudra même me l'augmenter ».

Ne pas travailler apparaît donc finalement comme un moindre mal face aux angoisses que susciterait un nouveau poste.

Mme Herbaud n'explique pas par la suite les conditions qui l'ont amenée à accepter un emploi de vendeuse malgré sa parfaite connaissance des contre-indications médicales. Cette nouvelle activité a sans doute été perçue comme l'occasion d'échapper à la dépression induite par le chômage sans avoir besoin pour cela de recourir à la coûteuse stratégie défensive du blocage face à l'informatique. Un tel espoir a pu faire oublier ou négliger temporairement les risques médicaux encourus. Mais Mme Herbaud a peut être inconsciemment fait le choix de s'engager dans une voie qui ne pouvait que venir confirmer le caractère définitif de la perte d'emploi et donc soulager de nouveau les angoisses et sentiments de culpabilité liés à une recherche infructueuse. C'est le rôle psychique que prend après-coup la notification d'inaptitude médicale. Celle-ci apparaît en effet comme un deuxième élément de réalité incontournable et rendant impossible toute recherche d'emploi.

- « Si j'avais un but, je pourrais essayer de chercher... Mais là, je me sens vraiment bloquée. Le secrétariat, c'est impossible parce que je n'ai pas de notions en informatique, et avec mon dos je ne peux rien faire d'autre (...). Et puis de toute façon, là où j'habite tout est bloqué. C'est pour ça que je ne vois pas ce que je pourrais faire ».

L'impasse dans laquelle se trouve Mme Herbaud et sur laquelle elle ne cesse de revenir au fil de l'entretien, en soulignant que les professionnels de l'insertion ne voient pas, eux

non plus, d'issue à sa situation, semble donc être vécue comme rassurante. Mieux vaux admettre que l'emploi est inaccessible, que c'est une réalité contre laquelle on ne peut rien et ne pas s'épuiser à chercher l'impossible. Le souhait de ne pas être trop souvent sollicitée par l'ANPE*, qu'on la laisse en paix et qu'on arrête de lui envoyer des offres s'inscrit dans une même logique : Mme Herbaud craint que l'environnement fragilise son système défensif. Elle évoque avec beaucoup d'amertume les annonces reçues depuis quelques semaines : *« En 92* [moment de son premier licenciement]*, je n'ai jamais rien reçu, tandis que là, en trois semaines, c'est déjà la deuxième proposition. Je dois être considérée comme super prioritaire. Ils doivent croire me faire plaisir en m'envoyant l'annonce, sûrement... »* Contrairement à M. Poena, Mme Herbaud réussit donc à gérer l'une des souffrances liées au processus de deuil, celle d'être tiraillée entre principe de réalité et refus de la perte. Cette acceptation du caractère immuable de la perte la menace toutefois d'une dépression majeure dans la mesure où elle trouvait, on l'a vu, satisfaction de ses besoins de manière très exclusive dans l'emploi et ne dispose pas de nouveaux objets permettant le transfert des fonctions tenues antérieurement par le travail.

Plusieurs remarques entretiennent l'impression que le désir de Mme Herbaud est depuis longtemps confondu avec la possibilité de faire quelque chose, « faire » lui-même limité à l'activité professionnelle :

- « Je faisais mon travail, je me donnais à fond. Mais là, je ne vois pas ce que je pourrais faire ».

- « Quand ils m'ont dit que je ne pouvais plus être vendeuse, je me suis dit : Mais qu'est-ce que je vais faire ? Qu'est-ce que je vais faire ? C'est la question qui m'angoisse ».

Et cette question est d'autant plus angoissante qu'elle ne concerne certainement pas seulement un problème d'orientation professionnelle, mais une réelle interrogation existentielle : *« Qu'est ce que je vais devenir ? Qu'est-ce que je vais faire de ma vie ? »*

Elle identifie également à plusieurs reprises activité et mieux-être psychique, et, inactivité et dépression.

- « Reprendre une activité, ça peut permettre de sortir du traitement parce qu'on est occupé ».

2.2.2 Mise à l'écart des affects dépressifs et désubjectivation.

Face à l'ampleur du danger, Mme Herbaud adopte alors une deuxième stratégie défensive consistant à isoler les affects liés à cette dépression et à s'enfermer dans un discours expliquant secondairement pourquoi elle n'a aucune raison de mal vivre son chômage. Son traitement médicamenteux en nivelant ses émotions contribue d'ailleurs à augmenter sa capacité à se protéger des affects qui risqueraient de l'envahir et qu'elle n'aurait pas la force de contenir. Apparaît alors le discours de façade si caractéristique de cet entretien. Il s'organise autour du message *« Il n'y a aucune raison de mal vivre ce contre quoi on ne peut rien ».* mais derrière ce que défend secondairement la raison,

chaque argument développé constitue une attaque de la position de sujet de Mme Herbaud, attaque douloureuse et systématiquement signalée par un bref rire qui m'avait durablement intrigué lorsque cet entretien restait pour moi asensé. Mme Herbaud affirme ainsi successivement, pour se rassurer, et sans consciemment percevoir la blessure qu'elle s'inflige et dont son rire est pourtant le témoin :

- « Je crois que moins on en fait, moins on va vite après... On perd... Il me faut bientôt toute une journée pour arriver à faire mon petit ménage. [rire].»
- « Je vais souvent voir mes parents, ils sont âgés, au contraire ça les arrange, après je fais les courses, celles aussi de ma belle-mère, parce que mon mari est aussi fils unique, donc c'est pareil, elle n'a que lui... C'est moi qui m'en occupe aussi, donc quand c'est pas chez les uns, c'est chez les autres... bon, j'ai aussi mes courses... non, j'arrive bien toujours... Il y a des jours où je fais relâche [rire]. Je me mets devant la télé, je ne bouge plus. Non, pour ça, je ne m'ennuie pas. Je ne vais pas dire : "Tiens, qu'est-ce que je vais faire aujourd'hui, ça va être long ?"»
- « ça me plaisait ce que je faisais avant ; mais maintenant non, je n'en ai plus envie. Je n'ai pas envie... à la limite, on me dirait de coller des timbres sur une enveloppe toute la journée, ça m'irait très bien [rire]. Oh non ! Je n'ai pas envie de réapprendre ».
- « Je n'ai jamais de problème pour me lever. C'est l'habitude. Il faut se lever à telle heure, (...) il faut le faire, c'est tout [rire]. (...) Il y a mon petit chien à sortir à 8 heures, donc j'ai quand même... »

Elle se présente tour à tour dans de telles remarques comme un sujet si diminué que quelques activités domestiques suffisent amplement à satisfaire sa journée, comme un objet au service d'un entourage qui se moque éperdument de sa détresse dans la mesure où cela la rend disponible et utilisable, comme un corps privé de désir capable de tolérer machinalement une activité répétitive ou de continuer à fonctionner entraîné par des contraintes quotidiennes si habituelles qu'elles n'ont plus besoin d'avoir un sens. Le dernier interlocuteur qu'elle cherche dans son chien confirme cette idée d'auto-représentation désubjectivante : pour ne pas être submergée par sa détresse de renoncer à ce qui la fait vivre, elle « fait le choix »de se renier comme sujet, c'est-à-dire le « choix » d'une position mortifère de non-investissement du monde extérieur et d'elle-même.

Il n'est donc guère étonnant que cet entretien m'ait donné l'impression d'avoir rencontré un vieillard sans illusion, recroquevillé derrière l'allure pimpante d'une femme élégante. Il n'est pas surprenant non plus que j'aie ressenti le besoin d'en finir au plus vite avec une interaction très rapidement perçue comme insupportable. Mon souci de ne pas la déranger trop longtemps pour répondre à sa demande initiale d'être disponible pour son entretien professionnel me semble bien davantage correspondre à une hâte d'échapper aux pulsions de mort si activement présentes chez cette personne. Il me semble en fait que Mme Herbaud m'a amené à vivre contre-transférentiellement, dans un mouvement d'identification concordante,[472] la sidération de la pensée qu'elle s'impose défensivement pour se protéger de ses affects dépressifs.[473] L'analyse trop tardive de

cette extériorisation de sa situation interne ne m'a malheureusement pas permis de l'accueillir et de l'élaborer : je suis restée paralysée par le caractère aliénant de cette projection. Mon incapacité à entrer en contact avec sa détresse correspond également certainement à une reprise en miroir de la froideur du regard que porte Mme Herbaud sur sa propre situation. Je n'ai ainsi pas réussi à dépasser le sentiment d'antipathie qu'elle a provoqué chez moi et qui n'était sans doute que le pâle reflet de la mésestime qu'elle éprouve vraisemblablement pour elle-même.

2.3 Synthèse.

Ce deuxième parcours confirme la difficulté du deuil du travail et met à jour une nouvelle stratégie de gestion de la perte qui, bien que fort différente de celle de M. Poena, se révèle elle aussi mortifère. Mme Herbaud n'a pu tolérer l'incertitude de l'avenir : à l'oscillation entre acceptation et refus de la réalité, elle choisit donc la certitude de l'inaccessibilité de l'emploi et participe activement à la construction de cette butée du réel. Mieux vaut être persuadée qu'elle ne retrouvera pas de travail que de s'épuiser à chercher l'impossible. Renoncer à une quête à l'issue trop incertaine et se protéger ainsi d'une répétition des déceptions la conduit toutefois à renoncer à un objet garant de la satisfaction de ses besoins du Moi sans avoir préalablement réussi à transférer ces fonctions sur d'autres activités. Le renoncement au travail prend alors la forme d'un renoncement à la vie psychique, d'où une profonde dépression que les stratégies défensives ne suffisent pas à masquer.

Cette situation me semble largement en écho avec la théorisation de l'impasse proposée par Sami-Ali[474] et dont je rappellerai ici les grandes lignes.

« ***"L'impasse est une contradiction non dialectisable, non médiatisable entre des temps qui se présentent comme des alternatives absolues". L'individu ne peut vivre comme il est, parce que c'est insupportable et dangereux. Il ne peut non plus s'imaginer vivre autrement*** ». L'impasse conduit en effet, dans une démarche défensive, au refoulement de la fonction imaginaire. Ne plus espérer semble être une manière de moins souffrir. Cette stratégie qui rappelle par bien des aspects la philosophie de l'absurde, peut être considérée comme « une méta-illusion, c'est à dire une illusion destructrice de la capacité d'illusion, l'illusion que l'homme peut et doit se passer d'illusion ».[475] Cette logique suppose, comme l'écrit A. Camus dans « Le mythe de

[472] Conception de H. Raker. Transference and countertransference. New-York, International Universities Press, 1968. Signalé par A. Ciconne dans « L'observation clinique » (1998), p 93. H Racker distingue deux identifications fondant le contre-transfert, l'identification concordante ou l'identification complémentaire : « Tantôt le patient fait vivre à l'analyste un affect qu'il projette en lui. (...) Tantôt le patient projette dans l'analyste un des objets internes de son monde interne et l'analyste se sent fonctionner comme un objet interne du patient. (...) »

[473] La sidération de ma pensée se traduit, comme le montre la lecture de la retranscription intégrale de cet entretien par une incapacité à utiliser efficacement la reformulation et par un très rapide tarissement de toute nouvelle idée de question.

[474] Imaginaire et pathologie : une théorie de la psychosomatique, présenté par V. de Gaulejac, Les sources de la honte (1996), p 255.

Sysiphe » (1958), « l'absence totale d'espoir (qui n'a rien à voir avec le désespoir), le refus continuel (qu'on ne doit pas confondre avec le renoncement)...».[476] « Le sujet accepte sa déchéance, s'y résigne, s'y adapte. Cette adaptation est un moyen de soulager le Moi, de neutraliser les tensions en le déconnectant des attentes de l'idéal du Moi et des exigences narcissiques ».[477]

Le sentiment d'être face à un vieillard n'attendant plus rien de la vie trouve ici une nouvelle explication. Mme Herbaud s'est coupée d'un idéal du Moi qui lui donnait des raisons d'avancer et de croire en l'avenir ; elle ne dispose plus de l'élan vital nécessaire pour investir le monde qui l'entoure. Sa situation a d'autant moins d'issue qu'elle préfère entretenir activement l'impasse plutôt que de la subir passivement.

3. M. Bonnet. Le travail réparateur.

« Travailler le rassurait sur sa valeur. » J. Maisondieu, La fabrique des exclus.

Les coordonnées de M. Bonnet m'ont été transmises par un organisme de placement de travailleurs handicapés qui l'a repéré comme une personne ayant actuellement trouvé un équilibre sans travail. L'accompagnement vers l'emploi de cet homme de 37 ans s'est en fait interrompu à sa demande et sur les conseils de l'équipe médicale d'un CHS pour une période de soins. M. Bonnet est suivi quotidiennement en hospitalisation de jour depuis presque un an lorsque je le sollicite pour ma recherche. Il accepte tout de suite la proposition d'entretien en me précisant qu'il est tout à fait disponible ; il suffit qu'il prévienne l'hôpital la veille de son absence. Il commence même à me remercier de cette proposition à la fin de notre échange téléphonique, avant de s'interrompre comme s'il réalisait que c'est moi qui lui demande un service.

Je le rencontre dans un minuscule studio d'un foyer d'hébergement où il vit avec son amie, une jeune femme handicapée travaillant en atelier protégé. Il est seul, son amie est au travail. L'entretien dure presque deux heures ; M. Bonnet refuse l'enregistrement. Il me demandera un peu avant mon départ, lorsqu'une relation de confiance se sera établie, si je suis la seule à utiliser les cassettes audio ; puis me félicitera d'une recherche qui donne l'occasion à des gens comme lui de s'exprimer et m'affirmera combien il a apprécié cet échange.

Installé à contre-jour derrière une table ronde, M. Bonnet commence le récit de son parcours en me disant qu'il a toujours été assez instable, c'est-à-dire qu'il a toujours travaillé en contrat à durée déterminée et que *« sa maladie, enfin, sa dépression »* a encore augmenté cette instabilité en l'empêchant de mener à terme certains contrats. Titulaire d'un CAP de peintre qu'il n'a jamais utilisé, il a d'abord travaillé en station comme polyvalent dans l'hôtellerie et complété ces activités saisonnières par de l'intérim en vallée. Ce parcours a été interrompu par un grave accident de moto qui a donné lieu à

475 R. Roussillon, Du paradoxe incontenable au paradoxe contenu, p 210.

476 A. Camus, Le mythe de Sysiphe, p 51.

477 V. de Gaulejac, Les sources de la honte, p 255.

deux ans d'hospitalisation et de rééducation. Il a depuis alterné des périodes de formation continue, parfois interrompues par de nouveaux problèmes de santé avec des emplois (en CES* pour la plupart), emplois également souvent remis en cause par des épisodes d'angoisse l'empêchant de se rendre sur ses lieux de travail.

Suite à *« ce cycle d'essais et de rechutes »*, il s'est rangé à l'avis de l'équipe médicale qui l'accompagne et a décidé de *« se donner du temps pour se consacrer aux soins et pour repartir du bon pied pour toujours »*. Il réalise pendant l'entretien que cela fait presque un an qu'il suit assidûment le programme d'activités proposées : relaxation, groupes d'expression, entretiens avec médecin et psychologue et que cette année peut être qualifiée de stable. L'hôpital de jour est en fait décrit par M. Bonnet comme un cadre substitutif à une activité professionnelle : c'est pour cela qu'il se lève tous les matins et c'est ce qui le rassure en lui fixant un but pour sa journée. *« C'est bien mieux que de se lever sans savoir ce que je vais faire de ma journée, je n'aime pas ne rien avoir à faire ou ne pas savoir ce que je vais faire. Même quand le travail était difficile, je savais au moins pourquoi je me levais ».* C'est également un lieu de rencontres et d'échanges, un lieu qui lui rappelle, grâce aux longues promenades dans le parc et aux discussions avec les ouvriers d'entretiens, certaines de ses activités professionnelles. C'est enfin un lieu de travail sur soi avant de travailler de nouveau à l'extérieur de manière durable.

M. Bonnet est d'emblée très clair sur le caractère temporaire de sa situation actuelle. Il envisage dès que possible la reprise d'un emploi, à mi-temps d'abord — parce qu'il sait avoir encore besoin des rencontres avec son médecin et des repas avec les infirmiers — mais un emploi auquel il ne soit enfin plus contraint de renoncer pour des raisons psychologiques. Etre sans emploi est donc pour lui une situation qui ne doit pas durer trop longtemps, une situation qui n'a de sens que par rapport à son objectif de soins.

La première phase de l'entretien n'apportera que peu d'éléments pour comprendre cette nécessité de travailler et M. Bonnet laissera au contraire percevoir qu'il dispose d'autres réponses à la satisfaction de ses besoins. Il confiera cependant plus tard, par petites touches, dans un discours circulaire complétant progressivement la description de son parcours par une deuxième, troisième, puis quatrième reprise, les raisons qui le poussent à désirer si fort un statut de travailleur.

Suivons cette lente mise à jour de la nature du lien l'unissant à l'objet-travail.

3.1 Un travail symbole de guérison.

M. Bonnet explique d'abord de manière lapidaire qu'il a *« toujours eu un esprit de travailleur »*, qu'il se voit donc très mal sans travailler. Il mentionne dans un même temps qu'il est d'accord avec les infirmiers : ***« Il ne faut pas avoir honte de ne pas travailler tout de suite, il faut savoir prendre le temps de se soigner »***. A ma question sur les remarques des infirmiers *: « Avait-il honte de ne pas travailler tout de suite ? »*, il répond de manière évasive : *« Un peu honte, oui, parce que je suis instable et que je n'arrive pas à tenir. Je me sentais coupable. Oui, de la culpabilité ».* avant de rapidement enchaîner sur ses projets professionnels. Il annonce vivre avec son allocation d'adulte handicapé et ne manquer de rien. Il avait équipé son logement pendant une période d'activité précédente, son amie a un salaire : ils n'ont pas de gros besoins. Il affirme d'autre part ne

pas savoir ce qu'est l'ennui et décrit ses nombreuses activités : il lit, écrit, dessine. Son appartement est largement décoré par sa production. Il fait partie d'une association caritative à laquelle il consacre plusieurs demi-journées par semaine : ce lieu est l'occasion de rencontres, de formation et de réflexion personnelles, mais répond également à sa volonté d'aider des gens en difficultés.

M. Bonnet n'envisage donc pas sa reprise d'activité professionnelle comme une amélioration de son revenu : un mi-temps sur un poste peu qualifié lui rapportera à peu près l'équivalent de son allocation. Il ne cherche ni lieu d'épanouissement personnel, ni remède à un sentiment d'inutilité : ces activités personnelles et bénévoles lui apportent satisfaction sur l'ensemble de ces points.

Le travail apparaît en revanche progressivement être pour lui le signe de sa guérison, guérison à laquelle il croit et qu'il estime méritée *: « Je ne peux pas imaginer ne pas travailler. Ça me ferait peur. Ce serait grave, non ? (...) J'ai de l'espoir quand même. L'espoir de trouver quelque chose qui ira. J'ai de la volonté, je persévère pour me soigner et je crois que je serai récompensé pour ces soins ».*

- « Je pense être sur la bonne route. Si vous venez me voir dans quelque temps, vous verrez que j'aurai un boulot et que ça ira ».

Il accompagne ses propos de nombreuses remarques montrant qu'il oppose sa position à celles des malades se contentant d'une allocation d'adulte handicapé.

- « Les pensions peuvent aider, mais je veux passer à un autre stade, à un autre niveau. Beaucoup d'handicapés ne souhaitent que vivre avec une allocation. Mais je ne comprends pas qu'ils s'enferment là dedans. La pension doit être prise dans une évolution, une fois qu'on est guéri, il faut faire un pas en avant, connaître autre chose ». L'allocation lui paraît ainsi une dangereuse clôture de la question de l'accès à l'emploi et il se dit effrayé du comportement des personnes sous tutelle qui vont chercher un peu d'argent, donner leur facture et ne demandent rien de plus. « Ils se sont arrêtés là. Ils ne se donnent plus d'avenir, plus de but. (...) Moi, qu'est-ce que je serais content d'avoir un salaire ».

Cette volonté de se démarquer des personnes malades et qui ne font rien pour s'en sortir est également très présente dans son évocation d'une période d'essai dans un atelier protégé. Il explique ne s'être pas plu du tout dans cette structure, dans laquelle il n'a pas voulu rester parce qu'il *« veut sortir du milieu du handicap »*. Le malaise ressenti pendant cette période se cristallise en fait autour d'une relation conflictuelle avec l'un des encadrants de l'atelier protégé qui lui a fait une remarque sur la qualité de son travail. Cette relation prouve que M. Bonnet oscille en permanence entre la reconnaissance de ses difficultés, une identification aux autres travailleurs handicapés et le rejet de cette étiquette qui lui semble dégradante. La remarque qui lui a paru très violente et injustifiée démontre, selon lui, l'incompétence d'un responsable ne possédant pas le tact nécessaire pour travailler avec des personnes handicapées, comprendre leur fatigue, leur énervement et le manque passager d'attention au poste de travail : M. Bonnet parle alors implicitement de lui comme d'un travailleur handicapé. Mais il affirme simultanément que

cet encadrant manquait de respect et de correction *« pas avec lui, mais je voyais bien comment il se comportait avec les autres, les autres ouvriers ».* Il se démarque alors des handicapés, qu'il hésite d'ailleurs à nommer ainsi.

Cette profonde difficulté à admettre sa fragilité mentale permet également de comprendre l'admiration portée par M. Bonnet à quelques personnes qui ont réussi à surmonter leur handicap et qui sont pour lui des modèles de persévérance et de réussite. C'est le cas de son amie qui entreprend avec succès des tâches que son handicap semble a priori rendre inaccessibles ; c'est le cas d'une patiente de l'hôpital, physiquement très éprouvée, mais qui surpasse cet obstacle pour travailler avec le secours catholique.

· « Je respecte ces personnes, j'admire leur volonté, leur courage. C'est pour ça que je crois qu'on peut tout. Il suffit d'y croire. Et je ne parle pas obligatoirement d'une foi en Dieu, mais d'une foi en soi, il faut croire qu'on va y arriver ».

3.2 Un travail réparateur du narcissisme blessé.

Ces premiers témoignages de la valeur de l'objet-travail comme preuve de la guérison et de la normalité par opposition au handicap prennent toutefois encore davantage de sens lorsque j'interroge M. Bonnet sur la place du travail dans son éducation.

· « Oui. Tout petit on coupait du bois en rentrant de l'école, on habitait à la campagne, il y avait toujours quelque chose à faire. Et puis, on m'a tellement, pas tiré dans les pattes, mais... J'ai tellement eu honte, j'ai tellement été complexé de ne pas travailler, suite à mon accident de moto. Quand je suis sorti de l'hôpital, je pesais 92 kg, j'étais fatigué tout de suite, en sueur au bout de 20 mètres. On s'est tellement moqué de moi, on m'a tellement gueulé dessus. C'était une honte, vraiment. J'ai ressenti comme l'impossibilité de travailler, ça m'a marqué. En même temps, ça m'a secoué, ça m'a permis de ressortir de l'inactivité, de remonter l'échelle, même s'il y avait des barreaux qui manquaient ».

M. Bonnet précise à ma demande que ces « on », ce *sont « les patrons qui lui reprochaient de ne pas aller assez vite »*, mais aussi, surtout, sa famille : *« J'aimerai travailler par rapport à ma famille, je veux pouvoir leur dire un jour : "Je travaille, j'ai un but, je suis heureux." Et puis c'est normal de travailler, c'est tout ».* M. Bonnet note seulement à ce moment-là que sa famille *« voit très mal la psychiatrie »* et il lui faut de nouveau un long moment, un détour par la description de ses activités personnelles actuelles pour compléter ses propos. Il arrive ainsi finalement à raconter son histoire tumultueuse d'enfant et de jeune adulte, livrant un parcours qui éclaire largement la place capitale prise par le travail dans sa vie.

M. Bonnet a été confié très tôt à une nourrice avec son plus jeune frère, son père étant parti à l'étranger et sa mère ayant été hospitalisée en psychiatrie. A 15 ans, les deux frères sont apparemment très brutalement séparés et placés dans des établissements éducatifs très éloignés géographiquement. M. Bonnet est encore profondément marqué par cette rupture : *« Je n'ai pas pu lui dire au revoir à mon frère. Je n'étais pas là quand ils*

sont venus le chercher, je ne savais si j'allais le revoir ». Il s'adapte très difficilement à son nouveau milieu de vie, mais tient le coup en s'investissant dans les activités sportives proposées par ses éducateurs. Le jour où il obtient son CAP, il prend sa valise et part à la recherche de son frère. Il n'a pas un sou en poche et accepte des emplois en station. On connaît cette période interrompue par son accident de moto.

Ce que M. Bonnet n'a toutefois pas raconté pendant cette première partie de l'entretien, c'est l'incroyable découverte faite pendant sa période d'hospitalisation. Ses parents avaient eu, avant leur venue en France et avant sa naissance, plusieurs enfants. Ceux-ci ont grandi ensemble dans leur pays d'origine ; informés par la nourrice de l'existence de M. Bonnet et de la gravité de son accident, ils lui font parvenir une photo pour se présenter et l'invitent à les rejoindre pour faire connaissance. La rencontre a effectivement lieu. M. Bonnet raconte l'arrivée à la gare, le quai couvert d'inconnus, les visages qu'il reconnaît par ressemblance avec son frère plus jeune et les six mois passés dans cette famille à laquelle il essaie de s'insérer.

La honte de ne pouvoir travailler apparaît alors être une terrible blessure liée à la première image qu'il a donnée de lui-même à un groupe de frères et soeurs chez qui il est arrivé très diminué par son accident et dans l'incapacité de répondre à leurs attentes.

- « Pendant les six mois, ils m'ont proposé un travail de maçon avec un beau-frère, j'avais peur de ne pas y arriver et j'ai été tellement coupable, complexé. C'était la première fois que je les voyais et ça a été un échec... J'étais tellement bas et je voulais leur faire voir que j'existe. C'était un grand complexe d'infériorité. Je les voyais tous avec un travail stable, une maison, de l'argent. C'était grandiose pour moi ».

  M. Bonnet peut alors dire que les personnes qui l'ont violemment secoué à ce moment-là, ce sont ces frères et soeurs récemment retrouvés et qui n'ont pas supporté son état, ses frères et soeurs qui, par leurs moqueries, l'ont humilié. Il ne leur reproche pas leur comportement et pense au contraire que c'est eux qui l'ont aidé à sortir de cette période très difficile. Mais sa volonté de guérir et donc de travailler correspond à l'effort depuis sans cesse renouvelé (depuis presque douze ans) pour combler le fossé qui le sépare d'eux, l'effort pour devenir le jeune frère dégourdi et épanoui qu'ils auraient aimé découvrir.

- « Ils sont très actifs, très matérialistes. (...) Quand on demande : "Qu'est-ce que tu fais, toi ?" Si tu dis "rien", ils ne comprennent pas. (...) J'y arriverai. J'ai l'espoir. Ils me disent déjà que j'ai bien changé, que je ne suis plus le même. Ce n'est pas que je veuille prouver que je suis capable, mais je veux leur faire voir que je m'en suis sorti de la psychiatrie ».

  M. Bonnet peut alors clarifier ce qui semblait initialement en opposition dans son discours. Il sait bien que la vie, ce n'est pas le travail. Il sait qu'il ne gagnera pas plus et qu'il n'y trouvera pas plus d'épanouissement que dans ses activités bénévoles. Mais le travail, c'est son gage de bonne santé Porteur de cet emblème, il pourra enfin s'intégrer à sa famille, être reconnu comme un frère à part entière, c'est-à-dire comme un frère qui existe et dont on n'a pas honte de parler. La visite d'une partie de sa famille à son domicile est

ainsi décrite comme un signe de reconnaissance de ses progrès sur le plan mental. *« Maintenant, ça va mieux. Ils savent que j'existe ».* Si la capacité à travailler, au sens de tenir de manière stable une activité professionnelle passe par un long travail sur soi, elle sera aussi la preuve du combat gagné contre la faiblesse de l'instabilité psychique, faiblesse qui lui fait honte et qu'il se sent coupable de ne pas réussir à surmonter. Il pourra peut-être ainsi rejoindre le clan des frères qui malgré des parents « défaillants » ont réussi leur vie, enfin, se détacher de la lignée maternelle et de sa folie. L'affreuse dernière image que M. Bonnet garde de sa mère à l'hôpital, très rapidement évoquée en entretien, doit être aussi une puissante motivation pour poursuivre les efforts de guérison.

3.3 Synthèse.

Ce troisième parcours met d'abord à jour un aménagement temporaire de l'équilibre psychique en l'absence d'emploi. Cet aménagement est facilité par l'existence d'un nouveau cadre, l'hôpital de jour, qui assure un certain nombre des fonctions tenues antérieurement par l'emploi : rythme des journées, stimulations, rencontres... Ce contexte particulier conduit M. Bonnet à repérer beaucoup plus clairement qu'un grand nombre de gens la possible désintrication entre l'objet-travail et les fonctions qu'il tient pour le Moi. La satisfaction des besoins d'auto-conservation n'est pas identifiée à un salaire mais peut être assurée par une AAH* ; la satisfaction des besoins de contacts matériels et humains n'est pas associée à l'emploi mais comblée par la participation à différentes associations et par une pratique artistique personnelle. Le besoin d'utilité est lui aussi satisfait hors activité professionnelle grâce à l'engagement caritatif.

Cette désintrication ne peut toutefois être complète dans la mesure où le travail reste le seul objet capable de vraiment répondre aux besoins narcissiques du sujet : besoins ne se limitant pas à l'entretien de l'estime de soi mais consistant en une réparation active d'une image très dégradée. Le parcours de M. Bonnet met ainsi en évidence une fonction fréquemment tenue par l'activité professionnelle et sur laquelle risque d'achopper le processus de deuil. Dans une société où le travail est trop exclusivement synonyme de normalité, de réussite et de valorisation, les sujets dont l'histoire personnelle a été à l'origine de disqualifications risquent de considérer le travail comme la seule voie possible pour soigner leur blessure. M. Bonnet, dont l'histoire tumultueuse est à l'origine de vifs sentiments de honte, cherche ainsi dans le travail un témoin, un révélateur de sa valeur interne. Une activité professionnelle stable lui permettrait de prouver qu'il est digne d'être aimé.

Cette utilisation de la dimension symbolique du travail, au sens de ce qui montre, rend sensible et visible ce qui est caché, est fort courante et l'on pourrait multiplier les exemples de chômeurs surestimant les vertus de l'activité professionnelle pour soigner leurs blessures narcissiques. Mme V. dont le parcours scolaire a été marqué par l'échec et qui n'a jamais réussi à égaler ses soeurs pour répondre aux attentes de ses parents, place dans le travail son seul espoir de prouver qu'elle est capable de réussir et qu'elle mérite en cela d'être aimée. M. D qui est rejeté par sa famille pratiquante musulmane parce qu'il vit sans être marié avec une femme mère de plusieurs enfants de pères inconnus, voudrait démontrer en décrochant un emploi stable qu'il est un fils honorable et se démarquer de son frère délinquant et toxicomane.

Le travail constitue ainsi pour de nombreux chômeurs un fondement de leur idéal du Moi parce qu'il a été désigné, de manière répétitive, dans les discours parentaux et sociaux comme une activité centrale. Cet idéal s'avère toutefois bien tyrannique lorsque la situation économique rend l'emploi inaccessible. L'échec à atteindre l'objet qui doit permettre de passer d'un Moi peu estimé à un Moi digne d'estime vient renforcer le sentiment de déchéance. On comprend qu'il soit alors bien difficile de s'engager dans un processus de deuil qui signifierait par là même renoncer à l'idéal moteur de l'existence.

4. Mme Canna. La réconciliation.

« ...le jour où vous ne pouvez plus vous battre pour quelque chose ou quelqu'un, parce que celui-ci vous ignore ou vous néglige, vous commencez à vous battre contre. Contre quiconque sinon contre vous même... A moins que... A moins qu'encore une fois, l'ordre de la subjectivité et de l'ingéniosité humaine, contrainte à inventer pour survivre, ne l'emporte comme toujours, avec le temps, sur l'ordre de la seule rationalité et de l'ingéniosité sociale réduite à gérer ». C. Pégourié, Quelle galère !

L'entretien qui sert de base à la présentation de ce quatrième cas a constitué un moment fort de l'investigation pratique par sa parfaite correspondance avec le thème de ma recherche. Mme Canna y témoigne en effet des voies de dégagement qu'elle a laborieusement construites pour dépasser la souffrance de la perte de son activité professionnelle et pour reconstruire son équilibre psychique. Au delà de l'enthousiasme initial pour un témoignage montrant qu'il est possible d'aller jusqu'à une phase de rétablissement dans le processus du deuil du travail, je souhaite montrer que ce matériel clinique corrobore l'hypothèse d'un deuil passant par le transfert des fonctions tenues antérieurement silencieusement par l'emploi sur un autre objet, et qu'il invite également à analyser les conditions de possibilité de ce transfert.

Précisons en premier lieu que Mme Canna, qui a cinquante-trois ans au moment de l'entretien, s'est trouvée brutalement, à l'âge de 35 ans, dans l'obligation de quitter un poste de puéricultrice dont elle était titulaire, suite à une déclaration d'inaptitude au travail prononcée par le médecin de son entreprise. Son chômage, puis son inactivité, ne résulte donc pas d'un licenciement, mais d'une décision justifiée par une série d'interventions chirurgicales rendant l'exercice professionnel trop dangereux.

Ce contexte très particulier peut d'abord inciter à écarter un matériel clinique trop atypique en pensant par exemple que le risque lié à l'activité professionnelle est en soi une puissante motivation au deuil du travail et que la situation n'a donc rien de comparable avec le chômage d'une personne en pleine possession de ses moyens.

Le témoignage révèle en fait que l'enjeu médical ne suffit pas à rendre aisé le détachement de l'objet-travail. Il montre d'autre part que le statut d'invalide, même s'il peut être considéré comme un consensus social dispensant de l'obligation de travailler, ne permet pas de résoudre le problème de la gestion de la culpabilité liée notamment au regard des autres ni de supprimer la souffrance liée à la rupture du contrat narcissique. Le cheminement de Mme Canna vient donc malgré ou plutôt grâce à ses particularités confirmer la puissance du lien pouvant unir un sujet à son activité professionnelle et

démontrer la complexité du renoncement à ce qui a pris au fil des années une place et des fonctions psychiques très difficilement remplaçables. Il vient également affermir l'hypothèse d'un environnement complexifiant le travail du deuil par les pressions qu'il impose.

Ces particularités mettent toutefois en évidence dans un même temps des conditions qui bien qu'insuffisantes, facilitent — et sont peut-être nécessaires — au travail du deuil. Comme le signale Mme Canna en tout début d'entretien, privée du droit de travailler, il lui a bien fallu trouver une autre manière de se sentir inclue dans la société. Le verdict médical apparaît alors comme une réalité incontournable imposant la dissociation du travail et du sentiment d'existence et d'appartenance au groupe social. Contrairement aux chômeurs restant dans le doute par rapport à une reprise d'activité, le deuil a pu s'appuyer ici sur un principe de réalité plus solide, offrant la butée nécessaire au dépassement du refus de la perte.

La notification d'inaptitude a d'autre part ouvert des droits à une allocation, et donc garanti un revenu minimum à cette femme, ce qui n'est officiellement pas le cas pour les autres chômeurs, même si, on l'a vu, le RMI* a parfois tendance à s'instituer indépendamment d'un objectif d'insertion professionnelle.

Loin de devoir l'écarter pour son atypie, ce cas apparaît donc finalement comme un matériel très stimulant pour ma recherche :

.

La complexité de la désintrication du travail psychique et de l'activité professionnelle chez une personne disposant pourtant, grâce à la déclaration d'inaptitude de facteurs facilitants, ne peut que venir confirmer l'ampleur de la difficulté du deuil chez d'autres sujets.

.

La mise en évidence de l'importance d'une officialisation du caractère définitif de la perte et d'un revenu de subsistance ouvre quant à elle de multiples pistes de réflexion. Elle invite, à la suite des premières remarques proposées à l'issue du parcours de M. Poena, à s'interroger sur le rôle des dispositifs d'insertion concernant la prise de conscience du caractère durable de la perte. Elle conduit également à réfléchir à l'opportunité de créer un revenu d'existence accessible à tous pour favoriser le travail psychique du deuil de la relation exclusive à l'activité professionnelle.

Je laisserai ces questions ouvertes pour le moment pour présenter au lecteur l'ensemble du matériel conduisant à y proposer quelques réponses.

4.1 Les trois étapes d'un processus de deuil.

Revenons donc à l'histoire de Mme Canna.

4.1.1 Une phase de refus.

La première phase traversée par cette personne à la suite de la déclaration d'inaptitude à son poste de travail est une phase de refus de la perte d'emploi.

- « ... du jour au lendemain, on m'a dit "Vous êtes inapte au travail, vous ne pouvez pas travailler", et moi je ne concevais pas une vie sans travail ».

  Cette incapacité à admettre la réalité s'explique d'abord par des raisons matérielles, Mme Canna est veuve, seule avec deux enfants, mais est également immédiatement argumentée par l'impossibilité de justifier sa situation à son entourage : *« Les gens me disaient "Tu as vu ta tête ? On ne comprend pas pourquoi tu ne travailles pas." (...) Je le disais à mon médecin : "Ce n'est pas possible que je ne puisse pas travailler... Ça ne se voit pas que je suis malade... Tout le monde me le dit". En définitive, à la limite, j'aurai voulu avoir une marque différente, que ça se voit à l'extérieur pour qu'on puisse savoir que je ne fainéantais pas (...) J'aurai voulu une marque distinctive pour prouver ma bonne foi vis-à-vis des yeux.. C'est ça, du regard des autres. C'est terrible de vivre avec le regard et le "qu'en dira-t-on" des autres ».*

  Vient enfin une explication liée à son histoire.

- *«* J'ai continué à me lever à des heures indues parce que ça ne se faisait pas de rester au lit... (...)... c'était quelque chose qui était un non-sens pour moi, ça ne se faisait pas... Et puis on vit avec des choses ancrées en soi... Mais j'ai connu des personnes qui travaillaient... Les jeunes de maintenant ne connaissent plus les parents qui travaillent, mais nous, on nous avait inculqué ça... *»*

- « J'avais trop cette idée qu'il faut travailler, travailler... (...) ça me paraissait inconcevable de toucher de l'argent sans l'avoir vraiment mérité, même si c'est la santé qui n'est plus bonne et qui fait qu'on a droit d'avoir de l'argent... Pour moi, ce n'était pas de l'argent... Il fallait de la sueur, il fallait quelque chose, mais il ne fallait pas que ce soit donné comme ça ».

  Confrontée à une réalité inacceptable, Mme Canna essaie alors de se battre contre le verdict d'inaptitude en s'engageant dans un parcours de reclassement professionnel pour essayer, à tout prix, d'accéder à un poste de travail compatible avec son état de santé. Elle s'investit pendant deux ans dans une formation éprouvante physiquement et moralement puisqu'elle nécessite de longs trajets et l'éloignement de ses enfants. Ces efforts restent cependant vains et contribuent au contraire à accentuer les problèmes de santé puisqu'ils conduisent à une déclaration d'inaptitude définitive et sur tout type de postes de travail par la COTOREP*.

  Mme Canna n'accepte pour autant pas plus le principe de réalité et continue à se battre pour ne pas rester sans emploi. Elle trouve alors une solution intermédiaire entre l'interdiction de travailler et sa conception d'une vie forcément basée sur l'emploi, en travaillant au noir chez des particuliers. Cette activité par laquelle elle prouve qu'elle n'est pas fainéante et retrouve un revenu digne de ce nom, ne suffit cependant pas à compenser l'emploi perdu. La très faible rémunération n'apporte ni reconnaissance financière ni reconnaissance sociale.

- « Je rendais plus service que ça ne me rendait service parce que j'étais archi

sous-payée(...) Je me sentais vraiment lésée quelque part... Et puis on n'a plus de statut... »

4.1.2 Une phase de dépression.

Commence alors une longue phase de dépression, plus de 10 ans marqués par la disparition progressive de tout contact avec l'extérieur et par l'alcoolisme.

· « J'ai bien été 10 ans à traîner, à aider les uns et les autres. J'ai essayé de m'investir dans un journal de quartier auquel mes enfants participaient, j'écrivais, je parlais de ma région d'origine. (...) J'avais l'impression d'être une mamie pour les jeunes de mon quartier. J'essayais de m'investir comme ça, mais c'était tellement passager... Et puis j'ai vécu l'enfermement, être chez soi à ne rien faire(...) Je sortais très peu, très, très peu. (...) Quand les enfants sont partis, ça a été le vide, mais complètement, je n'avais plus d'avenir, plus d'identité, je n'attendais plus rien de la vie... Je faisais un peu de ménage, de cuisine, de broderie... Mais ça ne me satisfaisait pas, ça ne me satisfaisait pas du tout. Si mes enfants venaient, c'était la grosse joie... Dès que je pouvais les accrocher et les garder à manger. (...) Parce que la maison vidée, sans rien du tout... On perd... On se raccroche aux bêtes, mais les bêtes c'est pas ça... On a besoin de paroles, on a besoin d'échanger et moi la rue c'était pas suffisant... Tout du moins, je ne voyais plus comment... Je ne levais plus la tête, le regard des autres me rendait... J'avais l'impression d'être à la charge de la société au lieu de pouvoir rendre service. (...) Ce n'était pas m'ennuyer, c'était être le prisonnier de l'inutile... J'avais l'impression de tourner en rond, d'être dans un bocal. Je ne se sentais plus l'utilité d'aller dehors puisque je ne servais à rien, je n'avais aucun besoin, je ne sentais aucun besoin. (...) je crois que j'étais très loin. Moi, j'appelle ça la descente aux enfers... Je ne voudrais pas que vous le disiez... mais j'ai été jusque dans l'alcool, parce qu'une femme qui est vraiment seule, elle finit là-dedans. (...) Je l'ai beaucoup caché, même à mon médecin, parce que la honte et la culpabilité sont énormes, mais je ne trouvais plus que ça à faire les derniers temps, entre le raccommodage et les machins. Je remplissais ma vie autrement... »

4.1.3 Une phase de rétablissement.

Mme Canna peut utiliser aujourd'hui cette image du remplissage et même faire rire ses amis avec ce mot parce qu'elle a pu, depuis, progressivement sortir de la dépression, parce qu'elle a pu, pour utiliser ses termes, après être *« allé si loin dans la déchéance, remonter, reconquérir, reconstruire... renaître... »* Elle situe l'origine de cette troisième phase dans une réaction de colère, véritable déclic après dix ans de honte, colère progressivement canalisée et relayée par la rencontre avec des personnes qui lui ont offert un cadre pour en faire une énergie constructive.

· « On est venu faire des travaux chez moi et chez beaucoup de monde dans la barre où j'habitais... J'ai été le premier appartement à être refait et les ouvriers étaient très, très pressés... Ils m'ont refait l'appartement en une après-midi... Ils ont commencé à 2

heures pour refaire les sols et ils ont terminé, ils m'ont pété les plombs,[478] ils ont terminé avec une baladeuse... Quand on a ouvert les volets le lendemain, on s'est aperçu qu'il y avait déjà des trous dans le parquet... Ils n'avaient fait que ça, déménager, réaménager en quatrième vitesse et ça m'a foutu dans une colère terrible, alors j'ai écrit au préfet, j'ai écrit partout... Et j'ai été contacté par d'autres personnes (...) qui voulaient se battre pour le quartier. (...) Ils voulaient monter une nouvelle amicale des locataires et j'ai tout de suite été partie prenante(...) J'ai tout de suite été prise par leur projet, c'était quelque chose qui était l'aboutissement presque d'un rêve, pour moi c'était quelque chose qu'on allait pouvoir faire parce que des idées j'en ai, mais je pense qu'on ne peut rien faire seul. (...) alors on a tiré les gens de l'amicale (...), on a travaillé d'arrache-pied et c'est devenu une volonté... »

Mme Canna n'a pas cessé depuis cet événement de s'investir dans l'association dont elle est actuellement la présidente. Cette activité bénévole lui prend beaucoup de temps mais respecte le rythme nécessaire à sa santé et elle semble avoir retrouvé grâce à ça de nouveaux repères pour sa vie.

· « Maintenant, j'ai accepté mon état, je suis consciente que je ne peux pas travailler et je l'admets(...) Il a fallu que je mûrisse(...) Aujourd'hui, je suis bien... Je ne travaille pas mais j'ai de la chance... Il y a trois ou quatre ans je ne me serais jamais cru capable de dire ça un jour. (...) C'est tout un état d'esprit. (...) Je ne me suis pas aperçu du changement, ça c'est fait doucement... J'ai évolué et je me suis aperçue que je n'étais pas aussi malheureuse que ça. (...) Je refais le marché, je refais mes courses toute seule ; je n'allais plus faire mes courses, je ne sortais plus. (...) Il n'y avait rien d'intéressant. Tandis que maintenant, comme disent les Canadiens, je vais magasiner. J'aime bien ce mot, c'est exactement ça... Regarder, ne rien acheter, avoir le plaisir de toucher, de retourner. (...) Je passe aussi beaucoup de temps à regarder les choses au calme... Je m'assieds boulevard N. et je regarde passer les gens, je ne m'ennuie pas... C'est coloré, c'est agréable... Au printemps vous voyez les bourgeons sur les arbres qui jouent avec un rayon de soleil... Vous avez l'impression que c'est des pierres précieuses... Avant, je n'avais plus le temps... Je regrettais de ne pas savoir peindre ou dessiner, maintenant je le fais avec des mots, j'aime bien écrire... »

Les paroles, comme les attitudes de Mme Canna, correspondent aux caractéristiques de la phase de rétablissement du processus de deuil, avec la réapparition du goût de vivre, le retour de l'énergie, de l'allant et des projets, la liberté de désirer et de réinvestir de nouveaux objets.

Derrière le discours poétique et la vision philosophique de l'existence, il semble toutefois important de comprendre la nature de l'équilibre atteint et le cheminement qui a pu y conduire. Je propose donc, après la première présentation de ce parcours, d'analyser précisément la dynamique interne qui a conduit d'un investissement massif et a priori irremplaçable du travail à la découverte d'une autre manière d'être. Cette analyse consistera dans un premier temps à examiner l'histoire d'une construction de la relation à l'objet-travail puis à repérer les transferts psychiques induits par la rupture de ce lien.

[478] Il est difficile de savoir si Mme Canna parle de réels fusibles en employant une expression figurative pour parler d'elle-même et de ce qui se déclenche psychiquement à ce moment-là.

4.2 L'histoire d'une construction de la relation à l'objet travail.

Le repérage des actants présents dans le témoignage de Mme Canna et l'articulation des propos les concernant permet d'identifier deux fondements principaux du lien de cette femme avec l'objet-travail :

.

un fondement infantile lié aux pôles identificatoires marquants du début de sa vie,

.

un fondement plus tardif lié au début de son veuvage et au caractère indispensable de l'activité professionnelle pour survivre avec ses enfants pendant cette période.

4.2.1 Travailler pour donner et exister.

Mme Canna ne raconte jamais chronologiquement son histoire pendant l'entretien, mais évoque au fil de ses associations d'idées différents épisodes qu'il a été possible de réorganiser ultérieurement. On apprend ainsi qu'elle est une enfant de l'assistance publique, qu'elle a vécu dans une famille d'accueil où le nombre important d'enfants élevés a très rapidement nécessité qu'elle travaille pour aider sa mère nourricière.

*« **On était quelquefois 12, on avait toujours un biberon à donner, quelque chose à laver, on faisait toujours quelque chose de ses mains** ».* Le travail devient synonyme dès ces premières années de don de soi et de relations d'aide. Mme Canna ne parle d'ailleurs jamais d'enfance pour cette période où elle a joué le rôle d'une mère pour d'autres enfants ayant subi le même sort qu'elle.

. « Déjà j'avais mal vécu l'abandon de ma propre mère... Alors, de voir que d'autres le vivaient, c'était trop fort pour moi et j'ai toujours aimé les enfants... Et puis j'ai vécu, j'ai baigné dans le monde des enfants parce qu'on était tous des gosses de l'assistance publique... C'est vrai, c'était une question de donner, de savoir donner ».

La question du don s'inscrit encore plus profondément dans son histoire par l'intermédiaire de la tutrice de son adolescence, une femme qui avait créé un des premiers centres pour fille-mère dans son département, qu'elle a toujours vu donner énormément d'elle-même et qu'elle a aussi beaucoup aidée*. **« Je gardais les enfants, j'aidais la puéricultrice parce que c'étaient les vacances, qu'il manquait du personnel...** »*

Mme Canna utilise les mêmes mots pour parler de cette période.

. « J'ai toujours donné dans le social... J'ai toujours baigné là-dedans... C'était l'époque où l'on refoulait toutes ces femmes qui avaient des enfants sans être mariées, c'était pas du tout accepté. J'ai vu des filles sortir de prison, j'ai vraiment été touchée par cette misère-là ».

Il lui semble alors tout naturel de choisir un métier s'inscrivant dans la continuité de ce

qu'elle a toujours fait et vu faire aux deux personnages féminins centraux de son enfance.

- « J'ai fait mes études de puéricultrice à la Croix-Rouge... C'était quelque chose d'encore très symbolique à l'époque... J'avais signé sur l'honneur un papier au cas où il y aurait la guerre, j'acceptais d'aller en première ligne, soigner les blessés... On avait encore cet esprit d'aider... C'est tout un sacerdoce... Et je me souviens, quand je suis sortie avec mon diplôme, suivant les points on avait une place dans l'armée des volontaires pour le front, j'étais sergent... J'avais passé ma visite de sergent et c'était quelque chose de très fort ».

Cette vocation sociale n'est pas l'objet central de l'entretien et n'a pas donné lieu à une exploration approfondie. Il me semble toutefois possible d'en proposer quelques hypothèses interprétatives à la lumière notamment des propositions théoriques de Y. Tisseron (1986) sur la dimension réparatrice à l'origine de nombreux trajets professionnels dans le secteur de l'assistance et du soin.[479]

Analysant comment certains trébuchements du processus de deuil peuvent présider à la mise en place d'une vocation sociale, cette psychanalyste montre notamment la valeur compensatrice que peuvent prendre des soins compulsifs donnés à d'autres.

- « Au lieu de ressentir du chagrin et de se faire consoler par quelqu'un, il peut arriver que l'endeuillé devienne un consolateur pour d'autres individus qu'il croit dans la détresse ».

- Cette compulsion à soigner l'autre est d'abord « une tentative immédiate pour se soigner soi-même sur le mode de la dénégation. "Ce n'est pas moi qui suis en deuil et qui souffre, ce sont les autres" ou bien "il y a plus malheureux que moi, il ne faut pas se plaindre." Ou encore "ils ont besoin de moi pour s'en sortir" ».[480]

Tel semble bien être le cas de Mme Canna transformant sa détresse d'enfant abandonné en dévouement pour son entourage. Elle prend ainsi plaisir à expliquer que contrairement à sa belle-fille, son enfance malheureuse ne l'a pas conduite à être vindicative et hargneuse. *« Elle me dit : "T'es con toi, avec ce que tu as vécu, tu deviens trop bête"... Moi je dis : "Au contraire, faut pas faire aux autres ce qu'on nous a fait." (...) Ce n'est pas tirer un trait ou passer l'éponge, c'est simplement se dire : "Je suis gonflée de besoins, de... J'avais envie d'avoir ce que je n'ai pas eu... Mais je sais tout ce que j'aurais voulu donner en contrepartie et que je n'ai pas pu donner... Il faut que je le donne aux autres". C'est important, cette affection en trop... »*

Elle témoigne par cette formulation du double manque à jamais inscrit en elle : manque d'amour et manque d'un objet à qui rendre cet amour. La mère infiniment bonne et dévouée qu'elle est devenue semble alors être tout à la fois une tentative pour se réparer et une tentative pour réparer sa propre mère, objet perdu qui n'a pu que souffrir lui aussi de la séparation. Je rejoins là encore les propositions de Y. Tisseron (1986) sur le soutien trouvé chez le sujet endeuillé dans le fantasme d'une douleur partagée avec

[479] Y. Tisseron, Du deuil à la réparation

[480] Y. Tisseron, p 122.

l'objet qui a fuit. Mme Canna qui a côtoyé la détresse des femmes seules avec leurs enfants peut sans doute facilement imaginer la souffrance de sa mère l'abandonnant et peut trouver là encore un puissant moteur à son besoin de donner autour d'elle.

Au delà de cette double réparation, la vocation sociale de cette femme est probablement également à comprendre par l'amour, ou au moins la valorisation et la considération obtenues en échange de l'aide apportée aux femmes qui se sont occupées d'elle. La mère nourricière et la tutrice ont en effet certainement apprécié de pouvoir compter sur cette enfant puis sur cette adolescente pour les épauler dans leurs tâches quotidiennes. Les enfants choyés n'ont assurément pas manqué non plus de tendresse pour leur « petite maman ». Mme Canna a donc sans doute fortement investi les gratifications venant répondre à son comportement d'aide et chercher à les retrouver dans sa profession.

Notons enfin, que sa vocation sociale est sûrement aussi un essai pour échapper au statut d'enfant de l'assistance publique et pour sortir de l'exclusion qu'il suppose. Mme Canna qui a entendu et souffert à de multiples reprises des remarques sur sa position d'assistée, est portée par un très fort désir de payer sa dette à la société qui l'a élevée.

« Il y avait un inspecteur qui passait tous les six mois. Je l'entends encore dire : "Pour le déjeuner c'est beurre ou confiture, pas les deux, c'est déjà bien beau qu'on leur donne à bouffer à ces gosses !" (...) On n'avait pas à se plaindre, c'était déjà bien beau. Ah! Ce mot "bien beau"... On volait presque la nourriture des autres... » Le souhait de pouvoir porter secours à des soldats blessés peut alors être compris comme le désir de ne plus être redevable à la communauté.

Mme Canna cumule donc les motivations la poussant à donner et aider. Tout comme les enfants s'étant constitués comme parents soignants pour leurs propres parents et dont l'identité personnelle est d'après Y. Tisseron (1986) « imprégnés précocement par leurs propres efforts pour soigner l'autre »,[481] Mme Canna a organisé son identité autour de sa capacité à écouter les autres et à les aider dans leur détresse. Les expressions « j'ai baigné dans le social » ou « on m'a inculqué cette manière d'être » qu'elle emploie à plusieurs reprises sont à ce titre très significatives. L'atmosphère dans laquelle elle a vécu toute petite l'a imprégnée au sens premier de ce qui pénètre et de ce qui féconde, tout comme au sens figuratif de ce qui influence profondément ; elle est entrée avec force et s'est gravée en elle au point de devenir indissociable de son identité. L'activité professionnelle choisie ultérieurement a donc bien toutes les raisons d'être qualifiée de sacerdoce ou de vocation. Elle correspond à une inclinaison puissante et irrésistible, elle est venue s'inscrire en creux dans l'empreinte laissée par le bain initial et se confondre avec la raison d'être de Mme Canna. La réunion, la fusion sont si fortes que cette femme finit même par parler du social comme de « ce qui a toujours été inné » chez elle. Le lien à l'objet-travail devient ici collage ou mélange de l'identité professionnelle et de l'identité personnelle.

4.2.2 Travailler pour survivre avec ses enfants.

[481] Y. Tisseron, p 114.

L'histoire de vie reconstituée grâce à l'entretien laisse ensuite en suspens ce premier fondement de la relation à l'objet-travail pour dévoiler une deuxième série d'événements majeurs induisant de nouvelles modalités d'investissement de l'activité professionnelle.

Mme Canna explique qu'elle a été mariée et qu'à 27 ans, alors qu'elle était déjà malade, le décès de son mari qui venait juste de s'installer à son compte l'a laissée, en faillite, avec deux jeunes enfants. Commence alors une période décrite comme un combat contre l'adversité, période marquée par l'absence de choix, par la nécessité, l'obligation de travailler pour gagner de quoi vivre et faire vivre ses deux enfants. Le terme *« il a fallu »* ne cesse de revenir dans cette partie de l'entretien :

« Il a fallu recommencer à zéro ». « Il a fallu faire sa valise, changer de région, être hébergé par des amis ». « Il a fallu travailler, faire des tas de métiers ». « Il a fallu retrouver un appartement ». Il a surtout fallu y croire, croire que c'était possible de tout recommencer, de tout reconstruire avec deux enfants et une mauvaise santé.

Le travail prend alors une toute autre signification : *« J'ai travaillé dans des hôtels, j'ai travaillé comme tout... parce que je ne trouvais pas de boulot ».* Il n'est plus question de vocation sociale mais de survie. Le travail n'est plus une condition librement choisie pour se réaliser dans un métier gratifiant mais une contrainte vitale pour faire face à des besoins biologiques essentiels. Il retrouve sa dimension historique primaire d'action forcée pour évoluer dans un environnement hostile. Il devient synonyme d'efforts physiques et psychiques imposés et que l'on doit apprendre à tolérer. Mais il devient également, parce qu'elle réussit à gagner sa vie et à retrouver l'autonomie pour elle et sa famille, synonyme de reconstruction. Il est à ce titre, fortement valorisé.

Le travail est l'objet par lequel est passé ce qu'elle décrit comme une première renaissance, il est la preuve de sa capacité à raviver le potentiel d'énergie qu'elle a en elle. Elle associe aussi cette première reconstruction à celle qui lui a permis des années plus tard de sortir de la dépression :

· « On renaît toujours de ses cendres... On dit toujours que dans un foyer, sauf si on le laisse tout un hiver, mais sinon il y a toujours un petit peu de combustion qui reste, et il suffit de souffler dessus ».

Cette deuxième période est caractérisée par la capacité à transformer un objet contraignant en objet gratifiant. Ce retournement permet d'ailleurs à Mme Canna de se réinscrire dans la logique du don qui est sa raison d'être : don de soi, don de sa force de travail à ses enfants pour qui elle réussit à être la mère protectrice qu'elle n'a pas eue. Les deux fondements de sa relation à l'objet-travail se trouvent ainsi condensés et renforcés mutuellement.

On comprend alors que la déclaration d'inaptitude est vécue comme une attaque brutale remettant en cause son sentiment d'humanité et ce qu'elle perçoit comme un droit fondamental : *« Ayant toujours travaillé avec ma mère nourricière, je ne comprenais pas pourquoi subitement, j'avais même plus le droit de travailler(...) C'était un droit qui était humain et qu'on m'enlevait, c'était un peu comme si on m'avait dit qu'on ne me reconnaissait plus le droit d'être mère. (...) Subitement, je me retrouvais sans rien ».* Sans rien, c'est-à-dire privée à la fois de l'objet gage de sa survie physique et incarnation de sa

raison d'être, donc de sa survie psychique, privée de l'objet permettant en satisfaisant les besoins de ses enfants de répondre à son impérieux besoin de donner.

4.3 L'histoire d'une gestion de la perte.

Quel long travail a-t-il pu alors permettre de désunir identité et activité professionnelle ? Mme Canna en livre, on l'a vu, quelques étapes que je souhaite maintenant commenter.

4.3.1 Le progressif enfermement dans la honte.

Il y a d'abord le refus : un refus en deux temps avec une tentative de reclassement, donc une recherche d'une activité professionnelle au statut identique à l'objet perdu, puis avec le travail au noir et l'acceptation d'une activité professionnelle au rabais, faute de mieux.

Le premier temps peut être décrit comme l'affrontement de deux réalités : réalité de la perte et réalité de la nécessité de travailler pour survivre. Malgré le poids du verdict posé et confirmé par plusieurs médecins et administrations (Sécurité sociale, COTOREP*,...), Mme Canna garde la force de se battre parce qu'elle est poussée par la volonté de faire vivre ses deux enfants. Son veuvage et les pénibles années de reconstruction qui ont suivi l'ont amenée à identifier travail et survie. Elle ne peut donc ni réaliser ni admettre que les besoins d'auto-conservation de sa famille vont pouvoir être pris en charge par une allocation d'adulte handicapé. Ce refus est également un refus de la perte d'un objet narcissiquement gratifiant. Le deuxième temps en témoigne encore plus nettement. Les maints petits boulots au noir apparaissent en effet beaucoup plus comme une tentative pour maintenir la fonction psychique essentielle tenue par le travail, c'est-à-dire la nécessité de donner, que comme une recherche de solution financière.

- « Continuer à travailler, c'était une façon comme une autre d'être encore quelqu'un, mais en définitive c'était très dur et je m'enfonçais tout doucement dans la dépression.

- *«* A la limite, je me faisais bouffer par les voisins parce que je rendais service à l'un, à l'autre et j'avais tellement besoin de rendre service que quelque fois c'était l'exagération complète... D'ailleurs j'ai encore beaucoup de personnes de là où j'ai habité... Les gens viennent en disant : là, tu nous as gardé les enfants, t'étais sympa, ta maison, c'était la maison du bon Dieu. J'avais tellement besoin de me sentir utile et peut-être aussi d'affection, d'amour... que j'acceptais de me faire bouffer par les autres... et ça c'est terrible aussi parce qu'on se rend compte mais on ne sait pas faire machine arrière. *».*

Cette tentative se solde par un échec. Mme Canna continue longtemps à donner en espérant, comme dans son enfance, recevoir en échange mais finit par s'épuiser devant l'absence de la réponse si ardemment désirée. L'entretien centré sur la phase de rétablissement ne dit que peu de chose sur la profonde dépression qui suit. Mme Canna a en fait beaucoup de mal à en parler et redoute le regard que pourraient lui porter certaines personnes qui l'estiment aujourd'hui si elles apprenaient par où elle est passée. Le secret qu'elle tente de préserver et les éléments de sa biographie précédemment évoqués conduisent en fait, malgré la faible quantité d'informations possédées, à faire l'hypothèse d'une période caractérisée par un intense sentiment de honte ; et ce, même si

Mme Canna s'en défend en affirmant par exemple, ne pas avoir honte d'avoir été alcoolique parce qu'elle sait que *« beaucoup de chômeurs tombent dans l'alcool »* ou parce qu'elle a appris depuis que *« l'alcoolisme est une maladie »*.

Ce sentiment transparaît en premier lieu dans son attitude de retrait du monde et d'enfermement à son domicile : Mme Canna adopte, en se cachant et en essayant ainsi de se protéger de nouveaux regards source d'humiliation, une des réactions défensives typiques contre le vécu de honte.[482] L'alcool participe à cette tentative de dissimulation comme l'a décrit J. Maisondieu dans « Les Alcooléens » (1992) en montrant que c'est d'abord la peur de l'autre et de son jugement qui pousse à boire, pour atténuer l'impression de ne pas être à la hauteur de ses semblables.

Le décalage entre ce que le sujet désirerait être et la place qu'il est contraint d'occuper est également une caractéristique des situations de honte bien repérable chez Mme Canna. La décision d'inaptitude la contraint à occuper une place en tout point opposée à la mission narcissique qui est la sienne. V de Gaulejac (1996) montre comment ce tiraillement identitaire est une souffrance d'origine sociale intériorisée par l'individu et le confrontant à l'impossibilité d'être conforme à son idéal du Moi. L'alcool est alors de nouveau une réaction défensive qui sert « à préserver le désir de perfection et de pureté » porté par l'idéal du Moi. « En attribuant à l'alcool la responsabilité de sa déchéance, le sujet préserve l'idée qu'il est quelqu'un d'exceptionnel »,[483] mais le moyen utilisé est malheureusement très pernicieux puisqu'il ne permet d'échapper au sentiment de honte qu'en l'entretenant. Mme Canna est après coup très lucide sur ce processus lorsqu'elle constate que la déchéance qui a masqué cette période était, bien au delà de la dépendance à l'alcool, la perte de ses capacités à entendre les autres et à donner d'elle-même. Elle avait en fait perdu le fondement même de son identité, ce qui lui a toujours donner goût de vivre et estime d'elle-même.

- « J'ai la chance, c'est un bien ou un mal, d'être très sensible, très humaine, trop humaine... quelques fois, ça m'a joué de mauvais tours, mais je pense qu'il faut savoir ouvrir son coeur, donner aux autres... ce n'est jamais vraiment complètement perdu... faut savoir entendre les autres et j'en étais arrivée à un stade où je n'entendais plus ce qu'on me disait, je n'entendais plus les autres non plus. C'est ça qui est grave, quand on est sourd à tout ».

Cette impossibilité d'être disponible pour son entourage équivalait à la trahison des valeurs qui lui ont été inculquées depuis sa petite enfance et était à l'origine de sentiments où se mêlaient mésestime et culpabilité.

Notons que cette culpabilité était par ailleurs renforcée par les remarques de l'entourage et obligeait à de coûteuses stratégies défensives. J'ai déjà évoqué le souhait de Mme Canna d'être visiblement marquée dans son corps pour ne plus être accusée de

[482] J'utilise de nouveau, pour argumenter l'hypothèse d'un sentiment de honte, les apports cliniques et théoriques de V. de Gaulejac dans son ouvrage « Les sources de la honte ».

[483] V. de Gaulejac, Les sources de la honte, p 247.

fainéantise. Ce souhait peut être compris grâce à la métapsychologie du deuil comme une tentative de se punir de la perte d'un objet qu'elle n'a pas su préserver, c'est-à-dire comme un retour des composantes agressives sur le sujet faute de pouvoir les évacuer autrement. Une telle difficulté n'est guère surprenante chez un sujet amené à idéaliser l'activité professionnelle pour les raisons historiques que j'ai développées antérieurement et n'étant donc sans doute pas prêt à reconnaître le caractère ambivalent de sa relation à l'objet perdu.

Les quelques évocations de cette période illustrent d'autre part l'importance de l'écart pouvant exister entre la tentative de gestion de la culpabilité au niveau des processus secondaires et la faillite de cette gestion au niveau primaire. Mme Canna explique par exemple à plusieurs reprises ses efforts pour se convaincre que la déclaration d'inaptitude était quelque chose qu'elle n'avait pas voulue et contre laquelle elle ne pouvait rien, efforts ne parvenant pas à étouffer son sentiment de s'écouter et de profiter indûment de la situation.

· « J'avais l'impression d'être fainéante, je le ressentais profondément... ».

· « Je savais que ce n'était pas de la mauvaise volonté, que j'avais tout fait pour ne pas rester sans travail mais en même temps je n'étais plus convaincue d'être dans mon droit ».

4.3.2 Le retournement de l'agressivité contre l'extérieur.

La dépression s'estompe ensuite progressivement suite à la rénovation bâclée de l'appartement. La capacité à réinvestir un projet après dix ans d'enfermement montre à ce moment à Mme Canna que son désir de donner et donc de vivre n'était pas perdu, mais seulement étouffé par son désespoir.

La colère à l'origine de ce redémarrage prend en fait progressivement sens pour elle au cours de l'entretien. Dans un premier temps, elle ne sait pas vraiment expliquer ce qui lui a donné l'énergie de se battre alors que la honte l'amenait à se terrer chez elle.

· « J'attendais, peut-être que j'étais en attente... je me rendais compte que je ne pouvais plus vivre comme ça, quelque part, je ne pouvais plus vivre.

— La rénovation de votre appartement, c'est une occasion que vous avez saisie ?

· — Ah oui ! ça a été l'occasion de faire à nouveau quelque chose de ma vie, de pouvoir être encore utile, pouvoir servir à quelque chose, pour moi, c'est mon... pouvoir servir à quelque chose... être nécessaire au quartier, aux gens... c'est... »

Il est intéressant de suivre le fil associatif qui va progressivement l'amener à passer de ce qu'elle ne parvient pas à nommer ici à une prise de conscience de ce qui l'a fortement motivée.

Mme Canna évoque d'abord le quartier qu'elle aime : *« Ça me foutait dans des états pas possibles de voir comment les gens pouvaient se conduire, les dégradations des*

bâtiments, la saleté ». Elle compare alors longuement la grisaille de son département d'origine avec la verdure de son quartier actuel, explique qu'elle aimerait pouvoir dire à ses voisins la chance qu'ils ont de vivre ici et le tort qu'ils ont de se plaindre. Elle se rappelle ensuite le travail qu'il a fallu fournir pour faire naître l'association dans laquelle elle s'investit avec ardeur et la profonde blessure qu'elle a toujours ressentie lorsque le projet a rencontré des obstacles qui ont risqué de le remettre en cause.

. « La première fois que des administrations se sont opposées à l'installation de notre association, (...) je m'étais enfermée à la maison... c'est André *[un autre adhérent de l'association]* qui est revenu me chercher, mais ça m'avait fait terriblement mal... parce que ce n'était pas quelque chose qui était pour moi mais qui était pour le quartier ». *Cette douleur est associée à toutes les remarques désobligeantes qu'elle a pu entendre sur la zone où elle habite et qu'elle vit comme un rejet des résidents de ce quartier. Le rejet la ramène à celui qu'elle a vécu à l'assistance publique*. « On n'était pas habillé pareil, on était repéré... On n'était que trois, mais tabliers, godasses, c'était signé et les gamins disaient : "Toi, t'es de l'assistance publique." et ça faisait mal ». *Elle se souvient alors avec beaucoup d'intensité d'une situation particulière* : « J'ai eu un petit frère qui était noir (...) et quand il est allé à l'école, on le traitait de négro. On aurait eu un couteau qu'on m'aurait enfoncé dans le coeur... Je revenais dans des états pas possibles chez mes parents avec mon petit frère serré contre moi parce qu'on l'avait traité de négro... J'ai toujours vécu avec ça... "Toi t'es pas comme nous, t'es une bâtarde" C'était un mot... Il n'y a pas longtemps qu'il m'est revenu dans la tête. "T'es une bâtarde" qu'on me disait. Ça me faisait mal (...) et c'est plus tard qu'on se rend compte qu'il y a des mots qui ont marqué comme ça... »

Frappée par la ressemblance entre les expressions employées[484] mais également par la similitude des attitudes non verbales qui les accompagnent, je lui suggère alors *: « Vous défendez votre quartier comme vous défendiez votre petit frère »* et Mme Canna acquiesce aussitôt avec un large sourire *« Oui, c'est ça qui est revenu en moi ».*

Elle peut alors parler longuement de la chance qu'elle a eu de rencontrer un groupe qui lui a montré que sa rage ancienne ravivée pouvait être utile.[485] Ce groupe semble avoir joué à la fois le rôle de révélateur et de point d'appui pour le transfert des fonctions antérieurement tenues par l'activité professionnelle : révélateur parce ce qu'en signifiant à Mme Canna qu'elle avait un rôle à jouer pour son quartier, il lui a fait percevoir que son désir de donner n'était pas inexorablement lié à la possibilité d'exercer une activité professionnelle, et point d'appui parce qu'en proposant un cadre substitutif présentant de

484 *« Je revenais dans des états pas possibles »* au sujet de son petit frère, *« ç a m'a foutu dans une colère pas possible »* au sujet des ouvriers rénovant son appartement et *« ç a me foutait dans des états pas possibles »* au sujet des dégradations de son quartier.

485 Cette renaissance peut également être éclairée par les travaux de V. de Gaulejac. La honte s'articule autour de l'impossibilité de décharger l'agressivité que l'humiliation a provoquée. Celle-ci ne peut être utilisée que contre soi-même et enfermer plus profondément dans le sentiment de déchéance. Si le sujet dispose en revanche d'un cadre permettant d'extérioriser cette agressivité et de lui donner sens, celle-ci va pouvoir devenir l'élément dynamisant pour reconstruire une nouvelle phase d'existence.

nombreuses similitudes avec un emploi, il a rendu aisé, presque évident le transfert des fonctions.

4.3.3 Le transfert des fonctions antérieurement tenues par l'emploi.

Si le témoignage de Mme Canna ne permet pas de suivre le long travail d'élaboration réalisé pendant la phase de dépression, il invite à découvrir la nouvelle relation interne qu'elle peut établir avec l'activité professionnelle perdue et qui la laisse disponible pour de nouveaux investissements. Il n'y a plus confusion entre son Moi et son statut de travailleur, elle se découvre vivante en l'absence d'emploi et digne d'être aimée.

- « Je me suis vraiment investie là dedans et j'ai retrouvé une sorte d'énergie, je me suis sentie à nouveau pas indispensable mais nécessaire... Viable surtout... sentir qu'on renaît (...) même les gens qui m'entourent m'ont trouvée changée, je suis redevenue coquette ».

Elle n'est plus écrasée par l'ombre de l'objet perdu mais devient au contraire capable d'utiliser les compétences qu'elle mettait en oeuvre grâce à lui, dans un nouveau secteur d'activité. Le passé professionnel dont l'évocation ne pouvait être que douleur et rappel de l'incapacité devient une mémoire riche et exploitable. Les fonctions psychiques tenues par l'objet perdu peuvent alors en être détachées et être retrouvées par l'intermédiaire du bénévolat. Mme Canna le formule à plusieurs reprises en expliquant tout ce qu'elle a redécouvert grâce à son engagement associatif.

- « Ça m'a rendu où j'en étais quand je travaillais avec ma tutrice dans le centre pour filles-mères. J'étais le bras droit de la directrice. Je connaissais bien la marche du centre, et donc j'avais beaucoup de relations avec les toubibs, de responsabilités, les achats... C'est vrai que ça m'a redonné ce goût là, d'avoir retrouvé ma place... d'avoir retrouvé une place que j'avais perdue... C'est aussi comme quand je travaillais comme infirmière de nuit et le week-end, le week-end j'étais responsable, je m'occupais des mamans et de la pouponnière, j'étais seule... Ça m'a rendu ces responsabilités là ».

- « J'ai retrouvé des repères... J'ai quelque chose à faire de mes journées. Je suis reconnue des gens. Je fais quelque chose, je ne suis plus à fainéanter à la maison. J'ai retrouvé l'utilité, le fait de donner, d'échanger, de partager, moi c'est toujours ça... »

- « J'ai toujours ce qu'on me disait à l'école : "Tout travailleur rend service à la société, même s'il reçoit de l'argent en travaillant ; une paille dans un pont ça peut le faire effondrer." C'était quelque chose de très fort... Je pensais aux soldats qui passent au pas, au risque d'effondrement et je me disais "On ne s'imagine pas que travailler ça peut aller aussi loin"... C'est ce que j'ai retrouvé dans l'association, ce qu'on fait pour le quartier, ça va très, très loin... »

En retrouvant la possibilité d'apporter sa petite pierre à l'édifice collectif, Mme Canna a donc retrouvé sa place au sein d'un contrat narcissique qui lui donne de nouveau le droit d'exister et de sortir de chez elle sans baisser les yeux. La continuité entre la mission narcissique qu'on lui avait attribuée et qu'elle s'était appropriée dans son enfance et celle

permise par le bénévolat est d'ailleurs si grande que l'activité réelle est réinvestie avec les mêmes excès que l'objet perdu.

- « André qui est au courant de mon état de santé, me dit "Attention, n'exagère pas !", mais c'est quelque chose qui est... C'est en moi, c'est nécessaire... il faut vivre... Je suis heureuse maintenant de pouvoir donner... Je suis passionnée... J'avais plus de passion... En fait, il n'y avait plus rien ».

Mme Canna, par son engagement bénévole, continue à donner et réussit à satisfaire en partie son besoin de réparation des autres et d'elle-même. Elle compare d'ailleurs très souvent le cheminement des personnes accompagnées par l'association à sa propre reconstruction et tire une véritable satisfaction de ces nouvelles confirmations de la capacité de l'homme à survivre aux événements les plus difficiles.

- « Les gens dont on s'occupe sont arrivés à un point de leur parcours où il n'y a plus rien qui existe... C'est le désert, l'hiver continuellement et il faut redonner à ces gens une étincelle et se dire que tout est possible ».

Le besoin de réparation qui la motive apparaît aussi dans certaines remarques sur ce qui a réussi à la sortir de son enfermement :

- « On s'apitoie sur soi-même mais en regardant et en écoutant de nouveau les autres, je me suis aperçue qu'il y avait plus malheureux que moi ».

Il est donc capital pour elle que son association garde une taille humaine[486] et qu'elle réussisse à toujours trouver une solution aux problèmes qu'elle prend en charge.

- « Je crois que je n'ai pas eu une vie très belle, mais dans ma vie qui n'était pas très belle, j'ai eu la chance de pouvoir servir, de la prendre pour dire aux autres qu'on peut toujours s'en sortir, on peut toujours retrouver quelque chose et on peut faire quelque chose de sa vie. Même si on ne travaille pas, il y a des tas de choses à côté ».

Mme Canna idéalise par conséquent le dévouement et le travail effectué par chaque membre de l'association mais vit également comme de véritables échecs personnels les projets qui n'aboutissent pas.

4.3.4 Une relation plus mature à l'objet d'étayage.

Un tel investissement peut d'abord laisser redouter que la relation au bénévolat soit marquée par la même exclusivité et finalement la même immaturité que la relation à l'objet-travail. On peut craindre que Mme Canna soit aussi dépendante de son rôle associatif qu'elle n'a pu l'être de son activité professionnelle et qu'elle soit confrontée au même risque d'effondrement si le nouveau groupe qui l'étaye vient un jour à manquer.

Un certain nombre de remarques laisse toutefois percevoir que si le besoin de donner

[486] Je rappelle que cette qualité est aussi celle qu'elle revendique comme essentielle pour définir sa propre personnalité.

reste essentiel et pour le moment « intouchable » parce qu'il fonctionne certainement comme une formation réactionnelle contre le risque d'un retour massif de l'agressivité, le long cheminement de deuil a permis à la fois de diversifier les lieux et les objets pouvant lui apporter satisfaction et de le temporiser.

Mme Canna insiste par exemple sur sa découverte qu'il est possible de donner à tout moment de la vie et sans pour autant être engagé de façon professionnelle ou militante :

· « C'est important de pouvoir être agréable à quelqu'un, même si ce n'est pas grand-chose. Je pense qu'on ne fait pas assez attention, ne serait-ce que dans l'ascenseur. Quand je suis arrivée ici, les gens étaient tristes, on avait l'impression d'être en prison. Et maintenant, on connaît pas mal de monde, tous les gens disent « bonjour » ; on se dit « bon appétit » dans l'ascenseur, sans se connaître, et ça c'est formidable. Les gens se sont aperçus qu'on est capable de remettre un peu d'humanité, remettre un peu de chaleur, un brin de soleil... Ce n'est pas facile et il y a peu de gens qui sont capables de le faire ».

Mme Canna a également conscience que son besoin de donner peut être satisfait par ce qu'elle apporte à son nouveau compagnon ou à ses petits enfants. Elle prend un vif plaisir à parler de son rôle de grand-mère, du temps et de la tendresse qu'elle est capable de consacrer à cette partie de sa vie. La dimension de réparation reste d'ailleurs encore une fois présente : *« avec mes petits enfants, je vais avoir l'enfance que je n'ai pas eue, et ça, je me régale... »*

Sa capacité à temporiser son besoin de donner se manifeste quant à elle dans la grande lucidité avec laquelle elle reconnaît ne pouvoir s'en passer mais dans la prise de conscience simultanée que cela ne l'empêche pas pour autant de penser à elle.

· « Il faut savoir dire que le bénévolat, si vous vous apportez aux autres, ça vous apporte aussi et moi ça m'apporte énormément... dans la mesure où j'ai des échanges. Je peux apprendre des choses, c'est intéressant et quand je donne, je reçois aussi. C'est continuel, c'est le flux et le reflux. (...) J'ai besoin de ça pour me sentir bien. (...) Mais le bénévolat, on y va pour le plaisir, le travail c'est une obligation(...)

· « Je l'ai dit [à mon médecin] : "Vous vous rendez compte, ce matin, je me suis levée à 8h30, je n'étais pas bien, j'ai téléphoné à André pour dire, je ne viens pas maintenant, je vais me reposer un peu et j'étais toute surprise d'avoir osé ce geste là, d'avoir osé dire "Je ne suis pas bien" ". J'en ai été tellement surprise que je l'ai dit à mon médecin "Vous vous rendez compte, je me donne des droits..." Mais j'ai pensé en même temps "Tu as vécu en non-droit pendant des années." »

Mme Canna revient à plusieurs reprises sur ce changement radical qui est certainement l'un des signes les plus marquants du travail de maturation qui a accompagné son processus de deuil.

Ce droit suppose une profonde modification de son rapport au regard des autres, au regard des « gens » présents de manière si répétée tout au long de son discours. Ces gens sont d'abord ceux dont elle a été exclue par son statut d'enfant de l'assistance

publique mais auxquels elle a essayé à tout prix d'appartenir pour gommer une différence vécue comme une profonde blessure. Ce sont ensuite ceux qui n'ont pas compris qu'elle ne travaillait pas malgré ses signes extérieurs de santé ; ceux qui ne sont pas malades et dont elle a été exclue une deuxième fois. Ils sont ceux dont elle a essayé une nouvelle fois de faire partie et de gagner l'affection en travaillant au noir pour un salaire de misère.

Faire le deuil du travail, s'accommoder du peu d'argent lié au nouveau revenu et du mode de vie qui l'accompagne suppose de se donner le droit de vivre différemment des normes en cours, de faire des choix parce qu'ils ont un sens pour soi même s'ils suscitent l'incompréhension de son entourage.

· « Quand j'ai vendu ma voiture, peu de gens ont compris. (...) Elle me coûtait cher, je l'ai vendue pour ça (...) J'ai eu quelque fois des regrets mais aujourd'hui je prends le bus, le train... — Vous vous êtes fait une raison ? — Non, j'ai vraiment compris que j'avais trouvé ma solution, il fallait trouver le courage d'être soi-même, de ne pas raisonner avec le regard des autres et ça c'est des choses importantes, avoir ses propres valeurs... Il faut rester à sa place, savoir vivre avec ce qu'on a, le peu qu'on a, et dignement ».

Ce droit suppose également une importante modification de son rapport à l'objet-travail perdu, et notamment la reconnaissance de ce qu'il pouvait avoir d'aliénant, c'est-à-dire le passage de l'idéalisation à l'ambivalence. Mme Canna ne nie pas qu'elle a perdu quelque chose qu'elle aimait beaucoup et qui lui apportait énormément, mais elle n'a pas besoin d'en parler abondamment pour entretenir le souvenir d'un objet qu'elle ne peut lâcher, contrairement à M. Poena par exemple. Elle sait également que cet objet n'était pas idéal et lui demandait beaucoup d'efforts, elle peut donc lui comparer sa liberté actuelle et d'autant plus l'apprécier.

4.4 Synthèse.

Ce quatrième parcours apporte en premier lieu illustration à différents éléments théoriques présentés en partie 2 sur les modalités de construction du lien à l'objet-travail et sur les entraves qu'elles constituent à la rupture de ce lien. Il offre parallèlement des éléments intéressants pour comprendre les conditions favorables et le travail psychique nécessaire pour rétablir un équilibre en l'absence d'activité professionnelle. Synthétisons successivement ces deux points.

Mme Canna a d'abord trouvé dans le travail une réponse à ses besoins du Moi et en particulier à son besoin de donner sur lequel repose son équilibre narcissique et défensif. Son choix de l'objet-travail découle directement des modèles identificatoires dont elle a disposé et confirme la logique de la psychogenèse de la relation à l'activité professionnelle proposée en chapitre IV (§ 1.3.1). Notons par ailleurs que sa situation d'enfant de l'assistance publique ne lui laissait sans doute pas beaucoup de liberté quant à l'orientation de sa mission narcissique : le travail apparaît ici central car accessible à tous. Le lien à l'objet-travail a par ailleurs été renforcé par l'obligation d'assurer ses besoins d'auto-conservation et par la logique défensive conduisant Mme Canna à faire de cette aliénation une nouvelle manière de satisfaire ses besoins du Moi. La force du lien

unissant Mme Canna à l'activité professionnelle est donc indiscutable et il est d'autant plus intéressant de voir comment sa rupture a pu, malgré tout, être gérée.

Notons en premier lieu que si le travail du deuil a été long et douloureux, il n'aurait pu évoluer favorablement sans l'existence d'un environnement propice au transfert des fonctions antérieurement tenues. Cet environnement semble avoir joué deux rôles essentiels. Il a démontré la possibilité d'être stimulé matériellement et humainement, d'être utile et responsable et de trouver un sens à sa vie hors activité professionnelle. Il s'est donc constitué comme support concret d'un réinvestissement de l'énergie pulsionnelle détachée de l'objet-travail. Il a ensuite renvoyé à Mme Canna une image positive d'elle-même en lui permettant de se dégager des sentiments de honte et de culpabilité qui la submergeaient.

Ce soutien environnemental ne doit pas faire oublier la part du travail psychique incombant à Mme Canna. Ce travail a essentiellement consisté au détachement des normes sociétales auxquelles elle s'était conformée tout au long de son existence pour définir par elle-même ce qui lui paraissait profitable à son propre cheminement. Ce détachement a notamment concerné son niveau de revenu. Si l'existence d'une AAH* a paré à la prégnance des angoisses concernant les besoins d'auto-conservation, elle ne l'a donc pas dispensée du travail psychique consistant à accepter de vivre avec un revenu peu élevé. Cette prise de recul n'aurait pas été possible sans l'étayage d'un nouveau groupe d'appartenance mais a conduit à une réelle maturation des relations aux objets d'étayage. En effet, si Mme Canna reste attachée aux valeurs premières qui lui ont été transmises, celles-ci ont pu, grâce au transfert, être relativisées. Son idéal du Moi est devenu moins tyrannique.

Constatons enfin que le sentiment de réconciliation avec soi-même qui émane de ce témoignage peut être considéré comme un indice de la réussite du travail du deuil : ce sentiment semble aller de pair avec le maintien des missions narcissiques confiées initialement à Mme Canna. Cette problématique constituera un des axes de ma réflexion finale sur le travail psychique nécessaire à la construction d'une relation moins exclusive à l'activité professionnelle.

5. Mme Chesnais. Les vertus latentes du gagne-pain.

« Il y a ceux qui veulent la richesse pour la richesse et qui sont prêts, pour s'enrichir indéfiniment, à travailler toujours plus. Et puis il y a ceux qui ne voudraient s'enrichir quelque peu que pour travailler moins. Ce n'est pas encore la sagesse, mais c'est déjà moins de folie ». A. Comte-Sponville, La passion de consommer, p 27.

5.1 Du travail alimentaire obligatoire au choix de ne pas travailler.

Mme Chesnais a commencé à travailler dès la sortie de l'école, par obligation, pour aider sa famille très modeste.

« J'avais 16 ans, l'âge limite, j'ai arrêté l'école le vendredi, le lundi matin je travaillais ». Cette activité ne correspondait pas à ses rêves d'enfant, mais sa scolarité

difficile dans un contexte éducatif peu stimulant ne lui avait pas laissé le choix de son orientation.

- « Pour mon père, les études, ça ne servait à rien. Il fallait se mettre tout de suite au travail, donc en fin de compte, il nous a mis à l'école parce que c'était obligatoire et après, dès que c'était plus l'âge... J'ai fait une sixième et une cinquième et après j'ai arrêté. Je n'ai pas pu aller plus loin. J'aurais aimé continuer parce que mon rêve, c'était d'aller dans la haute couture, pas rester en bas, mais bon... Il faut de tout. On fait comme on peut ».

  Elle se contente donc du premier poste trouvé, un travail en usine, très répétitif et au rythme extrêmement soutenu qui ne lui plaît pas mais qu'elle s'efforce d'exécuter consciencieusement en espérant évoluer vers d'autres tâches. Ses supérieurs hiérarchiques remarquent effectivement son sérieux et sa motivation et la forment progressivement à utiliser des machines plus complexes. Mme Chesnais remet à cette période l'intégralité de son salaire à son père et décide de changer d'entreprise pour gagner un peu plus et pouvoir garder une partie de sa paie. Ce deuxième poste, à la chaîne, est encore plus éprouvant, il ne laisse aucune liberté de mouvement, le corps doit se taire pour respecter des cadences immuables. La dégradation des conditions de travail n'est même pas compensée par le gain financier espéré puisque le père de Mme Chesnais ne lui fait pas profiter de son augmentation.

- « Je gagnais plus, mais je n'en avais pas plus dans la poche. (...) Je me rappelle, c'étaient des petites enveloppes marron, il y avait la paie en espèces et la feuille de paie. Il ne fallait pas ouvrir. Il fallait lui remettre l'intégralité et il fallait pleurer chaque fois qu'on voulait quelque chose ».

  Mme Chesnais décide alors de quitter ses parents pour s'installer avec un de ses collègues de travail souffrant comme elle de l'autorité paternelle et de l'impossibilité de profiter librement du gain de son travail. Le jeune couple qui n'a jamais disposé d'un revenu, dépense beaucoup et découvre la difficulté de faire face à l'ensemble des frais liés à leur installation.

- « J'ai commencé à savoir vraiment ce qu'était la vie, parce que je me suis retrouvée obligée de payer un loyer, obligée de compter. (...) Lui c'était encore pire que moi parce qu'il savait tout juste lire et écrire. (...) Il se faisait avoir très souvent ».

  Mme Chesnais change alors une seconde fois de poste et multiplie les heures supplémentaires pour tenter de faire face aux besoins financiers.

- « J'ai trouvé un travail de blanchisseuse, c'était encore plus dur, il y avait des tas de contraintes, mais la patronne était sympa, quand elle voyait qu'on en voulait, elle nous poussait pour faire un maximum d'heures et nous payait de la main à la main. Ça me doublait presque mon salaire ».

  Mme Chesnais interrompt cette activité pour la naissance de son premier fils, et comme

elle a beaucoup de mal à se remettre d'un accouchement difficile, mais aussi du départ de son compagnon qui a suivi de peu, elle décide de s'arrêter de travailler.

- « Je n'avais plus envie de travailler, j'avais juste envie de m'occuper de mon fils. (...) Je suis restée une bonne année sans rien... C'était l'époque où les allocations commençaient à nous aider un petit peu, donc, à la limite, je suis arrivée à m'en sortir. En fait avec l'allocation de fille-mère à l'époque, et l'allocation logement, toutes ces petites mesures, ça nous aidait à vivre. Ça faisait un salaire finalement, parce que je gagnais plus en allocations familiales que si j'avais travaillé. (...) J'ai pouponné... Je me suis bien... »

  Mme Chesnais ne termine pas sa phrase comme s'il était trop délicat d'« avouer » qu'elle a finalement agréablement profité de cette période. Elle explique qu'elle a ensuite rencontré son futur mari, artisan dans le bâtiment et qu'elle l'a suivi pendant des années sur les chantiers. Elle dit de cette période qu'elle est restée sans travailler, il s'avère en fait que comme beaucoup de femme d'artisan, elle a beaucoup aidé son mari sans être déclarée et tout en élevant ses cinq enfants.

- « On vivait en caravane. (...) tout en travaillant, je les surveillais. C'était astreignant parce que c'était un travail assez dur ». Mais elle énonce avec fierté l'ensemble des savoir-faire acquis pendant cette période : pose de cloisons, revêtement de sol, électricité. « On montait tout. (...) j'ai tout appris. Maintenant je suis capable de vous faire une maison complète. (...) C'est là que j'ai appris aussi la dactylographie, la comptabilité, j'ai fait des stages à la chambre des métiers ».

  Les enfants grandissant, la vie en caravane sur les chantiers devient cependant de plus en plus compliquée, d'autant plus que les relations conjugales se dégradent. Mme Chesnais décide alors de se réinstaller dans un appartement et de reprendre un travail. L'ANPE* lui propose très rapidement une formation qu'elle suit avec succès jusqu'à l'obtention d'un CAP et qui s'enchaîne très rapidement avec un emploi. Mme Chesnais explique sa décision de retour à l'activité salariée par plusieurs raisons :

- « Je sentais que les choses se terminaient avec mon mari *[le divorce sera effectivement prononcé un an ou deux plus tard]*. Financièrement ça devenait très dur parce que je n'avais plus d'allocation et puis j'avais besoin de me sortir de la maison, parce que les enfants c'est bien beau, mais au bout d'un moment, rien que les enfants, boulot, boulot... C'est vrai, parce que je ne voyais rien, j'avais pas le temps d'avoir des amis parce qu'il fallait que je m'occupe des petits, du ménage... J'étais pas organisée parce que je n'avais jamais eu l'habitude d'un appartement. Pour moi du jour au lendemain, c'était un travail énorme, je n'en voyais plus la fin... Comme on dit vulgairement, j'ai pété les plombs. Il fallait que j'aille ailleurs ».

  Mme Chesnais choisit donc curieusement parce qu'elle a trop de travail à la maison de travailler en plus à l'extérieur. Sa qualification lui permet de prétendre à un poste plus plaisant, plus varié et mieux payé que ce qu'elle a connu plus jeune. L'entreprise tourne malheureusement très mal et la licencie. Elle accepte alors différents contrats moins

satisfaisants, sans rapport avec sa formation, mais dans lesquels elle cherche avant tout un salaire correct et des horaires lui permettant de profiter de ses enfants.

La rencontre avec un troisième compagnon met fin à cette nouvelle période de salariat.

· « J'ai arrêté de travailler parce qu'il ne voulait pas que je travaille. Il m'a dit : "Tu as assez travaillé, assez galéré". Alors, pour une fois que je pouvais me le permettre... Et puis, je suis tombée enceinte et j'ai eu des jumeaux. Donc j'ai complètement arrêté de travailler parce qu'avec des jumeaux, ce n'est pas possible de travailler. (...) J'ai apprécié de pouvoir arrêter, (...) je ne m'en serai pas sortie autrement, et puis après, je n'ai pas repris le travail par choix, parce qu'il y avait des allocations parentales qui me permettaient de vivre ».

Mme Chesnais se retrouve toutefois de nouveau seule après quelques années et redoute comme lors de son divorce la fin de ses allocations. Elle se réinscrit à l'ANPE* qui lui propose un stage d'orientation qui débouchera lui-même sur un contrat de huit mois en entreprise d'insertion. Elle décide à l'issue de cette période décrite pourtant comme très intéressante et au rythme très raisonnable de ne pas renouveler son contrat. Plusieurs raisons motivent *« ce choix de ne pas retravailler tout de suite »*, elle s'est remise en ménage avec son troisième compagnon, son salaire couvre tout juste les frais de garde de ses enfants, et elle ne se sent *« pas malade, mais fatiguée »*.

Je la rencontre un an après cette décision, elle est alors âgée de 48 ans. Cohérente avec son souhait de ne pas travailler actuellement, elle n'est pas inscrite à l'ANPE*. La situation est très difficile financièrement. Mme Chesnais est obligée de recourir régulièrement à l'aide de la banque alimentaire, mais elle est satisfaite de sa décision qui lui laisse enfin le temps de *« se consacrer à des choses qu'elle a envie de faire : couture, tricot, activités avec ses enfants »*.

Mme Chesnais a mis un peu plus d'une heure pour raconter ce parcours, mais l'entretien est loin d'être terminé. Il se poursuit, au contraire par une deuxième phase de longueur équivalente, mais de nature très différente, amenant secondairement à découvrir derrière l'affirmation initiale de bonne adaptation à la situation d'inactivité professionnelle, l'ensemble des stratégies développées pour supporter une absence de travail finalement beaucoup plus difficile que le caractère instrumental du rapport à cette activité ne le laissait envisager.

5.2 Nature de la relation à l'objet-travail.

La compréhension de cette deuxième phase nécessite en premier lieu d'analyser ce que nous apprend le parcours de Mme Chesnais sur la nature de sa relation à l'objet-travail.

Le travail est d'abord pour Mme Chesnais une activité alimentaire nécessaire pour gagner sa vie, c'est-à-dire pour satisfaire des besoins élémentaires d'auto-conservation. Elle y est condamnée par son origine familiale, c'est un principe de réalité auquel elle ne peut échapper même s'il s'oppose à ses désirs et à ses rêves, tout comme n'ont pu y échapper ses parents, grands-parents ou frères et soeurs. Il est donc synonyme

d'obligation au sens de ce qui force et de ce qui assujettit. Mme Chesnais est dans un premier temps contrainte par son père à l'autorité duquel elle ne peut que se soumettre, puis par les nécessités de la vie qu'elle découvre en choisissant d'assumer seule ses besoins. Ceux-ci l'obligent à n'écouter ni sa fatigue, ni sa révolte contre les conditions de travail imposées, mais à toujours davantage se plier. La contrainte n'est d'ailleurs pas seulement morale : la nature des activités réalisées entrave aussi sa liberté d'action, la lie physiquement et psychiquement aux machines dont elle dépend.

Mme Chesnais n'hésite pas chaque fois que sa situation le lui permet, c'est-à-dire lorsque ses besoins d'auto-conservation peuvent être assurés autrement, par une allocation ou le revenu d'un conjoint, à échapper à cette contrainte, pour profiter d'une vie moins durement gagnée et se consacrer à des activités mieux en adéquation avec ses désirs.

La relation entretenue avec l'objet-travail n'a donc pas un caractère de continuité ou d'exclusivité absolues. Il y a alternance de périodes d'emploi et de non-emploi au gré d'autres événements marquants de la vie. Le travail ne reste finalement qu'une activité, au service des besoins d'auto-conservation, à utiliser lorsqu'il est impossible de faire autrement. Il est toutefois important de remarquer que Mme Chesnais évoque toujours avec beaucoup de prudence les moments où elle s'est autorisée à échapper à la contrainte. Elle n'en vient, par exemple, que très progressivement à dire qu'elle gagnait finalement autant avec ses allocations qu'avec un salaire et ajoute toujours quelques remarques pour expliquer qu'elle n'aurait de toute façon pas pu faire autrement à cause d'un état de santé ponctuellement peu favorable ou d'un événement familial incompatible avec l'exercice d'une activité professionnelle. Elle témoigne par cet effort de justification, que dans une société valorisant collectivement la capacité d'assumer ses besoins par le revenu de son travail, choisir une autre manière de vivre ne va pas de soi et suppose d'être capable de gérer la pression surmoïque tant interne que sociétale.

Le discours de Mme Chesnais peut en effet être compris à la fois comme une argumentation développée pour elle-même en réponse à la voix interne qui prône le travail comme valeur essentielle et comme une argumentation destinée à un environnement qui pourrait lui reprocher de vivre au crochet de la collectivité. Nous verrons ultérieurement que certaines stratégies psychiques développées pour tolérer l'absence de travail participent à cet effort de gestion de la pression surmoïque.

Malgré son caractère aliénant et le choix d'y échapper chaque fois que cela est possible, le travail apparaît aussi dans le récit de ce parcours comme un objet dont Mme Chesnais parvient à tirer un bénéfice narcissique. Le plaisir d'apprendre accompagne systématiquement la description de la dureté et du caractère contraignant de la tâche et Mme Chesnais semble tirer une réelle fierté en racontant l'intérêt que lui ont porté ses employeurs au fil des expériences. On peut faire l'hypothèse qu'en s'efforçant de toujours mener à bien les tâches les plus ingrates, Mme Chesnais a tenté de transférer le travail / aliénation / obligation en une activité porteuse de l'espoir d'une plus grande liberté. Si le travail effectué est resté bien loin du rêve de la haute couture, il a donc été malgré tout investi comme la possibilité de progressivement se hisser vers ces sommets désirés et donc d'échapper aux besoins matériels élémentaires dans lesquels elle est enfermée à cause de son milieu d'origine.

Le discours de Mme Chesnais est sans cesse traversé par l'opposition entre le haut et le bas, le mouvement et l'immobilité, par le refus du travail répétitif qui n'apporte rien et la recherche d'un emploi où l'on apprend sans cesse de nouvelles choses. Cette opposition place le travail du côté de la vie, de l'évolution, de la volonté de s'en sortir, et nous le verrons ultérieurement, amène à redouter avec sa disparition l'approche de la mort, la répétition et l'enfermement dans la dépression. La décision de retravailler au moment du divorce pour se libérer d'un travail quotidien aliénant, échapper à une monotonie et à un enferment dans des tâches ménagères devenues insupportables illustre ces valeurs associées au travail. Mme Chesnais parvient en effet intuitivement à ce moment de sa vie à repérer que la fonction narcissiquement gratifiante du travail est étroitement intriquée à une fonction antidépressive. Celle-ci n'est toutefois que très ponctuellement ressentie et disparaît rapidement derrière la fonction de satisfaction des besoins d'auto-conservation ; mais l'absence d'emploi la fera réapparaître et obligera à chercher d'autres objets capables d'assurer avec autant d'efficacité ce rôle d'occupation de l'esprit et d'entretien de l'élan vital.

5.3 Stratégies de gestion de la perte

Revenons à présent à la deuxième partie de l'entretien et à ce qu'il nous révèle sur les stratégies développées pour gérer l'absence de travail.

Signalons d'abord que cette deuxième phase s'inaugure dans un basculement du discours : la dernière interruption professionnelle décrite comme un choix se révèle progressivement avoir été imposée par des contraintes physiques et environnementales allant à l'encontre du désir de Mme Chesnais de retravailler.

Je rappelle que Mme Chesnais explique dans un premier temps cette décision par des raisons essentiellement financières (retour de son troisième compagnon, frais de garde) et n'évoque sa fatigue que comme un argument secondaire. Elle laisse donc penser, par référence à son parcours antérieur, qu'elle a de nouveau profité d'une période de satisfaction de ses besoins d'auto-conservation pour échapper à la contrainte du travail et qu'elle justifie, une nouvelle fois, prudemment ce choix en évoquant un état de santé un peu fragile. La suite de ses propos montre toutefois qu'elle a découvert lors de son dernier contrat de travail, et malgré le faible rythme imposé, qu'elle *« n'était plus capable de faire certaines choses »*, que son corps ne répondait plus avec la même efficacité qu'à 20 ans et qu'elle n'apportait plus la même satisfaction à ses employeurs.

· « A l'issue de mon contrat, j'ai dit que je ne renouvelais pas, j'ai dit non parce que je ne me sens plus en état de ... et puis, je voyais bien aussi que ça les ennuyait un peu que je manque souvent... alors... on a décidé d'un commun accord d'arrêter. Mais je sais que si vraiment j'ai envie, je n'ai qu'à les appeler. S'il y a une place, ils me reprendront. Mais disons qu'ils voudraient être sûrs avant que ma santé s'est stabilisée... »

Mme Chesnais a en fait été absente à deux reprises pour une opération du canal carpien très fréquente chez les personnes d'une cinquantaine d'année ayant une activité sollicitant mains et poignets de manière très répétitive. Sa surcharge pondérale ne lui permet d'autre part certainement plus de réagir avec autant de vivacité que lorsqu'elle

était plus jeune. Elle ne présente donc pas de problème de santé majeur, mais son âge et une usure générale liée à une vie difficile, aux grossesses répétées font d'elle une ouvrière bien moins résistante et bien moins rentable.

Il est impossible de savoir si la décision de ne pas renouveler son contrat s'est effectivement prise *« d'un commun accord »* ou si l'employeur l'a imposée ou très vivement suggérée. On peut facilement imaginer que le discours de Mme Chesnais est une tentative pour prendre une position active dans la prise de décision et atténuer ainsi la blessure liée à la perte. Mais peut-être a-t-elle effectivement perçu que son rendement était bien inférieur à celui de ses collègues ou mal supporté une fatigue trop intense. Elle aurait alors choisi de s'arrêter provisoirement pour ne pas être liée à un travail ne conservant plus que ses aspects aliénants, sans pouvoir lui apporter les bénéfices narcissiques qui les compensaient.

Le matériel clinique ne permet pas de trancher mais quoi qu'il en soit, gérer la perte du travail suppose, dans cette situation, de gérer également la perte d'un potentiel physique, la disparition de ses capacités de jeunesse et la mise à l'écart d'un système productif qui préfère des éléments plus performants. Mme Chesnais en témoigne :

· « J'ai toujours été très active et il y a des moments je me sens quand même diminuée mais il faut faire avec, il n'y a pas le choix. (...) C'est dur d'admettre que l'on a plus 20 ans, qu'on ne peut pas faire certaines choses, c'est ça, en fin de compte. J'ai eu des enfants très jeune et puis plus tard et ça m'a maintenu... Je n'ai pas eu l'impression d'avoir mon âge... Je me sens pas... Avec les enfants jeunes à la maison, on n'a pas l'impression et puis il y a quelques années, les femmes à 50 ans étaient déjà vieilles, elles étaient plus fatiguées que nous physiquement... Alors que moi, je me vois arriver vers 50 ans et je me dis que dans le fond, je ne suis pas vieille. Je n'arrive pas à admettre que le corps s'use et qu'on n'arrive pas à faire ce qu'on faisait avant... d'esprit, je me sens jeune... et le corps ne suit pas tout le temps. — C'est ce qui est le plus difficile à supporter ? — Oui. Ce n'est pas le fait de ne plus travailler, c'est le fait d'être diminuée physiquement ».

Le deuil que Mme Chesnais a à mener ne consiste donc pas seulement à réaménager son existence en l'absence d'emploi mais s'imbrique avec l'acceptation de son passage dans une nouvelle phase de l'existence, celle de la perte progressive de la pleine maîtrise de ses capacités physiques. Il suppose donc une profonde ré-élaboration de la position dépressive telle qu'elle a pu être décrite par E. Jaques (1974) dans son article sur la crise du milieu de vie. Ce temps suppose aussi l'acceptation de voir une société continuer à tourner en se passant très aisément de notre contribution.

Notons avant de revenir aux particularités du cheminement de Mme Chesnais que cette intrication du deuil du travail et de la crise du milieu de vie concerne une part importante des personnes confrontées à un chômage durable, voire définitif et qu'elle constitue l'un des facteurs essentiels pour expliquer la difficulté de faire le deuil d'un emploi. On la retrouve bien évidemment dans les problématiques de gestion du passage à la retraite, mais celui-ci, parce qu'il est socialement formalisé et normalisé, réussit à atténuer l'un des obstacles majeurs à ce moment d'élaboration : le sentiment de rejet

désubjectivant.

J'appelle ainsi l'impression partagée par de très nombreuses personnes usées avant l'âge par une activité professionnelle très éprouvante, se trouvant privées de la possibilité de continuer à travailler, mais également dénuées de toute réponse administrative et sociale leur donnant un statut et des moyens décents pour continuer à vivre. Mon travail dans une COTOREP* m'a particulièrement sensibilisée à cette question en me révélant l'existence de toute une population (très souvent des professionnels peu qualifiés du bâtiment) à qui l'on ne peut proposer aucune solution lorsque après 45 ans le travail de manoeuvre n'est plus physiquement accessible. Ces personnes expriment — bien souvent par leur dégradation physique et psychique massive — leur sentiment d'être rejetées comme un matériel périmé, donc privées de leur statut de sujet et de toutes les illusions qui leur avaient permis de tolérer une activité professionnelle très éprouvante. Ce sentiment, encore accentué chez des travailleurs immigrés par d'autres problématiques liées à la perte de leur pays d'origine et à leur intégration à une nouvelle culture, me semble très caractéristique des vécus sinistrosiques.

Quels processus psychiques supposent, dans le cas de Mme Chesnais, cette intrication du deuil du travail et du deuil des potentialités physiques ? L'analyse de la deuxième phase de l'entretien, grâce à l'éclairage sur la nature du lien de cette femme à l'objet-travail, permet de décrire une recherche d'équilibre supposant simultanément de gérer :

- la fragilisation de la fonction instrumentale du travail,
- la pression surmoïque interne et externe liée au fait de ne pas assurer seule ses besoins,
- la perte d'un objet gratifiant narcissiquement et par là même possédant une fonction antidépressive non négligeable.

Ce dernier front de gestion est particulièrement difficile dans la mesure où les problèmes de santé renforcent le besoin de disposer d'un objet antidépresseur : Mme Chesnais s'en trouve donc privée au moment où elle en aurait le plus besoin. Il n'est alors guère surprenant que bien qu'elle annonce d'abord être satisfaite de sa situation, elle se reconnaisse quelque temps plus tard extrêmement fragilisée et déprimée.

- « (...) je n'ai plus la volonté de me battre comme je me suis battue... Disons, j'essaie de faire surface par rapport à mes enfants, mais je n'ai plus la même volonté. Ce que je dis, c'est que je ne souhaite qu'une chose, que les enfants aillent bien, et après... On verra... Je ne peux pas dire que je me bats vraiment. Je laisse les choses un peu... — Mais vous avez encore du courage pour faire des choses à la maison ? — Oui. D'ailleurs c'est ce qui me sauve, parce que là dessus j'ai toujours été très motivée. Je garde l'envie... De toute façon, mon médecin me le dit, heureusement que j'ai encore cette envie, autrement j'aurais coulé encore plus facilement... »

Mme Chesnais annonce dès cette première évocation de sa dépression que ses enfants constituent l'objet central qui étaye l'ensemble de ses stratégies pour maintenir un équilibre. Nous allons maintenant voir en détail en quoi ils soutiennent en effet presque de manière permanente ses efforts pour trouver un moyen de « tenir le coup ».

5.3.1 Perte de la fonction instrumentale du travail et culpabilité.

Gérer l'absence de travail suppose en premier lieu de réussir à faire face aux angoisses, aux blessures narcissiques et à la culpabilité liée à la difficulté de satisfaire ses besoins d'auto-conservation et ceux de sa famille. En effet, si Mme Chesnais est habituée à un revenu très faible, son absence d'emploi rend sa gestion du quotidien encore plus difficile et le chômage de son compagnon depuis quelques mois au moment de l'entretien ne vient également que renforcer son inquiétude et son sentiment d'insécurité pour l'avenir. Son discours montre toutefois qu'elle s'efforce de s'en protéger par des raisonnements rassurants où les expressions « toujours », « de toute façon » utilisées à de multiples reprises servent certainement à conjurer la mauvaise fortune actuelle.[487]

- « Mon ami est au chômage depuis six mois. (...) Là on attend, je pense que **ça va repartir**... là il fait froid *[Il travaille dans le bâtiment]* mais après, **ça va repartir**... **de toute façon**, ça repart **toujours** vers mars, avril... donc **on ne se fait pas de soucis**... (...) C'est économique, en fabrication industrielle c'est dur, mais en atelier artisanal, on peut arriver à trouver. Quitte à prendre un mi-temps au départ pour se remettre dans le bain... Je pense... parce que de **toute façon**, il y aura **toujours** besoin de quelqu'un capable de faire de ce que je sais faire et puis moi, j'estime que quand on est bon ouvrier, on a **toujours**...»

Ses faibles ressources sont également une blessure dans la mesure où elle ne peut offrir à ses enfants le même confort matériel que beaucoup d'autres parents. Elles contraignent Mme Chesnais à trouver également le moyen d'apaiser cette souffrance : elle le fait en valorisant l'affection supplémentaire qu'elle a le temps de leur donner en restant à la maison, sa prise en charge de certaines tâches domestiques qui seraient autrement à leur charge et le plaisir qu'elle leur donne en créant ce qu'ils ne peuvent acheter.

- « Quand ils arrivent le soir, j'ai fait mon ménage, à manger, je peux me permettre de leur faire un peu de câlins, d'être là, présente, de discuter avec eux. (...) C'est un âge où ils ont besoin. (...) Ma fille, elle veut pas que je reprenne le travail. (...) Moi, Maman, elle travaillait... On faisait les lits le soir quand on arrivait... Là, ils arrivent, c'est rangé. Ils ont leurs aises. Un enfant c'est ce qu'il cherche ». « Ils participent, ils sont contents : "Tiens, j'ai réussi ça." Je me rappelle ma fille, la première robe qu'elle a faite à une poupée dans une de ses vieilles robes, tout le monde était au courant. Elle l'avait même emmenée à l'école pour faire voir. C'est un plus, ça les valorise par rapport aux autres enfants. "Chez toi, t'as peut-être ça, moi j'ai pas ça, mais je sais faire ça, donc j'ai la même valeur que toi." »

[487] cf. M. Gribinski, L'interdit de penser que portent les petits mots (1982).

Les faibles revenus signifient enfin recourir à une assistance alimentaire, ce qui ravivent chez Mme Chesnais les mauvais souvenirs de l'époque où elle devait pleurer un peu d'argent auprès de son père, mais aussi la culpabilité par rapport à un modèle familial où l'incapacité de s'assumer seule est synonyme de honte.

· « Moi, ce qui me gène, ce n'est pas les allocations, c'est le fait d'être obligée de demander des aides... On ne m'a pas habituée à demander... On a l'impression de vivre un peu sur le dos de la société, de ne pas être capable de s'assumer. C'est ça le plus dur. En ce moment, je suis obligée d'aller à la banque alimentaire, c'est un peu dur de faire la démarche toutes les semaines. Je pourrais m'en passer, je le ferai, mais avec les enfants, je ne peux pas me le permettre. Mais c'est vrai que je me sens un peu diminuée par rapport aux autres... On n'est pas... à la limite... on ne se sent presque pas apte à faire ce qu'on a à faire... C'est peut-être bête, c'est peut-être prétentieux de ma part de le dire... Mais moi, je pars du principe que quand on met des enfants au monde, on doit être capable d'aller jusqu'au bout... J'ai eu une éducation assez stricte la dessus, c'était : "Si t'es pas capable de t'assumer, t'es bon à rien ! » C'était net et clair... Donc moi, j'ai encore un peu cette optique là. Je ne juge pas les gens, mais moi, par rapport à moi, je me sens un peu diminuée... »

Cette culpabilité nécessite, elle aussi, d'être en partie apaisée pour que le tiraillement entre Moi et idéal du Moi, très simplement évoqué à la fin de ce passage, ne devienne pas trop déchirant. Mme Chesnais a recours pour cela à ses enfants : leur bien–être justifie ses demandes d'aide, c'est pour eux qu'elle accepte l'humiliation d'une position d'assistée. Mais Mme Chesnais a également recours, malgré sa dénégation d'un jugement porté sur les autres, à une argumentation lui permettant de légitimer sa situation en l'opposant à celle de tous ceux qui profitent d'un système sans l'avoir mérité.

Elle distingue ceux qui touchent le RMI* pendant des années, qui ne cherchent pas à travailler et sont au contraire satisfaits de s'en sortir sans se tracasser, de ceux qui sont réellement obligés de passer par l'aide des assistantes sociales parce qu'ils ne peuvent pas faire autrement. Les premiers abusent injustement d'une assistance qui devrait être réservée à *« ceux qui ont travaillé toute leur vie »* mais qui, à cause de la conjoncture économique ou de leur état de santé, ne peuvent retrouver du travail. L'insistance de Mme Chesnais sur le caractère fondamentalement différent d'une situation voulue et entretenue et d'une situation subie et sans issue témoigne des vertus déculpabilisantes que peut recouvrir l'obligation : ce qui est fait contre sa volonté ne mérite pas un jugement si sévère que ce qui est délibérément recherché.

Sa tentative pour échapper à la culpabilité passe également par la démonstration de la cohérence de sa démarche : tant qu'elle ne se sent pas assez solide physiquement, elle ne s'inscrit pas à l'ANPE* et laisse donc à d'autres la chance d'avoir un emploi.

« Quand on est sur les listes, à la limite on peut empêcher quelqu'un d'autre d'avoir du travail... » Elle revient deux fois sur cet argument en expliquant que si beaucoup de femmes acceptaient comme elle d'être à la maison et de se consacrer à leurs enfants, elles permettraient à ceux qui ont vraiment besoin de travailler, parce que par exemple, le chômage les fait déprimer, de reprendre une activité. On voit que ce type de discours lui

permet de revenir à son système défensif initial : celui d'une interruption professionnelle volontairement choisie et nullement accompagnée d'affects dépressifs.

5.3.2 Pertes des fonctions narcissiques et antidépressives du travail.

Les stratégies destinées à gérer la perte d'un objet gratifiant narcissiquement et à compenser sa fonction antidépressive apparaissent également à plusieurs reprises dans le témoignage de Mme Chesnais

Elle explique en premier lieu en quoi ses enfants constituent pour elle une nouvelle forme d'obligation à être active et donc une protection contre le risque de perdre tout rythme de vie, tout désir d'exister, c'est-à-dire contre la tentation de s'enfermer dans la dépression.

- « J'ai toujours la maison un peu pleine, entre les enfants et les petits enfants. (...) Je ne peux pas dire que je suis coupée du monde parce que j'ai toujours quelqu'un. (...) J'ai encore une vie assez active. J'ai des enfants, des petits enfants qui me **tiennent**, qui **m'obligent** à bouger... parce qu'à la limite, je n'aurais pas les enfants...(...) Rester au lit quand vous avez les gamins qui se lèvent à 6h30 ou 7h00, ce n'est pas bien possible ». *Elle raconte en quoi ils ont toujours été un soutien capital pour* « garder la tête hors de l'eau ». « A l'époque où je suis restée seule avec les enfants, quand ça n'allait pas, je vous dis franchement, je prenais une chaise, je descendais, je regardais dormir mes enfants, et je me disais : "Non, de toute façon, ils sont là, t'as pas le droit de les laisser tomber, ils n'ont pas demandé à vivre, donc il faut te battre". Puis petit à petit l'idée a fait son chemin... Je reconnais que j'ai eu des moments vraiment bas mais quand vraiment ça n'allait pas, c'était mes enfants... et mon fils, le dernier, devait le sentir, parce qu'aux moments où j'allais vraiment mal, il ne voulait pas dormir (...) Oui, j'étais obligée de m'occuper de lui ».

Ses enfants sont d'autre part sa manière de se réinscrire dans un contrat narcissique dont elle se sent exclue par son absence d'emploi et son incapacité à assumer seule ses besoins. Si elle ne parvient pas à être directement utile à la société par une production liée à l'emploi, elle trouve indirectement utilité et sens à sa vie en élevant correctement ses enfants, en leur donnant des repères, c'est-à-dire en les amenant à avoir, eux, une place et à participer à l'édifice collectif.

- « Si j'avais eu le choix, je n'aurais pas eu autant d'enfants, mais sans enfant ma vie aurait été inutile. On leur apporte quand même beaucoup de choses... Après, c'est vrai, avec leur caractère, c'est eux qui font leur vie. Mais au départ, c'est nous qui leur apportons l'essentiel ».

Elle prend ensuite plaisir à expliquer les professions choisies par ses aînés dans des secteurs actuellement prospères qui les préservent du chômage. Cette évocation l'amène également à revenir à la distinction entre les profiteurs du système et les assistés méritants. Les premiers ne veulent rien faire, ne veulent pas participer et doivent certainement souffrir du vide de leur vie. *« Au bout d'un moment, ils doivent se dire : "Je vis pourquoi ? Je fais quoi ?" »* Mais les seconds en revanche *« ont donné de leur temps,*

ont contribué quand même à l'essor de la vie, même si c'est minime. Regardez dans un atelier, si vous avez 50 personnes, ces 50 elles aident à la réalisation de quelque chose. Si vous en aviez 48, il y aurait peut-être un petit problème pour y arriver. Chacun donne, apporte quand même quelque chose. Donc le jour où cette entreprise les licencie, c'est normal de les aider. (...) Chacun a une place bien déterminée dans la vie. (...) Chacun doit mettre un peu du sien pour y contribuer ».

Sa culpabilité peut donc de nouveau être apaisée par l'évocation de sa participation active à une collectivité à laquelle elle a donné 7 enfants.

Mme Chesnais fait également longuement part d'un second objet substitutif au travail pour ses fonctions antidépressives et gratifiantes sur le plan narcissique ; il s'agit de l'ensemble de ses activités manuelles et créatrices : couture, tricot, broderie. Ces activités semblent d'abord représenter, après les enfants, une autre forme d'obligation : obligation intériorisée au cours de son enfance grâce à une éducation stricte ne tolérant aucun moment d'inactivité. Mme Chesnais en est après-coup très reconnaissante à ses parents.

- « Quand les enfants sont à l'école, je pourrais me recoucher, mais je ne suis pas du style à dormir. (...) [si] je vais m'allonger, je me sens mal quand je me relève. Et puis, je ne peux pas rester sans rien faire. On m'a tellement poussée en étant jeune. " T'as rien à faire ? Tiens, y a ça à faire !" On n'avait pas le droit de rester assise et de lire un livre. (...) Même quand je suis vraiment déprimée, ça m'arrive de faire moins de choses, mais je fais quand même, je m'oblige à faire. (...) Et puis, une fois que j'ai commencé, après... Par exemple, une fois que j'ai commencé à couper un pyjama, après il faut que je le couse, il faut que je le vois fini (la voix de Mme Chesnais devient beaucoup plus tonique et joyeuse). — ça vous fait plaisir de voir ce que vous avez réalisé ? — Voilà, alors automatiquement ça me maintient... C'est pour ça qu'il y a des moments, je me force un peu pour commencer, pour me mettre en route. Et après, une fois que j'ai commencé, ça va tout seul. Il faut que je finisse... **de toute façon**, j'ai **toujours** un ouvrage ou deux de commencé... **Toujours**... — Toujours quelque chose en route ? — **Toujours** ».[488]

  La culpabilité liée à l'inactivité semble ici utilisée comme moteur au désir de réaliser quelque chose, moteur ensuite relayé par le plaisir de la création. La dépression est repoussée et la gratification narcissique simultanément obtenue. Mme Chesnais tire une très grande fierté de ses capacités dans ce domaine puisqu'elles témoignent à la fois de sa force de caractère, c'est-à-dire d'un tempérament qui la maintient du côté de la vie, mais aussi de son don à mettre en forme, à créer, même à partir de matériaux de peu de valeur : vieux vêtements, laine de récupération.

- « Il y en a qui ne peuvent pas se voir à la maison. Moi j'ai toujours quelque chose à faire, je ne m'ennuie pas, je n'ai pas le temps de m'ennuyer. (...) Au contraire, je n'ai jamais assez de temps pour faire ce que j'ai envie. (...)Et puis c'est le plaisir de faire, de créer quelque chose ».

Notons de plus que ce type d'activité contribue aussi à lutter contre le sentiment de culpabilité de ne pas avoir d'emploi, parce qu'il peut être considéré comme une autre

[488] On retrouve dans ce passage l'utilisation conjuratrice des expressions "toujours" et "de toute façon" déjà évoquée.

forme de travail. Mme Chesnais raconte avec un plaisir évident ce que lui disait sa grand-mère sur les sept métiers d'une femme restant à la maison : infirmière, couturière, cuisinière, ...

· « Ma grand-mère, je l'ai toujours vu tricoter ou coudre. On tricotait ensemble, à 8 ans j'étais capable de tricoter une paire de chaussettes. Maintenant ça ne se fait plus... En tout cas, moi je ne me plains pas de l'éducation que j'ai eue, c'était dur, il y avait des moments où j'en avais marre, mais maintenant, ça m'aide beaucoup, parce que maintenant je trouve que je réagis pratiquement dans toutes les situations... Je ne me laisse pas enfoncer... »

Mme Chesnais se laisse emporter dans de tels discours par une nouvelle vague défensive l'amenant à idéaliser sa disponibilité actuelle pour oublier combien peut être difficile d'avoir été privée d'emploi. Son témoignage me semble toutefois rester significatif d'une activité dont elle tire de réels bénéfices, le dernier, et non des moindres, étant sans doute la fonction auto-calmante d'une occupation permanente de ses mains permettant la décharge de l'angoisse et la lutte contre les affects dépressifs.

· « Même devant la télé le soir, même quand ça m'intéresse, je tricote, je fais du crochet, je ne peux pas rester les mains vides. Il me manque quelque chose. Ou alors, je vais fumer deux paquets de cigarettes. Il faut que je m'occupe ». « Si je n'ai pas beaucoup de temps, je tricote un quart d'heure, mais ça me relaxe. Le tricot, pour moi, c'est une détente, et même quand je suis bien énervée, je prends mon tricot souvent... C'est un palliatif... Je fais ça pratiquement machinalement... »

Une telle activité est bien sûr encore étroitement liée à la présence des enfants ; ce sont eux, en dernier recours, qui peuvent lui donner sens et relancer « le désir de faire » lorsqu'il s'éteint. Les moyens de Mme Chesnais ne lui permettent que très rarement d'acheter des vêtements pour ses enfants et la couture est aussi une obligation pour les habiller à moindre coût. On peut penser que tout comme le travail aliénant qu'elle a réussi à transformer en espoir de progression sociale, l'obligation matérielle d'une activité manuelle a progressivement été investie d'un plaisir sensoriel et créatif qui a pu ensuite, **en partie du moins**, se détacher du caractère obligatoire premier.

Je souligne ce « en partie du moins » dans la mesure où Mme Chesnais redoute beaucoup le moment où elle n'aura plus le soutien de l'obligation pour continuer à tenir. Quand les enfants ne seront plus là, qu'ils ne la forceront plus à bouger, aura-t-elle encore l'envie de créer, la force de recourir à cet objet et à ses fonctions ?

Mme Chesnais semble actuellement répondre par la négative et s'accrocher à l'idée qu'au moment de leur départ, elle pourra de nouveau reprendre une activité professionnelle.

· « J'espère... j'espère que je reprendrai le travail... Déjà quand ils sont en vacances ou que je ne les ai pas avec moi le soir, c'est dur... [Alors] quand ils auront leur vie ! (...) Pour les grands, ça n'a pas été trop difficile parce que j'avais à m'occuper des petits, mais quand je n'aurais plus personne, ça risque d'être vraiment dur. — Vous pensez

que le travail pourra être une solution ? — Oui, parce que dans la journée, ça me ferait penser à autre chose tout en me permettant, j'espère du moins, de faire ce qui me plaît et en plus ça améliorera un peu l'ordinaire (...) à la limite, je prendrai le premier travail venu pour m'occuper... J'ai besoin d'être occupée et puis pour voir autre chose quoi ».

La force de caractère qu'elle évoquait avec conviction quelques minutes plus tôt ne lui paraît donc pas suffisante pour réussir à faire face au risque de dépression et les nombreuses stratégies développées ne parviennent pas totalement à faire taire les angoisses liées à l'intrication de sa perte d'emploi et de la diminution de ses capacités physiques. Celles ci reviennent au contraire avec force dans les fantasmes d'un avenir marqué par la dépendance :

· « Mon père ne serait pas mort, il aurait fini sur une chaise roulante...(...) ça me fait peur pour plus tard... Et en plus, je ne voudrais pas être à la charge de mes enfants, parce que je me dis qu'ils ont leur vie à faire, ils n'ont pas besoin d'être embêtés par une grand-mère impotente... C'est pas agréable pour nous et pour eux de dépendre des autres ».

5.4 Synthèse.

Ce cinquième parcours est d'abord une illustration d'une nouvelle nature de la relation à l'objet-travail. Mme Chesnais attend avant tout de son activité professionnelle une satisfaction de ses besoins d'auto-conservation et ne s'est jamais privée de se dégager de son caractère aliénant quand sa situation financière le lui permettait. Cela ne l'a toutefois pas empêchée d'y trouver d'autres satisfactions sur le plan défensif et narcissique et l'on peut se demander, à l'issue de ce cas, si un rapport purement instrumental à l'objet-travail peut vraiment exister. Le mécanisme défensif consistant à tenter de réduire l'aliénation et à la transformer, autant que faire se peut, en plaisir est sans doute très largement utilisé et peut contribuer en partie à comprendre la difficulté du processus de deuil.

On peut constater en second lieu que le caractère essentiellement instrumental du travail n'empêche pas que la disparition de celui-ci soit à l'origine d'un réaménagement psychique important. Ceci est d'autant plus vrai que Mme Chesnais a 48 ans et que l'absence d'emploi la conduit à gérer ses angoisses quant à son vieillissement.

Ce parcours souligne d'autre part l'importance du caractère obligatoire de l'emploi. Une part essentielle du travail psychique réalisé par Mme Chesnais pour tolérer l'absence d'emploi consiste en effet à chercher d'autres étayages pouvant lui imposer de nouvelles obligations. Cet élément constituera lui aussi un des axes de la réflexion développée en chapitre VII.

Notons enfin que l'on peut s'interroger sur la solidité de l'équilibre trouvé par Mme Chesnais et se demander si dans un environnement différent, moins porteur et stimulant,[489] isolée comme l'a pu être Mme Canna par exemple, la perte du travail n'aurait pas conduit à une dépression d'une même ampleur.

On ne peut naturellement que faire quelques hypothèses sur une telle perspective. Je

soulignerai simplement que les deux femmes se distinguent nettement par la nature de leur investissement initial de l'objet-travail. Le caractère essentiellement instrumental de l'activité professionnelle pour Mme Chesnais l'a protégée d'une idéalisation massive de cet objet même si elle l'a investi de l'espoir d'une évolution personnelle et sociale. Il lui est sans doute plus aisé d'en détacher les fonctions qu'il tient habituellement, simplement parce qu'elle a du trouver ailleurs des satisfactions narcissiques et un sens à sa vie que le travail ne lui apportait pas directement. Sa relation à l'objet-travail apparaît donc moins exclusive et moins violemment ambivalente et l'on peut imaginer que le détachement aurait été, même dans un environnement moins étayant, plus facilement réalisable que chez Mme Canna.

Si le pronostic d'une dépression ne peut être complètement écarté, Mme Chesnais semble avoir réussi à établir une relation plus mature à l'objet-travail ; ou, en tout cas, être capable de l'envisager — au moins dans son discours — pour ses enfants et son entourage. Il est très frappant de voir que même si pour elle le travail reste une valeur centrale, même si elle se réjouit d'avoir pu y conduire ses aînés et souhaite aboutir de la même façon pour les plus jeunes, elle n'est pas choquée du choix de certains d'entre eux de vivre autrement et de trouver satisfaction dans d'autres activités.

La plus grande maturité de sa relation est sans doute liée à sa représentation très large de l'activité travail, représentation forgée par sa propre histoire et l'expérimentation de cadres très différents pour se réaliser et agir sur le monde : travail bénévole auprès de son mari artisan, travail domestique pour élever de nombreux enfants, travail de création dans ses activités manuelles. Son expérience l'a aussi amenée à mesurer l'indépendance de la fonction instrumentale — que peut assurer une allocation — des autres fonctions tenues par le travail. Elle n'est donc pas enfermée dans le besoin d'un objet portant à lui seul toutes les fonctions, elle dispose au contraire de plusieurs voies pour entretenir un contrat narcissique.

6. M. Otavalo. Récusation de la fabrique à exclure.

« La psychanalyse, finalement, nous communique ceci : le bonheur n'existe qu'au prix d'une révolte. Aucun de nous ne jouit sans affronter un obstacle, un interdit, une autorité, une loi qui nous permette de nous mesurer, autonomes et libres. » J. Kristeva, Sens et non-sens de la révolte.

M. Otavalo a 40 ans et est au chômage depuis presque deux ans lorsque je le sollicite pour un entretien. Ses coordonnées m'ont été transmises par l'organisme de placement de travailleurs handicapés qui m'avait déjà transmis celles de M. Bonnet, et pour les mêmes raisons : M. Otavalo ne souhaite plus actuellement être aidé dans ses recherches d'emploi. Il semble avoir trouvé un équilibre en l'absence d'activité professionnelle.

M. Otavalo souffre en fait d'une grave hernie discale qui entraîne des sciatiques chroniques et qui a provoqué de nombreux et longs arrêts maladie sur son dernier poste

489 *« Mes grands enfants habitent tous dans le coin, alors quand les petits sont à l'école, on boit le café ensemble. Un coup ils viennent, un coup je vais les voir ».* Mme Chesnais évoque aussi à très nombreuses reprises ses discussions avec ses filles et belles-filles.

de travail : un poste d'électricien qu'il occupait depuis plus de douze ans. cet état de santé n'a jamais justifié un licenciement pour inaptitude professionnelle, mais M. Otavalo, qui trouvait de plus en plus difficile d'assumer sa mission, a réussi à négocier avec son employeur un licenciement économique. Il vit aujourd'hui avec ses indemnités chômage et une pension versée par la sécurité sociale, ce qui lui assure un revenu correct pour couvrir ses besoins de célibataire. Il affirme effectivement ne pas chercher à reprendre une activité professionnelle pour le moment ; il réexaminera sa situation lorsque ses droits ASSEDIC* seront épuisés.

Cette situation, bien qu'encore marquée par la maladie et le handicap, se différencie nettement de l'histoire de Mme Canna et de M. Bonnet et va être l'occasion d'explorer une nouvelle stratégie de gestion de l'absence d'emploi : stratégie rencontrée à plusieurs reprises chez d'autres chômeurs ne présentant pas de problème de santé et pour qui un autre facteur a joué le rôle de déclencheur pour organiser une vie indépendamment de l'activité professionnelle.

6.1 Un chômage apprécié ?

Contrairement à la majorité des situations évoquées précédemment, M. Otavalo déclare n'avoir jamais vécu son chômage comme une épreuve difficile et regrette au contraire de n'avoir pu négocier plutôt un licenciement qu'il souhaitait depuis longtemps.

· « J'ai vraiment eu du mal à **réussir** à me faire mettre dehors ».

Il signifie très clairement être satisfait de sa situation parce qu'il n'est pas un *« fan de boulot »* et que *« le travail salarié ne lui convient pas ».* Il précise également immédiatement qu'il s'investit beaucoup dans des activités associatives qui lui apportent autant sur le plan des relations humaines que de sa réalisation personnelle. Il présente en détail les tâches qu'il effectue dans ce cadre-là.

M. Otavalo fait également part, dès le début de ce témoignage, d'une des raisons fondamentales expliquant que le chômage n'a pas pour lui le caractère déstabilisant qu'il a pour beaucoup en distinguant activité professionnelle et travail.

· « Comment vivez-vous le fait de ne pas avoir de travail ? – Si le travail c'est d'être salarié, je n'en ai pas, mais j'ai beaucoup d'activités... Alors si c'est ça bosser, je bosse autant que ma condition physique et mon état de fatigue le permettent ».

Il argumente cette opposition tout au long de l'entretien et bien qu'il ne corresponde pas aux deux types de population concernées par le chômage inversé décrit par D. Schnapper, ses propos présentent de nombreux points communs avec ceux des étudiants ne possédant qu'une très brève expérience professionnelle ou ceux des artistes fortement investis dans une activité de création :

·

M. Otavalo explique par exemple son aversion pour le travail régulier, routinier, exécuté sous dépendance hiérarchique et ne respectant pas ses rythmes personnels.

.

« La contrainte de me lever tous les jours à 6 heures ne me convenait pas. Je suis capable de le faire de temps en temps, mais pas systématiquement, je ne fonctionne pas comme une horloge. Je ne suis pas réglé sur du papier à musique. J'ai un comportement assez anarchique ». « ***Je suis curieux de beaucoup de choses. Je ne peux pas me passionner pendant 10 ans pour la même activité. J'ai besoin que ça change. C'est ce que je reproche aux métiers d'aujourd'hui, ils sont trop spécialisés. Sur mon dernier poste, je m'occupais exclusivement du câblage d'armoires électriques. D'ailleurs, après 12 ans de boulot, ça n'allait pas très bien, j'étais quasiment en dépression nerveuse »***. ***« J'ai longtemps pensé à me mettre à mon compte pour ne pas avoir un patron sur le dos, mais ça demande de beaucoup trop donner pour ne rien gagner et quand on se plante, on perd beaucoup*** ».

.

Il oppose le travail aliénant, réduit à un moyen de subsistance, aux activités non rémunérées, mais enrichissantes pour son développement personnel. « Au boulot, je m'ennuyais. J'avais l'impression d'utiliser 10% de mes compétences et en plus, celles que j'utilisais, j'arrivais à ne plus les aimer, parce que j'en avais marre de les utiliser. Maintenant, c'est le contraire, je m'éclate... C'est ce que je disais à l'ANPE* : "Les gens qui s'éclatent dans leur boulot, vous en connaissez vraiment ?" (...) Moi, quand je cherche du boulot, je ne cherche pas un travail mais des moyens de subsistance. Ce n'est pas pareil... ».

.

Enfin, comme les personnes vivant un chômage inversé, il reproche à son emploi perdu de ne lui avoir jamais laissé le temps de « faire autre chose », c'est à dire de l'avoir privé des activités et des relations indispensables à une « vraie vie ». « Il fallait déjà arriver à trouver le temps de dormir, c'était déjà bien ».

L'ensemble de ces points communs ne doit pourtant pas faire oublier une différence fondamentale entre la situation de M. Otavalo et celle du chômage inversé. Si la perte d'emploi n'est apparemment pas douloureuse et ne s'accompagne pas d'un processus de deuil, cela ne peut être expliqué, ici, par l'absence d'un lien durable à cet objet, ni par l'existence d'autres activités apportant antérieurement un étayage suffisant à la satisfaction des besoins du Moi. M. Otavalo travaillait depuis l'obtention de son BEP, et après une succession d'emplois précaires au début de son parcours professionnel, il occupait de manière stable un poste aux horaires contraignants ne lui permettant pas de développer d'autres lieux d'investissements. Rien ne semble donc l'avoir préparé à la rupture d'un lien que l'on peut qualifier de très exclusif. Comment alors comprendre son équilibre psychique préservé malgré l'absence d'emploi ? Quelles stratégies peuvent-elles en être à l'origine ?

6.2 La disqualification de l'objet perdu.

Le Renard et les Raisins

Certain Renard Gascon, d'autres disent Normand,

Mourant presque de faim, vit au haut d'une treille

Des Raisins mûrs apparemment

Et couverts d'une peau vermeille.

Le galant en eût fait volontiers un repas ;

Mais comme il n'y pouvait atteindre :

Ils sont trop verts, dit-il, et bons pour des goujats.

Fit-il pas mieux que de se plaindre ?

Jean de La Fontaine.

Un faisceau d'indices rend possible la proposition d'une hypothèse explicative.

Il s'agit en premier lieu d'impressions contre-transférentielles contradictoires ayant rendu l'analyse de cette situation difficile. Lors du premier contact téléphonique, M. Otavalo m'a paru assez agressif et procédurier : il s'est insurgé contre l'organisme m'ayant transmis ses coordonnées, a menacé de l'attaquer pour non-respect de la loi « informatique et liberté ». Ces remarques ne l'ont toutefois pas empêché d'accepter notre rencontre. L'entretien m'a fait, dans un second temps, rencontrer un homme posé, dont le discours mesuré ne correspondait pas à l'indignation excessive de notre premier contact. Celle-ci a cependant ressurgi très ponctuellement au fil de l'entretien, dans de brefs moments de révolte contre une société glorifiant le travail alors qu'il n'est qu'aliénation et contre les individus se battant pour être les premiers esclaves de ce système. La satisfaction ou le détachement affiché face à l'absence d'emploi ne correspondait, d'autre part, pas au sentiment contre-transférentiel d'être face à une personne dépressive et fragile. M. Otavalo reconnaissait par ailleurs, bizarrement, sa dépression, dans le même temps qu'il soutenait avoir été rarement aussi « bien dans sa tête ».

Ces impressions contradictoires m'ont évoqué la variété et l'opposition des sentiments caractéristiques d'une phase de deuil. On sait en effet que celle-ci réactive les sentiments propres à la position dépressive : sentiments de haine contre l'objet qui abandonne ou n'apporte pas la satisfaction escomptée, sentiments de persécution avec la crainte que la perte soit une vengeance, une punition, un retournement des composantes agressives qui liaient antérieurement à l'objet, sentiments de nostalgie à l'égard d'un objet aimé et désirs de le retrouver.

Le caractère contenu et maîtrisé des affects dépressifs m'a, de son côté, conduit à penser que si M. Otavalo traversait bien une phase de deuil, contrairement à ce que laissait penser son discours initial, il faisait tout pour se protéger de la souffrance qui pouvait en découler. Sur la base des travaux de M. Klein sur « Le deuil et ses rapports avec l'état maniaco-dépressif », j'ai alors fait l'hypothèse que sa stratégie, qui s'apparenterait à un deuil maniaque, l'amènerait à disqualifier l'objet perdu et à dénier la nature de lien qui l'unissait à lui. Il ne reconnaîtrait que les composantes hostiles de cette relation s'épargnant ainsi la détresse liée au manque et pourrait au contraire souligner les avantages de celui-ci. Cette stratégie serait directement liée à ses problèmes de santé puisqu'elle lui permettrait d'y donner sens et d'en minimiser les effets traumatiques. Ils

deviennent, en effet, dans cette logique, et comme M. Otavalo le déclare lui-même, « un facteur aidant » grâce auquel il a pu choisir une vie sans travail, choix impossible sans l'apport financier lié à son état de santé.

Cette hypothèse peut être étayée, comme on va le voir, au delà des impressions contre-transférentielles initiales, par plusieurs extraits de l'entretien. Elle ne permet pas, en revanche, de comprendre le calme de M. Otavalo et la pondération de son discours. Il me faudra donc la compléter ultérieurement pour mieux saisir la globalité du fonctionnement de ce chômeur.

6.2.1 Des affects dépressifs.

Repérons en premier lieu en quoi le travail apparaît, dans ce témoignage, comme un objet investi positivement et important pour l'équilibre malgré la volonté de M. Otavalo de le réduire à un objet persécuteur.

Après avoir négocié son licenciement économique, M. Otavalo a réalisé un bilan de compétences, élaboré un nouveau projet professionnel et suivi une formation de quatre mois dans une nouvelle branche professionnelle. Ce parcours peut bien sûr être compris comme le moyen de percevoir une rémunération intéressante, mais il semble surtout traduire l'espoir de M. Otavalo de retrouver une activité professionnelle adaptée à son état de santé. C'est le constat que cette voie s'avère inaccessible qui conduit sans doute M. Otavalo à nier, après coup, l'importance qu'il a pu y accorder. Le renoncement, qui aurait toute raison d'être source de dépression, puisqu'il résulte de limites corporelles difficiles à accepter, est alors présenté comme sans conséquence.

· « Je n'avais pas spécialement envie de travailler là dedans, (...) mais certains aspects de la formation m'intéressaient. (...) Et puis, je suis curieux de nature, ça me permettait de découvrir un nouveau domaine de compétences ».

L'utilisation du vocabulaire technique acquis pendant cette formation pour décrire ses nouvelles tâches associatives trahit cependant l'investissement qui était attaché à cet épisode de son parcours. Le plaisir pris en maniant ce langage témoigne de la satisfaction qu'aurait pris M. Otavalo à trouver un emploi dans ce domaine.

La même attitude caractérise les recherches d'emploi. Bien que M. Otavalo ait affirmé initialement ne plus faire de démarches, il évoque plus tard les offres qu'il continue de consulter et un projet de création auquel il travaille depuis quelque temps. Ces projets lui rappellent toutefois immédiatement le handicap que constitue son état de santé pour leur réalisation. Il choisit alors la dérision et les réduit à de dédaigneuses manières de satisfaire les exigences de l'ASSEDIC*. Il conclut ainsi la présentation de son projet de création et de toutes les démarches déjà réalisées :

· « Pour le dernier contrôle ASSEDIC*, je leur ai sorti cette sauce et ça leur a été, ce qu'ils veulent, c'est des adresses. J'ai mis le nom de toutes les personnes que j'avais contactées. Je ne leur ai pas raconté de bêtises, j'ai donné des adresses... »

L'importance des fonctions tenues par l'emploi et les affects dépressifs liés à sa

disparition apparaissent également dans l'évocation d'une période où il ne trouvait plus le désir de faire quelque chose de ces journées et dans la description des solutions qu'il a trouvées pour lutter contre cet engourdissement.

· « Il y a eu une période où pendant deux mois ça n'allait pas. Je n'arrivais plus à me lever. J'ai demandé à l'ANPE* de faire un mini-bilan de compétences. Comme ça, pendant deux jours, ça m'a obligé à me lever, à ne pas dormir jusqu'à midi et ça m'a aidé à repartir. C'était une période où j'avais un gros coup de pompe. J'avais pris un rythme où je dormais beaucoup et j'ai eu beaucoup de mal à casser ce rythme. Dans ces moments-là, si je me forçais tout seul à me lever, je me réveillais gazé. sans obligation, je ne faisais rien et j'étais gazé jusqu'à midi. Ce n'était pas mieux que dormir toute la matinée. Le mini-bilan, ça ne m'intéressait pas pour le contenu, j'avais fait la même chose en bilan de compétences et en formation, mais c'était le moyen de retrouver un rythme ». *Il reconnaît, dans la même phase de l'entretien, que le plus difficile lorsque l'on est au chômage est de réussir à s'organiser seul : «* Il faut se dire "Aujourd'hui, je vais faire ça" : Ne pas rester glander devant la télé. On a vite fait de devenir un glandeur professionnel. Moi, j'ai toujours quelque chose sous le coude. Parce que du boulot, dans une maison, il y en a toujours. Mais c'est vrai qu'il y a des jours où l'on n'a rien envie de faire... Les jours où je suis fatigué à cause de mon hernie... (...) Mais c'est vrai que c'est bien d'avoir des obligations... les rendez-vous pour les associations, par exemple. Je ne suis pas pris tous les jours, mais j'ai des obligations parce que les choses sont fixées à l'avance : il y a des obligations qui font que je suis obligé de me secouer à des moments où je n'en ai pas envie ».

Ce long passage me semble riche d'informations sur les difficultés liées à l'absence d'emploi et sur les aménagements nécessaires pour ne pas se laisser enfermer dans une situation déstructurante de perte.

Le refuge cherché initialement dans le sommeil est un indice de la dépression traversée par M. Otavalo : l'élan vital qui pousse à investir le monde extérieur est perdu. Faute de stimulations alimentant le Moi, le sujet se replie sur lui-même. Le travail se révèle rétrospectivement une obligation qui entretenait le ressort intérieur nécessaire aux investissements. Cette obligation passait par l'inscription du désir de faire et du sens des actions dans une relation d'échange : le travail suppose un engagement par rapport à un environnement qui attend quelque chose du travailleur. M. Otavalo cherche alors une nouvelle manière de se lier à un autre ou un ensemble d'autres qui prendront temporairement en charge ses raisons d'agir et de vivre. Il cherche à rétablir la fonction de transitionnalisation des questions existentielles tenues antérieurement par le travail.

Il utilise pour cela les objets extérieurs qui sont à sa disposition, stage ANPE*, associations, car il a expérimenté la difficulté de gérer seul ces questions. Les « ruses » utilisées pour faire face au moment de dépression, les efforts pour toujours garder quelque chose à faire, c'est-à-dire pour profiter de l'énergie d'un moment pour alimenter ultérieurement un désir capricieux, se révèlent en effet parfois insuffisantes pour lutter contre l'emprise de l'ennui. On peut noter que les stratégies de M. Otavalo ressemblent à celle de Mme Chesnais et rencontrent les mêmes limites : en l'absence d'un autre donnant sens aux actions réalisées, le désir d'agir risque bien vite de s'émousser.

Ce témoignage nous montre également comment la maladie ou le handicap peuvent être utilisés pour gérer la dépression liée à l'absence de travail : M. Otavalo explique son absence d'entrain par son état de santé et celui-ci est objectivement à l'origine d'une perte d'énergie. Mais cette explication corporelle permet également de dissimuler la part psychique, c'est-à-dire les affects dépressifs conduisant au repli dans le sommeil.

L'engourdissement décrit par M. Otavalo correspond en effet bien à la perte des repères temporels et à la fatigue permanente rencontrée chez de très nombreux chômeurs de longue durée, ne présentant par ailleurs aucun problème de santé. La maladie peut d'autre part attiser les désirs d'investissement par réaction aux moments où l'état somatique empêche réellement leur satisfaction On voit ainsi un sujet tenter de transformer le double traumatisme lié à la perte d'intégrité corporelle et à la perte d'emploi en situation acceptable, voire bénéfique, en utilisant alternativement l'un des traumatismes pour atténuer l'autre.

6.2.2 Les affects de haine et les fantasmes de persécution.

Ne reconnaître que les composantes hostiles qui unissait à l'objet perdu est un mécanisme utile, quoique partiellement efficace comme nous venons de le voir, pour se protéger de la dépression. Il est d'autre part gratifiant narcissiquement, car à l'origine d'un sentiment de triomphe, mais soumet en revanche le sujet au renforcement des sentiments de culpabilité et des fantasmes de persécution. C'est ce type d'affects que nous allons étudier à présent dans le témoignage de M. Otavalo.

Le sentiment de triomphe est décrit par M. Klein comme un sentiment se rattachant inévitablement au deuil normal dans la mesure où il réactive la position dépressive et donc les éprouvés de haine à l'égard des objets originaires. Ces éprouvés sont en partie liés au désir de l'enfant de renverser la relation qu'il a avec ses parents, c'est-à-dire d'avoir un pouvoir sur eux en accédant à une toute puissance qui leur est enviée et dont ils seraient à leur tour démunis. Toute situation de perte, en libérant des aspects aliénants d'un objet haï, procure la satisfaction d'avoir inversé le rapport de domination. L'ardeur de M. Otavalo à dénigrer le travail illustre ce sentiment de triomphe. L'objet qui pendant des années ne lui laissait pas le temps de vivre est rejeté, il n'est plus en position d'imposer ses contraintes, il est réduit à une activité que l'on peut choisir et abandonner sans scrupule. Le discours de M. Otavalo perd son caractère mesuré lorsqu'il évoque avec beaucoup de mépris les personnes qui restent esclaves de cet objet. Il semble jouir alors de la puissance dont témoigne sa capacité à vivre sans travail.

· « C'est vrai que pour certains le travail, c'est leur faire-valoir... C'est là qu'ils s'expriment. Pour moi, c'est plutôt un étouffoir ». « Il y a une entreprise qui vient de s'installer près d'ici. Ils vont embaucher à 4000 F pour un travail à la chaîne. Pour moi, ces conditions là, c'est de l'esclavage, mais les gens se battent pour avoir une place, je ne comprends pas ! (...) Il y a des trucs qui sont très ancrés dans la tête des gens : "Je travaille donc je suis." »

Les sentiments de culpabilité venant en retour de ce rejet de l'objet-travail et de la société qui en défend la valeur centrale, sont catégoriquement niés.

· « Moi je n'ai vraiment aucune culpabilité par rapport à ça. Je ne me culpabilise pas du tout. Les attaques du style : "Tu es à la charge de la société, on paye pour toi" ne me blessent pas, au contraire, elles me mettent en colère. J'ai été volé pendant des années en payant des charges excessives, si je peux en récupérer un peu maintenant, c'est bien légitime. (...) Les gens qui pensent toucher de l'argent pas mérité, ils ne se posent pas la question, quand ils ont un plan d'épargne logement ou des intérêts sur les SICAV. Là ils ne se culpabilisent pas, mais ce n'est pas de l'argent gagné à la sueur de leur front ».

Cette dénégation de la culpabilité n'empêche toutefois pas que M. Otavalo ait à gérer le retour de l'agressivité lié à son regret de l'objet perdu. Ce retour apparaît dans quelques extraits témoignant des fantasmes de persécution et des conduites défensives qu'ils induisent.

Sa description de la société est marquée par le sentiment qu'il faut se protéger contre ses pièges et contre ses menaces. Il ne se laissera pas, par exemple, de nouveau *« enfermer »* dans un CDI qui est pour lui l'équivalent *« d'en prendre pour perpette »*, la promesse d'une dépendance inéluctable à un employeur. Il rêve d'une vie autarcique grâce à laquelle il échapperait à la sécurité sociale, aux hypermarchés et à toutes les institutions d'une société qui détruit ses membres en leur proposant un modèle contraire à leurs besoins : salariat, consommation, système scolaire s'opposent en effet en tout point au monde dans lequel il voudrait vivre.

6.3 L'investissement associatif : Un soutien à l'équilibre psychique.

Ces derniers éléments me permettent de compléter l'hypothèse d'une fuite des affects dépressifs grâce à la disqualification de l'objet. Ils illustrent en effet les stratégies complémentaires au « deuil maniaque ». On peut alors comprendre que les sentiments de culpabilité et de persécution gardent des proportions supportables et que M. Otavalo apparaisse comme un homme calme et relativement pondéré dans ses propos.

M. Otavalo a trouvé un cadre lui permettant de gérer culpabilité et persécution, et de donner sens aux affects de haine qui l'animent. Ce cadre est celui de son engagement associatif et de sa démarche militante de lutte contre les modèles sociétaux actuellement en vigueur. Il lui offre légitimation et valorisation de sa situation grâce au soutien d'un groupe qui mène le même combat et défend les mêmes valeurs que lui. Nous verrons qu'il peut être également l'occasion de réinvestir les composantes libidinales antérieurement liées à l'activité professionnelle, et indirectement de cheminer vers un rejet moins massif de l'objet-travail, c'est-à-dire vers la reconnaissance de l'ambivalence de la relation qui l'unissait à lui.

6.3.1 La gestion du retour de l'agressivité.

J'analyserai en particulier l'engagement de M. Otavalo dans la création d'un SEL.[490] Cette idée a germé au début du chômage de M. Otavalo dans des discussions avec un copain sans activité professionnelle également, discussions cherchant initialement une piste pour renouer avec l'emploi.

· « J'ai habité pendant un moment chez un copain. La journée on travaillait de droite, de gauche, et le soir, on buvait le rouge et on discutait. On a eu des projets de jouets en bois, d'entreprise, mais c'est tout tombé à l'eau et il fallait bien faire quelque chose ».

La concrétisation du SEL a apparemment été facile : un journal local a soutenu le projet au départ, puis les adhésions se sont faites de proche en proche.

· « 2 ou 3 copains chacun et chaque copain en parle à d'autres... ça se fait tout seul ».

M. Otavalo a depuis pris des responsabilités dans l'organe de coordination des SEL. Il explique qu'il participe à l'organisation d'un réseau national pour voir comment ça fonctionne ailleurs et pouvoir se défendre. Il raconte les procès engagés contre les adhérents de différents SEL français accusés de travail clandestin, et la nécessité de s'organiser pour faire face à de telles attaques. Il décrit également les autres projets en cours : « route du sel » pour héberger des gens en voyage faisant partie d'un SEL régional, université d'été qui lui donne beaucoup de travail pour l'organisation logistique.

Cette description et les informations possédées par ailleurs sur les SEL illustrent les différents soutiens apportés par cette activité au fonctionnement défensif adopté par M. Otavalo pour échapper à la souffrance de son chômage. L'origine intra-psychique des sentiments de persécution et de la représentation du travail comme un objet uniquement aliénant est estompée par l'existence d'attaques réelles contre les adhérents de l'association et par le discours collectif sur les dangers de faire du travail la valeur centrale organisant la société. « Dans le cadre d'un SEL, ce n'est pas le travail qui donne une place dans le groupe ».[491] L'identité des personnes se fonde sur l'intensité des échanges et la réciprocité, elle repose sur une proximité géographique et idéologique. L'activité professionnelle est, elle, souvent associée à une logique de profit rejetée tout comme l'est l'argent, honni car à l'origine de « l'exploitation, de l'accumulation, tout comme des inégalités et de la pauvreté ».[492]

Dans un tel contexte, vivre sans travail n'est plus source de culpabilité mais de fierté : celle de résister à une société injuste et individualiste pour proposer un modèle de

[490] Les **S**ystèmes d'**E**change **L**ocal sont des associations apparues dans les années 80 au Canada et qui se développent depuis, dans plusieurs pays d'Europe, mais également en Australie et Nouvelle-Zélande. Elles « cherchent à promouvoir un type de relation différent de l'échange marchand ». « Les membres de ces associations , après avoir défini une unité de compte singularisant chaque groupe et permettant d'estimer les transactions, échangent localement des biens et services de nature très variée : travaux de réparation de logement ou d'équipement ménagers, gardes d'enfants, cours de langue, séances d'apprentissage de la cuisine, produits agricoles ou artisanaux, objets d'occasion, travaux de jardinage ou de ménage, prêt d'outillage, hébergement, etc. Ces échanges sont comptabilisés et les dettes de chacun réglées par un système de compensation ». Précisons que « cette compensation n'est pas due à celui qui a donné mais au groupe dans son ensemble ».d'après J. Blanc, G. Malandrin, J.-M. Servet, Les systèmes d'échange local. Laboratoires d'une économie différente ? (1999).

[491] Ibidem, p 29.

[492] Ibidem, p 27.

solidarité et de renforcement des liens sociaux.

Ce fonctionnement est très proche des stratégies de contournement décrites par V. de Gaulejac et I. Taboada Léonetti (1994) et utilisé par des sujets exclus de la société pour lutter contre la souffrance liée à ce rejet.[493] Le système dominant à l'origine de l'exclusion est dénié dans sa légitimité de juger et d'imposer un système de valeurs. La restauration de l'image de soi est trouvée « en se rattachant à un système de normes et à un groupe qui valorise ce que l'on est et ce que l'on fait ».

M. Otavalo explique, par exemple, qu'il n'a pas à gérer la pression exercée par un entourage qui lui reprocherait son inactivité.

- « Ici, les gens que je côtoie sont pour la plupart sans emploi... Ceux qui travaillent sont souvent jaloux de me voir peinard, tranquille... »

Ses propos sur l'exclusion illustrent également en quoi ses convictions idéologiques le protègent d'un sentiment de rejet de la société. Il déclare ne pas comprendre les discours médiatiques sur l'insertion.

- « ça me rend dingue. Je me sens inséré, je n'ai pas besoin d'être inséré dans une société dont je fais partie, forcément puisque j'en suis un des éléments de base ».« Je trouverais normal un revenu d'existence. On fait partie de la société, (...) ce serait normal qu'on touche quelque chose. Comme un actionnaire dans une société ! (...) Pour moi, mathématiquement, l'idée de s'insérer dans un groupe dont on est un élément de base est vraiment aberrante. Les gens se sentent exclus parce qu'ils sont aliénés par le salariat. Et puis, il y a la maladie de la consommation. Alors que la consommation, c'est quelque chose de très récent dans l'histoire de l'humanité. Dans le temps, quand on voulait faire une maison, on n'allait pas à « la boîte à outils », on allait à la carrière tirer des câbles pour descendre des cailloux ».

Notons que le sentiment d'être inséré est en outre soutenu par le fonctionnement du SEL dont les modalités conduisent à recréer une microsociété se reconnaissant autour d'une monnaie, emblème de ses particularités et de son histoire.[494] La nature des échanges mis en place ne peut que renforcer le sentiment d'appartenance à un groupe et concrétiser les liens unissant chaque adhérent aux autres membres. Contrairement à l'échange marchand, le lien n'est pas réduit au temps de la transaction ; l'existence d'une dette le perpétue. Il s'avère de plus, que l'échange se réduit rarement à un simple don / contre don, mais est l'occasion de discussions sur la situation économique ou du partage d'un repas. Le système associatif s'oppose donc en tout point au sentiment d'isolement.

La valorisation narcissique trouvée dans la démarche militante passe aussi par une attitude provocante et par la cristallisation de l'identité autour d'une image idéalisée qui

493 V. de Gaulejac, I. Taboada Léonetti, La lutte des places, Partie : Les stratégies de réponses, pp 181-230.

494 Le nom de la monnaie interne de chaque SEL « est souvent dérivé de l'histoire, la géographie ou de la flore locales (grain de SEL à Mirepoix, pavé à St Quentin en Yvelines, caillou à Lyon Croix Rousse, Rize (ancienne rivière devenu égout) à Villeurbanne) ». J. Blanc, G. Malandrin, J.-M. Servet, op. cit., p 27.

correspond aux vécus d'adolescents. M. Otavalo se plaît à décrire son *« côté anarchiste et rebelle »*, ses tentatives pour toujours *« essayer de voir les choses à l'envers ».* Il attribue ce trait de caractère à une histoire personnelle qui l'a contraint à se débrouiller seul face à des situations difficiles et à faire preuve d'imagination. Il s'oppose en cela à *« un copain qui a fait de longues études et qui est aujourd'hui enseignant ».*

- « Il n'a jamais quitté l'école, pour lui, c'est un peu comme Papa - Maman. Il y a toujours une instance qui lui dit ce qu'il faut faire. Il serait perdu s'il n'y avait pas ça ».

Lui, au contraire, a choisi de se détacher des valeurs familiales et le sentiment de triomphe évoqué antérieurement est renforcé par le plaisir d'échapper au modèle paternel, de s'y opposer de façon délibérément provocatrice. Il évoque *« l'ambiance catho »* dans laquelle il a été élevé, les discours défendant le travail nécessaire pour mériter un salaire et raconte sa satisfaction de répondre à ceux qui lui demandent ce qu'il fait : *« Je ne fais rien, je suis au chômage ou je glande ».* Son choix de vie actuel est associé à ses conduites toxicomaniaques de la fin de l'adolescence dans la volonté de prendre le contre-pied des idées de la famille. La drogue est d'autre part décrite comme le support grâce auquel il a développé ses capacités imaginatives et donc réussi à être aujourd'hui le militant apte à rêver une nouvelle société.

- « La défonce est très positive du côté imaginatif, même s'il y a beaucoup d'autres côtés négatifs. On sait qu'on peut aller plus loin parce qu'on l'a déjà fait. On ne se limite pas à ce qu'on ressent, voit ou entend. Dans l'histoire de l'humanité, on parle souvent du rôle de la main pour la découverte et la possibilité d'aller plus loin ; moi je pense que la drogue a aussi eu son rôle ».

Par de telles affirmations, M. Otavalo prend une nouvelle fois le contre-pied des discours parentaux dans lesquels la drogue ne devait être décrite que comme un mauvais objet. Il renverse les valeurs portées par le système dominant comme il le fait par ses choix politiques — qui font hurler son père.

6.3.2 Le cheminement vers davantage d'ambivalence.

S'interrogeant sur le possible maintien d'un équilibre psychique chez des sujets qui se protègent de la souffrance d'un deuil en étouffant leurs sentiments d'amour au détriment de la haine à l'égard de l'objet perdu, M. Klein (1939) notait :

- « Cela dépend souvent de leur aptitude à garder vivace, ailleurs un peu de l'amour qu'ils refusent à leurs objets perdus (...). Les relations à des personnes qui, dans leur pensée, ne se rapprochent pas trop de l'objet perdu, l'intérêt pour certains objets ou certaines activités peuvent absorber une partie de l'amour qui appartenait à celui-ci. Bien que ces relations et ces sublimations aient des caractères maniaques et paranoïdes, elles peuvent néanmoins rassurer et soulager la culpabilité, car à travers elles, l'objet d'amour perdu qui fut rejeté et par conséquent détruit une fois de plus, se trouve, jusqu'à un certain point, réparé et retenu dans la pensée inconsciente ».[495]

Une telle analyse me semble tout à fait adaptée à la situation de M. Otavalo. Les composantes libidinales antérieurement associées à l'objet-travail ont été transférées sur un autre objet, qui ressemble à l'activité professionnelle perdue mais qui a l'avantage d'être exempt de ses aspects aliénants. Lorsque M. Otavalo évoque les recherches d'emploi qu'il mène toujours, il déclare être en quête d'une activité adaptée à son handicap, à temps partiel, un travail à la tâche où seul le délai de réalisation serait imposé et qui lui permettrait de s'organiser selon sa forme physique. L'activité associative présente ces caractéristiques : comme pour Mme Canna, elle peut être décrite comme une forme de travail, mais un travail compatible avec l'état de santé. Le SEL apporte satisfaction aux besoins du Moi, d'agir sur le monde, d'être reconnu par un groupe, d'être engagé dans un contrat narcissique. Les fonctions défensives, narcissiques et élaboratives y trouvent soutien. L'obligation, seule perte dont M. Otavalo reconnaît les conséquences périlleuses pour l'équilibre psychique, est, elle aussi, en partie retrouvée, si l'on en croit les analyses économiques et sociologiques des SEL : l'impératif de l'emploi est remplacé par l'impératif de l'échange. Chaque adhérent « s'intègre à un échange circulaire qui le dispose à la fois comme **obligé** et **obligeant**. (...) ; les membres du SEL qui se **contraignent** à échanger perçoivent qu'en se pliant ainsi à l'obligation, ils prennent leur place dans ce groupe ».[496]

Les activités associatives apparaissent finalement comme un moyen indirect de se passer de la haine à l'égard de l'objet perdu pour en reconnaître aussi les aspects positifs : aspects positifs qui transparaissent déjà dans les regrets de M. Otavalo pour une société agricole où les enfants voyaient travailler leurs parents, alors que lui n'a jamais très bien su ce que faisait son père. Le SEL — projet dont les formes d'origine au Canada étaient liées à une volonté de retour à la terre — peut ainsi être compris comme une tentative de retour à un objet-travail valorisé.

En attendant le moment où les affects dépressifs pourront être tolérés, M. Otavalo est toutefois contraint à défendre sa position de rejet de l'activité professionnelle et « de faire avec » les angoisses que ce rejet suscite. Il paraît alors logique que son admiration se porte sur un personnage sur lequel ces angoisses ne semblent pas avoir de prise : Théodore Monod, vieux marcheur solitaire, capable de traverser des déserts à plus de 80 ans malgré ses limites physiques, de trouver satisfaction à ses besoins en comptant sur un environnement suffisamment bon, toujours poussé par le désir d'avancer et de découvrir de nouveaux secrets de la Terre.

6.4 Synthèse.

Le parcours de M. Otavalo permet de découvrir de nouvelles modalités de gestion de l'absence d'emploi permettant de se protéger de la souffrance de la perte : le travail est disqualifié tout comme le sont les démarches de recherche. Le sujet se protège ainsi de la déception de ne pas les voir aboutir.

495 M. Klein, Le deuil et ses rapports avec les états maniaco-dépressifs, p 368.

496 J. Blanc, G. Malandrin, J.-M. Servet, Les systèmes d'échange local. Laboratoires d'une économie différente ? In Sciences humaines, n° 93, Avril 99, p 29.

Cette stratégie défensive n'empêche pas l'apparition de quelques difficultés : on retrouve par exemple, comme chez Mme Chesnais, la nécessité de remédier à la disparition de l'étayage psychique apporté par le caractère obligatoire du travail. Cet étayage est formulé ici en terme de « transitionnalisation » et vient illustrer les propositions théoriques formulées chapitre IV, § 2.2.2. Le travail permet, dans la mesure où il impose un cadre stable, collectivement défini et entretenu, de suspendre un certain nombre de questions concernant le sens de l'existence, questions se concrétisant quotidiennement dans le choix du contenu et de l'organisation des journées. M. Otavalo découvre que privé de la routine et des contraintes, il peut devenir bien difficile d'entretenir le désir d'investir : la liberté n'est pas toujours facile à assumer.

On retrouve d'autre part comme dans le parcours précédent la nécessité de gérer les composantes agressives libérées par la rupture du lien à l'objet-travail. Le parcours de M. Otavalo se distingue par la particularité de cette gestion. Il s'engage dans une démarche militante qui peut rappeler par bien des aspects certaines stratégies adolescentes d'opposition à la norme et qui lui permet de parer à la rupture du contrat narcissique : la règle sur laquelle repose ce contrat n'est pas reconnue et M. Otavalo se propose au contraire de participer à l'émergence de nouveaux énoncés fondamentaux qui pourraient constituer d'autres repères de la vie sociétale.

Notons enfin que le cheminement de M. Otavalo montre que l'évolution vers une relation moins exclusive à l'activité professionnelle ne correspond pas au rejet massif de cette relation, mais bien plutôt à une meilleure perception de l'ambivalence unissant à cette activité. On retrouve l'un des fondements de ma réflexion : le deuil du travail ne peut se poser en terme de tout ou rien mais comme la définition d'une nouvelle place de l'objet-travail dans notre existence.

7. J.P. Dautun et A. Ratouis. « Des mots à la recherche de leur employeur ».[497]

« ... il me fallait poser un geste exprimant ma confiance, un acte signifiant mon envie de vivre. C'est pourquoi j'ai décidé, irrévocablement, d'écrire mon exil. »! A. Ratouis, 28 mois au pays du chômage.

Cette septième analyse clinique ne repose pas sur un matériel clinique recueilli lors d'un entretien mais sur des témoignages écrits de chômeurs de longue durée. Elle s'appuie principalement sur l'ouvrage de J.P. Dautun « Chroniques des non-travaux forcés » et est complétée par celui d'A. Ratouis « 28 mois au pays du chômage ». Ces deux livres publiés respectivement en 1993 et 1987 ont retenu mon attention dans la mesure où ils peuvent être compris comme l'aboutissement d'une stratégie individuelle de dépassement de la souffrance induite par la perte d'un emploi : l'écriture servant ici de voie privilégiée pour retrouver et conserver l'équilibre psychique. Même si une telle voie est quantitativement peu significative, ces deux exemples me semblent compléter les cas présentés antérieurement en apportant un matériel riche en détails et d'une grande précision quant à la formalisation des difficultés rencontrées. Ils offrent une nouvelle façon

497 **J.P. Dautun, Chroniques des non travaux forcés, p 267.**

de mettre à l'épreuve les hypothèses sur les vécus de détresse liés à un chômage de longue durée et sur la possibilité d'y échapper en désintriquant du travail les fonctions habituellement tenues par cet objet.

La méthodologie d'analyse utilisée ici sera similaire à celle employée précédemment : je serais attentive au contenu des discours, mais aussi à leur forme et à ce qu'ils font vivre au lecteur. Ma tâche sera facilitée pour le livre de J.P. Dautun par l'existence au sein même de son ouvrage de quatre chapitres se distinguant nettement de la structure globale du texte et constituant déjà un « méta-regard »[498] sur son travail d'écriture. Ces quatre chapitres[499], contrairement à l'ensemble des chroniques de 3 à 6 pages constituant l'ouvrage, ne sont pas précédés d'une numérotation indiquant le nombre de jours de chômage au moment de la rédaction (45ième, 230ième, ...). Les deux premiers portent la mention « Notes de carnet ». L'auteur avertit *« les lecteurs pressés de connaître la suite qu'ils peuvent passer aussitôt au chapitre suivant »* [500], que ces passages sont des moments où *« le livre n'avance pas »*, des pages *« écrites en espérant que les mots mèneront bien à quelque chose »* mais qui ne *« s'en sortent pas toujours »*. Les deux dernières sont les deux discours imaginés par l'auteur si son livre était publié et donnait lieu à une invitation à une émission littéraire télévisée ou s'il était récompensé par un prix et suivi d'une allocution de remerciement devant des responsables politiques.

J'utiliserai dans une même perspective un article de presse[501] ayant accompagné la publication de l'ouvrage et donnant à la fois l'occasion à l'auteur de s'exprimer après-coup sur son ouvrage et à un critique d'en définir les principales caractéristiques. L'ouvrage d'A. Ratouis possède également quelques passages dans lesquels l'auteur analyse les fonctions tenues, pour elle, par l'écriture.

Notons enfin que le choix d'une analyse simultanée de deux livres est lié aux nombreux points communs entre les stratégies de gestion du chômage développées par les deux auteurs, même s'ils utilisent par ailleurs des styles très différents et ne possèdent que peu de ressemblances par leur profil et leur histoire personnels.

7.1 Ecriture et gestion de la période de chômage.

498 J'utilise cette expression par analogie au concept de métacommunication utilisé dans les travaux de Palo Alto, concept construit lui-même à partir de l'idée de métamathématique.« Quand les mathématiciens ne se servent plus des mathématiques comme d'un outil, mais font de cet outil lui-même l'objet de leur étude (...) ils utilisent un langage qui n'est plus une partie des mathématiques, mais un discours *sur* les mathématiques (...).Lorsque nous ne nous servons plus de la communication pour communiquer, mais pour communiquer *sur* la communication, ce qui est absolument nécessaire dans des recherches concernant la communication, nous avons recours à des conceptualisations qui ne sont pas une partie de la communication mais un discours *sur* la communication ».P. Watzlawick, J. Helmick Beavin. Don D. Jackson, Une logique de la communication, p 35.

499 Deux en début d'ouvrage, pp 27-42, et deux à la fin, pp 255-265, sur les 271 pages totales.

500 Les ouvrages de J.P. Dautun et A. Ratouis étant utilisés comme matériel clinique, j'adopterai la convention typographique des témoignages, et non celle des citations d'auteurs, pour les passages cités.

501 J.-C. Raspiengeas, Détresse Humaine, Télérama n° 2284, 20 octobre 1993. Cf. Annexe I, § 2.7.

S'interroger sur ce qui a poussé J.P. Dautun et A. Ratouis à faire de leur chômage l'occasion d'un livre permet de distinguer deux principaux registres de « fonctions thérapeutiques » tenues par l'écriture et par la publication[502] :

.

Des fonctions directement liées à la compensation des fonctions antérieurement tenues par l'activité professionnelle,

.

Des fonctions de gestion des diverses agressions et pressions environnementales qui accompagnent la perte.

Le chômage apparaît donc ici, peut-être encore plus nettement qu'ailleurs, comme une situation particulièrement difficile parce qu'il suppose non seulement de supporter la privation d'un objet fortement investi mais aussi de surmonter les réactions environnementales qui accompagnent cette perte et qui compliquent son acceptation. Précisons que j'utilise l'expression « fonctions thérapeutiques » pour parler de l'écriture comme travail d'élaboration psychique de la situation traumatisante qu'est le chômage. Je reste en cela très proche des propos d'A. Ratouis qui, pour expliquer pourquoi elle a pris le temps d'écrire et n'a pas préféré oublier son chômage, note que cela lui *« semble plus certainement porteur d'avenir, de dynamisme, que le recours au service d'un thérapeute ».*

7.1.1 Compenser les fonctions antérieurement tenues par le travail.

L'écriture apparaît en premier lieu comme une activité indispensable au maintien de l'équilibre psychosomatique, c'est-à-dire comme le moyen de continuer à décharger les excitations selon la voie jusqu'alors habituellement et massivement utilisée dans le cadre professionnel. J'utilise ici les apports de la psychodynamique du travail montrant qu'un emploi correspond en premier lieu à la réalisation de tâches qui, par leur contenu concret, amènent un individu à évacuer son énergie par des voies psychomotrices, psychosensorielles ou cognitives. C. Dejours (1982) résume ce modèle en expliquant que chacun possède des aptitudes spécifiques de décharge et que la correspondance entre les exigences imposées par la tâche avec ces aptitudes est source d'« un plaisir de fonctionner » : « il s'agit non seulement d'une décharge d'excitation, mais d'une satisfaction récupérée au niveau narcissique dans le succès à assurer l'équilibre économique ».[503] L'inadéquation entre les voies de décharges préférentielles et les composantes ergonomiques de la tâche peut, elle, au contraire, se solder « par de la fatigue et peut ouvrir la voie à une maladie somatique ».

J.P. Dautun, initialement professeur de Français, puis *« rédacteur de slogans dans une agence publicitaire »*, et A. Ratouis, cadre administratif dans des organismes sociaux,

[502] Nous verrons au fur et à mesure du développement que ces deux temps ne remplissent pas toujours les mêmes fonctions mais se complètent dans la recherche d'un apaisement de la souffrance liée au chômage et d'un nouvel équilibre psychique.

[503] C. Dejours, Psychodynamique du travail, p 5.

trouvent visiblement satisfaction dans la décharge de leur énergie grâce à des activités intellectuelles. Le chômage est d'abord pour eux la privation de cet exercice cognitif et de l'équilibre psychosomatique qu'il apporte. L'écriture, en proposant des voies de décharges équivalentes, peut donc compenser le contenu réel de l'objet perdu.

Cette continuité entre activité professionnelle et activité substitutive est particulièrement repérable chez J.P. Dautun. Son livre trouve origine dans un comportement professionnel routinier, celui de noter tout ce qui lui passe par la tête dans un carnet qui ne le quitte pas. Le travail ayant disparu, les idées qui l'ont rapidement empli n'ont plus concerné des projets publicitaires, mais le vécu du chômage, vécu mis en mot en usant et abusant des même techniques que celles qui donnaient naissance à des slogans. Les chroniques de J.P. Dautun donnent souvent l'impression qu'il ne s'est jamais arrêté de travailler, que son fonctionnement cognitif professionnel continue à décortiquer et réorganiser son environnement en utilisant les outils d'élaboration d'avant son licenciement. Stimulé par un événement extérieur, une image au cours d'une promenade, il associe librement, joue avec les mots, les assemble, les déforme et certains paragraphes prennent l'allure d'une succession indigeste de formules publicitaires. Parfois conscient de ce fonctionnement, l'auteur s'excuse ponctuellement auprès de son lecteur. Il note ainsi après un court paragraphe qui n'est qu'une suite de jeux sur les mots :

· « Excusez-moi. Un moment d'égarement entre deux coups de téléphone. Vous savez ce que c'est ; on griffonne **machinalement** pendant que ça sonne occupé. Cela ne se reproduira pas ».

Mais il ne résiste pas longtemps à la nécessité d'assouvir de nouveau « un plaisir à fonctionner »[504] dont il ne peut se passer car il est une des clefs de son équilibre psychique. La présentation de l'ouvrage sur la quatrième de couverture confirme l'idée de cette nécessaire décharge faute de laquelle le bouillonnement interne pourrait devenir intolérable : *« Prenez un professionnel des mots. Privez le de sa profession, plongez le dans le chômage. Vissez soigneusement le couvercle de la marmite (...) Le professionnel ainsi accommodé va se mettre à bouillir tout seul. Le jus des mots va remonter à la surface. Cuits à feu vif dans leur encre ».* L'auteur en témoigne également lorsqu'il compare son exercice d'écriture actuel à la tâche du publicitaire ravi de travailler sur un problème et tellement pris par la recherche de la solution la plus élégante, la plus spirituelle possible, que plus rien ne compte autour de lui : *« un artisan absorbé par sa tâche au point d'en oublier le monde ».*[505]

Cette dernière remarque conduit directement à une deuxième fonction compensatrice de l'écriture : tout comme le travail, elle occupe l'esprit, l'absorbe et le protège de ses moments d'angoisses ou de dépression, soit en l'abrutissant de fatigue, soit en lui ouvrant des voies d'évasion vers d'autres possibles plus cléments.

[504] Nous verrons ultérieurement qu'au delà du « plaisir de fonctionner » décrit par C. Dejours, cette satisfaction correspond sans doute au constat qu'il ne perd pas la main, qu'il est toujours opérationnel pour une reprise d'emploi.

[505] J.P. Dautun, p 258.

Les discours imaginaires qui viennent clore l'ouvrage illustrent cette vertu antidépressive de l'écriture qui permet provisoirement d'échapper à une réalité peu réjouissante. Lors de l'émission littéraire, on lui demanderait ce qu'il a **finalement** tiré de son expérience. L'emploi de cet adverbe laisse penser qu'il est sorti de l'épreuve. L'auteur rêve pendant quelques pages, même si ce n'est pas le choix littéraire qu'il a opéré, d'un roman au happy end, celui d'un héros qui retrouve du travail. *« Les applaudissements et les éclairs des photographes »* qui crépitent à la fin de son allocution de remerciement fantasmé sont un autre baume imaginaire pour soigner des humiliations et blessures bien réelles.

Mais les fonctions antidépressives de l'écriture ne sont pas toujours aussi élaborées : la rêverie laisse parfois place à des mécanismes beaucoup plus archaïques de remplissage. L'enchaînement des mots devient une drogue grâce à laquelle on engourdit son esprit et oublie que l'on n'a rien d'autre à faire. J.P. Dautun écrit à propos de ces notes de carnet :

· « Quelque chose comme une ébriété. Comme ceux qui boivent pour oublier, pour oublier qu'ils boivent, qu'ils boivent peut-être à cause du chômage, mais qui l'ont oublié, parce qu'ils boivent, ceux qui écrivent pour ne rien oublier de ce qu'ils peuvent faire peuvent se mettre, en le faisant, à oublier qu'ils écrivent qu'ils ne peuvent rien faire ».[506]

L'auteur nous entraîne par son style circulaire dans la suspension du temps et de la pensée qu'il trouve lui-même dans l'écriture et il n'est guère étonnant qu'il compare plus tard son cheminement à celui de G. d'Aboville, cherchant lui refuge dans le mouvement inlassablement répété, et certainement auto-calmant, de ses rames.[507]

Le refuge peut toutefois devenir un piège qui ne se contente pas de griser mais dans lequel on peut se perdre et s'enfermer. :

· « Parce qu'il y a des jours où le chômeur ne se tire de rien, même pas des moyens qu'il choisit pour essayer de s'en sortir. Il essaie de se fixer les idées, et il tourne en rond dans une idée fixe. Pour avoir voulu faire le point. Il prend la maladie pour le remède, la perte du temps recherché pour la recherche du temps perdu. Il croit se vacciner contre les faits alors qu'il s'inocule le paludisme, cette maladie du marécage des mots. Les mots tournent sur eux-mêmes au lieu de faire le tour de la situation. Gide s'en enchantait, le chômeur s'y engloutit ».[508]

Il faut alors pouvoir s'échapper d'un objet qui capte et qui engourdit.

· « Décidément, avoir le temps d'employer un esprit reposé est vraiment un cadeau empoisonné. Excusez-moi. Je vais trouver quelque chose à faire pour m'occuper l'esprit. Ou les mains. Ou les pieds. Sortir me promener. Sinon, ni vous, ni moi ne sortirons indemnes de ces lignes, elles vont sortir de la littérature, et nous où allons

506 J.P. Dautun, p 30.

507 Cette fonction de l'écriture est bien repérée par A. Tellier dans son ouvrage « Expériences traumatiques et écriture » (1998). Analysant la pratique scripturale de G. Bataille, l'auteur montre qu'elle « agirait à la manière d'un sédatif de l'angoisse (telle une écriture quasi "anxiolytique") ». p 11.

508 J.P. Dautun, p 29.

nous nous retrouver ? Pascal avait bien raison pour l'homme et sa chambre où il ne saurait rester seul. Il faut sortir de celle-là, ou bien nous n'en sortirons pas ».[509]

Le lecteur a en effet bien besoin lui aussi de se dégager d'un texte dont l'excès artificiel de jeux avec les mots devient au fil des pages pesant et abrutissant. Il peut ensuite revenir à un ouvrage qui au delà de l'ivresse ou de l'overdose est aussi une tentative pour contenir et organiser ce qui agresse et déstabilise.

Les fonctions défensives de l'écriture apparaissent ici sous leur double facette : le discours qualifié de « voyage immobile, nourri de soliloques insomniaques et d'obsessions désoeuvrées » par le critique de Télérama ne pourrait être qu'un repli mortifère sur soi-même ; il réussit pourtant à échapper à ce travers parce que J.P. Dautun l'adresse à un lecteur, destinataire pour lequel il s'oblige à rendre lisible sa pensée, pour lequel il réorganise ses divagations et errements associatifs. L'écriture rejoint en cela une autre fonction tenue antérieurement par le travail : elle possède elle aussi son cadre et ses obligations, au moins lorsqu'elle a l'objectif d'aller jusqu'à la publication et de ne pas rester un discours pour soi-même. Elle donne des points de repères permettant de transformer les éléments bruts en un ensemble cohérent et maîtrisable par le sujet.

Elle s'inscrit d'autre part dans une volonté d'échange avec un environnement auquel elle souhaite apporter quelque chose. J.P. Dautun sait que les questions qu'il se pose sont plus urgentes pour lui que pour quiconque, qu'il est le premier à les trouver essentielles et qu'il est aussi le seul vrai bénéficiaire des réponses qu'il y trouvera. Ces réponses ne peuvent toutefois que naître de l'effort élaboratif auquel il s'oblige pour être compris par d'autres et il ne peut s'empêcher de souhaiter qu'elles seront aussi utiles à ceux qui les liront.

« Si ce livre existe, ne faudra-t-il pas le tirer à 3 millions d'exemplaires » [510] pour en faire profiter tous ceux qui subissent la même situation sans pouvoir lui donner un sens ?

· « Je n'ai de mérite que celui, fort mince, d'avoir mis des mots aussi adéquats que possible sur un état de fait vécu, hélas, par un nombre de plus en plus grand de victimes, mais que précisément le sort qui les accable soudain sans préparation frappe d'une deuxième malédiction, qui est peut-être la première, de paralyser leur jugement et de les déposséder de leur langage ».[511]

L'auteur peut donc, grâce à son livre, se réinscrire dans un contrat narcissique dont il était exclu, redevenir utile à ses semblables, mais aussi à une collectivité dans son ensemble en lui révélant ses travers et ses faiblesses et en la préservant des écueils sur lesquels elle risque de se disloquer. Le prix et la décoration imaginée en fin d'ouvrage sont le remerciement pour une telle participation au bien-être collectif.

A. Ratouis voit, elle aussi, dans l'écriture le moyen de redevenir utile à son environnement et insiste, au delà de l'objectif individuel de donner sens à ce qui lui arrive et de ne pas être submergée par les événements, sur l'objectif social poursuivi.

509 J.P. Dautun, p 59.

510 J.P. Dautun, p 268.

511 J.P. Dautun, p 259.

- « Taire mon errance de demandeur d'emploi m'aurait rendue acteur de la marginalisation des chômeurs et du chômage ». Il lui semble de son devoir de citoyen d'être témoin des injustices sociales, de « montrer les écarts entre ce que nous déclarons être : républicains, chrétiens, militants engagés et ce que nous faisons ».[512]

  Le fait d'avoir de nouveau la possibilité d'agir sur le monde, *« de refuser de se laisser dériver »*,[513] et d'être utile s'accompagne naturellement de gratifications narcissiques, qui sont, elles aussi, un moyen de compenser les bénéfices en estime de soi apportés antérieurement par le travail. On a déjà entrevu chez J.P. Dautun et ses fantasmes de succès les gains narcissiques espérés. Le livre est un moyen de s'exposer au regard des autres et d'être reconnu.

- « Il est ce que je suis, il fait ce que je fais, il ne peut pas faire ce que je ne peux pas faire ; bref il est plus que *de* moi, il *est* moi, et, il me semble plus que moi-même. Il me hausse à la puissance deux. Chômeur au carré. Chômeur *facteur de lui-même*. A peine Cheval. Dans l'algèbre actuelle, où, c'est exact, je suis un numéro, ce texte est mon exposant ».[514]

  Nous aurons l'occasion de revenir sur les proportions mégalomanes que peut prendre cette quête en évoquant les fonctions de l'écriture pour se défendre des agressions environnementales et la toute-puissance recherchée pour effacer les humiliations subies.

7.1.2 Gérer les agressions environnementales.

L'écriture apparaît d'abord, dans ce deuxième registre de fonctions, comme le moyen de décharger l'agressivité provoquée par les situations humiliantes, « lot commun » d'un demandeur d'emploi sans cesse disqualifié par les réponses environnementales. De nombreux extraits de l'ouvrage de J.P. Dautun illustrent ce rôle d'exutoire et de vengeance tenu par l'écriture.

Il consacre par exemple un chapitre au récit d'une rencontre avec une conseillère professionnelle censée l'aider dans ses recherches d'emploi, mais qui l'a blessé à vif en le plaçant dans une position d'incompétence et d'échec ou en l'amalgamant aux chômeurs qui pensent avoir tout tenté mais qui se sont surtout montrés totalement inefficaces dans leurs démarches. Ce récit semble en premier lieu lui permettre de « vider son sac » au sens de faire part de la violence des affects qui l'ont animé pendant l'entretien et qu'il a soigneusement camouflés. Il commence par expliquer les accusations implicites qu'il a perçues dans le message de la conseillère et pourquoi cela l'a profondément blessé mais il retourne ensuite l'attaque contre l'agresseur en s'acharnant méthodiquement à démontrer son absence de savoir-faire et sa méconnaissance du domaine dont elle croit être la spécialiste. L'accusation d'incompétence n'est donc pas intériorisée mais projetée sur celle qui l'a émise. On retrouve ici l'illustration d'un mécanisme de défense déjà utilisé par M. Otavalo : pour y échapper, le sujet refuse le message disqualifiant qui lui est adressé en prouvant que l'émetteur d'un tel message n'a

512 A. Ratouis, p 185.

513 A. Ratouis, p 153.

514 J.P. Dautun, p 266.

aucune légitimité à le délivrer dans la mesure où il est lui-même incompétent ou insignifiant.

L'écriture permet, d'autre part, au retournement de l'agressivité de prendre des dimensions qui n'auraient pas pu être atteintes autrement. J.P. Dautun use de tout son savoir-faire en terme de maniement du langage pour ridiculiser ceux qui l'ont humilié. Ses formules acérées n'épargnent personne et peuvent être développées aussi longtemps que nécessaire pour laisser couler à flot toute la rage et la rancoeur emmagasinées. L'écriture permet aussi de mettre en scène l'agressivité pour lui donner plus de poids. J.P. Dautun utilise par exemple une tirade de Jean Gabin dans « La grande illusion » comme canevas du discours injurieux adressé à une entreprise qui refuse ses services. Ce langage d'emprunt se démarque du reste de l'ouvrage par sa grossièreté mais donne certainement à l'auteur un sentiment de défoulement et de libération plus satisfaisant que son vocabulaire habituel. L'identification à l'acteur bourru, fier et inébranlable, et dont il se montre à plusieurs reprises un fervent admirateur, a sans doute également une vertu très apaisante.

Il utilise de manière similaire plusieurs pages de mise en scène cinématographique pour évacuer le désir de tuer qui l'a assailli suite à un entretien dans lequel il avait placé beaucoup d'espoir et qui s'est avéré un nouvel échec.

- « A chaque pas furieux qui m'éloigne de l'immeuble, une violence me contredit et me pousse à pivoter sur place, remonter en courant, me précipiter à travers les portes jusqu'à cette porte ouverte (celle du directeur) pour m'y engouffrer et me transformer en tueur. (...) Pourquoi n'ai-je pas de mitraillette, de fusil-mitrailleur, de canon d'assaut ? »[515]

Suit alors une longue description du massacre auquel il pourrait se laisser aller s'il était le héros d'un *« téléfilm américain de dernière zone »*. Aucun détail de l'attaque n'est négligé ; l'auteur donne à son lecteur (et à lui-même) le matériel visuel suffisant pour parfaitement imaginer la situation. Emporté par cet élan, il arrive même à parler de la *« barbarie »* du comportement de celui qui l'a convoqué, de *« crime contre l'humanité »*, des chômeurs comme de nouveaux *« serfs »* et de la nécessité d'une *« révolution »*. La disproportion de ses propos ne semble n'avoir d'égal que sa fureur et le besoin impérieux de la laisser échapper pour ne pas s'y laisser engloutir.

- « La force, on me la prise. Je suis épuisé et furieux de ne pouvoir penser à autre chose, ou à rien. Epuisé de fureur, furieux d'être épuisé, en une spirale maudite. De toutes les fureurs, la dernière est celle qu'on s'en veut d'éprouver car elle se poivre d'impuissance autant contre autrui que contre soi-même ».[516]

Ce retournement de l'agressivité a d'autant plus de poids que l'ouvrage le rend public et permet de l'associer à la rage des milliers d'autres personnes ayant vécu la même humiliation. Cette recherche d'un soutien collectif est particulièrement nette chez A. Ratouis qui consacre, elle aussi, une grande partie de son ouvrage à se moquer des nombreux professionnels qui croient pouvoir aider les chômeurs et qui ne parviennent qu'à les *« enfoncer davantage ».*

[515] J.P. Dautun, p 138.

[516] J.P. Dautun, p 164.

· « Au début, je demandais de l'aide aux **conseillers officiellement compétents**. Plus tard, j'ai tranquillement pensé qu'ayant fait le tour des conseils offerts, il valait mieux faire autre chose... »[517] « Au commencement du voyage, j'écoutais. Perplexe, ironique, ahurie ou exaspérée, selon l'humeur du jour. En résumé, si mon CV (...) n'avait pas été aussi catastrophique, si je m'étais coupé les cheveux et avais opté pour des chaussures plus "féminines", si en un mot, j'avais été quelqu'un d'autre, il m'était demandé de reconnaître que je ne serais pas passée par où j'étais passée ».[518]

Elle fait également part des personnages déconcertants qu'elle a rencontrés, raconte *« deux épisodes pittoresques de tests délirants et examens farfelus »* et les questions grotesques qu'on lui a posées.

L'ironie simpliste, la dérision systématique qu'elle utilise donne parfois à son discours un caractère démagogique sans doute commercialement exploitable, mais plus certainement utilisable comme défense narcissique. L'auteur semble chercher dans les rires complices des lecteurs qui adhéreront à sa caricature des recruteurs et des professionnels de l'insertion, l'assentiment nécessaire pour ne pas intérioriser les humiliations subies. Je reviens ici au processus de défense contre la honte décrit par V. de Gaulejac : préserver son narcissisme de l'attaque suppose de disqualifier celui qui en est à l'origine, disqualification d'autant plus aisée qu'elle est groupale. Ce besoin de s'étayer sur un ensemble d'autres partageant son point de vue est également très nettement révélé par l'insistance avec laquelle elle évoque l'accueil chaleureux d'un de ses billets d'humeur sur le chômage envoyé à la presse et publié. Passant en revue les 49 courriers de lecteurs reçus suite à cette parution, les 27 coups de téléphone et 7 rendez-vous, elle montre combien il est important pour elle d'être encouragée et soutenue dans sa passion et combien toutes les réponses contraires à son attente doivent être aussitôt rejetées et déniées. Elle se révolte *de « la compassion des dames d'oeuvre* », s'agace des propositions de bénévolat, *« confondant chômage, retraite et congés payés »*, ridiculise les avances à la femme seule.[519]

Notons par ailleurs que l'ouvrage d'A. Ratouis illustre également très bien les fonctions de soupape et de retournement prises par l'écriture. Il paraît par exemple très significatif que malgré l'organisation formelle de l'ouvrage, l'existence de chapitres, de parties répartissant les thèmes et arguments abordés, les passages où l'auteur déverse son agressivité ne respecte aucune logique narrative. Le lecteur a l'impression surprenante de retours en arrière, de répétitions, de passages incongrus à l'expression de la rancoeur au milieu d'une partie faisant au contraire état de détachement et de philosophie face à la situation. L'auteur semble s'être laissée emporter par son besoin impérieux et incontrôlable de décharge, venant renverser tous les efforts de contention et de prise de recul par rapport à l'événement traumatisant.

Le retournement est lui formalisé par toute une partie de l'ouvrage pendant lequel A. Ratouis invite les professionnels du recrutement à un exercice pédagogique de lecture et d'analyse de son CV : inversant les rôles, passant de la position de l'observé et du dominé à celle de l'observateur et du dominant, elle devient celle qui a la compétence de

[517] A. Ratouis, p 68.

[518] A. Ratouis, p 36.

[519] A. Ratouis, p 163.

conseiller, d'évaluer, de former.

Au delà de la décharge de l'agressivité, l'écriture se révèle être une technique efficace pour desserrer l'étau des pressions environnementales. On sait, grâce aux travaux de l'école de Palo Alto, en quoi la possibilité d'adopter une position de métacommunication permet de se dégager de messages paradoxaux et de ne pas en subir les conséquences psychiques.[520] Telle semble être la tâche à laquelle s'attèlent les deux ouvrages analysés : les auteurs s'efforcent de changer leur point de vue sur la situation qu'ils traversent pour la rendre moins traumatisante. Ils démontrent les contradictions, osent critiquer les personnes qui en sont à l'origine, donc refusent un contexte relationnel de soumission qui les obligeraient à se plier à des tiraillements absurdes.

L'ouvrage de J.P. Dautun s'articule autour de la mise à jour et de la dénonciation de deux pressions paradoxales centrales auxquelles sont confrontés les chômeurs, celle de chercher un travail alors qu'il n'y en a pas et celle d'être jugé responsable et maître de ses recherches alors que celles-ci n'ont aucun impact sur l'issue d'un chômage soumis à des lois sociétales inaccessibles.

« Un demandeur d'emploi n'est pas quelqu'un qui doit trouver du travail là où il y en a, cela c'est ce qu'on lui dit de croire sans jamais en douter. Mais c'est faux ; en vérité, c'est quelqu'un qui doit en chercher quand il n'y en a pas ».[521] Face à une telle réalité qui ne peut être collectivement formulée au risque de mettre en péril les conventions communes, l'auteur explique la nécessité de changer de logique dont dépend la survie du chômeur. S'il continue à croire qu'il y a du travail, il ne pourra vivre ses échecs que comme la croyance d'un complot personnel contre lui.

- « Il faut absolument se rassurer en se disant qu'il n'y en a pas, c'est la seule échappatoire possible à la maladie de la persécution ».[522]

Cette échappatoire nécessite de vérifier auprès de compagnons d'infortune que l'exclusion du marché de l'emploi n'est pas liée à une tare individuelle ou de chercher dans le travail élaboratif d'écriture une fonction similaire de réassurance en construisant une démonstration de l'absence d'emploi suffisamment solide pour persuader son auteur qu'elle est effectivement bien réelle. Cette démonstration est d'autant plus crédible qu'elle est reconnue par les médias comme un « état des lieux » fort pertinent de notre fin de siècle, réalisé « à la manière d'un Persan moderne qui verrait l'envers de l'endroit ».[523] On trouve dans le soutien de ce quatrième pouvoir que constituent les médias, la possibilité d'échapper à des messages en double lien en rééquilibrant le rapport de domination entre

[520] Le double lien est défini par un message contenant deux affirmations s'excluant, mais également par la position du récepteur du message « mis dans l'impossibilité de sortir du cadre fixé par ce message, soit par une métacommunication (critique), soit par le repli ». S'ajoute aux messages contradictoires « la défense plus ou moins explicite de manifester une quelconque conscience de la contradiction... » P. Watzlawick, J. Helmick Beavin. Don D. Jackson, une logique de la communication, p 213.

[521] J.P. Dautun, p 38.

[522] J.P. Dautun, p 94.

[523] Télérama n° 2284, p 82.

celui qui énonce le paradoxe et celui qui le subit.

La deuxième pression paradoxale est, elle, soigneusement analysée grâce à la métaphore du gisement humain.

· « A moins de l'avoir vécu, on n'imagine pas ce que peut représenter le fait de tomber de la condition d'homme dans celle de ressource humaine. On subit une métaphore secrète, invisible, instantanée. Apparemment, c'est le même corps, le même regard, les mêmes gestes, les mêmes capacités. En fait, on change d'état. Car tout de même, on était un homme et on devient ressources. On rejoint un gisement, ce qui, comme chacun sait, est un empilement de couches écrasées les unes sur les autres et les unes par les autres dans le sein obscur de la Terre — un stock ». « Le jour où j'ai compris mon sort de pépite, j'ai compris aussi que ce n'était pas à moi de chercher la foreuse... »[524]

Cette dénonciation des paradoxes justifie que l'ouvrage soit qualifié de « journal de guerre », d'« acte de résistance » ou de « samizdat »[525] : J.P. Dautun refuse de se laisser enfermer dans une position intenable, de se laisser rejeter et réduire au silence. Il rend les coups qu'on lui a portés, quitte à révéler les secrets qui devraient être censurés.

A. Ratouis procède au même travail de repérage des pressions paradoxales auxquelles la soumet son statut de chômeur et formule très explicitement les différentes étapes de l'écriture conduisant au dégagement de ces pressions.

· « Raisonnons. En étant au chômage, pour éviter de sombrer sous l'effet de l'affolement ambiant, j'ai eu besoin de réfléchir. A force d'observation, il m'a fallu admettre que le jeu dans lequel on me demandait d'entrer ne comportait pas d'issue ». « Concrètement, sur quoi mes réflexions débouchaient-elles ? Deux certitudes. Quoi que je fasse, en tant que demandeur d'emploi jouant correctement son rôle, je ne pouvais que me heurter à des logiques absurdes, réduisant à néant les (rares) possibilités entrevues. Dès lors, citoyen mis en marge, le plus important, pour moi, était de changer mon regard. De faire autrement. Autre chose. (...) Puisqu'il me fallait de toute façon agir, il ne me restait plus qu'à **être**, là où je me trouvais effectivement. Je ne pouvais que partir du quotidien vécu. Du concret. Je n'avais d'autre choix que de prendre le temps de regarder la situation sous tous les angles possibles, de modifier l'angle de vue ».[526]

Le dégagement passe d'abord par une phase d'observation puis par une mise en forme de ce matériel : l'écriture permet de classer les idées, de les ordonner et dans son travail de construction, elle offre une mise à distance nécessaire à la découverte d'un sens.

· « Il m'arrive (...) d'avoir recours à l'écriture. Pour essayer de mettre les choses à plat. Pour tenter d'analyser mes idées, avant de pouvoir regarder le tout calmement. Pour dire. Pour comprendre. Pour entendre. Pour réfléchir ».[527]

Elle permet de *« trier entre les délires des uns et les interrogations des autres pour situer*

524 J.P. Dautun, p 44-45.

525 Télérama n° 2264, p 82.

526 A. Ratouis, p 133.

527 A. Ratouis, p 13.

ses lieux de réflexion personnelle ». [528]

Cette mise à distance et cette réappropriation d'un sens contribuent à leur tour à désamorcer le processus de désubjectivation résultant des pressions paradoxales. *« Il ne reste plus qu'à être »,* c'est à dire à se redécouvrir sujet vivant et pensant, bien qu'exclu d'une place professionnelle, sujet entier ne pouvant être réduit aux grandes lignes d'un CV, sujet dont l'histoire se poursuit même lorsqu'il ne travaille pas. Ainsi, même si A. Ratouis affirme que l'objet de sa réflexion n'est pas son histoire, son ouvrage est bien une manière de ne pas rester un chômeur anonyme et désincarné, mais de revendiquer une histoire singulière dont elle sera le sujet reconnu.

Se dégager des pressions paradoxales, c'est également se libérer de leurs effets culpabilisants. Lorsque l'on est convaincu que les exigences sociétales sont irréalistes, il est possible de ne plus *« jouer le jeu de l'activisme de circonstance et de rigueur, fut-il socialement valorisé »* [529] *,* possible de faire taire *« le vieux fond d'honnêteté »* et les discours moralisateurs qui y font écho dans l'environnement. L'énergie peut alors plus bénéfiquement être utilisée à d'autres projets. La « re-subjectivation » passe également par le courage d'*« oser violer le tabou majeur du chômage, d'oser parler de marginalisation »,* prise de parole risquée qui est en soi une manière de s'affirmer et de se poser comme sujet.

Notons pour conclure cette partie que l'écriture apparaît continuellement au fil de cette analyse comme une stratégie très paradoxale de gestion des agressions environnementales. La fonction d'exutoire ou de désamorçage passe par la conservation de ce qui est jeté à l'extérieur et par l'accentuation caricaturale des contradictions. J.P. Dautun note au sujet de ce carnet : *« ...j'y ai développé, de plus en plus longuement, ce à quoi je voulais échapper. Comme pour ne rien perdre. On voit déjà en quoi l'idée était peut-être vicieuse dès le départ ».* [530] L'écriture nécessite en fait de savoir utiliser suffisamment habilement son masochisme pour entretenir ce qui fait mal et ainsi mieux le maîtriser et le comprendre dans l'espoir d'y échapper et donc de moins souffrir. Ce double mouvement est bien repéré par A. Tellier dans son analyse des vertus traumatolytiques de l'écriture.

· « Chez le sujet se heurtant à la double impossibilité de lier et d'oublier l'événement traumatique (...) l'écriture intervient(...) à titre de secours, tenant sa vertu curative du travail de liaison psychique et de secondarisation qu'elle requiert. (...) Il convient toutefois de relever que la dimension curative de l'écriture trouve ses limites et ses contradictions dans sa qualité de *pharmakon* (...) : écrire le trauma, c'est aussi gratter (gratter, démanger, effacer, écrire : une vie de "gratte-papier"), par feuille de papier interposée, là où ça fait mal ».[531]

J.P. Dautun en joue pernicieusement par la rédaction d'une chronique qui mieux que tout

[528] A. Ratouis, p 108.

[529] A. Ratouis, p 97.

[530] J.P. Dautun, p 28.

[531] A. Tellier, Expériences traumatiques et écriture, p 6.

autre forme littéraire témoigne de l'écoulement d'un temps soigneusement comptabilisé en tête de chapitres et rappelant sans cesse l'échec à sortir du chômage. Il en subit également les conséquences en s'infligeant une souffrance supplémentaire par la lucidité de ses propos, comme nous allons le voir dans un dernier temps d'analyse.

7.2 Ecriture et deuil du travail.

Au delà des fonctions de gestion de la crise induite par le chômage, que nous apprennent ces deux ouvrages sur la possibilité d'un deuil de l'emploi ? L'écriture permet-elle de cheminer vers un autre rapport au travail ? Permet-elle de construire un nouvel équilibre sans l'étayage central et exclusif que constitue l'activité professionnelle ? La réponse à de telles questions est complexe et oblige à démêler les messages contradictoires transmis par les deux auteurs.

7.2.1 L'ouvrage comme démarche originale de recherche d'emploi.

Les deux ouvrages se présentent à plusieurs reprises comme d'originaux dossiers de candidature. « Chroniques des non-travaux forcés » peut être perçu comme un moyen de communication digne d'un professionnel des mots et destinés à convaincre un employeur des savoir-faire et du talent de son auteur : c'est une opération de publicité de grande envergure dont J.P. Dautun est le produit. Comme il l'explique dans son allocution de remerciement, cet ouvrage n'est finalement qu'une démonstration de sa capacité à utiliser *« l'outillage de la langue de notre pays, instrument de pointe, laboratoire admirable, construit, entretenu et perfectionné depuis des siècles par des génies de la précision... »* [532] dont on peut aisément penser qu'il souhaite être un nouveau représentant.

Au delà des compétences techniques, ce livre peut aussi témoigner de qualités attrayantes pour une entreprise : qualité personnelle de débrouillardise, d'imagination, de volonté et d'ardeur au travail. J.P. Dautun le signale au moment de la parution : *« un chômeur aujourd'hui se doit à tout prix d'inventer des solutions »*. S'il se contente de suivre les filières indiquées à des milliers de sans emploi, il restera chômeur. *« Son langage doit être celui de la conquête de nouveaux marchés ».* J.P. Dautun se montre fort ambitieux pour cette démarche : son ouvrage peut être compris comme ciblant des postes très différents, allant de la poursuite d'une carrière publicitaire à la proposition de ses services dans le champ de la formation ou du conseil politique. Il se présente en effet comme un *« professionnel du chômage »*, c'est-à-dire comme quelqu'un qui l'a vécu de l'intérieur contrairement à tous les amateurs qui se penchent sur le chômage comme sujet d'étude mais qui en restent exclus et ne peuvent donc rien en dire d'intéressant. Son exploration réussie d'un monde duquel on ne revient habituellement pas (au sens où l'on est tellement traumatisé que l'on ne peut pas en parler) lui assure une position d'unique initié capable d'informer sur la réalité de cette situation. Son cheminement élaboratif lui a permis d'autre part de repérer la nécessité de préparer ses contemporains à une vie sans emploi.

« Il est peut-être temps de se demander si donner aux chômeurs des cours de

[532] J.P. Dautun, p 259.

philosophie — à savoir ce que les plus grands esprits humains ont pensé du sentiment intime de la mort, de l'être et de l'identité — ne leur serait pas bien plus quotidiennement utile que des cours de recyclage en entreprise » .[533] Et n'est-il pas le plus apte à proposer en tel enseignement, lui qui a lui-même expérimenté ce cheminement philosophique ?

J.P. Dautun est conscient de cette similitude entre ses recherches d'emploi classique et la rédaction de son ouvrage et y consacre la dernière partie de son livre.

- « Au moment où je vais le glisser dans son enveloppe à destination d'un éditeur, je sais que je me sentirai refaire le plus quotidien des gestes : celui de glisser un curriculum vitae et une lettre de motivation dans une enveloppe à destination d'une entreprise (...) Ce texte ne ressemble pas seulement à une de mes lettres de motivation, c'en est une, la plus longue que j'ai écrite. En dessous, entre les lignes, on trouve aussi un CV ».[534]

Le même constat peut être fait de l'ouvrage d'A. Ratouis. Elle le signale en incluant au coeur de son propos un CV pour *« qui voudrait bien en prendre connaissance, dans l'hypothèse d'une éventuelle mais toujours "possible" embauche »* [535] et en insistant sur le fait que cette période a été très formatrice : elle en repart plus compétente pour la suite de son parcours professionnel.

« ... pourquoi un voyage sur "La planète chômage" devrait-il être exclusivement considéré comme un trou, comme un vide, comme une absence ? Théories mises à part, mes 28 mois d'excursion laissent des traces dans ma mémoire et sur mon CV ». [536] A. Ratouis, comme J.P. Dautun, postule implicitement grâce à son livre à des emplois très différents : elle espère être remarquée par un éditeur ou un rédacteur de journal, elle vise également des postes de chargées d'études dans une administration, un organisme de recherche, ou d'enseignante dans une école de travail social.

Le premier message transmis par les auteurs est donc une confirmation de la centralité du travail, objet si nécessaire à l'équilibre psychique qu'il mérite de développer des trésors d'énergie et d'imagination pour être retrouvé.

- « J'en suis venu à écrire ce livre parce qu'il m'était impossible de faire autrement. Je suis un publicitaire, un homme de communication. Je devais (...) imaginer quelque chose de nouveau pour mon métier ».[537]

Certains passages de l'ouvrage de J.P. Dautun laissent même entrevoir que la privation d'emploi, loin de conduire à un rapport de moins grande exclusivité au travail, a au contraire renforcé le lien à cet objet. Celui-ci devient une véritable obsession envahissant son champ de vision et d'appréhension du monde. Il ne peut par exemple pas s'empêcher de se définir par un nom de métier : *« employeur de son temps », « relanceur à temps*

[533] J.P. Dautun, p 264.

[534] J.P. Dautun, p 269.

[535] A. Ratouis, p 24.

[536] A. Ratouis, p 30.

[537] Télérama n° 2284, p 82.

plein » par référence au contact qu'il doit sans cesse reprendre avec des employeurs pour obtenir des réponses à ses candidatures, *« démineur »* lorsqu'il s'évertue à trouver l'origine d'une annonce ayant malencontreusement donné son numéro de téléphone à la place de celui d'une messagerie rose... Certaines descriptions de son environnement sont marquées avec exagération de l'empreinte du travail. Le tourisme est ainsi analysé sur près de quatre pages comme une activité ne prenant sens que par rapport au travail *: « c'est le plaisir de pouvoir employer le travail des autres comme décor à son loisir ».* [538] Les remarques sur les nourrissons sont du même registre *: « La semaine de travail se termine pour tous ceux qui travaillent, bébés compris. Les bébés qui sortent de la crèche reviennent eux aussi de leur boulot. Leur premier poste à horaires fixes, leur premier boulot d'êtres sociables. Un sacré travail ».* [539] L'évocation du dossier contenant la compilation des travaux qu'il a réalisés témoigne, elle aussi, combien l'absence de travail le conduit à amalgamer son identité professionnelle à l'intégralité de son être :

· « ... j'en ai marre. Marre de le trimballer. Il me fatigue. Parce que mon sort me fatigue, et c'est comme si j'en avais assez de *moi*, de *me* trimballer en *me* tenant à bout de bras, en évitant de me laisser traîner ou de m'érafler le cuir ».[540]

7.2.2 L'ouvrage comme tentative de réorganisation psychique.

Cet investissement massif du travail s'accompagne toutefois chez J.P. Dautun d'une prise de conscience de l'aliénation qu'il présente :

· « Le chômage libère : des horaires — "infernaux", des directives — absurdes ou perverses, "diaboliques", des subalternes — insuffisants et passifs, des supérieurs — abusifs ».[541]

Le travail est un asservissement que très artificiellement compensé par les bénéfices financiers qu'il apporte comme le prouve la définition donnée à l'acte de consommer :

« acte par lequel on confirme qu'on travaille et on donne sens au travail. C'est le condiment qui fait passer le travail, qui permet de l'avaler, le digérer ». [542]

· « Avec le chômage, je me suis aperçu que mes envies imaginaires dépassent très largement mes envies réelles. (...) Je me retrouve chez moi. De quoi ai-je besoin de neuf ? Avec ma bibliothèque, ma discothèque, ma vidéothèque, j'ai de quoi soutenir un siège. Tous ces objets culturels sont les fétiches de mon ex-statut de travailleur... »[543]

Le travail est aussi une activité qui amène à faire du profit en écrasant et méprisant ses concitoyens. J.P. Dautun en prend conscience à la lecture d'un slogan pour une revue

538 J.P. Dautun, p 65.

539 J.P. Dautun, p 252.

540 J.P. Dautun, p 159.

541 J.P. Dautun, p 47.

542 J.P. Dautun, p 62.

543 Télérama n° 2284, p 82.

destinée aux chômeurs, slogan dont il admire le grand professionnalisme et dont il aurait aimé être le talentueux créateur, mais dont il est aussi l'amère et piteuse cible.[544] La continuité entre le travail d'écriture et l'activité professionnelle perdue si ardemment recherchée est alors subitement détestée, car synonyme d'inhumanité.

Son analyse de la société l'a d'autre part conduit à la conviction que le travail était une activité en voie de disparition et qu'il faudrait de toute façon apprendre à vivre sans. Il y consacre une partie de son ouvrage au travers d'un discours confié à un personnage cinématographique imaginaire : *« un vieil homme d'expérience qui est là pour apprendre la vie au petit jeunot »*.[545] La tirade prononcée invite *« le débutant dans le chômedu »* à cesser de s'investir corps et âme dans des recherches acharnées où il finira par *« laisser sa peau »* pour assumer d'être un *« chômeur de fond »*, c'est-à-dire quelqu'un qui, contrairement au demandeur d'emploi, ne cherche plus parce qu'il a découvert que l'objet de sa quête n'existait pas (plus). La tirade incite également à accepter la perte sans la vivre comme une injure contre laquelle on ne peut rien, tout comme un amputé des deux jambes apprend à vivre avec sa chaise roulante.

L'auteur livre donc simultanément deux messages :

.

le travail est un indispensable organisateur de la vie dont la disparition est une perte si douloureuse qu'il faut tout faire pour y remédier,

.

le travail est une terrible aliénation à laquelle il est absurde de s'accrocher puisqu'elle va irrémédiablement disparaître.

Cette opposition dont il est conscient fait du chômage une épreuve encore plus pénible.

. « Le premier traquenard du chômage, c'est de faire commencer un asservissement au second degré : plus on aura pensé que le travail est une servitude, plus fort il faudra désirer retravailler — être motivé pour retravailler. Et plus fort on pensera que le travail est une abjection. « Les fatigues dont lave le chômage ne vous font tout propre que pour vous faire exécrer davantage le fait de devoir aller au charbon, et dire à longueur d'entretien qu'on n'aime que le charbon, qu'on ne peut s'en passer ».[546]

Il lui faut donc à tout prix trouver une façon d'échapper à cette contradiction infernale.

Au delà d'une stratégie originale de recherche d'emploi dont l'auteur aurait secondairement profité pour gérer temporairement la perte de travail, l'écriture peut être perçue comme cette issue, c'est-à-dire comme l'élaboration d'une voie médiane, permettant de tolérer l'opposition entre les différentes facettes du travail. L'auteur y retrouve les composantes du travail qui lui sont indispensables et y apprend, dans un même temps, à se passer de certaines caractéristiques du travail qu'elle ne possède pas.

544 « Le magazine de tous ceux que le chômage travaille », slogan pour le magazine « Rebondir ».

545 J.P. Dautun, p 203.

546 J.P. Dautun, p 50.

L'écriture lui permet de sauvegarder son plaisir de fonctionner grâce au maniement des mots, elle s'offre comme occupation défensive de l'esprit, mais elle l'oblige à trouver en lui-même le désir de faire, à choisir solitairement les règles et techniques qu'il va utiliser, à supporter *« l'inquiétude d'un* commerce incertain*, d'un échange peut-être impossible avec l'autre, cet autre dont on dépend à tel point que c'est de son atteinte possible ou non que finit par dépendre votre propre identité ».* [547] Elle ne le place d'autre part pas dans un rapport d'exploitation des hommes qui l'entourent.

L'écriture, c'est le choix du travail artistique à la place du travail-emploi : choix périlleux qui suppose de savoir supporter la liberté.

- « L'artiste est celui qui s'inflige de chercher à la fois le sujet de son travail, les outils pour l'effectuer, et les recettes qui lui conviennent exclusivement. (...) Comme le mode d'emploi de l'art, celui du chômage n'est écrit nulle part d'avance pour personne. Surtout pas dans les livres de conseils. Aucune solution précédente ou d'une autre main ne vaut. Chacun doit tout reprendre seul, et à partir de rien — disons de lui-même. Avec ses seuls moyens, par tous ses moyens ». [548]

L'écriture, c'est donc ce qui permet de transformer la situation traumatisante du chômage en expérience initiatique mais en acceptant le risque de l'issue incertaine de cette initiation. J.P. Dautun l'explique dans le discours imaginaire qu'il tiendrait lors d'une émission télévisée si son livre était publié.

- « ... je dirais que c'est (le chômage) comparable à ce que les auteurs ésotériques disent des expériences de la mort symbolique. Ils disent tous quelque chose comme "on ***croit*** qu'on en meurt, eh bien, non, on en revient délivré de la peur de mourir". Je crois que le chômage délivre de la peur de chômer, donc de la peur tout court. (...) Le chômage est une expérience très dure, mais elle rend plus fort. (...) Le chômage est une aventure où l'on est forcé à la liberté. La liberté totale. Ou on en claque ou en s'en fortifie... » [549]

On comprend que face à de tels enjeux, J.P. Dautun reste hésitant et que les métaphores choisies pour parler du non-emploi (mort symbolique, amputation) ne soient guère réjouissantes. Le choix stylistique de ne pas affirmer directement la nécessité du deuil de l'emploi mais de le confier à un personnage imaginaire confirme la difficulté de l'auteur à se situer vraiment du côté de l'homme expérimenté et du renoncement. Il essaie, par la voix d'un autre, de se persuader du bien-fondé du deuil, mais comme le chômeur débutant, abandonner les recherches garde pour lui le goût aigre de la capitulation et le confronte surtout à l'angoisse de ne plus disposer du cadre sécurisant qu'offrait le travail.

Le chômage a en fait amené J.P. Dautun à repérer avec une terrible lucidité les fonctions de paravent tenues quotidiennement par le travail pour protéger du réel et des angoisses existentielles.

[547] J.P. Dautun, p 261.

[548] J.P. Dautun, p 27.

- « Il (le chômage) fait s'apercevoir qu'on ne vit rien sans aménagement. Qu'on dispose d'une trousse discrète mais utilisée pratiquement en permanence, de minuscules outils

[549] J.P. Dautun, p 255.

de correction et d'adaptation des situations réelles. (...) De toute cette panoplie, le chômeur est brutalement privé. Il redécouvre soudain le réel sans écran. On n'est pas privé de la réalité, on n'est pas rejeté dans le néant, dans l'inexistence : c'est bien pire, c'est le contraire ; on découvre l'existence vraie, à vif, sans protection possible, bref, le réel, et on s'aperçoit qu'en temps ordinaire, *normal*, on y est jamais ; que le privilège de la vue "active", c'est l'imaginaire, la convention collective, le contrat social ».[550]

J.P. Dautun parle en fait ici avec beaucoup de finesse du rôle de « transitionnalisation » tenu habituellement par le travail, c'est-à-dire de mise en suspens d'un certain nombre de questions concernant l'organisation de notre société et la place que nous y prenons :

.

Le chômage fait réapparaître des interrogations sur ce que l'on fait de sa vie, de son temps, là où l'obligation de travailler apportait une réponse et un sens pré-élaborés collectivement.

.

Le chômage déstabilise ce qui semblait évident, sûr, établi et peut même en révéler toute l'absurdité. C'est la prise de conscience de J.P. Dautun que la consommation ne correspond pas à un désir et qu'elle ne peut donc justifier l'aliénation au travail.

.

Le chômage dévoile ce que le travail prenait habituellement à sa charge, les échanges et leur codification, la garantie d'une place dans le contrat narcissique. « Désormais, ce qui était automatique doit être volontaire. Si nous (parle d'un ancien collègue) voulons rester proches, il nous faut nous rapprocher. Déjeuner ensemble était le quotidien, cela devient une décision concertée ».[551]

Sans le prétexte du travail, être encore en relation, encore reconnu, apprécié, devient beaucoup plus difficile. On comprend que dans une telle logique l'actif puisse être décrit comme *« un fainéant et un feignant, un paresseux et un simulateur ».* [552] Il est celui qui profite de l'étayage sociétal pour ne pas se fatiguer à trouver des réponses individuelles à ses questions existentielles, celui qui accepte de faire comme si ces questions n'existaient même pas.

Le leitmotiv de l'ouvrage prend alors tout son sens. J.P. Dautun nous fait la démonstration que le chômage *« place l'individu dans un envers des choses habituelles »*,[553] envers bien difficilement tolérable et auquel il va sans cesse essayer d'échapper. Faute d'y parvenir en retrouvant un emploi,[554] il tente de ne pas être seul à subir la « dé-transitionnalisation ». Il veut dévoiler par son ouvrage, à la société et à ses actifs, le système dans lesquels ils vivent, les subterfuges qu'ils utilisent sans cesse pour

550 J.P. Dautun, p 261.

551 J.P. Dautun, p 11.

552 J.P. Dautun, p 262.

553 J.P. Dautun, p 260.

554 J.P. Dautun retrouve le monde à l'endroit lorsque ses coups de téléphone respectent les codes et rites de sa profession, lorsque ses demandes de rendez-vous aboutissent...

se défendre de leurs angoisses, les questions qu'ils évitent mais par lesquelles ils seront forcément rattrapés un jour. Ce procédé lui permet sans doute de trouver un certain soulagement à sa souffrance en imposant aux autres ce qu'il a lui-même vécu, mais elle peut être aussi comprise comme une tentative pour reconstruire un cadre de « transitionnalisation » prenant à sa charge une partie des questions existentielles, en particulier celle du prétexte à l'échange et à la reconnaissance. Les espoirs de célébrité sans cesse présents dans ses discours imaginaires témoignent bien, en effet, que l'inquiétude la plus profonde que J.P. Dautun doit gérer en passant du travail-emploi au travail artistique est celle des possibles retrouvailles avec l'estime de son entourage, l'inquiétude quant à sa capacité à retrouver une place dans la société. Le caractère excessivement vaniteux de certains de ses propos[555] peut alors être compris comme une tentative pour se rassurer sur sa propre valeur et se protéger par avance d'une absence de reconnaissance de son travail.

Notons pour terminer que l'ouvrage d'A. Ratouis ne permet pas la même analyse de ses capacités à se réorganiser sans l'étayage du travail. L'auteur parvient certes à envisager le chômage comme un voyage riche en découvertes, à montrer que l'emploi ne signifie pas absence de travail psychique ou créatif et que la vie ne s'arrête pas avec le licenciement, mais ce discours est celui d'une personne qui n'est plus au chômage. Comme l'annonce d'emblée le titre de l'ouvrage, le chômage d'A. Ratouis est délimité dans le temps. C'est une période de 28 mois dont elle est sortie au moment où elle écrit son livre, période à laquelle elle peut réfléchir sereinement de sa nouvelle position de salariée. On peut donc se demander si son point de vue résolument optimiste n'est pas directement lié à la fin de son voyage, à l'autosatisfaction d'avoir réussi à le mener jusqu'à son terme sans s'y perdre, et à l'oubli des moments de doute pendant lesquels elle qualifiait son exploration d'exil ou d'errance.

On peut toutefois remarquer que même si la gestion réussie de l'absence temporaire d'emploi ne présume en rien de la capacité d'A. Ratouis à tolérer une perte définitive de travail, elle témoigne malgré tout d'une stratégie très pertinente pour traverser le chômage. L'auteur trouve, on l'a vu, dans l'écriture le moyen d'échapper à l'alternative mortifère, emploi ou exclusion, pour construire sa propre voie indépendamment d'une norme collective :

- « Finalement, comme aucune piste ne conduisait certainement à la route à 4 voies, éclairées et asphaltée de l'emploi, du salaire et du statut social retrouvés, qui passait au delà des monts de la précarité entre lesquels était coincé mon bout de duvet, seul me restait à explorer une sorte de chemin muletier, bordé par l'utopie et la confiance ».[556]

Le chômage peut alors se métamorphoser en une aventure riche d'imprévu parce qu'elle s'en donne le droit et apprend à profiter de son temps libre.

7.3 Synthèse.

555 Evoquant la difficulté d'être publié aujourd'hui, l'auteur écrit que les demandes de Victor Hugo lui-même risqueraient d'être *« jetées au panier, pas lues peut-être, pas ouvertes même ».*

556 A. Ratouis, p 150.

Les deux ouvrages analysés viennent confirmer un certain nombre d'éléments déjà repérés grâce aux autres parcours : l'aménagement de la situation de chômage nécessite à la fois le transfert des fonctions antérieurement tenues par l'activité professionnelle et le dégagement des pressions environnementales qui viennent irrémédiablement peser sur les chômeurs.

L'analyse plus détaillée du transfert des fonctions souligne de nouveau l'importance de retrouver des réponses aux besoins de stimulation et d'organisation de ces stimulations. J.P. Dautun et A. Ratouis apportent ainsi de nouvelles illustrations des missions défensives, narcissiques et élaboratives habituellement tenues par l'activité professionnelle. Leur stratégie de gestion de la perte les amène donc comme Mme Canna, Mme Chesnais ou M. Otavalo à parer aux angoisses liées à l'absence d'obligation et à rétablir un contrat narcissique, c'est-à-dire à trouver un nouveau sens à leur vie.

La virulence des moyens employés pour faire face aux pressions environnementales vient donner plus de poids aux propositions théoriques développées en chapitre V. Elle permet de mesurer la violence du sentiment de rejet et d'humiliation que peuvent ressentir un grand nombre de chômeurs de longue durée. On comprend que faute de disposer, à l'instar des deux auteurs, de la capacité de s'y soustraire, ils s'y laissent submerger et engloutir.

Ces deux ouvrages apportent enfin de nouveaux éléments de réflexion quant à la possibilité de construire une relation moins exclusive à l'objet-travail. Pris entre la réalisation d'une lettre de candidature originale et sophistiquée confirmant la centralité du travail et le rejet d'une activité aliénante, J.P. Dautun montre de nouveau la difficulté de ne pas raisonner en terme de tout ou rien face au travail. Cette difficulté est peut-être inhérente à la situation de chômeurs. J'y reviendrai en chapitre VII en montrant que ces derniers ne sont sans doute pas les mieux placés pour favoriser l'évolution de la relation à l'objet-travail.

L'écriture semble toutefois ouvrir une voie intermédiaire en permettant de compenser en partie les fonctions de transitionnalisation antérieurement tenues par l'emploi. Définie comme travail artistique par opposition au travail-emploi, elle invite à revenir à l'opposition entre une conception réduite du travail très largement répandue dans notre société et l'idée du travail comme activité humaine proposée par l'ergonomie (voir chapitre II, § 1.1.3 et chapitre III, § 3.2). Une découverte et valorisation de ce deuxième vaste champ d'investissement et de transformation du monde seront sans doute capitales pour la progressive construction d'une relation moins exclusive à l'emploi.

8. Mme Sagine. Une retraite de bonheur.

« Une seconde carrière procède d'une motivation différente, plus sociale. Elle vise un but, une mission, ce qui implique une organisation, une fidélité, même une priorité sur d'autres plaisirs plus égoïstes, non par devoir, puisqu'il ne s'agit pas d'une activité professionnelle, mais par amour des hommes. C'est donc, non une évasion, mais une présence au monde. » P. Tournier, Apprendre à vieillir.

J'ai sollicité Mme Sagine pour ma recherche après l'avoir rencontrée une première fois au cours d'une journée d'échanges sur la valeur travail.[557] Elle était intervenue lors d'un

atelier sur les liens entre travail et identité pour dire qu'elle avait choisi quelques années plus tôt de prendre une retraite anticipée et qu'elle vivait donc concrètement le fait d'exister et de se sentir bien sans emploi. Son très bref témoignage m'avait donné envie d'en savoir davantage sur le nouvel équilibre qu'elle avait pu mettre en place.

L'entretien, très volontiers accepté, a duré un peu plus d'une heure. Je propose de l'exploiter comme une situation particulière de deuil : bien que Mme Sagine ait délibérément, et après avoir mûrement réfléchi, choisi de ne plus travailler, son changement de situation l'a conduite à réaménager son existence en l'absence de l'objet-travail. Son expérience me paraît donc intéressante pour clarifier, par comparaison avec le vécu des chômeurs, certaines conditions de possibilité du deuil de cet objet.

Traçons en premier lieu un très rapide panorama du parcours de Mme Sagine. Infirmière de profession, elle a exercé une dizaine d'année avant de suivre une formation dans une école de cadres soignants. De nouveau salariée après cette période, son parcours professionnel a été brièvement interrompu par un congé de maternité puis longuement suspendu pour la naissance de son deuxième, puis troisième enfant. Mme Sagine a en effet choisi à ce moment là de prendre une disponibilité qu'elle a renouvelée de 6 mois en 6 mois aussi longtemps que son administration de rattachement le permettait, c'est-à-dire jusqu'aux 8 ans de son dernier enfant. Elle a ensuite accepté un poste d'enseignante à mi-temps et s'est fortement investie dans cette activité très intéressante et réclamant un considérable travail de préparation. Elle a enfin fait le choix au bout de trois ans, et dans la mesure où son ancienneté dans la fonction publique le lui permettait, de mettre fin à ce contrat et de prendre, à 45 ans, une retraite anticipée. Je la rencontre un peu plus de cinq ans après cette décision. Mme Sagine est très contente de son choix et de la liberté qui caractérise sa vie de jeune retraitée. Examinons plus précisément ce qui l'a conduite à ce nouvel équilibre sans l'étayage d'une activité professionnelle.

8.1 Une situation choisie.

Contrairement à l'ensemble des situations évoquées précédemment, la disparition de l'activité professionnelle correspond ici à un choix réfléchi et discuté (avec le mari de Mme Sagine). Cette dimension fort importante pour comprendre la satisfaction actuelle va permettre de souligner ce qui fait défaut et obstacle dans de très nombreuses situations de chômage. Je montrerai en particulier qu'elle suspend ou réduit considérablement les exigences de travail psychique imposées par le chômage et les réactions environnementales qui l'accompagnent, telles qu'elles ont été décrites en chapitre V (gestion de l'hémorragie narcissique, de l'incertitude de l'avenir et de la culpabilité).

8.1.1 Choix et gestion de l'hémorragie narcissique.

Le choix est par définition une action ou une décision par laquelle on donne une préférence à une possibilité en écartant les autres. Il place donc le sujet dans une position de maîtrise de l'événement, signifié par l'expression « **prendre** sa retraite ». Il épargne de

[557] Les objectifs de cette journée ont été présentés en chapitre IV (§ 1.3.3.2).

la blessure narcissique d'avoir à subir passivement un événement contre lequel on ne peut rien ou d'être rejeté par une société qui déclare pouvoir très bien se passer de vos services et même se porter mieux de votre absence. Il suppose d'autre part, et dans ce cas de figure, une réflexion permettant de s'habituer à la perte, donc protège de l'agression d'une disparition brutale et inattendue et favorise un désinvestissement progressif.

8.1.2 Choix et gestion de l'incertitude de l'avenir.

Le choix est d'autre part synonyme d'absence d'inquiétude pour l'avenir (ou tout au moins d'inquiétude très limitée et canalisée). Mme Sagine qui m'a demandée lors de la première sollicitation pour l'entretien si elle devait me sortir ses anciens bulletins de salaire pour les comparer à son revenu actuel est très consciente que la réalité financière a été un élément déterminant dans sa décision (J'utilise le mot déterminant au sens où il a rendu possible la réflexion : disposer d'une sécurité de revenu était une condition nécessaire mais non suffisante pour choisir la retraite anticipée). Elle constate ainsi que sans le statut de fonctionnaire de son mari, elle n'aurait sans doute jamais fait un tel choix dans la mesure où il exclut un retour dans la fonction publique et rend très difficile la reprise d'activité si elle le souhaitait un jour. Notons que les remarques de Mme Sagine quant à son revenu actuel apporte une illustration à la très large définition des besoins d'auto-conservation choisie pour ma recherche (voir chapitre IV, § 1.1). On constate en premier lieu que la préoccupation concernant ces besoins ne se limite pas à une rémunération mais englobe une notion de sécurité à long terme. On peut souligner d'autre part que ce qui paraît important est la conservation d'un revenu normal, c'est-à-dire comparable à celui des amis ou voisins appartenant à la même catégorie sociale. Mme Sagine insiste à plusieurs reprises sur le fait que son arrêt professionnel n'entraîne qu'une faible baisse du pouvoir d'achat de sa famille dans la mesure où la rémunération directe perdue est compensée par des prélèvements fiscaux moins importants. La situation financière leur permet donc de mener une vie en accord avec leurs désirs et de ressentir un sentiment d'équité par rapport à d'autres ménages : il n'y a pas de raison de travailler pour payer des taxes si l'on peut disposer d'un revenu comparable sans activité professionnelle.

- « J'ai pu m'arrêter de travailler parce que mon mari est cadre moyen dans la fonction publique. Son salaire permet de vivre à nous cinq, c'est vrai aussi que ça correspond à un choix de vie. On n'est pas dépensier... On a une maison qui est juste correcte, on ne veut pas vivre dans un château, on ne veut pas de voyages aux Baléares ou dans le désert ou je ne sais pas où, au Japon...On ne court pas après ça. Donc le salaire permet de vivre tout à fait correctement, normalement ».

« Moi, je dis à tout le monde, honnêtement, regardez vos finances, mais si vous pouvez prendre la retraite de bonne heure, faites-le. Qu'est-ce que c'est de perdre un peu d'argent... surtout que vu la fiscalité, on sera taxé de plus en plus, donc l'argent qu'on gagne, c'est pas tout dans la poche... Il faut calculer honnêtement, parce qu'on ne perd pas tant, pas tant que ça ».

8.1.3 Choix et gestion des sentiments de culpabilité.

Le choix réduit enfin considérablement et pour plusieurs raisons les sentiments de culpabilité liés à la disparition de l'objet-travail. La culpabilité ressentie par les chômeurs résulte en premier lieu, on l'a vu, de la désintrication des composantes pulsionnelles attachées à l'activité professionnelle et de l'impossible gestion de la part agressive de cet investissement. Mme Sagine a au contraire pris sa décision en pesant le pour et le contre, c'est-à-dire en prenant conscience de la relation ambivalente l'unissant à son emploi. Elle sait qu'il lui apportait beaucoup — comme je le développerai ultérieurement — mais qu'il était également source de souffrance et de frustration. Elle évoque en particulier les relations difficiles entretenues avec sa directrice et qui ont pesé lourd dans son choix.

*« **Mon emploi était fort intéressant, mais travailler avec la directrice de l'école, je ne pouvais plus, parce que recommencer à travailler à 45 ans avec une certaine expérience derrière moi et ne pas pouvoir travailler en tant que collaboratrice, moi, je n'ai pas pu. J'ai tendu le dos, j'ai supporté, mais je ne pouvais plus** ».* Notons que cette possible reconnaissance de l'ambivalence est largement facilitée par la présence de l'objet : il ne s'agit pas d'un travail élaboratif dans l'après-coup, après une perte amenant à l'idéaliser ou à le haïr. Rappelons également que la position active caractéristique du choix protège des interrogations sur les origines de la perte : contrairement aux chômeurs, Mme Sagine n'éprouve pas un sentiment de rejet dont elle aurait à rechercher la cause.

Ces conditions n'empêchent pas que subsiste certaines difficultés : une part de culpabilité reste liée à la légitimité de la décision. Mme Sagine trouve toutefois de nombreux arguments pour remédier à ses doutes et renforcer le gain narcissique trouvé dans sa nouvelle situation. Ces arguments confirment la difficulté d'adopter une position différente de celle classiquement définie par le contrat narcissique et permettent de réaliser encore plus précisément la pression imposée par les normes sociales et que les chômeurs ont à gérer.

Mme Sagine justifie d'abord son choix en rappelant qu'elle a travaillé suffisamment longtemps pour ne pas être accusée de fainéantise, le fait qu'elle perçoive un revenu témoigne concrètement de ce passé.

- « La petite retraite que je touche me sécurise quelque part et puis, c'est une preuve que j'ai travaillé... parce que travailler à l'hôpital, ce n'est pas drôle, faire les nuits, l'équipe, du matin 6 h 30, l'équipe du soir où l'on finit à 21 h. Moi, c'était ça, j'ai travaillé pendant trois ans dans un service où je faisais les 12 heures, de jour ou de nuit, il faut les faire les 12 heures... C'est vrai qu'après, j'ai du repos, mais ça fait quand même 40 heures par semaines.... Quelque part, c'est le signe que j'ai travaillé ».

Mme Sagine complète cette justification en évoquant l'intérêt de son choix, tant pour le bien-être de ses enfants que pour la satisfaction de plus jeunes collègues qui ont été bien contents de pouvoir la remplacer.

- « C'est bien tombé, parce que mon troisième a besoin que je sois là pour les devoirs

(...) Le collège, c'est dur pour lui, donc il faut être là pour le soutenir parce que mon mari ne rentre pas très tard. Il s'assure que M. a fait ses devoirs, mais il ne fait pas plus. Alors que M. est devant sa feuille, mais il rêve, donc il faut s'y prendre d'une autre manière et mon mari n'y arrive pas trop ».

« J'en ai assez fait, comme infirmière, j'ai fait mon compte (...) J'ai dit "Place aussi à des jeunes, hein ?" Mon poste de toute façon, il y en a qui attendent après... »

Elle insiste enfin très longuement sur le fait qu'elle demeure active et utile à la société par les nouveaux engagements qu'elle a choisi de prendre depuis sa retraite. L'analyse de ces activités constituera le deuxième temps de cette étude de cas. Remarquons préalablement que cette possibilité de réinvestir de nouveaux objets résultent directement d'une bonne gestion des sentiments de culpabilité et de la possibilité de se dégager d'une pression environnementale disqualifiante. L'énergie disponible n'est pas étouffée, le statut de Mme Sagine autorise de nouvelles formes du contrat narcissique.

8.2 Du travail à l'activité.

8.2.1 La distinction entre activité pour soi et pour les autres.

La description de ses nouvelles activités occupe la part la plus importante du témoignage de Mme Sagine et s'articule autour de la distinction entre activité pour soi et activité pour les autres. Les premières correspondent à des activités de loisirs choisies parce qu'elles lui plaisent et qu'elle n'avait pas le temps de s'y consacrer lorsqu'elle travaillait : *« Je fais des trucs pour moi qui me plaise : la chorale et puis du tissage... Et puis de temps en temps je vais faire du ski de piste, du vélo ».*

Ces activités sont présentes comme une suite logique du premier été qui a suivi la prise de retraite : les vacances se sont prolongées, Mme Sagine a réalisé qu'elle était complètement libre, s'est interrogée sur ses goûts et s'est inscrite dans différents ateliers lui permettant de rester disponible pour s'occuper de ses enfants après l'école.

Ce premier groupe s'oppose aux activités *« qu'il n'y a pas de raison de ne pas faire »* lorsqu'on a du temps.

· « On a l'impression de mener sa vie un peu comme on le souhaite, pas tout non... mais un peu comme on veut, et ça, c'est un goût de liberté qui est fort intéressant, que j'apprécie... et d'un autre côté, ce temps disponible que j'ai, je ne veux pas en profiter, le garder pour moi toute seule. Sur le plan humain, humanitaire, il n'y a pas de raison, je crois que ça serait gaspiller sa vie, vraiment... Je pourrais aller au cinéma par exemple, un après-midi par semaine toutes les semaines, je pourrais bouquiner trois bouquins par semaine, je pourrais faire plein de trucs comme ça mais je pense qu'il y a des contacts qui restent à avoir et puis donner des coups de main par-ci, par-là, accompagner les gens... »

Cette nécessité de ne pas s'enfermer dans une seule recherche de plaisir individuel conduit Mme Sagine à s'investir dans différentes activités pour son quartier ou sa

paroisse. Elle participe à des réflexions sur la lutte contre la délinquance, le tri des déchets et la propreté de l'environnement, s'est occupée du catéchisme avant de former les parents à animer eux-mêmes certains groupes. Elle compare ce deuxième registre d'activités au bénévolat réalisé par certaines collègues : ***« J'ai une collègue qui a donné du bénévolat auprès de personnes âgées...Oh, là, là, il y a de quoi faire, des personnes âgées qui n'ont plus de famille ou qui sont mises sur une voie de garage. Ou il y en a une qui a fait ça dans "Grossesse secours" au planning familial... »***

Ce type d'engagements contribue à la gestion de la culpabilité et donne sens à l'existence en garantissant le respect de valeurs morales auxquelles Mme Sagine est attachée. Rien ne l'excuserait de ne pas apporter sa contribution à la société puisqu'elle dispose du temps nécessaire pour le faire : *« La vie, on ne la vit qu'une fois, et on ne vit pas sur des petits nuages ».* Nous allons voir qu'il offre aussi plus globalement la possibilité de retrouver les nombreuses fonctions tenues antérieurement par le travail pour l'équilibre psychique.

8.2.2 Le transfert des fonctions antérieurement tenues par le travail.

La similitude entre activité et travail se clarifie au fil de l'entretien et n'est d'abord repérable que par l'utilisation répétée du mot « intéressant ». Mme Sagine explique qu'elle a trouvé des *« choses intéressantes à faire »*, associe cet intérêt à des journées bien remplies et l'oppose à l'ennui qu'elle a découvert chez de nombreuses personnes de son quartier ne travaillant pas.

- « Elles me disent parfois que les journées sont longues et pourtant, elles ont une maison et un petit bout de jardin à entretenir. Je m'aperçois, je découvre que ces personnes regardent tous les feuilletons à la télé... Moi, ce n'est pas mon, truc... »

Une analyse plus fine du vocabulaire utilisé conduit à clarifier les différents « intérêts » trouvés dans « les activités pour les autres ». Est intéressant ce qui, en premier lieu, est capable de retenir l'attention, ce qui accapare, aborde l'esprit. Cette fonction s'apparente au rôle défensif tenu part le travail, décrit en chapitre IV. L'intérêt ne se limite toutefois pas à une mise à l'écart grossière des affects dérangeants mais correspond aussi à la satisfaction du besoin de stimulation psychique et d'organisation de ces stimulations. Mme Sagine s'investit principalement dans des activités lui apportant une satisfaction intellectuelle proche de celle qu'elle connaissait dans son travail : découverte d'informations nouvelles en quantité suffisante, utilisation de méthodes pédagogiques enrichissantes, efforts pour progresser et faire profiter son entourage de ses connaissances. L'activité chorale, par exemple, n'est pas un simple loisir puisque Mme Sagine y prend des responsabilités, ce qui l'amène à un travail de préparation de deux à cinq heures par semaine. Le catéchisme illustre le même phénomène.

- « Sachant que j'avais été formatrice, on m'a demandé d'être formatrice des catéchistes pour toute l'agglomération... J'ai réfléchi et l'année d'après, j'ai dit "Oui". Ce qui fait que ça fait d'autres choses encore, ce n'est qu'une fois par mois, mais il faut le préparer. On

est trois ou quatre à le faire ensemble, ce qui fait qu'il y a des recherches, du matériel, du bricolage (...) ça prend du temps... » *Les activités sociales dans le quartier permettent quant à elles de* « savoir un peu, d'aller aux infos... » « Je découvre un peu plus (...). Je m'implique, j'essaie d'être présente (...). Je vais être dans une commission de la ville qui réunit toutes les associations (...). Je continue aussi ma réflexion dans la paroisse (...). C'est important parce que je peux dire que ça **me fait vivre**... dans le sens où ça **me prend du temps**, ça me prend des pensées, ça me fait parler avec les autres, avoir des contacts, pour faire un bout de chemin ensemble, ce ne sont pas uniquement des contacts pour dire "on va aller au ski" » *Elle ajoute comme je lui demande de clarifier l'expression « ça me prend des pensées » :* « J'y pense dans la journée, le soir avant de m'endormir, quand les idées défilent, et puis je bouquine, je cherche, j'en parle avec d'autres (...) Alors je me demande des fois, je me dis "Tiens, ça remplace mon métier". Un peu, oui, dans le sens où quand je travaillais, il fallait toujours penser au métier. Comment on va faire ce cours-là et cet élève-là, est-ce qu'il est bien dans sa peau, est-ce qu'il ne faut pas lui parler ? (...) **il y a toujours plein de choses à penser...** donc ça continue à **me prendre... à me prendre la tête** [rire] **dans le bon sens...** »

L'ensemble de ces témoignages montre que l'intérêt trouvé par Mme Sagine à une activité réside également dans la possibilité de disposer d'un réseau relationnel et des bénéfices narcissiques qui y sont liés. Le catéchisme est une activité qui amène à préparer et à construire collectivement une action : il comble le manque occasionné par l'absence de contact avec les collègues professionnels.

. « Les collègues que j'ai perdues à l'école, je les retrouve un peu... enfin, plus espacé, on ne se voit pas tous les jours, mais je les retrouve un peu là... »

La fonction narcissique tenue antérieurement par l'emploi trouve en fait de multiples compensations comme en témoignent plusieurs extraits de l'entretien :

.

Les activités pratiquées permettent d'assumer des responsabilités et offrent différentes expériences concrètes de confirmation ou de renforcement de l'estime de soi. Les demandes adressées à Mme Sagine ont des fonctions similaires : en lui proposant de s'occuper d'un pupitre à la chorale ou de former des catéchistes, on lui reconnaît par avance des compétences qui participent à l'entretien de l'image de soi.

.

Mme Sagine ne perd également pas d'occasion pour s'inscrire dans une logique de don et contre-don, donc l'occasion de renouer à sa manière un contrat narcissique avec un ensemble d'autres. Elle explique ainsi son adhésion au centre social de son quartier : elle a profité des locaux de cette structure pour le catéchisme et a trouvé normal de s'engager en contrepartie dans la réflexion menée dans ce lieu.

.

Le gain narcissique se traduit également par un sentiment d'appartenance à différents groupes signifié par exemple par l'usage du « nous », tel qu'il peut être pratiqué par des

professionnels parlant de leur entreprise. La satisfaction des mères à qui elle rend une visite de courtoisie pour s'informer de l'état de santé d'un enfant absent au catéchisme n'est pas présentée comme une démarche personnelle mais comme une action menée au nom de sa fonction et du groupe des catéchistes. *« Il y en a qui sont contentes de nous voir, de nous raconter... »*.

Mme Sagine insiste d'autre part à plusieurs reprises sur son intégration dans le quartier. Elle se *« sent d'ici »* contrairement à beaucoup de ses voisins. Elle peut en témoigner par son langage d'initiée : elle connaît les « surnoms » de certains bâtiments ou lieux significatifs, elle connaît leur histoire, est au courant de ce qui se passe et de ce qui s'est passé.

On peut enfin montrer que Mme Sagine retrouve dans ses nouvelles activités la fonction élaborative tenue antérieurement par son travail. Si elle ne peut se contenter de lire ou de faire du ski, c'est parce que cela ne donnerait pas de sens à sa vie. Ses différents engagements « vectorisent » au contraire son parcours. Grâce à eux, elle sait où elle va et pourquoi. L'idéal vers lequel elle tend doit naturellement beaucoup aux valeurs portées par son groupe religieux mais est également dans la continuité des valeurs découvertes et transmises dans son dernier emploi. Mme Sagine évoque ainsi à plusieurs reprises la pédagogie formidable qu'elle a apprise et mise en application sur son poste d'enseignante : pédagogie visant à rendre responsables et autonomes les élèves infirmiers pour les amener à leur tour à répondre aux besoins fondamentaux des malades sans les rendre dépendants. Cette conception des relations humaines est devenue une cause qu'elle défend et qui la fait avancer. On peut, sur la base des travaux sur les fonctions d'étayage du groupe, la décrire comme un code mis à disposition par le patrimoine culturel et utilisé individuellement pour soutenir le travail représentatif, organiser les événements, les intégrer à une histoire cohérente. L'importance de ce code et des valeurs qu'il sous-tend est confirmée par les choix éducatifs de Mme Sagine Elle souhaite transmettre à ses propres enfants le sens de la responsabilité et de l'autonomie qui constituent pour elle les fondements d'une vie heureuse et accomplie.

Notons, pour terminer ce parallèle entre travail et activité, que les propos de Mme Sagine témoignent d'une bonne distinction entre les fonctions et l'objet ou le cadre qui les garantit. Cette jeune retraitée ne confond pas occupation de l'esprit, gratification narcissique ou sens de la vie avec activité professionnelle, d'où un possible transfert de ces fonctions sur d'autres objets. L'intrication à l'origine de la souffrance de certains chômeurs de longue durée n'existe pas ici. Cette « suffisamment bonne » différenciation entre l'objet et les fonctions tenues par l'objet est, je le rappelle, une des conditions favorables au processus de deuil : elle favorise un mécanisme d'introjection — par opposition aux mécanismes d'incorporation — et laisse donc la liberté de réinvestir de nouveaux objets sans se priver des fonctions essentielles tenues par l'objet perdu et dont le deuil, lui, est impossible.

Le témoignage de Mme Sagine ne me permet pas de disposer d'éléments significatifs sur son anamnèse pour faire des hypothèses sur l'origine de cette grande maturité de sa relation à l'objet-travail. Remarquons simplement qu'elle transparaissait déjà dans ses choix de vie antérieurs : Mme Sagine a librement alterné des périodes d'emploi avec des

périodes de disponibilité ou de formation. Sa capacité à envisager très clairement l'ambivalence de sa relation à ses différents postes de travail en est un autre indice. Elle transparaît également dans la nature de ses nouveaux investissements. Mme Sagine n'hésite pas à mettre fin à certains engagements pour laisser la place aux plus jeunes comme elle l'a fait pour son travail. Elle a ainsi annoncé qu'elle ne poursuivait pas son activité de formation de catéchistes parce qu'elle a déjà assuré plusieurs années dans ce domaine et que le groupe a besoin de se renouveler. Elle ne sait pas de quoi seront faites ses prochaines années et ne semble ressentir aucune inquiétude à ce sujet.

8.2.3 Le travail psychique lié à l'absence d'emploi.

8.2.3.1 Remanier les obligations.

L'ensemble de ces remarques me ramènent à l'idée de liberté plusieurs fois choisie par Mme Sagine pour qualifier sa vie actuelle. Ce qui distingue sa situation de celle d'un « travailleur » ne consiste pas en une différence notoire concernant les besoins du Moi mais en l'absence de cadre préalable ou imposé pour satisfaire ces besoins. Mme Sagine trouve bien un étayage de ses fonctions moïques dans son environnement, mais elle n'est pas liée à celui-ci par un lien d'obligation comparable à celui établi par le travail entre l'individu et la société.

Cette différence est bien décrite par P. Tournier dans son ouvrage « Apprendre à vieillir » (1971) consacré à la deuxième carrière. L'auteur nomme ainsi la tâche à laquelle peut se consacrer un retraité ayant réussi à accepter la fin de son parcours professionnel et susceptible d'être investi avec suffisamment d'ardeur et de constance pour donner un nouveau sens à l'existence. La carrière professionnelle est synonyme d'organisation et de réglementation ; tout est prévu avec précision, la formation de chacun, la hiérarchie, les rythmes quotidiens et annuels. La deuxième carrière est au contraire synonyme de liberté et de spontanéité, elle échappe au réseau d'obligation et d'interdiction qu'impose la vie économique et sociale, ne lie à aucun contrat...[558]

Cette deuxième carrière est donc, à l'instar des activités de Mme Sagine, apte à remplir les fonctions tenues antérieurement par l'emploi mais elle suppose de trouver en soi l'énergie nécessaire à l'investissement d'un objet que la société n'impose pas par des normes et des sanctions conduisant à les respecter. Comme le montre P. Tournier, cette liberté peut être effrayante et bien déstabilisante lorsque les exigences de la vie professionnelle ont au contraire conduit à y renoncer pour se plier au cadre social synonyme de réussite.

- « Il faut choisir soi-même son but, inventer soi-même sa méthode de travail, se donner à soi-même sa tâche quotidienne, s'affirmer soi-même dans son oeuvre... » Cela nécessite « un débrayage, un détachement, un abandon conscient et résolu, non seulement du poste qu'il occupait jusqu'à la retraite, mais de cette grande machine qu'est la société organisée et dans laquelle il s'insérait pour la fonction professionnelle qui lui incombait ».[559]

[558] Cf. P. Fournier, Apprendre à vieillir, p 156.

De tels propos sont en écho avec l'idée de psychogenèse de la relation à l'objet-travail développée en chapitre IV, § 1.3.3.1, et s'accordent avec le modèle de la difficile désintrication de cet objet et des fonctions qu'il tenait antérieurement. Mme Sagine semble avoir réussi à éviter ce travail ardu, peut-être parce qu'elle ne s'est jamais laissée enfermer dans une relation exclusive à l'objet-travail. Si je ne dispose pas, comme je l'ai déjà signalé, d'éléments suffisants pour défendre une telle hypothèse, son témoignage apporte en revanche quelques éclaircissements sur le travail psychique nécessaire pour ne pas se protéger derrière une routine sécurisante mais source de dépendance.

Constatons en premier lieu que ce travail peut d'abord consister à construire ses propres obligations faute de se plier aux obligations institutionnellement imposées. De nombreuses expressions utilisées par Mme Sagine témoignent de ce processus : les « activités pour les autres » semblent s'imposer à elle et la placer dans une position d'engagement ne permettant pas de disposer d'une complète liberté d'action.

« Il y a des contacts qui restent à avoir » et Mme Sagine ne s'implique pas à moitié : elle développe au contraire de véritables liens moraux avec les différents groupes à qui elle apporte sa contribution. Le terme d'engagement témoigne de cette attache : il évoque le contrat écrit ou moral unissant à autrui et que l'on ne peut rompre avant terme, si ce n'est à disqualifier son image. L'obligation à laquelle se plie Mme Sagine est une obligation intériorisée, celle d'un idéal du Moi qui fixe des valeurs, celle d'un Surmoi capable d'apporter les « auto-gratifications » narcissiques liées au respect de cet Idéal.

De tels propos ne doivent pas faire oublier que ces instances résultent d'une construction étayée par l'environnement, qu'il soit primaire ou secondaire. Mme Sagine a été élevée dans un cadre familial où le travail était une chose importante à laquelle il fallait se préparer et qu'il fallait respecter.

- « On n'arrivait jamais en retard, quand on était malade, c'était vraiment qu'on était malade, pas des tire-au-flanc ». Elle estime capital que ses enfants travaillent, elle ne pourrait comprendre qu'ils ne tirent pas leur revenu d'un effort accompli. Ces fondements surmoïques sont à l'origine, on l'a vu, de sentiments de culpabilité qui, bien que gérés, sont bien présents. L'obligation intériorisée s'appuie sur ces étayages environnementaux mais parvient également à les transformer pour aboutir à la construction d'une échelle personnelle des valeurs. Mme Sagine peut alors s'autoriser à dire qu'il y a « d'autres choses à faire que le travail, (...) des choses à se réaliser ». Ajoutons que cette obligation peut sans doute d'autre part trouver soutien dans la réflexion conduite par son groupe d'appartenance religieux sur le sens de la vie et la place du travail.[560] Faire le deuil du travail semble donc supposer de disposer d'une certaine « marge de manoeuvre » par rapport aux normes collectivement définies, marge signifiant que ces normes à la base du contrat narcissique restent bien présentes

[559] Ibidem, p 162 et 167.

[560] Voir à ce propos les différents numéros consacrés par des revues d'obédience catholique à l'évolution de la place du travail, en lien avec un refus des valeurs de consommation et d'individualisme prônées par notre société actuelle (par exemple Croyants en liberté, n°16, octobre 1993, Que devient le travail en temps de chômage ?).

mais peuvent être questionnées et en partie remaniées.

8.2.3.2 Accepter le vieillissement.

Le témoignage de Mme Sagine est enfin intéressant parce qu'il souligne le lien existant entre le deuil du travail et la gestion des angoisses dépressives liées à la prise de conscience de son vieillissement. Cette gestion est ici facilitée par différents facteurs et en particulier par la position active de Mme Sagine dans le choix de sa retraite anticipée. Ces facteurs favorables n'empêchent toutefois pas de constater que le renoncement à la vie active est une étape complexe. Je listerai pour le montrer différentes attitudes de Mme Sagine qui révèlent son ambivalence par rapport à cette problématique.

En choisissant une retraite anticipée, Mme Sagine a fait le choix de ne plus jamais être infirmière. Le caractère définitif de sa décision est souligné à plusieurs reprises par l'expression *« C'est fini »* lorsqu'elle m'explique qu'il est impossible qu'elle travaille de nouveau un jour dans la fonction publique ou en libéral. La législation lui permettrait toutefois, si elle se trouvait dans cette obligation, suite au décès ou à la séparation d'avec son mari par exemple, de postuler sur des postes en clinique. Une porte reste donc ouverte et peut servir de refuge à un narcissisme trop fragilisé par l'écoulement des années. Le fait qu'elle ait eu des enfants relativement tardivement et que ces derniers continuent à avoir besoin d'elle, la protège également de certaines angoisses dépressives. Celles-ci sont par ailleurs soigneusement écartées par la distinction très nette opérée par Mme Sagine entre ses nombreux centres d'intérêts et l'ennui caractérisant ses voisins retraités. La remarque la conduisant à souligner à deux reprises *« Il faut laisser la place aux jeunes »* témoignent cependant de travail en cours. Ce travail est d'autre part évoqué comme une réalité difficile que son mari aura à gérer dans quelques années alors qu'il y est bien moins préparé qu'elle. Notons aussi qu'en refusant de se décrire comme quelqu'un de très **actif** dans son quartier et en préférant parler de son effort pour être **présente**, Mme Sagine prouve sans doute son souci de prendre du recul par rapport à un remplissage maniaque de ses journées, remplissage dont on connaît les vertus défensives contre la dépression.

On comprendra peut-être mieux au vu de cette ambivalence face à l'acceptation d'une retraite pourtant choisie le désarroi de certains chômeurs confrontés brutalement, par un licenciement, à l'obligation de renoncer au travail symbole de jeunesse et de santé. Contrairement à Mme Sagine, ils ne disposent en effet pas d'une position permettant un travail progressif de gestion du vieillissement et sont au contraire contraints d'entrer dans une nouvelle phase de leur existence irrémédiablement associée à l'idée de mort, sans l'avoir préparé.

Il n'est guère surprenant que ce passage soit alors souvent activement repoussé par des efforts désespérés pour prouver que ni l'énergie ni les compétences ne font défaut et qu'il s'accompagne d'un profond sentiment d'injustice face à une société qui rejette et condamne à se sentir « vieux » avant l'âge.[561]

[561] Ces remarques complètent la réflexion sur l'intrication entre deuil du travail et gestion de la crise de milieu de vie proposée dans ce chapitre, § 5.3.

8.3 Synthèse.

Le parcours de Mme Sagine se distingue clairement des autres situations évoquées, avant tout par la position qu'elle a prise dans la disparition de l'activité professionnelle. Cette caractéristique n'empêche toutefois pas que cette jeune retraitée ait à mener un travail psychique comparable par bien des points à celui des chômeurs. Le transfert des fonctions tenues antérieurement par l'activité professionnelle reste une nécessité : Mme Sagine doit trouver de nouvelles voies pour apporter sa contribution à l'édifice collectif, trouver des gratifications narcissiques et un sens à sa vie. La problématique de l'obligation déjà mise à jour avec Mme Chesnais et M. Otavalo est de nouveau bien présente : il s'agit de construire de nouvelles raisons d'échanger avec son entourage, de s'inscrire et de maintenir son inscription dans différents groupes d'appartenance.

Parallèlement à ces similitudes avec les situations de perte d'emploi subie, ce parcours révèle des facteurs favorisant l'aménagement d'une vie sans l'étayage du travail.

Un premier facteur correspond à la nature de la relation à l'objet-travail existant antérieurement : le caractère non exclusif de cette relation contribue sans doute beaucoup à l'adaptation actuelle de Mme Sagine à sa nouvelle vie. Cette maturité de la relation va en effet de pair avec une meilleure distinction du travail et des fonctions tenues par celui-ci.

Un deuxième facteur correspond à l'absence ou à la très faible pression environnementale pesant sur Mme Sagine : son statut ne l'expose pas aux messages disqualifiants et « paradoxants » si souvent adressés aux chômeurs. Ceci est en partie expliqué par la capacité de cette jeune retraitée à assurer ses besoins d'auto-conservation et donc à ne pas s'inscrire dans une relation de dépendance par rapport à la société. Cette faible pression lui permet à son tour de disposer d'une plus grande souplesse face aux normes sociétales. La nécessité de réaménager le rapport à ces normes déjà apparue avec les parcours de Mme Canna et de M. Otavalo est confirmée ici comme l'une des exigences psychiques pour construire un équilibre sans l'étayage exclusif de l'activité professionnelle.

Notons enfin que ce parcours semble corroborer l'hypothèse émise en conclusion du cas précédent : la construction d'une relation moins exclusive à l'objet-travail semble moins difficile pour les non-chômeurs. Mme Sagine a pu se poser la question de la place du travail dans son existence dans la mesure où la garantie de ressource laissait cette question ouverte. L'obligation de satisfaire ses besoins d'auto-conservation vient au contraire la clore avant même qu'elle soit posée. Mme Sagine a d'autre part pu penser l'ambivalence de sa relation à l'objet-travail avant d'en être privée. Elle a donc évité l'idéalisation ou le rejet induit par la perte et peu propices à la construction d'une relation plus mature.

Chapitre VII Chômage et maturation psychique.

Le chapitre VII a pour objectif de proposer une synthèse des éléments exposés tout au long de cette thèse et d'apporter des réponses aux questions d'abord laissées en suspens faute de disposer de l'ensemble des axes de réflexion.

Il donnera en premier lieu une vision d'ensemble du modèle proposé pour comprendre la nature du traumatisme que constitue le chômage de longue durée.

Il expliquera ensuite en quoi ce modèle peut être intéressant tant pour comprendre le travail psychique nécessaire pour dépasser la souffrance de la perte d'emploi que pour réfléchir aux modalités d'accompagnement des chômeurs.

1. Un modèle pour comprendre la souffrance psychique liée au chômage.

1.1 Un deuil particulier.

Je rappelle en premier lieu que le chômage a été décrit comme un deuil particulier : deuil parce qu'il correspond à la perte d'une réalité extérieure mais également d'un objet interne important pour l'organisation psychique du sujet ; particulier parce que le chômeur ne dispose pas de certitude quant à la durée de la perte voire quant à son caractère définitif, mais aussi parce que vient s'ajouter à l'absence d'activité professionnelle une pression environnementale importante majorant la détresse et la difficulté de mener à bien le travail du deuil. Loin de rencontrer la sollicitude caractéristique de l'environnement des « endeuillés », le chômeur est pris dans un faisceau de messages disqualifiants et accusateurs diamétralement opposés au soutien qui pourrait lui être nécessaire.

Synthétisons l'ensemble des éléments exposés sur ces différentes caractéristiques de la situation de perte d'emploi.

1.1.1 Nature de la relation rompue et vécus du chômage.

La modélisation proposée permet en premier lieu d'appréhender la diversité des vécus de chômage et s'accorde en cela avec les modèles théoriques proposés par la psychologie sociale et la sociologie. Comme pour tout deuil, l'intensité de la souffrance ressentie et la complexité du travail de gestion de la perte dépend de la nature de la relation rompue. La recherche réalisée insiste en particulier sur le caractère d'exclusivité de cette relation : lorsque l'activité professionnelle a pris une place centrale, monopolise la plus grande part des investissements de l'individu et lui apporte, sans partage, la satisfaction de ses besoins essentiels, les conséquences de sa disparition sont particulièrement dramatiques et douloureuses. Cette relation possède les caractéristiques d'un lien de dépendance, c'est-à-dire une mauvaise différenciation entre le Moi et l'objet — décrit ici en terme d'intrication entre les fonctions moïques et les fonctions tenues par l'activité professionnelle — et une très forte ambivalence à un objet à la fois haï parce qu'aliénant et idéalisé car indispensable à la survie physique et psychique.

En revanche, une relation moins exclusive, laissant place à d'autres investissements, n'occasionnera pas un « chômage total ». Le sujet ayant expérimenté depuis plusieurs

années la possibilité de trouver satisfaction à ses besoins dans des activités variées pourra faire face à la perte d'emploi avec plus de souplesse. L'intérêt de cette absence d'exclusivité (mis indirectement en évidence par le modèle de « chômage inversé » proposé par D. Schnapper (1981)) a été illustré par les parcours de Mme Chesnais et Mme Sagine. La première, qui entretient avant tout une relation instrumentale à ses emplois et qui a pris conscience de la variété des voies permettant d'agir sur le monde par ses expériences extra-professionnelles, réussit malgré ses affects dépressifs à faire face à l'absence d'emploi et à transférer les fonctions perdues sur d'autres objets. Le choix de la seconde a largement été facilité par la maturité de sa relation au travail, maturité expliquant également le nouvel équilibre trouvé dans sa retraite anticipée.

Notons que l'importante influence de l'exclusivité de la relation sur la nature du chômage est peut-être un élément déterminant pour comprendre que les femmes vivent globalement mieux leur inactivité professionnelle que les hommes et sont davantage ouvertes aux différentes propositions qui peuvent leur être faites en stage de réinsertion pour investir de nouvelles activités. La place sociale qui leur est accordée, leur inscription plus récente sur le marché de l'emploi, mais aussi les particularités de leur développement psychologique, les conduit certainement à une pluralité d'investissement et à une mobilité psychique plus aisée que les hommes. Cette hypothèse reste toutefois à vérifier et n'a pas fait l'objet de mon étude.

La modélisation proposée conduit en second lieu à clarifier les origines de la nature de la relation à l'objet-travail et donc de son caractère exclusif ou partiel. L'idée d'un triple façonnage de cette relation (voir chapitre II, § 3.1) permet de prendre en compte à la fois des éléments individuels, des caractéristiques inhérentes à l'objet-travail et des particularités du contexte environnemental. On voit alors que de nombreux facteurs peuvent contribuer à la naissance d'une forte intrication entre le Moi et l'activité professionnelle et que cette intrication ne concerne pas uniquement des sujets dont la fragilité structurelle nécessite un important étayage sur les structures sociales.

Il est en particulier montré que la place centrale accordée depuis plusieurs générations au travail pour répondre à la fois aux besoins d'auto-conservation et aux besoins de réalisation personnelle de tout citoyen, contribue à faire de cet objet un élément organisateur du contrat narcissique et par conséquent de l'organisation psychique individuelle. Collectivement désigné comme activité idéale pour apporter sa contribution à l'édifice sociétal, il oriente à ce titre de nombreuses missions narcissiques individuelles. Critère fondamental d'adultité, il se trouve fréquemment au coeur de la construction des différentes étapes maturatives. Il occupe ainsi une place importante dans la formation intermédiaire qu'est l'idéal du Moi, et peut même, chez certains individus à l'histoire plus difficile, être utilisé comme voie de réparation du Moi blessé. Les parcours de M. Bonnet et de Mme Canna ont permis de l'illustrer.

Ajoutons que les caractéristiques aliénantes de l'emploi renforcent le lien pouvant unir un travailleur à son activité professionnelle puisqu'elles conduisent, dans un processus défensif contre la souffrance au travail, à tenter de transformer l'obligation en source de gratification et de plaisir.

1.1.2 Absence de butée du réel et obstacle au deuil.

Le matériel clinique rassemblé a d'autre part mis en évidence la difficulté de devoir faire face à une perte dont on ignore la durée. Cette incertitude est l'une des caractéristiques importantes du travail du deuil exigé par la perte d'emploi comme l'ont mis en évidence plusieurs parcours. On a vu l'oscillation mortifère dans laquelle s'enferme M. Poena, oscillation traduisant un clivage entre l'acceptation et le refus de la perte incompatible avec la gestion de la perte et source d'incompréhension de la part de l'entourage. On a vu également avec Mme Herbaud que cette absence de butée du réel confronte à l'angoisse d'une déception toujours renouvelée. Par crainte du traumatisme cumulatif que représente une recherche infructueuse, cette chômeuse « préfère » renoncer à tout espoir, quitte à renoncer également à elle-même. Le parcours de Mme Canna nous a par ailleurs montré que la certitude du non-retour à l'emploi posée par la déclaration d'inaptitude définitive pouvait être une condition favorable au processus du deuil, même si elle ne dispensait pas le sujet d'un travail de gestion de la perte long et douloureux.

La difficulté décrite ici est compréhensible au vu des connaissances sur le travail du deuil : le conflit Moi Plaisir/Moi Réalité caractéristique de la phase du choc et de la protestation ne peut trouver d'issue favorable si le sujet ne dispose pas d'élément permettant de faire taire ses fantasmes de retour de l'objet. Le désinvestissement pulsionnel ne peut démarrer sans cette certitude.

La question du désinvestissement est toutefois fort délicate dans le cas du chômage dans la mesure où ce qui est favorable à l'équilibre psychique s'oppose souvent au maintien d'un équilibre social. Elle peut par exemple paraître souhaitable pour des sujets proche de l'âge de la retraite ou dont les conditions de santé ne permettent l'exercice d'un emploi qu'au prix d'efforts et de souffrances importantes. Faut-il encore que les règles administratives concernant le statut et la rémunération ne soumettent plus ces personnes à des accusations de non-respect du contrat narcissique et leur procurent des garanties quant aux revenus dont elles disposeront dans l'avenir. Si ces conditions sont réunies,[562] le principe de réalité posé peut permettre l'engagement dans un travail de deuil de l'emploi mais aussi des capacités et de la jeunesse perdues, travail difficile mais dont une issue positive peut être envisagée. Nous avons cependant vu avec M. Poena que poser une telle réalité peut susciter colère et rejet et qu'il est parfois plus judicieux d'adopter une attitude transitionnelle pour accompagner le sujet dans la constitution de sa propre réalité.

Chez des sujets plus jeunes, on peut se demander si le désinvestissement est souhaitable dans la mesure où il ne s'agit pas de renoncer à l'emploi mais de construire une relation moins exclusive à cette activité. Les tiraillements entre conditions favorables à l'équilibre psychique et réalité sociale peuvent d'autre part être, une nouvelle fois, très importants. Conserver confiance en soi et énergie nécessiterait en période de chômage un désinvestissement suffisant de l'activité professionnelle ; ce désinvestissement risque toutefois d'être perçu comme un manque de motivation ou de sérieux dissuasif pour les futurs employeurs. Dans une société basée sur la centralité du travail, il peut donc être bien périlleux de choisir ponctuellement le non-emploi. Celui-ci risque en effet de se prolonger indéfiniment (c'est le cas par exemple des femmes arrêtant de travailler pour

[562] Ce qui n'est pas toujours le cas ; voir à ce sujet les remarques sur les travailleurs immigrés usés par des années de travail comme manoeuvre, chapitre VI, § 5.3.

des raisons familiales et ne parvenant plus à retrouver une activité quand elles le souhaitent).

Apparaît donc, avec l'absence de certitude quant à la durée du chômage, l'un des paradoxes de notre société : elle ne permet pas aux individus — ou au prix de risques que beaucoup ne sont pas prêts à courir — de disposer de la liberté d'alterner, s'ils le désirent, des périodes d'emploi et de non-emploi, bien que ce choix puissent être en partie une solution au chômage. Elle continue au contraire à juger les trous dans un CV comme des signes d'incompétences.

1.1.3 Pression environnementale et complexification du travail du deuil.

La modélisation proposée met enfin en évidence que s'ajoute à une nature de la relation défavorable au travail du deuil, un contexte environnemental adverse, c'est-à-dire venant complexifier un cheminement déjà ardu. Je résumerai rapidement les éléments mis en évidence.

Notre société s'est organisée depuis le XVIII^{ième} autour du travail et a trouvé dans cette activité une réponse à certaines de ses angoisses majeures concernant la satisfaction des besoins d'auto-conservation et la nature du lien unissant ses membres. Elle ne parvient actuellement pas à renoncer à ce « Grand Intégrateur » et préfère soumettre une partie de sa population à des injonctions paradoxales plutôt que de voir mis en cause les énoncés fondamentaux qui l'organisent.

Ces injonctions qui se manifestent concrètement dans les dispositifs d'insertion et plus globalement dans la représentation sociale du chômage véhiculé par les discours politiques et médiatiques sont sources d'angoisse et d'humiliation pour les sujets exclus du contrat narcissique. Elles les privent de l'énergie et des étayages utiles pour chacune des étapes du processus de deuil notamment parce qu'elles sont à l'origine d'un cumul de traumatismes dépassant leurs capacités élaboratives. Elles risquent donc d'aboutir à un blocage de ce processus, blocage illustré par la description de différentes formes de stratégies mortifères face à la perte d'emploi.

Notons que la violence des pressions environnementales transparaît autant dans l'intensité des vécus de honte mis en évidence par la clinique (dans le cas de Mme Canna par exemple) que dans la virulence des retours de l'agressivité chez les quelques sujets qui parviennent à riposter aux attaques sociétales (voir par exemple les parcours de M. Otavalo et de M. Dautun).

1.2 Un traumatisme révélateur du poids de la réalité environnementale.

Cette dernière particularité du deuil m'amène à souligner que le modèle proposé dans cette thèse insiste sur le poids de la réalité environnementale, c'est-à-dire accorde une place plus importante aux facteurs sociaux et aux événements actuels qu'il n'est habituel de le faire en psychanalyse. Cette position mérite d'être discutée. Elle s'inscrit en effet dans un vaste débat sur les théories du traumatisme et dans l'évolution toujours en cours de la prise en compte de l'événement comme facteur explicatif de la psychopathologie. Je ne reprendrai que sommairement les grandes lignes de ce débat pour clarifier mon propre

"Cyberthèses ou Plateforme" - © Celui de l'auteur ou l'autre

point de vue et les interrogations dans lesquelles il s'inscrit.

1.2.1 La prépondérance du passé et de la réalité psychique.

Une analyse historique de la notion de traumatisme permet d'abord de repérer le passage d'un déterminisme extérieur à un déterminisme intérieur de la souffrance psychique.[563] L'idée de « déclenchement instantané et événementiel de l'aliénation mentale » a d'abord évolué vers une conception d'altération progressive de l'équilibre psychique puis vers la mise en évidence que plus que le choc éprouvé du dehors, c'est la façon dont il est subjectivement élaboré qui doit être prise en compte. « L'important, ce n'est pas l'événement dans lequel le sujet est pris, c'est ce qu'il en fait, alors même qu'il paraît débordé et déterminé par lui ».[564] Cette relativisation du poids de la réalité environnementale deviendra totale avec la proposition freudienne du passage de la séduction subie à la séduction fantasmée.

« L'intériorisation de l'événement-cause est cette fois achevée : non seulement, c'est ce que le sujet fait de l'événement qui compte, mais c'est lui qui fait l'événement, qui en suscite fantasmatiquement l'occurrence. Non seulement les marques du monde (...) sont radicalement enfouies, mais encore leur réalité est elle indécidable — indémélable la part de l'irruption du dehors et la part de projection du dedans ».[565]

Cette position, bien que régulièrement remise en cause par des interrogations, notamment sur la réalité des agressions et maltraitances subies dans la petite enfance de la part de parents proches, conduit à privilégier la réalité psychique à la réalité extérieure et contribue en cela l'un des fondements de la théorie et de la méthodologie psychanalytique. Elle se manifeste concrètement par l'intensité de l'attention accordée au poids des premières années de la vie et de la structuration psychique initiale sur le fonctionnement psychique de l'individu par rapport au poids de l'« ici et maintenant ». On peut d'autre part remarquer qu'elle a donné lieu à des propos très catégoriques dont j'ai dû me démarquer pour construire mon travail. Je prendrai pour exemple un extrait de l'ouvrage « La dépression » de J. Bergeret (1987).

« Quelle que soit en effet l'importance indéniable des contraintes, des obstacles extérieurs, l'expérience clinique montre que le rôle des facteurs sociaux demeure toujours secondaire par rapport aux composantes spécifiques de la personnalité de base du sujet. Ce ne sont pas la nature des conflits sociaux, leur degré d'intensité, ni même leur situation historique qui spécifient chez un sujet ayant dépassé l'adolescence, tel mode de réaction affective. Devant la même pression sociale, l'un se comportera en révolutionnaire authentique, l'autre en passif docile, un autre en humaniste, un autre en dépressif, et un autre encore en dément. Chacun réagit à l'événement selon les lignes de force ou de faiblesse de sa personnalité de base, telle qu'elle a été inscrite dans sa psychogenèse

563 Cf. par exemple l'article de G. Swain : De la marque de l'événement à la rencontre intérieure. Images populaires et conceptions savantes en psychopathologie.

564 Ibidem, p 59.

565 Ibidem, p 63.

personnelle au cours de son enfance et de son adolescence bien avant l'événement actuel. »[566]

J. Bergeret confirme plus loin cette critique d'une « position tendant à voir l'origine des troubles mentaux dans l'exclusivité d'une pression sociale allant à l'encontre de l'épanouissement spontané de l'individu »,[567] en critiquant ironiquement les diagnostics de certains psychiatres, parlant de névrose traumatique, donc de poids de l'actuel là où lui-même repère une décompensation chez un état limite.

· « Au point où nous en sommes dans son récit, Gilberte nous présente son cas comme s'il s'agissait de névrose traumatique dont **nombre de psychiatres demeurent friands puisqu'elles sont si faciles à concevoir intellectuellement** ; elles ne surviennent en réalité que sur terrain préparé par une préhistoire personnelle tout à fait particulière. »[568]

Ces propos m'ont d'abord amenée à douter de l'intérêt de mon angle d'approche et de la validité de la modélisation proposée. Ils m'ont en particulier conduit à m'interroger sur la nature de mon matériel clinique. Les entretiens réalisés et dont j'ai décrit les particularités en chapitre I, tout comme le matériel rassemblé dans ma pratique professionnelle, restent relativement pauvres en informations sur le bagage historique du sujet, même si — on l'a vu lors de la présentation des parcours — celui-ci est loin d'être négligé. Cette pauvreté ne risquait-elle pas de conduire à des hypothèses et à des conclusions valorisant à l'excès la place de l'actuel, faute tout simplement, de pouvoir montrer autre chose ?

1.2.2 La nécessaire prise en compte de la réalité événementielle.

Cette question a trouvé plusieurs registres de réponses. J'ai réalisé d'une part qu'elle devait rester posée et prise en compte comme une limite indéniable de l'analyse proposée. Toutefois, dans un même temps, j'ai accepté les particularités de mon matériel clinique à la fois parce qu'elles correspondent à une nécessité de la position praticienne auprès des chômeurs et parce qu'il est toujours intéressant de s'éloigner des sentiers habituellement balisés si l'on veut se placer dans une situation potentielle d'affinement de la théorie à laquelle on se réfère. Notons pour préciser ces deux arguments que les demandeurs d'emploi invitent le psychologue intervenant dans les organismes d'insertion à rétablir un plus juste équilibre entre le passé et l'actuel en réagissant très fortement à la violence d'un accompagnement qui ne prend pas en compte la réalité de leur situation, mais se contente de les renvoyer à leurs propres failles et ressources antérieures. Cet équilibre peut d'autre part être considéré comme une ouverture intéressante pour un modèle psychanalytique privilégiant au contraire trop fortement le matériel historique et infantile. Il est nécessaire pour garantir l'opportunité de ce nouveau point de vue de ne pas s'enfermer dans les particularités du matériel clinique recueilli, mais de le lire en écho avec des informations et connaissances provenant d'autres démarches méthodologiques. Cet aller-retour entre des angles d'approches différents peut être le garant d'une réflexion

566 J. Bergeret, La dépression, p 16.

567 Idem.

568 Ibidem, p162. C'est moi qui souligne

nuancée, permettant de mieux saisir la nature des interactions entre le poids de l'environnement actuel et celui du passé et de la structure.

Ajoutons que le choix théorique adopté dans cette thèse s'est d'autre part étayé sur un certain nombre de réflexions allant dans le sens d'un retour à une **meilleure prise en compte du poids de la réalité extérieure, sans pour autant remettre en cause l'importance de la réalité psychique**. Détaillons en premier lieu ces perspectives théoriques avant de préciser le modèle de fonctionnement psychique auquel aboutit finalement cette recherche.

1.2.2.1 L'apparition de nouvelles pathologies sociales.

Le nombre grandissant de sujets profondément et durablement déstabilisés psychologiquement par des situations économiques alors qu'ils ne présentaient jusque-là aucun signe de fragilité psychique, a conduit de nombreux chercheurs à s'interroger sur l'existence de fonctionnements psychiques, de dérégulations et d'aménagements propres aux contextes sociaux de notre époque. Cette interrogation sur l'émergence de nouvelles pathologies sociales est par exemple au coeur de la réflexion de L. Mémery dans son article « Psychologie et marginalité : une question de place ? » (1994). Cette psychologue analyse ces pathologies comme la conséquence « de l'interaction entre une fragilité individuelle et le sadisme des exigences sociales demandées à ceux qui sont les moins armés pour y souscrire ».[569] Les travaux pluridisciplinaires de l'ORSPERE[570] creusent les mêmes problématiques. Psychiatres et sociologues soulignent la difficile différenciation entre dépression et désespoir. La première nécessite une prise en charge thérapeutique, le second concerne des personnes enfermées dans des situations sans issue et pour lesquelles il est nécessaire de mobiliser des moyens sociaux et matériels pour sortir de l'impasse. Les nosographies classiques ne permettent toutefois pas de trancher et il est nécessaire sur le terrain de croiser les compétences des travailleurs sociaux et des psychiatres pour « une meilleure prise en compte des dégâts individuels et sociaux, produits par la déstabilisation des conditions de vie d'une partie de la population ».[571]

Les enquêtes sur la santé mentale et psychique des personnes au RMI* vont également dans le sens d'une prise en compte croisée des facteurs internes et externes.[572] Elles montrent qu'il existe sans doute une vulnérabilité chez une grande part de sujets au RMI, vulnérabilité liée à une histoire infantile marquée par des événements fragilisants (placement, divorce, problèmes psychiatriques chez l'entourage proche). Elles soulignent toutefois qu'on ne peut par ailleurs pas négliger la prégnance des événements de vie négatifs dans le parcours actuel de ces personnes. L'absence de travail est en

569 L Mémery, Psychologie et marginalité : une question de place ?, p 4.

570 Observatoire régional Rhône-Alpes sur la souffrance psychique en rapport avec l'exclusion.

571 Cf. O. Quérouil, Précarité et santé mentale, p163.

572 Cf. par exemple V. Kovess, S. Gyens, R Poinsard, P.F. Chanoit, La psychiatrie face aux problèmes sociaux. La prise en charge des RMIstes à Paris.

particulier décrite comme une source de stress entraînant une multiplication des difficultés à régler au quotidien. La carence de soutien environnemental apparaît également dans ces enquêtes comme un facteur de fragilisation supplémentaire (les auteurs décrivent le peu de soutien social et de relations intimes positives).

Ajoutons que cette prise en compte du poids de la réalité quotidienne se traduit aussi par l'inclusion, dans les classifications actuelles en psychiatrie, d'axes mesurant les « stresseurs sociaux » et le niveau d'adaptation sociale. C'est ce que rappellent par exemple J. Cottraux et C. Juenet au sujet du DSM III : « A côté du diagnostic psychiatrique (axe I), de la personnalité (axe II), des maladies physiques (axe III), l'on étudie les événements stressants (axe IV) et le réseau social de soutien (axe V) ».[573] Les problèmes économiques liés au chômage font partie des événements psychosociaux pris en compte parce qu'ils « peuvent affecter les diagnostic, le traitement ou le pronostic des troubles mentaux ».[574] La déficience de l'environnement, l'inadéquation du support social ou des ressources personnelles sont d'autres facteurs repérés et correspondent très directement au vécu des chômeurs de longue durée.

Cette réhabilitation de l'événement extérieur me semble en particulier liée à une meilleure évaluation des conséquences psychiques de la répétition des traumatismes — il serait ainsi plus précis de parler de réhabilitation **des** événements extérieurs — ce qui me ramène à l'une des spécificités du modèle proposé pour comprendre le chômage. L'analyse des pressions environnementales auxquelles sont soumis les chômeurs, alors qu'ils sont déjà fragilisés par la rupture d'un étayage fondamental de leur équilibre moïque, montre bien l'épuisement auquel peuvent aboutir certains sujets. Cet épuisement est capable d'expliquer, indépendamment de leur structure psychique, leur incapacité à élaborer psychiquement leur situation. On retrouve ici des éléments de théorisation utilisés pour comprendre les névroses traumatiques et les distinguer d'autres troubles. Comme l'explique par exemple L. Crocq sur la base de propositions de O. Fenichel, « la notion de traumatisme n'est (...) pas concevable sans référence au Moi qui le subit et à l'économie énergétique de ce Moi ».[575] Il est possible de schématiser trois éventualités :

.

le traumatisme frappant une personnalité « saine », reposée et préparée à le recevoir et qui ne laisse pas de séquelle parce qu'il peut être géré.

.

le traumatisme frappant une personnalité « saine » mais épuisée physiquement et moralement, conduisant au développement d'une névrose traumatique.

.

le traumatisme frappant une personnalité déjà névrosée et dont l'énergie était déjà

[573] J. Cottraux, C. Juenet, Deux personnages au-dessus de tout soupçon : stress et événement. Une enquête méthodologique et clinique, p 134.

[574] DSM IV, p 34.

[575] L. Crocq, Evénements et personnalité dans les névroses traumatiques de guerre, p 115.

accaparée par la gestion des conflits anciens, conduisant à une complexification de la névrose traumatique par réactivation des blessures antérieures.

1.2.2.2 La permanence de la dépendance à l'événement.

De tels éléments théoriques pourraient bien sûr être à l'origine de larges discussions et il est toujours extrêmement difficile, pour ne pas dire impossible, de départager ce qui est du registre actuel et ce qui traduit la mise à jour de fragilités préexistantes. La proposition faite dans cette thèse est toutefois de concevoir le chômage comme potentiellement traumatique quelle que soit l'organisation psychique antérieure. Cette proposition va de pair avec un modèle du fonctionnement psychique insistant sur l'idée que la dépendance à l'environnement reste une réalité même à l'âge adulte (Cf. Chapitre IV, § 1.1.2.2 Pistes de réflexion sur les besoins du Moi à l'âge adulte).

On peut ainsi très schématiquement décrire une double organisation du Moi, celle constituant ce que l'on peut appeler le bagage interne du sujet, c'est à dire l'ensemble des fonctions moïques construites grâce à l'environnement précoce et à l'histoire développementale, et celle reposant sur le monde extérieur, sur les régulations apportées par l'ensemble organisé qu'est la société.

L'importance accordée à cette deuxième dimension me paraît avoir plusieurs intérêts. Elle me permettra d'abord de revenir sur l'idée d'ouverture du modèle psychanalytique très rapidement évoquée antérieurement. Elle sera ensuite, dans les paragraphes 2 et 3 de ce chapitre, le fondement de ma réflexion sur le travail psychique nécessaire au dépassement de la souffrance liée au chômage et sur les modalités d'accompagnement des publics en insertion propices à la gestion de la crise.

La permanence de la dépendance à l'environnement suppose que celui-ci peut bouleverser l'organisation psychique non seulement chez le petit enfant mais aussi chez l'adulte parvenu à maturité. La théorie psychanalytique est ainsi invitée à ne pas négliger le poids d'une réalité sociale indispensable pour comprendre une part du fonctionnement intra-psychique. Cette invitation correspond aux articulations de plusieurs points de vue proposées par certains chercheurs et évoquées dans le chapitre I (§ 2.3.2) avec l'idée de « psychologie clinique du social » de L. Mémery et celle de « sociologie clinique » développée par V. de Gaulejac. L'apparition de ces nouveaux champs de recherche mérite quelques commentaires.

Le premier n'a pas été précisément défini, à ma connaissance, si ce n'est par les remarques de L. Mémery (1988) sur les particularités de la méthodologie praticienne du psychologue travaillant dans le champ de l'insertion et par la référence au contrat narcissique de P. Aulagnier (1991) comme fondement théorique principal. Il s'agit en effet d'analyser un matériel concernant le rapport « sujet / société, individu / ensemble, discours singulier / référent culturel ».[576]

La sociologie clinique a, en revanche, donné lieu à plusieurs développements.[577] Précisons d'abord qu'elle « a pour objet de démêler les noeuds complexes entre les

[576] P. Aulagnier, La violence de l'interprétation, p 22.

déterminismes sociaux et les déterminismes psychiques dans les conduites des individus et des groupes ainsi que dans les représentations qu'ils se font de ces conduites ».[578] Cette définition proposée par V. de Gaulejac permet à ce chercheur de souligner l'importance « d'approfondir la réflexion sur une théorie de l'articulation qui tienne compte de la nature différente des processus sociaux et des processus psychiques, tout en essayant de saisir la façon dont ils interagissent ».[579] Une telle réflexion rencontre de nombreux obstacles : elle suppose de concilier des options méthodologiques différentes mais peut également conduire à négliger la complexité des modèles théoriques développés de part et d'autre, c'est-à-dire à n'utiliser qu'une vision trop superficielle des connaissances acquises dans chaque champ de recherche. Ce danger peut toutefois être compensé par la pertinence des nouveaux modèles construits pour rester au plus près du vécu d'un individu pris dans une histoire où dimensions individuelle et sociale ne peuvent être isolées. Les travaux de V. de Gaulejac sur la honte et utilisés à plusieurs reprises dans mes développements illustrent l'intérêt de ce croisement de points de vue.

« Reconnaître qu'il existe une articulation entre le psychique et le social, c'est découvrir que la honte n'est pas seulement du domaine de l'intériorité, de l'intra-psychique, des relations du sujet avec sa sexualité, que cette honte s'enracine aussi dans l'extériorité et le rapport au social, qu'elle n'obéit pas seulement aux lois de l'inconscient mais naît de l'intériorisation des rapports complexes qui se tissent entre le Moi, l'inconscient et la réalité extérieure. »[580]

Ma propre démarche de recherche s'apparente à cette volonté de croisement de connaissances provenant de disciplines variées et aura, je l'espère, malgré l'obligation de survol de certains champs théoriques, contribué à donner une vision plus précise des conséquences psychiques du chômage.

2. Le travail psychique de dépassement de la souffrance.

L'importance accordée aux régulations psychiques apportées par les étayages sociaux me paraît d'autre part nécessaire pour comprendre le travail psychique des sujets parvenant à dépasser la crise du chômage. La permanence de la dépendance à l'environnement suppose en effet un processus maturatif toujours inachevé : le cheminement vers l'indépendance est le travail de toute une vie. Une telle représentation signifie toutefois aussi que le lien de dépendance entre le sujet et ses étayages peut sans cesse évoluer et notamment progresser en souplesse et en maturité. Cette maturation de la relation d'étayage a été illustrée par quelques parcours et décrite comme la possible

577 Cf. par exemple : V. de Gaulejac, "Pour une sociologie clinique", conclusion de « La névrose de classe » (1987), pp 291-296 ; V. de Gaulejac, S. Roy (sous la direction de), Sociologies cliniques (1993) ; V. de Gaulejac, Les sources de la honte (1996), pp 206-222.

578 V. de Gaulejac, Sociologies cliniques, p 14.

579 V. de Gaulejac, La névrose de classe, p 295.

580 V. de Gaulejac, Les sources de la honte, p 210.

désintrication entre le fonctionnement moïque et l'objet-travail. Je propose de préciser à présent la nature exacte du travail réalisé. Le lecteur constatera qu'il s'agit une nouvelle fois de processus psychiques obligeant à accorder une large place à la réalité environnementale puisque le sujet est amené à prendre ses distances par rapport à cette réalité. Cette prise de distance qui peut être décrite comme un pas vers une plus grande autonomie psychique me permettra d'envisager le chômage comme une crise favorable à une plus grande maturation psychique.

2.1 Le transfert des fonctions tenues antérieurement par l'objet-travail.

L'analyse théorique du travail du deuil a permis d'identifier les caractéristiques de la phase de rétablissement : celle-ci correspond à la disparition des signes dépressifs et aux retrouvailles avec le désir de vivre, c'est-à-dire avec la liberté d'investir. Cette liberté reflète le succès de la double réorganisation interne réalisée par le sujet : il est parvenu à élaborer une trace stable de l'objet perdu et à gérer les sentiments de culpabilité liés à la libération des composantes agressives de la relation rompue. Ces deux processus sont en fait étroitement intriqués : la trace est stable dans la mesure où elle ne nécessite plus un entretien permanent du souvenir de l'objet, donc qu'il existe une bonne différenciation du Moi et de l'objet. Le sujet dispose par conséquent d'une représentation claire de ce qu'il a perdu, ce qui suppose une reconnaissance de l'ambivalence de la relation antérieure et donc un fort amoindrissement de la culpabilité.

Dans le cas du chômage, la phase de rétablissement et donc de dépassement de la souffrance induite par la perte, suppose d'être venu à bout de l'ensemble des difficultés intrinsèques au travail du deuil, mais d'avoir, en plus, supporter l'absence de soutien environnemental, voire surmonter les obstacles supplémentaires inhérents à cet environnement. La réussite de ce cheminement signifie, selon les parcours, la tolérance à une longue absence d'activité professionnelle ou le renoncement définitif à l'emploi. Elle se traduit concrètement par le réinvestissement de nouveaux objets capables de répondre aux besoins du sujet. Le Moi n'est plus prisonnier des formes d'investissements imposées par la psychogenèse de la relation au travail, mais peut découvrir de nouvelles configurations de ces investissements.

Ce transfert a été illustré par les parcours de Mme Canna, de Mme Sagine et, dans une moindre mesure, par ceux de Mme Chesnais et de M. Otavalo. Même si ces sujets n'ont pas franchi les mêmes étapes dans leur cheminement de dépassement de la souffrance, ils montrent bien que le deuil ne signifie pas le renoncement à la satisfaction des besoins du sujet, mais la découverte de nouvelles modalités de réponse. J'illustrerai, dans un premier temps, ce phénomène avec l'analyse de la signification psychique de l'investissement associatif. Je montrerai ensuite en quoi ce transfert est difficile, même s'il n'est pas synonyme de perte mais de troc.

Comme l'ont montré les témoignages de Mme Canna et de Mme Sagine, l'engagement bénévole au sein de structures associatives permet de trouver des réponses très similaires à celles apportées par le travail pour la satisfaction des besoins du Moi. Différentes recherches sur le bénévolat confirment cette réalité. Je me référerai en particulier aux thèses de P. Chazaud, « Le bénévolat de dévouement. Une conduite de

valorisation narcissique et d'innocentement » (1978) ainsi qu'aux ouvrages de P. Kammerer , « Délinquance et narcissisme à l'adolescence » (1992) et de D. Ferrand-Bechmann « Bénévolat et solidarité » (1992).

Ces différents travaux s'accordent sur l'idée que si le bénévolat n'est pas un travail, il en possède beaucoup de particularités. P. Chazaud rappelle qu'il correspond à la définition marxiste du travail : « création personnelle d'un homme, qui par la dépense d'une force de travail, en utilisant des techniques adéquates, transforme un objet en produit utile ». Cette parenté est confirmée par la crainte de voir le bénévolat empiéter sur l'activité professionnelle et priver les chômeurs d'activités qui pourraient être rémunérées. Elle est également démontrée par le très grand nombre d'emplois créés grâce à l'initiative de bénévoles qui réussissent à démontrer que leur action fait partie intégrante du marché de l'emploi. Cette parenté peut également être explicitée en déclinant les fonctions psychiques tenues à la fois par l'activité professionnelle et par l'engagement associatif.

Ce dernier permet en premier lieu de retrouver réponses aux besoins de stimulation et d'action de chaque individu. Il satisfait le besoin d'agir sur le monde parce qu'il est « un champ de bataille et d'inventivité permanent ».[581] Il offre ainsi l'occasion de se mesurer à la résistance de l'environnement, de surmonter des obstacles physiques et intellectuels, de faire des apprentissages, de tester sa persévérance. Il répond en cela au besoin d'emprise constitutif du sentiment d'être.[582] On retrouve ici les théorisations ergonomiques sur la nécessité de passer par une action sur le réel pour faire preuve de sa valeur propre : seule cette confrontation permet de se classer, de se positionner, de se reconnaître et d'être reconnu.

Apparaît aussi, parallèlement à la satisfaction des besoins de stimulation, la satisfaction des besoins défensifs et narcissiques du Moi. L'engagement associatif procure à l'instar de l'activité professionnelle un cadre protecteur contre les angoisses dépressives ou persécutives et des voies de transfert des mouvements pulsionnels. Recherché à titre d'occupation contre l'ennui, il est aussi l'occasion de contacts matériels et humains relativement neutres, c'est-à-dire peu érotisés ou sans risque d'attachement trop important. Il vise parfois à combler une angoisse et solitude profonde ou à se protéger de la crainte du vieillissement parce que l'activité est synonyme de vie et de jeunesse. Il peut également s'inscrire dans une tentative de réparation et donc contribuer au travail défensif de gestion des sentiments de culpabilité et de revalorisation narcissique. L'analyse de l'histoire du bénévolat est très révélatrice de cette dimension d'« innocentement » comme le montrent les travaux de P. Chazaud.

Le bénévolat offre d'autre part les gratifications narcissiques indispensables à l'entretien de l'estime de soi et permet de remédier à la rupture du contrat narcissique occasionnée par le chômage et l'exclusion. Il répond en effet à la fois à la soif de lien social (le besoin de témoins évoqués en chapitre IV) et au désir de ne pas être en dette par rapport à la société. Le mot bénévole signifie que le sujet apporte quelque chose à la communauté, qu'il ne se contente pas d'un plaisir individuel mais garde une utilité sociale.

[581] D. Ferrand-Bechmann, Bénévolat et solidarité, p 174.

[582] Cf. à ce sujet A. Ferrant : Les destins psychiques de l'emprise.

C'est cette utilité qui est recherchée par le grand nombre de retraités qui essaient de faire profiter de leurs compétences. Ce sont également cette utilité et ses conséquences psychiques qui sont illustrées par la thèse de P. Kammerer (1992). Proposer à des jeunes exclus du monde scolaire et du monde professionnel de s'engager dans une mission humanitaire ouvre une porte de sortie par rapport à une logique d'assistance. On passe de l'absence de place et des « projections dénarcissantes de l'ensemble de la société » à l'égard de certains de ses membres à une réinsertion dans une relation d'échange et de réciprocité, fondement de la reconnaissance mutuelle. La délinquance ne représente plus la seule voie pour se révolter contre l'assignation à une place de laissé-pour-compte. L'investissement associatif de Mme Canna correspond à un même dégagement du processus d'exclusion : ce n'est pas la délinquance qui est évitée mais l'enfermement dans le sentiment de honte.

L'efficacité du bénévolat pour renouer le contrat narcissique apparaît dans de nombreuses expressions de D. Ferrand-Bechmann : le bénévolat est « une dimension qui articule l'individuel et le collectif, l'action personnelle et l'action organisée associative ».[583] Il donne la possibilité d'une prise de pouvoir et de parole : « Les acteurs bénévoles multiplient les débats publics. Ils s'affirment comme acteurs économiques et sociaux, comme porte-parole d'idéologies et d'éthiques nouvelles ».[584] Cette participation ouvre droit à une rémunération sociale : « Le bénévolat permet une représentation valorisante de l'individu dévoué ainsi qu'un investissement narcissique de soi. Le bénévole s'estime et est estimé des autres, car il possède des qualités qui sont valorisées dans la société occidentale : le dévouement, la gratuité, la disponibilité ».[585]

L'engagement associatif est enfin comme le travail un étayage des fonctions élaboratives du sujet. Il permet de retrouver des personnes partageant les mêmes préoccupations et d'élaborer collectivement des stratégies de gestion des problèmes rencontrés. Il contribue à la découverte et à l'entretien d'un sens à donner à sa vie. La motivation principale des personnes s'inscrivant dans un centre de volontariat est de « défendre une cause ». On est bénévole parce que l'on croit à certaines idées, que l'on veut s'inscrire dans un projet visant « à changer l'ordre des choses, la société, le système ».[586] On retrouve ici la capacité portée aussi par l'activité professionnelle de « vectoriser » l'existence, d'étayer l'idéal du Moi et par conséquent d'entretenir le désir de vivre et d'avancer.

L'exemple du bénévolat nous permet donc bien de repérer le possible transfert des besoins du Moi habituellement satisfaits par l'activité professionnelle, mais les études de cas nous ont montré que d'autres objets pouvaient être propices à ce transfert. C'est le cas des enfants de Mme Chesnais qui sont source de stimulations et de gratifications

583 D. Ferrand-Bechmann, op. cit., p 10.

584 Ibidem, p 33.

585 Ibidem, p 63.

586 Ibidem, p 43.

narcissiques mais jouent aussi un rôle antidépresseur pour leur mère. C'est également le cas de certaines activités manuelles pratiquées par cette femme ou de l'écriture pour J.P. Dautun et A. Ratouis. Nous allons toutefois voir maintenant que si ces objets ne manquent pas, ils ne peuvent pas toujours aisément servir de nouveaux étayages et supports d'investissement.

2.2 Les difficultés du transfert.

Opérer le transfert des fonctions antérieurement tenues par le travail suppose en effet de désintriquer ce qui a été très précocement lié comme l'a montré la psychogenèse de la relation au travail. Je rappelle que cette intrication, décrite comme l'absence d'entrouverture entre le Moi et l'activité professionnelle, a conditionné le Moi à trouver satisfaction à ses besoins selon certaines voies. Ces voies font partie intégrante de son Surmoi et de son idéal du Moi, dans la mesure où le sujet a intégré un certain nombre de valeurs et de normes orientant ses choix existentiels. La désintrication va donc supposer un travail psychique sur plusieurs fronts.

Elle requiert d'abord la capacité de se démarquer des normes fixées par la société : normes sans cesse rappelées par l'environnement mais également intériorisées. Comme le signale R. Kaës, la liberté que l'on se donne par rapport aux modèles sociétaux dépend de la nature du rapport entretenu avec son auditoire externe et interne. Choisir la déviance conduit à gérer les risques encourus en se démarquant de la place attribuée collectivement. Ce travail de repositionnement par rapport aux instances surmoïques a été illustré avec Mme Canna et son évolution quant « au regard des gens ».

La désintrication suppose ensuite de parvenir à une plus grande intériorisation de la régulation de l'estime de soi. Les objets mis à disposition par la société pour transférer les fonctions perdues ne possèdent pas les mêmes capacités que le travail à garantir les gratifications et la place dans le contrat narcissique. Ainsi, si le bénévolat est un moyen d'être reconnu pour sa contribution à l'édifice collectif et d'être gratifié par un ensemble de pairs, il ne faut pas oublier que cette activité garde un statut très ambigu dans notre société. Librement choisie par certains, elle reste un pis-aller pour d'autres « acculés à trouver de nouvelles voies de socialisation suite à une inactivité forcée les ayant privés des réseaux traditionnels de collègues de travail ».[587] On connaît également la gentillesse condescendante avec laquelle elle peut être évoquée. « Ce sont les bonnes oeuvres de Mamie, il faut bien qu'elle s'occupe, ça lui passe le temps ».[588] On sait également le mépris que peuvent inspirer les amateurs aux professionnels. L'alternance identitaire proposée ici semble donc bien moins solide que celle fournie par le travail et oblige à trouver en soi-même ou dans quelques groupes restreints la force de préserver une image positive de soi-même.

Ajoutons que la désintrication nécessite aussi une grande autonomie sur le plan élaboratif. Les nouveaux objets d'investissement sont non seulement moins valorisés que le travail mais parfois complètement à inventer. Le parcours de Mme Canna et de M.

[587] Ibidem, p 113.

[588] Ibidem, p 76.

Otavalo illustrent l'importance de cette capacité à saisir l'opportunité d'une rencontre ou d'une situation pour construire un nouveau groupe d'appartenance et une nouvelle manière d'agir sur le monde. Il ne suffit pas de compter sur les codes communs proposés par la société mais d'inventer ses propres codes. Cette difficulté à utiliser les cadres mis à disposition par la société pour transférer les investissements en suspens et les fonctions perdues est soulignée à plusieurs reprises par les travaux de D. Ferrand-Bechmann.

« La participation à la vie associative et au bénévolat est bien inégalement répartie. Rares sont les bénévoles dont la motivation altruiste est assez puissante pour faire partager leur tâche et leur enthousiasme à leurs clients. » « Il existe peu de nouvelles associations en France qui fassent place aux exclus. Les acteurs les plus concernés ne sont pas toujours invités à la table. Les usagers, les clients restent objets de soins et de soutien mais ne sont pas suffisamment conviés à participer. »[589]

Ce modèle s'oppose à celui d'autres pays où le *self-help* est plus largement développé.

Cette nécessité transparaît également avec le processus de « détransitionnalisation » induit par la perte d'activité professionnelle. Je rappelle en effet que la disparition du cadre apparemment immuable que constituait le travail met à jour un ensemble de questions jusqu'alors collectivement mises en suspens par la société et déstabilise les illusions qui donnaient sens à l'existence de chacun. Dépasser la souffrance induite par le chômage signifie par conséquent réussir à reconstruire individuellement des réponses à ces interrogations ou des zones transitionnelles où la capacité à s'illusionner est préservée.

La difficulté liée à la mise à jour de ce qui était antérieurement en dépôt s'est en particulier manifestée par les témoignages concernant l'absence d'obligation. Le travail est une activité contrainte : « On n'a pas le choix, on est bien obligé de gagner sa vie, mais si on gagnait au loto, on s'en passerait volontiers » entend-on souvent. **Cette obligation matérielle semble en fait dissimuler l'ensemble des autres fonctions tenues habituellement par l'activité professionnelle et les chômeurs ne sont pas seulement confrontés à l'absence d'un revenu mais à l'angoisse d'avoir à organiser librement leur journée.** De quelles défenses dispose-t-on contre les angoisses et l'ennui quand aucune obligation ne vous presse ? Quel sens donne-t-on à sa vie quand celui-ci n'est plus imposé par les voies collectivement tracées par l'organisation économique d'une société ?

Les personnes rencontrées élaborent de multiples stratégies pour échapper à ces interrogations. Elles cherchent en particulier à trouver de nouveaux cadres qui pourraient à leur tour tenir les fonctions surmoïques extérieures nécessaires à leur équilibre. Les dispositifs d'insertion en font partie : ils imposent des horaires, fixent des objectifs et la menace de radiation peut être un argument de poids pour se plier et par là même, oublier les questions concernant le contenu des journées.

L'engagement dans un cadre associatif est une autre solution, plus souple puisque le sujet garde la possibilité de se retirer sans être officiellement sanctionné. Il reste toutefois lié à un ensemble d'autres qui lui apportent en échange de son investissement les gratifications nécessaires à l'entretien de son estime de soi.

589 ***Ibidem., p 68 et p 90.***

D'autres tentent encore de trouver en eux-mêmes les obligations nécessaires à l'entretien de leur désir d'investir : ils s'appuient pour cela sur les règles imposées dans leur enfance et essayent de garder « une activité sous le coude » pour les moments où ils n'auraient plus la force de trouver sens à leur existence.

Ces différents éléments sur la grande variabilité du besoin de disposer d'un étayage surmoïque extérieur me semblent importants pour comprendre la diversité des vécus du chômage, mais nécessitent pour cela d'être complétés par quelques remarques proposées par A. Jeanneau dans une « Note clinique sur la valeur contre-dépressive du sentiment d'obligation » (1973). Cette psychanalyste constate que l'exacerbation du sentiment d'obligation chez des patients dépressifs est souvent le signe d'une évolution favorable de leur situation clinique. En listant les multiples tâches que le devoir quotidien les appelle à remplir — « Il faudra que, et puis que je n'oublie pas de, et surtout penser à, et cela à faire absolument »[590] — ces sujets retrouvent une voie pour progresser vers leur idéal du Moi. Celui-ci n'est plus une immensité inaccessible mais une multiplicité saisissable.

Certains chômeurs semblent avoir besoin de ce découpage de leur réalité en une multitude d'obligations quotidiennes pour continuer à avancer et pour ne pas s'égarer dans une liberté à laquelle rien ne les a préparés : ni leur éducation ni leurs contraintes professionnelles. D'autres — et c'est sans doute ceux là qui parviennent le plus facilement à dépasser la crise du chômage — sont au contraire plus à l'aise pour se passer d'obligation extérieure. Leur adaptation à une situation de crise suppose souvent qu'en contrepartie, ces sujets ont bien du mal à se plier aux obligations du modèle sociétal traditionnel : on retrouve ici l'identité des actifs déviants décrits par D. Demazière (1992). Ces personnes peuvent choisir, par exemple, même lorsque la situation économique ne les y contraint pas, le travail au noir. Celui-ci s'apparente en effet comme l'explique J.-F. Lae (1989) à « une activité d'anticipation et de mise en contact où prédomine le principe d'autonomie de la volonté, ce libre droit de s'engager et de se dégager à tout moment, une liberté d'organisation de son travail dans sa vie privée, une gestion de l'incertitude ».[591]

2.3 L'accès à une plus grande maturité psychique.

Le modèle théorique du deuil a souligné le potentiel maturatif lié à la phase de rétablissement : le Moi est blessé par la perte mais son travail le conduit à une réélaboration de la position dépressive. Il en sort plus conscient de ses limites, c'est-à-dire riche d'un idéal du Moi plus mature mais également rassuré sur sa capacité à réorganiser son monde interne.

Le chômage possède lui aussi, en tant que perte, la capacité de conduire le sujet à une plus grande maturité. Surmonter les difficultés du transfert suppose de poursuivre le travail de différenciation entre le Moi et l'environnement et peut, à ce titre, être décrit comme une reprise du travail de l'adolescence. Celui-ci consiste en

590 A. Jeanneau, Note clinique sur la valeur contre-dépressive du sentiment d'obligation, p 1132.

591 J.-F. Lae, Travailler au noir, p 114.

effet à remettre en question les réponses apportées par les systèmes sociaux, à s'interroger sur le bien-fondé des conventions et des valeurs sur lesquelles les adultes fondent leur propre existence. L'adolescent refuse les cadres qui lui sont proposés pour tenter de penser la direction personnelle qu'il veut donner à sa vie. L'agacement et le rejet des adultes par rapport à son potentiel de destructivité et de créativité témoignent de l'angoisse qu'ils peuvent ressentir face au retour de ce qu'ils avaient collectivement admis de mettre en dépôt dans l'organisation sociétale.

Le chômage, parce qu'il balaie un objet central des cadres institutionnels qui sont les nôtres, est l'occasion de la mise à jour de ce même dépôt et invite à rouvrir les questions de l'adolescence sur le sens de la vie et la place de chacun dans la collectivité. Il offre la possibilité de poursuivre un travail adolescent qui, comme le montre G. Amado dans ses propos sur « L'adolescence ou l'éveil de la conscience d'être » (1978), reste parfois très inachevé car limité à une conformisation aux modèles pré-existants.

« La quête de l'identité, c'est finalement la quête de l'être, la recherche de sa propre voie et non pas l'aspiration à un statut psychosocial qui n'est qu'un résultat pris alors à tort (...) pour une fin ».

« Sans doute le "bien-être matériel" et l'état "d'adulte social" sont-ils (...) des objectifs indispensables lorsqu'on vit dans le dénuement et l'asservissement. Mais ils ne peuvent constituer que des préalables et s'ils sont pris comme fin, ils laissent l'homme aussi affamé de libération ».[592]

Cette reprise du travail adolescent conduit, comme l'ont montré certains parcours, à se détacher du modèle classique de l'adulte-travailleur pour construire une autre manière d'être. Elle se traduit sur le plan comportemental par une plus grande indépendance par rapport aux messages environnementaux, aux rythmes et aux jugements de valeur qu'ils communiquent. Mme Canna décrit par exemple sa découverte de l'importance qu'ont pour elle les temps de contemplation même s'ils semblent saugrenus aux personnes qui l'entourent. Ce changement peut être décrit sur le plan intra-psychique comme la maturation du « système Surmoi-idéal du Moi parce que celui-ci est moins empreint des modèles sociétaux. Il reste bien sûr globalement marqué par les valeurs transmises collectivement, mais il existe une réelle appropriation de celles-ci, appropriation susceptible de les nuancer, de les assouplir, de les modifier. Le sujet exprime finalement sa satisfaction de se sentir en accord avec lui-même. Cet accord peut, au vu du témoignage de Mme Canna, être décrit comme le respect de la place qui lui a été attribuée initialement dans le contrat narcissique — elle souligne l'importance de ne pas trahir les idéaux de son enfance — mais aussi comme la liberté de modeler cette place à sa manière, de la « rendre plus confortable ». Sa capacité à donner reste le fondement de son estime d'elle-même, mais elle ne l'enferme plus dans l'obligation tyrannique de se consacrer aux autres en s'oubliant elle-même.

Cette sérénité retrouvée peut être également illustrée par un extrait d'un texte de C. Pégourié (1995) sur le temps libéré et par les associations qu'il a suscitées chez un cadre d'une cinquantaine d'année, au chômage depuis deux ans, et rencontré lors d'une action de redynamisation. C. Pégourié propose un récit métaphorique pour réfléchir à

[592] ***G. Amado, L'adolescence ou l'éveil de la conscience d'être, p 237 et 238.***

l'exclusion, à la violence de ses conséquences psychiques mais aussi à l'ingéniosité humaine pouvant conduire à dépasser le traumatisme. Elle invite les actifs embarqués dans « la galère » qu'est notre société à se pencher vers ceux qui ont été emportés par « les vagues de licenciement ».

« Vous qui êtes encore sur le pont à tâcher de ne pas perdre de vue les objectifs de productivité fixés, si un jour vous est offert le temps de respirer, prenez ce temps et osez aller jeter un oeil par dessus bord, mais sachez que vous prendrez là le risque de vouloir y regarder de plus près. Le navire ne cesse de pourfendre les eaux, creusant derrière lui ce sillage produit par les moteurs de la performance technique que vous dirigez. Dans ce drôle de berceau sculpté par la vitesse et le protégeant par là, de la houle, vous apercevrez un homme. Celui-là même, jeté par dessus bord et condamné à la noyade. Mais il est là, vivant. Ce serait une bien longue histoire à raconter mais disons que finalement, à force de ne pouvoir remonter, avec pour seule bouée ce temps de longue durée, il réussit un jour à reprendre son souffle et peut dès lors s'employer à apprendre à nager.

Souple — Son regard n'est pas dirigé vers vous, là-haut, alors dans un réflexe vous lui criez d'attraper la corde que vous ne résistez pas à lui envoyer. C'est ce que vous faites... Mais vous n'aurez pas de mot lorsque dans un sourire, son bras, son doigt vous indiquera de diriger ce secours vers celui qui s'agite à bâbord, là-bas, un peu plus loin.

« Non merci, vous êtes gentil, mais dépêchez-vous plutôt de la tendre à mon voisin essoufflé, épuisé, qui se débat encore, qui se débat tellement qu'il va finir par se noyer avant que vous n'arriviez. J'en ai aidé plusieurs déjà, à remonter... Moi je n'en ai plus besoin. J'ai appris à respirer, je me suis laissé flotter dans ce sillage pour récupérer. Et là, jour après jour, tout seul, ballotté ou bercé, j'ai redécouvert le ciel, le soleil, les étoiles, le chant et le vol des mouettes, tant de choses vivantes que j'avais oubliées. Je crois que j'ai découvert, que j'ai compris, ce que certains appellent le Temps libéré. Qu'est-ce que vous dites ? Parlez plus fort, il y a un tel travail, ici, que je ne vous entends pas ! Plus fort ! Non, non, ce n'est pas grave, je disais juste, simplement, que je savais maintenant ce qu'était le Temps libéré... Dépêchez-vous... mon voisin a peut-être encore besoin de vous ».[593]

La lecture de ce texte a donné lieu à de vifs échanges : les plus jeunes participants du stage de redynamisation, et dont l'objectif était de retrouver un emploi au plus vite grâce à ce dispositif, ont catégoriquement refusé cette métaphore. Elle leur a semblé trop dangereuse : admettre que le chômage n'a pas uniquement les conséquences négatives habituellement décrites, c'est prendre le risque de se démobiliser face à la recherche. Penser une relation moins exclusive à l'activité professionnelle ne peut que signifier renoncer à celle-ci. Les chômeurs plus âgés (à partir de 45 ans environ) se sont au contraire appuyés sur ce texte pour exprimer des objectifs bien différents quant au stage qui leur était proposé : l'espoir d'un tremplin vers l'emploi n'était certes pas abandonné mais relativisé par rapport à la possibilité de disposer d'un temps de réflexion sur leur parcours, sur l'orientation des prochaines années de vie et sur la place qu'y prendrait le travail. M. P a tenu un rôle actif par rapport à ce point de vue et a, plus que tout autre, fait

[593] ***C. Pégourié, Quelle galère !.***

part des sentiments qui l'avaient animé en lisant les propos de C. Pégourié. Il a ainsi exprimé avec beaucoup d'émotions les découvertes réalisées depuis quelques mois, après la traversée d'une profonde dépression conséquente au chômage et ayant nécessité un accompagnement psychologique et un traitement médicamenteux.

M. P est un individu brillant qui, suite à une évolution très rapide de sa carrière, occupait depuis des années des postes de direction importants. Il assumait un emploi du temps surchargé en recourant abusivement à des psychostimulants. Son licenciement s'est aussitôt traduit par une désorganisation complète de son état psychique et psychologique, avec une détérioration rapide de ses relations familiales et amicales, un arrêt de toute activité extra-professionnelle, une alternance de « campagnes de recherche d'emploi » menée sur un mode maniaque et des périodes d'inactivité où aucune recherche n'était réalisable.

Le travail psychothérapeutique entrepris le conduit aujourd'hui à sortir de cette crise et à reconstruire une nouvelle vie. M. P évoque la découverte de sensations auxquelles il n'avait jusqu'alors pas eu le temps de consacrer la moindre attention. Il fait part de sa prise de conscience de la réalité de sa ville : il n'avait jamais réalisé le nombre grandissant de SDF*, ne s'était jamais posé la moindre question sur leur situation. Il raconte aussi les profonds changements liés notamment à la relativisation de son train de vie et à l'apparition de désirs auparavant inexprimés. Ces réflexions témoignent de l'apparition d'un ensemble d'éléments restés invisibles car pris dans un cadre immuable ne permettant pas de les remarquer. Elles témoignent aussi de la capacité de M. P. à dépasser la déstabilisation produite par l'émergence de ces dimensions inconnues et du plaisir trouvé dans une meilleure différenciation avec l'environnement. M. P. est aujourd'hui en recherche d'activité professionnelle, mais il veut choisir une activité conciliable avec ses découvertes : il pense par exemple à un travail indépendant de conseil qui lui permettrait de gérer son temps et la quantité de travail acceptée. Le chômage semble avoir été pour lui l'occasion de passer du « tout ou rien » à une relation moins exclusive à l'emploi.[594]

Ajoutons que la maturité acquise suppose que le travail perdu devient un allié, permettant d'être riche d'une mémoire et de compétences utilisables dans une nouvelle activité professionnelle ou dans la vie extra-professionnelle. Elle se distingue par conséquent de situations comme celle de M. Otavalo, où le sujet n'est encore qu'en cheminement vers une plus grande indépendance par rapport à son environnement et où il rejette massivement tout ce qui peut rappeler le lien au travail.

Ce rejet, qui témoigne de l'importance encore accordée aux normes collectives puisque le sujet choisit de s'y opposer fortement, attire toutefois notre attention sur un des ressorts sur lequel peut s'appuyer le travail de dégagement des pressions paradoxales et par la suite le processus de maturation psychique. Il correspond à la capacité de M. Otavalo d'accepter sa destructivité et ses effets sur le monde qui l'entoure. Ce chômeur réussit à mettre cette destructivité au service de la construction de nouveaux énoncés fondamentaux pour la société. De manière similaire, c'est la rage de Mme Canna contre

[594] M. P. m'a fait parvenir en fin de stage un poème réalisé suite à la lecture du texte de C. Pégourié et confirmant le travail en cours pour progresser vers une plus grande sérénité dans sa relation à l'activité professionnelle. (Cf. Annexe II, § 2)

ce qu'elle vit comme une agression de son quartier et la réactivation de la violence qui l'animait lorsqu'elle défendait son jeune frère qui offre une issue au blocage du deuil. J.-P. Dautun utilise quant à lui l'écriture pour renouer avec ses pulsions agressives tout en réussissant à les maîtriser et tente lui aussi de les rendre constructives en prévenant la société des écueils vers lesquels elles se précipite.

Cette acceptation de sa violence interne est sans doute elle aussi une caractéristique de la reprise du travail adolescent et il serait intéressant de vérifier son importance, pour la reconstruction d'un équilibre psychique après une période de déstructuration, auprès d'un large éventail clinique. Notons, faute de disposer pour l'heure de ces éléments, que ces propos peuvent être mis en écho avec les travaux de J. Kristeva (1996) sur les portées et l'impasse de la révolte.[595] Les réflexions de cette psychanalyste sur la nécessité d'une culture-révolte pour que la société vive, se développe et ne stagne pas, mais aussi ses craintes sur notre capacité actuelle à entretenir la flamme de cette révolte, évoque en effet par bien des aspects les exigences de travail psychique nécessaire à la construction d'une relation moins exclusive à l'activité professionnelle — exigence de retournement, de rejet de la norme et de l'autorité de mise en conflictualité... — et les nombreux obstacles qui étouffent cette construction.

Je conclurai ces remarques sur l'opportunité d'une plus grande maturité psychique offerte par le chômage en soulignant que le travail élaboratif requis n'est certainement pas accessible à tous.

La différence marquée entre la position des plus jeunes participants du stage de redynamisation précédemment évoqué et celle des plus âgés permet d'abord de constater que le détachement des modèles sociétaux d'adultité est plus ou moins difficile selon les âges de la vie. **Le deuil de certains idéaux de jeunesse, le renoncement à certaines formes d'action et de création caractéristiques du dépassement de la crise du milieu de vie ne peut que faciliter l'évolution vers une relation moins exclusive au travail**.

J'ai d'autre part déjà évoqué que la perte d'activité professionnelle pouvait être une épreuve particulièrement difficile pour des sujets état-limite. La nécessité de parvenir à une plus grande intériorisation de l'estime de soi et de construire un idéal du Moi plus mature s'opposent en effet radicalement aux spécificités de leur fonctionnement psychique. Ces sujets « ont un continuel besoin d'apports narcissiques »[596] et J. Bergeret (1987) souligne que la régulation purement interne de l'estime de soi ne saurait être réalisée. Leur idéal du Moi apparaît « simplement calqué sur celui des "gens biens" de façon à pouvoir être normalement aimés et considérés par soi-même, par les parents et par la cité à la fois ».[597]

On sait toutefois que **cette intensité de la dépendance à l'étayage est également une caractéristique des sujets en situation de crise et qui, privés de leurs repères**

[595] J. Kristeva, Sens et non-sens de la révolte.

[596] J. Bergeret, op. cit., p 101.

[597] Ibidem, p 160.

identitaires, cherchent dans un nouveau groupe un cadre capable de se substituer à l'enveloppe perdue. La situation de rupture peut ainsi conduire de nombreux chômeurs à adopter un fonctionnement psychique similaire à celui des états-limites pour tenter de faire face au traumatisme. Ce mécanisme défensif contre la désorganisation et l'hémorragie narcissique s'opposera à l'opportunité d'une plus grande maturation.

Ces remarques viennent s'ajouter à celles concernant la forme du Moi d'un sujet privé d'emploi. **Les chômeurs ne sont pas les mieux placés pour promouvoir l'évolution de la relation à l'objet-travail**. L'énergie mobilisée pour gérer quotidiennement les besoins d'auto-conservation, faire face à la répétition des traumatismes et les modalités de fonctionnement psychiques induites par la situation de crise peuvent au contraire conduire à un attachement plus exclusif à l'activité professionnelle.

Cette analyse s'accorde avec la position de G. Roustang (1987) quant à une possible transition vers une société où le travail ne tient plus la place de seul intégrateur (Cf. Chapitre III, § 1.3). Plus que les exclus de l'emploi, ce sont les personnes actuellement en activité professionnelle qui doivent être encouragées à relativiser la place du travail et à investir d'autres activités. Cette évolution permettrait à la fois de libérer de l'emploi pour ceux qui en sont complètement privés et d'amener à une diversification des voies de satisfaction des besoins du sujet. Le choix de Mme Sagine illustre cette possibilité d'une plus grande souplesse par rapport à l'objet-travail chez les personnes encore salariées.

Cette réalité n'empêche pas que quelques chômeurs réussissent la transition malgré le contexte adverse. La difficulté de la tâche explique toutefois qu'ils sont très peu nombreux. Beaucoup sont au contraire confrontés à un désespoir existentiel comparable à celui d'adolescents ne parvenant pas à surmonter l'ampleur du travail élaboratif qu'implique leur situation.

3. Les modalités d'accompagnement des chômeurs de longue durée.

Le chapitre V a montré en quoi le contexte environnemental des chômeurs était défavorable au travail de deuil et comment les dispositifs d'insertion contribuaient trop souvent à complexifier un cheminement déjà ardu à cause de la nature de la relation rompue. Je terminerai ma réflexion en expliquant à quelles conditions ces dispositifs me semblent au contraire pouvoir faciliter la gestion de la crise. Je m'appuierai pour cela sur deux éléments clefs de la modélisation du chômage proposée dans cette thèse : l'idée que la dépendance à l'environnement reste une réalité même à l'âge adulte et l'idée que le dépassement de la crise suppose la construction d'une relation moins exclusive à l'objet-travail.

La multitude de dispositifs existants ne permettra pas une analyse détaillée au cas par cas. Je propose plutôt de réfléchir aux idéologies implicites et explicites qui sous-tendent ces dispositifs, à leurs manifestations concrètes dans les modalités quotidiennes d'accompagnement des chômeurs de longue durée et aux conséquences psychiques qu'elles induisent chez ces sujets. J'illustrerai mes propos par une

présentation plus complète de quelques structures ; celles-ci ne seront toutefois pas représentatives de l'ensemble.

3.1 Représentation du chômage et modalités d'accompagnement.

Dans la continuité de mes propos sur le chômage comme traumatisme révélateur du poids de la réalité environnementale, je commencerai par synthétiser la représentation du chômage portée par ma réflexion et par la différencier d'une représentation très répandue du chômage comme révélateur d'une fragilité individuelle. **Je montrerai en quoi cette représentation est utile à une stratégie praticienne d'accompagnement des chômeurs de longue durée.** Je rejoindrais en ceci les propositions de P.A. Vidal-Naquet et S. Tiévant dans leur analyse des « Lieux d'écoutes de la souffrance sans nom ».

L'idée que la dépendance reste une réalité à l'âge adulte, c'est-à-dire que l'étayage sur les différents groupes d'appartenance est constitutif de l'équilibre psychique de chacun, conduit à reconnaître le poids psychique de la perte d'emploi et des messages disqualifiants qui l'accompagnent. Ce poids peut venir renforcer une vulnérabilité antérieure mais peut également déstabiliser un sujet dont l'équilibre n'aurait sans doute jamais été remis en cause sans ce contexte social particulier. La souffrance des chômeurs est donc analysée comme une réaction actuelle à la rupture du contrat social indépendamment de la structure de personnalité. L'apparition de traits dépressifs et anxieux n'est pas attachée à une nosographie psychiatrique classique, mais envisagée comme une pathologie susceptible de concerner « n'importe qui dans la même situation sociale ».[598] Les caractéristiques comportementales et psychiques des chômeurs de longue durée ne sont pas interprétées comme une clinique de la dépression mais de l'épuisement. Il s'agit moins de malades que de personnes usées.

Cette conception s'oppose à l'idée que la souffrance liée au chômage et la difficulté à traverser cette période de crise sont uniquement la mise à jour d'une fragilité structurelle, l'actualisation et l'aggravation de blessures anciennes. Elle s'oppose aussi au modèle d'un sujet dans l'impossibilité de réagir à la rupture de l'étayage du fait d'un Moi insuffisamment mature.

L'opposition entre ces deux représentations du chômage est très importante dans la mesure où elle se traduit concrètement par des logiques d'intervention très différentes comme le soulignent P.A. Vidal-Naquet et S. Tiévant dans leur étude exploratoire des modalités de fonctionnement et des enjeux des lieux d'écoute créés pour des personnes en situation de précarité et d'exclusion. Cette recherche met en évidence des antagonismes tant sur le plan des objectifs poursuivis, des conditions d'accès et de la place donnée aux usagers que des pratiques des intervenants.[599]

Je tenterai pour ma part, et de manière complémentaire, de distinguer le travail

[598] J'utilise ici une expression du psychologue de la Maison de chômeurs « Partage » de Toulouse. Elle illustre le refus de la psychiatrisation des personnes sans emploi. « Ce n'est pas vous qui êtes malade, n'importe qui à votre place serait dans le même état ».

[599] Voir Annexe II, § 3 : Mise en opposition schématique de deux logiques d'intervention.

psychique exigé ou facilité par l'une ou l'autre des deux logiques institutionnelles.

Fonctionner dans une logique d'aliénation mentale est d'abord source d'un renforcement de la culpabilité liée à la perte. Ce renforcement s'oppose au travail de dépassement du traumatisme qui suppose au contraire de gérer cette culpabilité. Analysons les différents facteurs à l'origine de ce phénomène.

Une structure s'appuyant sur l'idéologie d'aliénation mentale transmet en premier lieu de nombreux messages implicites ou explicites accusateurs : la responsabilité de la perte est attribuée à l'individu. La forme prise par ces messages a été illustrée en chapitre V, § 2.2.2.2. Rappelons succinctement que l'estime de soi est mise à mal par une répétition de disqualifications externes au moment où le sujet a déjà une image fort négative de lui-même. Le chômeur est confronté à l'impossibilité de se « désidentifier de la cause de la perte », processus dont on a pourtant repéré le caractère nécessaire pour ne pas être écrasé par la culpabilité et mener à bien le travail du deuil.

Remarquons que la désidentification est non seulement gênée par la nature des messages environnementaux mais aussi par la complexité des mécanismes politiques et économiques à l'origine de la fin du plein emploi. Une grande part des chômeurs ne possède pas les connaissances nécessaires à l'analyse objective de sa situation : on peut faire le parallèle avec la difficulté de désidentification de la cause de la mort chez un enfant ne disposant pas d'un niveau cognitif suffisant pour comprendre cet événement.

Les accusations environnementales peuvent elles-mêmes susciter, dans un second temps, un sentiment de ne pas être compris et d'être même « maintenu la tête sous l'eau » dans une période difficile. Elles peuvent être perçues comme une attaque très violente et donner lieu à une réaction d'agressivité contre l'institution à l'origine de nouvelles blessures au moment où l'on attend d'elle un soutien. Cette réaction d'agressivité est une autre source de culpabilité dont il est difficile de se défendre, puisqu'elle entretient les conflits avec les professionnels de l'insertion dans un cercle vicieux où l'incompréhension mutuelle ne cesse de croître. Elle contribue d'autre part à renforcer l'idéologie d'aliénation mentale. **Plus les chômeurs se révoltent contre le discours qui leur est tenu, plus les professionnels disposent d'éléments leur prouvant que la désorganisation moïque liée au chômage n'est pas la conséquence mais la cause de celui-ci**.[600]

La majoration de la culpabilité risque de se traduire par un comportement en tout ou rien par rapport à l'origine de la crise — Cf. chapitre V, § 3.2.1 — et place le sujet privé d'emploi dans une position très défavorable pour le travail élaboratif de dépassement de la crise. Ces deux points de vue extrêmes « tout est de ma faute » ou « tout est de la faute du monde extérieur, de la société » correspondent en effet à la même démission face à la perte :

.

600 La force de cet engrenage est très bien mise en évidence, à propos d'une autre problématique sociale, par le film « Lady Bird » de Ken Loach. Les dispositifs sociaux dont la mission est de protéger les enfants en danger, voient dans le désespoir et la fureur d'une mère à qui l'on a retiré ses enfants la confirmation qu'elle n'est pas capable de s'en occuper avec le calme et la maîtrise de soi nécessaires.

L'internalisation de la cause conduit à une forte dépréciation de soi-même. « Je ne suis pas chômeur par hasard, cela confirme que je ne vaux rien. Mon incompétence fait que je ne peux rien y changer ».

.

L'externalisation laisse le sujet sidéré devant un fonctionnement social sur lequel il n'a aucune emprise. « Je ne suis que la victime du système, tout est joué d'avance » et la conclusion est la même, « Je ne peux rien y changer ».

Une position active face au traumatise et propice à l'élaboration de la crise consisterait au contraire à réussir à départager les éléments imposés de l'extérieur des éléments auxquels le sujet a lui-même contribué. Le chômage pourrait alors être envisagé comme une perte sur laquelle on peut avoir une prise, au moins parce que l'on réussit à l'élaborer psychiquement, c'est-à-dire à lui donner sens par rapport à l'histoire passée ou au projet d'avenir.

L'importance de cette position active face à l'événement désorganisateur est très bien mise en évidence par les travaux de A. Ancelin-Schutzenberger (1985) sur les réactions face à un diagnostic de maladie incurable.

« Pour en sortir, il faudrait être capable de transformer ce choc, ce "traumatisme" majeur en "événement surprise", en "accident de parcours" dont l'issue se joue (et n'est pas jouée d'avance : quelles que soient les statistiques, certains malades survivent, sans qu'on sache pourquoi – rémissions spontanées), de retrouver une spontanéité créatrice, inventive de solutions ou d'aménagement, permettant le maintien d'une certaine qualité de vie ou de survie et une lutte pour survivre. » « Penser qu'il [l'événement] n'arrive pas par hasard est dans la lignée de la lutte contre la sidération, la dépression et la passivité devant la maladie (...). Considérer qu'on est pour quelque chose dans ce qui est arrivé, c'est aussi considérer qu'on est pour quelque chose dans ce qui va arriver, c'est avoir prise sur l'événement, c'est recommencer à espérer (...). C'est la manière de vivre cet événement qui peut devenir une occasion de réflexion, de reprise en main de sa vie, de lui donner un autre but. »[601]

Ces propos me paraissent très aisément transférables à la situation de chômage mais peuvent sembler contradictoires avec la proposition d'envisager le chômage comme aliénation sociale. Ils m'amènent donc à clarifier mon point de vue.

Pour accéder à la prise de conscience que le chômage peut avoir sens et place dans une dynamique individuelle, il faut préalablement avoir distingué ce qui vient du sujet et ce qui vient d'ailleurs et cette distinction suppose elle-même un premier temps où le poids de la réalité extérieure a été reconnu.

Concevoir le chômage comme aliénation mentale, c'est mettre à mal cette première phase et risquer de perturber toute la suite du processus. Les professionnels de l'insertion qui négligent les éléments actuels pesant sur l'équilibre psychique d'un chômeur, qui ne reconnaissent pas ce qu'il vit aujourd'hui au profit d'une interprétation du passé, se

[601] ***A. Ancelin-Schutzenberger, Diagnostic et pronostic d'une maladie fatale terminale en tant qu'événement désorganisateur et sidérant fermant ou ouvrant le champ du possible, p 125 et p 126.***

placent en effet dans une position opposée au climat empathique nécessaire pour un cheminement vers la gestion de la crise. Pris dans une logique de socialisation, ils laissent penser aux individus privés d'emplois qu'ils ne sont pas conformes à ce que l'on attend d'eux, qu'ils ont besoin d'être formés, transformés, réparés pour enfin trouver place dans la société. Cette stigmatisation donne lieu à de vives réactions : « On n'est pas des tarés ni des cas sociaux ». La psychiatrisation des chômeurs contribue donc à augmenter les pressions qui leur sont imposées. Demander à un sujet d'oeuvrer pour trouver une solution à ses problèmes alors que l'environnement est si défavorable qu'il ne laisse aucune marge de manoeuvre possible, ne peut que davantage fragiliser le sujet en question. La psychiatrisation peut également conduire à un rejet massif des dispositifs d'insertion. Le paradoxe consistant à proposer une solution individuelle à ce qui est en premier lieu un problème social conduit ainsi parfois à une injonction à se soigner : l'aide à la recherche d'emploi ne peut être accordée qu'à la suite ou en parallèle à une démarche thérapeutique. Cette injonction se traduit par une fuite et un repli des intéressés qui ne peuvent admettre d'aller consulter une structure qui les traitera en malade. Elle induit donc l'absence d'une écoute adaptée au moment où celle-ci serait pourtant bien nécessaire.

Un tel exemple montre bien que le décalage entre la réalité vécue par les chômeurs et le soutien qui leur est proposé est l'une des principales incohérences des systèmes d'insertion.[602] Il paraît donc tout à fait bénéfique de tenter d'y échapper en étayant ses modalités d'accompagnement sur une représentation du chômage comme aliénation sociale., représentation garante d'une position contre-transférentielle ne venant pas renforcer les injonctions paradoxales formulées par l'environnement.

Notons que la position active et la potentialité élaborative permise par cette représentation est illustrée par l'opposition entre différentes expressions choisies par P. Vidal-Naquet et S. Tiévant dans leur comparaison de deux logiques d'intervention (Annexe II, § 3). L'aliénation sociale induit une « démarche volontaire de la personne » par opposition à une « prescription » de l'institution ; les intervenants ne sont pas là pour fournir une « prestation » mais pour « coproduire » des solutions avec les usagers ; ils n'imposent pas leur propre interprétation de la situation mais invitent les chômeurs à « réintroduire du sens » dans leur propre parcours, l'usager n'est pas un « objet du système » tenu de respecter « la place assignée » mais un acteur » à qui l'on rappelle qu'il y a « une place à prendre ».

Je conclurai ces propos par quelques dernières remarques. Le point de vue proposé me semble tout à fait utile à la compréhension d'une grande majorité de chômeurs dont la perte d'emploi est le premier facteur de désorganisation, mais il ne perd pas son intérêt pour des sujets dont le chômage ne vient que réactiver la vulnérabilité individuelle. Ces personnes sont en effet plus que tout autre sensibles aux messages transmis par

602 Cette incohérence est commentée par V. de Gaulejac lorsqu'il évoque le soutien abstrait et psychologique offert en réponse à une demande d'aide concrète (logement, ressources).« L'individu est sollicité à parler de lui comme s'il allait trouver ainsi, à l'intérieur de lui, les ressources qui lui manquent et les solutions à ces problèmes (...) . Ce déplacement de l'externe à l'interne, du social au psychique, de l'objectif au subjectif est l'une des causes de l'intériorisation d'une image négative ». (Les sources de honte, p 116)

l'environnement et il est donc tout à fait capital que les professionnels de l'insertion évitent d'être pour elles une nouvelle source de stress et d'attaque de l'estime de soi. C'est en travaillant d'abord à renforcer l'étayage extérieur, qu'ils pourront éventuellement amener ces sujets à une démarche thérapeutique plus en profondeur.

Ajoutons toutefois que la conception du chômage comme aliénation sociale requiert, quel que soit son intérêt praticien, une forte mobilisation des professionnels et une grande capacité à prendre du recul par rapport à leur pratique. Prendre en compte la réalité vécue par les chômeurs s'avère en effet une tâche difficile :

.

Je rappelle par exemple que l'absence de certitude concernant la durée du chômage oblige à une grande souplesse empathique pour accompagner le sujet dans ses contradictions internes.

.

Je rappelle également que cette position ne permet pas d'utiliser les classiques mécanismes de défense contre la peur d'être soi-même concerné par l'exclusion. Ces mécanismes ont été évoqués en partie dans le paragraphe 2.2.2.2 du chapitre V. Je noterai simplement qu'ils consistent comme l'explique J. Maisondieu (1997) à se convaincre que c'est la différence qui fait l'exclusion et non l'exclusion qui fait la différence.

« Nous prenons souvent **les effets de l'exclusion pour ses causes.** Cela conduit implicitement à faire de l'état d'exclu la conséquence de tares individuelles ou de difficultés existentielles antérieures et donc à exonérer l'exclusion de son rôle dans la genèse du mal être qu'elle provoque (...).

Tout défaut de l'exclu peut être considéré comme un écart par rapport à la norme et une explication à l'échec de son insertion. Cela fait partie des défenses des inclus pour se différencier de ceux qui sont mis sur la touche. »[603]

3.2 Les bénéfices de l'objectif d'une moins grande exclusivité à l'objet-travail.

En accord avec la deuxième idée clef portée par cette recherche, je montrerai maintenant à quelles conditions les dispositifs d'insertion peuvent conduire à une relation moins exclusive à l'objet-travail et contribuer en cela à favoriser le travail de gestion de la crise du chômage. Je repérerai en particulier deux facteurs pouvant jouer un rôle déterminant dans l'évolution de la relation :

.

La position personnelle des professionnels de l'insertion par rapport à l'emploi et ses manifestations dans les comportements quotidiens d'accompagnement.

.

[603] J. Maisondieu, La fabrique des exclus, p 51. C'est moi qui souligne.

L'ouverture de certains dispositifs sur des cadres non professionnels mais pouvant tenir des fonctions similaires.

Je signale auparavant que l'objectif de moins grande exclusivité me semble tout aussi intéressant pour des personnes ayant perdu leur emploi après une longue carrière professionnelle que pour des primo-demandeurs d'emploi. Ces jeunes à qui l'on propose de multiples stages pour réduire la phase intermédiaire entre scolarité et activité professionnelle gagneraient en effet beaucoup à découvrir des modalités variées d'investissement du monde extérieur. Si l'emploi reste pour eux la voie essentielle de satisfaction des besoins du Moi, ils risquent, faute de parvenir à cet objet, de s'enfermer dans une logique de désinvestissement de la réalité et d'attente infinie (Cf. La transition durable, chapitre V, § 3.2.2). Leur comportement s'apparentera à celui des « jeunes abandonniques » choisissant par crainte d'une nouvelle déception de se retirer de tout engagement, de ne rien attendre du monde, d'être spectateur d'une existence sans avenir. Cette absence d'illusion, cette incapacité à anticiper une vie meilleure, ce non-sens existentiel est déjà, on le sait d'après certaines recherches sociologiques, une réalité pour des jeunes dont la situation scolaire et sociale ne laisse que peu d'espoir d'insertion professionnelle dans notre système économique actuel.[604]

3.2.1 Relation des professionnels de l'insertion à l'objet-travail et accompagnement.

La construction par les chômeurs d'une relation moins exclusive à l'objet-travail me semble en premier lieu étroitement imbriquée aux conceptions de l'insertion portées par les professionnels.

Bien que ne disposant pas d'un matériel spécifiquement recueilli dans cet objectif, ma pratique m'a amenée à côtoyer des professionnels très divers par leur âge, leur formation antérieure, leurs opinions politiques et philosophiques. Ils témoignent dans leur manière d'être et de parler de la place qu'occupe le travail dans leur propre vie et représentation de l'organisation sociale. Cette place les conduit à imaginer différemment l'avenir des chômeurs qu'ils accompagnent et à le leur signifier par des conseils ou encouragements particuliers. La non-activité pourra ainsi être refusée par certains car associée à un risque de désocialisation, à une déchéance par rapport à un statut normal d'homme ou de père de famille ou favorisée par d'autres remarquant plutôt que le chômeur aurait tout intérêt à suspendre ses recherches puisque sa situation personnelle, professionnelle ou médicale lui donne accès à un revenu correct (cas des pensions d'invalidité par exemple). Cette place se manifeste également dans les jugements moraux qui apparaissent lors des réunions d'équipe sur la bonne ou mauvaise volonté de tel ou tel dans ses recherches d'emploi. Elle conditionne également la quantité d'énergie dépensée pour accompagner les demandeurs d'emploi en fonction de l'objectif que l'on juge intéressant qu'ils atteignent. Une étude comparative détaillée de ces différentes manifestations au vu des conceptions de chacun sur la place du travail serait sans doute très intéressante. Faute de l'avoir menée, je décrirai des modalités générales d'accompagnement et ce qu'elles

[604] Cf. F. Dubet, La galère, jeunes en survie (1987).

peuvent induire chez les chômeurs quant à leur relation au travail.

Accompagner vers une relation moins exclusive à l'emploi suppose de sortir d'une logique du chômage, de la formation, de l'insertion en terme de bouche-trou. J'emprunte cette expression à D. Sibony qui, à plusieurs reprises[605] (1987, 1991, 1995), s'est interrogé sur ce que nous apprend le chômage sur les nouveaux malaises de notre civilisation.

« Le chômage, l'idée courante et officielle en est très simple : l'espace social actif manque de "places" ; il y a des gens en excédent et les trous manquent où les caser ; quand il y a des trous vides c'est que les gens ne sont pas assez "formés" pour aller s'y placer ; en somme il faut créer des trous, former les gens, les y placer, les y replacer quand ils sont éjectés... »[606]

Cette logique témoigne pour D. Sibony de notre angoisse de l'entre-deux, c'est-à-dire de ce temps de passage, vécu comme un abîme par certains « entre ce qui donne l'assurance et l'inconnu où l'on n'ose pas mettre les pieds faute de place, de certitudes, de garantie ».[607] Cette incapacité à supporter ce moment d'absence de repères, à en percevoir la dynamique et la richesse, résulte pour ce psychanalyste de la dérive de notre société. En tentant de répondre à l'ensemble des besoins de ses membres, elle les a rendus dépendants des cadres qu'elle propose. Lorsque aujourd'hui elle échoue dans sa mission d'étayage absolu, elle laisse les individus en manque de ce dont ils ne peuvent plus se passer.

« Une société aussi peut s'enliser dans ses fonctions, disparaître dans le lien qu'elle assure, s'effacer dans l'assurance qu'elle donne et à quoi elle se réduit. Auquel cas *la civilisation échoue de par sa réussite* : elle devait prélever une part d'instinct en chacun, la convertir en un peu plus de sécurité pour *jouir du reste*... et *il n'y a plus de reste* (...). A force d'être assuré de tout, nul n'est plus sûr de rien ».[608]

Ce phénomène peut également être décrit en terme de lien : notre culture est à l'origine d'une « impulsion à appartenir et à capter, à lier et à se lier », et lorsque ce lien vient à manquer, le sujet est confronté au vide et à la dépression ou conduit à la recherche maniaque d'un autre lien, y compris d'un lien mortifère (toxicomanie, secte, etc.). Le travail occupe une place importante dans cette logique du lien. Rappelant la parenté étymologique des verbes employer et plier, D. Sibony souligne que chercher un emploi consiste à se poser la question : « A quoi, à qui, puis-je me plier ? Qui puis-je tenir en laisse ou qui peut me plier ? » Le chômage n'est ainsi que la révélation d'un malaise beaucoup plus profond : « Beaucoup, "socialement réussis" sont incapables de faire ce qu'ils veulent, *sans que la société leur interdise* : ils ne savent pas ce qu'ils veulent dès

605 D. Sibony, Perversions, p 280 ; Entre-deux, l'origine en partage, p 226 ; Evénements I, p 46.

606 D. Sibony, Evénements I, p 46. Voir aussi la lettre de candidature de L. Mercier inspirée par cette logique du bouche-trou : Annexe II, § 4.

607 D. Sibony, Entre-deux, l'origine en partage, p 15.

608 D. Sibony, Perversions, p 278. C'est l'auteur qui souligne.

qu'ils sont hors des rails où ils fonctionnent pour justement ne pas le savoir. »[609]

Les manifestations de ce fonctionnement sociétal sont nombreuses dans les structures d'insertion : elles correspondent à l'envie de trouver une solution dans l'urgence, à la difficulté de supporter l'évolution de la demande d'un demandeur d'emploi, l'ambivalence de ses sentiments face à la reprise d'emploi, ses moments de motivation dans la recherche puis ses moments de mobilisation. Elles sont majorées par les pressions institutionnelles conduisant à exiger des résultats en terme d'emploi de plus en plus nombreux sur des périodes très réduites. Elles sont également accentuées par la concurrence entre organismes de placement : garantir le futur travail des professionnels suppose d'obtenir des résultats probants au regard des financeurs. Il faut alors réussir à connaître les places à pourvoir avant les organismes voisins, faire passer son public en priorité, « être les premiers à boucher les trous ».

Aider à la construction d'une relation moins exclusive à l'emploi suppose au contraire de résister à cette pression, d'accepter les moments où l'on ne peut proposer de place en terme d'emploi sans associer ce temps à une nécessaire déstructuration des chômeurs. Cette position va de pair avec le renoncement à l'image toute puissante du bon professionnel réussissant à « réparer le chômeur » pour le mener là où il n'a pas réussi à aller seul. Se démarquer d'un tel idéal n'est toutefois pas chose facile comme en témoigne de jeunes professionnels lors d'une séance de Photolangage visant à échanger sur les difficultés rencontrées dans la pratique d'accompagnement de publics exclus.

- « Comment faire comprendre à une personne que son projet est irréaliste, comment détruire le rêve de quelqu'un sans détruire la personne ? Une personne en difficulté est déjà fragilisée et on peut tendre à la fragiliser encore plus. **J'aimerais avoir toujours une valise de solutions** avec moi, pour remplacer le projet détruit par un nouvel espoir. »

Ce désir de bien faire, c'est-à-dire finalement de faire à la place du chômeur, est d'autant plus vif qu'il s'associe à une logique défensive des professionnels contre l'impression d'absurde ou de démesure de leur mission.

- « Pour moi l'une des plus grandes difficultés, c'est de devoir motiver un stagiaire qui n'y croit pas et qui démontre qu'il n'y a pas d'issue. Il y a des moments où tant de choses sont imbriquées les unes aux autres qu'on tourne complètement en rond... soit parce qu'il n'y a pas de travail... soit parce qu'il y a un problème de santé, de logement... il n'y a jamais de solution. » « Il y a des moments où l'on devient directif, on a l'impression d'être là pour activer des boutons en permanence et on voudrait que les boutons s'actionnent tout seul. Comment faire comprendre aux gens de se prendre en charge? » « Travailler dans l'insertion, c'est être une centrale qui apporte sans cesse de l'énergie. On a l'impression que cette énergie est bouffée par un gouffre sans fin, qu'on n'arrive pas à enclencher la dynamo pour que l'autre trouve l'énergie en lui-même. »

Ces angoisses dépressives, ce sentiment de se vider, de s'épuiser pour rien, conduisent

609 Ibidem, p 286.

souvent les professionnels à redouter de sombrer avec les chômeurs qu'ils accompagnent dans la résignation et le non-sens existentiel. Se protéger de cette chute peut passer par le refuge dans un hyper-activisme renforçant la relation exclusive au travail. On retrouve les conduites maniaques du chômage inversé. Le professionnel déploie une énergie considérable pour monter des projets, « secouer » les chômeurs les moins actifs, entretenir l'illusion du retour très prochain à l'emploi comme récompense aux efforts fournis.

Ajoutons que la difficulté à accompagner vers une relation moins exclusive à l'emploi peut également être expliquée par le statut précaire caractéristique de nombreux formateurs, chargés d'insertions, référents de parcours. Soumis eux-mêmes à une grande incertitude quant à l'avenir de leur poste dans un secteur où les CDD sont monnaie courante, ces professionnels redoutent eux-mêmes souvent le chômage. Ils peuvent à ce titre, et comme les demandeurs d'emploi, ne pas être les mieux placés pour penser une évolution de la place du travail dans notre société. Leur emploi du temps surchargé, parce qu'ils cumulent les missions au moment où elles se présentent par crainte de ne plus avoir de travail ensuite, sont souvent peu compatibles avec un discours sur les bienfaits du temps libéré.

3.2.2 Ouverture des dispositifs d'insertion sur d'autres objets intégrateurs.

L'ensemble de ces éléments témoigne de la complexité de la tâche des professionnels de l'insertion. Je terminerai toutefois par un point de vue plus optimiste en montrant que malgré ces obstacles, ils réussissent parfois à desserrer l'étau dans lequel se trouvent les chômeurs et à promouvoir de nouvelles manières d'envisager la relation au travail. Nous verrons que cette réussite passe notamment par l'ouverture des dispositifs d'insertion sur de nouveaux objets intégrateurs.

La capacité à favoriser des voies d'aménagement pour dépasser la crise peut être illustrée par un article de A. Martin (1995) sur les modalités d'accompagnement des chômeurs dans une entreprise d'insertion chambérienne Trialp. L'auteur introduit sa réflexion en soulignant que

« les professionnels de l'insertion ont à résoudre la contradiction que constitue le cadre même d'exercice de leur profession : **des dispositifs d'insertion pensés et fonctionnant dans un modèle économique générateur d'exclusion**. Le développement de leur professionnalité ne peut donc prendre un sens que par leur implication dans la transformation de ce contexte économique et social ».[610]

La tentative pour échapper au paradoxe se manifeste dans ce cas particulier par la reconnaissance de l'importance d'autres objets que l'emploi. Les personnes en insertion sont certes salariées temporairement dans l'objectif de « décrocher » un poste non protégé par la suite, mais le fonctionnement institutionnel valorise tout autant cet objectif que celui de se former, d'échanger des compétences quel que soit sont statut de départ (chômeur ou professionnel de l'insertion) ou de participer à la co-élaboration d'une activité utile pour la société tant sur le plan matériel que symbolique — Trialp est une entreprise

[610] A. Martin, « Valoriste » : un métier, un outil, une formation, p 70.

de retraitement de déchets et A. Martin insiste sur le message qu'elle transmet : ce qui est habituellement abandonné car jugé inutile représente une richesse considérable. L'analyse ergonomique du cadre organisationnel met en évidence l'existence d'un travail dans le non-emploi, travail représentant lui aussi de l'habileté, des capacités de gestion et d'anticipation, travail permettant, au même titre qu'un emploi, de se sentir exister par son action sur le monde et par son intégration dans une dimension sociale (à l'échelle réduite de l'entreprise par les échanges ponctuels de savoir-faire, à l'échelle plus large de la société à qui l'on propose un nouveau modèle et de nouvelles technologies pour la récupération des déchets).

L'analyse du fonctionnement de certains stages de retour à l'emploi proposée par L. Mémery (1993) apporte une deuxième illustration du rôle favorable de certains dispositifs pour la construction d'une relation moins exclusive à l'emploi. Basée sur les témoignages de trente femmes ayant participé à un stage de réinsertion cinq ans plus tôt, cette analyse montre que ce type de dispositif peut offrir un temps de relativisation de la place centrale du travail. Il doit pour cela proposer une initiation à d'autres possibles « à travers des activités purement gratuites : danse, expression artistique ».[611] Cette découverte permet que « le statut de référent unique et idéal de l'emploi disparaisse ». L'idée de l'emploi n'est pas éliminée mais relativisée dans le temps dans la mesure où, par exemple, les participantes trouvent une place dans la vie municipale et associative. Le travail est démystifié : il n'est plus perçu comme la solution miracle aux difficultés matérielles ou existentielles rencontrées. L. Mémery décrit également l'apparition de conduites nomades par rapport à l'activité professionnelle : l'emploi n'est qu'une opportunité parmi le reste, opportunité à saisir en fonction des besoins du moment.

L'analyse de cette psychologue a d'autre part l'intérêt de montrer que le fonctionnement institutionnel à l'origine d'une telle remise en cause « des valeurs cultes de la société actuelle : travail, argent, reconnaissance sociale par l'emploi »[612] a été source de conflits cognitifs dans l'équipe. Les formateurs ont en effet non seulement dû repenser le contenu des stages proposés mais également le sens qu'ils donnent personnellement à l'emploi dans leur vie — Ce travail élaboratif leur a permis de garantir la fonction transitionnelle trop souvent absente des dispositifs d'insertion. Il montre que les stages de retour à l'emploi peuvent, selon les modalités d'organisation qui les régissent, être forts pertinents. Ils offrent en effet, comme le souligne L. Mémery, « une initiation à la place de l'emploi dans l'existence » et sont des « lieux d'innovations sociales » grâce à leur « démarche interactionniste et constructive qui permet de métaboliser en temps réel le changement social ».[613]

L'idée directrice et l'organisation de ce type de stages évoquent par de multiples aspects le dispositif d'insertion mis en place dans ma propre pratique et présenté en introduction. Ce dispositif était l'aboutissement de mes rencontres à la Maison de

611 L. Mémery, étude qualitative des stages de « retour à l'emploi » menée par C2D de fin 1988 à 1993, p 46.

612 Ibidem, p 62.

613 Ibidem, p 69.

Chômeurs Partage à Toulouse et je terminerai mon bref panorama des structures favorisant la construction d'un nouveau lien à l'objet-travail en présentant ce lieu qui a été déterminant pour ma réflexion. Cette présentation s'appuie sur les échanges avec les membres des deux structures toulousaines mais également avec l'association grenobloise Chôm'actif qui fait partie du réseau national de Maison de Chômeurs.[614]

Une maison de chômeurs s'organise autour de l'objectif de maintenir une identité hors travail et de la valoriser. Cet objectif est souvent formulé en terme de citoyenneté : l'individu n'est pas réduit à son rôle de travailleur mais reconnu comme « celui qui appartient à la cité ». Il jouit en cela de certains droits et contribue également par sa participation au bon fonctionnement de l'ensemble.

Ce principe de base se manifeste concrètement par la proposition d'un faisceau d'actions dans lequel chaque participant puise ce qui semble nécessaire à sa propre situation. L'hétéroclisme des activités proposées est illustré par les brochures de présentation : les activités du temps libéré culturelles et sportives (danse, peinture, conte, informatique...) côtoient les pôles d'information santé, juridique ou création d'entreprise ; l'invitation au repas de la Maison ou aux débats est présentée parallèlement aux ateliers de recherche d'emploi, d'élaboration de CV ou de documentation sur les dispositifs d'insertion (ANPE*, RMI*, etc.). Ce qui peut, a priori, apparaître disparate traduit la multiplicité des facettes identitaires et une analyse plus approfondie montre que chaque individu peut trouver, dans ce type de structure, matière à satisfaire les différents de besoins du Moi décrits dans ma recherche.

Le besoin de stimulations, d'actions et de rencontres est pris en compte dans la mesure où une Maison de Chômeurs veut avant tout combler le vide relationnel et social dont souffrent beaucoup de chômeurs par la création de temps conviviaux et l'existence d'activités variées et gratuites.

Le besoin de reconnaissance narcissique trouve plusieurs réponses : les Maisons de Chômeurs accordent beaucoup d'importance à la représentativité juridique des personnes privées d'emploi. Elles cherchent une visibilité de ce groupe, tentent de lui redonner un droit de parole. Elles consacrent pour cela une part non négligeable de leur énergie à trouver un écho médiatique.[615] Elles reposent d'autre part sur le principe de perpétuels échanges de savoirs et de compétences réciproques : chacun est reconnu et valorisé dans la spécificité de ses savoir-faire. Cette réinscription dans une relation d'échanges dépasse le cadre des relations de proximité avec la possibilité de s'investir dans des espaces de débat (rencontres internes mais aussi publiques avec des politiques, universitaires, intervenants spécialisés, chômeurs, et non-chômeurs). Chacun est invité par ce biais à être une force de réflexion et de proposition pour l'ensemble de la société.

Les besoins élaboratifs du sujet peuvent trouver satisfaction dans ce même type d'activité : les débats sont des lieux de construction de repères communs et de recherche

614 Cf. Annexe II, § 5, Principe d'une Maison de Chômeurs.

615 La présentation du profil d'un animateur de Maison de Chômeurs proposée par la structure « Partage » intègre cette dimension : « il [l'animateur] doit savoir rédiger un communiqué, organiser des conférences de presse, organiser colloques et conférences ».

de sens par rapport à l'expérience du chômage et au projet de vie en général. Cette recherche se manifeste par exemple par la réflexion sur le temps libéré, sur de nouvelles formes d'organisation économique (économie alternative et solidaire) ou sur le partage de temps de travail. Notons que ce dernier thème est porté à Toulouse par un mouvement militant[616] auquel peuvent se joindre les participants : ce militantisme peut être pour certains la voie nécessaire pour une réparation narcissique et pour un étayage du sens individuel donné à leur existence.

Les besoins élaboratifs trouvent également réponses dans les échanges informels quotidiens. Côtoyer d'autres chômeurs permet le travail d'identification en miroir et de soutien du processus représentatif propres aux groupes de pairs. Echanger avec des non-chômeurs et se découvrir des préoccupations communes avec, en particulier, toutes les interrogations sur la place du travail dans l'existence, peut être aussi un étayage fort important des fonctions élaboratives.

Ajoutons pour terminer que l'une des forces de ce type de structure repose certainement sur sa capacité à mettre à disposition des supports identificatoires valorisées et donc susceptibles d'être réinvesties. L'investissement du temps libéré n'est pas préconisé aux sujets privés d'emploi comme un pis-aller mais est également une réalité pour les membres de l'association, salariés dans d'autres structures, qui le prouvent par le choix d'une activité professionnelle à temps partiel. **Le lien moins exclusif à l'emploi est ainsi envisagé comme une chance pour l'avenir et non comme le résultat d'un renoncement contraint à la centralité du travail.**

Le nom « Partage » choisi par l'association toulousaine peut, dans la perspective de ma recherche, être interprété comme la capacité de ce lieu à désintriquer fonctions moïques et fonctions habituellement tenues par le travail, désintrication à l'origine d'un nouveau modèle d'adultité prometteur.

[616] Mouvement Démocratique pour le Partage du Temps de travail.

CONCLUSION

Perspectives pour une nouvelle relation au travail. Après la synthèse proposée par le chapitre VII, cette conclusion tentera une première prise de recul par rapport à ma recherche en soulignant les questions qu'elle a permis de clarifier et celles qu'elle laisse en suspens. Cette volonté de distanciation vise à situer ma réflexion au sein d'autres courants de recherches auxquels elle fait écho et à présenter les nouvelles pistes sur lesquelles j'aimerais poursuivre mon exploration.

1. Une sombre perspective du malaise dans notre civilisation.

Le processus de désorganisation psychique résultant d'un chômage de longue durée et présenté dans le DEA a plusieurs fois fait dire de ma recherche qu'elle était bien démoralisante. Les professionnels de l'insertion à qui j'ai présenté cette première phase de mon étude ont parfois été à l'origine de ce reproche et leurs nombreux questionnements sur les activités permettant d'éviter la déstructuration ont confirmé leur volonté d'échapper au « pessimisme » du modèle proposé.

La poursuite de la réflexion réalisée dans le cadre de la thèse semble dans un premier temps venir assombrir encore la représentation du chômage. Elle met en effet en évidence la difficulté d'échapper à cette désorganisation ou de la dépasser à cause de la

forte intrication entre l'activité professionnelle et le fonctionnement moïque. Elle insiste également sur le fait que peu d'individus sont actuellement en position favorable pour aider à la construction d'une nouvelle relation au travail :

.

Les chômeurs, enfermés dans la difficulté d'assumer leur quotidien et dans les méandres d'un deuil compliqué, sont au contraire, le plus souvent, les premiers défenseurs de la centralité du travail dans l'existence.

.

Les professionnels de l'insertion, entraînés dans un mouvement défensif contre la peur de l'exclusion, peuvent eux aussi être amenés à entretenir le même discours.

.

Les personnes en activité risquent, elles, de ne pas se soucier de la question ou de défendre également la centralité du travail par crainte du chômage qui les guette ou de la désorganisation pouvant résulter d'une disparition des énoncés fondamentaux sur lesquels s'est construit notre société.

Cette sombre vision du chômage est renforcée par d'autres recherches montrant que notre époque n'est pas seulement marquée par l'absence de travail pour tous mais par la faillite de l'ensemble des étayages sociaux servant de base à la construction de l'identité. Cette fragilisation fait par exemple l'objet de l'article de J. Palmade « Post modernité et fragilité identitaire » (1990). Cette sociologue s'interroge sur la disparition simultanée des points d'ancrage que sont le travail, la famille, l'habitat. Plusieurs auteurs orientent leur recherche sur les mêmes préoccupations et ajoutent à cet état des lieux la disparition des idéologies politiques et religieuses. J.-P. Boutinet (1999) analyse par exemple la crise de repères et l'immaturité propre à l'homme adulte contemporain comme le résultat de la mutation des cadres institutionnels. Cette mutation oblige à trouver en soi-même la réponse aux multiples problèmes résolus collectivement il y a quelques décennies.

« Nous sommes là (...) confrontés à un quadruple effacement des cadres de références [travail, famille, modèles idéologiques et religieux], ce qui conduit en quelque sorte à un modèle d'adulte sans ancrage. Cet adulte semble avoir perdu ses modèles d'identification. Il lui est demandé de se projeter lui-même, de s'orienter lui-même. Toute décision, projet ou orientation de vie lui incombe en propre, résulte d'un choix personnel, d'où cette montée des volontarismes à travers notamment le mythe du projet au sein d'un environnement mouvant et imprévisible ».[617]

F. Dubet et D. Martucelli (1998) confirment ces propos en analysant la « désinstitution-nalisation de notre société » :

« Plus la société se désinstitutionnalise, plus le sujet est défini de façon héroïque, plus il doit produire à la fois son action et le sens de sa vie. Plus il gagne en liberté, plus il perd en solidité et en certitudes... »[618]

R. Kaës complète ces différentes conceptions sociologiques du malaise de notre monde

[617] J.-P. Boutinet, L'adulte immature, p 23.L'auteur fait allusion ici à ses précédents travaux : Anthropologie du projet, PUF, 1990. Psychologie des conduites à projet, PUF, 1993. Voir aussi L'immaturité de la vie adulte, PUF, 1998.

moderne grâce au point de vue métapsychologique de son article « Fractures du lien social : quelques conséquences sur les fondements de la vie psychique » (1997).

« La postmodernité accentue les effets persécutoires, mélancoliques et maniaques de ce deuil interminable de tous les garants : métasociaux, métaphysiques et pour finir métapsychiques, qui soutenaient l'édifice du monde classique et encore, pour une part, celui du monde moderne ».[619]

Cette faillite des étayages est décrite comme l'impossibilité pour la fonction individuelle du Préconscient d'être soutenue par l'activité du Préconscient de l'autre. Les codes culturels hérités de génération en génération sont en effet, comme l'a montré ma recherche, d'une grande utilité pour facilité le travail psychique d'organisation et de mise en sens des événements marquants de notre existence. Privé de cet appui, le sujet ne parvient souvent pas à assumer lui-même son activité de liaison.

L'ensemble de ces propos peut conduire à redouter qu'une partie croissante de la population paie individuellement le prix de cette incapacité de notre société à construire de nouveaux étayages. L'enfermement dans une stratégie d'attente infinie décrit antérieurement illustre déjà ce danger : certains sujets, confrontés trop durablement à l'impression de ne disposer d'aucune issue, se sont progressivement habitués à l'inconfort de leur situation. Ils ne déploient plus d'efforts pour en sortir, mais tentent seulement de limiter la souffrance psychique liée au sentiment désespérant de n'avoir pas de but et ne compter pour personne. R. Clément décrit cette stratégie dans son article « L'institution et les paradoxes du changement » (1993) en expliquant que faute de pouvoir changer son environnement, on se limite parfois à simplement chercher « un minimum de confort dans l'inconfort ». « Identifié à l'échec ou au malheur, on gère le marasme, les bénéfices de la plainte liée à l'impuissance (...). L'idée de changer devient progressivement impensable... »[620]

L'auteur insiste toutefois sur la nécessité de situer cette logique d'impuissance / désespoir / renoncement dans la perspective plus vaste de toute démarche de changement. Les forces qui s'opposent à celui-ci n'empêchent pas qu'il puisse exister par ailleurs un travail d'élaboration psychique en cours. Le changement est, contrairement à ce que nous espérons trop souvent, un processus requérant temps, patience, tolérance des moments de stagnation, de répétition, de retour en arrière.

2. Une invitation au dépassement de la crise.

Au delà de la vision sombre du chômage, ma recherche invite donc également à croire que la crise traversée actuellement sera l'occasion de la reconstruction de repères plus

[618] ***F. Dubet, D. Martucelli, Dans quelle société vivons-nous ? , Seuil, 1998, cité par P. Cabin, Obligé d'être libre ?***

[619] ***R. Kaës, Fractures du lien social : quelques conséquences sur les fondements de la vie psychique, p 36.***

[620] R. Clément, L'institution et les paradoxes du changement, p 158.

solides individuellement et collectivement. Elle invite également à réfléchir aux dispositifs pouvant faciliter cette reconstruction.

Comme le remarque R. Kaës dans « Introduction à l'analyse transitionnelle »[621] (1979), le choix même de l'objet de la recherche et l'investissement en temps et en énergie dont elle est à l'origine témoignent implicitement de l'espoir porté par le chercheur. Je m'arrêterai quelques instants sur le contenu exact de cette réflexion pour en tirer des enseignements sur mon propre travail.

« Cette préoccupation pour la crise, et cet espoir d'en comprendre les modes d'élaboration, de mettre en oeuvre les conditions de son dégagement, sont à coup sûr une tentative de l'espérance : il faut bien qu'un ordre au-delà (y compris la recherche) supporte l'anticipation créatrice vitale, fût-ce l'homme et son savoir sur ses illusions. Mais nous ne méconnaissons pas, justement, quel biais de positivité et quelles illusions peuvent affecter une entreprise qui demeurait essentiellement intellectuelle, idéalement optimiste, prophétiquement déjà accomplie. La dérégulation des systèmes éco-bio-psycho-sociologiques, qui se propage en échos catastrophiques ne comporte pas en eux-mêmes le dynamisme et les ressources de nouveaux équilibres créateurs. Il est possible que nous ne trouvions pas l'issue vers la vie. Mais nous sommes contraints de la chercher. »[622]

Ces remarques m'invitent en premier lieu à rappeler certaines limites de ma recherche qui constituent également ses zones de fragilité et de dérapages possibles.

M'interroger sur les fonctions psychiques tenues par l'activité professionnelle m'a conduite à isoler la question du revenu et de l'obligation matérielle de travailler qui les dissimulent habituellement. Ce choix méthodologique qui me semble aujourd'hui encore tout à fait justifié, n'a laissé qu'une place très réduite aux réflexions sur l'argent, la consommation et leurs valeurs symboliques. De telles réflexions nécessiteraient toutefois d'être largement développées, comme je l'avais indiqué en chapitre IV. J'expliquerai brièvement pourquoi et indiquerai quelques pistes dont l'exploration me semble intéressante à l'avenir.

Je suis en premier lieu consciente que si la recherche permet d'isoler une variable, la réalité garde elle toute sa complexité et que sa compréhension oblige à une vision la plus globale possible de l'enchevêtrement des processus et des déterminismes. Il est donc important de réintroduire la problématique de l'argent et de préciser le nouvel éclairage qu'elle apporte à mes propositions sur la gestion du chômage. Cet éclairage consiste parfois seulement à formuler explicitement ce qui apparaissait implicitement dans mes propos, mais suscite également des interrogations complètement nouvelles.

Soulignons d'abord, plus nettement qu'il ne l'a été fait jusque là, que les sujets confrontés au chômage vivent des situations où s'intriquent, en permanence et de manière plus ou moins intense, les besoins d'auto-conservation et les besoins du Moi. Cette intrication était sous-jacente à la description des privations de stimulation chez les

621 in Crise, rupture et dépassement, p 3.

622 Idem.

personnes ayant investi le travail de manière très exclusive.(Chapitre IV, § 1.2.1). L'absence de moyens financiers est un des éléments justifiant la réduction ou l'inexistence d'activités extra-professionnelles et de contacts humains. Cette intrication peut d'autre part être repérée dans l'analyse des privations concernant le besoin d'organisation des stimulations et d'appropriation des événements (Chapitre IV, § 2.2). L'argent possède en effet la capacité d'apporter satisfaction à certains besoins du Moi. Nous avons par exemple vu rapidement qu'en tant que symbole de considération et de reconnaissance, il pouvait apporter une réponse aux besoins narcissiques du sujet (Chapitre IV, § 1.1.1). Nous avons également remarqué les fonctions défensives de l'argent contre les angoisses dépressives et persécutives (Chapitre IV, § 1.3.2.2) : perçu comme détenteur d'un pouvoir magique, il peut offrir une illusion de toute-puissance protectrice contre de nombreuses sources de conflictualité. On peut rappeler aussi que la rémunération liée à une activité professionnelle peut, par la sécurité qu'elle procure être le cadre nécessaire pour disposer de la sérénité de penser et de rêver (Chapitre V, § 2.1.1.1).

L'intrication se manifeste ensuite par le fait que parvenir à satisfaire soi-même ses besoins d'auto-conservation est en soi la réponse à l'un des besoins du Moi. L'hypothèse A1bis se trouve confortée par cette intrication. Dans une société où la part des revenus provenant de l'activité professionnelle décroît au profit d'autres sources, le travail semble malgré tout rester l'objet institué comme seul capable de répondre simultanément aux besoins instrumentaux et de réalisation personnelle.

Remarquons que la prégnance de cette intrication peut conduire à s'interroger sur le bien fondé de ne pas limiter la souffrance des chômeurs à une perte de revenu, donc sur la légitimité du postulat principal sur lequel repose cette thèse. L'impossible deuil de l'objet-travail ne serait-il pas seulement le refus de renoncer à la centralité de l'objet-argent ? De nombreux éléments cliniques permettent de maintenir ma position initiale. Les fonctions psychiques du travail dépassent très largement l'obtention d'un salaire quelle que soit la prise en compte de ses dimensions symboliques. La particularité de notre société est toutefois de réduire, de plus en plus souvent, les besoins du Moi et le sentiment d'être à la possession d'argent et au pouvoir de consommation. Cette réduction n'est pas sans conséquence sur la gestion du chômage. Construire une relation moins exclusive au travail passe, nous l'avons vu (avec les parcours de M. Otavalo et de Mme Canna), par une modification du rapport à l'argent : c'est-à-dire par une relativisation des valeurs et des normes de richesse et de consommation portées par la société. Cette impossible relativisation peut-être l'un des éléments de blocage du deuil. Il se manifeste notamment par l'incapacité de remettre en question un train de vie, souvent justifié par la nécessité de ne priver aucun membre de sa famille. Nous revenons avec cette idée sur la nécessité d'envisager le deuil du lien exclusif au travail dans toutes les composantes de ce lien, composantes instrumentales et de réalisation personnelle (Chapitre V, § 1.1.3.2.). La psychogenèse de la relation à l'objet-travail gagnerait ainsi à être complétée par la psychogenèse de la relation à l'objet-argent.

La relativisation de la place accordée à l'argent ne doit bien sûr pas faire oublier qu'évoluer vers une relation moins exclusive au travail nécessite de disposer **d'une sécurité de base** concernant la satisfaction des besoins d'auto-conservation pour être

disponible à d'autres dimensions de l'élaboration psychique. Cette sécurité de base correspond par exemple au revenu dont dispose Mme Canna du fait de son inaptitude au travail, mais explique également que les personnes actuellement en emploi soient les mieux placées pour promouvoir au autre rapport au travail. Elle suppose de mettre ma recherche en écho avec les vastes champs de réflexion économiques, sociologiques, philosophiques sur un revenu d'existence, réflexions posant elles-mêmes de nombreuses questions complémentaires à ma démarche. Je pense en particulier aux différences entre les modalités d'investissement de l'argent issue de la rémunération d'une activité professionnelle et celui provenant de prestations sociales, ou aux fonctions psychiques, narcissiques et défensives, tenues par l'un ou l'autre de ces sources de revenu. Je pense également aux conditions permettant de vivre de prestations sociales tout en trouvant satisfaction à ses besoins du Moi. Nous avons vu avec Mme Sagine que l'adulte ne pouvait se contenter d'un fonctionnement auto-érotique et trouvait sens à sa vie dans l'échange et la participation à la construction et au maintien des ensembles auxquels il appartient. L'activité professionnelle a bien souvent pris à sa charge ces besoins d'échange et il est particulièrement important de s'interroger sur les conditions de possibilité — notamment au niveau des exigences de travail psychique — permettant la reconstruction de cet échange en l'absence de cet étayage social. Ces conditions de possibilités sont au coeur des débats sur le revenu d'existence et restent pour moi une interrogation importante. C'est sur ce point que ma recherche relève peut-être de l'utopie même si j'ai toujours essayé de rester au plus près de la réalité quotidienne des chômeurs, et tenter en permanence de me placer dans une position de transition et non de rejet massif par rapport à la réalité actuelle.

J'espère, quoi qu'il en soit, que ma démarche sera avant tout à l'origine de questionnements féconds et qu'elle pourra offrir des bases suffisamment solides pour encourager la poursuite des recherches d'« issues vers la vie ». Après la mise en garde contre les illusions, les remarques de R. Kaës me conduisent donc à répertorier les points clarifiés au fil de ma réflexion, mais aussi les espoirs et projets qui peuvent s'y appuyer.

3. Une vision plus nuancée du chômage et des besoins du Moi de l'adulte.

Le travail réalisé dans le cadre de la thèse m'a d'abord permis de disposer d'une vision plus globale et plus nuancée du chômage. Les conclusions du DEA prennent place dans cet ensemble mais il est mis en évidence qu'elles ne concernent qu'un public très particulier : la perte d'activité professionnelle n'est pas synonyme de désorganisation moïque pour tous mais en particulier pour les sujets ayant accordé une place trop centrale au travail pour la satisfaction de leurs besoins du Moi. L'élargissement de la recherche à la problématique du dépassement de la souffrance induite par le chômage confirme la possibilité de maintenir un équilibre psychique même en l'absence de cet objet d'étayage.

Cette évolution de mon point de vue va de pair avec une meilleure compréhension de la dépression traversée par de nombreux chômeurs, du lien existant entre la perte de leur

élan vital et la perte d'activité mais aussi des besoins moïques d'un adulte. Cette clarification me permet aujourd'hui de disposer de pistes de réponses aux questions des travailleurs sociaux sur les activités de substitution pouvant éviter la désorganisation psychique des chômeurs et sur les moyens efficaces de « ranimer » des sujets qui ne croient plus en rien.

Notons en premier lieu que contrairement à ce que j'ai pensé pendant toute la phase de piétinement initial de ma recherche, l'activité professionnelle ne me semble plus aujourd'hui nécessaire à l'entretien de l'élan vital. La force de celui-ci est liée à une histoire individuelle, elle-même à l'origine d'une dynamique interne entre pulsions de vie et pulsions de mort : chacun ne dispose pas de la même réserve ni de la même capacité à renouveler son énergie narcissique et objectale.

La société offre toutefois des voies pour utiliser cette force d'investissement : le travail est une de ces voies privilégiées qui par ses caractéristiques intrinsèques peut parer à certaines fragilités individuelles et venir artificiellement entretenir l'élan vital (Cf. l'ensemble des propos sur la relation des personnes état-limite à l'activité professionnelle).

La dépression traversée par les nombreux chômeurs qui ne correspondent pas à ce profil structurel, ne résulte pas de l'absence de l'objet étayant leur désir d'investir, mais de l'étouffement de ce dernier par le blocage du deuil. **Il ne s'agit donc pas de s'épuiser à chercher des activités substitutives à l'activité professionnelle mais de permettre aux chômeurs de réaliser le travail psychique nécessaire pour les investir.** Cela suppose en particulier que l'environnement autorise le cheminement du deuil, donc cesse d'enfermer le sujet dans l'injonction paradoxale de consacrer toute son énergie à un objet absent. Les activités qualifiées d'occupationnelles ou de substitutives ne seront considérées que comme des « activités bidons » tant qu'elles tenteront de compenser artificiellement les fonctions habituellement tenues par le travail tout en continuant à idéaliser cet objet. Elles pourraient en revanche être investies et offrir une réelle solution de transfert de ces fonctions si elles n'étaient pas considérées comme un pis-aller.

L'idéologie à la base du fonctionnement de la Maison de Chômeurs « Partage » correspond à ce deuxième cas de figure. Il est collectivement reconnu que notre société actuelle ne peut offrir une activité professionnelle à tous. Cet état de fait est considéré comme la chance de pouvoir investir de nouvelles activités. **L'élan vital n'est pas étouffé par des messages disqualifiants et n'a donc pas besoin d'être secondairement ranimé.**

Ce premier point de vue nécessite d'être commenté et affiné. Il insiste en effet tout particulièrement sur le rôle défavorable de l'environnement quant au travail du deuil et ne prend pas assez en compte la nature de la relation à l'objet-travail. Il est donc nécessaire de rappeler dans cette conclusion l'idée de psychogenèse de la relation à l'objet-travail : le sujet apprend depuis sa toute petite enfance à modeler son fonctionnement psychique en fonction des cadres sociétaux qui lui sont proposés. Lorsque le travail est devenu la voie normale du fonctionnement moïque adulte, il n'est pas aisé de réapprendre à agir sur son environnement par d'autres biais. **Le sujet peut par conséquent être lui-même à l'origine de l'étouffement de son élan vital : s'ajoute à la pression**

environnementale, la pression imposée par l'ensemble des autres intériorisés et actifs dans les instances surmoïques.

Il faut également ajouter que les besoins d'un adulte ne peuvent se satisfaire de n'importe quelle activité — on l'a vu avec la différenciation des activités pour soi et des activités pour les autres réalisés par Mme Sagine La réorganisation psychique adolescente conduit à la construction d'un projet de vie qui ne peut se limiter à la seule recherche d'un plaisir auto-érotique. Contrairement au jeune enfant qui n'a pas besoin que ses jeux soient utiles aux autres pour y trouver satisfaction, il est nécessaire à l'adulte d'apporter sa contribution à l'édifice collectif : **il ne suffit donc pas de permettre aux chômeurs de désinvestir le travail pour disposer de l'énergie nécessaire à d'autres investissements. Il faut également reconnaître ces investissements comme une production ou une création utile à l'ensemble.** Le sentiment de castration éprouvé par des jeunes diplômés privés de la possibilité d'utiliser leurs compétences illustre cette problématique : l'absence de l'objet-travail correspond pour eux à l'impossibilité d'être fécond pour la société parce que celle-ci associe trop exclusivement l'idée d'utilité à l'activité professionnelle.[623]

Notons pour finir sur la notion de besoins du Moi d'un adulte que la poursuite de la réflexion dans le cadre de la thèse m'amène à confirmer l'importance des besoins mis en évidence dans le DEA et que je rappellerai très brièvement ici : besoin d'entrer physiquement et psychiquement en contact avec le monde, c'est-à-dire d'agir sur son environnement, d'investir de nouveaux objets, de rencontrer d'autres sujets, de trouver chez eux la confirmation narcissique indispensable au maintien d'une identité personnelle et sociale ; besoin d'organiser l'ensemble de ces stimulations, de se les approprier, de leur donner un sens ; besoin de croire et d'espérer.

Les stratégies de dépassement de la souffrance induite par le chômage me conduisent toutefois à remarquer que ces besoins sont eux aussi en partie déterminés par la société et les modèles culturels qu'elle propose. Les sujets parvenant à réorganiser un équilibre sans l'activité professionnelle montrent qu'il est possible de dépendre moins fortement des stimulations environnementales et de trouver en partie satisfaction à ses besoins moïques dans son propre fonctionnement interne. Cette découverte correspond à mon avis à la capacité d'« être en jachère » décrite par M. Masud R. Khan (1985) et repérée comme l'une des fonctions du processus de personnalisation, fonction souvent mise à mal par une société trop prompte à distraire l'individu et à le priver de son besoin de jouir de son intimité. M. Masud R. Khan dénonce en particulier des médias

« déversant sur les citoyens une foule de distractions toutes faites et interchangeables en sorte qu'aucune conscience de la nécessité de se trouver des ressources personnelles afin de pouvoir affronter les états de jachère ne saurait s'actualiser sous la forme d'une expérience intime ».

Cette situation est d'après lui à l'origine de

« types de développement de la personnalité qui manifeste des exigences excessives vis à vis de l'environnement et d'autrui, ainsi qu'un besoin également

[623] Cf. Le développement de cette problématique en chapitre VII, fin du paragraphe 1.3.1.

excessif d'être en relation avec autrui mais qui ne témoigne que d'une compréhension restreinte de la responsabilité d'une relation interne vis à vis de son soi propre ».[624]

Le travail peut avoir la même capacité à nous distraire de nous-mêmes et à nous priver de la capacité de « se soutenir et de se nourrir soi-même ».[625]

4. Une modélisation en écho avec d'autres recherches sur la place du travail.

L'évolution de ma représentation du chômage et de ses conséquences m'a d'autre part amenée à être plus attentive au développement de certaines idées circulant aujourd'hui sur la place du travail dans notre société. Ces idées — abordées brièvement avec l'évocation d'un contexte culturel opposé au modèle de consommation et de profit — viennent renforcer l'espoir porté par ma cherche : l'évolution vers une réflexion moins exclusive au travail semble possible ou, du moins, est au coeur des préoccupations de nombreux individus.

Je pense par exemple à l'essor actuel d'une philosophie de vie basée sur la valorisation du développement personnel, la prise en compte des petits plaisirs du quotidien, l'invitation à davantage de contemplation et d'attention pour des activités de bien-être et de création, modèle s'opposant à une culture de consommation, de vitesse, et de profit. Ce contexte littéraire et culturel[626] propose des repères identificatoires utiles pour une démarche de deuil de l'emploi.

Je pense également aux débats de certains responsables d'entreprises invitant à réfléchir aux mutations organisationnelles de notre société et à la nouvelle place des entreprises. Cette réflexion est notamment portée par le Centre des Jeunes Dirigeants (CJD) dont le président du groupe savoyard exprimait en 1994 la nécessité de réfléchir à l'idée d'un revenu d'existence en soulignant que « les gens doivent concevoir n'être qu'un temps dans l'entreprise » et qu'il « est nécessaire aussi que l'individu ne se sente plus dévalorisé quand il n'aura plus d'emploi ».

Je pense encore aux réflexions suscitées par les mouvements de chômeurs : leur accès récent à un droit d'expression publique peut contribuer à l'évolution des messages

624 ***M. Masud R. Khan, Etre en jachère, p 225.***

625 Idem. Ce point de vue rappelle celui de D. Sibony. Cf. chapitre VII, § 3.2.1.

626 Voir le succès des ouvrages de P. Coelho, celui de P. Delerm avec « La première gorgée de bière et autres plaisirs minuscules », mais aussi les réflexions à la base de revues ou d'essais tels que « La frugalité : un mode de vie ? », Courrier de l'Unesco, janvier 1998, ou « Du bon usage de la lenteur » de P. Sansot. La 8ième Cité de la réussite organisée fin 1999 à Marseille sur le thème du temps témoigne également de ces préoccupations avec quelques titres de débat révélateurs : « La création ou l'éloge du temps et de la lenteur », « Quelle thérapie utiliser pour lutter contre l'impatience de notre société ? », « Réconcilier le temps du monde et le temps des hommes ».

environnementaux à l'égard des individus privés d'emploi. Soumis à une moindre pression, ces derniers pourront plus facilement gérer leur sentiment de culpabilité et mener plus facilement à bien leur travail du deuil. Notons toutefois que la visibilité recherchée par les chômeurs par le port du ruban vert par exemple (fin 1998), par les différentes manifestations et occupations de lieux publics peut être à double tranchant. Elle peut conduire à redonner une place et une citoyenneté et desserrer l'étau des injonctions paradoxales mais peut aussi, au contraire, renforcer l'angoisse de l'exclusion et le rejet de ces représentants.

Je pense enfin aux réflexions portées par les structures s'occupant d'insertion de personnes handicapées, en particulier par la maladie mentale. Confrontées depuis des années à la difficulté de réussir une intégration professionnelle des publics accompagnés, ces structures se sont interrogées avant bien d'autres sur le sens de la citoyenneté et sur les différentes modalités d'insertion sociale. L'évolution de l'utilisation thérapeutique du travail dans les centres hospitaliers psychiatriques témoigne de ce courant de pensée. Comme le soulignent J.P. Arveiller et C. Bonnet dans leur ouvrage « Au travail » (1991), il n'est pas anodin que les ateliers d'expression et de création aient progressivement remplacé les ateliers de réadaptation par le travail. Cette évolution est source d'inquiétude comme en témoigne cette interrogation de professionnels : « Tenter de promouvoir chez eux [les malades dont ils s'occupent] des valeurs d'enracinement ou de citoyenneté, est-ce les mettre en porte-à-faux par rapport à leur environnement ? »[627] Mais elle peut également être perçue comme un modèle intéressant pour aider la société dans son ensemble à changer son rapport au travail, elle place en cela les sujets handicapés en position de précurseurs. Notons au sujet de ce dernier groupe porteur d'espoir quant à la construction d'une nouvelle relation à l'objet-travail, que ma pratique professionnelle dans une COTOREP* n'a pas été sans effet pour le cheminement de ma recherche. Les personnes handicapées ont été les premières à m'inviter à « ne pas céder à la religion du travail ».[628]

é l'ensemble des réflexions très brièvement présentées ici est d'autant plus prometteur qu'il est repris et théorisé par différents chercheurs en sociologie. R. Sainsaulieu (1986), dont on connaît les travaux sur la place centrale du travail, en fait par exemple l'objet d'un article sur les futurs lieux relationnels permettant la construction de l'identité.[629]

5. Les applications concrètes du modèle proposé.

627 J.-P. Arveiller, C. Bonnet, Au travail. Les activités productives dans le traitement et la vie du malade mental, p 186.

628 J'utilise ici une expression de G. Laroque dans un article des « Actualités sociales hebdomadaires » de 1994 alors qu'elle était présidente de l'UNAFAM.

629 In P. Tap, Identités collectives et changements sociaux.

Je terminerai par quelques remarques sur les applications concrètes du modèle proposé dans cette thèse. Ces applications participent, elles aussi, à la mission d'un chercheur préoccupé par la crise et sont une autre « tentative d'espérance ».

La première application a déjà fait l'objet d'un développement en chapitre VII. Je souhaite que mon travail soit l'occasion de réfléchir aux modalités d'accompagnement des chômeurs de longue durée. Une prise de recul face aux situations rencontrées est nécessaire pour éviter d'être à l'origine de messages disqualifiants et d'amplifier la désorganisation des publics suivis. Elle peut également amener à clarifier les objectifs des structures d'insertion et par conséquent à redéfinir le sens de pratiques souvent mises à mal par les difficultés quotidiennes.

Ma recherche m'a en particulier conduite à montrer l'intérêt d'une stratégie praticienne basée sur la conception du chômage comme aliénation sociale. Cette position me semble indispensable pour accompagner le sujet dans la gestion de sa souffrance et pour lui permettre, parce qu'il aura réussi dans un premier temps à se dégager des pressions environnementales, d'envisager ensuite la part personnelle en jeu dans la situation de perte.

J'ai suggéré d'autre part que l'un des objectifs des dispositifs d'insertion peut être la construction d'une relation moins exclusive au travail. J'ajouterai que cela oblige parfois à passer par une première phase de reconstruction de la capacité d'investir. Les chômeurs installés dans une logique psychique d'attente infinie ont d'abord besoin de trouver un dispositif suffisamment souple pour leur réapprendre à croire en l'avenir. Plusieurs entretiens avec les salariés d'une régie de quartier m'ont ainsi montré que ces sujets étaient avant tout reconnaissants à leur employeur actuel de tolérer leur difficulté à répondre aux exigences d'un contrat de travail alors qu'ils en avaient si longtemps été privés. La construction directe d'une relation moins exclusive à l'activité professionnelle n'aurait pas été d'actualité pour ces personnes très déstructurées par un chômage de longue durée.

Réfléchir aux modalités d'accompagnement des publics en insertion peut être particulièrement important pendant les temps de formation initiale des professionnels de ce secteur mais peut également passer par un travail d'analyse de la pratique, très peu répandu actuellement. Les professionnels conscients des injonctions paradoxales qui pèsent sur les demandeurs d'emploi, et qui tentent de les en dégager en gérant eux-mêmes les contradictions du système, auraient pourtant bien souvent besoin de tels espaces de « décompression ». Il peut en effet être très usant d'être en porte-à-faux entre ses conceptions personnelles de l'insertion et les exigences imposées par l'institution–employeur ou le financeur. L'échange avec un groupe partageant les mêmes préoccupations peut être l'occasion d'étayer une démarche qui risque de s'étioler si elle reste purement individuelle et isolée.

La deuxième application ne concerne pas les professionnels de l'insertion mais les jeunes individus en cours de formation de leur relation au travail. Il me paraît très important de **s'interroger sur la place que nos systèmes éducatifs les amènent à donner à l'activité professionnelle, afin de favoriser, quand il en est encore temps, une relation moins exclusive à cet objet**. Promouvoir une éducation conduisant à une

bonne différenciation entre fonctionnement moïque et emploi peut en effet non seulement prévenir de futures souffrances en période de chômage mais favoriser une plus grande maturation psychique en incitant à des investissements variés et à une moindre dépendance aux différents cadres d'étayage. Le bien fondé d'un tel objectif est cependant encore loin d'être reconnu par tous et j'ai souligné, lors de la psychogenèse de la relation au travail, que l'école était bien souvent tiraillée entre le désir d'éducation à la citoyenneté et la volonté de former de futurs travailleurs rapidement rentables sur le marché économique.

Le chemin à parcourir semble toutefois pouvoir être facilité par de nombreuses réflexions en cours et auxquelles ma recherche fait, là encore, écho. Je prendrai pour exemple les préoccupations d'un récent ouvrage pédagogique « Construire ses savoirs, construire sa citoyenneté » (1997). A. Jacquard y dénonce en préface une société occidentale qui a « mis l'ensemble de ses activités, y compris l'éducation, au service de sa réussite économique »[630] et qui conduit à sélectionner les savoirs transmis en fonction de leur utilité, c'est-à-dire de la « rentabilité » qu'elle permettra d'acquérir aux futurs adultes. L'ensemble des articles propose ensuite de s'interroger sur une évolution de l'école vers une autre conception de ses responsabilités. Celles-ci s'organisent essentiellement autour de l'idée d'accès à la citoyenneté au sens large de pouvoir être acteur de sa vie.

Cette conception est en phase avec l'idée d'une diversification des moyens d'agir sur le monde : un nouveau rapport social au savoir peut permettre à celui-ci d'être une voie de satisfaction des besoins du sujet : « transformer le savoir pour en faire un outil de compréhension, de réinvestissement, de transformation du monde, d'émancipation individuelle et collective ».[631] Dans une telle perspective, le temps libre peut être appréhendé avec l'optimisme d'A. Jacquard comme ce qui est enfin obtenu, après la malédiction du travail obligatoire, pour nous permettre de généraliser l'accès à chacun à toutes les facettes de l'apport humain : science, art, éthique.

Notons très concrètement qu'une construction d'une nouvelle relation à l'objet-travail pourrait d'abord passer par des temps de réflexion avec les adolescents sur leur projet d'avenir et la place qu'y tient l'activité professionnelle. Cette période de la vie où les sujets sont spontanément conduits à s'interroger sur ce qui donnera sens à leur existence, mais aussi à remettre en question les modèles adoptés par leurs aînés, me semble particulièrement propice à des échanges à partir des nombreuses questions que pose la réalité économique actuelle :

.

Si les progrès technologiques permettent de produire plus en moins de temps, que fait-on du temps libéré ?

.

Faut-il réhabiliter des méthodes plus artisanales pour donner un emploi à tous ou

630 G. Apap, F. Azzimonti, Y. Beal (et al.), Construire ses savoirs, construire sa citoyenneté, p 7.

631 Ibidem, p 9.

chercher d'autres moyens d'insertion ?

.

Est-il possible de faire face au risque de « dualisation » de notre société avec d'un côté ceux qui travaillent et consomment et de l'autre les exclus assistés ?

.

Comment est-on utile à la société ?

.

Le travail est-il aliénant ou structurant ?

Les interrogations pourraient être multipliées. Notons qu'elles conduisent finalement très souvent à clarifier la définition donnée au mot travail, à distinguer la définition ergonomique de la définition courante, à souligner également que le travail psychique ne peut se réduire à l'emploi.

Ma toute récente fonction d'enseignante me conduira, je l'espère, à explorer ces nouvelles pistes avec mes élèves. Je continuerai avec eux, mais aussi avec mes enfants, à m'interroger sur ce qui me semble important de transmettre aujourd'hui sur le travail. Y. Clot[632] répondait il y a quelques années à cette question en insistant sur le fait qu'au milieu du siècle, on prenait simplement la place de son père à l'usine, puis que la diversité des formations avait été synonyme d'ouverture sur tous les possibles, possibles aujourd'hui suspendus par un chômage ne permettant parfois jamais de valider sa formation. Il notait l'importance pour faire face à ce paradoxe de légitimer une part de travail humain encore trop peu reconnue et pourtant capitale pour l'existence de chacun.

Je me joindrai à son point de vue mais en proposerai une autre formulation. L'ouverture sur tous les possibles reste une réalité, mais elle ne concerne plus l'emploi : la liberté dont nous disposons aujourd'hui est celle de réinventer la place du travail dans nos vies.

[632] Y. Clot, Que transmettre sur le travail ?

Bibliographie

213 références.

Abraham K. Préliminaires à l'investigation et au traitement psychanalytique de la folie maniaco-dépressive et des états voisins (1912), in *OEuvres complètes*, Tome I, 1907-14, Paris, Payot, 1965, pp 212-226.

Abraham N. , Torok M. *L'écorce et le noyau*, Paris, Aubier, 1978.

Amado G. L'adolescence ou l'éveil de la conscience d'être, in *L'être et la psychanalyse*, Paris, PUF, 1978, pp 227-250.

Ancelin-Schutzenberger A. Diagnostic et pronostic d'une maladie fatale terminale en tant qu'événement désorganisateur et sidérant fermant ou ouvrant le champ du possible, in Guyotat J., Fédida P. (sous la direction de), *Evénement et psychopathologie*, Villeurbanne, SIMEP, 1985, pp 124-126.

André F. *L'enfant insuffisamment bon*, Lyon, PUL, 1986.

Anzieu D. La machine à décroire, in *Nouvelle Revue de Psychanalyse*, n°18, 1978, pp 151-167.

Apap G., Azzimonti F., Beal Y., et all. *Construire ses savoirs, construire sa citoyenneté. De l'école à la cité*, Lyon, Chroniques sociales, 1997.

Arbisio-Lesourd C. *L'enfant de la période de latence*, Paris, Dunod, 1997.

Arveiller J.-P., Bonnet C. *Au travail. Les activités productives dans le traitement et la vie du malade mental*, Toulouse, ERES, 1991.

Aubert N., Gaulejac V. de *Le coût de l'excellence*, Paris, Seuil, 1991.

Aulagnier P. Condamné à investir, in *Nouvelle Revue de Psychanalyse*, n°25, 1982, pp 309-330. *La violence de l'interprétation. Du pictogramme à l'énoncé*, Paris, PUF, 1991.

Autes, M. Pauvreté et RMI, in *Intégration et exclusion dans la société française contemporaine*, PU de Lille, 1994, pp 189-218.

Bachmann C. Jeunes et banlieues, in *Intégration et exclusion*, PU de Lille, 1994, pp 129-154.

Balazs D. Les facteurs et formes de l'expérience du chômage, in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°50, 1983, pp 71-83.

Bardin L. *L'analyse de contenu*, Paris, PUF, 1977.

Barel Y. Le Grand Intégrateur, in *Connexions*, n° 56, 1990-2, pp 85-100.

Baudrillard J. *La société de consommation*, Denoël, 1970.

Bateson G., et all. *La nouvelle communication*, Paris, Seuil, 1981.

Benloulou G. Le mouvement des chômeurs existe. Nous l'avons rencontré, in *Lien social*, n°208, Toulouse, 1er avril 1993, pp 5-8.

Bergeret J. *La dépression et les états limites*, Paris, Payot, 1987.

Betbeder M.C., Plot O., Lebaube A., Dalwasse L. Dossier : Les divorcés de l'entreprise, in *Le Monde*, 14 avril 1993.

Bianchi H. *Le Moi et le temps*, Paris, Dunod, 1987.

Blanc J., Malandrin G., Servet J.-M. Les systèmes d'échange local. Laboratoire d'une économie différente ?, in *Sciences humaines*, n° 93, 1999, pp 24-29.

Bleger J. Psychanalyse du cadre psychanalytique, in Kaës R. et all. *Crise, rupture et dépassement*, Paris, Dunod, 1979 (éd. 1997), pp 257-276.

Boltanski L. *Prime éducation et morale de classe*, Paris, Mouton, 1969 ; 2ième édition 1977.

Bonnal M., Simon A. Signes de deuils au temps du salariat, in *Deuils. Vivre c'est perdre, Autrement*, n°128, Paris, mars 1982, pp 54-63.

Boulte P. La crise du lien social, in *Christus* n°180, Paris, 1998, pp 407-412.

Bourdieu P. (sous la direction de) *La misère du monde*, Paris, Seuil, 1993.

Boutinet J.-P. L'adulte immature, in *Sciences Humaines*, n°91, Février 1999, pp 22-25.

Briar K.H. The effect of long-term unemployment on workers and their families, in *Dissertation Abstracts International* (mars) 37.9.A, 1977.

Buzzati D. *Le Désert des Tartares*, Paris, Laffont, 1966 (édité par le livre de poche, n°973).

Cabin P. Obligé d'être libre ? , in *Sciences Humaines*, n°91, Février 1999, pp 20-21.

Caire G. Relation professionnelle et gestion du temps, in M. Lallement (Sous la direction de), *Travail et emploi. Le temps des métamorphoses*, Paris, L'harmattan, 1994, pp 77-96.

Camus A. *L'envers et l'endroit*, Paris, Gallimard, 1958. *Le mythe de Sysiphe, essai sur l'absurde*, Paris, Gallimard, 1958.

Castel R. *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1995.

Chalanset A. Du cri à la parole, in *Deuils. Vivre c'est perdre*, *Autrement*, n°128, Paris, mars 1982, pp 144-157.

Chamoux M.N. Société avec et sans concept de travail, in *Sociologie du travail*, Hors série 94, Montrouge, Dunod, 1994, pp 57-72.

Chazaud P. *Le bénévolat de dévouement. Une conduite de valorisation narcissique et d'innocentement*, Thèse de doctorat de psychologie 3ième cycle, Lyon II, 1978.

Chobeaux F. Insertion professionnelle et insertion sociale : un couple aux relations très lâches, in *Actualités de la formation permanente*, n°129, mars-avril 1994, pp 41-45. 3ième cycle, Lyon II, 1979.

Ciccone A. *L'observation clinique*, Paris, Dunod, 1998.

Clément R. L'institution et les paradoxes du changement, in *Connexions*, n°62, 1993, pp 153-164.

Clot Y. Que transmettre sur le travail ?, in *Informations sociales*, n° 56, pp 86-92.

Collectif *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux,* DSM IV, Paris, Masson, 1996.

Collectif *Rapport d'activités et d'orientation Juin 1994 – Mai 1995*, Maison de Chômeurs « Partage », 31 rue Peyrolières, 31000 Toulouse.

Collectif *Nous travailleurs licenciés. Les effets traumatisants d'un licenciement*, Paris,

10/18, 1976.

Comte-Sponville A. Vivre, c'est perdre, in *Deuils. Vivre c'est perdre*, *Autrement*, n°128, Paris, mars 1982, pp 14-23.

Coquelle C. *Evaluer les politiques publiques de formation. Rapport de synthèse dans le cadre des ateliers de la formation professionnelle*, Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, Ronéoté, 1998.

Cottin G. Former sans perspectives d'emploi, in *Projet* n°236, Paris, 1993, pp 85-88.

Cottraux, J., Juenet, C. Deux personnages au dessus de tout soupçon : stress et événement. Une enquête méthodologique et clinique, in Guyotat J., Fédida P. (sous la direction de), *Evénement et psychopathologie*, Villeurbanne, SIMEP, 1985, pp 145-152.

Crocq L. Evénements et personnalité dans les névroses traumatiques de guerre, in Guyotat J., Fédida P. (sous la direction de), *Evénement et psychopathologie*, Villeurbanne, SIMEP, 1985, pp 111-120.

Dautun J.-P. *Chronique des non-travaux forcés*, Paris, Flammarion, 1993.

Davis M., Wallbridge D. *Winnicott. Introduction à son OEuvre*, Paris, PUF, 1992.

Dejours C. Psychopathologie du travail, in *Encyclopédie médicale chirurgicale*, Paris. Psychiatrie, 37866 A10, 2-1982. *Travail et usure mentale*, Paris, Bayard, 1993, 2ième édition. *Le facteur humain*, Paris, PUF, 1995. *Souffrance en France. La banalisation de l'injustice sociale*. Paris, Seuil, 1998.

Dejours C. (sous la direction de) *Plaisir et souffrance dans le travail*, Orsay, Edition de l'AOCIP, 1988.

Dejours C., Molinier P. Le travail comme énigme, in *Sociologie du travail*, Hors série 94, Montrouge, Dunod, 1994, pp 35-44.

Dejours C., Veil C., Wisner A. (sous la direction de) *Psychopathologie du travail*, Paris, Entreprise moderne d'édition, 1985.

Demazière D. *La sociologie du chômage*, Paris, La découverte, 1995. La négociation des identités des chômeurs de longue durée, in *Revue française de sociologie*, Tome XXXIII, 1992, pp 335-363.

Demazière D., Dubar C. *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion*, Paris, Nathan, 1997.

Devos R. *Matière à rire*, Olivier Orban, 1991.

Diab M. *Chômage de longue durée et risques de traumatismes cumulatifs*, Mémoire de DEA de psychologie, Lyon II, 1989.

Dolle J.-M. *Pour comprendre Piaget,* Toulouse, Privat, 1991 (rééd.)

Dubar C. Le travail, lieu et enjeu des constructions identitaires, in *Projet* n°236, Paris, 1993, pp 41-48.

Dubet F. *La galère, jeunes en survie*, Paris, Fayard, 1987.

Eme B., Laville J.-L. Cohésion sociale et emploi. Colloque du 17 juin 1993, Paris, EPI, 1994.

Erikson E.H. *Adolescence et crise. La quête de l'identité*, Paris, Flammarion, 1968 ; Traduction française 1972.

Fedida P. La grande énigme du deuil. Dépression et mélancolie. Le beau objet, in *Revue française de psychanalyse*, XL, n°5-6, 1976, pp 1111-1118.

Ferrand-Bechmann D. *Bénévolat et solidarité*, Paris, Syros Alternatives, 1992.

Ferrant A. *Les destins psychiques de l'emprise*, Thèse de doctorat de psychologie, Lyon II, 1991.

Festinger L. *A theory of cognitive dissonance*, Evanston, Ill. Row, Peterson, 1977.

Forestier V. *L'horreur économique*, Paris, Fayard, 1996.

Freud S. Pour introduire le narcissisme, 1914, in *La vie sexuelle*, Paris, PUF, 1969, pp 81-105. Passagèreté, 1915 a, in *OEuvres complètes*, Tome XIII, 1914-1915, Paris, PUF, 1988, pp 319-324. Deuil et mélancolie, 1915 b, in *OEuvres complètes*, Tome XIII, 1914-1915, Paris, PUF, 1988, pp 259-278 *Métapsychologie*, 1917, Paris, PUF, 1985. Psychologie des foules et analyse du Moi, 1921, in *Essais de Psychanalyse*, Paris, Payot, 1981, pp 117-217. La dénégation, 1925, in *Résultats. Idées. Problèmes II*, 1921-1938, Paris, PUF, 1985 (5ième édition, 1998), pp 135-139. Fétichisme, 1927, in *La vie sexuelle*, Paris, PUF, 1969, pp 133-138. *Malaise dans la civilisation*, 1930, Paris, PUF, 1971 (8ième édition, 1981). *Malaise dans la culture*, in *OEuvres complètes*, Psychanalyse XVIII, Paris, PUF, 1994, pp 245-333. Le clivage du Moi dans le processus de défense, 1938, in *Résultats. Idées. Problèmes II*, 1921-1938, Paris, PUF, 1985 (5ième édition, 1998), pp 283-286.

Freyssenet M. Quelques pistes nouvelles de conceptualisation du travail, in *Sociologie du travail*, Hors série 94, Montrouge, Dunod, 1994, pp 105-122.

Frisch J. Travail et non travail, in Encyclopædia Universalis (CD ROM).

Furtos J., Colaneri J., et all. (sous la direction de) *Déqualification sociale et psychopathologie ou Devoirs et limites de la Psychiatrie publique*, Actes du colloque du Vinatier, Lyon - Bron, octobre - novembre 1994.

Furtos J., Declerc c., et all. (sous la direction de) *Souffrance psychique, contexte social et exclusion*, actes du colloque de Lyon - Bron, ORSPERE – Ecole Rockefeller, 1997.

Furtos J., Laval C. Quelle relation d'aide, sur fond de précarité sociale ?, in *Economie et humanisme*, n°340, Lyon, décembre 1996, pp 59-62. Honte, souffrance et psychopathologie en situation de précarité, in *Original ORSPERE*, Lyon, pp 75-80.

Gaulejac V. de *La névrose de classe, trajectoire sociale et conflits d'identité*, Paris, Hommes et groupes éditeur, 1987 (2ième éd. 1991) Honte et pauvreté, in *Déqualification sociale et psychopathologie ou Devoirs et limites de la Psychiatrie publique*, actes du colloque du Vinatier, Lyon - Bron, octobre - novembre 1994. *Les sources de la honte*, Paris, Desclée de Brouwer, 1996.

Gaulejac V. de, Roy S. (sous la direction de) *Sociologies cliniques*, Paris, Desclée de Brouwer, 1993.

Gaulejac V. de, Taboada Léonetti I. *La lutte des places. Insertion et désinsertion*. Marseille, EPI. Hommes et Perspectives, 1994.

Goffman E. *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Les éditions de minuit, 1975.

Gorz A. *Métamorphoses du travail. Quête de sens*, Paris, Galilée, 1988.

Grinbinski M. L'interdit de penser que portent les petits mots, in *Nouvelle revue*

française de psychanalyse, n° 25, 1982, pp 253-265.

Guihlo-Bailly M.P., Guillet D. Quand le travail devient une drogue, in *Projet* n°236, Paris, 1993, pp 49-57.

Guillaumin J. La signification scientifique de la psychologie clinique, in *Bulletin de psychologie,* n° 270-XXI, 1968, pp 936-949. *L'objet. L'esprit du temps*, Diffusion PUF, 1996.

Hall E. *La dimension cachée*, Paris, Seuil, 1971.

Hanus M. *Les deuils dans la vie. Deuil et séparation chez l'adulte et chez l'enfant*, Paris, Maloine, 1994.

Harrison R. The demoralising experience of prolonged unemployment, in *Department of employement gazette*, avril 1976, pp 339-348.

Hayes J., Nutman P. *Comprendre les chômeurs*, Bruxelles, Pierre Margada Ed., 1981.

Haynal A. *Dépression et créativité. Le sens du désespoir*, Lyon, Césura Lyon édition, 1987.

Hill J. The psychological impact of unemployment, in *New Society*, 19 janvier 1978.

Hopson B., Adams J. Towards an understanding of transition : Defending some boundaries of transition dynamics, in Adams J., Hayes J., Hopson B., *Transition*, Londres, Martin Robertson, 1976.

Illich I. *Le chômage créateur. Postface à la convivialité*, Paris, Seuil, 1977.

Ionescu S., Jacquet M.M, Lhote C. *Les mécanismes de défenses : théorie et clinique*, Paris, Nathan, 1997.

Jaques E. Des systèmes sociaux comme défense contre l'anxiété dépressive et l'anxiété de persécution, 1955, in Lévy A. *Psychologie sociale, textes fondamentaux, Tome II*, Paris, Dunod, 1965, pp 546-565. Mort et crise du milieu de vie, 1963, in Anzieu P., Mathieu M., et all., *Psychanalyse du génie créateur*, Paris, Dunod, 1974, pp 260-283.

Jeanneau A. Note clinique sur la valeur contre-dépressive du sentiment d'obligation, in *Revue Française de Psychanalyse*, XXXVII, n°5-6, 1973, pp 1131-1133.

Kaës R. Introduction à l'analyse transitionnelle, in Kaës R., Missenard A., et all. *Crise, rupture et dépassement*, Paris, Dunod, 1979 a, édition de 1997, pp 1-83. Trois repères théoriques pour le travail psychanalytique groupal. L'étayage multiple, in *Perspectives psychiatriques*, II, n°71, 1979 b, pp 145-157. Eléments pour une psychanalyse des mentalités, in *Bulletin de psychologie*, XXXIV, n°350, 1980-81, pp 451-463 Quelques effets de l'institution dans les groupes de recherche, in *La recherche en psychologie en Europe. Demandes sociales et réseaux scientifiques*. Actes du colloque international du 25-27 janvier 1990, Toulouse, Université de Toulouse le Mirail, Labora. *Le groupe et le sujet du groupe*, Paris, Dunod, 1993. Fractures du lien social : quelques conséquences sur les fondements de la vie psychique, in Sassolas (sous la direction de), *Les soins psychiques confrontés aux ruptures du lien social*, Romanville Saint-Agne, ERES, 1997, pp 33-46.

Kammerer P. Délinquance et narcissisme à l'adolescence. L'alternative symbolisante du don et de l'initiation, Paris, Bayard, 1992.

Khan M. Masud R. *Le Soi caché*, Paris, Gallimard, 1976. Etre en jachère, 1983, in

Passion, solitude et folie, Paris, Gallimard, 1985 (Trad.), pp 219-226.

Klein M. Le deuil et ses rapports avec les états maniaco-dépressifs, 1939, in *Essais de Psychanalyse*, Paris, Payot, 1967, pp 341-369.

Kovess V., Gyens S., Poinsard R., Chanoit P.F. La psychiatrie face aux problèmes sociaux. La prise en charge des RMIstes à Paris, in *L'information psychiatrique*, Vol. 71, n°3, 1995, pp 273-285.

Kristeva J. Sens et non-sens de la révolte. Pouvoirs et limites de la psychanalyse I, Fayard, 1996.

Lacoste M. Langage et travail : quelques perspectives, in *Sociologie du travail, Hors série 94,* Montrouge, Dunod, 1994, pp 45-56.

Lae J.-F. *Travailler au noir*, Paris, Editions A.M. Métailié, 1989.

Lafargue P. *Le droit à la paresse*, Paris, Petite collection Maspéro, 1977.

Lagache D. Deuil maniaque, 1938 a, in *OEuvre I*, 1932-1946, Paris, PUF, 1977, pp 225-242. Le travail du deuil. Ethnologie et Psychanalyse, 1938 b, in *OEuvre I*, 1932-1946, Paris, PUF, 1977, pp 243-257. La méthode clinique en psychologie humaine, 1945, in *OEuvre I*, 1932-1946, Paris, PUF, 1977, pp 413-425.

Laing R.D. Soi et les autres, Paris, Gallimard, 1971.

Lapassade G. *L'entrée dans la vie*, Paris, Les éditions de minuit, 1963.

Laplanche J., Pontalis J.B. *Vocabulaire de psychanalyse*, Paris, PUF, 1957.

Laroque G. Ne pas céder à la religion du travail, in *Actualités sociales hebdomadaires*, n°1905, 15 décembre 1994.

Laville J.-L. *Les services de proximité en Europe : pour une économie solidaire*, Paris, Syros Alternatives, 1992.

Lazarsfeld P., Jahoda M., Zeisel H. *Les chômeurs de Marienthal*, Paris, Les éditions de minuit, 1981.

Ledrut R. *Sociologie du chômage*, Paris, PUF, 1966.

Levet-Gautrat M. Le passage travail-retraite, in A. Ripon, *La qualité de la vie au travail*, Paris, PUF, 1983.

Lévy F. La notion de travail chez Freud à l'endroit de la civilisation et de la cure analytique, in *Revue Française de Psychanalyse*, Tome XXXIX, n°3, 1975, pp 459-479.

Levy-Leboyer C. *Le bilan de compétences*, Paris, Les éditions de l'organisation, 1993.

Levy-Leboyer C., Spérandio J. C. *Traité de psychologie du travail*, Paris, PUF, 1987.

Litovsky D., Eiguer A. L'entretien opérationnel, in *Psychologie française*, Tome 25, n°1, 1980, pp 15-74.

Maisondieu J. *Les Alcooléens,* Paris, Bayard, 1992. *La fabrique des exclus*, Paris, Bayard, 1997.

Marroc E. *Le prix de l'aide*, Mémoire de D.H.E.P.S, Université de la Méditérranée, Aix-Marseille II, 1996.

Martin A. « Valoriste » : un métier, un outil, une formation, in *Activité de la formation permanente*, n°134, 1995, pp 70-78.

Mathis A. *Vivre sans travail, des chômeurs parlent*, Paris, Seuil, 1979.

Meda D. *Le travail. Une valeur en voie de disparition*, Paris, Alto Aubier, 1995 a. La fin de la valeur travail, in *Esprit*, août–septembre 1995 b, pp 75-93.

Mémery L. L'absurde, palliatif d'un manque ou la nostalgie d'un contrat narcissique, in *Pouvoirs du négatif*, Seyssel, Champ Vallon, 1988, pp 119-128. Psychologie et Marginalité. Une question de place ?, in *Canal Psy*, n°14, Lyon, septembre 1994, pp 6-98.

Mémery L. (sous la direction de) *Etude qualitative des stages « retour à l'emploi » menés par C2D de fin 1988 à décembre 1989*, CLAP. *Cent parcours d'insertion. Les actions d'insertion par la formation : nouveaux rituels ?*, CLAP pour la DDTEFP, 1993, mars.

Mercier L. *Lettres de motivation*, Zulma, 1996.

Messu M. Statuts et identités des assistés sociaux, in M. H. Soulet (Sous la direction de), *De la non-intégration*, Fribourg (Suisse), Editions Universitaires, 1994, pp 111-135.

Minkowski E. *Le temps vécu*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1968.

Observatoire régional de l'emploi et de la formation des pays de la Loire *L'insertion : mots-clefs et guide des actions*, Paris, Syros Alternatives, 1995.

Osterrieth P. *Introduction à la psychologie de l'enfant*, Paris, PUF, 1978.

Palmade J. Post modernité et fragilité identitaire, in *Connexions*, n°55, 1990, pp 7-27.

Panoff M. Energie et vertu : le travail et ses représentations en nouvelle Bretagne, in *L'homme, Revue Française d'anthropologie*, XVII, n°2 et 3, 1977, pp 7-21.

Paugam S. La disqualification sociale, in M. H Soulet (Sous la direction), *De la non-intégration*, Fribourg (Suisse), Editions Universitaires, 1994, pp 85-109.

Pégourié C. Quelle galère !, in *Le temps libéré. Tout travail, non travail, histoires de fous*, Toulouse, Cépaduès Editions, 1995, pp 133-140.

Pontalis J.-B. Perdre de vue, in *Perdre de vue*, Paris, Gallimard, 1988, pp 275-298.

Prolat E. Le déséquilibre du chômage, in Sassolas M. (Collectif sous la direction de), *Les soins psychiques confrontés aux ruptures du lien social*, Romanville Saint-Agne, ERES, 1997, pp 1441-1449.

Puget J., Kaês R., et all. Violence d'Etat et Psychanalyse, Paris, Dunod, 1989.

Quérouil O. Précarité et santé mentale, in *Original ORSPERE*, Lyon, pp 160-163.

Racamier P.C. *De psychanalyse en pédiatrie*, Paris, Payot, 1979. Et en particulier : Le Moi privé de sens Sur la personnation et la dépersonnalisation. *Les schizophrènes*, Paris, Payot, 1980.

Raimbault G. *L'enfant et la mort*, Toulouse, Privat, 1975.

Raspiengeas J.-C. Détresse humaine, in *Télérama*, n°2284, 1993, pp 82-84.

Ratouis A. *28 mois au pays du chômage*, Paris, Nouvelle cité, 1987.

Rifai N. *Le chômage et le chômeur de longue durée. Les médiateurs de l'emploi à l'épreuve des faits*, Paris, L'harmattan, 1996.

Ripon A. Le vécu du non-emploi et l'évolution des motivations professionnelles, in

Quelles motivations au travail, Paris, L'entreprise moderne d'édition, 1982, pp 83-89. *La qualité de vie au travail*, Paris, PUF, 1983. Transitions identitaires et chômage. Amorce d'un réseau international ?, in *La recherche en psychologie en Europe. Demandes sociales et réseaux scientifiques*. Actes du colloque international du 25-27 janvier 1990, Toulouse, Université de Toulouse le Mirail, pp 61-73.

Rochefort R. *La société des consommateurs*, Odile Jacob, 1995.

Rogers C. *La relation d'aide et la psychothérapie*, Paris, Editions sociales françaises, 1970.

Roman J. Réinventer le lien social, *in Demain un emploi ? Le chômage des jeunes : des solutions, Autrement*, n°110, octobre 1989, pp 233-235.

Roques M., Cascino N., Curie J. Durées du chômage et phases d'évolution des chômeurs, in *Revue internationale de psychologie sociale*, n°1, 1990, pp 49-66.

Rousselet J. *L'allergie au travail*, Paris, Seuil, 1974.

Roussillon R. *Du paradoxe incontenable au paradoxe contenu*, Thèse de doctorat de psychologie 3ième cycle, Lyon II, 1978. Paradoxe et mentalisation du négatif, in *Bulletin de psychologie*, XXXIV, n°350, 1980-81, pp 474-479. Paradoxes et continuité chez Winnicott : Les défenses paradoxales, in *Bulletin de psychologie*, XXXIV, n°350, 1980-81, pp 503-509. Négation, négativisme, négativité, in *Pouvoirs du négatif*, Seyssel, Champ Vallon, 1988, pp 100-107. Un sujet qui ne va pas de soi, le sujet en procès, in *Revue Française de Psychanalyse*, n°6, 1991, pp 1753-1756.

Roustang G. *L'emploi: un choix de société*, Paris, Syros, 1987. Primat de l'économique en question et devenir social, in *Connexions*, n°55, 1990, pp 101-108.

Sainsaulieu R. Identités collectives et reconnaissance de soi dans le travail, in *L'identité au travail*, Paris, Presse de la fondation nationale des sciences, 1977, pp 302-343.

Sauvage R. Et si on remontait à la source ?, in *Demain un emploi ? Le chômage des jeunes : des solutions, Autrement*, n°110, octobre 1989, pp 172-176.

Schnapper D. *L'épreuve du chômage*, Paris, Gallimard, 1981, 2ième édition 1994.

Schwartz Y. Penser le travail et sa valeur, in *Projet*, n°236, Paris, 1993, pp 7-15.

Seligman M.E. *Helplessness*, San Fransisco, W.H. Freeman, 1975.

Sibony D. *Perversions*, Paris, Grasset, 1987. *Entre-deux. L'origine en partage*, Paris, Seuil, 1991. *Evénements I. Psychopathologie du quotidien*, Paris, Seuil, 1995 (première édition : *Du vécu et de l'invivable*, Paris, Albin Michel, 1991)

Swain G. De la marque de l'événement à la rencontre intérieure. Images populaires et conceptions savantes en psychopathologie, in Guyotat, J., Fédida P. (sous la direction de), *Evénement et psychopathologie*, Villeurbanne, SIMEP, 1985, pp 55-64.

Tellier A. *Expériences traumatiques et écriture*, Paris, Economica, 1998.

Thomas L.-V. *Rites de mort. Pour la paix des vivants*, Paris, Fayard, 1985.

Tisseron Y. *Du deuil à la réparation. Anna O. restituée à Bertha Pappenheim*, Paris, Des femmes, 1986.

Tournier P. *Apprendre à vieillir*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1971.

Vacheret C. Le médiat et l'immédiat, in *Entrevues*, n°14, 1988, pp 19-31.

Vergez A., Huisman D. *Cours de philosophie - Terminales A B C D E*, Paris, Nathan,

1990.

Vidal-Naquet P.-A., Tievant S. *Les lieux d'écoutes de la souffrance sans nom*, Lyon, original ORSPERE.

Viderman S. *De l'argent. En psychanalyse et au delà*, Paris, PUF, 1992.

Vulliez H. J'ai donc je suis, in *L'argent dans tous ses états. Croyants en liberté,* n°9, 1992, pp 43-45.

Watzlawick P., Helmick Beavin J., Jackson Don D. *Une logique de la communication*, Paris, Seuil, 1972.

Winnicott D. W. *De la pédiatrie à la psychanalyse*, Paris, Payot, 1969. Et en particulier : La défense maniaque (1935). L'adolescence (1962 a) *Processus de maturation chez l'enfant. Développement affectif et environnement*, Paris, Payot, 1970. Et en particulier :L'enfant en bonne santé et l'enfant en période de crise : quelques propos sur les soins requis (1962 b). Intégration du Moi au cours du développement de l'enfant (1962 a). Le passage de la dépendance à l'indépendance dans le développement de l'individu (1963 a). Elaboration de la capacité de sollicitude (1963 b).Morale et éducation (1963 c). *Jeu et réalité*, 1971, Paris, Gallimard, 1975. Le rôle du miroir, de la mère et de la famille dans le développement de l'enfant, in *Nouvelle revue de psychanalyse*, n°10, 1974, pp 79-88.

Wuhl S. *Les exclus face à l'emploi*, Paris, Syros Alternatives, 1992.

Articles non signés. Deuil, in *Encyclopædia Universalis* (CD ROM). Rechercher le travail ; Entretien avec les adhérents de l'Astre, in *Projet* n°236, Paris, 1993, pp 75-80.

Glossaire

AAH	Allocation d'Adulte Handicapé
AFPA	Association pour la Formation Professionnelle des Adultes
ALE	Agence locale pour l'emploi
ANPE	Agence nationale pour l'emploi
ASSEDIC	Association pou l'emploi dans l'industrie et le commerce
CES	Contrat Emploi Solidarité
COTOREP	Commission Technique d'Orientation et de Reclassement professionnel
DDTEFP	Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle
EPSR	Equipe de préparation et de Suite du Reclassement
MLJ	Mission Locale Jeune
RMI	Revenu Minimum d'Insertion
SDF	Sans Domicile Fixe

ANNEXES

Annexe I Matériel clinique : Présentation des personnes rencontrées 011et retranscription des entretiens.

Avertissement.

Afin de conserver l'anonymat des personnes rencontrées, certains passages ont été supprimés ou modifiés. Ils ne concernent que des informations pratiques, notamment professionnelles : métiers, employeurs, postes, ou informations personnelles : ville d'origine, etc. Ils peuvent être longs d'un ou deux mots, ou beaucoup plus quand la personne se lance, par exemple, dans une description précise de son poste de travail. Ils sont repérés par [X] pour les suppressions ou par des crochets pour les modifications (exemple : « Lyon » devient [ma ville]).

Je ne rappelle pas à chaque début d'entretien les quelques phrases de prise de contact. Elles ont consisté à rappeler l'objet de ma recherche, de la même façon qu'il avait été présenté au téléphone lors de la prise de rendez-vous.

- *Pour la thèse :* « Je fais une étude sur la place du travail dans la vie en confrontant les

points de vue de personnes ayant décidé de s'arrêter de travailler par choix personnel, ou y ayant été obligées pour des raisons diverses : licenciement, problème de santé,...

- J'essaie de comprendre comme chacun vit la situation : la difficulté, pour certains, à supporter de ne pas retrouver de travail, le nouvel équilibre trouvé par d'autres en l'absence d'emploi. »

Ce rappel a toujours été suivi de quelques mots de remerciements pour la personne ayant accepté de témoigner de son parcours et de sa situation actuelle.

1.011Présentation des personnes rencontrées.

1.1 vignettes cliniques.

Parallèlement aux huit parcours analysés en chapitre VI, ma réflexion est illustrée par quelques vignettes cliniques et extraits de témoignages rassemblés au fil de mes expériences praticiennes ou dans le cadre des entretiens de recherche menés pour le DEA.

Le lecteur trouvera ci-dessous de brèves indications sur les différentes personnes citées et sur le contexte de leur propos.

Je précise également, le cas échéant, la page où la situation clinique de la personne envisagée donne lieu à une analyse détaillée.

M. A., 32 ans, au chômage depuis deux ans, était chef de chantier.

Rencontré dans le cadre de ma pratique lors d'un entretien d'accueil dans une COTOREP

Chapitre IV, p 203.

M. B., 50 ans, plâtrier peintre installé à son compte. Il est sans emploi depuis trois ans suite au dépôt de bilan de son entreprise. D'origine algérienne, il est en France depuis l'âge de quatorze ans.

Rencontré par l'intermédiaire d'un formateur dans le cadre du DEA.

M. C., 37 ans, au chômage depuis deux ans, était chauffeur-livreur. Il a été licencié suite à un accident du travail le rendant inapte à toute activité dans le transport.

Rencontré par l'intermédiaire de son psychiatre dans le cadre du DEA.

Chapitre V, p 231.

M. D., 32 ans, au chômage depuis deux ans, a occupé différents postes de manoeuvre et de manutentionnaire.

Rencontré dans le cadre de ma pratique lors d'un stage d'élaboration de projet.

M. E., 49 ans, au chômage depuis quatre ans, a fait de nombreux métiers, en particulier charpentier et chauffeur.

Rencontré par l'intermédiaire de sa correspondante RMI dans le cadre du DEA.

"Cyberthèses ou Plateforme" - © Celui de l'auteur ou l'autre

M. G., 40 ans, au chômage depuis 3 ans, était homme à tout faire dans différentes exploitations agricoles.

Rencontré dans le cadre de ma pratique lors d'un stage d'élaboration de projet.

Mme H., 48 ans, au chômage depuis deux ans, a une formation d'aide comptable.

Rencontrée par l'intermédiaire d'un formateur dans le cadre du DEA.

Chapitre V, p 229.

M. I., 47 ans, au chômage depuis deux ans, était responsable de chantiers.

Rencontré par l'intermédiaire d'un formateur dans le cadre du DEA.

Chapitre V, p 209.

M. J., 47 ans, au chômage depuis six ans et séparé de sa famille, était aide chimiste.

Rencontré par l'intermédiaire d'un formateur dans le cadre du DEA.

Mme L., 50 ans, au chômage depuis 3 ans, était employée de bureau.

Rencontrée dans le cadre de ma pratique lors d'un stage d'élaboration de projet.

Léon, 47 ans, au chômage depuis trois ans, était cariste.

Rencontré dans le cadre de ma pratique lors d'un stage d'élaboration de projet.

Paul, 38 ans, au chômage pour la seconde fois depuis trois ans, a occupé différents postes d'agent de fabrication.

Rencontré dans le cadre du DEA. C'est un ancien stagiaire que j'ai recontacté.

M. P., 51 ans, au chômage depuis deux ans, occupait des postes de direction dans l'industrie.

Rencontré dans le cadre de ma pratique lors d'un stage de dynamisation pour cadres.

Chapitre VII, p 420.

Mme V., 41 ans, au chômage depuis trois ans, était secrétaire.

Rencontrée dans le cadre de ma pratique lors d'un stage d'élaboration de projet.

1.2 Tableau récapitulatif des parcours présentés en chapitre VI.

M. Poena 55 ans	Mme Herbaud 50 ans
Niveau certificat d'études primaires.	CAP Secrétariat.
A toujours travaillé depuis l'âge de 13 ans. Licenciement négocié avec l'employeur suite à de graves difficultés relationnelles après 19 ans d'activité dans l'entreprise comme chauffeur-livreur.	A travaillé depuis l'âge de 17 ans. Secrétaire (25 ans) Licenciement économique. Vendeuse en prêt-à-porter (18 mois) Licenciement pour inaptitude médicale.
Au chômage depuis 3 ans.	Au chômage depuis 2 ans.
Taux d'invalidité COTOREP 80 % suite aux problèmes cardiaques qui ont suivi le licenciement	
Conjoint salarié à temps plein.	Conjoint salarié à temps plein.
M. Bonnet 37 ans	Mme Canna 53 ans
CAP Peintre en bâtiment.	Diplôme de puériculture.
Un parcours très chaotique. De nombreux CDD, une interruption de deux ans suite à un grave accident qui l'a laissé durablement handicapé. Puis alternance de CDD et de formations.	Inaptitude définitive au travail à l'âge de 38 ans.
En soins depuis 1 an en un hôpital de jour.	Présidente d'une association.
Bénéficiaire d'une AAH.	Bénéficiaire d'une AAH.
Conjoint salarié à mi- temps en milieu protégé.	Conjoint retraité.

"Cyberthèses ou Plateforme" - © Celui de l'auteur ou l'autre

Mme Chesnais 48 ans	M. Otavalo 40 ans
Niveau certificat d'études primaires puis CAP obtenu en formation continue	BEP
A travaillé dès l'âge de 16 ans. Alternance de contrats, de période d'interruption pour la naissance de ses nombreux enfants ou parce que le revenu de son conjoint le lui permet.	A travaillé depuis l'âge de 19 ans. Emplois précaires au début de son parcours puis CDI pendant 12 ans. Licenciement économique négocié à cause de problème de santé chronique.
Depuis un an a pris la décision de ne plus chercher de travail. N'est pas inscrite à l'ANPE.	Au chômage depuis 2 ans.
Difficulté financière importante obligeant à recourir à la banque alimentaire.	Reconnu travailleur handicapé. Pension d'invalidité versée par la sécurité sociale.
Conjoint au chômage.	Célibataire.
J.-P. Dautun Auteur de Chroniques des non-travaux forcés	Mme Sagine 50 ans
Professeur de français puis publicitaire.	Infirmière.
2 ans de chômage.	Une douzaine d'années de travail puis 8 ans d'interruption pour s'occuper de ses enfants.
A. Ratouis Auteur de 28 mois au pays du chômage.	De nouveau 3 ans en emploi avant de choisir une retraite anticipée à 45 ans.
Cadre administratif dans des organismes sociaux. 28 mois de chômage.	Retraite anticipée depuis 5 ans.
	Conjoint fonctionnaire salarié à temps plein.

2. Retranscription des entretiens cliniques de la thèse.

2.1 M. Poena.

- - Le début ?... Je suis d'origine modeste. Moi et ma femme, on a travaillé avec nos parents jusqu'à 24, 25 ans. Ensuite, on est venu dans [ce département] en 196*... J'étais venu faire le [commis de cuisine]...
- - Vous veniez d'où ?
- - [D'Auvergne]. On a émigré. On n'a pas attendu que M. Chirac disent aux jeunes de se déplacer pour trouver du travail. On est venu là par l'intermédiaire de quelqu'un qui travaillait ici. J'ai fait le commis pendant huit ans.... Ma femme, elle en a eu marre, parce qu'on l'exploitait... Elle s'est fait embaucher [dans une très grande industrie]... Si seulement je l'avais suivie, j'aurais toujours du travail, peut-être. Mais je ne peux pas me sentir renfermé, moi... Il me faut de l'air... Quand on est né à la campagne. Après j'ai fait le chauffeur livreur pendant deux ans... Et comme j'étais toujours en location chez [une entreprise du BTP], j'allais souvent chez eux là-bas... et puis un jour ils m'ont embauché en 197*... On me payait plus... Ils m'ont pris à l'essai pendant deux ans sans le savoir ; ils savaient ce que j'étais capable de faire. Et puis, comme on dit dans notre

région, j'ai tiré camion remorque pendant une vingtaine d'années et puis il y a deux ans et demi en arrière, ça a changé tout ça... Notre ancien chef est mort... Le pauvre vieux... C'était toujours l'ancienne école... La vie de famille... On ne regardait pas les heures, on regardait la feuille de paye... à la fin, c'est tout... Mais on se donnait à fond... Les jeux olympiques tout ça, on se donnait aussi bien à midi qu'à minuit, et après c'est arrivé, comme on dit, des instruits *(fait le signe de la cravate)* qui ont voulu que ce soit comme ça, comme ça... Ils ne savaient pas ce que c'était de charger un camion... parce que vous savez, il y en a qui remplissent un camion avec quatre fois rien et puis d'autres qui sont capables de mettre une quantité de marchandise incroyable parce qu'ils connaissent leur métier... On savait comment ça se démontait, les pièces maîtresses... Voyez... et puis il n'y en a plus qu'un... qui fait ce qu'on faisait avant, de la grande route... du Paris...

- - C'est arrivé d'un coup ou petit à petit ?

- - Il y a déjà deux ou trois ans en arrière parce que nous, comme on n'a pas d'enfant du tout... juste une nièce... Ils ont commencé à me dire : « M. Poena, si vous trouvez du travail, il faudra le prendre parce qu'on va arrêter un camion »... tout ça... Je disais à ma femme : « Oh! J'ai tout le temps de voir venir. » Et puis, comme ils n'ont pas pu se débarrasser de moi... Ils ont dit : « On va arrêter un camion et toi tu vas faire le manutentionnaire, charger à la main, décharger à la main...

- - Ils vous ont changé de poste ?...

- - Voilà, ils m'ont mis pendant un mois, mais je n'ai pas pu tenir le coup... parce qu'ils m'avaient tellement dit : « C'est la porte » que j'ai accepté... et puis ça a duré huit jours... Le gars m'a foutu la pression dessus et ça faisait presque deux ans, j'avais toujours l'angoisse... toujours angoissé de ne pas pouvoir y arriver... Ils faisaient faire n'importe quelle connerie, ils poussaient à la faute et puis ça a duré huit jours... Le vendredi... j'ai changé de service le lundi, pendant toute la semaine, il m'a fait tout balayer tout ça... Le vendredi, il me dit d'aller à Lyon charger et de vider le soir même. Je lui demande si c'est prêt et il me répond : « Tu verras bien. » J'ai chargé toute la journée. C'était... Il y en avait de partout, les palettes n'étaient pas prêtes, il manquait des produits... Alors j'ai passé toute ma journée. J'avais les genoux sous les bras... Parce que j'ai de l'arthrose lombaire, un camion qui m'est passé sur le pied... J'ai de l'asthme et puis, j'ai le palpitant qui commençait à aller mal parce que j'étais toujours angoissé... Je suis arrivé le soir à 5 heures et je n'étais pas descendu du camion, le voilà qui s'amène et me dit : « Pourquoi n'as-tu pas vidé à Annecy ? » et c'est parti... Il m'a dit : « Lundi à 7 heures dans le bureau... Si tu veux me voir ce soir, pas avant une heure il faut que j'aille chez le dentiste... » Et j'ai dit : « s'il faut que je fasse le con pendant une heure... ». J'ai été le voir le lundi matin, j'étais chargé comme un âne, j'en avais mis de partout, je n'ai même pas pu tout prendre... Je lui dis que j'avais largement fait mon travail. Il m'a dit : « tu devais vider à Annecy. » « Oui, mais le travail aurait été bien commandé, tout aurait été prêt, il n'y aurait plus eu qu'à charger... Vous tous, les têtes pensantes »... Et puis c'est parti... « Vous voulez supprimer un chauffeur et un camion » que j'ai dit. « C'est normal qu'on ne soit pas rentable », parce qu'ils m'ont

prouvé par A + B que je n'étais pas rentable, qu'on n'était pas rentable les camions parce qu'ils prenaient des affrétés, tout ça... « On n'est pas rentable car on est mal commandé ». Alors j'ai tapé sur la bonne case... Le lundi, je montai dans son bureau... J'ai vidé ma cabine, le camion, tout ce qui était à moi, les affaires personnelles et tout ça... Le lundi j'ai craqué, je me suis mis à chialer... Il m'a même griffé... Il voulait me faire fermer mon clapet, il m'avait griffé là, à la bouche... Ça ne se voyait pas malheureusement sans ça... D'ailleurs, j'avais celui-là... *(montre qu'il avait un dictaphone et qu'il a enregistré la conversation).* Je suis parti... La tête elle, elle a tourné, je le dis carrément, j'ai essayé de me suicider... Le soir, ma mère... ma femme est arrivée le soir du travail... Elle voit que la voiture était toujours chargée, j'avais mon duvet, ma valise. Elle me dit : « ça y est, tu es quand même parti de cette boîte de fou »... je lui dis : « Oui... pas ce soir, mais demain »... Je suis allé chez le docteur et quand elle m'a vu, elle m'a dit : « il faut vous soigner ». Elle m'a prescrit des antidépresseurs et c'est ma femme qui est allée porter me feuille d'arrêt maladie chez le singe... Chez celui qui m'a fait... Oh ! Je ne l'ai pas touché moi, je n'ai pas voulu le toucher, je me suis mis les mains *(les montre croisées derrière le dos)*... Il croyait qu'elle amenait ma démission, manque de pot... Mais ma femme m'a dit qu'il m'avait démonté à fond... Il a tout dit, tout dit... n'importe quoi, il m'a complètement descendu... Il a voulu faire monter sa grosse voix aussi. Elle a dit : « Vous pouvez y aller »... Une femme, c'est plus... Pas comme nous... Ça a plus la niaque *(accompagne ce mot d'un geste du poing)*... Je ne sais pas comment vous dire... Ça a la pêche dans des cas comme ça... Un mois après, j'y suis retourné... J'étais allé voir les syndicats, je n'étais pas du tout syndiqué avant... Ils m'ont fait faire une lettre, ils m'ont donné un brouillon en me disant qu'avec ça j'allais être licencié. Le licenciement, c'était ce qui était le mieux, parce que j'aurais fait des conneries... J'aurais fait des conneries... J'en aurais assommé un... Je partais au travail, je pleurais, je m'attendais toujours à ce qu'il me pousse à la faute... 10 tonnes ou 40, 50 tonnes, c'était pareil pour eux, ils disaient : « il faut charger ça et puis c'est tout »... on était commandé par des incapables et c'est tout... L'autre, il a pu tenir le coup, il y est toujours, il ne m'a d'ailleurs pas bien aidé... Et voilà, depuis octobre 1995 que je suis là... Je me suis soigné et puis il y a le coeur qui... Il a fallu aller à Lyon deux fois...

- - Pour une intervention ?

- - [Oui]. Et puis voilà... C'est pour ça, un que j'ai été à la COTOREP, on a trouvé 80% d'incapacité... Allez retrouver du travail avec ça vous, je vais avoir 55 ans... Des lettres, j'en ai envoyé... *(me les montre)* voilà toutes celles de 1997, ça c'est 97... J'envoie des lettres... D'ailleurs, j'ai les photocopies et la dame de l'ASSEDIC quand j'y suis allé à la fin de l'année, elle m'a dit : « Oh, là, là, je n'ai jamais vu ça »... Bon, j'ai fait voir mes papiers de la COTOREP, elle m'a dit : « Ecoutez, vous n'avez qu'à garder toutes vos photocopies, quand on vous reconvoquera, vous nous les ramènerez ; et puis c'est tout ».

- - C'était pour vérifier que vous cherchiez ?

- - Oui, bien sûr, c'est normal... c'est bien normal...

- - La prochaine fois, vous retournerez avec toutes vos lettres ?
- - Elle me l'a dit « Il ne fallait pas photocopier, ça vous a coûté de l'argent »... Ici, on a une photocopieuse pas cher. J'ai compté hier, j'ai 44% de réponses... 44 qui ont répondu sur 100.
- - Vous continuez à chercher ?
- - Oh oui!... J'ai encore envoyé des lettres hier... J'ai envoyé des lettres à toutes les boîtes de la région et puis j'ai fait passer ça... *(me montre une annonce dans un journal local pour un poste de manutentionnaire. L'annonce date de mars 1997)*. Pour reconduire, admettons, je vais passer une visite médicale... Ils vont voir... Je ne peux pas leur cacher que j'ai des problèmes cardiaques, que j'ai de l'arthrose lombaire... Le docteur m'a interdit de lever plus de 30 kg.
- - À la COTOREP, ils vous ont dit qu'ils vous autorisaient à travailler ?...
- - Ils auraient voulu que je cherche... Justement, quand ils m'ont proposé ça... Ils m'ont dit dans quoi. Et j'ai dit : « J'ai mon certificat d'études, j'ai fait le commis, j'ai conduit un camion, je n'ai pas d'autres bagages... Je sais me servir de mes mains, bricoler sur le bois, le fer »... Mes portails, je ne sais pas si vous avez fait gaffe, c'est moi qui les ai faits, les piliers, c'est moi, le parquet, c'est moi qui l'ai mis.
- - Vous touchez à tout...
- - C'est pour ça que j'aurais trouvé une usine... où ils ont besoin d'un larbin pour aller faire les courses. Là j'ai loupé pas loin d'ici... Chez un artisan... C'est un petit jeune de la COTOREP aussi qui... Il faut bien qu'il mange aussi, le pauvre vieux,... Il est forcé de laisser ses ouvriers pour aller mener les pièces chez les clients... il m'a dit : « Si j'avais su, tu m'aurais bien arrangé... Ah dit donc. Tu m'aurais pris des pièces, tu aurais été chercher... Et puis, faire du nettoyage, l'entretien, le graissage » *(en parle avec une certaine satisfaction, il a les yeux qui brillent...)* nettoyer la cour, la machinerie, quelque chose à surveiller... Mesdames, Mesdames... Ça fait que j'ai envoyé des courriers dans toutes les communes alentour... J'en ai envoyé de partout...
- - Et à peu près la moitié vous a répondu ?...
- (Il me montre les documents concernant ses recherches, m'explique le type d'emploi recherché pour respecter ses contre-indications médicales et expose ses compétences en correspondance avec ses objectifs.)
- - Comment ça se passe pour vous, d'être à la maison, sans travail. Pour votre moral, ça va mieux ?...
- - Je prends toujours une drogue pour dormir, mais enfin, ça va mieux, parce qu'il y a un an en arrière... pendant un an et demi...
- - Ça n'allait pas du tout ?...
- - Non, j'étais tout seul là... Je ne voulais voir personne... Vous savez, je ne vous fais

pas de dessin...

- - Et ça passe ?...
- - Ça commence... oui. Et puis, j'avais envie de ne rien faire... dégoûté... oui, dégoûté... dégoûté... *(a les larmes aux yeux)*
- - C'est surtout la manière dont ça s'est fait ?...
- - Oui... Ils m'ont pris, comme on dit vulgairement, pour un con. Ils n'ont pas pu m'avoir question de faucher, question de ne pas faire mon travail, question de casser un camion, question même de couper un pneu. Je crois que j'ai coupé un pneu, j'ai éclaté deux fois sur l'autoroute, j'ai eu quatre PV en vingt ans.
- - Ils n'avaient rien à vous reprocher ?...
- - J'ai eu un PV une fois pour 4 tonnes et demie de surcharge pas loin d'ici, et à Paris sur le périphérique... J'avais dû me garer sur un pont... *(m'explique tous les détails)* stationnement interdit sur oeuvre d'art, je l'ai donné au chef qui m'a dit qu'il s'arrangerait... J'ai eu un PV sur l'autoroute parce que ça dépassait d'un mètre quatre-vingts derrière, j'avais les lanternes, tout... Une fois, j'ai perdu trois sacs de ciment sur des CRS... *(rire)* mais enfin, pas de feu rouge grillé, pas d'accident...
- - Il a vraiment fallu qu'ils cherchent quelque chose pour vous mettre dehors ?...
- - Voilà, c'est pour ça que ça m'a mis les boules... Et c'est ça qu'ils cherchaient. Un jour, le chef, il me dit d'aller chercher un bungalow... Je lui dis : « Il y en a un, si c'est celui-là, c'est un convoi exceptionnel, je prends les lanternes, les gyrophares, les panneaux »... Il me dit « Non ». Je vais chercher le bungalow, et j'avais raison. C'était bien à un convoi exceptionnel. Je suis redescendu sans gyrophare, sans panneau... Je n'ai accroché personne, les flics ne m'ont pas vu, je suis revenu pas la nationale. Tout s'est bien passé... Mais ce n'est pas de ma faute, c'est le chef... Et là, tous les mois, avec le magasinier, parce qu'on est resté bien copain, comme on dit, on en a assez bavé pour charger, et plus ça va, plus c'est pire...
- - Les autres sont partis ?
- - Les autres sont partis à la retraite et ils n'ont pas été remplacés. Il y en a un qui est resté... chauffeur de camion et l'autre, il est le chauffeur du patron. Il fait un peu le bouche-trou... Ça lui va bien *(Fait le geste de « tapette »).* Vous voyez un peu... Moi, j'aimais mieux charger mes ferrailles, mes bouts de bois. Et rouler. Je partais le lundi, je revenais le mercredi. En trois jours, on allait à Paris... Eh ouais... Ça fait que là, on est là... On tourne en rond.
- - Vous tournez en rond là encore, vous arrivez encore à faire de petites activités ?...
- - Bon, je bricole autour de la maison, tailler les arbres... Là, c'est tout fini... à midi, je fais à manger pour ma femme, tout ça, je fais un petit peu de ménage, j'ai la télé et mes bouquins... Eh ouais... Je vais faire des courses...

- - Oui, ce n'est pas ce qui vous...
- - Non... Ce n'est pas ma vie ça et puis, avec la carte de 80% d'incapacité, trouver un patron... Je ne peux pas faire n'importe quoi.
- - Ça vous limite...
- - A la fin, dans le camion, quand j'avais une heure et demie de route, il fallait que je m'arrête pour marcher un peu à cause de l'arthrose et puis j'étais essoufflé à cause de l'asthme, ça c'est le stress et l'angoisse.
- - Il y a longtemps que vous aviez ces problèmes de santé ?
- - L'asthme, ça fait bien cette sept ou huit ans. Et puis, avec l'angoisse, tout ça, ça augmente...
- - Et l'arthrose ?
- - J'ai eu un accident, j'ai sauté devant un camion. Il était à 30 à l'heure, le pauvre vieux, il a freiné mais il m'a traîné par le pied sur 4 ou 5 mètres. J'ai fait 52 jours d'hôpital, j'ai été opéré 3 fois, ça faisait deux mois que j'étais [dans cette boîte], après j'ai toujours boité et avec les années, la hanche s'est usée. J'ai eu 18% de pension pour ça... J'étais toujours sur la jambe droite, je sautais du camion sur la jambe droite... L'autre va bien, elle est toute neuve *(il me la montre)*. Je suis trop jeune pour une rotule en plastique... ça dure 10 ans. Quoique, j'ai entendu, l'autre jour, ils ont trouvé une matière qui ne s'userait presque pas... *(silence)*
- - Votre femme supporte bien tout cela ou c'est difficile pour elle ?...
- - Non, heureusement qu'elle est là... *(il a les larmes aux yeux)*
- - Elle vous aide...
- - Oui, heureusement qu'elle tient la route... D'ailleurs, si elle vient manger, c'est bien...
- - Oui, ça vous permet de voir quelqu'un... ça coupe un petit peu la journée...
- - Oui, ben, je ne suis pas tout seul, je prends ma voiture pour aller faire les courses, tout ça, des fois je descends au marché...
- - Vous pouvez me parler du stage que vous avez commencé ?...
- (il devient très tendu, ses mains tremblent dans son classeur, il fait sortir ses feuilles... Je veux l'aider, il s'énerve...)
- - Voyez mon CV, là... 6 janvier 97... Voyez mon attestation..
- - Ça a été difficile à supporter ?...
- - Ben, c'est des psy, comme vous, qui s'occupent de ce genre de stage...
- - Oui, je suis dans cette branche-là...

- - On était 15... Des dames très gentilles... Micheline et Laure... *(formatrices du stage)* Très sympathiques... Mais on vous pose des questions, on vous fait dévoiler votre vie privée par-devant les autres... Et quand les 14 autres ont dû raconter leur vie, ont dit ce qu'ils voulaient dire, moi je n'ai pas pu, j'ai craqué et puis là, ils ont vu que ça n'allait pas quoi... et puis pendant le stage... J'avais rendez-vous avec mon cardiologue et c'est mon cardiologue qui s'en est aperçu... Un soir pendant le stage, je vais le voir, on discute.... Et puis, il me dit : « Qu'est-ce qu'il y a. Ça ne va pas ? » et là, je me suis mis à pleurer, ça fait que... Il m'a dit d'aller chez le docteur B., de ne pas retourner là-bas, d'arrêter mon stage... La santé d'abord et le reste après... Le docteur B. m'a remis sous antidépresseur.

- - Ça remuait trop de choses ?...

- - Oui, d'ailleurs ma femme me l'a dit : « Tu as voulu faire ce stage ». « Bon, on me le propose... J'ai tenté »... J'ai dit : « Bon, après on peut me dire : "Oui, on vous a proposé un stage, vous n'avez pas voulu le faire" ».

- - Vous ne vouliez pas donner l'impression...

- - Ils auraient pu me trouver une petite bricole... Je croyais qu'ils allaient me dire : « Vous êtes capable de faire ceci, cela ». Je croyais que c'était des ateliers sur la ferraille, le bois. Certains auraient travaillé sur des ordinateurs, moi... Vous voyez ?...

- - Chacun son domaine...

- - Là, ça m'aurait... Mais là, poser des questions... Ils m'ont demandé ce que faisait ma grand-mère, mon grand-père, tout un tas de choses... Ma femme me disait de les laisser parler, les laisser parler...

- - Vous n'arriviez pas à laisser glisser...

- - Voilà, ça partait... D'ailleurs, ils étaient très sympas, à part un... Celui-là je le tiens le chien de ma chienne, c'est le toubib, celui-là il nous a tous sacqués, tous... Celui-là.

- - Sacqué, c'est-à-dire ?...

- - L a première fois qu'on l'a vu, il nous a tous fait venir à l'autre bout de la ville, alors qu'il aurait quand même pu se déplacer, et puis, la dernière fois, quand il est revenu, il nous a cassés, tous mis plus bas que terre.

- - Qu'est-ce qu'il vous a dit ?

- - Moi, ce qu'il m'a remis sur le tapis, c'est que j'avais dit à Micheline et Laure, que j'avais repris certaines drogues pour tenir le coup ; cette drogue, ça marche avec l'antidépresseur et puis ma femme elle l'avait balancée parce qu'elle avait peur que je fasse une connerie et puis j'ai eu le malheur de le dire à Micheline et puis elle lui a dit... « Pourquoi vous avez fait ça vous ? » « Pourquoi ? j'ai dit, pour pouvoir tenir le coup, pas être toujours en train de chialer, être un peu plus sûr de moi. » et puis il s'énervait, tout ça, et puis il me posait toujours des questions, vraiment... J'ai fait ça « pouh »... Il

m'a dit : « Oui, soufflez un bon coup, ça ira mieux après » et il était à côté de moi, le long du mur et devant moi, il y avait Micheline et [le correspondant EPSR] dans une petite pièce à côté et le toubib était à côté de moi et là, je me suis remis à chialer. Ils ont dit : « Allez, c'est bon »... Mais je l'ai dit après à Micheline... elle est venue un jour, elle m'avait demandé si elle pouvait venir me voir... Je lui ai dit : « Pas de problème »... pour voir dans quel milieu je vivais... *(change de ton)* voir si je couchais sous deux tôles ou si j'avais quinze gamins...

- - Vous croyez que c'est pour ça qu'elle venait ?...

- - Bien sûr, ce n'est pas pour autre chose... Voir si avec ma femme tout allait bien... Il ne faut pas se raconter de miracle... D'ailleurs je lui ai dit à Micheline : « Il ne connaît pas son travail ce toubib là »... Je me suis retenu, ça a bien été, mais je lui aurais éclaté la tête contre le mur. Vous balancer comme ça... comme si je n'avais déjà pas assez dégusté un an en arrière avec un autre artiste. Il n'était pas à sa place... Les autres aussi, les grands costauds... des hommes... des costauds... Ils ont dit : « Ce n'est pas possible, il nous a agressés, il nous a poussés à bout.. On a tous dérouillé. On n'en revenait pas... » *(fait un geste de la main pour montrer qu'il est fou)*

- - Il vous a donné l'impression d'être fou ?

- - On a dit : « Il ne va pas celui-là... c'est pas le rôle d'un toubib... Un toubib, c'est plutôt fait pour passer de l'huile que du vinaigre ». Autrement ça va, tous les autres, bien, [cite les intervenants du stage].

- - Vous avez toujours des contacts avec l'EPSR ?

- - Non, je ne les vois plus. Ils m'ont envoyé une gentille lettre, que... Je ne sais même pas où je l'ai mise... *(la cherche partout)* que je devais me débrouiller tout seul, par mes propres moyens pour trouver du travail... *(cherche la lettre un grand moment)*

- - Il vous disait de vous débrouiller tout seul ?...

- - Voilà. C'était la dernière lettre qu'ils m'ont envoyée...

- - Ne vous inquiétez pas pour la lettre...

- - Excusez-moi...

- - Ce n'est pas grave, ne vous inquiétez pas... Vous ne pouvez donc plus compter sur eux ?...

- - Eux... *(me montre une liste de noms et d'adresses)* Là c'est les collègues, Quand on est parti, on s'est tous donné les adresses avec les collègues et on leur a dit, il en fallait quinze pour faire un stage pendant douze semaines, ça faisait quinze chômeurs de moins inscrits à l'ANPE et ça occupait quand même sept personnes... ça faisait sept chômeurs de moins.

- - Vous ne pensez pas que ça pouvait servir à autre chose ?

- — Non, il y a un pauvre malheureux à qui ils avaient trouvé du travail mais ça n'a pas marché. Ça a duré un mois et demi et après ils ont proposé quelqu'un d'autre. Le patron fait faire son travail pour pas cher. C'est des marchands d'esclaves... c'est de l'esclavage moderne... nous les chômeurs, c'est de l'esclavage moderne.
- - Vous avez l'impression d'être pressé au maximum...
- - Oh oui !... Parce que je là je touche encore le chômage complètement, mais à partir du mois de mai, ça va être dégressif, après, tous les 4 ou 6 mois, ça va descendre... n'importe comment, retrouver du travail, il ne faut pas y compter.
- - Vous n'y comptez pas ?...
- - Oh non !... J'ai fait une croix dessus... J'ai fait une croix dessus... les jeunes ne trouvent pas de travail...
- - Alors vous vous dites qu'à 55 ans vous n'en trouverez pas non plus....
- - Ben non... C'était moi le plus vieux de l'équipe... L'autre après il avait 47, 48 ans, il est parti faire un stage pour du dessin...
- - Vous n'y comptez plus alors ?
- - Oh, à l'ANPE ils m'ont bien fait comprendre, les ASSEDIC aussi...
- - Ils vous l'ont dit ?
- - Non, ils ne me l'ont pas dit... mais je ne suis pas tout à fait fou.. D'ailleurs... Mes papiers j'aurais du les envoyer mais j'y suis allé avec ma femme... La dame était très gentille, c'est encore mieux de parler de vive voix... Elle a donné des coups de crayon en bleu, en rouge, en vert, je ne sais pas ce qu'elle a fait.. Je lui ai fait voir tous les papiers de la COTOREP, donc...
- - Mais vous essayez quand même encore....
- - Je vous dis, j'envoie des lettres...
- Mais sans y croire...
- - J'envoie des lettres, d'ailleurs vous pouvez lire... *(en sort une)* C'est le modèle pour tout le monde pareil... *(me regarde attentivement pendant que je lis)* Là, j'ai écrit deux fois. Deux fois ils m'ont répondu... *(recommence à commenter la liste sur laquelle il note tous ses envois).*
- - C'est difficile de vous dire que vous n'allez pas retrouver de travail ?... Vous n'avez pas l'impression d'avoir assez travaillé ? Vous avez travaillé déjà longtemps... Parce qu'il y a des gens qui me disent : « Moi, j'ai bien assez donné ». Qu'est-ce que vous en pensez ?
- - Oui... *(sourire)* J'ai fait ma part...

- - Vous avez commencé jeune ?...
- - Ah, mon père s'est cassé la jambe en février 195*, j'avais 13 ans, on s'est retrouvé tous les deux, avec ma mère, à s'occuper [de l'atelier]... Le matin, avant d'aller à l'école, il fallait travailler... le soir... pareil... Après, mon père est revenu avec deux cannes et il les a toujours gardées, jusqu'à la fin de ses jours... Voyez, c'est toutes les adresses... Tous les rouges, j'ai écrit et puis les croix, ceux qui m'ont répondu. *(il rit)* ouais... Après j'ai débardé dans les bois, j'étais journalier... J'ai travaillé chez mes parents jusqu'à l'âge de... On est arrivé ici en 196*, J'ai travaillé dans une entreprise de débardage... Mais j'ai travaillé chez mes parents pour l'honneur, parce qu'ils ne m'ont jamais déclaré ni rien du tout... Justement, j'attends un papier de la Sécurité sociale, j'y suis allé... On est y allé tous les deux, elle est dans le même cas que moi...
- - Toutes ces années ne sont pas prises en compte ?...
- - C'est tout des années perdues... Il faudrait que je travaille au moins jusqu'à 70 ans pour...
- - Pour votre retraite ?...
- - Au moins 65 ans. Bon, en ce moment, ça compte toujours pour la retraite, mais dans... j'ai encore deux ans de chômage, après ça sera fini...
- - Oui, vous n'avez pas assez d'années de travail ?....
- - Ils me prennent quand même à partir de 18 ans jusqu'à 21, 22 ans... Ils prennent ça en compte, mais comme je n'ai jamais été déclaré, qu'il n'y a aucune fiche de paye, rien du tout, vous voyez la retraite que ça va me faire...
- - Votre femme est dans la même situation ?...
- - Pareil... Elle est partie de chez ses parents à 20, 22 ans. L'autre jour, elle cherchait ses feuilles de paye... *(silence)*
- - C'est à cause de ce problème là qu'il faudrait que vous retrouviez...
- - Retrouver... retrouver... Comment voulez-vous que je retrouve du travail... Quand je bricole un peu, que je taille mes arbres, tout ça, je tonds la pelouse, quand j'ai fini, je vais me coucher...
- - Financièrement, avec la retraite que vous aurez, vous pourrez tenir le coup ?
- - *(rire)* Heureusement on a notre maison... Il faudra un jour qu'on la vende et puis heureusement qu'on est assez fourmi... On n'a pas gaspillé, heureusement qu'on a pas d'enfant... Pour les enfants... On a tous ce qui nous faut mais on verra plus tard... mais la retraite, elle ne va pas être grosse. Il ne faut pas se leurrer... La maison il faudra la vendre...
- - Vous pensez que vous ne pourrez plus l'entretenir ?
-

- Il y aura l'entretien d'abord physiquement, parce qu'on ne dirait pas, mais c'est du travail si on ne veut pas que les arbres montent au-dessus des fenêtres. Je fais mon jardin. Et pécuniairement, un jour on se retrouvera sûrement en appartement, en location, c'est tout... c'est tout... Si ma femme peut aller jusqu'au bout, parce qu'elle, une fois, elle a manqué se tuer en voiture, un accident du travail, elle s'est cassé une vertèbre. Elle n'a repris le travail à temps plein que l'année dernière. A la COTOREP ils l'ont reconnue à 50%, elle ne peut plus faire le travail qu'elle faisait avant : elle met des papiers dans des boîtes. Elles sont sept ou huit, deux ou trois enceintes et d'autres comme elle, handicapées.

- - Oui, c'est un travail moins difficile physiquement...

- - Voilà, on ne l'a pas baissé de paye, mais il faut continuer de tenir... Ah. Nos parents ils ont été sympas... Ils nous ont... on a toujours été exploité, nous...

- - Ça ne se faisait pas de déclarer ?...

- - Le mot retraite... Quand on en parlait. Ils disaient que c'est les fonctionnaires, le facteur ou l'instituteur qui étaient payés... la retraite pour les artisans...

- - Ils n'y croyaient pas ?.

- - Les enfants prenaient la suite et les parents restaient avec eux et puis nous, ce n'était pas une grosse affaire. Quand je suis parti... ils en ont eu sec...

- - Ils auraient aimé que vous restiez avec eux ?

- - Oui... On est venu ici... Ma femme travaillait dans une [minoterie]... elle ressortait toute blanche avec la farine. Ce qui fait qu'on est venu ici. On était logé, chauffé, éclairé, on avait même l'essence... Il y avait la citerne des patrons... Deux autres salariés, célibataires, qui mangeaient avec nous... Ma femme faisait à manger, lavait leur linge. Ils nous donnaient chacun 10 F par jour... A nous deux, on arrivait à se faire 600 F par mois, mais logé, éclairé...A manger tant qu'on voulait. Ils nous avaient même laissé un congélateur de 410 l... Question de ça, on était bien tombé, sur un bon patron, un vrai père de famille, mieux que mon père... et 1200 F par mois plus 10 F par jour... des vrais pachas... et oui, là on a gagné des sous, on pouvait en mettre de côté, on ne s'est jamais privé, mais enfin... là, vraiment... Après, il a levé l'ancre, ça a été repris, et puis là, pareil, des instruits... avec des voitures, des cravates. [Pour chaque achat], il fallait un papier en cinq exemplaires. Il fallait que ça passe par la comptabilité...

- - C'était pour contrôler ?

- - Contrôler l'honnêteté. Ah ça !... Ça a duré encore 2 ans avec eux... 16 mois... autrement c'était bien sympa, le propriétaire, quand il venait, il amenait toujours 2 ou 3 kg de farine, la farine pour faire les tartes... surtout que j'avais appris ça sur le tas, je n'ai jamais été à l'école ni rien du tout. [Décrit son métier dans le détail puis m'interroge sur le cadre dans lequel s'effectue la recherche. Sort une carte pour regarder où se trouve l'université Lyon II, se souvient y être passé avec son camion, puis revient à la question du chômage] Quand on est chômeur, on n'est pas regardé pareil... par les

commerçants par exemple. Il y en a qui n'osent pas vous parler... parce qu'ils savent les gens. Ils disent : « Encore un tire au cul, un qu'on paie à rien faire » ou ils ne le disent pas mais...

- - Vous croyez qu'ils le pensent ?...

- - Oui... Une fois on avait un repas de classe... Il y a le patron d'une entreprise du coin qui est passé derrière nous et juste en face de moi, il y avait un facteur à la retraite... il commence à dire : « Y'en a marre, les fonctionnaires, payer les mecs à rien faire » et tout le bazar... moi je n'ai rien dit. Est-ce qu'il s'en est rendu compte ou pas ? Mais là, il l'a su. Je n'en ai pas parlé, je n'ai rien dit, mais je lui ai fait comprendre que la prochaine fois il faudra qu'il se lave les dents. D'ailleurs c'était un repas pour organiser un voyage en Amérique et je ne l'ai pas dit parce qu'il ne m'a pas demandé si j'y allais ou pas, mais il aurait eu la réponse. Je lui aurais dit : « Non, je ne peux pas y aller... parce que c'est encore toi qui va me payer le voyage... » Non, d'ailleurs, le facteur qui est à la retraite, il me dit de ne pas y faire attention... Non...

- - Vous avez cotisé toute votre vie ?

- - J'ai commencé à cotiser à 20... 27 ans, par là.

- - Oui, donc ça fait longtemps... Ce n'est pas lui qui paye...

- - Oui, d'accord, mais vous savez bien, quand il y a quelqu'un qui est souvent au chômage ou souvent malade... « Encore un qu'on paye à rien faire... » Un jour je me suis fâché avec lui. Il revenait du boulot et il m'a parlé. Je lui ai dit : « Mais vous, les patrons, quand vous touchez des subventions de l'État, toutes les grosses boîtes, vous touchez combien... Vous êtes assistés vous aussi. Quand ta femme est malade, tes gamins, tu es en 3 ou 4... ils ont le droit d'être malades... la communauté aussi elle a payé... » Ce n'est pas de la mendicité, une allocation chômage, c'est un droit que l'on a, comme ceux qui ont la retraite et qui ont cotisé pour ça, ils ont le droit... Je lui ai dit : « Les chômeurs, on est des pestiférés »... des pestiférés... Il me demandait si je trouvais du travail. Je lui ai dit : « Non. Tu sais bien que non. Même toi, si tu fermes ta boîte, tu ne retrouveras pas de travail. »

- - C'est vrai qu'on fait comme si on ne voulait pas voir qu'il n'y a pas de travail pour tout le monde en ce moment...

- - Oui, ça fait... ça fait comme si j'avais un bras en moins, vous voyez, c'est pour ça qu'il y a des jours, ça va, j'ai le moral, et puis d'autres jours, non... parce que là, je prends des médicaments tous les soirs pour dormir, sans ça, je ne dors pas bien, et bien avec ce médicament, le lendemain, j'ai la frite et j'aimerais bien m'en passer. J'ai essayé des fois de n'en prendre que la moitié... mais ma femme le voit. Au bout de deux jours, ça ne va pas. Elle me parle et je ne réponds pas...

- - Vous recommencez à penser au chômage ?...

- - Ça gamberge, ça gamberge... Quand je n'aurais plus le chômage, comment faudra faire pour trouver... retrouver du travail... est-ce que je pourrais le faire... est-ce que... Si

ma femme tombe malade et avec ça... ma mère, j'ai ma mère qui s'est fait opérer, en même temps que ma femme était à l'hôpital. Tout ensemble, ça allait très bien...

- - Il y a des moments où tout s'accumule...

- - Ça, c'était en octobre 96 au début du mois. Je m'en vais chez moi [en Auvergne] pour aller mener ma mère passer une visite médicale. A la sortie d'une ville, je passe devant un radar, à 100 km/h au lieu de 50. J'ai reçu les papiers, quatre points en moins, tout ça... Après, ma femme choppe l'accident... ma mère toute seule pour aller se faire opérer, parce que je lui avais promis d'aller passer 15 jours, trois semaines avec elle. Je n'ai pas pu y aller, rien du tout... Eh bien j'ai eu de la chance dans mon malheur !... parce qu'au moment où j'ai reçu le procès verbal, que j'allais être convoqué, je suis allé voir le conseiller général, il est maire aussi, et il me dit : « Ecoutes, tu vas passer au tribunal et là-bas, je ne connais pas grand monde, et puis ils ne sont pas commodes... j'essaierai de te faire enlever le permis le week-end, le permis blanc... » Je m'en vais voir les flics après... Ils me disent : « Vous avez gagné le cocotier, 100 à l'heure au lieu de 50... Ecoutez, il faut faire une lettre où vous expliquez ce qui vous arrive, vous écrivez comme vous pouvez »... J'ai dit : « Je ne suis pas bureaucrate, moi. » ça fait qu'en effet, j'ai fait une lettre où j'ai expliqué comment ça c'était passé. « Il y avait les travaux j'avais bien respecté les 50 dans les travaux, à la fin du chantier il y a le panneau "fin de limitation de vitesse" et comme après j'étais sur une deux fois deux voies, la route était sèche, c'était 10 heures du matin, j'étais tout seul... en toute impunité, j'ai accéléré et c'est votre flash qui m'a rappelé que j'étais toujours en agglomération » et j'ai marqué que j'allais voir ma mère qui s'était fait opérer sans moi à la clinique J. Moulin... que ma femme était à l'hôpital de telle date à telle date suite à un accident de tel jour.... Que moi j'étais au chômage depuis 95. J'ai demandé s'il pouvait me reporter... la suspension de permis. Je ne leur ai pas demandé qu'ils me la suppriment aussi bien pécuniairement que pour l'arrêt... Eh bien, 8 ou 10 jours après j'ai reçu, j'ai reçu... *(cherche dans ses papiers)*... je ne vous raconte pas de bêtise, regardez, ça c'est le brouillon de la lettre... j'ai reçu ça. Regardez, comme j'étais beau.

- (me montre la photo et le courrier signé d'un gendarme qui déclare ne pas donner suite et souhaite un prompt rétablissement à sa mère et à sa femme)

- - C'est gentil.

- - Vous voyez, je ne vous dis pas de bêtise... *(me montre le procès verbal)*

- - C'est gentil, parce qu'il n'était pas obligé de souhaiter un prompt rétablissement à votre mère et à votre épouse.

- - Oui *(a des larmes plein les yeux)*... Vous voyez, c'était quatre points... quand j'ai vu que ça... Il y a la vitesse, l'heure, tout... Donc je me doute bien qu'il a du téléphoné à l'ANPE...

- - Vous croyez qu'il a contrôlé ?

- - Oui, Oh, oui... C'est J.-P. Fiorentino... vous voyez, j'ai toujours son nom, je lui ai

envoyé une petite lettre après *(de nouveau très ému)*.

- - Comme quoi, de temps en temps...
- (a beaucoup de mal à contenir son émotion)
- - J'ai eu de la chance... dans mon malheur...
- - Votre femme s'est bien remise ?
- - Oh !... Quand elle arrive le soir, elle est fatiguée... J'étais bien tout seul et puis deux fois deux voies... route sèche et tout... Et il ne m'a envoyé la photo qu'à la fin... et lui... c'est le... Fiorentino... C'est italien ça, lui, c'est l'enquêteur... quand ils arrêtent quelqu'un, ils vérifient... et moi, je dis à 200% qu'il a du téléphoné à l'ANPE, à droite à gauche, pour voir si ma femme a bien eu son accident et certainement à l'hôpital pour voir si ma mère a bien été opérée...Et comme je n'ai pas demandé la suspension... Oui, il ne faut pas mettre le couteau sous la gorge. Je crois que je n'ai pas trop mal...
- - Vous vous êtes bien débrouillé...
- - J'ai eu de la chance, j'ai eu de la chance...
- - Vous avez du savoir-faire la bonne lettre aussi... Et puis, tout à l'heure vous me disiez que les chômeurs sont traités comme des pestiférés, mais ça va peut être changer, avec des chômeurs dans toutes les familles...
- - Le voisin, en bas, maintenant il est au chômage, au début, lui, il n'était pas au chômage...
- - Il faut l'avoir vécu pour se rendre compte de ce que c'est ?...
- - Oui... Heureusement que ma femme a tenu la route et qu'elle m'a soutenu, sans ça... Oui, mais le gars qui est tout seul ou qui a des gamins, tout ça, et puis, c'est que le pognon, il sort plus vite qu'il ne rentre...
- - Je ne sais pas ce qu'il faudrait faire...
- - Et puis, ça ne va pas aller en s'arrangeant. Regardez, dans les usines, ils veulent faire les 35 heures, c'est idiot...
- - Vous ne pensez pas que ça va créer des emplois ?...
- - Les patrons, au lieu d'embaucher, ils vont moderniser, automatiser, se débrouiller de manière et de façon... Ce n'est pas ça qui va faire embaucher... Ce n'est pas vrai...
- - Qu'est-ce qu'il y aurait comme solution ?
- - La solution ? Un grand coup de pied dans la gauche et dans la droite, tout changer... Il y en a qui s'en mettent plein les poches... Regardez, même la Suisse... C'est pareil, mais ils sont plus intelligents que nous, les Français qui travaillent en Suisse sont sous contrat et dès qu'il n'y a plus de travail, ils les renvoient. Voilà, et pour être Suisse, il

faut habiter 5 ans en Suisse, avoir de la famille suisse, je ne sais même pas s'il ne faut pas avoir des parents, des parents assez directs.... Vous ne pouvez pas dire... Faire comme les gris... dire voilà on est Français... et là... Je ne vois pas bien... Des jeunes de 25, 30 ans, qui n'ont jamais travaillé, les parents sont à la retraite, ils ont toujours les enfants chez eux, souvent les petits-enfants... Ils n'ont pas cotisé, donc un jour, comment ça va faire pour leur retraite à eux ? Je vous dis que j'ai travaillé depuis la sortie de l'école jusqu'à 22 ans, la première feuille de paye, pour rien, mais eux ça va être pareil, ça va être pareil... Ce soir Jospin va encore bien parler sur le chômage, mais... C'est qu'avant d'arriver à ce chômage, ils auraient du empêcher les patrons de licencier... Parce qu'ils licenciaient comme moi j'ai été licencié, comme une feuille... Ce n'est pas ce qu'ils m'ont donné quand je suis parti. Il faudrait d'abord qu'ils abolissent le licenciement, c'est tout... Le principal, c'est le chiffre d'affaires, qu'ils ramassent le pognon... L'excédent budgétaire n'a jamais été aussi fort, la bourse n'a jamais été aussi bien... C'est l'esclavage moderne, c'est le pognon... La vie humaine, ils n'en ont rien à foutre...

- - Les conséquences sont dures...

- - Oui... Il y a tout qui s'enchaîne... quand j'étais au travail, je restais... ça ne m'est jamais arrivé...Si, parce qu'ils m'ont tout fait, muter à Paris, à Lyon... Je tournais dans mon camion à Paris, à Lyon. Ils ont tout fait pour me dégoûter... Mais quand j'étais dehors, si je partais pour la semaine, j'avais le casse-croûte gratuit, midi et soir, et puis la chambre. Quand vous restiez quatre nuits dehors la semaine, vous dormiez dans le camion... J'ai peut-être couché cinq ou six fois à l'hôtel, quand il faisait bien froid ou que j'étais avec des collègues... ça faisait un petit pécule à la fin du mois. Tandis que tous les jours à la maison, il faut acheter le pain tous les jours... Ma femme mangeait à l'usine à midi. Toute seule le soir, là, vous savez, les courses étaient vite faites. On allait les faire le samedi ou le dimanche, c'est tout. Et puis, avec les camions, des fois on charriait des moellons, du gravier, tout ça... La bétonnière, je l'ai fait acheter par la boîte, comme ça je n'ai pas payé la TVA... Quand j'étais à Paris, ils me préparaient souvent du matériel...

- - C'était vraiment une ambiance familiale...

- - Ah, voilà... Au début, c'était l'ambiance familiale et puis après, c'était complètement pourri... Il y en a deux que je n'ai pas revus, un que j'ai revu, c'est toujours pareil... Il faut vraiment se les faire... Ils sont complètement pourris... c'était des livreurs comme moi et puis ils sont montés... à force de moucharder et maintenant ils sont dans les bureaux... au chaud l'hiver, au frais l'été, et c'est ceux là qui vous cassent les reins.

- - Je vais peut-être dire une bêtise, mais ça ne vous a pas soulagé après tout ce qu'ils vous ont fait de...

- - Dans un sens si... Mais de la haine, j'en ai toujours. Il n'y en a pas un qui a levé le petit doigt. Il y avait les syndicats tout... Pas un... si, il y a mon ancien chef qui a dit : « Poena, il a quand même pas tué ni son père, ni sa mère pour le jeter comme ça au... ». On lui a dit : « Tu ne veux pas aller le retrouver, Poena, par hasard ? » Ce qui

fait qu'il y en a quelques-uns... Le magasinier, on se voit, on casse la croûte à peu près tous les mois... on se raconte nos misères et tout...

- - Vous parlez du boulot ?

- - Ben oui, boulot avant et boulot à présent... celui-ci a fait ça, celui-là...Par contre, il y en a d'autres, il y en a un qui est venu me voir chez moi... J'ai débouché une bouteille parce qu'il était avec quelqu'un, mais il a du mettre du temps à la digérer. Même ma femme a pris le relais. Elle lui a dit : « Quand vous aviez besoin de mon mari, il fallait toujours qu'il soit là... mais quand il a été dans la merde... plus rien... » Il a du regretté d'être venu. Il y en a d'autres, des autres agences qui m'ont téléphoné de Lyon... Quand je suis parti, j'ai dit : « Dites moi ce que j'ai fait, nom de Dieu... » On s'engueulait avec les magasiniers, mais on s'est tous engueulé, c'est normal dans le boulot... des fois, je sais que j'étais un peu chiant pour charger, mais c'était pour en mettre un maximum et ne rien abîmer en route. [Il m'explique comment charger un bungalow sans l'abîmer, me parle de la difficulté de respecter le matériel, raconte des anecdotes très précises, revit les situations, me parle d'une personne qui n'avait pas voulu ranger correctement et qui s'est « fait remonter les bretelles, par [lui] et par la direction. » *(rire)*]

- - Vous aimiez votre boulot...

- - Voilà. J'aimais mon travail et sans me vanter, je le connaissais, quoi que j'en apprenais tous les jours *(rire)*... J'aimais mon travail, j'aimais la liberté... On mettait des fois une journée et demie pour charger et puis après, je me reposais sur la route... Je me reposais, j'aimais ça. Il fallait que je livre le lendemain ou le surlendemain à tel endroit, à telle heure et puis voilà.

- - Vous vous faisiez plaisir en travaillant.

- - Voilà, j'aimais ça...

- - Il y a d'autres activités dans lesquelles vous vous faites plaisir maintenant ?...

- - A présent, vous savez...

- - Quand vous jardinez ou...

- - Ce n'est pas pareil...Je n'ai plus... comme on dit, la niaque... Il y a des choses que je fais parce que je suis obligé. Comme je dis à ma femme, si j'étais tout seul, la baraque, je ne l'aurais plus. Mais elle, sa maison.. C'est sa maison, pourtant, c'est moi qui ai presque tout fait, à part le carrelage et l'électricité...

- - Vous y êtes attaché à votre maison ?

- - Oui.

- - Mais pas comme votre femme...

- - Si, je l'aimais bien ma maison, mais... là... Quand on voit que vous avez bossé et que vous êtes renié, vous êtes rejeté... Je les comprends dans les cités, les mecs qui se

foutent sur la gueule, je les comprends... Ils sont rejetés... même des Français...

- - Vous avez l'impression d'être rejeté ?
- - Oui, on a tous un peu sa fiertise, un petit peu de fierté... Oui... Oh là, là...
- - La retraite c'est plus facile à accepter ?
- - Oui, mais à la retraite quand... à la retraite vous savez que vous allez... quand vous partez, on établit ce que vous allez toucher de retraite, tandis que là...
- - Vous ne savez pas ?
- - A partir du jour où j'ai fini mon chômage, qu'est-ce que je vais toucher ? Je n'en sais rien... des clopinettes... Quand vous êtes à la retraite... vous savez pourquoi vous ne retravaillerez plus, vous savez que ce n'est pas la faute des autres, ni de votre faute ; c'est comme ça, c'est la vie.... Tandis que là, c'est ce que je leur ai dit quand je suis parti, j'aurais cassé un camion, j'aurais rempli mon réservoir... mais rien... Je leur ai dit : « Ma 205, elle n'a jamais tourné avec le gasoil de la boîte, tandis que l'autre sa 405, elle peut pas en dire autant... Le matin, il remplissait le réservoir et son jerrican de 20 litres, les pneus, vendus à des affrétés. Ah, lui, vous ne lui dites rien, lui vous le gardez... Vous voulez que je vous dise pourquoi vous ne voulez rien lui dire ? Parce que vous faites pareil... » Je l'ai dit là-bas à mes instruits quand j'ai été convoqué devant le chef du personnel. « Vous ne pouvez rien leur dire, vous faites pareil que lui... et à une autre échelle encore. »
- - Ça donne l'impression que ce sont ceux qui ont bien fait leur travail qui payent ?
- - Voilà... Comme le magasinier qui est en ce moment, on a fait des chargements tous les deux, on ne pouvait même plus rentrer une main dans un trou, le moindre trou, on mettait des kilos de clou, on chargeait au maximum, comme si c'était...même mieux que pour nous... Lui aussi il a dit : « J'ai fait du travail pour la boîte que je n'aurais jamais fait pour moi ». Quand ils me disaient d'être à 10 h du matin à tel endroit et que je ne savais pas où c'était, j'y allais à 8 h... Parce que le camion grue, c'était 800 ou 1000 F de l'heure, donc il valait mieux qu'on attende... Les anciens ils disaient ça, pas les nouveaux... Moi, si j'arrivais une heure ou deux en avance, ce n'était pas pour gratter deux heures... Là j'ai toujours tous mes carnets, rapports journaliers, toutes les souches... du temps où Mme A. Au début, je notais au quart d'heure près, un jour, elle m'a dit : « Au quart d'heure, vous êtes fou... Toute demie heure commencée, même de 10 minutes, elle est payée ». Mais je faisais mes rapports le vendredi, ou le samedi, pour les donner le lundi avec les disques du camion. [Un jour, avec un collègue, on avait un décalage horaire, en fait c'est l'autre qui s'était rajouté une heure... C'est le chauffeur du patron maintenant... (ajoute de nombreux détails)]
- - Vous avez l'impression que l'honnêteté ne paye pas ?...
- - Non... Comme je dis souvent, si j'avais su...
- - Vous regrettez, mais vous étiez honnête, vous n'alliez pas vous changer...

- - C'est pour ça, je m'excuse, mais je leur dis « Merde », je leur dis merde à tous *(rire)*... oui... Enfin, qu'est-ce que vous voulez ?... Justement, elles nous avaient demandé Micheline et Laure si j'avais chagrin. J'ai dit : « Non, je n'ai pas chagrin. Ce que j'ai chagrin, c'est d'avoir travaillé et puis être basculé comme ça... »

- - Oui, c'est cette injustice... mais peut-être que le travail vous manque aussi ?...

- - Oui, j'aimais ça, quoi que souvent on avait des emmerdements... les ponts, par exemple, il ne s'agissait pas de les accrocher... [Nouvelle anecdote avec de nombreux détails]. C'est tout des combines pour ne pas s'embêter et ne pas rester coincé sous un pont... On avait la C.B.. Elles sont toujours là mes deux C.B.. Ça n'a pas bougé, c'est toujours là. Je pourrais les remonter sur la voiture, mais bon...

- - Ça ne vous dit pas ?...

- - Non... J'aimais bien la C.B. depuis que j'ai commencé. [Anecdotes sur les échanges de cibistes : supporters d'équipes, contents de raconter des histoires incroyables...] « Nous » on n'écoute rien... On fait les grandes oreilles. C'est un moyen de se défouler... pour les routards... On se retrouvait avec les collègues pour casser la croûte, ou quand on roulait à deux, on discutait de tout et de rien... [Rapporte des dialogues...] *(Paraît très satisfait de se souvenir et de revivre ces moments-là, d'utiliser les termes du métier)*.

- - Oui, c'était vraiment entre routiers... Et dans votre voiture vous ne l'avez pas installée ?

- - Dans la voiture, il y a des représentants. Ce qui n'est pas bien, c'est qu'ils écoutent, mais quand ils passent devant ils n'osent pas. Ils ont peur des flics, parce que les flics nous écoutent. [Anecdote] *(prend une grosse voix :)* « Bonjour de la maréchaussée... » Parce qu'eux, ils rigolent quand ils nous écoutent. [Nouvelle anecdote sur la C.B. et son fonctionnement]. Justement, j'ai revu un collègue qui est à la retraite, ça fait 10 ans qu'on ne s'était pas vu. Il me dit : « Tu te rappelles à la C.B., les conneries qu'on a pu faire. On se donnait tous rendez-vous et on mangeait tous ensemble... »

- - Vous revoyez des collègues ?

- - Oh non... de temps en, temps j'en vois un [à la ville], au marché...

- - Ce sont de bons souvenirs...

- - Il y en a certains, oui, mais il y a en a d'autres, comme on dit, c'est des putes... Quand je suis parti, je leur ai dit : « Dites-moi quel chef d'équipe, quel client leur a dit quelque chose sur moi, s'il y en a qui ont dit quelque chose... il faut me le dire. »

- - Mais ce n'était pas ça ?...

- - Non, et oui... Ils m'ont prouvé par A+B que je n'étais pas rentable, que je ne gagnais pas beaucoup... que je gagnais 7 à 8 000 F par an... et j'étais toujours à pleine charge, si des fois je roulais à vide c'était de leur faute. Quand on n'a rien à charger... Oh, on

était mal commandé, très mal. Le premier chef, il savait qu'il y avait quelque chose qui allait se livrer, il se débrouillait pour avoir la date, il savait s'y prendre, lui, et il avait une grande confiance en nous... une très grande confiance. Quand des fois... parce qu'on s'est tous engueulé avec des chefs de chantiers parce qu'il y en a qui sont... Ah, pour mettre du béton, charger du matériel, ils n'y connaissent rien... enfin, ce n'est pas leur métier... Il y en a qui décrochaient leur téléphone, le chauffeur ceci... Il demandait : « Qu'est-ce qu'il y a »... Il avait une grande confiance en nous. Il nous faisait faire du boulot, un peu... il n'y avait pas d'heures, vous voyez, il ne nous disait pas : « Toi, tu fais ça comme ça ». Il nous disait : « Dites donc, Poena, vous pourriez pas être à telle heure à tel endroit, ça m'arrangerait »... Rien que ça... ça...

- - C'était un autre contact...

- - Il savait nous prendre... Il savait qu'on avait les soucis de la route, les soucis pour trouver les lieux de livraisons et tout... quand on vous dit d'aller livrer une grue au milieu d'une ville et que vous faites 4 m de haut, il faut bien étudier le trajet, c'est pour ça que j'ai des cartes et des plans de partout. Il ne faut pas laisser la grue accrochée à un pont... [anecdote]. Une fois j'ai dû appeler le chef pour qu'il m'envoie une autre remorque et il me dit : « Ce n'est pas moi qui vais rouler, vous prenez les mesures et vous vous débrouillez ». Il avait un sourire jusque là le gars... et oui... Parce que ça aurait été l'autre pingouin... « Comment ça, moi je ne paye rien de plus... C'est que vous ne voulez pas faire le boulot » et des conneries comme ça.... Notre chef, il savait où on était, à une heure ou deux... il n'a jamais conduit un camion de sa vie, mais à une heure près, il savait où on était. [Anecdote : son chef avait parié sur l'heure d'arrivée. Il a commis une erreur de 20 minutes, mais justement il avait dû s'arrêter 20 minutes...]. [anecdote sur un chef d'une entreprise concurrente qu'il l'a emmené manger dans un bar avec sa R16].

- « Mais il y a le frisé... »

- - C'était votre surnom « le frisé » ?...

- - Ben oui, vous pensez *(rire)*... Il ne fallait pas grand chose pour faire plaisir à un chef des fois... il y avait des pièces en ferraille dispersées sur un chantier... au lieu de louer un camion grue ou autre, il me disait : « Tu ne peux pas me faire ça ? ». ça fait que je décrochais la remorque et puis je chargeais. Il ne fallait pas grand chose... Moi, je n'ai jamais eu de problème avec lui ou d'autres... Des fois, il me donnait des bonhommes : « Pourquoi t'as pris ton bleu ? T'es chauffeur, tu n'as pas à prendre de bleu... » Il y en a d'autres, il fallait tout faire... Et encore, ils nous critiquaient par derrière... Je travaillais dans toutes les agences... A Dijon, ils sont un peu spéciaux, mais dans le midi... à Paris c'est le pire. Ils s'arrêtaient à 17 h, après ce n'était plus l'heure... On rentrait dans la cour : « Comment ça va ? Salut. Salut. Bon, je me doute qu'il te faut une voiture ? ». On laissait le camion là, on avait la 4L pour aller manger, on pouvait aller faire un tour dans Paris, se promener aux Champs Elysées... « Je me doute que vous voulez une voiture. Tiens, voilà la clef. Tu regarderas s'il faut du gasoil, je crois qu'il n'y en a plus guère... tiens la clef du portail. » Parce qu'en revenant, on couchait au dépôt vu qu'il y avait tous les sanitaires pour se laver et tout...

- - C'était une ambiance bien particulière...
- - Voilà... Je me rappelle une fois, j'arrive, j'avais plein de choses à emporter. Il y avait des bouts de ferraille de toutes les longueurs. Avec le collègue on a regardé, il me dit : « ça ne va jamais rentrer dans ton camion » Vraiment il ne voyait pas... Eh bien, le lendemain à 10 h tout était chargé et quand je partais il me dit : « ça y est... » « Alors qu'est ce que je vous avais dit... » Oui, ça leur faisait drôle aux chefs, parce qu'au début, il n'y avait que nous qui roulions pour la boîte, les cinq chauffeurs... Ils nous connaissaient... Mais après, quand il y a eu les affrétés, il ne fallait pas que ce soit trop lourd, ou trop long. Ils étaient payés au kilomètre, c'était tout, et il ne voulait pas toucher à la marchandise... ça leur a fait drôle aux chefs magasiniers... C'est ça qui a fait notre mal, les camions de location... Ils roulaient pour rien, ça payait à peine le gasoil. Ça nous est arrivé d'attendre, d'être à vide et de recharger les Parisiens pour qu'ils ne remontent pas à vide... Ils faisaient crever comme ça... Au lieu de remonter pour rien, ils remontaient pour 2000 F. Il y avait bien toujours quelque chose à remonter... au lieu de remonter par le train... c'est eux qui nous ont cassés... Eh oui... J'aimais bien...Et puis ma femme, c'est sûr que ça ne lui faisait pas bien plaisir quand j'étais ailleurs la semaine, mais elle savait que ça me plaisait, elle m'a toujours laissé faire... mais elle a bien été contente quand j'ai arrêté... Parce que ce n'était pas triste...
- - C'est pour ça que c'est quand même peut-être un soulagement, même si c'est dur...
- - Oui...
- -Et l'avenir n'est pas trop noir quand même ?
- - Je commence à me faire une raison... une résolution... mais ça fait deux ans et demi...
- - Oui, il faut le temps...
- -Et puis, moi je dis souvent, il m'en faut peu pour me mettre en l'air, et il m'en faut peu pour me remonter le moral... mais enfin, ma femme, heureusement a toujours été... parce qu'il y en a qui... dans son accident, elle avait plus le moral que moi dans son accident, pourtant c'est elle qui avait mal. Ça lui est arrivé le mardi... et où elle a craqué, quand elle a pleuré, c'est le dimanche quand les flics sont venus faire la déposition. Si j'avais su, je les aurais foutus dehors... [Parle des circonstances et conséquences exactes de l'accident].
- - C'est important quand l'autre tient le coup...
- - Oui... Mais à l'hôpital, ils exagèrent... Ils ne faisaient même pas le ménage, il n'y avait personne pour la faire manger. Ils posaient le plateau et « débrouille-toi ». Ça fait que je la faisais manger midi et soir, je repartais quand elle avait mangé. Le seul gars bien, c'est celui qui a fait son corset, et encore, il n'était même pas de l'hôpital.. Ah, là, là... Elle ne va pas tarder...
- - Je vais vous laisser...
- (Coupure de l'enregistrement. Reprise quand il parle de la retraite)

- - La retraite... on sait que ça va arriver la retraite, on sait qu'on a fait son temps, que c'est fini...
- - Là, c'est tombé à un moment où vous ne vous y attendiez pas...
- - Ben non... Sinon, je serais toujours bien...
- - Il me semble que ceux qui ne supportent pas la retraite, c'est ceux qui se sentent inutiles...
- - Oui, j'en connais un, un très bon ouvrier, il s'est foutu sous le train... il vivait seul avec son frère... à la retraite, il s'est foutu sous le train...
- - Il n'a pas supporté...
- - Non. Il s'est dit « Je suis inutile, je ne sers plus à rien » tout ça... Oh... Mais à la retraite... quand on vous met à la retraite, vous savez ce que vous allez gagner, vous allez toucher un pécule, ce que vous allez avoir tous les mois, vous savez que vous avez fait votre temps... vous savez... tout... Le principal, c'est de rester en bonne santé. Tandis que là... vous êtes rejeté... On vous dit... J'avais 4 ans de chômage avec mes histoires de maladie, ça va prolonger de 6 mois parce que j'ai eu la rééducation...Mais là, vous vous sentez... vous ne savez plus... Je ne sais pas... plus l'envie... Passer la tondeuse dans la pelouse, je le fais parce que je ne veux pas que ce soit dit que c'est ma femme qui passe la tondeuse... Pourtant elle, elle voudrait bien la passer, ça lui ferait du bien de marcher, parce qu'elle ne marche pas assez... mais je lui dit : « Je vais être là, la journée à rien foutre et tu vas arriver du boulot pour passer la tondeuse... avec les reins cassés... Tu vas bien... » Je vous dis, la baraque si je la garde, c'est à cause de ma femme... Pourtant, on l'a bien fait tous les deux...
- - Vous pensez que les choses vont changer ou pas ?
- - Comment, pourquoi voulez-vous que ça change ?...
- - Vous pensez retrouver l'envie de faire ?... Peut-être qu'avec le temps, on peut arriver à accepter mieux et à se sentir mieux.
- - Je ne sais pas... Pour l'instant, je ne sais pas... Je végète je crois... Ma femme, elle sait bien elle : « ça y est, ça ne va pas encore... »
- - Elle le voit ?.
- - Oh oui !... Oui, oui... Enfin, faut se faire une idée, une raison...
- - Moi j'ai l'impression, ce n'est peut-être pas ça... mais je me dis que c'est peut-être comme quand on perd quelqu'un : il faut du temps...
- - Oui... Pour arriver à l'assimiler... oui... mais enfin... Oh, puis là, ça va mieux... Enfin, on tourne en rond... Oui, ce qu'il faut voir, il y a les jeunes de 20, 25 ans qui ne trouvent pas de boulot.. C'est ce que je vous ai dit, aux ASSEDIC, ils me l'ont dit, il n'y a pas de miracle... Enfin...

- - Oui.
- - Et les autres personnes que vous voyez, comment ça se passe pour elles ?
- - Il y en a beaucoup pour qui c'est très dur, qui tournent en rond comme vous, qui ont l'impression que ça ne va pas, mais il y a aussi des personnes qui me disent : « ça y est, j'ai l'impression de voir le bout du tunnel, j'ai de nouveau envie de faire des choses... »
- - Ah oui ? Il y en a qui vous disent qu'ils n'ont plus rien envie de faire.
- - Oui, j'ai rencontré un monsieur qui me disait « Quand j'avais plein de boulot, je rentrais fatigué mais j'avais toujours le courage de bricoler encore, maintenant je suis tous les jours à la maison, mais n'ai plus l'envie de m'y mettre ».
- (Les yeux de M. Poena s'emplissent de larmes)
- - Moi je n'ai pas le courage, j'ai tout au garage, un poste à souder... tout le matériel qu'il faut, mais je ne trouve rien à faire... Avant, j'étais toujours en train de souder, percer. Là j'ai mon compresseur, tout ce qu'il me faut... Ben... Faire quoi ?... Je ne sais pas... Je ne vais pas refaire une maison... C'est sûr que bricoler, ça passe le temps...
- - Oui, parce qu'une fois qu'on est dedans. J'ai rencontré une dame qui faisait beaucoup de couture, elle avait beaucoup de mal à s'y mettre, une fois qu'elle avait commencé, elle avait envie de voir la fin du travail, mais dès qu'elle était au bout, elle avait beaucoup de mal à redémarrer...
- - Oh, ben quand je suis après faire quelque chose, tailler mes arbres, j'ai commencé par le sapin, là le tulipier, j'ai branché... J'ai commencé un jour, le lendemain j'ai tout fait.. Voyez, j'ai fait un broyeur à végétaux... J'ai vu le modèle, j'ai fait des pièces... J'aime bien ça...
- *L'entretien est interrompu par l'arrivée de Mme Poena qui remarque à l'adresse de son mari :* « Alors, tu t'es bien déballé ?... ». *M. Poena devient silencieux. Sa femme dit quelques mots de son propre travail, évoque l'ambiance qui a changé, le respect des salariés qui n'est plus le même. Elle souligne que* « le plus dur, c'est d'être rejeté ».

2.2 Mme Herbaud.

- Le rendez-vous est fixé à 10 heures Mme Herbaud me dit tout de suite qu'elle aimerait terminer à 11 h au plus tard parce qu'elle a un rendez-vous pour un entretien d'embauche.
- - Je suis en recherche d'emploi.
- - D'accord, depuis longtemps ?
- - Il y a un petit moment que je cherche... parce que là je suis en arrêt maladie depuis le mois de novembre 96 jusqu'en mai 97,[633] ensuite, on m'a mise au chômage pour

incapacité... Euh, comment ça s'appelle ?

- - Pour maladie professionnelle ?
- - Pour invalidité... Oh ! j'ai oublié[634]... suite à la maladie quoi... je ne me rappelle plus... Bon, bref, et après donc je suis au chômage depuis novembre... parce qu'avec le préavis... depuis le mois de novembre, je suis au chômage...
- - Quel a été votre parcours ?
- - J'étais secrétaire depuis 67, ça fait 30 ans, jusqu'en 92. Après je suis tombée au chômage technique... licenciement économique... Je n'ai rien trouvé dans le secrétariat, j'étais un peu bloquée parce que je n'ai jamais fait d'informatique, parce que je ne PEUX pas en faire, ça c'est... ça me donne des boutons de voir un ordinateur... 92... Après donc je suis restée au chômage deux ans et puis j'ai retrouvé autre chose, mais complètement différent... j'avais vraiment pas envie de me reformer sur ce qui est secrétariat informatique, alors j'ai été [vendeuse en prêt-à-porter]. Je l'ai fait pendant un an et demi et c'est suite à ça qu'il a fallu que j'arrête, parce que je faisais beaucoup de déplacements, je faisais que du déplacement, [d'un bout à l'autre du magasin avec des cartons trop lourds], près de 20 kg à porter... Il y avait les étages [jusqu'à la réserve], sans ascenseur, du coup... j'ai été opérée du dos 10 ans plus tôt, le médecin m'avait dit, il ne faut surtout pas porter de sac, même pas vos sacs de courses... alors là, c'était vraiment pas ce qu'il fallait avec les étages, les cartons, il a fallu que j'arrête, voilà.
- - Donc maintenant il faut que vous retrouviez un travail sans port de charge...
- - Voilà... parce que vu que je suis bloquée en informatique... c'est un handicap, mais c'est quelque chose je ne peux pas... je ne peux pas...
- - Oui, vous n'avez pas pensé à autre chose ?
- - Je ne sais pas trop quoi.
- - Et vous avez envie de reprendre ?
- - Oh j'ai pas bien la forme, alors... non pas plus que ça en ce moment. Non ça me... non je ne me sentirais même pas capable...
- - A cause de votre santé ?
- - C'est l'état général. Moins on en fait, moins on a envie d'en faire, je ne sais pas.. et puis, je sens que si j'avais un but, je pourrais essayer de chercher... Mais là, je me sens vraiment bloquée. Le secrétariat, c'est impossible parce que je n'ai pas de notion en informatique, et avec mon dos je ne peux rien faire d'autre, même pas femme de ménage, il faut se baisser. Vendeuse sans port de charge, bon, il y aurait encore ça qui me plairait, mais pour trouver à 50 ans, c'est pas évident. Et puis de toute façon, là où j'habite tout est bloqué. C'est pour ça que je ne vois pas ce que je pourrais faire.

633 L'entretien a lieu au printemps 1998.

634 Mme Herbaud cherche en fait le terme d'« inaptitude médicale ».

- - Financièrement, vous êtes dans l'obligation de travailler ?
- - Disons que ça aide. Là, pendant que j'ai le chômage, ça va bien,. Mais l'obligation, non... J'ai quand même un mari qui a un salaire... mais on a des dépenses qui sont en proportion. Il faut quand même que j'aie un petit apport...
- - Vous n'imaginez pas ne pas reprendre une activité... comme certaines personnes que j'ai rencontrées et qui m'ont dit qu'elles avaient décidé de ne pas retravailler ? Ça ne vous conviendrait pas ?
- - Oh si ! Tant que j'ai le chômage, ça ne me gêne pas trop *(rire)*... c'est sûr qu'après, il faut quand même qu'il y ait un petit apport.
- - En dehors de l'aspect financier vous pourriez l'imaginer, ça vous conviendrait ?
- - ...
- - Ce n'est pas trop gênant pour vous ?
- - ...
- - Vous ne tournez pas en rond ?
- - Oh non ! ça va.
- - Vous arrivez à avoir des activités ?
- - Oui. Et puis, je crois que moins on en fait, moins on va vite après... On perd... Il me faut bientôt toute une journée pour arriver à faire mon petit ménage. *(rire)*
- - Oui, et sur le plan moral, le fait de ne pas avoir de travail ne vous gêne pas ?
- - Non... pas trop...
- - Comment se passent vos journées ?
- - ...
- - Vous faites votre petit ménage ; autrement...
- - Je vais souvent voir mes parents, ils sont âgés, au contraire ça les arrange, après je fais les courses, celles aussi de ma belle-mère, parce que mon mari est aussi fils unique, donc c'est pareil, elle a que lui... C'est moi qui m'en occupe aussi, donc quand c'est pas chez les uns, c'est chez les autres... bon, j'ai aussi mes courses... non, j'arrive bien toujours... Il y a des jours où je fais relâche *(rire)*. Je me mets devant la télé, je ne bouge plus. Non, pour ça, je ne m'ennuie pas. Je ne vais pas dire : « Tiens, qu'est-ce que je vais faire aujourd'hui, ça va être long ? ».
- - Donc c'est vraiment le problème financier qui vous pousse à retrouver quelque chose...
- - Voilà...

- - Mais en ce moment, vous n'êtes pas dans des recherches ?
- - Pas encore, j'ai fait des lettres quoi...
- - Mais vous n'y comptez pas trop ?
- - Non...
- - Vous avez reçu beaucoup de réponses négatives ?
- - Tout est négatif... J'en ai fait une quinzaine...
- - On vous répond quand même...
- - Non. Pas toutes, la moitié... Et puis disons, il ne faut pas attendre vraiment après ça, parce qu'ils vous écrivent un mois après...
- - Oui, ce n'est pas évident en ce moment...
- - ...
- - Et jusqu'à présent le travail que vous aviez, c'était un temps plein ?
- - Disons que [j'avais des horaires très variables]. Ça me prenait beaucoup de temps, mais c'était bien payé, j'arrivais à me faire un SMIC... et ça me plaisait.
- - Oui, et si vous repreniez quelque chose, vous voudriez retrouver quelque chose qui vous plaise...
- - Oui, parce que moi je ne me vois pas derrière l'ordinateur toute la journée et puis là ce qu'on me propose, c'est que des CES... Alors l'informatique... pour 2 500 F par mois, comme j'ai pas était habituée à ça dans mon travail avant...
- - Votre entourage est satisfait de vous avoir plus à la maison, ou vous encourage à reprendre ?...
- - Oh ! C'est comme j'ai envie. Eux ils travaillent, donc ils s'en fichent...
- - Votre mari travaille... Vous avez un fils ?...
- - Deux... Ils travaillent tous les deux.
- - Vous faites comme vous voulez ?
- - Voilà.
- - Par rapport à l'EPSR,[635] vous leur demandez quand même de vous aider à trouver quelque chose... ou vous avez pris un peu de distance ?...

- « Disons que j'avais vu M. Ferrant[636] au mois d'octobre et c'est là justement que j'ai dit « Là j'ai pas bien la forme, je vais attendre de passer l'hiver » parce que je ne me

[635] Equipe de préparation et de suivi du reclassement : Organisme d'intervention auprès des personnes handicapées qui transmis bien volontiers le nom du médecin.

[636] Le conseiller du travail chargé de la soutenir dans ses démarches.

sentais pas de partir... Il m'a dit « Bon, d'accord on verra au printemps. » Là il m'a téléphoné la semaine dernière : « faudrait peut-être qu'on se revoie »... mais... *(grimace)*

- - Vous n'avez pas tellement envie ?
- - Non...
- - Il ne faut pas vous forcer remarquez.
- - C'est ce que je dis, c'est ridicule, parce qu'au mois de novembre je disais « je vais attendre que l'hiver passe, les routes sont mauvaises... » et maintenant je dis que je n'ai plus envie parce que si je travaille maintenant, je n'aurai pas de vacances. Alors que j'attends les vacances d'été, l'océan, parce que c'est tout pour moi, si je ne pars pas, après je ne suis pas bien, j'ai besoin de ça, donc je dis non. Si je commence à travailler maintenant je n'aurai pas de vacances d'été... C'est un cercle vicieux, il n'y aura jamais...
- - Et vous allez percevoir des allocations chômage pendant encore combien de temps ?
- - Deux ans.
- - ça vous laisse du temps devant vous.
- - Oui, c'est pour ça que j'aimerais bien cette année encore profiter un petit peu.
- - Avec l'ANPE vous n'avez pas de problème ?
- - Eh bien... j'espère... Enfin, pour l'instant, je ne me suis inscrite que depuis le mois d'octobre... Là, je fais des lettres, tout ça et puis ils m'ont déjà proposé deux CES, dont un qui n'a pas fait parce que ça ne correspondait pas du tout. Et puis là, c'est là que je vais à 11 h 30, je vais voir un autre CES à la mairie, mais c'est de l'informatique, alors ça fera pas. Non, je ne veux pas me prendre la tête à 50 ans, j'en rêve déjà la nuit...
- - Oui, ça a vraiment l'air de vous affoler.
- - Oui. Surtout pour un salaire comme ça. Si c'est des trucs à pas dormir la nuit... à penser...
- - Vous n'avez pas envie d'avoir toutes ces contraintes ?
- - Ah non ! J'en ai eu assez quand j'étais jeune... Je dis, je voudrais avoir un travail beaucoup plus cool, ne plus avoir de responsabilités comme quand j'avais 30 ans.
- - Quand vous étiez secrétaire, vous aviez des postes à responsabilité...
- - Oui, je faisais tout moi-même... La petite comptabilité, l'accueil, les factures, le courrier. Ça me plaisait, mais maintenant, non, je n'en ai plus envie. Je n'ai pas envie... à la limite, on me dirait de coller des timbres sur une enveloppe toute la journée, ça m'irait très bien *(rire)*. Oh non ! Je n'ai pas envie de réapprendre...

- - Vous arrivez à comprendre comment les choses ont évolué. Vous êtes passée de postes à responsabilité à... qu'est-ce qui a changé pour que vous n'ayez plus envie de responsabilités ?
- - Parce que ça me plaisait, je faisais mon travail, quand ça plaît, on se donne à fond... mais là, je ne vois pas dans quoi je pourrais faire... c'est pour ça... alors.
- - Et de la vente... sans port de charge ?...
- - Oui ça me plairait... si par exemple on me dit « Tu peux y aller », là pour repartir, oui ça me plairait.
- - Vous seriez encore prête à repartir, à vous donner pour quelque chose qui vous convient ?
- - Oui, voilà, qui me convient...
- - Du coup, vous voyez l'avenir comment ?
- - ...
- - Deux ans en essayant de tenir tranquillement ?
- - Oui. C'est ce que j'aurai aimé..
- - Vous pensez que ça va être possible ?
- - Du point de vue de moi... ou... à moi, oui. C'est plutôt l'ANPE. Est-ce qu'ils seront d'accord ? Comme je suis prioritaire, je passe par la COTOREP, donc c'est pour ça sans arrêt, ils m'envoient des CES, alors...*(rire)*
- - Oui, il y a des gens qui ne reçoivent jamais d'offre, mais vous, vous en recevez...
- - Eh bien avant, je n'en ai jamais reçu, en 92... quand je cherchais comme secrétaire, je n'ai jamais rien reçu.
- - Vous n'aviez pas de problème de santé...
- - Non. Maintenant que je voudrais être un peu au calme, je n'y arrive pas. Ils m'envoient des lettres, des offres.
- - Ils sont peut-être aussi plus conciliants, dans la mesure où vous avez des problèmes de santé, si vous refusez...
- - Je ne sais pas... de toute façon, ce n'est pas moi qui ai refusé jusqu'à présent, mais si jamais je refuse et trop souvent, je risque d'avoir des problèmes... J'ai demandé dans la vente... Ils me proposent que des choses... secrétariat informatique.
- - Vous avez toujours travaillé, ou il y a des périodes où vous n'avez pas travaillé ?
- - Un an, quand j'ai eu mon deuxième garçon et après j'ai toujours travaillé. Si, j'ai eu du chômage encore une fois, mais je n'y suis pas restée longtemps, je me suis débrouillée,

j'ai trouvé autre chose. Non, j'ai pratiquement toujours travaillé.

- - C'était quelque chose d'important pour vous d'avoir une activité professionnelle ou c'était lié à l'époque à des raisons financières ?
- - Oui aussi, surtout.
- - Surtout ?...
- - ...
- - En ce qui concerne votre éducation... Vous avez toujours imaginé travailler ? Pour vos parents les filles devaient travailler ?
- - Oh oui, oui, oui. On allait à l'école... on apprenait un métier donc c'était bien pour travailler.
- - Et autrement, dans les gens que j'ai rencontré, certains se sentent inutiles. C'est une chose qui vous est arrivé de dire ?
- - Non... *(rire)* ça me va bien comme ça... Non, et puis j'ai un traitement depuis le mois de... depuis que je suis en invalidité. Parce que ça a été un choc quand il a fallu que j'arrête le boulot, ça ne me plaisait pas... j'ai fait un peu de dépression, donc j'ai été sous traitement et là j'en prends toujours, alors je crois que c'est ça aussi qui fait que je n'ai pas d'entrain, que je ne suis pas...
- - Oui, parce qu'au départ, le fait d'être mise en invalidité, ça vous a...
- - Oh oui ! ça m'a fait quelque chose...
- - C'était par rapport à votre corps qui ne suivait pas comme vous vouliez ?
- - Voilà... être obligée de s'arrêter pour des problèmes de santé, ça m'a fait quelque chose.
- - Les problèmes de santé sont venus brutalement ?
- - Eh bien, disons, je m'y attendais... parce qu'on m'a dit de ne rien porter de lourd quand je me suis fait opérer. Bon, en tant que secrétaire, j'ai été opérée en 82, je n'ai jamais eu de problème... et puis bon, j'ai pris ça, chose que je n'aurais pas du prendre parce qu'il aurait pas fallu que je le fasse... et donc [X] je ne savais pas que j'allais avoir 15 kg à porter [X]... et petit à petit, à force de porter, j'ai plus pu, le dos a lâché. C'est sûr, ça fait un choc d'être obligée d'arrêter comme ça. Quand on arrête parce qu'on a envie d'arrêter, ce n'est pas pareil, mais des problèmes de santé, je me suis sentie diminuée.
- - Diminuée ?...
- - Oui, j'ai reçu un coup, c'est pour ça que je suis sous traitement antidépresseur... et à cause je n'ai pas... pas d'envie...

- - Sur le plan moral, ça vous aide... ça vous a aidé à passer le cap difficile ?
- - Les médicaments ? Oh, je ne sais pas comment ça aurait été.. Je ne sais pas sans médicaments... ça va... mais comme je vous dis, je ne sais pas si c'est les médicaments, si ça aurait été comme ça sans médicament.
- - Vous ne savez pas si c'est ça qui vous enlève l'envie de faire ou pas ?
- - Voilà... oui...
- - ça vous permet d'être moins déprimée... que vous ne l'étiez ?
- - Peut-être un peu aussi... je serais peut-être...
- - Vous n'êtes pas sûre...
- - Oh, je vois moins tout en noir, je pense moins à ma maladie... quand même... mais je vous dis, ça m'a coupé un peu l'entrain de repartir.
- - Le médecin qui vous prescrit le traitement vous a dit que ça pouvait être en lien ? Vous en avez parlé avec lui ?
- - Oui. Il dit qu'il faut déjà soigner la dépression, que c'est le plus important, et qu'on verra par la suite.
- - La priorité est de s'occuper de la dépression...
- - ...
- - Vous n'aviez jamais été malade avant ?
- - Non, jamais.
- - C'est peut-être d'autant plus difficile...
- - ...
- - Et vous voyez encore les choses en noir malgré les médicaments ?
- - Non, pas trop... en noir... ça m'arrive des fois comme tout le monde... quand ça me lance dans le dos, ça fait un peu mal, j'y pense, mais pas... non...
- (Suit un long silence)
- - Je vais prendre mes questions pour voir si vous avez oublié d'aborder certains thèmes. - Vous pouvez me rappeler votre niveau de formation de départ ?
- - CAP de comptabilité.
- - Le moment où vous vous êtes arrêtée, vous m'avez dit que ce fut un choc. Vous pouvez m'en parler davantage ?
- - D'abord j'ai été en maladie...

- - Vous vous êtes retrouvée ici, chez vous ?...
- - Oui, j'étais bien fatiguée, complètement à plat. Là, je n'ai pas trop bien réagi, mais je me suis dit « un petit peu de vacances, enfin de repos, ça va me permettre de me remonter... » et puis bon, quand le médecin m'a dit : « Non, il ne faut pas reprendre, c'est suicidaire ce que vous faites ! » C'est là que j'ai pensé arrêter.
- - Oui, ça ne vous a pas été dit tout de suite. Vous pensiez d'abord vous reposer.
- - Voilà, voilà...
- - Vous avez réalisé ?...
- - Oui, il ne faut pas reprendre ce genre de travail.
- - Oui, donc c'est là qu'il y a eu une période difficile pour arriver à l'admettre.
- - Et puis le fait que je me suis dit « Qu'est-ce que je vais faire ? » Il fallait quand même que je travaille un petit peu, enfin, que j'aie un revenu. Je me suis dit : « Qu'est-ce que je vais faire ? » C'est d'ailleurs la question qui m'angoisse « Qu'est-ce que je vais pouvoir faire ? » Ce n'est pas question que j'ai vraiment envie de travailler, mais il faut que j'aie un petit revenu.... Alors, si l'ANPE ne m'embête pas, me laisse tranquille, ça ira. Mais sinon, s'ils me posent des questions parce que je n'ai pas... ça, ça m'angoisse un peu...
- - Oui, je ne sais pas si ça arrive, mais en tout cas, les allocations vont diminuer progressivement.
- - Oui, progressivement...
- - Et l'idée d'avoir un petit revenu, c'est pour être indépendante vis à vis de votre mari ?...
- - Je trouve que c'est encore nécessaire, on a encore pas mal de crédits, on a acheté un appartement et tout...
- - Oui, ça vous obligerait à vous priver d'un certain nombre de choses...
- - Voilà...
- D'accord. Dans votre situation actuelle, si l'ANPE ne vous pose pas trop de problèmes, est-ce que ça vous satisfait, est-ce qu'il y a des choses que vous aimeriez changer ou pas ?
- - Non, ça va...
- - Ça va.
- - Oui.
- - Oui. Dans les témoignages déjà recueillis, il y a quelque chose qui revient souvent,

c'est le problème du rythme : « Quand j'avais du travail, je savais pourquoi je me levais. Je savais qu'il y avait des temps de vacances ». Vous, le rythme qu'est ce qui vous le donne ?

- - Je n'ai jamais de problème pour me lever. C'est l'habitude, il faut se lever à telle heure, il faut.
- - Vous vous levez parce que vous avez des choses particulières à faire ?
- - Non, non. Non, il faut le faire, c'est tout *(rire).* Il y a mon petit chien à sortir à 8 h, donc j'ai quand même...
- - Il y a des matins où c'est dur de se lever ?
- - Non, ça va. Je sais que je dois me lever à telle heure...
- - Vous gardez bien votre rythme...
- - Oui, ça va pas... ça va.
- - Vous aviez beaucoup de contacts avec votre métier, vous les avez maintenus ?
- - J'ai des amis, j'ai des... Ca ne me manque pas... ça va... J'en ai bien toujours...
- - Quand il vous arrive de vous présenter, vous dites que vous êtes au chômage ou en invalidité ?...
- - Je suis au chômage, si on me demande pourquoi, ça ne me gêne pas de le dire... Voilà...
- - D'accord.
- (Suit de nouveau un long silence...)
- - Bon, eh bien, je pense que l'on a fait le tour... Vous voyez, on n'en a pas eu pour longtemps...
- - Peut-être juste quelques dernières précisions. Par rapport à une retraite, vous avez travaillé suffisamment longtemps pour avoir droit à quelque chose...
- - ...
- - Il vous faudrait encore travailler ?...
- - ...
- - Vous avez commencé à quel âge ?
- - A peine à 18 ans en 1967...
- - Vous ne savez pas... Vous ne vous êtes jamais posé la question ?...
- - Non...

- - Parce que des personnes me disent « Je pense avoir assez travaillé et je m'arrêterais bien, mais il me manque encore des annuités ».
- - Il me manque encore 10 ans... C'est 40 années maintenant.
- - Et ça, pour vous, ce serait une motivation pour retravailler ?
- - Non, je ne pense pas. Je pense au présent là... *(rire)* Non. Je n'ai pas encore pensé à après... Bon, j'ai mon mari... Les enfants dans 3 ou 4 ans... en ce moment ils ont bien du travail, mais en intérim, le deuxième attend pour partir à l'armée. Donc ce n'est encore pas quelque chose de bien stable, il faut qu'on soit encore derrière un peu pour assurer... Ils ont 21 et 24 ans... Ils sont tous les deux à la maison. Tant qu'ils n'ont pas de travail... mais dans 3 ou 4 ans, quand l'armée sera faite, c'est pour ça que dans 4 ou 5 ans, je pense qu'ils arriveront à se débrouiller. Après, avec un salaire, même si je ne touche pas une grosse retraite, ça irait...
- - C'est pour la période entre le chômage et la retraite ?...
- - Oui, pour passer 2 ou 3 ans...
- - Du coup, le chômage vous permet de tenir là, maintenant...
- - Là pour 2 ans, ça serait presque bon, parce qu'il doit partir en 99... à peu près 2 ou 3 ans...
- - Ça va peut être réussir à passer sans que vous soyez obligée de faire quelque chose qui vous...
- - S'ils ne me proposent pas trop souvent... *(rire)* Parce qu'au bout d'un moment, ils vont me dire : « il faut faire une formation en informatique. Vous êtes coincée, vous ne trouvez rien. » J'en rêve la nuit, j'en ai fait pendant quinze jours, ça ne m'a absolument rien apporté... J'ai fait mes quinze jours, c'est comme si je n'avais rien fait, c'est rentré par une oreille, ressorti par l'autre.
- - Vous avez fait une formation ?...
- - Quand je suis tombée au chômage en 92, après mon licenciement économique, j'ai fait une convention de conversion. Et dans ce cadre là, j'ai voulu, je me suis dit : « Il faut que je fasse un effort. » mais.... Je sais ce que c'est une souris, mais à par ça *(rire)*...
- - Le problème de l'ANPE, c'est que si vous dites « Je n'ai envie plus envie de reprendre une activité » ça vous supprime vos allocations ?...
- - Oui, c'est ça...
- - C'est idiot, quand on voit le nombre de personne au chômage, d'être obligée de travailler quand on n'en a pas envie...
- - C'est dur parce que je suis coincée... Ce serait quelque chose qui me plait, on me donnerait un travail intéressant, quelque chose que je suis capable de faire. Si on me

dit : « On vous met dans un bureau pour voir des gens, faire de l'accueil », je pars volontiers. C'est quelque chose qui est à ma portée, que je suis capable de faire, ce n'est pas que je ne veuille pas travailler, mais là, je ne m'en sens pas capable.

- - Vous avez peur d'être dans une situation où vous serez en échec, en difficulté ?...
- - Voilà, voilà...
- - Vous avez l'impression que vous avez perdu de la confiance en vous ? Parce que vous avez déjà été capable d'apprendre un autre métier... ça ne devait pas être facile non plus...
- - Je ne sais pas, j'étais moins fermée que ça, c'est vrai, j'étais capable encore, c'est vrai. Ça a été dur au départ, à 45 ans de trouver un poste, surtout que je n'avais aucune formation. Et puis, il a tout fallu réapprendre sur [les produits que l'on vendait et leur utilisation], mais ça me plaisait, je l'ai fait volontiers. Mais ça, c'est quelque chose que je ne peux pas... *(larmes aux yeux)*.
- - Oui, du coup... ça a l'air de vous chagriner vraiment l'idée de l'informatique...
- - Ah, oui !...
- - Ça vous rend malade...
- - Ah, oui !...
- - Oui, et maintenant, c'est vrai que l'activité économique de [votre ville] a bien diminué...
- - Oui. Il n'y a plus rien...
- -- Et M. Ferrat, il n'a pas eu d'autre idée,...
- - Il est comme vous, parce qu'il dit que secrétaire sans informatique, c'est dur...
- - Du coup, ce matin, vous allez voir pour un CES où il n'y a pas d'informatique.
- - Si, il doit y en avoir. Alors je ne me fais pas d'illusion. *(rire)* Et puis, je préfère que ce soit eux qui me disent « Non », plutôt que moi d'avoir à refuser. Si c'est eux qui disent non, c'est parfait. Si c'est moi qui refuse trop souvent...
- - Oui, du coup vous allez à l'entretien, vous vous dites que comme ça, au moins...
- - Oui, ce n'est pas moi... de toute façon, on est obligé d'y aller.
- - Pour pouvoir dire que vous faites des recherches, pour qu'ils vous laissent tranquille ?...
- - En 92, je n'ai jamais rien reçu, tandis que là, en trois semaines, c'est déjà la deuxième proposition. Je dois être considérée comme super prioritaire. Ils doivent croire me faire plaisir en m'envoyant l'annonce, sûrement...
- - Il y a tellement de gens qui doivent leur reprocher de ne jamais rien envoyer *(rire)*...

- - Ben oui, ben oui...
- - Ils doivent être contents de se dire « On s'occupe bien de cette dame ». Et vous leur avez dit que vous ne voulez pas d'informatique ?
- - Non, j'ai rempli un dossier... Ils mettent les voeux. J'ai mis vendeuse...
- - Ils ne vous envoient pas d'annonce dans ce domaine car ils ne doivent pas en voir... Bon, écoutez, je vais vous laisser vous préparer pour l'entretien *(rire)*.
- - Je ne suis pas très motivée, bon...
- - Il y a vraiment des situations complètement opposées parmi les gens que je rencontre. Il y a des gens qui voudraient absolument reprendre parce qu'ils ne se voient pas rester chez eux, ils n'arrivent pas à s'occuper, le temps leur paraît long et on ne leur propose rien. Et vous, c'est l'inverse.
- - C'est peut-être des gens plus jeunes ?...
- - Non, je rencontre des gens de tout âge. J'ai rencontré récemment un monsieur de 52, 53 ans qui n'arrive pas à rester à la maison...
- - Oui, mais pour un homme c'est peut être plus difficile de rester à la maison.
- - C'est quelqu'un qui bricolait chez lui, mais il n'y arrive plus. Il n'y a pas beaucoup de personnes dans votre situation, qui comme vous, me disent « J'ai un intérieur à gérer ». Souvent on me dit : « ça ne va pas, je m'ennuie, je tourne en rond... »
- - Oui, mais c'est peut-être lié au fait... Pour deux raisons, parce que peut-être mon traitement... qui me ralentit le cerveau, je ne sais pas, et puis, je suis bloquée, je ne sais vraiment pas quoi faire, c'est ça... C'est peut-être ça...
- - Et par rapport à vos loisirs, ça ne vous bloque pas trop ? Qu'est-ce que vous aimiez faire en dehors de votre travail ? Marcher, faire du sport, lire ?...
- - Le sport non... Oui, je lis un peu, je fais des promenades, ça n'a pas changé, je continue...
- - Oui, ce ne sont pas des activités que vos problèmes de santé vous ont obligée à abandonner.
- - Non, parce que ce que je faisais avant et que je peux toujours faire, c'est la natation. Je n'étais déjà pas très sportive avant, donc c'est pas un handicap...
- - Oui, ça vous a limité d'abord dans ce que vous aimez faire dans votre travail.
- - Voilà... Je crois *(...)* [637] parce que je ne vois pas ce que je pourrais faire. C'est ça... Si c'est pour trouver quelque chose où je dois partir le matin avec l'angoisse... Mais si on me trouve quelque chose que je sois vraiment capable de faire, qui me plaise, je serais

[637] Passage incompréhensible lors de la retranscription.

contente de partir.

- - Oui, vous pensez que vous pourriez retrouver l'envie.
- - Voilà, je pense que ça pourrait revenir, au contraire, ça me ferait peut-être du bien aussi. Je verrais peut être moins en noir. Des jours, je n'aurais peut-être plus besoin de mon traitement, mais là, je me sens bloquée...
- - Parce que sans le traitement, vous pensez que ça ne serait pas possible, vous ne tiendriez pas ?
- - Ou alors, il faudrait que j'essaie et si je trouve quelque chose qui vraiment me convient... Mais si c'est quelque chose où il y a de l'informatique, où je parte avec l'angoisse, il faudra mon traitement, il faudrait même l'augmenter... Oui, je crois que c'est ça surtout qui me bloque... sinon... j'aurais... je serais contente de partir au travail et tout... mais c'est vrai que je ne peux pas le faire... C'est vrai qu'à l'époque quand j'étais secrétaire, il y avait pas d'informatique, donc quand je perdais une place, j'en retrouvais une parce que je savais ce qu'on allait me demander. J'étais capable de le faire sur une machine à écrire... Aujourd'hui, c'est un autre problème, c'est tout sur informatique...
- - ça vous paraît un palier insurmontable ?...
- - Oui...
- - Ou alors il faudrait trouver de l'accueil pur...
- - ...
- - C'est vrai que parfois, reprendre une activité peut permettre de se passer du traitement parce qu'on est plus occupé...
- - Voilà... Si c'est quelque chose qui me plait, c'est sûr que ça me ferait du bien...
- - Ce serait valorisant ?...
- - Oui, bien sûr, mais là, partir avec de l'angoisse, ça je ne peux pas...
- - Vous préférer rester...
- - Oui.
- - Comme ça, au moins, vous ne faites pas de cauchemar ?
- - Voilà, je ne me demande pas si j'ai fait des bêtises, si je vais y arriver.
- - Vous ne l'aviez pas ce tempérament anxieux quand vous travailliez ?...
- - Si, j'ai toujours eu un caractère anxieux...
- - Vous voulez que les choses soient toujours parfaites ?...

- - Peut-être, mais c'est vrai que maintenant, ça s'accentue.... Si, si, j'ai un caractère anxieux...
- - Même dans vos postes précédents ?
- - Oui, mais j'arrivais à assumer quand même. Je faisais des choses que j'étais capable de surmonter.
- - Vous ne faisiez pas de cauchemars ?
- - Non, non. Si un jour j'avais un problème, ça arrive toujours au travail, je savais que j'allais arriver à le résoudre ou quelque chose comme ça...
- - Ce n'était pas trop difficile ?...
- - Oui, il n'y avait pas d'informatique, c'était bon. *(rire)*
- - Ça, ça vous paraît insurmontable.
- - ...
- - Ecoutez, j'espère que vous arriverez...
- - Oui, j'aimerai trouver quelque chose que je sois capable de faire.
- - Quelque chose qui vous convienne ou au moins, rester dans votre situation sans trop de problème.
- - ...
- - Est-ce que par rapport au chômage, à votre situation, d'autres choses vous viennent à l'esprit ?
- - Non.
- Je la remercie d'avoir accepté de me recevoir.

2.3 M. Bonnet.

M. Bonnet refuse l'enregistrement. Ce qui suit est donc la retranscription des notes prises lors de l'entretien et complétées juste après celui-ci.

- - « J'ai toujours été assez instable ». a travaillé avec des contrats, jamais de poste fixe, en plus sa maladie, enfin la dépression, a augmenté son instabilité.
- A un CAP de [peintre]. n'a jamais travaillé dans ce secteur.
- A fait un stage à l'AFPA qui a débouché sur une possibilité d'entrée en formation pour se perfectionner. « Mais j'étais dans la toxicomanie, surtout avec des médicaments. On avait tout préparé pour mon départ en stage, hébergement, etc. mais j'étais en manque au moment de partir ». N'a pas pu faire sa formation.

- A travaillé 2 ans en station comme polyvalent dans l'hôtellerie et complété ces activités saisonnières par de l'intérim en vallée. Ne tenait pas longtemps le coup. Des hauts et des bas. Des hospitalisations. Maintenant va mieux. A un traitement. Voit son médecin toutes les semaines.
- Dernier emploi dans un atelier protégé. Ne se plaisait pas dans cette structure, n'a pas voulu y rester. Voulait sortir du milieu du handicap. Ne supportait pas les relations avec les encadrants : impression d'un manque de respect *(Je comprends plus tard qu'il s'agissait non pas d'un contrat mais d'un stage de quelques semaines)*.
- Avant dernier emploi CES en 96. N'a rien trouvé d'autre depuis.
- Ne cherche pas trop. En a discuté avec les infirmiers et psychologues à l'hôpital et sait qu'il a encore un travail à faire avant de pouvoir travailler de nouveau. « Ils m'ont dit : "Faut pas avoir honte de ne pas travailler tout de suite", et ils ont raison. » Explique la nécessite de se soigner pour « repartir du bon pied pour toujours ».
- Son problème : arriver à rester longtemps dans un emploi. Fait pourtant de son mieux, mais finit toujours par craquer parce qu'il accumule tous les jours les angoisses avant d'y aller. A peur de ne pas y arriver.
- Je lui demande de m'expliquer la remarque des infirmiers : « Avait-il honte de ne pas travailler tout de suite ? »
- « Un peu, oui. Parce que je suis instable et que je n'arrive pas à tenir... Je me sentais coupable, de la culpabilité ».
- A travaillé à droite, à gauche.
- Est d'accord avec l'avis des infirmiers : prendre un an, se donner ce temps pour se consacrer aux soins, aux activités : car le cycle essais/rechutes ne peut pas durer.
- Va actuellement à l'hôpital de jour toute la semaine avec un programme d'activités : relaxation, expression, entretien avec le médecin, psychothérapie.
- En fait, cela fait un an que ça se passe comme ça et ça s'est assez bien passé avec des hauts et des bas. C'est même, quand il y réfléchit, une année assez stable. Se lever pour aller à l'hôpital, c'est bien mieux que de se lever sans savoir ce qu'il va faire de sa journée. N'aime pas ne rien avoir à faire et ne pas savoir ce qu'il va faire. même quand le travail était difficile, il savait au moins pourquoi il se levait.
- - « Je n'aimerais pas me lever et pas savoir quoi faire ».
- N'a-t-il pas d'activités quand il est à la maison ?
- Si, peinture, modelage. Va partir une semaine en retraite *(pratiquant catholique)*. Lecture de la bible. En fait, très content d'aller à l'hôpital. Ne sait pas pourquoi mais il s'y plait. Il sympathise avec beaucoup de monde. Le soir tout le monde rentre chez soi : les infirmiers de l'hôpital de jour sont beaucoup plus ouverts que ceux des pavillons fermés. Et puis il a un traitement adapté.

- Comment voit-il son avenir ?

- Il souhaite reprendre un travail à mi-temps, dans la nature, les espaces verts. C'est ce qu'il aime. A oublié de me dire qu'il a réussi une formation de bûcheron il y a 7 ou 8 ans. A fait 2 ou 3 jours d'art floral à l'atelier protégé. Mais le responsable ne connaissait pas son boulot et n'était pas fait pour travailler avec des handicapés. N'avait pas assez de tact. N'était pas assez sympa, correct. Ce n'était pas un problème par rapport à lui, mais voyait comment « il se comportait avec les autres... les autres ouvriers ». Un jour qu'il était fatigué, énervé parce qu'il ne dormait pas à cause de l'angoisse, cette personne lui a dit que son travail était raté : « ça, ce n'est pas bon, c'est à refaire ».

- A senti ces propos comme une attaque violente. On ne lui avait jamais fait de reproches auparavant. « C'était vraiment... » De toute façon ne sait pas s'il peut tenir en atelier. A besoin d'être à l'extérieur.

- A l'hôpital, a-t-il des activités extérieures ?

- Oui, est souvent dehors. Se promène dans le parc. Regarde les arbres, les touche, voit ce qui va et ce qui ne va pas. Discute avec les ouvriers d'entretien. Aimerait les aider. Mais son médecin lui a déconseillé l'ergothérapie, lui a dit que ça posait trop de problèmes, que ça allait disparaître. En fait, a besoin de l'hôpital.

- Pense pouvoir s'en passer un jour ?

- Oui, petit à petit. Ce qu'il voit pour son avenir : avoir un contrat à mi-temps, continuer à aller voir l'équipe de l'hôpital de jour pour manger, être suivi. A besoin de cette sécurité.

- Quel est son revenu ?

- AAH : 2600 F. N'a pas d'AUD[638] parce qu'il a démissionné de son CES. Avait acheté pas mal de choses pendant son CES, vêtements, etc. A donc ce qu'il faut pour vivre. Son amie lui donne parfois un peu d'argent. Elle travaille en atelier protégé à temps plein.

- Ne se verrait pas sans travail. A eu du mal à travailler, à tenir à long terme, mais a toujours eu cet esprit de travailleur.

- Se voit mal rester sans travailler. « J'ai de l'espoir quand même. L'espoir de trouver quelque chose qui ira. J'ai de la volonté, je persévère pour me soigner et je crois que je serai récompensé pour ces soins. » Connaît des personnes qui ne souhaitent pas d'autre chose que vivre avec l'AAH. « Ils se sont arrêtés là. Ils ne se donnent plus d'avenir, plus de but. »

- Sans travail, il n'y a plus d'avenir, plus de but ?

- Si, il peut y avoir un but sans travail, créer une association avec des copains par exemple, mais c'est compliqué, il y a toujours des problèmes. Mais va participer à une association [de loisirs].

- « Je ne peux pas imaginer ne pas travailler. Ça me ferait peur. Ce serait grave, non ? »

638 Allocation Unique Dégressive.

- Je lui parle d'une personne rencontrée pour la recherche et qui a fait le choix d'arrêter son activité. Pourrait-il envisager un choix équivalent ?
- « C'est vrai, je pourrais décider, faire le choix, mas ce serait difficile financièrement, mais surtout physiquement, matériellement. Je veux avoir un but, des congés. J'aimerais travailler par rapport à ma famille. Je veux pouvoir leur dire un jour "Je travaille, j'ai un but, je suis heureux". Et puis, c'est normal de travailler, c'est tout ».
- Est-ce en lien avec son éducation ?
- Oui, petit, coupait du bois en rentrant de l'école, il était à la campagne.
- « Et puis, on m'a tellement, pas tiré dans les pattes, mais... J'ai tellement eu honte, j'ai tellement été complexé de ne pas travailler, suite à mon accident de [moto]. Quand je suis sorti de l'hôpital, je pesais 92 kg, j'étais fatigué tout de suite, en sueur au bout de 20 mètres. On s'est tellement moqué de moi, on m'a tellement gueulé dessus. C'était une honte, vraiment. J'ai ressenti comme l'impossibilité de travailler, ça m'a marqué. En même temps, ça m'a secoué, ça m'a permis de ressortir de l'inactivité, de remonter l'échelle, même s'il y avait des barreaux qui manquaient. » A été secoué par sa famille et aussi les patrons qui lui reprochaient de ne pas aller assez vite. « ça a été quand même difficile, ça m'a marqué. »
- Ces personnes n'ont pas pris en compte son état de santé ?
- Non, sa famille voyait mal la psychiatrie. Lui, de toute façon, ressentait bien qu'il peinait. Fait partie d'une [association caritative]. Aime aider les autres [X]. Pense qu'il à un rôle à jouer auprès des autres patients de l'hôpital.
- Imagine un mi-temps. Ne se verrait pas travailler à temps plein. Son amie a du courage de travailler à temps plein. Lui ça irait un certain temps et puis ça craquerait de nouveau.
- Sait qu'il a des séquelles de choses qui ne vont pas. Mais pense être sur la bonne route. « Si vous venez me voir dans quelque temps, vous verrez que j'ai un boulot et que ça va ».
- Revient sur le choix de la dame dont je lui ai parlé et qui a choisi d'arrêter de travailler : elle sait qu'elle va subvenir à ses besoins. Elle sait qu'elle va y arriver. Se verrait mal compter sur son amie, ce n'est pas parce que c'est la femme du couple. Ou alors il faudrait faire partie d'une association, remplir le temps vide. « Je ne sais pas ce que c'est l'ennui. Je lis, j'écris. A envie d'écrire sur son expérience caritative. « C'est rarement que je me dis que je m'emmerde ».
- Satisfait de sa situation actuelle parce qu'il est très pris. Ce qu'il vit sur le plan associatif est très fort. « ça me prend beaucoup ». Va voir des gens, en parle. Aime se promener dans les chemins avec un texte à lire, surtout l'été.
- L'hiver c'est plus difficile ?

- Oui, on a froid et on pense à ça, c'est les parasites du vieil homme qui reviennent. [X]. Parle de ces activités au médecin, mais a peu de réponses. Les infirmiers sont plus ouverts. Lui disent que c'est bien, qu'après il ira voir sa famille, qu'il ne faut pas qu'il se pose trop de questions.
- A retrouvé sa famille depuis dix ans.
- Il raconte son histoire. Un père qui travaille en Asie et qui ruine sa mère. Se souvient de la dernière fois qu'il a vu sa mère. C'était affreux. Elle était en psychiatrie. A été placé par la DDASS chez une nourrice avec un de ses frères. Ses parents ont eu d'autres enfants à l'étranger. Ils ont été placés, mais tous dans le même village. A appris par son père, juste avant sa mort, qu'il avait des frères et soeurs mais ne les connaissait pas. Pas de souvenirs des premières années ensemble.
- A 15 ans suite à un déménagement de la nourrice, est placé en centre et séparé de son frère.. N'a même pas pu lui dire au revoir. N'était pas là quand ils sont venus le chercher et ne savait pas quand il allait le revoir. C'était affreux. S'est trouvé dans un foyer pour délinquant. Ne connaissait pas leur langage. N'avait rien à faire là. Avait du goût pour le sport. A été poussé à en faire pour sortir de la délinquance. Après l'obtention de son CAP, est parti à la recherche de son frère. L'a retrouvé avec des problèmes de drogue lui aussi. Ce sont beaucoup aidés. Vivent maintenant dans la même ville.
- Il raconte son accident de [moto], son hospitalisation. La nourrice informe les frères et soeurs de sa situation. Il reçoit un jour une photo avec tous les noms et une lettre : « On a envie de te connaître ». Part les retrouver. Décrit les retrouvailles à la gare. Plein de monde. Ne connaît personne. Aperçoit quelqu'un qui ressemble à son frère, cette personne semble le reconnaître aussi. Ils ont un air de famille. Reste 6 mois chez eux puis choisit de revenir chez lui.
- Je l'interroge sur l'importance de sa famille par rapport à sa volonté de travailler ?
- « Pendant les six mois, ils m'ont proposé un travail de maçon avec un beau-frère , j'avais peur de na pas y arriver, et j'ai été tellement coupable, complexé. C'était la première fois que je les voyais et ça a été un échec... J'étais tellement bas et je voulais leur faire voir que j'existe. C'était un grand complexe d'infériorité. Je les voyais tous avec un travail stable, une maison, de l'argent. C'était grandiose pour moi. Mais en même temps c'est eux qui m'ont sortis de là, ils m'ont montré l'échelle qu'il faut monter. Au début, souvent le soir je voulais de la tranquillité. A 7 heures j'allais me coucher et leur disais "Laissez-moi, je me retire". Maintenant ça va mieux. Ils savent que j'existe. » Grande satisfaction parce qu'ils vont venir le voir [X]. Grande inquiétude par rapport à sa famille parce qu'ils sont très matérialistes. « Quand on demande "Qu'est-ce que tu fais, toi ?", si tu dis "Rien", ils ne comprennent pas. »
- Ils ne connaissent pas le chômage ?
- Si, il a un frère qui a fait un stage, une formation. Lui doit mieux comprendre.

- A l'Impression que ça va aller de mieux en mieux.
- « J'y arriverai. J'ai l'espoir. Avec de l'aide, bien sûr. Ils me disent déjà que j'ai bien changé. "T'es plus le même". Ce n'est pas que je veuille prouver que je suis capable, mais je veux leur faire voir que je m'en suis sorti de la psychiatrie. Beaucoup peuvent s'en sortir. Il faut y croire. Parce qu'il y a des choses tabous. »
- Alors que la vie ce n'est pas que le travail, c'est aussi comprendre son voisin, l'aider.
- Mais les temps ont changé avec le chômage. Il y a des organisations plus ouvertes, la psychiatrie est plus ouverte aussi. Le travail est devenu plus élastique. « Je ne compte plus sur du travail fixe, mais des contrats successifs. Il n'y aura plus de travail stable bien rémunéré, il faut s'adapter à son temps. » Peut-être aura-t-il du mal à trouver quelque chose de stable, mais il pourra alterner des contrats et des formations.
- Pense que pour trouver une bonne place, ça marche par le piston (c'est comme ça qu'il a eu son CES en 96). Ou ceux qui ont de la famille, c'est plus facile ou alors il faut vraiment marcher doit, faire un bon CV, une bonne lettre de motivation, se montrer, faire voir qu'on veut travailler.
- N'aime pas le système hiérarchique. N'a pas besoin qu'on lui dise si son travail est bien fait. « On se connaît dans son travail. On sait si les supérieurs vont rouspéter. On a conscience de ce qu'on fait ». N'a pas aimé lors du CES de 96 toutes les remarques faites par les uns et les autres sur le travail.
- Me raconte la dernière phrase dite par sa référente EPSR : « On verra pour le travail quand ça ira mieux, après les soins ». « Quand on verra qu'une porte peut s'ouvrir, j'irai. »
- Pense-t-il qu'une rémunération peut venir d'autre chose que le travail ?
- Oui, les pensions peuvent aider, mais veut passer à un autre stade, à un autre niveau.
- Vous ne vous verriez pas vivre avec une allocation ?
- Non. Beaucoup d'handicapés souhaitent ça. Connaît quelqu'un qui vit avec un mi-temps, qui a plein de temps libre. Finalement ça fait comme une pension. Mais ne comprend pas qu'on s'enferme dans « Il me faut une pension, je n'arrive pas à travailler ». La pension doit être prise dans une évolution, une fois qu'on est guéri, il faut faire un pas en avant, connaître autre chose.
- Il ne faut pas que ce soit « résolu » par une pension. Il faut s'ouvrir. Autrement ça lui fait peur.
- Connaît des gens avec une curatelle, ils vont chercher leur argent. Donnent leur facture et ça s'arrête là. S'il y a un problème, c'est la curatelle qui s'en occupe. « Ils se sont arrêtés là ». Pourtant on lui a dit de ne pas aller trop vite, mais ne veut pas s'en tenir à ça.
- « Je ne veux pas travailler comme un forcenat. Je veux avoir du temps libre pour voir

facilement le psy. » Tous les jours huit heures, c'est trop difficile, physiquement. Au début, quand il travaillait, avait besoin d'une heure allongé pour se remettre. Ça lui paraissait immense ce qu'il avait fait.

- Est-il comme certains chômeurs qui se sentent inutiles ?

- Ne le sent pas trop parce qu'il va beaucoup vers les autres mais comprend que cette pensée puisse venir. Etre sans emploi : situation qui ne doit pas durer trop longtemps. Là s'est fait une raison. Il faut qu'il se soigne. Mais ça ne pourra pas durer. A rencontrer des gens dont la pension a diminué, qui ont des choses à payer et qui ne pensent qu'à retrouver une pension. « Moi, qu'est que je serais content d'avoir un salaire ».

- « Je crois que les handicapés, si on... s'il veut évoluer, il faut qu'il prenne les choix d'évoluer. » Il ne faut pas rester dans le choix de la précarité, de l'attente.

- Pense-t-il qu'il y a une plus grande envie de travailler chez les personnes handicapées ?

- Oui, connaît une dame asthmatique, très forte, qui travaille pour le secours catholique. Elle peinait beaucoup pour arriver à l'hôpital. Il l'aidait à porter son sac. Mais il fallait qu'elle fasse ses oursons pour le secours catholique. Il respecte ces personnes, admire leur volonté, le courage qu'elles ont. « Cette dame, elle aurait pu rester à la maison, mais elle avait de la volonté. »

- C'est pour ça qu'il croit qu'on peut tout. Il suffit d'y croire. Foi pas obligatoirement en Jésus ou en Dieu, mais foi en soi, en sa capacité d'y arriver.

- Admire son amie handicapée qui fait des choses qu'on pourrait croire impossibles pour elle.

- Les gens de l'EPSR sont bien parce qu'ils sont dans l'action, dans l'agir. « Heureusement qu'ils étaient là. » Se rappelle un moment où ils allaient le chercher pour l'emmener au travail, les jours où il ne venait pas.

- Très marqué par sa famille parce qu'eux sont actifs. Et puis le travail, « ça dégourdit la personne, ça l'épanouit ». Mais il faut être bien dans sa peau. Ça nécessite de se soigner. Ça fait 15 ans qu'il se soigne.

- Quelle conception du travail a-t-il acquis chez sa nourrice ?

- C'était une femme seule avec une fille. Elle disait toujours quand ils ne voulaient pas aider : « Vous verrez, quand il faudra travailler, ça ne sera pas pareil. »

Raconte quand il a quitté le foyer où il a terminé son adolescence, il avait de quoi se payer 20 nuits en centre d'accueil, pas un mois car il n'avait pas assez. N'a donc pas eu d'autre choix que travailler. A fait de l'intérim et puis a rencontré une amie, est allé travailler en station. L'été faisait du sport, jusqu'à l'accident.

M'explique qu'il ne souhaite pas avoir d'enfant. Son amie est handicapée. Lui pas assez fort, ça n'irait pas pour l'enfant. Ça demanderait trop d'efforts.

Parle de ses parents qui les ont marqués pour toujours et « peut-être que ça mettra des générations à disparaître... » Ses frères et soeurs ont des enfants, ils les ont bien éduqués mais cela n'empêche pas les enfants d'entendre parler leurs parents et d'être marqués par ce qu'ils disent.

Un patient lui a permis de comprendre que son père les avait détruit, mais que lui-même avait été détruit par la guerre. C'est donc l'État, la société qui est coupable au départ. Tout s'enchaîne.

L'entretien se termine sur quelques remarques de M. Bonnet sur mon travail de recherche : Trouve intéressant que je rencontre des gens très différents. A trouvé sympa de discuter.

2.4 Mme Canna.

- Moi ce n'est pas une question de retrouver du travail, c'était une question de me sentir à nouveau... inclus dans la société... Puisqu'à 35 ans j'ai été reconnue inapte au travail, donc j'ai dû quitter mon emploi... j'ai dû donner ma démission parce que j'étais titularisée [dans une administration]. Ça a eu des débordements même, parce que j'avais caché que j'étais si malade avant et que j'avais dû subir six opérations. Donc je me suis retrouvée du jour au lendemain... sans travail... déclarée inapte par la sécurité sociale qui a passé mon dossier à la COTOREP qui a définitivement entériné mon dossier alors que j'avais fait une demande de re-formation professionnelle, que j'ai faite, mais je n'ai pas pu continuer à travailler parce que ma santé ne suivait pas et donc du jour au lendemain, on m'a dit : » Vous êtes inapte au travail, vous ne pouvez plus travailler » et moi je ne concevais pas une vie sans travail... J'étais à ce moment là seule avec deux enfants... Alors c'était encore plus dur, veuve... très dur à vivre... Et puis j'ai rencontré mon deuxième mari et c'est allé mieux après... Pour moi, je comprenais pas... et puis les gens me disaient « Tu as vu ta tête ? On comprend pas que tu travailles pas. » C'est vrai que j'ai fait maints boulots au noir, j'ai fait femme de ménage, j'ai gardé des enfants à domicile. Mais c'est vrai que je demandais très peu et partant du principe que j'avais des difficultés de vivre, je rendais plus service que je me rendais service parce que j'étais archi sous payée... 50 F par semaine. Quelques fois pour deux enfants...Ce n'était pas énorme et je me sentais vraiment lésée quelque part... et puis on a plus de statut... être reconnu travailleur handicapé, on l'entend régulièrement, c'est les fainéants qui sont reconnu travailleurs handicapés... Et moi, c'était quelque chose qui me touchait vraiment profondément parce que c'était pas quelque chose que j'avais voulu mais qu'on m'avait imposé.... Bon, il y a eu [X], le journal qui s'est fait pour les jeunes, mes enfants y ont participé, au moins un, puisqu'il était dessinateur et qu'il faisait la mise en page, donc j'y allais, j'écrivais, je donnais, je parlais de [ma région d'origine], c'était beaucoup nostalgique.... J'avais l'impression d'être une mamie pour les jeunes de [mon quartier]. J'essayais de m'investir comme ça, mais c'est tellement passager que ce n'était pas beaucoup... et puis j'ai vécu l'enfermement, j'ai vécu être chez soi à rien faire... même la télé ne m'arrangeait plus, broder, faire des napperons, à la fin ça devenait... Il me manquait quelque chose... J'ai donné toujours dans le social. Toute petite que j'étais... J'ai eu une tutrice qui avait créé

les centres de filles-mères dans [un département] et donc j'avais toujours baigné la dedans... et subitement, me retrouver sans rien... J'ai toujours connu le social... J'étais dans une famille d'accueil où il y avait des gosses de l'assistance publique, on était quelques fois douze et puis on avait toujours un biberon à donner, quelque chose à laver... On faisait quelque chose de ses mains... J'ai continué à me lever à des heures indues parce que ça ne se faisait pas de rester au lit... Je commence seulement maintenant à prendre le droit... C'est le cas de le dire... Il m'a fallu presque 50 ans pour avoir le droit de me lever à 8 h 30, parce que c'était quelque chose qui était un non-sens pour moi, ça ne se faisait pas... Et puis on vit avec des choses ancrées en soi... Mais j'ai connu des personnes qui travaillaient... Les jeunes de maintenant ne connaissent plus les parents qui travaillent, mais nous, on nous avait inculqué ça... Continuer à travailler, c'était une façon comme une autre d'être encore quelqu'un et en définitive, c'était très dur et je m'enfonçais tout doucement dans la dépression, dans les problèmes de santé encore plus forts... Parce que je n'étais vraiment plus rien... Quand les enfants sont partis, ça a été le vide, mais complètement... Je n'avais plus d'avenir, plus d'identité... Je n'attendais plus rien de la vie... Et en définitive quand il y a eu cette histoire de rénovation et de réhabilitation, ça m'a fait bouger un peu parce que j'ai été obligée de me bagarrer avec [l'office de HLM] et ça a démarré dans le fait qu'on voulait monter une association avec André[639] et qu'il est venu me chercher. Je lui ai dit : « J'ai toutes les possibilités, j'ai une machine à écrire... Je veux bien être secrétaire de l'amicale » et c'est reparti comme ça.[De l'amicale on est passé à l'association]. Je me suis vraiment investie là-dedans et j'ai retrouvé une sorte d'énergie, et je me suis sentie à nouveau pas indispensable mais nécessaire... viable surtout... de sentir qu'on renaît... Je ne sais pas... pour moi c'est une renaissance...même les gens qui m'entourent m'ont trouvée changée... Je suis redevenue coquette... Comme les gens qu'on prend à [l'association], c'est le même parcours, de se sentir utile, d'avoir quelque chose à faire de sa journée.

- - Il a fallu combien de temps avant cette renaissance ?

- - J'ai bien été 10 ans à traîner, à aider les uns et les autres. A la limite, je ma faisais bouffer par les voisins parce que je rendais service à l'un, à l'autre et j'avais tellement besoin de rendre service que quelque fois c'était l'exagération complète... D'ailleurs j'ai encore beaucoup de personnes de là où j'ai habité... Les gens viennent en disant : « Tu nous as gardé les enfants, t'étais sympa, ta maison, c'était la maison du bon Dieu ». J'avais tellement besoin de me sentir utile et peut-être aussi d'affection, d'amour... que j'acceptais de me faire bouffer par les autres à la limite... et ça c'est terrible aussi parce qu'on se rend compte mais on ne sait pas faire machine arrière. Quelques fois on dépannait les gens, même en étant très court... 50 F par semaine, ce n'est pas beaucoup... même parfois je ne voyais rien venir.

- - Vous aviez quoi pour vivre ? Une allocation d'adulte handicapé ?

- - Voilà, c'est tout, et ça continue maintenant (*elle rit*) mais je le vis différemment et je m'en accommode... Avant ça me paraissait court et tout ça, mais ma vie ayant changé, ayant retrouvé des repères, parce que je n'avais plus de repère, je n'avais plus rien du

639 Une autre personne à l'origine de l'association par l'intermédiaire de laquelle j'ai rencontré Mme F.

tout. C'était une vie comme ça... tandis que là, j'ai l'impression d'avoir retrouver des repères...

- - Qu'est-ce que vous voulez dire par « des repères » ?

- - Je pense à être reconnue vis à vis des gens, je fais quelque chose, je ne suis plus à fainéanter à la maison... C'est moi qui le dit, ça faisait rire le médecin quand je lui disais que j'étais fainéante, mais je le ressentais profondément... je le ressentais profondément. J'avais l'impression que c'était moi qui m'écoutais... Alors que c'est dans la tête... mais c'est dans la tête parce qu'on a très tôt travaillé. Moi à l'âge de 11 ans, ma tutrice m'a fait travailler dans son centre de fille-mère. Je gardais les enfants, j'aidais la puéricultrice parce que c'était les vacances, qu'il manquait du personnel, donc j'allais garder les enfants avec ma mère nourricière, je ne comprenais pas pourquoi subitement, j'avais même plus le droit de travailler.

- - C'était un droit qu'on vous refusait ?

- - Voilà, moi je le vois comme ça. C'était un droit qui était humain... et qu'on m'enlevait, qu'on m'enlevait... C'était un peu comme si on m'avait dit qu'on ne me reconnaissait plus le droit d'être mère, d'être... C'est un rejet de la société par rapport aux gens malades, aux gens différents. Alors je me sentais différente... alors quelques fois, je le disais à mon médecin : «Ce n'est pas possible que je ne puisse pas travailler... Ça ne se voit pas que je suis malade... Tout le monde me le dit». En définitive, à la limite, j'aurai voulu avoir une marque différente, que ça se voit à l'extérieur pour qu'on puisse savoir que je ne fainéantais pas... parce que je me sentais coupable... Je me sentais coupable vis à vis de mes enfants, vis à vis des autres, ça me perturbait... Alors je me disais j'ai de la chance, je sais marcher... mais je n'en étais même plus convaincue. C'est ça qui est terrible je n'étais même plus convaincue d'être dans mon droit et d'avoir de la chance d'être comme ça... à la limite, j'aurais voulu une marque distinctive pour prouver ma bonne foi, vis à vis des yeux... C'est ça du regard des autres, c'est terrible de vivre avec le regard et le « qu'en dira-t-on » des autres...

- - Vous perceviez ce regard, vous aviez des remarques ?

- - Les gens me disaient : « T'es en bonne santé, regarde, tu es bien portante, tu fais bon poids, bonne mesure comme on dirait, pourquoi tu te cherches pas du boulot ? » Et moi je savais que le boulot... Ce n'était pas de la mauvaise volonté, même en ayant changé de travail, même en ayant à 39 ans repassé des examens de [X]. En définitive j'ai retravaillé six mois dans [une administration], je n'ai pas pu continuer. La formation pour le reclassement, ça m'a valu 3 ans où j'ai du partir en dehors de chez moi, 1 an [dans une ville] puis 2 ans [dans une autre]... j'ai du laissé mes enfants à mon compagnon de l'époque, mon futur mari, donc je ne les voyais pas de 8 jours, je partais le dimanche soir et je rentrais le samedi matin ou le samedi soir... parce que la COTOREP refusait que je rentre régulièrement et c'est vrai que c'est ce qui m'a tué parce que j'ai trouvé du travail [à 50 km] et je prenais ma voiture, je rentrais midi et soir, je partais très tôt et je rentrais le soir à 6 h... Je n'aurais peut-être pas du reprendre un travail à temps complet... et même à mi-temps, il y a des jours où je ne suis pas bien... mais

maintenant, j'ai accepté cet état de cause.... Mais c'est vrai aussi que j'aime me dépenser, j'aime donner...

- - Vous avez retrouvé autre chose et après il y a eu une inaptitude définitive ?

- - Au début une inaptitude momentanée, j'étais à 50%, c'était bien, mais la deuxième fois, quand je suis retombée malade, là, ça a été un matin, je me suis présentée à une contre visite à la sécurité sociale et là, elle m'a dit : « Je vous préviens, je demande à la COTOREP de vous prendre en charge, moi je vous trouve inapte au travail. »... Hum... je ne l'ai pas accepté cet état de cause, je me suis battue et on m'a dit « On accepte de vous faire une re-formation professionnelle »... Donc j'ai passé des tests, j'ai fait la re-formation professionnelle... J'étais très heureuse et au bout de 6 mois je suis retombée malade. Alors là, la sécurité sociale m'a dit : « C'est définitif, ça repasse vraiment en commission, ce n'est plus la peine de vous représenter, ça ne sera plus accepté... On demande à la COTOREP de vous prendre complètement. » Donc j'ai une carte d'invalidité mais je me suis battue... Maintenant je suis consciente que je ne peux pas, mais je ne l'admettais pas... Il a fallu peut-être que je mûrisse... J'avais trop cette idée qu'il faut travailler, travailler... C'est quand même quelque chose qu'on nous avait inculqué depuis toujours et puis moi j'ai toujours vu les gens travailler... Donc ça me paraissait inconcevable de toucher de l'argent sans l'avoir vraiment mérité, même si c'est la santé qui n'est plus bonne et qui fait qu'on a droit d'avoir de l'argent... Pour moi ce n'était pas de l'argent... Il fallait de la sueur, il fallait quelque chose mais il ne fallait pas que ce soit donné comme ça... Alors que maintenant je comprends que je peux faire des choses... Sans pour autant... Si je suis fatiguée, je téléphone à André... au début je voulais pas... C'est vrai que je suis soignée régulièrement, que j'ai André qui est au courant de mon état de santé, qui me dit « Attention ! N'exagère pas... » Mais ça c'est quelque chose qui est... C'est en moi, c'est nécessaire... Il faut vivre... Je suis heureuse maintenant de pouvoir donner... Je suis passionnée... J'avais plus de passion en fait... Il n'y avait plus rien. Je pense aussi que je faisais un métier... pas de l'ancien temps, mais quand on avait 20 ans... J'ai fait mes études de puéricultrice à la Croix-Rouge et je me souviens, c'était quelque chose d'encore très symbolique la Croix-Rouge... C'était en 1960 et donc j'avais signé sur l'honneur un papier au cas où il y aurait la guerre, que j'acceptais d'aller en première ligne soigner les blessés... On avait encore cet esprit d'aider... C'était un sacerdoce... Si on faisait des études médicales... infirmière ou autre, c'était un sacerdoce... Et je me souviens quand je suis sortie de mon diplôme suivant les points, on avait une place dans l'armée... Là dans l'armée des volontaires pour le front, j'étais sergent... J'avais passé ma visite de sergent... C'était quelque chose de très fort.

- - Avec le recul, par rapport à toutes ces transformations... vous comprenez comment vous avez réussi à « décrocher » du travail et à voir qu'il y avait d'autres choses ?

- - Je pense que j'ai toujours mijoté beaucoup d'idées... Parce que comme j'ai vécu dans le social, j'ai vu la misère... Je crois que j'ai touché la misère... J'ai vu les femmes d'après-guerre... A 11 ans... Je suis née en 45, donc en 56, 57, ce n'était l'époque où on refoulait toutes ces femmes qui avaient des enfants sans être mariées, ce n'était pas

du tout accepté... J'ai vu des femmes sortir de prison, j'ai vraiment touché cette misère-là... et j'ai commencé à découvrir un autre monde. Déjà j'avais mal vécu l'abandon de ma propre mère... alors de voir que d'autres le vivaient c'était trop fort pour moi et j'ai toujours aimé les enfants... et puis j'ai vécu, j'ai baigné dans le monde des enfants parce qu'on était tous des gosses de l'assistance publique... C'est vrai, c'était une question de donner, de savoir donner et donc j'ai retrouvé, j'ai retrouvé ce que je faisais dans mon enfance, de ce qui a toujours été inné parce que j'ai baigné dedans et là, je suis contente de pouvoir donner, ne serait-ce qu'un sourire, ne serait-ce que de me lever et de me dire aujourd'hui je vais faire telle chose, pour moi c'est important... C'est important de pouvoir être agréable à quelqu'un... même si ce n'est pas grand chose... Je pense qu'on ne fait pas assez attention... Ne serait-ce que dans l'ascenseur... Moi je suis arrivée ici, les gens étaient tous tristes... Au début... même mon mari disait : « On se croirait en prison. » Et maintenant, on connaît pas mal de monde, ça fait un an et demi qu'on habite là, tous les gens disent bonjour, on se dit « Bon appétit » dans l'ascenseur, sans se connaître, et ça, c'est formidable. Les gens se sont aperçus qu'on est capable de dire bonjour en se croisant à la boîte aux lettres... On est capable de remettre un peu d'humanité, remettre un peu de chaleur, un brin de soleil... et ce n'est pas facile et il y a peu de gens qui sont capables de le faire...

- - Dans la période difficile, vous aviez maintenu cette capacité ?

- - Oh ! Je m'étais enfermée... C'était l'enfermement. Je sortais très peu, très, très peu.

- - Comment se passaient vos journées ?

- - Un peu de ménage, j'aimais bien faire de la cuisine alors je faisais un peu de cuisine, de la broderie... Mais ça ne me satisfaisait pas, ça ne me satisfaisait pas du tout. Si mes enfants venaient, c'était la grosse joie... Dès que je pouvais les accrocher et les garder à manger. Parce que ça aussi c'est un partage, faire un repas en famille, c'est toujours une fête... C'est vrai que ce n'était pas facile... D'autant plus que quand j'étais toute seule avec eux deux, ils avaient eu la possibilité d'apporter leurs copains, leurs copines... Quelques fois, c'était camping à la maison parce qu'on faisait des jeux tard le soir, et puis on se faisait une bouffe... et c'était à point d'heure, alors subitement la maison vidée, sans rien du tout... On perd... On se raccroche aux bêtes, mais les bêtes, ce n'est pas ça... Il y a des gens qui vont réussir à s'accrocher aux bêtes ou quelque chose comme ça, mais on a besoin de parole, on a besoin d'échanger... Et moi, la rue ce n'était pas suffisant... Tout du moins je ne voyais plus comment... alors que maintenant, dans la rue, je parle... Avoir le courage de lever à nouveau la tête, je dirais à la limite, je ne levais plus la tête, le regard des autres me rendait...

- - C'était une sorte de honte ?

- - Ah oui !... C'était avoir l'impression d'être à la charge de la société au lieu de pouvoir rendre des services à la société... J'ai toujours ce qu'on me disait à l'école : « Tout travailleur rend service à la société, même s'il reçoit de l'argent en travaillant ; une paille dans un pont ça peut le faire effondrer. » C'était quelque chose de très fort... Je pensais aux soldats qui passent au pas, au risque d'effondrement et je me disais « On ne

s'imagine pas que travailler ça peut aller aussi loin... » C'est ce que j'ai retrouvé dans l'association, ce qu'on fait pour le quartier, ça va très, très loin...

- - Ce que vous avez retrouvé, c'est l'utilité ?... la responsabilité ?

- - La responsabilité peut être, mais plus l'utilité, le fait de donner, d'échanger, de partager, moi c'est toujours ça... et d'ailleurs, je crois qu'à [l'association], les personnes qui travaillent me perçoivent comme ça, parce que j'aime beaucoup... Si j'arrive le matin, on fait le café, je leur dis : « Dépêchez-vous, prenez un café et après, travaillez bien. »... et ça, ça fait plaisir qu'ils prennent le travail avec un café... et puis savoir écouter. C'est vrai, que je crois... c'est difficile à dire... Je crois que je n'ai pas eu une vie très belle, mais dans ma vie qui n'était pas très belle, j'ai eu la chance de pouvoir servir, de la prendre pour dire aux autres qu'on peut toujours s'en sortir, on peut toujours retrouver quelque chose et on peut faire quelque chose de sa vie. Même si on ne travaille pas, il y a des tas de choses à côté. Maintenant j'en suis consciente, mais il y a 4 ans en arrière, on me l'aurait dit, je ne l'aurais pas cru... Je n'entendais plus... et je crois que j'étais très loin. Moi j'appelle ça la descente aux enfers... Je ne voudrais pas que vous le disiez, mais j'ai été jusque dans l'alcool... parce qu'une femme qui est vraiment seule, elle finit là-dedans...

- - Vous avez eu des périodes très difficiles...

- - Très difficiles... parce que mon enfance a fait que je me suis retrouvée à un moment vraiment seule, face à l'adversité. Mon mari est décédé quand j'avais 27 ans et je me suis retrouvée seule avec deux enfants, en faillite parce qu'il venait de s'installer à son compte... Donc il a fallu recommencer à zéro... Linda de Suza a eu sa valise en carton, moi elle n'était pas en carton, elle était en fer, mais c'était pareil, il fallait tout recommencer et recommencer avec deux enfants. Ce n'est pas évident quand vous avez une mauvaise santé à côté... et c'est pas de changer de région qui fait que la santé revient, on y croit mais ça n'avance pas... j'y ai cru... mais je crois que je ne regrette pas d'être venue par ici, parce qu'on aime tous beaucoup la nature. Et puis il a fallu retrousser ses manches, il a fallu travailler, faire des tas de métiers, j'ai travaillé dans des hôtels, j'ai travaillé comme tout... parce que je ne trouvais pas de boulot... Je suis arrivée chez des amis [dans une « petite » ville]. Ce n'était pas l'idéal pour recommencer une vie. Il a fallu que je vienne sur [une « grande » ville] et tout reconstruire... retrouver un appartement, y croire...

- - Et quand vous avez fini de tout reconstruire, ça s'est de nouveau effondré...

- - Voilà, parce que ma santé est retombée... Mais enfin, si c'était à refaire, je le referais... Je dis à mes enfants, je ne sais plus qui a écrit ça... mais je m'en souviens, je me le répète souvent... parce que s'il a fallu verser tant de larmes, avoir autant de souffrances, aller si loin dans la déchéance parce que l'alcool c'est la déchéance dans toute sa splendeur, pour pouvoir remonter, reconquérir, reconstruire et renaître... On renaît toujours de ses cendres... On dit toujours que dans un foyer... sauf si on le laisse tout un hiver, mais sinon il y a toujours un petit peu de combustion qui reste et il suffit de souffler dessus... Moi je crois que ça a été mes petits-enfants, l'opportunité du fait que

[l'office de HLM] a fait cette réhabilitation et ça a été pour moi une renaissance.

- - Vous pouvez m'expliquer ce moment où ça a redémarré.

- - On est venu faire des travaux chez moi et chez beaucoup de monde dans la barre où j'habitais... J'ai été le premier appartement à être refait et les ouvriers étaient très, très pressés... Ils m'ont refait l'appartement en une après-midi... Ils ont commencé à 2 heures pour refaire les sols et ils ont terminé, ils m'ont pété les plombs, ils ont terminé avec une baladeuse... Quand on a ouvert les volets le lendemain, on s'est aperçu qu'il y avait déjà des trous dans le parquet... Ils n'avaient fait que ça, déménager, réaménager en quatrième vitesse et ça m'a foutu dans une colère terrible, alors j'ai écrit au préfet, j'ai écrit partout... et à cette époque-là, [j'ai été contactée par d'autres personnes, et en particulier par André qui voulait se battre pour le quartier.]

- - Vous vous connaissiez ?

- - On avait discuté deux, trois fois, mais sans plus et puis les affinités se sont faites, on a rediscuté de ça. André est venu me dire qu'ils voulaient essayer de monter une nouvelle amicale des locataires, j'ai tout de suite été partie prenante et puis on s'est découvert.

- - Où avez vous trouvé l'énergie à l'époque ?

- - J'attendais, peut être que j'étais en attente... Je me rendais compte que je pouvais plus vivre comme ça, quelque part je ne pouvais plus vivre...

- - La rénovation de votre appartement, c'est une occasion que vous avez saisie ?

- - Ah oui, ça a été l'occasion de faire à nouveau quelque chose de ma vie... De pouvoir être encore utile, pouvoir servir à quelque chose,... pour moi, c'est mon... Je dirais, pouvoir servir à quelque chose... Etre nécessaire au quartier, aux gens... En plus, j'aime ce quartier... ça m'a toujours importé... ça me foutait dans des états pas possibles de voir comment les gens pouvaient se conduire, comme là quand on voit tomber des sacs poubelles par les fenêtres... ça m'horripile... Je voudrais pouvoir prendre les gens et leur dire : « Mais enfin, regardez ! Vous ne connaissez pas [La Courneuve] ! Alors que là, il y a de la verdure. » Moi j'ai l'impression d'être tout le temps en vacances... Quand j'entends les gens se plaindre de [notre quartier], moi je suis profondément choquée parce que je pense que ces gens ne s'imaginent pas que pas très loin, à 800 km, il y a des gens qui vivent dans la grisaille et qui aiment... moi je sais que j'aime [mon département d'origine], j'ai horreur qu'on en dise du mal, mais quand je vois ce rideau de nature, tout leur est donné sous la main. Et les gens s'en vont si loin alors qu'ici, on a tant de choses. Moi je dis qu'ici on a tout ce qu'il y a dans le monde, mais à portée de main... Le Colorado, on va dans l'Ardèche, on l'a. Tout est humain, c'est ça que je regarde...Je suis très chauvine, j'adore la France. Je suis allée au Luxembourg, beaucoup de fois en Belgique, en Allemagne, en Suisse, mais je n'ai pas trop envie d'aller ailleurs. Ce serait mon rêve de pouvoir écrire un livre sur la France, mais vraiment ces petits coins dont on ne parle jamais... mais j'ai peur que les gens envahissent tout... Je regrette que les gens soient cochons... moi je préfère quand on n'a pas trop touché, c'est détruire ce que Dieu nous a donné... C'est l'homme qui a fait

son propre malheur... Regardez à Vaison-la-Romaine... ça fait de la peine pour les gens qui ont perdu leur maison, mais on n'avait pas pris en compte la nature.

- - On peut dire que c'est votre amour de la région qui vous a aidé ?

- - J'ai beaucoup visité la France, mon premier mari était routier, donc je l'ai accompagné avec les enfants, on a visité beaucoup de coins de France... je voudrais pouvoir... je me dis qu'il y a des choses qui sont trop belles pour les laisser gâcher... et c'est vrai que mon amour de la nature, savoir regarder les choses au calme... Moi quand je dis aux gens que je m'assieds Boulevard [X], que je regarde passer les gens et que je m'ennuie pas... c'est coloré, c'est agréable... au printemps, vous voyez les bourgeons sur les arbres qui jouent avec un rayon de soleil... vous avez l'impression que c'est des pierres précieuses... et ça, les gens ne regardent pas ça... Avant je n'avais plus le temps... je regrettais de ne pas savoir peindre ou dessiner, moi je ne sais pas mais je le fais avec des mots, j'aime beaucoup écrire, des poèmes... C'est vrai que je m'ennuie pas... C'est marrant, j'ai eu l'enfermement de ne pas pouvoir échanger, pas pouvoir donner, c'était ça ne plus avoir de contacts humains.

- - Et maintenant vous avez rétabli ces contacts...

- - Et je me sens bien... Mais ce n'était pas m'ennuyer, c'était être le prisonnier de l'inutile... j'avais l'impression de tourner en rond, d'être dans un bocal. Je ne sentais plus l'utilité d'aller dehors puisque je ne servais plus à rien, je n'avais aucun besoin, je ne sentais aucun besoin et puis c'est vrai... alors que c'est idiot... ma pension n'a pas changé, j'ai toujours les mêmes revenus, au contraire mon mari maintenant est à la retraite, on touche même un peu moins (*elle rit*), mais c'est différent... comme quoi, il suffit de peu de choses pour voir la vie différemment... Quand je vois une des premières employées de [l'association] doucement évoluer, quelque fois je me dis que j'ai eu cette même évolution, moi aussi, de me sentir... Et puis, j'ai été prise tout de suite par cette idée de [l'association], c'était quelque chose qui était l'aboutissement presque d'un rêve, pour moi c'était quelque chose qu'on allait pouvoir faire parce que des idées j'en ai, mais je pense qu'on ne peut rien faire seul. Il faut être une équipe, il faut être à beaucoup, il faut y croire, il faut savoir influer à tout le monde son désir de faire quelque chose. Si on est tout seul, on ne peut pas y arriver, je suis consciente que c'est l'union qui fait la force... Si on n'est pas à plusieurs à réfléchir dans le même sens, on n'y arrive pas. C'est comme un travail... Si on travaille tout seul, on fera du bon travail, mais il faut toujours une équipe à côté, ne serait-ce que pour vendre ce travail, vraiment je me suis rendu compte que vraiment seul on ne peut pas. Et là, tout pouvait se concrétiser, c'est formidable

- - Vous avez été présidente dès le début ?

- - Au début, il n'y avait pas de président... Avec André on a tiré les gens de l'amicale qui sont restés après au conseil d'administration et tout doucement, on a travaillé d'arrache-pied et c'est devenu une volonté. Pour moi, c'était important... La première fois que des administrations se sont opposées à l'installation de notre association, j'ai pleuré, j'ai été huit jours... je m'étais enfermée à la maison... c'est André qui est revenu

me chercher, mais ça m'avait fait terriblement mal... parce que ce n'était pas quelque chose qui était pour moi mais qui était pour le quartier, parce que ça fait très mal quand on parle de ce quartier comme d'une ZUP... Dire ZUP, c'est tout de suite rejeter les gens, c'est une façon de dire, c'est un handicap... pour vivre normalement. Je l'ai ressenti quand j'avais mes enfants, je leur ai toujours dit « Ne dites pas que vous habitez dans une ZUP, dites [le nom du quartier]. » Je me rappelle une remarque d'un employeur de mon fils au sujet d'un jeune qui avait posé une candidature chez lui : « Oh là, là ! C'est un gars de la ZUP... » et mon fils avait dit : « Moi aussi j'y habite ». L'employeur n'y avait jamais fait attention, il pensait que je vivais dans des maisons individuelles... Il a tiqué. On sentait que tout de suite il y avait un rejet. Ça, souvent je l'ai dit. Je l'ai dit à Strasbourg,[640] c'est une façon de rejeter les gens. C'est comme si on disait « Toi, tu sors de prison. » C'est l'étiquette. « Tu habites la ZUP, donc tu n'es pas bien. » C'est comme ce que je ressentais quand j'étais petite en 49, 50. Quand j'ai commencé à aller en classe, parce que j'étais de l'assistance publique, on n'était pas habillé pareil... On était repéré... On n'était que trois, mais tabliers, godasses, c'était signé et les gamins disaient : « Toi, t'es de l'assistance publique. » et ça me faisait mal, et après j'ai eu un petit frère qui était noir et je ne savais pas ce que c'était le racisme et j'avais 11 ans et quand il est allé à l'école, on le traitait de négro. On aurait pris un couteau qu'on m'aurait enfoncé dans le coeur... Je revenais dans des états pas possible chez mes parents avec mon petit frère serré contre moi parce qu'on l'avait traité de négro... C'était horrible, je n'imaginais pas qu'on pouvait être méchant comme ça. Moi, je ne le voyais même pas, je ne voyais même plus qu'il était noir et ça c'est des choses... J'ai toujours vécu avec ça... « Toi t'es pas comme nous, t'es une bâtarde ». C'était un mot... Il n'y a pas longtemps qu'il m'est revenu dans la tête, « T'es un bâtarde » on me disait. Ça me faisait mal, je me disais « c'est pas possible » et c'est plus tard qu'on se rend compte qu'il y a des mots qui ont marqué comme ça.

- - Vous défendez votre quartier comme vous défendiez votre petit frère ?

- - Oui, c'est ça qui est revenu en moi... Je pense que quelque part j'ai de la chance... C'est un bien ou un mal, c'est que je suis très sensible, très humaine et trop humaine... Quelque fois ça m'a joué des mauvais tours, mais je pense qu'il faut savoir ouvrir son coeur, donner aux autres... Ce n'est jamais vraiment complètement perdu... Faut savoir entendre les autres et j'en étais arrivée à un stade où je n'entendais plus ce qu'on me disait et je n'entendais plus les autres non plus. C'est ça qui est grave, quand on devient sourd à tout.

- - Aujourd'hui vous aimeriez changer des choses à votre vie ou ?...

- J'y suis bien... Je ne travaille pas mais j'ai de la chance et ça il y a 4 ou 5 ans on m'aurait dit ça, j'aurais dit « non, ça va pas la tête ». J'ai la chance d'avoir le temps, de regarder ce que j'aime et j'ai le droit...ça fait rire le médecin, ça fait rire André, quand je dis : « Tu te rends compte, maintenant j'ose prendre un droit »... Mais vous savez, je crois que j'ai gardé quelque chose que très peu de monde garde, j'ai gardé mon âme d'enfant... Je le vois avec ma petite-fille. Parce qu'en plus je suis devenue grand-mère, tout m'est arrivé en même temps... Moi qui n'avais pas de famille, la famille que je n'ai

640 Il s'y est tenu une réunion nationale des associations de quartiers à laquelle Mme F. a participé.

pas eue derrière, je l'ai devant... J'ai une petite-fille qui a trois ans, ça a concordé et ça, ça a été une force supplémentaire... d'être bien, de pouvoir vivre longtemps et de pouvoir donner encore plus à ses enfants. Je crois qu'il faut avoir touché le fond, avoir beaucoup souffert... André n'est peut-être pas passé par là, par où je suis passée, mais je le trouve formidable aussi parce que... il donne... parce que certains disent « T'es payé » mais je vois bien qu'il donne beaucoup de son temps à [l'association], comme Bobby avec sa grosse voix de nounours... donne beaucoup aussi. Ce sont des gens qui ont eu l'évidence que ça pouvait exister et que ça devait exister... Mon cheval de bataille maintenant, c'est que ça reste sur le quartier, que ça ne devienne pas trop grand... Je voudrais pas que ça devienne une entreprise comme les autres et que je le disais hier soir, hier j'ai assisté au bureau...c'est la première fois que je retournais.... Je leur disais qu'il ne faut pas que ça grandisse de trop parce que je l'ai trop entendu dans d'autres associations : « Maintenant on a embauché des salariés, on n'a plus le temps, on est une entreprise comme les autres. » Il faut garder la possibilité d'échanger et pouvoir toujours trouver une solution aux problèmes... rester à taille humaine... Dès le moment où l'on envisage trop haut on ne peut plus s'en sortir.. Il faut rester à une taille humaine et toujours pouvoir faire un suivi... parce que pour beaucoup [dans l'association] ce sont des gens qui sont arrivés avec un parcours où il n'y a plus rien qui existe. C'est le désert, l'hiver continuellement et il faut redonner à ces gens une étincelle dans les yeux et se dire que tout est possible... Moi j'ai surpris Marc et les autres quand ils ont entendu que je parlais l'autre jour, ils étaient surpris, ils m'ont dit après : « On ne savait pas que c'était comme ça pour toi. » Il n'y a aucun vouvoiement, on discute... Je trouve que c'est important. Une femme que je connaissais [à l'association], un jour, elle avait de gros problèmes avec ses enfants... Je lui ai dit : « Ecoute, je te fais un papier, c'est vrai tu travailles bien ». Elle dit à Bobby « Mais il faut que ce soit André » et Bobby lui dit « au contraire c'est mieux, comme c'est la présidente », et elle s'est retournée d'un bloc et elle m'a dit « Eh bien ! T'as pas changé toi... » « Qu'est-ce que tu voulais, comment tu voulais que je change ? Tu vois, toi, tu as voulu t'acheter une voiture, moi je me trouve bien sans... » Il fut un temps où j'ai regretté d'avoir vendu la voiture... C'était ou je payais mon loyer ou je gardais la voiture... Combien de fois j'ai regretté la voiture et maintenant je m'aperçois que j'ai aucune raison. J'ai trois lignes de bus... trois possibilités... C'est vrai que quand je vais faire les courses... [X]

- - Vous avez pris de la distance par rapport à ça ?

- - C'est tout un état d'esprit qui s'est fait subitement... Enfin subitement, je ne me suis pas aperçu du changement, ça c'est fait doucement... J'ai évolué et je ne me suis aperçue que je n'étais pas aussi malheureuse que ça... on finit dans l'enfermement... on finit par s'apitoyer sur soi... en regardant et en écoutant de nouveau les autres, je me suis aperçu qu'il y avait plus malheureux que moi...

- - Vous avez relativisé ?

- - Voilà.

- - Vous vous êtes accordé des droits aussi... droit au repos...

- - Oui, il y a très longtemps, j'ai pris conscience que j'étais en non-droit... C'est une fois, je vais voir le médecin, je discute beaucoup avec lui... il était fou de joie quand je lui ai dit que je faisais partie d'une amicale parce qu'il savait que j'en avais besoin... Je lui ai dit : « Vous vous rendez compte, ce matin, je me suis levée à 8h30, je n'étais pas bien, j'ai téléphoné à André pour dire, je ne viens pas maintenant, je vais me reposer un peu et j'étais toute surprise d'avoir osé ce geste là, d'avoir osé dire "je ne suis pas bien" ». J'en ai été tellement surprise que je l'ai dit à mon médecin « Vous vous rendez compte, je me donne des droits... » Mais j'ai pensé en même temps « Tu as vécu en non-droit pendant des années. ».

- - Vous vous êtes accordé le droit d'être indépendante des autres...

- - Même je refais le marché, je refais mes courses toute seule ; je n'allais plus faire mes courses, je ne sortais plus. Qu'est-ce que je pouvais faire ? Il n'y avait rien d'intéressant. Tandis que maintenant, comme disent les Canadiens, je vais magasiner. J'aime bien ce mot, c'est exactement ça... Regarder, ne rien acheter, avoir le plaisir de toucher, de retourner. J'ai des envies, mais en fait, je sais que je ne peux pas. Comme par exemple je me suis acheté... je le raconte souvent, parce que c'est la preuve qu'on peut avoir des choses... je me suis rendu compte qu'il y a des endroits où ils font des remises... Bon, Céline Dion, j'en avais une envie folle. Avant, j'aurais voulu tout de suite, j'aurais râlé, je l'aurais acheté quitte à avoir des difficultés... Tandis que maintenant, je me suis dit « Comme à l'accoutumée, ils vont le baisser », et je me suis acheté l'avant dernier. Et je me suis rendu compte que la folie de posséder, c'est affreux.

- - Vous avez perdu l'envie d'acheter, d'être comme les autres ? Vous avez réussi à être indépendante ?

- - J'ai perdu... J'ai peut-être gagné, enfin perdu... avant j'étais trop attachée aux valeurs actuelles et en fait j'ai retrouvé mes anciennes valeurs, ce n'est pas ressembler aux autres qu'il faut, c'est simplement être soit même, ne pas avoir honte d'être comme ça, ne pas avoir honte d'être comme on est parce qu'on veut... Je me dis souvent que les gens vivent par rapport aux voisins : « Il a ça, j'ai envie d'avoir ça ». Et je ne tombe pas, je ne tombe plus dans ce travers... Je l'ai toujours eu... Quand j'ai vendu ma voiture, peu de gens ont compris, en plus c'était une 2CV... mais c'est vrai que je n'avais pas de garage, les gamins n'arrêtaient pas... Un jour je l'ai retrouvé sur cale, avec tous les problèmes que ça m'a causés avec la police parce qu'ils ne comprenaient pas que je pouvais pas racheter quatre roues d'un coup... Cette voiture me coûtait cher, je l'ai vendue pour ça... Peu de gens ont compris que j'ai vendu... Il faut choisir, ou on fait crédit ou on vit normalement. Donc il a fallu se séparer de quelque chose. J'ai eu quelques fois des regrets... mais aujourd'hui je prends le bus ou le train...

- - Vous vous êtes fait une raison ?

- - Non, j'ai vraiment compris que j'avais trouvé ma solution, il fallait trouver le courage d'être soi-même, de ne pas raisonner avec le regard des autres et ça c'est des choses importantes, avoir ses propres valeurs... Il faut rester à sa place, savoir-vivre avec ce

qu'on a, le peu qu'on a, et dignement. Et ça, c'est quelque chose qu'on nous inculquait avant... On n'avait pas à manger... Un jour, je suis rentrée à la maison et j'ai dit à mon mari, « J'ai envie de manger un café et des tartines... » Ma mère nourricière, quand on rentrait tard, elle nous disait : « c'est un fruit défendu, vous ne direz pas à Papa que vous avez mangé des pommes de terre, on va faire des tartines grillées à la cassonade... » C'était rien, mais c'était un fruit défendu, c'était merveilleux... Je me suis régalée. Pourquoi on fait comme les autres ? Il faut manger de la viande à midi, ceci, cela... Pourquoi on suit comme des moutons de Panurge ? On peut vivre autrement, on peut vivre bien avec des petites choses.

- - Il vous a fallu du temps pour penser comme ça ?...

- - Oui, c'est vrai, j'étais compliquée... Un repas, ça ne se servait pas comme ça. Je faisais un plat pour les tomates, un plat pour les machins... maintenant je suis revenue au plus simple... Tout doucement ma vie s'est... peut-être que j'ai retrouvé ce que je pensais être et que je ne savais plus mettre en place. On vit trop compliqué... Je me suis rendue compte que si je réfléchis trop, je m'angoisse, je me fais du souci. Pourvu que le temps... Si je me dis « Demain on verra » C'est dix fois plus simple. La vie est simple si on la prend au fur et à mesure. Alors j'ai un agenda. André m'a téléphoné ce matin, je sais qu'au mois de septembre et d'octobre j'ai deux rendez-vous à Paris. Mais je m'en fiche, je les ai notés et c'est tout. Alors qu'avant j'aurais angoissé.

- - Vous avez beaucoup de responsabilité, contacts par [l'association] ?

- - Ça m'a rendu où j'en étais quand je travaillais avec ma tutrice dans le centre pour filles-mères. J'étais le bras droit de la directrice. Je connaissais bien la marche du centre, et donc j'avais beaucoup de relations avec les toubibs, de responsabilités, les achats... C'est vrai que ça m'a redonné ce goût là, d'avoir retrouvé ma place... d'avoir retrouvé une place que j'avais perdue... C'est aussi comme quand je travaillais comme infirmière de nuit et le week-end, le week-end j'étais responsable, je m'occupais des mamans et de la pouponnière, j'étais seule... Ça m'a rendu ces responsabilités là.

- - C'était difficile de se retrouver sans ces responsabilités ?

- - C'était difficile en fait de perdre toute identité, toute reconnaissance sociale, on n'est plus rien.

- - Que pensent vos voisins, vos amis, votre famille, de votre situation ?

- Les amis, je n'ai pas. Je me suis rendu compte qu'on s'était beaucoup servi de moi et il a fallu faire un tri... Dès que j'ai commencé à m'occuper de [l'association] et que j'ai été présidente, c'était encore l'occasion de nouvelles demandes... J'ai pris le taureau par les cornes et j'ai fait comprendre qu'il fallait se déplacer, aller à [l'association], que je n'étais pas seule à décider, qu'il y avait pas de passe-droit. J'ai joué franc jeu tout de suite... Les gens ont fait un peu la tête puis ont compris. J'ai toujours été quelqu'un d'assez seul, solitaire. J'ai une amie qui est restée dans [mon département d'origine]. Par contre j'ai lié des amitiés et beaucoup de relations par [l'association], ici et dans [d'autres départements]... Mes enfants sont inquiets que j'en fasse trop. Mais ils sont

rassurés quand mon mari m'accompagne, par exemple quand j'ai dû aller à Paris pour l'association. J'en ai un qui ne comprend pas... Il me dit : « Tu as ta maison, ton ordinateur. Tu écris, tu as plein de trucs à faire »...

- - Il ne comprend pas parce que ça ne vous rapporte pas d'argent ?

- - Oui, je crois que c'est ça.. « T'es pas payée » qu'il me dit. Je lui dis qu'il y a des choses qu'on fait sans être payé et ça, il ne comprend pas... Il faut savoir dire que le bénévolat, si vous vous apportez aux autres, ça vous apporte aussi et moi ça m'apporte énormément... dans la mesure où j'ai des échanges. Je peux apprendre des choses, c'est intéressant et quand je donne, je reçois aussi. C'est continuel, c'est le flux et le reflux.

- - Ça, votre fils n'arrive pas à le concevoir ?

- - Non, il ne comprend pas que j'ai besoin de ça pour me sentir bien... Mais j'ai compris une chose, le bénévolat, on y va pour le plaisir, le travail c'est une obligation. Alors qu'en fait, les gens, quand ils arrivent à la retraite... on voit bien les gens qui ont cette difficulté, j'ai bien vu mon mari... Il a fallu tout un travail pour lui faire comprendre qu'il n'y avait pas de déshonneur alors qu'il était lui aussi pensionné. Ça ne changeait rien à son statut, mais le fait qu'on lui dise qu'il était à le retraite, il ne comprenait pas... pourquoi il était handicapé...

- - C'est un cheminement difficile ?

- - Alors que moi je dis carrément, je suis en préretraite. Maintenant je ne suis plus handicapée, je suis en préretraite.

- - C'est plus facile à vivre ?

- - Oui, oui... mais je ne crois pas que je serais inquiète à la retraite, j'essaie de ne plus penser que je vieillis, je ne vieillis pas... En fait vieillir c'est l'âge, le chiffre mais aussi en soi... Moi je crois que je serais encore capable de faire des pâtés de sable... Avec mes petits-enfants, je vais avoir l'enfance que j'ai pas eue et ça, je me régale, la dernière fois j'ai fait des confitures... elles ont senti si bon parce que c'était pour les petits-enfants. C'est ça une mamie. Je leur ai dit que j'allais écrire une charte des mamies parce que je pense qu'il faut que je leur écrive quelque chose. Mon fils me dit « Quand elle vient, elle fait ce qu'elle veut ici, alors que nous, on n'avait pas le droit ». Je lui ai dit : « Il y a une différence, toi tu es le papa, tu punis, moi je suis la mamie, je suis là pour la consoler, je lui donne des sourires et des baisers et ça, c'est différent. Avec vous j'ai dû punir, avec eux je veux pouvoir en profiter, être le confident, être capable de dire des choses que les parents n'arrivent pas à faire passer. » Il y a des grands-parents très nerveux, qui parlent fort avec eux. Ici ce n'est pas pareil, elle chante avec moi... Je me sens pas vieille, c'est pas parce que je suis grand-mère...

- - Plusieurs éléments vous ont aidée...

- - C'est arrivé presque à la fin de ma première vie. J'ai eu une vie faite de douleur, de souffrance, de non-dit... C'était l'après-guerre, j'ai connu l'assistance publique qui était

l'assistance publique du rejet. Maintenant on dit plus ce mot là... Les gosses de l'assistance publique étaient rejetés, c'était les enfants de la guerre. Il y a eu les camps de concentration des allemands et les camps de concentration des enfants. Ça on n'en parle pas. Moi je le dis et je l'ai écrit même...ça a été des sévices physiques et mentaux affreux. Il y avait un inspecteur qui passait tous les six mois. Je l'entends encore dire : « Pour le déjeuner, c'est beurre ou confiture, pas les deux, c'est déjà bien beau qu'on leur donne à bouffer à ces gosses ! » Vous savez avoir 5 ou 6 ans et entendre ça... on l'a assez entendu... On n'avait pas à se plaindre, c'était déjà bien beau. Ah ce mot « bien beau »... On volait presque la nourriture des autres et ça c'était très dur. Je connais d'autres enfants de l'assistance publique, élevés dans la même région, les garçons, c'était encore plus dur. Ils allaient travailler dans les fermes.

- C'est pour ça que vous avez eu tant envie de donner, parce qu'on vous avait fait sentir...

- C'est certain, alors que j'ai une belle-fille qui n'est pas de l'assistance publique, mais qui a eu une enfance malheureuse : un père mort dans la boisson, une mère morte très jeune, beaucoup de frères et soeurs... elle est très vindicative, très hargneuse : « Moi, je ne pardonnerais pas ». D'ailleurs elle me dit: « T'es con toi, avec ce que tu as vécu, tu deviens trop bête »... Moi je dis : « Au contraire, faut pas faire aux autres ce qu'on nous a fait. » Ah non elle « J'ai pas eu ça, c'est comme ça ». Elle ne comprend pas. Ce n'est pas tirer un trait ou passer l'éponge, c'est simplement se dire : « Je suis gonflée de besoins, de... J'avais envie d'avoir ce que je n'ai pas eu... Mais je sais tout ce que j'aurais voulu donner en contrepartie et que je n'ai pas pu donner... Il faut que je le donne aux autres ». C'est important, cette affection en trop et même je suis consciente d'être une mère qui a fauté par trop d'amour. Je le dis souvent à mes enfants : « A trop vous aimer, je n'ai pas bien fait parce que je voulais tellement donner » et puis j'ai voulu jouer au papa et jouer deux rôles c'est pas évident quand on a soi-même rien eu avant. On ne peut pas, on ne bascule pas bien... quand on est déjà avec une carence et qu'il faut suppléer à une autre carence, c'est pas possible... mais je suis contente quand même parce qu'ils sont tous les deux bien, bien élevés, ils ont fait des bêtises, je les entends raconter maintenant... Je me dis « c'est pas vrai »... mais tous les deux ont un amour et un respect de la nature, l'honnêteté, la politesse, chez eux c'est inné et un respect profond de tout ce qui les entoure, et ça, c'est important pour moi, le respect de l'autre. Ne jamais juger. Je leur dis toujours qu'il ne faut jamais juger. J'aurais été malheureuse si on m'avait dit un jour « Vous serez juré » parce que quand on doit parler de quelqu'un, il faut pouvoir prendre ses godasses, son coeur, son âme, sa tête et dire, je me mets dans sa peau et on ne peut pas faire ça... L'homme le plus noir a droit à une once de pitié et de compassion parce que quelque part il y a quelque chose qui n'a pas tourné rond. Moi je ne juge personne parce que premièrement on ne sait pas qui nous jugera, *secondo* on n'est pas des saints, donc on ne peut pas juger, on doit essayer de comprendre... Comme on me dit : « C'est parce que tu ne veux pas qu'on te juge... » ça c'est sûr aussi... Je sais que c'est dans le profond humain. Mais j'ai horreur de dire du mal, je ne veux pas blesser... J'ai été blessée et quand on a eu cette expérience il ne faut pas le faire aux autres, c'est une conviction à moi, elle est profonde, elle est ancrée et ça c'est personne qui me l'a donnée, c'est moi... Je ne

souhaite jamais du mal à mon pire ennemi. J'ai même de la peine pour les gens qui tuent... comme ce Marc Dutrou... Je me dis quelque part c'est un fléau, un danger public, mais il y a des gens qui l'ont couvert. On lui a donné toute la latitude de faire mal. Je ne dis pas qu'il fallait le tuer, c'est pas une bête, mais je dis qu'il y a des possibilités de soigner... Ce qui m'affole aussi, c'est les manipulations génétiques. Je l'avais écrit il y a quinze ans, je le relisais... « On s'arrogera le droit de choisir un garçon ou une fille ». On a dit du mal de Hitler mais c'est ce qu'il faisait, il voulait créer une race, ce n'est pas ce qu'on est en train de faire ? Le monde devient fou. Moi je dis c'est super qu'on soit allé dans la lune... mais à quoi ça sert de dépenser des milliards... des dépenses de l'impossible... Il y a tant de gens qui crèvent sur Terre... Moi je pense qu'il y a une main supérieure... je vais très loin dans mes pensées. Quand on dit que Dieu est méchant parce ce que s'il y avait un Dieu, il empêcherait tout ce qui se passe sur la terre, moi je dis que Dieu ne s'est jamais trompé, il nous guide, mais ce sont les hommes qui décident tout seul et c'est une manière de gérer la population terrienne... c'est affreux... mais c'est vrai que je pars du principe... le sida... c'est venu parce qu'il y a le progrès, on se déplace tellement facilement... Le progrès, on en a besoin, mais est-ce que l'homme sera assez intelligent pour bien maîtriser les choses. C'est comme Einstein et la bombe d'Hiroshima. L'homme passe sa vie à défaire ce qu'il a fait et à réparer ses bêtises. C'est passionnant, mais c'est terrible.

- - Ça vous donne une philosophie de la vie, une sorte de sagesse ?

- - Sagesse, c'est un bien grand mot, mais j'essaie de prendre ce qui m'est donné et je le prends au moment venu, au moment voulu... avant je tempêtais quand il faisait mauvais... bien que j'aime beaucoup la pluie... je trouve que la pluie a un langage. Il y a la pluie colère, pluie douce, pluie qui lave, pluie d'orage, pluie nourricière... tout le monde se désespère parce que l'été est pourri... je me souviens en 78, l'été, il pleuvait, un été pourri, je venais d'arriver... je pensais que je ne m'habituerais jamais. Mais il y a eu un automne, c'était la merveille, je n'avais jamais vu des couleurs comme ça. Après je me suis aperçue que tous les automnes sont magnifiques. L'homme il est fait qu'il ne compte tous ses malheurs et il compte pas tous les tas de bonheur qu'il a à côté... On prendrait une balance, on s'apercevrait que les bonheurs sont autant que les malheurs, mais on se souvient plus du malheur, il fait tellement mal, il est tellement perçant.. mais on arrive aussi à pleurer de bonheur...

- - Je vous remercie d'avoir pris le temps de me parler de votre parcours...

- - Ce qui est difficile c'est de parler de l'alcoolisme. Je sais qu'[un travailleur social] le sait parce qu'un jour je faisais une info aux alcooliques anonymes... et horreur, horreur, il est entré... et puis ça c'est très bien passé, jamais il n'en a parlé... André est au courant parce que j'ai trouvé logique que je lui en parle et puis, je ne devais pas en rougir. Il y a des jeunes qui sont arrivés un jour parce que j'ai voulu ouvrir une réunion [hebdomadaire dans un centre social]... J'ai cru que ça allait faire le tour du quartier Je les ai invités, je leur ai dit qu'ils pouvaient venir. J'évite de trop en parler parce que les gros problèmes que j'ai eus, ça ne regarde personne, mais dire que je m'en suis sortie, ça je peux le dire, dire que je vais mieux, je peux le dire. Mais je n'en ai pas honte parce

que je sais que c'est une maladie et que quand on est femme c'est difficile d'en parler... et puis c'est certainement beaucoup plus rejetée, la femme est certainement beaucoup plus montrée du doigt. Moi je ne l'étais pas, ça ne se passait pas dehors, mais je pense qu'il y avait des gens qui le savaient, comme les enfants étaient au courant... et c'est là aussi qu'est leur souffrance, mais là je suis archi pardonnée. Ils ont bien compris que j'étais très seule et que j'ai dû me débrouiller. Et il y une reconnaissance pour eux parce qu'ils voient le changement, ils voient les plaisirs qu'ils ont et c'est tellement différent... S'il faut en avoir passé là, je ne regrette pas. Je regrette de ne pas en avoir parlé plus tôt parce que je l'ai beaucoup caché, même à mon médecin, parce que la honte et la culpabilité sont énormes, mais je ne trouvais plus que ça à faire les derniers temps, entre le raccommodage et les machins. Je remplissais ma vie autrement. Ça fait rire mes amis quand je leur dis ça... après... remarquez vous pouvez en parler sans me citer mais c'est vrai qu'il y a énormément de gens qui sont au chômage, qui tombent dans l'alcool, et ça c'est aussi une dépendance, avant la dépendance de la drogue. Moi ça a été avec les médicaments... on fait des mélanges... vous savez, c'est malheureux à dire, il y a beaucoup de jeunes qui boivent, qui sont déjà dépendant à l'âge de 15 ans... c'est grave.. De mon temps, ça commençait plus tard, ça commençait par l'ennui parce qu'on ne savait plus quoi faire, qu'on se sentait seul, parce qu'on était timide, parce qu'on n'était pas bien dans ses bottes. Alors que maintenant, les jeunes cherchent leur plaisir parce qu'ils n'ont plus d'horizon, et ça, c'est grave... On fait tous les ans une réunion d'information au Lycée [du centre ville]. C'est là que je pose la question. Quand certains maires obligent... qu'ils interdisent de rester dans la rue... les mettre dans des trucs surveillés, les obliger à faire quelque chose... pour le moment c'est prendre la liberté... Mais avant ça coulait de source qu'un enfant ne devait pas traîner à 12 ans, puisque les parents ne prennent plus en charge, c'est à la société de prendre. Cette méthode, il faudrait presque qu'il y ait des asiles... Je n'aime pas ce mot là, mais des asiles de nuit comme il y a pour les... mendiants en plein hiver... où il y aurait peut-être pas des éducateurs spécialisés mais des personnes... sans être moralisant mais qui leurs donnent des envies, qui leur ouvrent d'autres horizons que de traîner dans les caves et de voler, casser... parce que c'est vrai qu'ils détériorent de plus en plus. Parce qu'il faut quand même protéger la société. Il faut les protéger eux d'abord et ensuite la société... on voit la prostitution de plus en plus...

- *L'arrivée d'un fils de Mme F. met fin à cet entretien.*

2.5 Mme Chesnais.

- - Je me suis mise à travailler dès que je suis sortie de l'école... J'étais obligée... La conjoncture n'était pas comme maintenant. Les parents n'ayant pas d'argent... les enfants, dès qu'ils avaient l'âge de travailler, ils étaient... et c'est vrai qu'on trouvait du travail très facilement à l'époque.

- - Vous aviez quel âge ?

- - J'avais 16 ans, l'âge limite, j'ai arrêté l'école le vendredi, le lundi matin je travaillais.

(rire) La conjoncture n'était pas la même, c'est vrai qu'on se présentait à une place, on était pratiquement sûr d'avoir de boulot... c'est vrai qu'au départ, j'ai un peu galéré parce que ce n'était pas ce que je voulais faire. J'ai pris le premier travail que j'ai trouvé, j'étais [X] . Ce n'était pas évident...

- - Qu'est-ce que vous auriez aimé faire ?

- - Dès petite, dès gamine, je voulais faire de la couture, ça a toujours été mon... bon, c'est vrai que maintenant il n'y a plus de débouchés en couture dans [mon département], c'est difficile.

- - Vous aviez eu une formation en couture à l'école ?

- - Non, parce qu'on allait jusqu'au certificat d'études, après on a essayé de me mettre en sixième, cinquième. Ça n'a pas marché... On pouvait faire comme on voulait le soir... et puis ma mère travaillait, mon père n'était jamais là, donc automatiquement, il y avait personne pour nous aider, pour pousser un peu, pour expliquer certaines choses... donc on a coulé aussi bien mes frères et soeurs. Et puis mon père, pour lui, les études, ça ne servait à rien. Il fallait se mettre tout de suite au travail, donc en fin de compte, il nous a mis à l'école parce que c'était obligatoire et après, dès que c'était plus l'âge... J'ai fait une sixième et une cinquième et après j'ai arrêté. Je n'ai pas pu aller plus loin. J'aurais aimé continuer parce que mon rêve, c'était d'aller dans la haute couture, pas rester en bas, mais bon... Il faut de tout. On fait comme on peut. [Elle décrit alors son premier métier : ouvrière sur une chaîne de production.] Ce n'était pas évident au départ, [X], mais après quand ils on vu que je commençais à m'intéresser... Moi ce que je faisais, comme je ne voulais pas rester toujours au même endroit, faire toujours la même chose, comme on était à la chaîne, dès que j'avais avancé mon travail, comme la personne derrière me donnait pas assez de travail, donc automatiquement, j'arrivais à avoir du temps libre, j'allais voir les autres filles sur la chaîne, voir ce qu'elle faisait. Comme la chef de chaîne me voyait aller d'un côté et de l'autre, elle s'est un peu intéressée à moi, elle voyait que je m'intéressais, donc... et petit à petit elle m'a mise sur des machines, elle m'a appris autre chose que le... C'est comme ça que ça m'a intéressé, parce que j'aurais peut-être pu me lasser, alors que là. J'ai vraiment appris ce qu'était [ce métier], sur le tas... Après, vu que la conjoncture... Mon père nous poussait toujours un peu parce que c'était une période où on avait... Ce n'est même pas un respect total, il y avait beaucoup de crainte envers les parents et nous, comme la majorité était à 21 ans, c'était mon père qui ramassait la paye. Moi, dans ma tête de gamine, je me suis dit [la fabrique B.], à ce moment là, c'était florissant, je vais rentrer chez eux], je gagnerais mieux, comme ça je pourrais avoir un petit peu de sous.

- - Vous n'aviez rien du tout ?....

- - Ah non !.. Mon père prenait la paye... L'enveloppe il fallait déjà pas l'ouvrir. Je me rappelle, c'était des petites enveloppes marron, il y avait la paie en espèces et la feuille de paie. Il ne fallait pas ouvrir. Il fallait lui remettre l'intégralité et il fallait pleurer chaque fois qu'on voulait quelque chose. Alors je me suis dit en allant à [la fabrique B.] des fois que... peut-être que ça donne quelque chose en plus... Bon, je ne sais pas... en

expérience professionnelle disons ça m'a donné quelque chose, parce que c'était [un nouveau matériau à travailler] donc j'ai quand même appris, ça m'a appris... C'était dur parce que c'était la chaîne aussi et puis les conditions de travail n'étaient pas les mêmes que maintenant. Maintenant vous avez droit à un repos, un quart d'heure le matin. Vous avez le droit, si vous êtes un peu fatiguée, indisposée, vous avez le droit d'aller au WC, de vous lever. Tandis qu'à l'époque, c'était 8 heures devant la machine... On n'avait pas le droit de sortir... C'est qu'après, par la suite petit à petit, ça c'est amélioré. C'est vrai que c'était, ce n'était pas du travail vraiment...

- - Vous gagniez un peu mieux votre vie ?

- - Eh bien, disons... je gagnais plus, mais je n'en avais pas plus dans la poche parce que mon père prenait toujours pareil... J'avais pensé... Je sais pas combien ça faisait en plus, c'était pas énorme. Mais pour moi c'était énorme parce que je me disais, même 50 ou 100 F par mois en plus, pour moi dans ma poche, c'était... Et puis, bon, ça a toujours continué, jusqu'au moment où j'en ai eu marre... et puis, je fréquentais un copain du boulot parce qu'on était plus ou moins ami d'enfance et puis on s'est retrouvé à travailler l'un à côté de l'autre, ça a créé un peu de lien. Lui, dans sa famille, ce n'était pas facile non plus parce que c'était un peu le même style que mon père : « Tu ramènes la paye et puis tu te tais ». Ça fait que j'ai décidé de partir de chez moi et pour partir de chez moi, je me suis fait mettre enceinte *(rire)* radicale... Donc en fin de compte, je suis partie très tôt de la maison, et là, j'ai commencé à savoir vraiment ce qu'était la vie, parce que je me suis retrouvée obligée de payer un loyer, obligée de compter...

- - Vous étiez tous les deux avec le bébé ?...

- - Disons que le premier je l'ai perdu, donc... ça a été un peu galère... Du côté de sa famille à lui, il espérait beaucoup, et puis moi, je ne voulais pas du mariage, ça les a d'ailleurs beaucoup déçu, c'est parti à la dérive à cause de ça. Mais disons, je me suis retrouvée du jour au lendemain avec ma paye. J'étais toute seule, au début j'ai fait pas mal de dépenses... Je dépensais un peu.

- - Vous n'aviez jamais eu l'occasion de le faire ?..

- - Voilà, on ne savait pas... et puis lui, il n'était pas mieux que moi, il ne savait pas non plus... Et puis non seulement ça, mais lui, ses parents ne l'ont jamais poussé dans les études non plus. Lui c'était encore pire que moi parce qu'il savait tout juste lire et écrire. Ce n'était pas évident pour la monnaie. Pour payer, il se faisait avoir très souvent... Alors c'est vrai... Après, j'ai arrêté à [la fabrique B.], j'ai retravaillé [ailleurs]. C'était plus dur, il y avait plus d'heures... On finissait à 7h, 7 h 30 le soir...[X] Il y avait des tas de contraintes... Quand on est jeune on ne se rend pas compte, mais ça pèse... pour gagner deux ou trois sous de plus... Je gagnais un peu plus parce que je faisais plus d'heures, j'avais beaucoup d'heures sup'... La patronne était sympa, c'était boulot, boulot, mais il faut reconnaître, elle était gentille... Quand elle voyait qu'on en voulait, elle essayait de nous pousser pas mal... C'est vrai... souvent je travaillais le dimanche matin, c'était [une structure] qui ouvraient le dimanche à l'époque, elle me passait tout

en heures supplémentaires...J'arrivais... Parce que normalement elle n'avait pas le droit parce que je n'avais pas 21 ans, donc elle me payait de la main à la main et ça me faisait presque doubler mon salaire... On gagnait 3 ou 400 F par mois... après, c'est vrai que je suis tombée enceinte de mon aîné, j'ai arrêté un temps de travailler, [X], j'ai été bien fatiguée et puis j'ai galéré, j'avais plus envie de travailler, j'avais juste envie de m'occuper de mon fils, en plus je me suis retrouvée toute seule avec lui parce qu'avec son père, ça marchait plus. Je suis restée une bonne année sans rien... C'était l'époque où les allocations commençaient à nous aider un petit peu, donc à la limite je suis arrivée à m'en sortir.... J'avais un revenu parce qu'ils ont mis l'allocation de parents isolés, on appelait ça l'allocation de fille-mère à l'époque, on a eu droit à l'allocation logement, donc toutes ces petites mesures mises en place, ça nous aidait à vivre. Ça faisait un salaire finalement parce que je gagnais plus en allocations familiales que si j'avais travaillé... donc...

- - Surtout si vous étiez fatiguée à ce moment-là...

- - Ben, j'avais du mal à me remettre de mon accouchement... [X] ça a traîné... [X].

- - Donc vous êtes restée avec votre fils.

- - J'ai pouponné. Je me suis bien... Et puis j'ai rencontré mon mari qui était aussi un ami d'enfance... [X] donc de fil en aiguille, à force de discuter, on a décidé de vivre ensemble et après je suis tombée enceinte de ma fille... et puis il y a eu des pressions... aussi bien des assistantes sociales et tout, parce qu'à l'époque c'était... déjà avoir un enfant hors mariage c'était déjà quelque chose... mais deux c'était... donc on s'est marié... c'est vrai que là j'ai arrêté de travailler parce que je l'ai suivi sur les chantiers. Comme il était artisan en bâtiment, il faisait des villas clef en mains, dans le midi, les stations... on avait la petite caravane et on suivait... disons que les gosses à cette époque , ils n'en subissaient pas les conséquences, vu qu'ils étaient petits, ils allaient pas à l'école... et l'école était pas obligatoire jusqu'à six ans, c'est pas comme maintenant, ou on dit « mettez-les avant, ça les aidera »... Les écoles maternelles c'était surtout pour les gens qui travaillait, les autres, ils les gardaient avec eux... les enfants étaient avec nous, ils ont été un peu élevés comme ça. Comme c'était que des villas, on mettait la caravane à côté, avec l'électricité et l'eau branchées... L'été, je mettais le parc dehors, tout en travaillant, je les surveillais, ce n'était pas... c'était astreignant parce que c'était un travail assez dur...

- - Votre mari faisait tout, et vous, vous aidiez ?...

- - Oui, c'est là que j'ai appris à faire le placo... ce qu'il ne faisait pas c'était la plomberie, mais revêtement de sol... On rentrait, il y avait les quatre murs et nous, on montait tout... On aménageait les cloisons, l'électricité, à l'époque c'était des pieuvres. Il y avait une central et tous les fils qui partaient. On dispersait dans les cloisons... Et le revêtement de sol.. J'ai tout appris. Disons que maintenant, je suis capable de vous faire une maison complète, sauf la plomberie parce que je n'ai jamais appris... il sous-traitait à une autre entreprise...

-

- C'était un artisan indépendant ?

- C'est là que j'ai appris aussi la dactylographie, la comptabilité. J'ai fait des stages à la chambre des métiers... pour... parce qu'on était tout le temps parti, on ne pouvait pas se permettre.

- Vous étiez salariée ou c'était comme ça ?...

- Non, à l'époque, on connaissait pas tellement les lois. On ne s'occupait pas tellement de ça, on aidait et puis terminé... Plus tard on s'est aperçu que ce n'était pas évident... Comme on nous a dit : « il aurait fallu que vous fassiez des feuilles de paye »... C'est vrai qu'on a galéré longtemps de chantier en chantier, après j'ai eu deux autres enfants... Trois enfants en trois ans parce que je me suis aperçue que je ne pouvais pas prendre la pilule ni rien. j'avais un mari, ce n'était pas son problème, *(rire)* comme beaucoup, c'était le problème de la femme : « Tu fais ce qu'il faut. » et comme on ne savait pas trop ce qu'il fallait faire... Après on est revenu [dans notre département d'origine] parce que mes parents avaient une maison en allant sur [une ville] et un jour j'en ai eu marre. J'ai dit à ma mère : « Ecoutes, tu as la maison là-bas, il y a personne dedans. Moi j'en ai marre de galérer comme ça » Surtout que j'avais quatre gamins, je ne voulais plus faire les chantiers, j'en avais marre. On était trop serré, et puis, il n'y avait plus rien... Déjà j'avais un mari qui était volage, j'étais pratiquement toujours toute seule avec les quatre gosses. Ça se dégradait de plus en plus à l'époque. J'étais pratiquement toujours toute seule avec les petits, en caravane , il n'y avait pas de sécurité. Il n'y avait rien ! Les enfants n'allaient pas à l'école, donc j'ai dit : « C'est fini ».Mon père a été sympa... Il m'a dit : « Tu restes dans la maison tant que tu as besoin ». Comme il savait que je n'avais pas de sous, il m'a dit : « Tu restes là ». Voilà... ça a été vraiment... Ce n'était pas une belle maison, même après les assistantes sociales m'ont dit : « C'est un logement insalubre »... Mais j'étais encore mariée, mon mari nous avait fait une petite salle de bain, parce qu'il n'y avait pas de commodité... Bon on avait quand même deux chambres en haut ; la salle à manger , la cuisine. Par rapport à la caravane, rien que le fait de pouvoir laver le linge, faire sécher... C'est vrai que ce n'était plus pareil. On n'avait plus de place et une stabilité pour les petits... J'ai pu me permettre de les mettre à l'école...Ils ont eu une vie à peu près normale... En 197-, je suis revenue là, sur [la ville]. J'ai eu une occasion, un ami qui a déménagé d'un F6 et j'ai pu reprendre son appartement. Et comme moi, je voulais retravailler... Il m'a dit : « Si tu veux reprendre l'appartement, tu trouveras plus facilement du travail ». On s'était arrangé avec [l'office de HLM], j'ai pu avoir l'appartement, donc j'ai repris le travail, j'ai fait un stage qualifiant.

- Les enfants étaient à l'école ?

- Oui, alors je me suis dit : « Comme la dernière est à l'école aussi, je tente ». Et puis Maman n'était pas très loin, les premiers temps je me suis arrangée comme ça, et après j'ai pris une nourrice... [X].

- Vous vous étiez séparée de votre mari ?

.

- Oui, il est venu trois ou quatre mois. Il m'a installée dans l'appartement, mais il ne voulait pas vivre en appartement. Il ne voulait pas les contraintes. Lui c'était un peu la bohème. Il n'avait jamais vraiment connu la vie de famille, il avait été de foyer en foyer et il n'a pas su passer le cap. Voir que je commençais à m'acheter des meubles, ça ne lui a pas plu. Donc il est reparti et il a continué sa vie de bohème...

· - Et c'était facile de reprendre ?...

· - Comme je suis passée par un stage, ça n'a pas été trop dur. Ils nous apprenaient à notre rythme, on n'était pas obligé de fournir du rendement. Il fallait quand même être là à l'heure. Mais si on ne comprenait pas une chose, on nous refaisait voir. C'était assez cool, la personne était gentille, elle n'avait pas peur de donner de son temps. Pour bien qu'on assimile les choses, elle nous disait toujours : « Si vous n'avez pas compris, on reprend ». Ça a été un peu dur parce qu'il y avait les horaires, il fallait être là, on ne pouvait pas faire autrement. Mais j'ai apprécié, ça a été un peu un tremplin parce que ça m'a permis de reprendre petit à petit. Pas d'un coup en usine. La formation a duré six mois. J'ai un CAP de [ouvrière spécialisée] qui ne vaut plus grand chose maintenant parce qu'il n'y a plus grand chose [dans ce secteur]. C'est vrai que si on pouvait partir ailleurs... Mais en France... [ce boulot], c'est tout fait par les autres pays. [X] Là j'étais arrivée à me faire réembaucher à [la fabrique B.]... vu que j'avais un bagage de plus et là ils m'ont mis sur les machines, [X], c'était un travail beaucoup plus plaisant, mieux payé... [X]

· - C'était plus varié comme travail ?

· - Oui, je n'étais pas tout le temps sur la même machine, ça dépendait des modèles.[X] On était polyvalente en fin de compte et moi j'aime bien ne pas faire toujours la même chose. Après il y a eu beaucoup de problèmes dans l'entreprise, c'est d'ailleurs à cette époque que j'ai divorcé, j'ai attendu longtemps parce que je pensais qu'avec l'âge... et puis pour les enfants, même si ce n'était pas une de famille normale, on essayait de faire avec. Jusqu'au jour où il a rencontré quelqu'un, il est parti avec... C'est des choses qui arrivent. Il n'y avait pratiquement plus rien entre nous, il y avait juste les gosses qui nous retenaient, c'est vrai qu'on n'était pas bien fait pour vivre ensemble, on n'avait pas la même conception de la vie... Et puis à cette époque [la fabrique B.] a eu beaucoup de problèmes, après ils ont licencié et j'ai été travailler à [la fabrique C.], c'était un peu plus dur, [pas le même travail]. Vous avez retrouvé facilement ?...

· - Oui par ce qu'en tant qu'[ouvrière qualifiée] c'est assez recherché... [X] Il y avait beaucoup moins de personnes qui faisaient [ce métier], vu qu'il y avait des débouchés. Ils ne faisaient plus de stages, plus rien, donc de moins en moins de personnes, donc ils sont arrivés à arrêter les stages et ils cherchaient quelqu'un et je suis tombée par hasard en allant m'inscrire à l'ANPE... Elle m'a dit « j'ai quelque chose pour vous », j'ai dit OK... De là, j'ai eu une proposition de travail [à quelques kilomètres d'ici]. C'était du travail beaucoup plus dur, mais beaucoup mieux payé parce que c'était en équipe... ça m'intéressait parce que j'avais plus de temps avec les enfants, ça me permettait d'avoir plus de contacts avec les petits qui étaient plus grands d'ailleurs.. Et après j'ai rencontré le père de mes autres gamins... J'ai arrêté de travailler parce qu'il ne voulait pas que je

travaille. Il m'a dit : « Tu as assez travaillé, assez galéré ». Alors, pour une fois que je pouvais me le permettre... Et puis, je suis tombée enceinte et j'ai eu des jumeaux. Donc j'ai complètement arrêté de travailler parce qu'avec des jumeaux, ce n'est pas possible de travailler. J'avais les autres devant. Quand même il y avait un écart, entre le quatrième et le cinquième il y a quand même 9 ans et entre le cinquième et les jumeaux, il y a 6 ans. Donc ma fille avait 6 ans quand j'ai eu les jumeaux et les autres étaient toujours à la maison.

- - Ça ne vous a pas coûté d'arrêter de travailler ?...

- - Au contraire, là, j'ai apprécié de pouvoir arrêter, [X] et puis j'ai eu le dernier. je ne m'en serais pas sortie autrement, et puis après, je n'ai pas repris le travail par choix, parce qu'il y avait des allocations parentales qui me permettaient de vivre. Et puis j'ai eu des problèmes, je me suis séparée, je me suis retrouvée seule avec les quatre derniers, cinq parce que ma fille vivait encore à la maison, après elle s'est mariée... Je m'étais inscrite à l'ANPE parce que je voyais arriver le moment où je n'aurais plus l'allocation jeune enfant, je me disais « juste avec les alloc', je m'en sortirai pas ».

- - Vous vous en sortiez à ce moment-là ?...

- - C'était juste mais je m'en sortais, je touchais 7000 F par mois avec quatre enfants, c'est vrai que ce n'est pas le Pérou mais ça me permettait d'être à la maison et de m'occuper des enfants et après on m'a proposé un stage et suite à ça, je suis arrivée à retravailler, c'est même pas... c'est une remise... [en entreprise d'insertion]... au départ, ils ne vous obligent pas à prendre le travail comme dans une usine... On peut aller à notre rythme et petit à petit ils vous font reprendre de la vitesse. J'étais contente, parce qu'ils m'ont fait passer à des postes très variés et à la fin, ayant pris de la vitesse, je réalisais [les produits du début à la fin]. Mon contrat étant fini et m'ayant été remis en ménage avec le père des petits, j'ai fait un choix de ne pas retravailler tout de suite, un choix dans un sens que d'un côté ça m'arrangeait d'être avec mes enfants et puis de l'autre côté pécuniairement aussi parce jusqu'au six ans des enfants, on est quand même aidé parce qu'on a droit à l'AFEAMA donc ils nous remboursent une bonne partie de la garde. Mais comme les jumeaux avaient 6 ans, je n'y avais plus droit que pour le dernier, ça faisait sortir 2000 F sur une paye de 4000 F... Donc autant rester à la maison. Et puis disons que je... je suis... On ne peut dire pas dire que je suis malade, malade, mais je suis bien fatiguée donc je ne peux pas soutenir un rythme de travail... Donc je n'ai pas renouvelé le contrat, je ne me suis même pas inscrite à l'ANPE, j'ai décidé de laisser tomber, pour le moment, de me soigner et après on verra...

- - Ça fait combien de temps maintenant ?...

- - Ça va faire un an. Ça fera un an dans quelques semaines.

- - Comment ça se passe ? ça vous convient ?...

- - Pécuniairement, c'est un peu dur, mais autrement pour moi, ça se passe bien parce que je peux enfin me consacrer à des choses que j'ai envie de faire : couture, tricot...

- - Vous faites des choses qui vous plaisent ?...
- - Voilà, je peux me permettre de dire « Tiens, j'achète du tissu, je vais faire les pyjamas des gamins, je vais faire des robes pour mes filles ».
- - Vous n'aviez jamais le temps avant ?...
- - Je n'ai jamais eu le temps d'approfondir... C'est une chose que j'aime bien faire, donc ça me permet de faire ce que j'ai envie... Bon, même que c'est pas évident... Il y a des mois où c'est plus dur que d'autres... Mais en fin de compte... mais moi, ça n'a pas été un cap trop difficile de passer de la vie active à... peut-être parce que j'ai les enfants... Vous n'êtes pas seule à la maison...
- - Voilà, les enfants reviennent de l'école à 16 h 30... C'est vrai, je n'ai pas bien le temps de mettre les deux pieds dans le même soulier comme on dit, parce que j'ai quand même quatre enfants à charge... Il y a encore beaucoup de chose à faire... Bon, je ne dis pas que dans quelques années je ne reprendrais pas le travail...
- - Peut-être qu'un jour vous reprendrez ?...
- - Même sûrement parce...
- - Quand les enfants seront grands ?...
- - Une fois que les gosses seront tous... disons capables de se débrouiller par eux-mêmes... Bon parce que là je trouve qu'ils n'évoluent pas pareil que les grands, la nouvelle génération elle n'est pas tout à fait pareille, c'est peut-être une idée.. mais ils sont moins autonomes qu'avant... je préfère attendre....
- - Tant qu'ils ont besoin de vous ?...
- - Je n'aurais pas confiance pour les laisser tout seul rentrer de l'école... Le dernier va avoir 5 ans... C'est vrai que ça ne me gêne pas de ne pas retravailler...
- - Vous n'en souffrez pas ? ça ne vous manque pas ?
- - Non, non... C'est vrai qu'il y a certaines personnes elles dépriment... et puis faut dire aussi je suis bien fatiguée...
- - Vous avez un traitement ?...
- - Oui, disons que nerveusement, je ne tiens plus vraiment... Et puis avec toutes les galères que j'ai eues, j'ai les reins qui ont pas mal ramassé, et puis j'ai pris du poids, donc automatiquement ça n'arrange pas les choses.. et c'est vrai, que travailler comme ça, dans des conditions comme ça, ce n'est pas évident.
- - Ça vous fait souffrir ?...
- - Disons quand je prends mes crises, je ne peux pas me déplacer, je marche avec une canne ou je me tiens. C'est vrai que je me mets à la place d'un employeur, si vous manquez trois mois dans l'année... ça ne l'intéresse pas... c'est vrai que [l'entreprise

d'insertion] ça m'a permis quand même d'avoir du travail en rapport avec mon état de santé... Mais c'est pour ça que je ne veux pas travailler parce que je ne pourrais pas... puis que même là parfois, il y a certains travaux que je ne peux plus faire, soulever des charges... Je n'ai plus le droit...

- - C'est pendant que vous étiez à [l'entreprise d'insertion] que vous avez réalisé... pendant le stage...
- - Disons...
- - Parce que vous vouliez reprendre...
- - Oui, je voulais reprendre parce que j'avais besoin de sous... Et puis, je voulais reprendre dans un travail qui me plaît et ce qu'on me proposait, ça m'a toujours plu... mais c'est vrai que je me suis aperçue que j'étais plus capable de faire certaines choses.[X]... Il y a plein de choses que je ne peux pas faire et puis sur une machine toute la journée, automatiquement... Quand le soir arrive, on est... et puis il faut reconnaître les choses, j'ai manqué assez souvent, en plus j'ai été obligée de me faire opérer de [X]. Donc automatiquement, à [l'entreprise d'insertion], ils étaient assez cool, mais chez un employeur, je n'aurais pas pu faire ce que j'ai fait avec eux... C'est vrai, j'ai eu des contrats... ils ont accepté de me refaire un contrat quand même après, pour me...
- - Ça a duré ?...
- - J'ai travaillé 8 mois, ils font des contrats de 3 mois.
- - C'est vous qui leur avez dit de ne pas renouveler le dernier contrat...
- - Là au mois d'août, j'ai dit « je ne renouvelle pas ». J'ai dit non parce que je ne me sens plus en état de... et puis, je voyais bien aussi que ça les ennuyait un peu que je manque souvent... alors... on a décidé d'un commun accord d'arrêter. Mais je sais que si vraiment j'ai envie, je n'ai qu'à les appeler. S'il y a une place, ils me reprendront. Mais disons qu'ils voudraient être sûrs avant que ma santé s'est stabilisée... et ce n'est pas bien le cas... Je suis retournée faire des examens, ce n'est pas très brillant. en plus, les circonstances de la vie jouent beaucoup, c'est vrai que je n'ai plus la volonté de me battre comme je me suis battue... disons, j'essaie de faire surface par rapport à mes enfants, mais je n'ai plus la volonté... Ce que je dis, je ne souhaite qu'une chose, c'est que les enfants aillent bien, et après, on verra... Je ne peux pas dire que je me bats vraiment... Je laisse les choses un peu.
- - Mais il vous reste du courage pour faire des choses à la maison ?...
- - D'ailleurs c'est ce qui me sauve parce que là dessus, j'ai toujours été très motivée... Je garde l'envie.... De toute façon, les docteurs le disent, j'ai encore cette envie, autrement j'aurais coulé encore plus facilement.
- - Vous êtes tentée de rester au lit, de ne plus rien faire ?....

- - Rester au lit quand vous avez les gamins qui se lèvent à 6 h 30 ou 7 h !... Comme ils ont été habitués à la nourrice, ils se lèvent de bonne heure. C'est vrai qu'une fois que je les ai emmenés à l'école, je pourrais me recoucher... Mais je ne suis pas du style à dormir, je n'ai jamais été une femme à dormir toute la journée. J'ai été habituée comme ça et quand des fois je suis fatiguée, je vais m'allonger, je me sens mal quand je me relève. Et puis, je ne peux pas rester inactive. On m'a tellement poussée quand j'étais jeune : « T'as rien à faire ? Tiens y a ça à faire ». On n'avait pas le droit de rester assise et de lire un livre.... même devant la télé le soir, des fois, il y a des films qui m'intéressent, ou je tricote, ou je fais du crochet, je ne peux pas rester les mains vides, il me manque quelque chose ou alors je vais fumer deux paquets de cigarettes...

- - Si vous n'avez pas les mains occupez, vous fumez ?...

- - Voilà, il faut que je m'occupe...

- - Et le contact avec les autres, cela vous manque ?...

- - J'ai toujours la maison un peu pleine, entre les enfants et les petits-enfants. J'ai quand même huit enfants, je suis déjà cinq fois grand-mère. Je vais l'être encore deux fois, donc il y a toujours du monde. C'est rare... Comme ils habitent tous le coin... Comme les petits-enfants vont à l'école avec les enfants, les gamins sont à peu près du même âge. Ben tiens, on boit le café ensemble, un coup ils viennent là ou chez eux. Je ne peux pas dire que je suis coupée du monde parce que j'ai toujours quelqu'un. Moi j'ai toujours quelqu'un, si ce n'est pas la journée, c'est le soir, mais je passe pas 24 heures sans qu'il y ait personne à la maison. Je ne peux pas dire que je suis coupée, j'ai encore une vie assez active. J'ai des enfants, des petits-enfants qui me tiennent, qui m'obligent à bouger... parce qu'à la limite, je n'aurais pas les enfants... Les petits-enfants sont presque toujours là aussi... Je suis obligée de bouger... Voilà... Et puis, je ne suis pas d'un tempérament. C'est vrai que j'arrive à déprimer, comme tout le monde... Au bout d'un moment on arrive un peu... Mais disons, je ne veux pas me laisser aller...

- - Vous avez un tempérament à réagir...

- - Oui, je ne vais pas me dire « Je vais me replier dans mon coin. Je vais me coucher ». Ça je n'y arrive pas... même quand je suis vraiment très déprimée, ça m'arrive de faire moins de choses, mais je fais quand même, je m'oblige à les faire.

- - Vous trouvez la force de vous obliger ?

- - Oui, et puis, une fois que j'ai commencé, après... Par exemple, une fois que j'ai commencé à couper un pyjama, après il faut que je le couse, il faut que je le voie fini *(la voix de Mme Chesnais devient beaucoup plus tonique et joyeuse)*.

- - ça vous fait plaisir de voir ce que vous avez réalisé ?

- - Voilà, alors automatiquement ça me maintient... C'est pour ça qu'il y a des moments, je me force un peu pour commencer, pour me mettre en route. Et après, une fois que j'ai commencé, ça va tout seul. Il faut que je finisse... de toute façon, j'ai toujours un

ouvrage ou deux de commencé... Toujours...

- - Toujours quelque chose en route ?
- - Toujours.
- - Votre compagnon, l'arrêt de travail, ça lui convient ?
- - Lui, ça lui convient. Il y a toujours quelqu'un quand il rentre, les plats sont prêts...
- - C'est mieux pour lui...
- - Pour lui, oui. C'est l'idéal. Lui, c'est son objectif un peu. Sa maman n'a jamais travaillé. Pour lui, c'est le père qui doit gagner de l'argent et la mère être à la maison. Donc ça ne lui cause pas de problèmes. Au contraire, je crois qu'il était un peu jaloux du travail, le fait que je vois d'autres gens...
- - Ça l'embêtait ?... Puis disons qu'en allant travailler, je me maquillais un peu plus, je m'occupais un peu plus de moi alors quelque part... Il ne veut pas le dire, mais...
- - De votre côté, réaliser que vous étiez trop fatiguée pour retravailler, ça a été dur à admettre ?
- - Oui, parce que j'ai toujours été très active et il y a des moments je me sens quand même diminuée mais il faut faire avec, il n'y a pas le choix.
- - Il faut arriver à l'admettre ?...
- - C'est dur d'admettre que l'on a plus 20 ans, qu'on ne peut pas faire certaines choses, c'est ça, en fin de compte. J'ai eu des enfants très jeune et puis plus tard et ça m'a maintenu... Je n'ai pas eu l'impression d'avoir mon âge... Je me sens pas... Avec les enfants jeunes à la maison, on n'a pas l'impression et puis il y a quelques années, les femmes à 50 ans étaient déjà vieilles, elles étaient plus fatiguées que nous physiquement... Alors que moi, je me vois arriver vers 50 ans et je me dis que dans le fond, je ne suis pas vieille. Je n'arrive pas à admettre que le corps s'use et qu'on n'arrive pas à faire ce qu'on faisait avant... d'esprit, je me sens jeune... et le corps ne suit pas tout le temps.
- - C'est ce qui est le plus difficile à supporter ?
- - Oui. Ce n'est pas le fait de ne plus travailler, c'est le fait d'être diminuée physiquement. Ce n'est pas évident, et puis dans ma famille il y a pas mal d'antécédents...
- - Ça vous inquiète ?
- - Mon père ne serait pas mort, il aurait fini sur une chaise roulante... Comme moi, j'ai à peu près les mêmes symptômes que lui, ça me fait peur pour plus tard.. Et en plus je ne voudrais pas être à la charge de mes enfants, parce que je me dis qu'ils ont leur vie à faire, ils n'ont pas besoin d'être embêtés par une grand-mère impotente... Ce n'est pas

agréable pour nous et pour eux de dépendre des autres et que les autres soient obligés d'être là constamment. C'est pour ça que j'ai pas mal d'inquiétudes de ce côté là. Mais vous disiez tout à l'heure que vous reprendriez quand les enfants seraient plus grands...

- - J'espère... j'espère que je reprendrai le travail... Déjà quand ils sont en vacances ou que je ne les ai pas avec moi le soir, c'est dur...
- - Vous êtes inquiètes pour quand ils seront tout le temps ailleurs ?
- - Oui, quand ils auront leur vie, ils n'auront plus le temps. Une fois qu'on est marié, qu'on a des enfants, c'est plus la même chose. Ils sont toujours là, mais ils ne vivent plus là.. Ils ont leur propre vie...
- - Ce sera plus dur ?...
- - Oh ! Pour moi, oui... Pour les grands, ça n'a pas été trop difficile parce que j'avais à m'occuper des petits, mais quand je n'aurais plus personne, ça risque d'être vraiment dur.
- - Vous pensez que le travail pourra être une solution ?
- - Oui, parce que déjà dans la journée, ça me ferait penser à autre chose tout en me permettant, j'espère du moins, de faire ce qui me plaît et en plus ça améliorera un peu l'ordinaire... parce qu'il faut dire qu'on n'est pas tellement bien placé question retraite... Donc si on peut travailler le plus qu'on peut, ça sera un plus... Ce n'est pas évident de dire aux enfants « il faudra que vous donniez tant à votre mère parce qu'elle ne peut pas »...
- - C'est très important que le travail vous plaise ?...
- - Ben oui... disons, je le ferais par obligation. C'est pas...
- - Vous avez besoin de vous faire plaisir en travaillant ?..
- - Moi oui, il faut que... Pour moi, il faut que ce soit agréable, parce que c'est un travail, c'est vrai qu'on est obligé de travailler, mais pourquoi pas mettre l'utile à l'agréable quand on a la possibilité. Si vraiment il n'y a pas la possibilité, je prendrai ce que je trouverai, mais c'est vrai que j'aimerais bien continuer dans [mon secteur]. Mais je pense qu'il y aura toujours de toute façon des choses à faire la dedans...
- - Pourtant, en ce moment c'est dur [dans ce secteur] !...
- - [En fabrication industrielle c'est dur, mais en atelier artisanal], on peut arriver à trouver. Quitte à prendre un mi-temps au départ pour se remettre dans le bain... Je pense... parce que de toute façon, il y aura toujours besoin de quelqu'un capable de [faire de ce que je sais faire] et puis moi, j'estime que quand on est bon ouvrier, on a toujours...
- - Après, vous serez à la retraite... Enfin, vous avez encore du temps devant vous...
- - Si on y arrive un jour, parce que c'est vraiment mal parti...

- - A cause de votre santé...
- - De toute façon, dans la conjoncture actuelle, parce que déjà, il y a de moins en moins de travail pour les jeunes, de moins en moins d'enfants parce que les gens ne veulent plus faire d'enfant. Faut reconnaître que c'est normal. Moi, à mon époque, des familles de dix, douze enfants, c'était courant. Alors que maintenant, quand vous dites que vous avez huit ou dix enfants : « c'est pas vrai ! C'est pas possible !... » C'est vrai, c'est passé à deux enfants, trois maximum, donc automatiquement il ne va plus y avoir assez de jeunes pour la génération. Parce que c'est vrai... le baby-boom... Il y a une époque où beaucoup de personnes ont fait des enfants qui ne vont pas tarder à arriver dans l'âge de la retraite... qui c'est qui va pouvoir fournir ? Parce que s'il n'y a personne qui travaille derrière... On ne pourra pas payer les retraites. Ça va faire quoi ? Et puis les jeunes en ont marre de galérer, de faire des enfants et de ne pas savoir s'ils pourront les nourrir plus tard, c'est normal qu'ils hésitent à faire des enfants...
- - Vos enfants ont du travail, les grands ?
- - Moi j'ai cette chance là, c'est que les quatre premiers sont casés. [Ils ont tous des métiers qualifiés] il y en a qu'une qui n'a pas envie de travailler, parce qu'elle préfère être mère au foyer, c'est son choix. par contre, là, elle a décidé d'avoir [un diplôme].
- - Ils ont tous des métiers où les débouchés sont nombreux....
- - Et puis, je ne les ai jamais poussés à faire ce que moi je voulais. Ils ont choisi eux, mon aîné depuis tout petit, c'était [sa passion], il en a fait son métier, et il en est dingue... Ma fille aînée c'est pareil. Elle c'était [un autre secteur], donc il n'y a pas de problème. [Le troisième] c'est pareil. Depuis tout petit, ils ont toujours pris la tendance de ce qu'ils voulaient. C'est pour ça que je vous dis que ça fait une différence avec les petits. Parce que dès 7 ans, l'aîné il savait déjà ce qu'il voulait faire. Les jumeaux, ils vont arriver vers 7 ans, vous leur demandez « Tu veux faire quoi plus tard ? » « Je sais pas. » Même ma fille qui a 13 ans, elle ne sait pas... Les grands, ils ont toujours eu une idée, ils voulaient faire ça. Et ils ne sont peut-être pas arrivés exactement à ce qu'ils voulaient, mais ils ont pris le métier qu'ils aimaient et comme je dis : « Rien de tel que travailler dans un métier qui nous plaît... » Je sais que si je devais faire du ménage, je le ferai parce que je suis obligée de le faire, mais c'est tout. Mais automatiquement on se dit « il est que 10 h, il est que 11 h »... alors que dans un travail qui plait « Oh, il est déjà midi ». On n'a pas la même notion du temps. C'est pour ça que je dis toujours, si on peut avoir l'utile et l'agréable autant en profiter... en fait, je les ai toujours laissés faire ce qu'ils voulaient dans la mesure où... des possibilités... c'est toujours pareil...
- - Pour revenir à vous, en ce moment, vous n'avez plus de revenu ?...
- - J'ai juste les allocations familiales...
- - Il y a le salaire de votre ami...
- - C'est vrai que c'est un peu juste, parce que là, il y a eu une liquidation judiciaire, il est au chômage depuis six mois. Il travaillait pour un artisan. [X].

- - Il touche le chômage ?
- - Oui, mais là on attend, je pense que ça va repartir... là il fait froid mais après, ça va repartir... De toute façon, ça repart toujours vers mars, avril... donc on ne se fait pas de soucis...
- - Les périodes où vous avez vécu d'allocations... cela a été gênant pour vous ?...
- - Moi, ce qui m'a gênée, ce n'est pas les allocations, c'est le fait d'être obligée de demander des aides, parce qu'il y a eu des périodes où j'étais obligée, je ne pouvais pas faire autrement.
- - C'était dur d'aller voir une assistante sociale pour demander une aide ?...
- - Voilà, parce que quelque part, moi, on ne m'a pas habituée à demander et quelque part, ça gêne... parce qu'on se dit... on a l'impression de vivre un peu sur le dos de la société... de ne pas être capable de s'assumer. C'est ça le plus dur...
- - Ça a été un problème ?
- - Oui, ça a été un peu dur, même maintenant des fois... comme là, je suis obligée d'aller à la banque alimentaire parce que c'est une période assez dure. C'est un peu dur de faire la démarche toutes les semaines, d'y aller... Je pourrais m'en passer, je le ferai, mais avec les enfants, je ne peux pas me permettre. Mais c'est vrai que je me sens un peu diminuée par rapport aux autres... on n'est pas... à la limite on ne se sent presque pas apte à faire ce qu'on a à faire...
- - C'est comme si vous n'étiez pas capable...
- - Oui... C'est peut-être bête, peut-être prétentieux de ma part de la dire... mais moi, je pars du principe, on met des enfants au monde, on doit savoir s'en occuper... On doit être capable d'aller jusqu'au bout...
- - Toute seule, sans demander de l'aide...
- - Ben non... parce que normalement... Si vous mettez vos enfants au monde, c'est que vous vous sentez capable de les élever, de vous en occuper...
- - C'est ce problème qui vous ennuie le plus...
- - Disons que j'ai eu une éducation assez stricte la dessus... C'était : « Si t'es pas capable de t'assumer t'es un bon à rien ». C'était net et clair... Donc moi, j'ai encore un peu cette optique là. Je ne juge pas les gens, mais moi, par rapport à moi, je me sens un peu... diminuée...
- - Autrefois il n'y avait pas d'aide, on n'avait pas le choix...
- - Voilà, pas le choix... C'est vrai que c'est une bonne chose ces aides, mais je trouve que certaines fois, les gens sont trop assistés et dans d'autres pas assez... Regardez, il y a des gens qui touchent le RMI depuis longtemps, qui ne cherchent même pas du

travail, qui s'en foutent et qui disent « après tout, je ne paye pas ça, je ne paye pas ça, je ne paye pas ça... » d'autres qui essaient difficilement de s'en sortir, qui sont obligés de s'en sortir, qui sont obligés de passer par l'aide d'une assistante sociale et compagnie, parce qu'ils ne peuvent pas faire autrement soit vis à vis des gosses, soit ci, soit là... moi je dis qu'il y a trop de différences... Une personne, disons qui a travaillé toute sa vie, qui est obligée de s'arrêter de travailler parce qu'elle ne trouve pas de travail ou parce qu'elle a des problèmes de santé, qui se trouve au chômage, elle gagne très peu. Alors qu'une personne qui n'a jamais travaillé touche le RMI, c'est un peu paradoxal, c'est injuste quelque part... parce qu'on peut dire « Nous, on a trimé, on a essayé ». En plus, le chômage, il ne dure pas longtemps, on arrive, on n'a plus de sous et eux qui n'ont jamais travaillé, ils ont droit au RMI, tout de suite, alors ça sert à quoi de se... de tant peiner... C'est vrai qu'il y a beaucoup de jeunes qui réagissent comme ça, qui se disent « Si je ne travaille pas je gagne autant que si je travaille », donc ça soulève.... pas mal de points, parce qu'il y en a qui se demandent pourquoi se tracasser pour travailler... Moi, je sais que je ne suis pas tellement comme ça parce qu'en étant toute seule, je ne pourrais pas me voir sans travail, sans rien...

- - Vous chercheriez de toute façon ?...
- - Ah oui !... A la limite, je prendrais le premier travail venu pour m'occuper... J'ai besoin d'être occupée et puis pour voir autre chose quoi.
- - Et en ce moment, vous avez décidé ne pas vous inscrire à l'ANPE.
- - Moi, j'aurais le droit à l'ASSEDIC si je m'étais inscrite. J'ai le droit puisque j'ai travaillé, mais j'ai fait le choix.
- - Pourquoi avez-vous fait comme ça ?
- - Moi, je veux m'en sortir par moi-même, je ne veux pas... Je me dis que je suis un peu assistée quelque part, et je veux pas.
- - Etre inscrite à l'ANPE, ça vous donnerait plus l'impression d'être assistée ?
- - Oui...
- - Vous préférez couper...
- - Voilà... Le jour où je déciderai de reprendre le boulot, je me réinscrirai à l'ANPE. Ça me semble plus logique... M'inscrire à l'ANPE, pourquoi ? pour être sur la liste d'attente, ils vont me proposer du travail, je n'ai pas envie d'y aller... déjà je n'ai pas envie, et puis j'ai... Je veux me soigner... Donc je me dis « Pourquoi être inscrite à l'ANPE ? » On est sur des listes, à la limite, on peut peut-être empêcher quelqu'un d'autre d'avoir du travail alors qu'on n'a pas envie de le faire. Donc il faut être logique, ce n'est pas la peine d'être inscrite quand on n'a pas envie. Le jour où j'aurai vraiment envie, je m'inscrirai.
- - Même si ça vous fait perdre vos droits ?
- - Oui, parce que j'estime que c'est un choix que je fais. Je choisis. J'ai dit que je n'ai pas

envie de travailler en ce moment donc je vois pas pourquoi je bénéficierai d'une place qui peut aider quelqu'un.

- - L'assistante sociale, [l'entreprise d'insertion], ne vous ont pas poussée à reprendre ?...

- - Si, ben disons, un petit peu, mais chacun... mais on a encore le libre arbitre en France, quand même ! Heureusement, et puis, vu que j'ai les petits, pour eux, ça ne leur pose pas trop de problèmes. Je suis à la maison avec les enfants, je peux faire des activités avec eux, je ne suis pas obligée d'avoir une nourrice à côté... C'est vrai qu'il y a beaucoup de choses qui s'enchaînent donc automatiquement ça ne pose pas trop de problèmes... Le dernier aurait 10 ans, peut-être qu'elles insisteraient plus, mais là... vu que le petit n'a que 4 ans, c'est pas encore un grand problème ni pour elles, ni pour moi... et puis, je vous dis même, je me sens plus utile à la maison que dans un travail pour le moment... je peux me permettre.

- - Vos enfants doivent être contents...

- - Oui, hier je leur ai fait des bugnes. C'est des choses que je ne peux pas me permettre quand je travaille, je leur fais beaucoup de gâteaux, de petits plats... et puis, de toute façon, dès que je ne suis pas là : « Elle est où Maman ? »...

- - Ils ne doivent pas avoir envie que vous repreniez...

- - Non. Des fois, en rigolant, je dis « Moi, je vais travailler, comme ça vous me casserez plus les pieds ! » « Oui mais tu seras pas là quand on rentre, on sera obligé d'aller chez... l'un ou l'autre de leur frère... Parce qu'à la limite, je n'aurais plus besoin de nourrice, je peux m'arranger avec mes belles-filles. Mais ça ne m'intéresse pas... Et puis, ils n'ont pas envie... Quand je dis que je vais travailler « Oh non, pas maintenant ! »

- - Ils ont besoin de vous...

- - Quand ils arrivent le soir, j'ai fait mon ménage, à manger, je peux me permettre de leur faire un peu de câlins, d'être là, présente, de discuter avec eux, alors qu'en travaillant, on arrive le soir, il faut faire le ménage... On n'a pas le temps... Là, on est plus disponible. C'est un âge où ils ont besoin, après ils ont plus d'indépendance... Après, la maman derrière, ça agace plutôt qu'autre chose, mais jusqu'à 7, 8 ans, des fois 10 ans. Je vois ma fille a 12 ans, elle ne veut pas que je reprenne le travail.

- - Elle a encore besoin de vous ?

- - Ça, si j'étais obligée de travailler : « Oh non ! Tu ne vas pas travailler ». Ils acceptent mal. On les a aussi élevés dans cette optique là, maman à la maison, les bons petits plats, ils arrivent le lit est fait. « Je ne suis pas obligé de faire mon lit. » Moi, Maman, elle travaillait... On faisait les lits le soir quand on arrivait. » Faire les lits pour aller se coucher, c'est un peu bizarre ! Là, ils arrivent, c'est rangé. Ils ont leurs aises. Un enfant c'est ce qu'il cherche et puis pouvoir profiter un peu de Papa, pour eux, c'est normal.

- - C'est une satisfaction pour vous de voir qu'ils sont heureux ?...

- - Oui, parce que je trouve que mes enfants sont plus épanouis que les premiers. Ils n'avaient pas le même comportement du fait que moi je travaillais et que je n'étais pas disponible... C'est vrai, c'est très dur de tout mener de front, le boulot, les enfants... quand on est obligé...
- - Pour vos filles, vous imagineriez une vie sans travail du tout, uniquement au foyer ?
- - Pour ma deuxième fille, oui, pas de problème, pour la première, non. C'est pas... Elle n'est pas maison, maison. Elle a besoin de contact avec les autres.
- - Ça dépend des tempéraments...
- - La deuxième, c'est sa maison, son gamin, son petit intérieur. La première, elle le fait parce qu'il faut le faire, mais disons, elle n'aurait pas la possibilité d'aller à l'extérieur, je pense qu'elle le vivrait très mal. Ça dépend du tempérament des gens... Et puis, il faut dire aussi qu'elles m'ont toujours vu travailler, il y a l'exemple des parents. Si on voit travailler les parents, on a cette optique là...Je vois les premières, elles ont toujours parlé de travailler.... Sauf [celle] qui a eu l'occasion de rester chez elle pour s'occuper de son enfant... Elle se plait comme ça, c'est très bien... Mais je vois ma troisième fille, quand on lui demande ce qu'elle veut faire plus tard : « Ben, je resterai à la maison, je m'occuperai de mes enfants... » Alors que les autres c'est : « Je vais faire ça »... « je vais chercher ça ». Alors qu'elle, elle s'imagine rester chez elle... Elle voit peut-être que pour vous, c'est positif, ça vous intéresse...
- - Oui, d'un côté, ça me faisait du bien de travailler parce que je voyais des gens, je sortais, mais d'un autre côté, c'est vrai que moi, on me dirait « On te paye tant pour rester à la maison », pas de problème, je resterais...
- - Oui, en dehors du revenu, il n'y a pas de problème ?...
- - Pas de problème... C'est vrai qu'il y en a qui ne peuvent pas. Il y en a qui ne peuvent pas se voir à la maison. Moi j'ai toujours quelque chose à faire, je ne m'ennuie pas, je n'ai pas le temps de m'ennuyer.
- - Vous ne tournez pas en rond. Certaines personnes au chômage disent : « ça ne va pas, je tourne en rond ».
- - Oh moi, ça va. Je n'ai pas le temps. Ma belle-fille me dit qu'elle s'ennuie. Je lui dis « Mais comment tu trouves le temps de t'ennuyer ? ! » Moi, je n'ai pas le temps, au contraire, je n'ai jamais assez de temps pour faire ce que j'ai envie... alors... *(rire)*... C'est pas des jours de 24 heures...
- - Il faut avoir l'envie de faire...
- - Oui, mais ce qui compte, c'est beaucoup la façon dont on a été élevé, parce que si on a été obligé de toujours bouger, on ne peut pas rester sans rien faire..
- - Le corps a des habitudes...
- - Oui.

- - Votre mère travaillait ?
- - Elle a toujours travaillé... [dans une administration]... On était trois, mais j'avais un père [X] un peu je-m'en-foutiste... Par contre ma mère, elle n'aurait jamais été mère au foyer... Elle n'aurait pas supporté. Même maintenant à la retraite, elle s'ennuie.
- - Vous avez été obligée de travailler au début... vous auriez pu ne pas savoir vous occuper...
- - Disons d'être obligée d'entrer dans la vie active étant jeune, je crois que ça joue un rôle, on est obligé de travailler, c'est un fait, mais moi je dis qu'une femme à la maison, elle travaille autant qu'à l'extérieur. C'est vrai qu'elle s'organise comme elle veut, elle peut prendre des moments de repos. Elle est fatiguée, elle va s'asseoir dix minutes, boire un café... C'est vrai que ce n'est pas la même chose, c'est astreignant mais c'est du travail quand même... Moi, ma grand –mère, elle disait toujours, une mère à la maison, elle fait sept métiers à la fois, il y a infirmière, sage-femme, pouponnière, ménagère, couturière... je ne sais plus ce qu'elle me disait...
- - Votre grand-mère valorisait bien toutes ces activités...
- - Ma grand-mère, je l'ai toujours vu tricoter ou coudre. On tricotait ensemble, à 8 ans j'étais capable de tricoter une paire de chaussettes. Maintenant ça ne se fait plus... En tout cas, moi je ne me plains pas de l'éducation que j'ai eue. C'était dur, il y avait des moments où j'en avais marre, mais maintenant, ça m'aide beaucoup, parce que maintenant je trouve que je réagis pratiquement dans toutes les situations... Je ne me laisse pas enfoncer...
- - Et vos enfants, vous leur apprenez tout ça ?...
- - Oui, mes enfants... Les petits sont encore trop petits, mais ma fille, à 12 ans, elle est capable de faire à manger, comme les grands d'ailleurs. Je n'ai pas regardé si c'était garçon ou fille. C'est : « Tu débarrasses la table, tu es en âge maintenant, tu fais le déjeuner ». « Je fais à manger tu regardes comment je fais » et les gamins, ça leur plait. Ils participent, ils sont contents : « Tiens, j'ai réussi ça ». Je me rappelle ma fille, la première robe qu'elle a faite à une poupée dans une de ses vieilles robes, tout le monde était au courant. Elle l'avait même emmenée à l'école pour faire voir. C'est un plus, ça les valorise par rapport aux autres enfants. « Chez toi, t'as peut-être ça, moi j'ai pas ça, mais je sais faire ça, donc j'ai la même valeur que toi. » A la limite, c'est un peu ça...
- - Par rapport aux autre enfants qui ont plus de choses facilement ?...
- - Oui, parce qu'on n'a jamais beaucoup de sous, donc les gamins n'ont jamais bien.. Mais je vois ma fille, souvent quand une robe ne lui allait plus, elle me disait « Tu fais une robe à ma poupée » donc... Et puis, même les jumeaux, quand je leur ai fait un pull, la première fois qu'ils le mettent, ils disent : « C'est maman qui l'a fait ». Ils sont heureux de faire voir... Alors quelque part, ça les valorise quand même... Et quand vous travailliez, vous n'aviez pas le temps de la faire ?...

- - J'ai toujours tricoté, toujours cousu. Je le faisais le soir ou le week-end. J'ai toujours cousu.
- - Par plaisir ou par obligation ?
- - Il y a un peu d'obligation parce que c'est vrai, je disais : « Voilà l'hiver qui arrive, il va falloir que je les habille, c'est cher... Et puis, ce qu'on a fait nous-mêmes dure plus longtemps, et puis, c'est le plaisir de faire, de créer quelque chose. »
- - Même fatiguée vous trouviez du plaisir dans cette activité ?
- - Si je n'ai pas beaucoup de temps, je tricote un quart d'heure, mais ça me relaxe. Le tricot, pour moi, c'est une détente, et même quand je suis bien énervée, je prends mon tricot souvent... C'est un palliatif... Je fais ça pratiquement machinalement
- - Sans peiner ?...
- - Non, je regarde la télé en même temps que je tricote... Ma belle-fille, qui n'en fait pas beaucoup, me dit : « Je ne sais pas comment vous faites, vous regardez même pas votre tricot ! » C'est une question d'habitude... Il y a plus de 20 ans, après c'est machinal... C'est comme quand vous êtes dans un travail, à la limite, vous pouvez penser à quelque chose tout en faisant votre travail. Là, c'est pareil... Le soir, quand les enfants rentrent, ils ont leur petit confort, leur petit moment de détente... Ce n'est pas tout à fait compatible avec la vie de travail, parce qu'on est obligé de leur donner même quand on travaille, donc ça empiète sur un autre travail et petit à petit ça s'enchaîne, ou on arrive au travail et on est fatigué, ou il n'y a plus le temps pour les gamins. C'est pour ça que je dis, ils parlent du chômage, je veux bien, c'est vrai qu'il y a du chômage, mais dans certaines branches de chômage, s'ils aidaient les femmes au foyer, il y aurait moins de chômage.
- - Vous pensez qu'il y a pas mal de gens que feraient comme vous ?
- - Oui, il y en a... Vous discutez à la sortie des écoles ou quoi, il y a beaucoup de femmes qui disent « Moi, j'aurais un salaire décent, jusqu'aux 7 ans de mon enfant, je ne travaillerais pas ». Pourquoi ça s'arrête tout à 3 ans, l'allocation parentale d'éducation ? ça ne reviendrait pas plus cher au gouvernement... Parce que les gens qui ne peuvent pas travailler, ils les paient au chômage... Que ce soit allocation jeune enfant ou chômage, ils pourraient payer jusqu'à ce que l'enfant rentre en primaire. Ça ne leur reviendrait pas plus cher et peut-être que les gens s'occuperaient un peu plus de leur enfant... Parce que quand les deux parents travaillent, c'est pas possible, on n'a pas le temps de s'en occuper.
- - Et ceux qui ne trouvent pas de travail dépriment...
- - Voilà... Que ceux qui ont vraiment ce besoin de travailler, qu'on leur laisse le choix de travailler, mais c'est vrai que je pense qu'il y a beaucoup de femmes, jusqu'aux 7 ans de leur enfant, c'est vrai que c'est les premières années qui comptent le plus... Parce que les liens que vous avez avec vos enfants, c'est tout petit que vous les faites. Quand ils sont trop grands, c'est déjà trop tard. Il y a un autre lien mais ce n'est pareil, c'est

pour ça que souvent je me dis que s'il y avait un effort de ce côté là.... Il y aurait moins de chômage parce qu'automatiquement toutes les femmes qui prendraient le choix de s'arrêter de travailler, ça ferait de la place... donc automatiquement.

- - Mais pour le moment, les gens qui prennent cette décision ont l'impression que donner de l'argent à des gens qui restent à la maison, c'est de l'assistance...

- - Oui, dire à une mère « Vous restez chez vous, vous vous occupez de vos enfants » pour eux, c'est de l'utopie. Mais donner le RMI à des fainéants, ce n'est pas de l'utopie. Parce que moi, la plupart, j'appelle ça des fainéants, parce que j'en connais plusieurs qui disent « On s'en fiche, de toute façon dès qu'on a 25 ans, on a droit au RMI ». Alors on galère jusqu'à 25 ans et pouf ! On a le RMI. Ou alors, on fait un gosse, comme ça, automatiquement on a droit à l'allocation de parent isolé ou autre. Parce que ça, vous l'entendez !...

- - Du coup c'est plus facile que travailler ?...

- - Voilà. C'est vrai que ça donne une situation immédiate, pas dans l'avenir, mais dans l'immédiat. Ça leur donne une solution, ça ne les incite pas à chercher du travail ou à s'en sortir d'eux-mêmes. C'est pour ça que je dis qu'il y a beaucoup de mesures qui ne sont pas justes. C'est vrai... que vous soyez une personne de 20 ans ou de 40 qui a arrêté de travaillé pour une raison *x*, que vous soyez aidé pendant un certain temps, c'est normal parce que vous avez donné de votre temps, vous avez donné quelque chose, vous avez contribué à l'essor de la vie. C'est peut-être minime, mais regardez dans un atelier, si vous avez 50 personnes, ces 50 elles aident à la réalisation de quelque chose. Si vous en aviez 48, il y aurait peut-être un petit problème pour y arriver. Chacun donne, apporte quand même quelque chose. Donc le jour où cette entreprise les licencie, c'est normal de les aider. Mais aider des gens qui ne veulent vraiment rien, rien faire ou qui s'en foutent complètement, je trouve ça aberrant.

- - Aider ceux qui ne veulent pas participer...

- - Voilà... Moi je dis que chacun a une place bien déterminée dans la vie.

- - C'est votre éducation qui...

- - Sûrement, parce que j'ai eu une éducation assez rigide... C'est peut-être ça qui me fait parler comme ça... Mais c'est vrai que chacun doit mettre un peu du sien pour y contribuer, on ne s'en sort pas plus mal à la sortie... Moi ne je sais pas, quand je vois des personnes qui me disent « Je touche le RMI, je me lève à 1 heure ou 2 l'après-midi »... Quelle valeur ils ont pour eux-mêmes ?...

- - Vous avez l'impression qu'ils souffrent ?...

- - Ben oui, au bout d'un moment ils en souffrent parce qu'au bout d'un moment, ils doivent se dire : « Je vis pourquoi ? Je fais quoi ? ». Au bout d'un moment, c'est vrai... Pourquoi il y a de plus en plus de suicides, de truc comme ça ? Moi, ça ne m'étonne pas... parce qu'automatiquement, ils ont été trop aidés au départ ou pas assez. C'est un engrenage et c'est fini. Parce que de toute façon, je ne suis pas là pour juger ni les uns

ni les autres, parce que chacun mène sa vie comme il veut, chacun mène sa barque... C'est pas des critiques, c'est juste une constatation, mais c'est vrai que le gouvernement ne fait rien du tout... Parce qu'au lieu de dire il y a des chômeurs, on va créer un emploi là, un emploi là... Ils en créent un, il y en a 50 autres qui se cassent la figure derrière... alors... Ils pleurent tout le temps parce qu'il n'y a plus assez d'enfants. Hier encore sur Canal +, ils en parlaient... Il y a 1,2 enfant par habitant, ils n'ont qu'à aider les personnes, parce que la France elle a des sous, elle est riche, donc s'ils veulent vraiment trouver les moyens...

- - Et vous, avec vos problèmes de santé, vous n'avez jamais essayé de demander une allocation d'adulte handicapé ?

- - Non, j'estime que non. Tant que j'ai mes bras, mes jambes pour travailler.. J'estime que si on commence dans un cercle comme ça, c'est un cercle vicieux et après... Là, on a tendance à se laisser aller. Parce que si vous avez une AAH, vous vous sentez diminué... Moi, je trouve que c'est trop difficile à vivre après... d'admettre que vous êtes diminué...

- - Ça serait une manière de dire « Là, de toute façon...

- - Voilà. « Maintenant, il n'y a plus le choix, t'es diminuée, t'es comme ça, t'es...dans une catégorie comme ça ». Et puis, vous êtes obligé de passer par la COTOREP, et après vous n'avez plus le droit de travailler dans certains trucs... Non....

- - Vous voulez garder la liberté...

- - Voilà. Il y a des contraintes... mais je veux choisir ce que je veux faire, je veux être... je ne veux pas qu'on me mette un panneau dans le dos en disant « celle-là, elle peut faire ça ou ça ».

- - Vous voulez rester indépendante...

- - Oui.

- - C'est en réaction à votre père qui serait...

- - Sûrement, parce que je me suis toujours dit « quand je serais grande, je m'en sortirai toute seule » et malgré toute cette galère que j'ai eue, parce que c'est vrai que j'ai eu des moments assez pénibles quand on regarde, je pense que ça m'a plutôt forgé le caractère... C'est vrai qu'il y a certaines personnes, elles ont des épreuves, ça les incite à couler. Moi, je pense que ça m'a justement incité à me tenir la tête hors de l'eau, à me dire que de toute façon, il y a les autres qui font ça, pourquoi pas moi ? Je me dis qu'il y a toujours plus malheureux que moi et c'est un peu ça qui me sauve. Parce que, disons, je ne veux pas arriver en bas, je ne veux pas me retrouver sous l'eau. Il faut au moins que j'ai la tête hors de l'eau, donc pour avoir la tête hors de l'eau, il faut lutter, il n'y a pas le choix...D'un moyen ou d'un autre... C'est vrai qu'il y a des moments très difficiles... où on baisserait les bras, où je me dis : « Après tout, pourquoi tu te bats, c'est toujours pareil, c'est un éternel recommencement ?... » Mais bon, mon caractère n'est pas de baisser les bras. Donc automatiquement, j'arrive à remonter...

- - Où trouvez-vous la force ?...
- (elle répond immédiatement sur le même ton calme)
- - Surtout dans mes enfants, le plus... une fois je me suis retrouvée seule avec les enfants, ça a duré 4 ans... quand ça n'allait pas, je vous dis franchement, je prenais une chaise, je descendais, je regardais dormir mes enfants, et je me disais : « Non, de toute façon, ils sont là, t'as pas le droit de les laisser tomber, ils n'ont pas demandé à vivre, donc il faut te battre ». Puis petit à petit l'idée a fait son chemin... Je reconnais que j'ai eu des moments vraiment bas mais quand vraiment ça n'allait pas, c'était mes enfants... et mon fils, le dernier, devait le sentir, parce qu'aux moments où j'allais vraiment mal, il ne voulait pas dormir... Oui, j'étais obligée de m'occuper de lui.
- - Il restait réveillé pour...
- - Oui, à croire qu'il sentait, c'était chaque fois que je me... que ça n'allait pas... Il n'y avait pas moyen de le faire dormir...
- - Il le sentait sûrement, c'était sa manière à lui de vous aider...
- - Oui... Si j'avais eu le choix, je n'aurais pas eu autant d'enfants, c'est vrai, mais sans enfant ma vie aurait été inutile. On leur apporte quand même beaucoup de choses... Après, c'est vrai, avec leur caractère, c'est eux qui font leur vie. Mais au départ, c'est nous qui leur apportons l'essentiel. J'estime qu'il n'y a rien de plus beau qu'aider un enfant à grandir, donner la vie à un enfant... C'est pour ça que je comprends les femmes qui sont désespérées de ne pas avoir d'enfant, parce que... et de rien, vous arrivez à faire... c'est vraiment quelque chose d'extraordinaire et il y a rien de plus beau que ça...
- - Vous pensez que si vous aviez eu le choix vous en auriez eu moins quand même ?
- - Moins, oui, surtout dans l'époque actuelle, j'aurais peut-être plus réfléchie avant d'avoir des enfants, j'aurais plus fait le nécessaire...
- - Les derniers, ce n'était pas un choix non plus ?... Parce que vous disiez que le premier, c'était à vous de vous débrouiller...
- - Le premier, je l'ai voulu, les premiers je les ai voulus. Après quand j'ai eu ma fille, je voulais m'arrêter, je n'en voulais plus. Mais, bon... J'en ai eu trois en trois ans... Ils sont venus, ils sont venus, ils sont là. C'est un peu cette optique là que j'avais.. C'est vrai que les jumeaux, j'en voulais un... J'avais fait pas mal de fausses couches avant, j'en voulais un autre. Je m'étais remise avec quelqu'un, je voulais au moins un enfant avec lui et puis après, j'ai eu un traitement ce qui fait que je me suis retrouvée enceinte... mais c'est vrai que le dernier surtout, ça a été très, très dur à accepter... Je m'en voulais, je voulais avorter, je ne voulais plus, pourtant je suis contre l'avortement, mais là, je crois qu'il n'aurait pas fallu me pousser beaucoup... Maintenant je ne regrette pas...
- - C'était par rapport au travail que ça représentait ?...

- -Disons qu'ils n'ont que 20 mois d'écart avec les jumeaux. C'était dur déjà avec les deux, mais le père, il est comme moi, il est contre l'avortement, donc il m'a poussé pas mal à le garder... Oh, du jour où je l'ai senti bouger en moi, après, ça a été fini. Mais avant, tant que je n'ai pas réalisé qu'il était là, je n'en voulais pas. Je me disais que ça allait encore être une galère, encore... Non seulement le travail que ça donne, mais qu'est-ce qu'on va leur donner plus tard ?...
- - Ça vous inquiétait ?...
- - Oui, parce déjà, les grands, ça a déjà été dur pour leur donner quelque chose.... Bon... Et comme là, la conjoncture ne s'y prête pas du tout, je me demande ce qu'ils vont devenir quand ils seront grands...
- - Ça vous fait du souci ?...
- - Moi, ça me fait du souci, parce que nous, on était valorisé par le travail, par... Un peu la vie de famille tandis que là... J'essaie pour la vie de famille de les mettre dans certains paramètres, on est un peu obligé, mais s'ils n'ont pas de travail, ils n'ont rien... Surtout les trois derniers, c'est des garçons, donc pour un garçon c'est plus valorisant d'avoir du travail... Parce qu'il se sent abaissé s'il ne travaille pas lui-même alors que sa femme travaille, quelque part il a une fierté quand même...
- - Du coup vous avez peur...
- - C'est vrai que je pense que ça va être dur...
- - Même s'ils ont de bons points de repère dans la famille, ce n'est pas suffisant pour vous ?...
- - Non, parce qu'il faut autre chose, parce qu'il n'y a pas que la famille dans la vie, il y a l'extérieur. Il faut qu'il y ait une place dans la société, c'est ça en fin de compte. Le plus important, c'est avoir sa place quelque part.
- - Il n'y a pas que la place dans la famille ?...
- - Non, parce que la place dans la famille, ils l'auront tout le temps parce que même si votre enfant n'a pas de travail... même s'il n'est pas comme les autres, qu'il est handicapé ou quoi, il aura toujours sa place... Vous ne pouvez pas regretter l'enfant que vous avez porté, ce n'est pas possible... Enfin, moi, personnellement... C'est aussi souvent la question que je me suis posée, si j'avais eu un enfant handicapé, comment j'aurais... Parce que c'est vrai que c'est lourd à porter, mais je pense qu'on ne peut pas regretter un enfant qu'on a eu, moi je n'aurai pas pu, donc un enfant dans la famille, il peut toujours avoir sa place... plus ou moins... mais il peut toujours avoir sa place, c'est dans la société que c'est dur... Donc même en essayant de lui donner le plus de bagage possible, ce n'est même pas sûr qu'on arrive à lui donner la place... ça fait quand même pas mal de soucis... On se dit « Quand je ne serais plus là, est-ce qu'il va arriver à gagner sa vie, est-ce qu'il... » Et moi non plus, je n'ai pas des revenu...
- - Vous ne pourrez pas toujours assumer tout le monde ?... pas tout le temps...

- - On ne peut pas... Donc c'est pour ça que maintenant ça fait réfléchir d'avoir des enfants...
- (appel téléphonique)
- - Je vais vous laisser, ça fait un bon moment...
- - Eh bien, si j'ai pu vous apporter quelque chose...
- - Oui, c'est intéressant de voir un peu comment les gens se situent parce qu'il y a de nombreuses situations différentes finalement...
- - Oui, non seulement il y a des situations différentes, mais il y a la façon d'aborder la situation. Parce que face à la même situation, une peut sombrer, alors que l'autre peut toujours arriver à s'en sortir parce que...
- Mme Chesnais me fait alors par de ses croyances religieuses. Je ne la relance plus sur la question du travail et l'entretien prend fin sur cette discussion. Seuls quelques extraits directement en lien avec ma problématique sont retranscrits ci-dessous.
- - De toute façon, si on n'a pas quelque chose en quoi croire, tout s'effondre... C'est vrai, moi je ne suis pas catholique parce que la plupart des français sont catholiques, et d'ailleurs, moi, ça a fait beaucoup de bruit quand j'ai changé de religion.
- - Vous êtes de quelle religion ?
- - Je suis témoin de Jéhovah.... J'étais... Bon, j'ai arrêté à cause de ça. *(Me montre sa cigarette)*.
- - Vous n'aviez pas le droit de fumer ?
- - Bon, il y a certaines règles de vie que vous n'avez pas le droit d'avoir, mais au fond de moi, j'ai toujours mon optique, c'est ça qui m'aide à vivre dans beaucoup de cas...
- - Vous n'en faites plus partie ?...
- - Je ne fais plus partie de la... la.... Société, de la... mais au fond de moi, je suis toujours...
- - Oui, vous avez gardé votre croyance en un Dieu...
- - Oui, j'ai... c'est peut-être pour ça que je suis très famille... Je vous dis, j'ai quand même galéré dans beaucoup de religions, j'ai fait pas mal de parallèles...
- - Oui, ça peut être une aide...
- - C'est pour ça que je dis que ce soit n'importe quelle religion, on a une croyance, donc cette croyance, elle nous pousse quelque part en avant... Par exemple, comme pour les catholiques, pour eux, le suicide c'est quelque chose d'horrible, parce qu'ils disent qu'on n'a pas le droit... Je ne sais plus parce qu'il y a tellement longtemps que je n'en fais plus partie. Disons que quand ils sont déprimés, parce que moi j'ai une copine catholique à

fond, elle me dit « Je n'ai pas le droit parce que si je me laisse aller, c'est une forme de suicide et il ne me pardonnera jamais ». Donc automatiquement elle se bat par rapport à ça... Elle, c'est ça son optique, moi c'est autre chose... Donc c'est vrai que si on a une certaine croyance, même si ce n'est pas une croyance religieuse, une croyance en la vie, en l'avenir, on a toujours une croyance en quelque chose... autrement on ne vivrait pas... Parce qu'on vivrait pour quoi, si on n'avait pas un espoir au bout, quelque chose qui vous tient ?

2.6 M. Otavalo.

- Comme M. Bonnet, M. Otavalo a refusé d'être enregistré, ce qui suit est donc, comme pour M. Bonnet, la retranscription des notes prises lors de l'entretien et complétées juste après celui-ci.
- A arrêté pour des problèmes de santé. Le médecin du travail n'a jamais voulu le reconnaître inapte malgré les absences, la fatigue ; a du se mettre en arrêt maladie, puis en longue maladie pour « réussir à se faire mettre dehors ».
- Ce n'est qu'après ça que le patron a accepté de négocier un licenciement. Avant ne voulait pas en discuter même si ça ne l'engageait pas financièrement. Et M. Otavalo ne voulait pas partir sans licenciement pour avoir droit aux indemnités de chômage. A arrêté de travailler fin juin 1996. A fait une formation suite à un bilan de compétences.
- - Comment vivez-vous votre situation actuelle ?
- - « Oh, je ne suis pas un fan de boulot » donc satisfait (relativement) de sa situation actuelle. Le travail salarié ne lui convient pas.
- - « Comment vivez-vous le fait de ne pas avoir de travail ?
- - Si le travail c'est être salarié, je n'en ai pas, mais j'ai beaucoup d'activités... Alors si c'est ça bosser, je bosse autant que ma condition physique et mon état de fatigue le permettent. » A monté un SEL avec un ami (et s'occupe d'une association de [personnes handicapées]). Il vit avec une invalidité PI 1ère catégorie (2500 F) à laquelle s'ajoutent les indemnités chômage. M. Otavalo explique que la PI est cumulable avec le droit à travailler un certain nombre d'heures. Donc s'en sort sur la plan financier. Est hébergé par sa grand-mère.
- - Est-ce que ses activités lui conviennent ?
- - Ce n'est pas toujours tout rose, c'est comme dans tout, mais ça va. Le problème rencontré est le suivant : par moments sa puissance de travail est presque nulle et cela peut correspondre à un moment de réunion. Pour le SEL, pour arriver à le faire démarrer, il faut faire des réunions régulièrement, de la pub, du « public relation » comme on dit, des relations publiques. Il faut assurer : c'est très riche du point de vue humain : rencontre des gens de tout âge, de tout milieu.
-

Avant travaillait [dans une autre ville de la région], ça n'avait rien à voir. Là, il faut organiser, gérer, faire de la pub. Avant, lorsqu'il travaillait, il n'avait pas le temps de s'investir dans des choses comme ça. « Il fallait déjà arriver à trouver le temps de dormir, c'était déjà bien ».

- Explique qu'il participe à l'organisation d'un réseau national des SEL pour voir comment ça fonctionne ailleurs et pouvoir se défendre. Association nationale Sélidaire. Explique que le premier SEL en Ariège vient de perdre un procès. Plainte des artisans suite à la réfection d'un toit. Selon les régions, attaques diverses : impôts, procureur, artisans,... donc doivent s'organiser. Autre projet : La route du SEL pour héberger des gens en voyage faisant partie d'un SEL régional. Lui s'est engagé à participer à une université d'été. Il n'est pas vraiment d'accord sur le nom, mais peu importe, c'est beaucoup de travail pour la logistique...

- - Sans ses problèmes de santé aurait-il pu faire ce choix de vie ?

- - Problèmes de santé comme « facteur aidant » parce que financièrement n'aurait pas pu. Mais s'ennuyait dans son travail. A un BEP. A fait pas mal de petits boulots quand il était jeune, comme tout le monde : la plonge... après électricien pendant 12-13 ans dans différentes boites.

- A longtemps pensé se mettre à son compte pour ne pas avoir un patron sur le dos mais cela demande de beaucoup trop donner pour ne gagner presque rien. A un copain qui a fait le pas et qui a de grosses dettes. Il vaut mieux jouer au loto.

- - Pourquoi la formation de commercial, il avait l'intention de travailler la dedans ?

- - Pas spécialement envie, mais cela faisait longtemps qu'il était dans les entreprises et il était intéressé par l'organisation des entreprises, et c'est un aspect qu'il a pu travailler en formation.

- Et puis cela suivait un bilan de compétence. Les tests montraient à 80% un esprit chercheur , 50% commerce. Les psychologues lui avaient dit qu'il n'était pas fait pour le commerce, mais avec son niveau BEP, pas moyen de faire de la recherche. Il n'y a pas d'école de chercheurs, alors a pris le commerce. « Et puis, je suis curieux, ça me permettait de découvrir un nouveau domaine de compétences ». Se décrit comme quelqu'un de curieux de beaucoup de choses. N'approfondit pas. Ne se passionnera jamais pendant 10 ans pour la même chose. A besoin de choses variées. Et c'est une des choses qu'il reproche aux métiers d'aujourd'hui : trop spécialisés. Sur son dernier poste, ne s'occupait plus que du [câblage d'armoires électriques]. D'ailleurs, n'allait pas bien après 10-12 ans de boulot, était quasiment en dépression nerveuse. Il n'y a pas que ça qui a joué, mais en partie.

- Explique aussi l'influence d'un essai thérapeutique pour un nouveau médicament [qui aurait pu diminuer ses douleurs]. A l'époque, on ne connaissait pas tous les effets du médicament, maintenant on ne donne plus ce genre de produit à des personnes fragiles sur le plan psychique. Il faut avoir un psychisme en béton. Donc causes multiples à sa dépression. A un naturel dépressif, mais bien moins aujourd'hui, maintenant qu'il ne

travaille plus.

- Et puis, de toute façon, la contrainte de se lever tous les jours à 6 heures ne lui convenait pas. Est capable de se lever à 5 heures de temps en temps mais pas systématiquement : « C'est trop comme une horloge ». N'est pas « réglé sur du papier à musique ». Dit qu'il a un comportement assez anarchique. [X]
- - Est-ce qu'il y a des choses qui ne le satisfont pas dans sa situation actuelle ? Qu'aimerait-il changer ?
- - Oui, il aimerait être plus riche pour aller faire de la voile en Bretagne, également avoir une meilleure santé.
- - Que pense son entourage du fait qu'il n'a pas d'emploi ?
- - Quand il a arrêté de travailler, à quitter la [ville où il travaillait] pour revenir dans sa [ville d'origine] et ici il côtoie surtout des gens sans emploi, par le SEL. Parmi ceux qui travaillent, certains sont jaloux de le voir « peinard, tranquille ». N'aurait pas pu rester sans travailler [dans la ville où il travaillait] parce qu'il ne connaissait pas trop de monde. N'aurait pas su quoi faire. Il supportait la ville, c'est tout. Ici, peut s'investir, en 10 minutes est dans la nature, peut se balader, se détendre, cueillir les champignons...
- - Le fait d'être célibataire a rendu les choses plus simples ?
- - « Oui, avec une femme et deux enfants (se reprend, ne sait pas pourquoi il imagine forcément une famille comme ça), c'est plus difficile de déménager à quatre. Si j'avais une femme, je pense qu'elle aurait un revenu... je ne sais pas... » Connaît des gens qui sont coincés sur Paris, qui ne peuvent pas revenir...
- Evoque les discours de la télé sur l'insertion. Dit que ça le rend dingue, ne comprend pas ce discours. « Je me sens inséré, je n'ai pas besoin d'être inséré dans une société dont je fais partie, forcément, puisque j'en suis un des éléments de base. »
- - Je lui fais remarquer que ce n'est pas seulement un discours médiatique, que des personnes se décrivent comme exclues, tournent en rond...
- - Pense que c'est lié à la ville où l'on n'a rien à faire. Les gens qu'il voit vivent très bien leur chômage, ne s'en portent pas plus mal, au contraire. Beaucoup de gens font des petits boulot pour toucher des indemnités chômage après... C'est tout. Mais c'est vrai que pour certains, le travail, c'est leur faire-valoir, c'est là qu'ils s'expriment. Pour lui, c'est plutôt un étouffoir. Ajoute en riant « Et puis, de toute façon, je ne peux pas travailler, je ne pourrais pas emmener mon chien pisser ! ».
- Mais reconnaît qu'il faut arriver à s'organiser tout seul. Il faut se dire « Aujourd'hui, je vais faire ça, pas rester à glander devant la télé. On a vite fait de devenir un glandeur professionnel ». Lui, a toujours quelque chose sous le coude, parce que le boulot, dans une maison, ce n'est pas le problème, il y en a toujours. Mais c'est vrai qu'il y a des jours où il n'a rien envie de faire. Les jours où il est fatigué à cause de [son hernie].

- - Du coup, profite des moments où il va bien pour faire des choses ?

- - Oui, mais c'est bien d'avoir des obligations. Les rendez-vous pour les associations, il n'est pas pris tous les jours comme aujourd'hui (a eu un rendez-vous le matin, un avec moi et un le soir), mais il a des obligations parce que les choses sont fixées à l'avance : « il y a des obligations qui font que je suis obligé de me secouer à des moments où je n'en aurai pas envie ». « Il y a eu une période où pendant deux mois ça n'allait pas. Je n'arrivais plus à me lever. J'ai demandé à l'ANPE de faire un mini-bilan de compétences. Comme ça, pendant deux jours, ça m'a obligé à me lever, à ne pas dormir jusqu'à midi et ça m'a aidé à repartir. C'était une période où j'avais un gros coup de pompe. J'avais pris un rythme où je dormais beaucoup et j'ai eu beaucoup de mal à casser ce rythme. Dans ces moments-là, si je me forçais tout seul à me lever, je me réveillais gazé. sans obligation, je ne faisais rien et j'étais gazé jusqu'à midi. Ce n'était pas mieux que dormir toute la matinée. Le mini-bilan, ça ne m'intéressait pas pour le contenu, j'avais fait la même chose en bilan de compétences et en formation, mais c'était le moyen de retrouver un rythme. »

- « Ça me fait mal au coeur que des gens cherchent vraiment du boulot et que moi on m'emmerde... » On lui demande régulièrement des justificatifs de ses recherches... Le jour où le chômage va s'arrêter, ça va faire une grosse différence. Va passer de 7 200 F à 3 300 F. Il envoie les justificatifs puisqu'il le faut. « Mais en fait, c'est vrai je recherche du boulot, je cherche une branche d'activité adaptée à mon handicap, à temps partiel, mais pas tous les matins ». Moments où il est fatigué, d'autres non. Il faudrait un travail à la tâche, établir quelque chose en tant de temps... Cherche sur Internet, mais les justificatifs sur internet... « Oh, puis en fait, je ne cherche pas beaucoup. On a vite fait de dévier sur autre chose quand on est sur Internet. »

- - Comment voit-il son avenir ?

- - Ne sait pas trop... « J'ai envie de faire chier le monde !... » (*rire).* Créer une association pour fouiller dans les comptes de la Sécu, savoir ou l'argent passe... Avec tout l'argent qu'il y a, il y a forcément des magouilles. A une dent contre la Sécu à cause du médicament testé. Beaucoup d'argent est là dessus alors que c'est une molécule dont l'effet est très contestable. Rien a côté, pas d'autres recherches. Alors que ça tourne en rond... Pas d'effet, mais ils continuent. Les entreprises pharmaceutiques sont représentées au CA de la Sécu, et influencent les choix des programmes. Sans le médicament, il n'aurait pas son statut actuel à la Sécu. « Si j'avais refusé les soins classiques, ils auraient dit que je ne voulais pas me soigner et je n'aurais rien eu. » C'est un moyen de piéger, de contrôler.

- Des idées pour l'avenir, il en a... mais rien sous le coude, là... « Je ne me souviens plus. L'objectif dans un proche avenir, c'est de développer le SEL et à plus long terme, avoir une maison plus tranquille, avec deux ou trois bestioles, hors de la ville. »

- - D'où lui vient ce goût pour la tranquillité ?

- - « Ben, je suis célibataire... J'ai besoin de longs moments de solitude. Je me ressource

plus en forêt qu'en ville *(rire)*. J'aime avoir devant moi, un pré, des bestioles qui courent. Aller chercher des oeufs quand j'en ai besoin. »

- - Besoin de beaucoup d'indépendance ?
- - Oui, très indépendant, ça va même jusqu'à des idées autarciques. Ne veut pas se passer de la société complète, mais être en marge de la Sécu, des hypermarchés.
- - Pourtant aime le contact puisqu'il s'investit dans des associations...
- - Oui mais n'aime pas les contacts permanents. Tout comme il est capable de faire des boulots très désagréables, s'il sait que ça va s'arrêter, qu'il y en a pour 15 jours par exemple. Avoir un CDI dans une entreprise, pour lui, c'est comme « en prendre pour perpette ». Ne se laissera pas de nouveau enfermer dans un CDI. S'est laissé piégé une fois avec le patron qui ne voulait pas le laisser partir. Le gouvernement ne voit que par les CDI, mais c'est un piège, on n'a pas le chômage si on veut partir, on n'a pas la possibilité de négocier une augmentation. L'entreprise où il était ne voulait pas le renvoyer, c'était une atteinte à leur image de marque (pas un problème financier). « Moi, je voulais partir, mais eux ne voulait pas me renvoyer, ou uniquement pour faute ! » On dit que la liberté est dure à vivre, mais je préfère que ce soit dur, mais que ce soit moi qui décide.
- - Pourquoi ces deux associations ? Est-ce important qu'elles soient utiles ? (Par rapport à une association de dessin par exemple ?)
- - L'utilité ?... Si c'est un choix, il n'est pas conscient, il n'y avait pas pensé... Association de personnes handicapées, il l'est, donc ça se comprend facilement. Le SEL, c'est un choix politique, la motivation est politique, elle est venue à force d'en parler, c'est tout. Dans la forme, c'est une autre chose. Pour les choses personnelles, n'a pas besoin d'association, les fait tout seul. S'est intéressé à l'astronomie par exemple. A pris des bouquins et a appris tout seul, il ne va pas chercher ailleurs. Se rappelle qu'il a été membre d'une association de yoga pour essayer de récupérer et que ça lui avait fait du bien. Autrement, quand il était dans la [ville où il travaillait], avait fait [du sport] pour nouer des relations sociales. Mais s'est vite aperçu que ça ne permettait pas de nouer des relations, en plus avait des problèmes d'horaires avec son travail.
- « J'ai habité pendant un moment chez un copain. La journée on travaillait de droite, de gauche, et le soir, on buvait le rouge et on discutait. On a eu des projets de jouets en bois, d'entreprise, mais c'est tout tombé à l'eau et il fallait bien faire quelque chose. »
- Lui revient en mémoire à ce moment là une association qu'il a sous le coude : Association visant à utiliser des matériaux Bio dans le bâtiment et à expliquer comment les employer... A déjà contacté des fournisseurs, est allé dans des salons. Doit déjà se former lui-même. Projet bien élaboré dans sa tête. A pris contact avec la Maison de l'écologie [de la ville où il travaillait]. Lors du dernier contrôle des ASSEDIC, leur a « sorti cette sauce-là » et cela a convenu. Ils veulent des adresses, a donc mis le nom de toutes les personnes contactées. « Je ne leur ai pas raconté de bêtises, j'ai donné toutes les adresses. »

- - Est-ce qu'il pense que ça va se concrétiser ?
- - A besoin de trouver des partenaires motivés et besoin d'avoir confiance.
- - Pour le SEL, a bien réussi à passer au stade concret.
- - Le SEL, c'est plus facile, les médias sont partant. Deux articles dans le journal régional. Au début il n'y a eu qu'un article dans un journal local, une seule personne les a contactés du fin fond du département, plus deux ou trois copains, et chaque copain en parle à d'autres... ça se fait tout seul. Ce qui est difficile, c'est de doper les échanges, de faire un véritable troc. Le relationnel marche très bien, les gens sont contents de venir aux réunions, de manger ensemble, mais pour les échanges, c'est plus difficile. [Dans le département], les gens ne sont pas vraiment dans le besoin, c'est riche. En Ariège c'était nécessaire, car il y a beaucoup de gens au RMI, donc le SEL permet de boucler les fins de mois.
- Ici c'est plus par conviction, c'est politique, philosophique, idéologique, c'est plus le côté entraide, et puis il y a le problème de la légalité...
- Du coup, n'a pas beaucoup de temps pour s'occuper de son projet d'association Bio.
- - Quelle était la place du travail dans son éducation ?
- - Va avoir du mal à répondre à ça. C'est le trou noir sur une bonne partie de son enfance, Pense qu'il était déjà dépressif. Son père était artisan. « Lui, il travaillait, moi je n'avais pas grand chose à voir là dedans. J'étais exclus du travail de mon père. J'étais à la maison avec les femmes. Les seules choses que j'entendais c'était du style : "Au boulot, il me fait perdre du temps". C'est tout ».
- Trouve dommage qu'il y ait une vie bien séparée entre la vie de travail des parents et les enfants. Dans le temps, quand il y avait beaucoup d'agriculteurs, les enfants étaient au boulot avec leurs parents. Ils les voyaient.
- Sa mère a travaillé un moment dans un commerce, avec sa grand-mère.
- - Je lui explique les raisons de ma question sur la place du travail dans son éducation : A-t-il de la culpabilité à recevoir de l'argent sans avoir travaillé ?
- - « Moi je n'ai vraiment aucune culpabilité par rapport à ça. Je ne me culpabilise pas du tout. Les attaques du style : "Tu es à la charge de la société, on paye pour toi" ne me blessent pas, au contraire, elles me mettent en colère. J'ai été volé pendant des années en payant des charges excessives, si je peux en récupérer un peu maintenant, c'est bien légitime. (...) Les gens qui pensent toucher de l'argent pas mérité, ils ne se posent pas la question, quand ils ont un plan d'épargne logement ou des intérêts sur les SICAV. Là ils ne se culpabilisent pas, mais ce n'est pas de l'argent gagné à la sueur de leur front. »
- - C'est plus lointain ? Même raisonnement pour le revenu d'existence ?
- - « Moi, je trouverais ça normal, un revenu d'existence. On fait partie de la société, on

en est un élément de base, ça serait normal qu'on touche quelque chose. Comme un actionnaire dans une société, dans la mesure où il est un élément de base... C'est pour ça qu'il ne donne jamais au Téléthon, parce que quand ils font des bénéfices avec l'argent donné, ils ne les redistribuent jamais. Pour lui, mathématiquement, l'idée de s'insérer dans un groupe dont on est un élément de base est vraiment aberrante. Pense qu'il y a une aliénation par le salariat qui fait que les gens se sentent exclus. Et puis, il y a la maladie de la consommation, c'est quelque chose de très récent dans l'histoire de l'humanité. Dans le temps, quand on voulait faire une maison, on n'allait pas à « la boîte à outils », on allait à la carrière tirer des câbles pour descendre des cailloux. »

- - Les maths. Pourquoi a-t-il fait cette formation ?

- - Explique que de 18 à 22 ans, a eu de gros problèmes de drogue ; chite, acide... A arrêté tout seul et s'est mis à boire, un an d'alcool, ça a été le pire de tout. N'arrivait plus à parler tellement il buvait. A l'armée, a été pris pour une désintoxication, camp semi-disciplinaire en Allemagne. Même avec la bière qu'il volait au mess, il ne pouvait pas se saouler, donc s'est sevré petit à petit. Au bout d'un mois, a commencé à réfléchir et a décidé de refaire des études : Maths et informatique, puis maths pures jusqu'à un niveau bac+1, à la fin, il ne faisait plus que des maths, plus que pour le plaisir. Avait laissé tomber le reste, la physique... Mais pour revenir à son éducation, c'est vrai que c'était l'ambiance catho : tout travail mérite salaire, mais il faut aussi mériter son salaire. Pense qu'il a pris le contre-pied de toutes les idées de sa famille. S'il y a eu beaucoup de problèmes de drogue, c'est bien qu'il y avait un problème avec eux. D'ailleurs encore aujourd'hui, évite de parler de politique avec son père parce que ça hurle.

- S'il avait plus de fric, aurait acheté un voilier, une baraque, mais c'est un trop gros budget pour lui. Pour le reste, les belles bagnoles, n'aime pas, enfin, s'il en a une tant mieux, mais ce n'est pas un problème de ne pas en avoir... Si, aimerait avoir une gouvernante parce que n'a pas envie de faire le ménage et mangerait mieux. Ne cuisine pas pour lui tout seul.

- - Certaines personnes ont l'impression de ne pas utiliser leurs capacités.

- - « Moi, c'est le contraire. Au boulot, je m'ennuyais pas. J'avais l'impression de n'utiliser que 10 % de mes compétences. Et en plus, celles que j'utilisais, j'arrivais à ne plus les aimer, parce que j'en avais marre de les utiliser. » Je m'éclate plus maintenant, c'est ce que je disais à la dame de l'ANPE (personne qui s'occupait du mini bilan de compétences) : « les gens qui s'éclatent dans leur boulot, vous en connaissez vraiment ? ». Parle d'une entreprise nouvellement installée qui embauche pour du travail à la chaîne, payé 4 000 F. « Pour moi, ces conditions, là c'est de l'esclavage, mais les gens se battent pour avoir une place. Je ne comprends pas.... Je leur ai dit très clairement à l'ANPE, moi, je ne cherche pas du travail, mais des moyens de subsistance, ce n'est pas pareil. Mais il y a des trucs qui sont très ancrés dans la tête des gens. Je travaille donc je suis. » Lui ne pourrait pas faire tourner une boîte, la faire démarrer oui, et puis passer le relais à quelqu'un d'autre. Aime organiser... Cela rejoint l'esprit de recherche révélé au bilan de compétences. Aime mettre en place.

- - Comment se présente-t-il quand on lui demande ce qu'il fait ?
- - « Je ne fais rien. Je suis au chômage ou je glande. Ça dépend qui le demande. L'autre jour j'ai dit : "Je suis directeur de je ne sais quoi". Ça impressionne. Mais quand je bossais, c'était déjà comme ça, c'était difficile de dire ce que je faisais.... Difficile de se mettre dans une catégorie. »
- - Comment pense-t-il que la société va globalement évoluer par rapport au chômage ?
- - Ne sait pas trop. Mais certainement conflit entre l'Europe économique et les autres systèmes que se mettent en place. Donne l'exemple de la récupération des produits Bio par les grandes sociétés. Ils savent qu'il y a de l'argent à faire, donc ils veulent produire en masse du Bio, donc détruire le Bio... Mais il y a des mouvements économiques aux Etats-Unis qui commencent à apparaître avec l'idée que ça ne sert à rien de gagner plus, mais qu'il faut apprendre à dépenser moins, donc des choses qui vont dans le sens d'un système autarcique. Dit que chez lui, il y a finalement beaucoup de choses qui ne sont pas indispensables. Il ne peut pas vivre comme un ermite, mais...
- Parle du discours politique sur la croissance, même si les hommes politiques savent qu'au niveau économique c'est faux, la croissance ne peut pas durer toujours.
- C'est triste de penser que pour certaines personnes, il n'y a que le travail qui compte...
- - Ne pense-t-il pas que son point de vue est lié à des lectures, des connaissances, des références que tout chômeur n'a pas ?
- - Ne pense pas que c'est un problème de connaissances, mais d'imagination, d'avoir été confronté à des situations où il faut se débrouiller tout seul. A un copain qui a fait de longues études : jusqu'à l'agrégation d'anglais. Il n'a jamais quitté l'école, pour lui c'est un peu comme Papa - Maman, il y a toujours une instance qui lui dit ce qu'il faut faire. Serait perdu s'il n'avait pas ça. Par contre, quand on a été confronté dans l'enfance à des situations où il faut imaginer. C'est pour ça qu'il n'aime pas le système scolaire actuel, avec la passivité de l'élève. C'est son côté rebelle, anarchiste. Essaie toujours de voir les choses à l'envers. Pense que c'est en lien avec son histoire de défonce : la drogue est très positive du côté imaginatif, même s'il y a beaucoup de côtés négatifs. On sait qu'on peut aller plus loin parce qu'on l'a déjà fait. On ne se limite pas à ce que l'on sent, voit ou entend.
- Dit que dans l'histoire de l'humanité, on parle souvent du rôle de la main pour la découverte et la possibilité d'aller plus loin. Pense que la drogue aussi a eu son rôle...
- Est allé l'été dernier faire le tour de certains départements pour chercher une maison où s'installer : Creuse, Corrèze, Aude, des endroits où on peut se loger pour très peu.
- Demande si je connais [un responsable d'association de chômeurs qui se présente à toutes les élections]. Avait eu l'impression qu'il cherchait le pouvoir pour lui, qu'il était prêt à n'importe quoi pour atteindre son objectif. Alors qu'eux [les membres du SEL] essaient de faire les choses avec leur conscience, ne pas faire n'importe quoi.

· L'entretien se termine sur des questions de M. Otavalo sur l'avancement de ma thèse. Le recueil des données lui fait penser au travail de Théodore Monod qui parcourt les déserts à la recherche de pierres ou d'autres trésors. Il me parle de son admiration pour ce personnage.

2.7 J.-P. Dautun & A. Ratouis.

Télérama n°2284, 20 octobre 1993. **J.C. Raspiengeas.**

2.7.1 Détresse humaine.

Un jour, Jean-Pierre Dautun, jeune prof de français, claque la porte de l'Education nationale. Son goût pour les mots le pousse à devenir « rédacteur de slogans » dans une agence de publicité, chargé d'« enchanter le marché ». Aujourd'hui, il déchante. Le voilà enrôlé, malgré lui, dans la cohorte anonyme des « Deld » (Demandeurs d'emploi longue durée). Il s'est fait virer le lendemain d'une campagne... réussie !

Depuis deux ans, Jean-Pierre Dautun rame en solitaire pour trouver du travail. Et, comme ses frères d'infortune, il « doute du bon emploi de son temps sans emploi ». Prend-il le métro : « Combien de chômeurs dans cette rame ? » Le chômeur de fond marche à reculons vers la ligne de fuite de son avenir rétréci. « Son agenda tourne à l'envers. Pour ceux qui travaillent, encore une semaine de plus vers la retraite. Pour le chômeur, encore une de moins vers la fin des droits. »

Chronique des non-travaux forcés est un journal de guerre, un acte de résistance, un relevé tonique et déprimé d'un monde crépusculaire, un état des lieux d'une fin de siècle, un samizdat pour une société développée qui court à sa ruine. Ou comment un homme, au fil des mois, descend jusqu'à n'être plus qu'une « ressource humaine ». Oubliée. Inutile. Jean-Pierre Dautun ne se plaint pas. Il observe, décrit, croque, marie l'ironie et l'angoisse, dissimule derrière un paravent d'humour glacé une amertume empanachée. Revenu de toutes ses illusions, il voit la société, indifférente, le rejeter chaque jour plus loin à coups de rendez-vous sans suite. Il raconte l'épuisant parcours fléché du combattant dans le labyrinthe fléché du marché de l'emploi, qui le mène d'impasse en impasse.

Derrière les volutes de sa pipe, goguenard et madré, l'oeil acéré, il regarde le monde à la manière d'un Persan moderne qui verrait l'envers de l'endroit. La ville « n'est plus qu'une galerie marchande » ; les actifs qui se croient protégés ne sont que les esclaves malheureux d'un système sans but ; le contrat social, une coquille vide.

Avec ce livre à tiroirs, voyage immobile, nourri de soliloques insomniaques et d'obsessions désoeuvrées, Jean-Pierre Dautun fait une entrée fracassante en littérature. Et nous donne, au passage, les dernières nouvelles du monde. *« J'en suis venu à écrire ce livre parce qu'il m'était devenu impossible de faire autrement,* explique-t-il. *Je suis un publicitaire, un homme de communication. Je devais à la fois imaginer quelque chose de nouveau pour mon métier et trouver un moyen de communication, y compris avec mes proches. Un chômeur, aujourd'hui, se doit d'inventer à tout prix des solutions. Les techniques obligeamment mises en place pour lui, selon des critères de masse, ne*

marchent plus. Quand on indique à des milliers de sans-emploi une filière extraordinaire pour dégorger les précédentes, elle s'engorge tout de suite. Plus on donne de recettes collectives, plus on les compromet. On cache, sans mauvaise volonté, la vraie solution : la débrouille dans une solitude affreuse. Le chacun pour soi dans une atmosphère déprimante de sauve-qui-peut généralisé. La collectivité se fait une gloire de cette inhumaine loi de la jungle. Au fond, qu'est-ce qu'une loi du marché ? L'affirmation d'un credo de la tuerie. Le chômeur en est donc réduit à se soumettre à cette loi et, en même temps, il est contraint de trouver des solutions inverses. Il est forcé à la gentillesse, à espérer la générosité de l'autre. Les actifs, eux, peuvent choisir d'autres stratégies. Au sein d'une entreprise, on peut toujours peser sur plus faible que soi tout en s'appuyant sur le plus fort. Le chômeur, lui, n'a plus de point d'appui. Il réinvente la courtoisie. Il parle dans une langue que l'actif, en face de lui, ne peut physiquement pas entendre : son langage à lui, c'est celui de la conquête des nouveaux marchés. La réalité des faits relève d'une féodalité brutale. Il y aurait toute une étude à faire sur le retour de ce refoulé médiéval : le logo de l'entreprise est le lointain descendant du blason ; la signature de la compagnie, sa devise héraldique ; le patron d'industrie, le chevalier. Et la république passe là-dessus un vernis policé. D'une teinte ou d'une autre... Machine infernale, la société de consommation est venue dilater la sphère du désir. Dans l'euphorie de l'époque, on a inventé le cadre, celui qui fait faire. Ce fut le début d'une comédie consensuelle où le travail est devenu l'autre face de la consommation. C'était comme un mirage : nous pouvions tout essayer de simuler. Tout le monde y trouvait son compte. Je m'étonnais seulement que personne ne se réveille. Le chômage, depuis, m'a ramené, de force, plus près de la réalité. Il m'a fait quitter ce monde factice dont je m'accommodais hypocritement. Etre actif, c'est à beaucoup d'égards battre de la fausse monnaie sans pouvoir faire autrement. Depuis plus d'un siècle, on court après l'allégement des tâches physiquement pénibles. Mais le capital va plus vite et plus loin que le prolétaire qui cherche à se libérer. Une certaine mythologie l'a fait passer pour un exploiteur sadique du prolétariat. En réalité, il était beaucoup plus l'exploiteur gêné. Que cherche le capital ? La plus value perpétuelle de l'argent. Tant qu'il croit que l'homme est le moyen le moins coûteux de l'obtenir, il utilise l'homme. Un jour, il découvre un moyen moins coûteux : l'homme moins cher du tiers-monde, les machines et, mieux encore, l'argent qui travaille sur l'argent et qui suffit à sa propre exploitation. Dès ce jour, il cesse de s'intéresser à l'homme et, par contrecoup, au travail. La vraie crise n'est pas la disparition de l'emploi mais bel et bien celle du travail. Le travail est en train de disparaître.

Il faut bien occuper les humains, désormais résiduels, pendant que les processus macro-économiques gagnent de l'argent tout seuls. L'idée d'offrir aux chômeurs une allocation de consommation pour faire fonctionner la machine de plus-value ne fera bientôt plus sourire.

Le travail ne sera plus cet alibi dont la caste tragique des cadres, la mienne, fait les frais chaque jour. Maintenant que nos unités de production fonctionnent à plein régime, comment écouler ce que nous produisons ?, se demandent, avec angoisse, les industriels. Si nous en restons à la logique, à chacun selon ses besoins, nous ne nous en sortirons pas. La loi du marché, c'est un dogme qui marche tout seul. Au nom de personne, ni d'aucune transcendance.

Le chômage angoisse. Mais cette question se révèle au fond plus préoccupante pour les oppresseurs que pour les opprimés. Qui va acheter nos « biens de consommation, s'inquiètent les premiers ? Nous savons aujourd'hui que les échanges financiers sont quarante fois supérieurs au volume des marchandises effectivement échangées. On peut dont raisonnablement penser que le volume de travail est lui aussi supérieur à son besoin réel. Avec mon chômage, je me suis aperçu que mes envies imaginaires dépassaient très largement mes envies réelles. Auparavant, je sortais, je consommais des CD, des films, des cassettes comme récompenses à mon statut de bon élève bien inséré, bien repéré (chacun consomme dans son système de repères).

Je me retrouve chez moi. De quoi ai-je besoin de neuf ? Avec ma Bibliothèque, ma discothèque, ma vidéothèque, j'ai de quoi soutenir un siège. Tous ces objets culturels sont les fétiches de mon ex-statut de travailleur. Ils représentent la sanction d'un ancien rituel.

Tant qu'il y aura des chômeurs, il ne faut pas attendre beaucoup de relance à la consommation. Le chômeur ne consomme plus non parce qu'il est vexé d'avoir été exclu du cycle de production mais aussi parce qu'il a été floué. Un jour, on lui a jeté à la figure : vous n'êtes plus utile. Peu ou prou, il ne l'a jamais été que pour des raisons de simulacre, comme dirait Baudrillard. On nous a toujours dit et répété que l'ancienneté serait récompensée. Que travailler, c'était accomplir ses devoirs et obtenir le respect de ses droits. Tout ça, c'est fini ! A trop s'occuper d'indicateurs économiques, on a fini par se passer de l'étalon or de la personnalité humaine !

L'autre soir, au journal télévisé, après les inondations catastrophiques du Sud-Est, un responsable, qui prétendait avoir tiré le signal d'alarme avant tout le monde, s'écriait : « De toute façon, les gouvernements ne pensent jamais que par des bilans. » On dirait une maxime de La Rochefoucauld. En effet, on ne comprend les événements que lorsqu'on a une note à payer. Toute l'information nécessaire à nos diagnostics n'a jamais été aussi surabondante. Mais elle ne sert plus à rien.

On dit, par métaphore, que les médias sont des forums. Construits en pierre et dans l'espace, ceux de l'Antiquité avaient un avantage sur ceux d'aujourd'hui : ils étaient déserts quand ils étaient inutiles. Les nôtres sont condamnés à vivre à perpétuité. On est obligé de les occuper, même quand ils ne servent à rien. Je me prends parfois à rêver d'une sagesse idéale de la télévision : elle cesserait de parler quand elle n'aurait rien à dire.

De ces deux situations, consommateur idéal ou chômeur, la plus près du réel, c'est la mienne. En termes économiques d'abord : je vais bientôt manquer de quoi manger. En termes de présence au monde ensuite : mes gestes sont désormais utiles, par obligation. Pas ceux des actifs. Dans une entreprise, on est soi-disant "un responsable". En réalité, sa tutelle joue un rôle d'absolution partielle des responsabilités. Elle est constituée d'un tel réseau d'ordres et d'influences contradictoires qu'elle ligote l'initiative personnelle.

Avec l'annonce brutale du chômage, cet univers de référence s'évanouit immédiatement. D'un côté, on se dit soulagé : « Enfin, je respire. Je n'ai plus mon chef de service sur le dos ! » De l'autre, terrible redécouverte de la liberté absolue : plus personne ne vous prend en charge, pour le meilleur comme pour le pire. Obligation de réinventer sa

vie de tous les jours. La perte des repères et l'obligation de s'en recréer tous les jours feraient crever un rat de laboratoire ! C'est in-vi-vable ! Cette légèreté pèse décidément trop lourd. Bien peu sont préparés à ce privilège : exister directement face au monde, sans le secours de tous les écrans qui nous en séparent, refaire connaissance avec la solitude essentielle et le sentiment unique de sa propre existence. On affronte la réalité en découvrant que le contrat social disparu recouvrait un ensemble de dispositifs qui étaient, à la fois, camisoles de force et garde-fous ! C'est ce que raconte très bien le cinéma de Kubrick, tout entier dédié aux moyens minutieux par lesquels l'homme rend l'homme fou. La survie sociale est désormais, avant tout comme elle le fut aux époques barbares, une affaire de chance. Le chômage n'est pas seulement une maladie économique : c'est un scandale de civilisation.

A moins de l'avoir vécu, on n'imagine pas ce que peut représenter le fait de tomber de la condition d'homme dans celle de ressource humaine. On subit une métamorphose secrète, invisible, instantanée. Apparemment, c'est le même corps, le même regard, les mêmes gestes, les mêmes capacités. En fait, on change d'état. Car, tout de même, on était un homme et on devient ressource. On rejoint un gisement, ce qui, comme chacun sait, est un empilement de couches épaisses écrasées les unes sur les autres et les uns par les autres dans le sein obscur de la Terre. Et on ne dépend plus que du trépan, de la foreuse qui vous extraira du gisement. A sa guise. A son rythme. Pas au vôtre.

Pourquoi, avec plus de trois millions de chômeurs, n'y a-t-il toujours pas de révolte populaire ? Exactement pour les mêmes raisons que personne n'a jamais mis feu à la sécurité sociale ! On ne saurait pas qui incendier. Si, jadis, on a pu décapiter le roi, si naguère on a pu déposer des présidents, aujourd'hui, tout le monde nous envoie : « Je suis responsable mais pas coupable ! » Les raisons de se révolter augmentent chaque jour en même temps que le sentiment d'impuissance générale. Comme si la source du désordre n'était plus nulle part... »

2.8 Mme Sagine.

- cherche des personnes dans mes connaissances qui ont pris la retraite de bonne heure, ce que les personnes appellent de la demi-retraite, en fait, c'est une façon de parler, mais ce n'est pas une demi-retraite. C'est vrai, je touche ma retraite tout de suite, mais elle ne sera jamais entière. C'est définitif. J'ai commencé à 3000... non, même pas, c'était 2900 F et des poussières, j'en suis à un peu plus de 3000 F, ça n'augmente pas vite puisque c'est indexé sur les salaires, et puis c'est tout, ça n'ira jamais plus loin... Mais je suis infirmière de métier, après j'ai fait l'école des cadres, ensuite un an à travailler [à l'étranger], puis je suis revenue de [la ville] d'où je venais, puis maintenant [ici] (j'ai suivi mon mari). J'ai travaillé, et j'ai eu mon premier enfant, j'ai pris mon congé de maternité et j'ai repris le travail. Puis j'ai eu mon second et là j'ai pris un arrêt, ce n'était pas un congé parental parce que je n'avais pas retravaillé assez après la naissance du premier. Je me suis arrêtée de travailler, je n'avais aucune allocation. Rien du tout. Et puis le troisième est né, trois ans plus tard et de 6 mois en 6 mois j'ai reporté ma mise en disponibilité pour élever mes enfants... Voilà, c'est le titre officiel, c'est ça. Et puis j'avais droit jusqu'à ce que le dernier ait huit ans. Quand il a eu

huit ans révolus il fallait que je retravaille. A partir de six ans, je me suis manifestée auprès de l'hôpital où j'étais embauchée comme surveillante et puis M^lle P. me disait qu'elle n'avait rien en ce moment mais qu'elle était d'accord pour que je retravaille, mais j'avais deux ans devant moi. Et puis un jour, en 199x, j'ai reçu un coup de téléphone de l'hôpital. Il y avait un poste à mi-temps qui se libérait à l'école d'infirmière, c'était le 23 décembre, et il fallait commencer le travail le 7 janvier. J'ai dit « Attendez que je réfléchisse » puis j'ai accepté parce que le mi-temps m'intéressait, que je n'avais jamais travaillé à mi-temps avant et donc j'ai recommencé, j'ai retravaillé pendant trois ans, comme enseignante... J'ai dit oui... et puis quand... parce que je n'avais pas fait mes quinze ans dans le public, en fait j'avais bien plus de quinze ans d'exercice parce que j'avais travaillé dans le privé, mais pas quinze ans dans le public.... On s'est posé la question « Qu'est ce que je fais ? Est-ce que je continue ou pas ? » On a fait les comptes, mon emploi aussi était fort intéressant, mais travailler avec la directrice de l'école, je ne pouvais plus, parce que recommencer à travailler à 45 ans avec une certaine expérience derrière soi et ne pas pouvoir travailler en tant que collaboratrice, moi, je n'ai pas pu. J'ai tendu le dos, j'ai supporté, mais je ne pouvais plus. Alors j'ai demandé à l'hôpital s'ils n'avaient pas un poste à mi-temps, retourner dans les services actifs. Ils n'avaient qu'un poste à mi-temps de nuit à me proposer. Je me suis dit que des nuits, j'en avais assez fait, comme infirmière, j'ai fait mon compte. Moi je ne suis pas un oiseau de nuit, ça ne me convient pas très bien, surtout que les enfants étaient encore jeunes... Non... Il faut tenir le coup encore la journée... Ce qui fait que j'ai dit : « Place aussi à des jeunes, hein ? » Mon poste, de toute façon, il y en a qui attende après, même un poste à mi-temps et c'est vrai que [X] était bien contente de l'avoir. Et voilà... ce qui fait que j'ai choisi d'arrêter. Alors c'est vrai que j'ai pu m'arrêter de travailler parce que mon mari est cadre moyen dans la fonction publique. Son salaire permet de vivre à nous cinq. C'est aussi un choix de vie, nous ne sommes pas trop dépensiers. On a une maison qui est juste correcte, on ne veut pas vivre dans un château, on ne veut pas deux voitures, on ne veut pas une piscine, on ne veut pas de voyages aux Baléares ou dans le désert ou je ne sais trop où, au Japon... On ne court pas après ça. Donc le salaire de mon mari permet de vivre tout à fait correctement, normalement. D'un autre côté, c'est vrai que je pense aussi qu'il y a d'autres choses à faire que le travail, des choses intéressantes et des choses à se réaliser aussi qui sont intéressantes. Et puis les enfants n'ont rien demandé, mais quand j'ai arrêté de travailler ils étaient contents... L'aîné n'a pas su le dire, mais Myriam et Pierre ont su le dire. En 199x, Myriam avait 12 ans et Pierre 9, quand je me suis arrêtée de travailler, et à cet âge là, ça comptait. J'étais disponible le soir quand ils rentraient de l'école, avant je finissais à 18 heures. Jusqu'au repas je ne faisais rien d'autre, quand j'étais avec eux, et c'est vrai que ces moments là je les ai vécus de façon dense, c'était important. J'avais bien aimé, et puis je travaillais après le repas, le soir, la nuit, parce que je n'avais jamais été monitrice dans l'enseignement. Il a donc fallu que je fasse mes cours et heureusement que je n'étais qu'à mi-temps ; mais mi-temps à l'école d'infirmière, ce n'est pas l'éducation nationale, c'était 20 heures de présence et de cours... Oh là, là, c'était dur... Heureusement, il n'y a pas trop de devoirs... trois ou quatre par trimestre.... C'était du travail de préparation, oui, et pas mal de relations pour préparer les stages, les encadrer, et puis c'est un travail intéressant parce que ce sont des grands, ils ont fini

le bac... Et puis c'était un truc tout à fait nouveau, c'était intéressant.

- - Au moment du choix, les difficultés avec la directrice ont été déterminantes ?

- - Ça a été déterminant pour la moitié du choix, oui... Oh je pense bien la moitié... Oui, c'était difficile. Je me disais que c'était une histoire de caractère, de tempérament, mais beaucoup de monitrices étaient dans mon cas, on essayait de voir ensemble pour collaborer, mais non, ne pas collaborer, diviser pour régner... Non, moi je ne peux pas, et puis une école, c'est une entité, on travaille ensemble, je ne pouvais pas me... Et puis l'école, si ça ne va pas très bien, que c'est difficile d'y travailler, et bien on verse sur autre chose... On n'est pas à l'hôpital, ce n'est pas pareil....

- - Avec une ambiance différente, vous auriez pu continuer ?

- - Peut-être. A mi-temps, oui, peut-être encore quelques années... Peut-être... Je ne sais pas... Parce qu'après, les enfants grandissant, j'aurais peut-être pensé qu'ils n'avaient plus besoin de moi pour être là, pour les devoirs... Et puis en fait, c'est bien tombé parce que mon troisième a besoin que je sois là pour les devoirs, il a encore besoin de nous pour l'aider. Le collège, c'est dur pour lui, donc il faut être là pour le soutenir... parce que mon mari ne rentre pas très tard du boulot, 17h30 c'est tôt. Il est là, il s'assure que Pierre fait ses devoirs, mais il ne fait pas plus, alors Pierre , il est devant sa feuille, mais il rêve, donc il faut s'y prendre d'une autre manière, d'une autre façon et mon mari n'y arrive pas trop, il ne sait pas trop.

- - Votre mari a la sécurité de l'emploi, c'était important pour choisir d'arrêter ?

- - Oh, bien oui ! Je n'aurais pas pu me permettre de balancer... parce que quand j'ai arrêté, j'ai donc choisi la retraite. Après, c'est fini, je ne peux pas réintégrer, normalement, officiellement. Et comme l'emploi est de plus en plus difficile, je voie les nouvelles diplômées qui ne trouvent pas de poste. On leur donnerait un poste à elles en priorité, plutôt qu'à moi qui a choisi une autre voie. Il faudrait... je ne sais pas... même étant veuve je ne crois pas qu'on me reprendrait. Il faudrait que je retrouve un autre boulot...

- - En libéral ?

- - Non, en libéral je ne peux plus travailler, c'est de plus en plus réglementé parce que je n'ai pas travaillé dans les trois dernières années dans un établissement hospitalier... donc comme j'ai arrêté depuis plus de trois ans, c'est fini, c'est fini. Je ne peux plus m'inscrire à la préfecture.

- - Ce ne serait pas facile, mais il y a toujours des combines, notamment dans des cliniques privées, quand ils ont besoin de dépanner, par exemple des gardes de nuit, le week-end, là ils trouvent n'importe qui, qui est diplômé quand même, mais ils prennent... S'il y a besoin, c'est possible... Mais pourvu qu'il n'y ai pas besoin. [rire]

- - Vous ne le souhaitez pas...

- - Non, j'avoue...

- - Vous êtes satisfaite de votre situation....

- - Oui, parce que j'ai trouvé des choses intéressantes à faire. Par exemple quand mes enfants ont eu l'âge d'aller au cathé, je me suis dit qu'étant en arrêt pour élever mes enfants, il n'y avait pas de raison de ne pas donner un coup de main. Je voulais voir, et puis cette pédagogie qui était utilisée m'a intéressée. Alors j'ai fait pour le premier, pour le second et j'ai continué après et il y a des choses intéressantes... Et puis par ce moyen là, il y a des contacts dans le quartier avec les parents.... C'était une découverte des réalités de la vie qui est intéressante... C'est riche...

- - Vous êtes toujours cathéchiste ?

- - Euh... Cette année pas vraiment, cette année je n'ai pas d'enfant avec moi, mais j'ai les parents et puis l'année prochaine j'arrête parce qu'il faut laisser la place aux jeunes... qu'on ne trouve pas bien et puis ça fait déjà je ne sais pas combien d'années. Il faut renouveler [rire]...

- - Les relations que vous aviez dans votre travail, vous les retrouvez dans un autre domaine...

- - Oui, tout à fait. J'aurais pu garder un contact plus professionnel ou hospitalier. J'aurais pu trouver du bénévolat ou quelque chose... plus professionnel... J'ai un collègue qui s'était arrêté 2 ou 3 ans avant moi... Mais je n'ai plus son nom, je ne suis pas resté longtemps en fait à l'hôpital. Parce qu'arriver dans une entreprise de 1600 personnes... je venais [d'un petit hôpital] où tout le monde m'appelait par mon prénom et me tutoyait et je tutoyais tout le monde. Alors que là c'est « Mme Sagine » et « vous » ; les premiers mois ont été durs... Il y en a qui ont donné du bénévolat auprès de personnes âgées...Oh là, là, il y a de quoi faire. Des personnes âgées qui n'ont plus de famille ou qui sont mises sur une voie de garage... Il y en a une qui a fait ça dans les grossesses secours au planning familial... Enfin, le bénévolat.... Et puis je fais des trucs pour moi, qui me plaisent : la chorale, le tissage... De temps en temps je vais faire du ski de piste ou du vélo. Pas la piscine, je n'aime pas. J'ai une amie qui veut m'y emmener, mais j'y vais avec réticence [rire]...

- - Ce sont des activités que vous aviez avant ?

- - La chorale, oui... mais pas le reste, je n'avais pas le temps. Et quand j'ai retravaillé les trois dernières années, à l'école d'infirmière, j'ai tout arrêté, j'étais obligée, je ne pouvais pas.

- - Vous étiez complètement prise ?

- - Oh oui !... parce que tous les soirs je travaillais jusqu'à minuit, une heure. Je ne pouvais pas. Il fallait que je dorme aussi. Les samedis et dimanche, avec toute la famille. J'ai tout arrêté là et j'ai repris après. La chorale, par exemple, plus cette année j'ai changé de chorale, mais quand j'avais démarré dans une petite chorale, la chef de choeur, sachant mon passé de choriste, m'avait dit : « Tu prends le pupitre des altistes » et j'ai accepté, ça m'intéresse. Donc ce qui veut dire du travail chez moi, dans

la journée, j'avais bien deux à trois heures de travail par semaine. Toutes ces petites choses-là comme ça... ce qui fait que les journées sont remplies.

- - Vous n'avez pas d'impression de vide ?

- - Non... Je vois dans notre quartier, la population vieillit et il y a des personnes qui sont au chôm... pas au chômage, à la retraite, des personnes de 65 ans, le mari est à la retraite et la femme n'avait jamais travaillé. Des fois, elles me disent que les journées sont longues et pourtant, elles ont une maison et un petit bout de jardin à entretenir. Je m'aperçois, je découvre que ces personnes, elles regardent tous les feuilletons à la télé... Moi, ce n'est pas mon truc....

- - Elles remplissent leurs journées ?

- - Et bien oui, je pense... Parce que leurs petits-enfants sont loin, elles n'ont pas à les voir... Je ne dis pas les garder, mais elles ne tricotent pas pour eux, bon... Quand on se rencontre, on taille la bavette pendant une demi-heure, mais je ne vais pas chez elles, je n'ai pas le temps, on n'a pas trop les mêmes atomes crochus.

- - Le passage du travail à d'autres activités, ça vous a demandé une période d'adaptation, ça a été facile tout de suite ?

- - Ça s'est passé l'été, j'ai arrêté en juin, juillet. Ça a fait des vacances un peu prolongées et après, je me suis sentie libre, oui, beaucoup de liberté. Et puis l'année scolaire a recommencé, c'est alors que je me suis dis : « Cette année je suis complètement libre, alors qu'est-ce que je fais ? » J'en ai parlé avec mon mari. C'est là que j'ai recommencé la chorale, le tissage qui me plaisait bien avant, j'y suis retournée. C'est un atelier deux après-midi par semaine... Je n'y allais pas forcément les deux des après-midi et puis j'essayais de m'arranger pour rentrer à la maison pour la sortie de l'école. Après... on n'a plus les journées tellement minutées... Ça, ça fait, rien que ça, ça fait une grande liberté. Ce qui m'a manqué, ce sont les collègues, parce qu'elles étaient bien sympas, mais les collègues sympas, elles habitent loin, donc on se téléphonait uniquement, mais elles ont du boulot... En semaine je ne pouvais pas, et puis le week-end... On a perdu le contact parce qu'on ne faisait rien ensemble le week-end pendant qu'on travaillait. C'était des relations professionnelles bien sympas, mais qui se sont estompées... Et puis, après l'école ayant recommencé avec mes différentes activités, mes engagements, je n'ai pas trop senti de vide... Mais c'est intéressant, parce qu'on a l'impression de mener sa vie un peu comme on le souhaite, pas pour tout, non, mais un peu comme on veut. Et ça, c'est un goût de liberté qui est fort intéressant, que j'apprécie. Et d'un autre côté, ce temps disponible, que j'ai, je ne veux pas en profiter ou le garder pour moi toute seule, sur le plan humain, humanitaire, il n'y a pas de raison. Je crois que ce serait gaspiller sa vie, vraiment... Si... Je pourrais aller au cinéma par exemple, une après-midi par semaine toutes les semaines, je pourrais bouquiner trois bouquins par semaine, je pourrais faire plein de trucs comme ça, mais je pense qu'il y a des contacts qu'il reste à avoir et puis, donner des coups de mains par-ci, par-là, accompagner les gens... Justement, les parents des enfants du cathé habitent le quartier, ce qui fait qu'il y a beaucoup de familles en difficulté, éclatées, en

voie de dislocation, en voie de regroupement ; des associations... Aie, aie, aie...Je me dis que les enfants, là-dedans... Je m'aperçois que quand on contacte ces personnes rien que pour des raisons horaires, savoir si leur enfant est malade, etc. et bien à la longue, ça créée des contacts et les mamans, c'est souvent elles, sont contentes de voir quelqu'un, de discuter. Elles m'ouvrent la porte facilement... sauf une, toujours la même, je m'en rappelle, qui m'a toujours reçue sur le palier, la porte entrouverte, mais elle était contente, elle était assez bavarde, ça durait une demi-heure, mais toujours sur le palier, porte entrouverte... Bon... C'était spécial.... Je me disais qu'elle ne voulait peut-être pas que je rentre chez elle... mais autrement, il y en a qui sont contentes de nous voir, et quand elles commencent à nous raconter, quand elles ont envie de dire un petit peu leur vie, je me dis « Flûte ! ce n'est pas ma vie facile ». Parce que j'ai une vie facile, ça c'est vrai. Même si l'éducation n'est jamais parfaite, même s'il y a les crises d'adolescence à passer, il y a le troisième à l'école, ça ne va pas et c'est du souci pour l'avenir, mais ça, ce n'est rien, ça.

- - Vous n'avez pas choisi n'importe quelle activité. C'était important de participer à la vie du quartier.

- - Oui, c'est ça...

- - Vous êtes active...

- -Active... un peu par la présence, mais je suis en retrait par rapport aux activités. Par exemple, j'ai ma carte au centre socioculturel mais je ne fais rien là-bas. Je ne participe à aucun atelier, aucune activité, parce que ce serait assez régulier, et là, je crois que je n'y arriverais pas. J'aurais peur de ne pas arriver à être là régulièrement... parce que j'ai toujours des... [rire] C'est le jour où j'ai été à la retraite que j'ai acheté un agenda, parce que je n'ai que des choses irrégulières, souvent, alors pour s'en souvenir....

- - C'est aussi une liberté d'avoir des activités irrégulières ?

- Ah oui !... oui, aussi... par exemple, pour le cathé, vu mon métier et sachant que j'avais été formatrice, on m'a demandé d'être formatrice des cathéchistes [de toute l'agglomération]. Je leur ai dit :« Oh là, là, je ne sais pas, je vais réfléchir un peu ». Et l'année d'après, j'ai accepté. Ce qui fait d'autres choses encore... Ce n'est qu'une fois par mois, mais il faut le préparer. On est trois ou quatre à le faire ensemble. Ce qui nous fait faire des recherches, du matériel, du bricolage, parce qu'au cathé, c'est des petits enfants quand même. C'est vrai que ça prend du temps, mais c'est sympa parce que les collègues que j'ai perdu à l'école, je les retrouve un peu... enfin, plus espacé, on ne se voit pas tous les jours, mais je les retrouve un peu là...On prépare quelque chose ensemble, on construit quelque chose ensemble et ça, c'est intéressant, ça me plaît bien... oui.

- - Vous retrouvez les aspects intéressants de votre métier... On vous a demandé parce que vous aviez des compétences.

- - Je pense, oui. C'est pour ça qu'on m'a demandée et puis j'aime bien.

- - Et votre carte du centre socioculturel ?

- - Il n'y a pas longtemps que l'ai prise. Ça m'intéresse d'y aller, de savoir un peu, je vais aux infos... parce que je me considère du quartier. Moi je me toujours sentie [de ce quartier] et j'ai eu envie d'aller voir ce qui se passe au centre socioculturel... j'ai trouvé ça super, parce qu'il y a plein de trucs, de spectacles. J'y allais avec les enfants, la consultation de nourrisson. J'y allais, j'ai pris contact comme ça et puis quand j'ai fait le cathé la première année, ils nous prêtaient une salle. Et après je connaissais un peu les gens, j'utilisais les locaux, alors j'ai pris ma carte, pour aller jusqu'au bout quand même. Ce qui fait que je suis allée à l'assemblée générale, cette année je l'ai loupée... Comme ça on découvre un peu plus. [De l'autre côté du quartier, à l'annexe], je faisais le cathé, ils nous prêtaient les salles et puis là, avec les événements du quartier « Touche pas à mon bus », les problèmes [au supermarché], ça a commencé par là, dans... dans ma... dans mon intégration au quartier si je peux dire. Et l'année dernière, j'ai fait le cathé à [X], c'est une maison qui dépend de la ville... C'est les jeunes qui l'ont utilisé en premier, qui l'ont appelé comme ça... là aussi j'ai connu le gardien, c'était fait par une association, quand ils ont fait leur campagne de propreté, j'y étais, ça m'intéressait... j'essayais de faire le relais entre ce qui se passe et ce qui se vit dans le quartier. Pour la « semaine des enfants », au cathé, j'interviens auprès des cathéchistes, je leur dis « Tu sais, il y a ça qui se passe, parles-en dans tes groupes, envoie tes enfants aux expos, aux jeux ». Je dis : « Ils vivent ça dans les écoles, il faut le reprendre au cathé, en parler. Quelle est leur place ? Qu'est-ce qu'ils en pensent ? Il faut les sortir de leurs "Game boy" ». Pour nous, être chrétien, c'est être humain déjà, des enfants à part entière... De plus en plus je m'implique dans le quartier, j'essaie d'être présente. Mais en responsabilité, non... alors ça y est, je vais être dans une commission de la ville qui fait le collectif de toutes les associations du quartier et créée trois commissions... vous savez ça.... Et je me suis inscrite dans une commission... C'est vrai que je continue à aller au temps de réflexion avec la paroisse. On va se réunir entre nous pour en parler parce que entre nous, on en parle deux par deux, trois par trois quand on se rencontre, ou par affinité, à propos de tout... On est présent, les chrétiens, on est présent, à titre individuel ou au nom de la communauté chrétienne, mais plus à titre individuel. On va en reparler, au moins se dire les choses, parce qu'on est de bords différents et qu'il faut créer, se dire les choses entre nous et approfondir notre réflexion et continuer notre réflexion... Alors je m'implique aussi là-dedans, ça m'intéresse parce que je me dis qu'il faut être présent, la vie on ne la vit qu'une fois et on ne vit pas sur des petits nuages... Bon, c'est mon truc, ma façon de penser [rire].

- - Votre implication dans la communauté chrétienne vous permet de vous sentir partie prenante... ça a l'air d'être très présent....

- - Oui, c'est important parce que je peux dire que ça me fait vivre... Dans le sens, ça me prend du temps, ça me prend des pensées, ça me fait parler avec d'autres, avoir des contacts, pour faire un bout de chemin ensemble pour avancer, ce n'est pas uniquement des contacts pour dire « Tiens, on va aller au ski ».

- - Ce sont des contacts constructifs... Que voulez-vous dire par « ça me prend des

pensées » ?

- - Eh bien j'y pense... dans la journée, le soir avant de m'endormir quand les idées défilent et puis je bouquine, je cherche... j'en parle avec d'autres...

- - C'est toujours présent, en cours d'élaboration...

- - Alors je me demande des fois, je me dis « Tiens, ça remplace mon métier. » Un peu, oui, dans le sens où quand je travaillais, il fallait toujours penser au métier : « Comment on va faire ce cours-là, et cet élève-là est-ce qu'il est bien dans sa peau, est-ce qu'il ne faut pas parler avec lui vraiment les yeux dans les yeux parce que je trouve qu'il n'ira pas loin, ou qu'il se trompe et pour les stages, il faut que j'aille là-bas, est-ce que j'aurais une voiture ? » Il y a toujours plein de choses à penser, et puis comment faire cet apprentissage du métier qui est quand même un métier de personne à personne ? Comment faire pour que les malades soient responsables, autonomes. Surtout, surtout que j'ai eu la chance pendant les trois dernières années que j'ai repris, on a appris une nouvelle façon d'enseigner à partir des besoins fondamentaux, et ça, c'est formidable. C'est extraordinaire. Donc c'était toute une mentalité différente à intégrer pour nous et à enseigner aux élèves qui n'en avaient jamais entendu parler, évidemment, sortant du bac, c'était pas leur truc... Donc ça continue à me prendre... à me prendre la tête... [rire] dans le bon sens...oui... mais il n'y a pas que ça qui m'occupe la tête, il y a quand même les enfants et puis la famille, le mari, la famille élargie. Mais c'est vrai que je suis libre parce que mon dernier parent est mort il y a deux ans, mes beaux-parents sont à perpette-la-galette. J'ai des amies, il faut qu'elles s'occupent de leur père, de leur beau-père qui est vieux, de moins en moins indépendant, ça prend du temps et c'est du souci pour elles. Moi, je n'ai pas ces soucis-là, ça aussi, c'est vrai que c'est une liberté. Je trouve que c'est aussi une chance. Ce n'est pas moi qui ai le malheur, ce sont mes beaux-parents qui trouvent qu'ils sont un peu seuls, un peu loin. C'est eux qui en souffrent, plus que mon mari ou moi... Mais moi, je dis à tout le monde, honnêtement, regardez vos finances, mais si vous pouvez prendre la retraite de bonne heure, faites-le... Qu'est-ce que c'est de perdre un peu d'argent... surtout que vue la fiscalité, de plus en plus de RDS, de CSG... on sera taxé de plus en plus, donc l'argent qu'on gagne, ce n'est pas tout dans la poche, il y a de plus en plus de taxe. Il faut calculer honnêtement parce qu'on ne perd pas tout, pas tant que ça...

- - Et puis il faut savoir de quoi on a besoin. Vous me disiez à propos des voyages que...

- - Ah bien oui... On a choisi quand on a acheté une maison, pas trop loin des arrêts de bus, pour que les enfants puissent le prendre, plutôt que sur les petites communes voisines : « On sera tranquille » mais il faudra deux voitures... Pourquoi deux voitures, puisqu'on aura les bus et on a choisi les bus pour que les enfants soient autonomes. Faire les accompagnements des enfants, OK quand ils ont l'âge d'être accompagnés, mais après, non, non... qu'ils soient autonomes, qu'ils sachent un peu ce qu'est la vie. C'est peut-être parce qu'on a eu les enfants tard, moi j'avais 34 ans, et que mon mari et moi, on a eu des enfances pas dorées, normales, pas misérables non plus, on sait ce que c'est attendre, pas voyager au bout du monde... c'est un peu notre truc aussi... dans la lignée de notre éducation. On ne se prive de rien, on n'a pas l'impression d'être

vraiment privé de quelque chose. Il y en a qui ont dit quand Pierre est né : « Oh là, là, votre maison est petite, où est-ce que vous allez mettre vos enfants ? » ça ne nous été jamais venu à l'idée... C'est pour ça qu'on ne veut pas habituer nos enfants au large, au luxe, même si on peut dire... On assure les arrières, c'est sûr... mais on ne fait pas dans la facilité. L'aîné a le permis, on ne lui paie pas une voiture. Il aura une voiture quand il pourra se la payer, sauf si vraiment il en a besoin. Il va à la fac, il a un bus, de temps en temps il rouspète... ben oui, c'est la vie... Par contre Myriam est horrifiée par une fille de sa classe, personne ne l'aime, comme sport elle fait du cheval et elle fait de la conduite accompagnée avec la Porsche de ses parents. Alors Myriam est complètement déglinguée. Elle ne se fait pas à son lycée... Ce n'est pas grave.

- - Et vous, votre métier, vous l'avez choisi, vous vous faisiez plaisir.... Ce n'a pas été trop difficile d'arrêter, de dire « c'est définitif., je ne serai plus... »

- - Là aussi c'était un choix... ça n'a pas été trop difficile parce que je crois que ce qui est resté m'a... Mon désir de métier premier, la base, c'est-à-dire avoir le contact avec d'autres, s'ouvrir à d'autres, ça me reste, d'une autre façon. Donc ça va... Je ne pouvais plus redevenir infirmière, alors en fait, c'est toujours un métier de management, de conduire une équipe, dans un service c'était 22 personnes à conduire, à faire travailler ensemble, à l'école, j'avais quatre collègues et un groupe de 22 élèves... directement sous ma responsabilité... ça, je le retrouve d'une autre façon, je crois que c'est pour ça que je ne peux pas me contenter de bouquiner toute la journée ; de faire les vitrines ou d'aller au ski. Le ski de fond c'est moins cher [rire]... parce que quand même, oh...

- - Et votre entourage a eu quelle réaction ?

- - Les enfants étaient contents, mon mari aussi, mais après, on en a parlé, je lui ai dit « Je ne suis pas la femme au foyer pantoufle », mais il l'a très bien compris, ce qui fait que des fois encore, j'ai des journées entières ailleurs... ça n'arrive pas souvent, une fois par trimestre, à peu près oui... quand c'est le moment des bilans ou quand les beaux jours reviennent, on va faire des tours dans la montagne, ça m'arrive une fois par mois... le soir... je prépare avant, mais mon mari prépare à manger... Mes frères et soeurs, pas de problème, c'est varié, il y en a qui ont toujours travaillé, d'autres jamais, d'autres un peu, enfin dans les femmes, les soeurs ou les belles-soeurs... il y a beaucoup d'expériences différentes. Et puis les copines, les voisins, c'est bien. Il y en a une qui m'a dit : « Je crois que je vais faire comme toi, mais quand je m'arrêterai, je ferai table d'hôte. » C'est son truc. Alors quand je la vois je lui demande « Alors ta table d'hôte ? » »Attend, faut que je fasse encore un an, encore un an » Mais je ne crois pas qu'elle le fera parce que ça voudrait dire, elle a des enfants à peu près de l'âge des nôtres, même un peu plus jeunes et ce n'est pas très compatible avec une vie de famille, c'est du boulot. Son mari était d'accord aussi... Alors je ne sais pas si elle va s'arrêter de travailler, c'est un peu son idée, mais si elle ne fait pas table d'hôte...

- - Autrement, les infirmières... M. est toujours en congé parental. C'est marrant parce que quand elle a eu sa dernière, elle a dit « dans un an je retravaille » et maintenant elle dit « Oui, j'ai dit ça, mais... » (la petite a six ans). Elle retravaillera certainement, on ne sait pas très bien... quand on n'est pas forcé pécuniairement. On ne sait pas

encore... parce que quand les enfants sont petits, on sent qu'ils ont besoin d'une unité, alors pour peu que le mari soit là, un père, et qu'il revienne tous les jours. Que côté financier ça marche, c'est toujours une grosse question... « Est-ce que je retravaille ou pas. » Je trouve que la place de mère avec de jeunes enfants, c'est vraiment un problème... il y a tellement de bénéfices quand la mère est là au foyer et que les enfants sont jeunes, que ça pèse dans la balance...

- - Vous le voyez dans les gens que vous côtoyez ?

- - Oui, je pense à M. La situation est vivable, un peu plus juste que nous, mais d'un autre côté, avec toutes les compensations, les aides sociales, ils vivent comme nous. Ils ne se permettent pas les mêmes choses, mais c'est équivalent, c'est pareil. Parce que nous on n'a aucune aide, juste au milieu. Ça c'est dur, dur psychologiquement... dur... moi, ça ne me faisait rien, mais mon mari a été sensible dès qu'on s'en est aperçu. Et moi, je commence à dire pareil, parce qu'en fait on paye plein pot, c'est normal de payer plein pot, mais toutes les taxes qu'on donne, qu'on nous prélève sur le salaire, qui n'est pas le bénéfice tiré d'une rente, mais qui est tiré sur un salaire, donc on bosse, on n'en bénéficie pas, on ne peut pas en bénéficier. Alors que d'autres en bénéficient tant mieux, mais quand même...

- - Vous trouvez que c'est injuste ?

- - Non, ce n'est pas injuste, mais il faut le vivre... on l'accepte dans la tête, mais on s'en aperçoit quand c'est le moment des classes de neige, le rentrée scolaire, aucune aide... quand on voit que d'autres ont 1600 F par enfant, c'est vachement une différence. Bon, si c'était 300 ou 500 F, OK, mais là, il y a des décalages. Surtout que les médias font mal leur travail parce qu'ils montrent que la mère rachète tout... C'est pas une éducation ça. Ce n'est pas possible. Ils ne pourront jamais vivre toute leur vie comme ça... après ils veulent des marques. Ça aussi, lutter contre les marques, ça aussi il faut en parler. Ceux qui sont au chômage, il faut tenir le coup, c'est physique en plus de mental. Il faut être là, résister à son enfant. Il faut savoir assurer sa responsabilité de parent et pour ceux qui perdent un emploi, il faut des lieux pour en parler, pour qu'elles sachent qu'il y a 4 ou 5 familles où on tient le coup, on n'achète pas de marques...

- - C'est une souffrance de ne pas pouvoir répondre à la demande des enfants ?

- - [C'est une fausse demande de leur part. On en parle avec mon fils, mais la pub fait bien son travail et fait passer les achats par les enfants]

- - Que répondez-vous quand on vous demande ce que vous faites dans la vie ?

- - Je dis que je suis femme au foyer, s'il y a un contact un peu plus... je dis que je suis retraitée. Quelque fois, mon mari, ou d'autres, me présentent « Tiens, voilà une jeune retraitée ». Je ne le dis pas obligatoirement tout de suite. Dans les questionnaires, je mets retraitée, officiellement c'est ça. Ce qui est très drôle, c'est que sur les feuilles de soins, ce n'est pas prévu, je suis obligée de l'écrire, je ne suis quand même pas un oiseau rare... des retraités, il y en a plein, les plus de 65 ans, à chaque fois il faut qu'ils écrivent « retraités »... Ce ne sont pas des retraités qui ont dû établir ces feuilles-là...

- - Pour votre éducation, vos parents accordaient quelle place au travail ?

- - Pour eux le travail c'était une chose importante, il fallait s'y préparer, bien préparer un métier. N'importe lequel, mais qu'on s'y tienne. Papa travaillait, il a changé de métier dans sa vie. Maman ne travaillait pas, mais avec 6 enfants, elle avait de quoi faire. Donc là, elle était mère au foyer. Je pense que par rapport à mon père qui a travaillé dès l'âge de 13 ans. Il nettoyait les cuves dans une fromagerie. Puis mécano, mais il a fini dans les bureaux, sans être allé à l'école pour ça. Il n'y avait pas d'ordinateur, ça n'existait pas, il a juste vu les calculatrices arriver, mais il faisait tout de tête, ça sortait comme ça... Oui, le respect du travail, qu'au travail on se fait des relations, des copains, oui... Le travail était respecté, on n'arrivait jamais en retard, quand on était malade, c'était que vraiment on était malade, pas de tire-au-flanc...

- - Ce n'est pas trop dur de ne pas avoir de revenu, de dépendre de votre mari ?

- - Si j'ai un revenu ! J'ai ma retraite. Ma petite retraite que je touche me sécurise quelque part. C'est une preuve que j'ai travaillé. Parce que travailler à l'hôpital, ce n'est pas drôle, faire les nuits, équipe du matin à 6h30, équipe du soir on finit à 21h00. Moi c'était ça. J'ai travaillé pendant trois ans dans un service où je faisais les douze heures, de jour ou de nuit, il faut les faire les douze heures. C'est vrai qu'après j'ai du repos, ça fait quand même que 40 heures par semaine... quelque part c'est le signe que j'ai travaillé, mais je mets tout en commun avec mon mari. Je ne me paie rien ou je ne paie rien aux enfants avec... Non, jamais je n'ai dit : « Avec ces 3000F, ça sert à payer... une paire de chaussures en plus, ou un abonnement en plus ou un cadeau pour Noël ». Autant quand j'étais célibataire, je tenais mes comptes, évidemment. Ça ne me déplaisait pas... Autant depuis que je suis mariée, c'est mon mari qui le fait, c'est son truc... » C'est ton truc, tu prends, je te fais confiance ». On a deux comptes : M. et Mme, ça j'y ai tenu, et on a les signatures partout tous les deux. Ça j'y tiens absolument. Par contre, Maman étant morte il y a deux ans, j'ai eu une petite part d'héritage, petite. Et là, j'en ai fait ce que j'ai voulu. Je lui ai dit que c'était un cadeau dont on n'avait pas besoin. On ne s'y attendait pas. Alors là, j'en ai fait ce que j'ai voulu. Autrement c'est tout en commun.

- - L'idée d'indépendance, c'est important ?

- - Moi, je suis quand même indépendante. C'est mon caractère [rire] Mais je ne sais pas où j'irais avec 3000F par mois... On ne paie plus de loyer, mais il y a les impôts locaux, plus de 5000F

- - L'idée d'indépendance et l'idée de preuve que vous avez travaillé sont importantes pour vous ?

- - Ah oui... je trouve que c'est nécessaire que les filles ou les femmes travaille un petit bout de temps dans leur vie...

- - Pour vos enfants, c'est important... Vous n'imagineriez pas...

- - Ah non !... Je ne pourrais pas... Je ne peux pas comprendre quelqu'un qui a des revenus uniquement par des placements d'argent ou des parts immobilières, des

rentes... non, ça je n'y arrive pas.

- - Qu'est-ce qui vous dérange ?
- - C'est qu'ils ne se donnent pas de peine [...] C'est facile d'être chez soi, d'être derrière sa calculatrice et de calculer combien... la bourse... des SICAV, des bidules et des machins... S'ils arrivent à vivre bien, parce que ces gens là, ils vivent bien, luxueusement, tout du moins, ce qu'on en voit, des fois il y a des dettes, uniquement parce qu'ils font des loyers forts, je me dis que c'est dégueulasse. Moi je ne conçois pas les choses comme ça. Ce n'est pas possible, ils profitent du loyer des autres... - Evidemment ils se protègent derrière les prix en vigueur dans le quartier. Moi je dis « non », c'est possible de faire moins.
- [discute de la spéculation immobilière]
- - Que pensez-vous du RMI ?
- - Là, je me pose bien des questions parce que je me dis que c'est la pauvreté, et je me pose des questions auxquelles je ne peux pas répondre. Comment créer, inventer des emplois pour que les gens aient de quoi travailler ? Là où je ne suis pas très d'accord, ce sont les CES qui durent 6 mois. Mais il faut laisser du travail à chacun, à tour de rôle... Moi je pense... un CES ça doit durer, je trouve qu'il ne faudrait pas limiter ça... La personne qui n'a plus son CES se retrouve au chômage, a des indemnités qui s'appellent, je ne sais pas trop comment... mais elle a eu cette remise en route, cette espérance : « Je tiens bon, j'ai un boulot, qu'à mi-temps, pas cher payé, mais j'ai un boulot » et pouf, tout dégringole, plus rien, et il faut batailler encore pour en retrouver un. Qui va durer combien de temps ? un an ? deux ans ? et puis il va falloir recommencer. A un moment on baisse les bras, c'est quand même pas des surhommes ou des surfemmes, les personnes qui cherchent du travail....
- - Est-ce qu'il y a des personnes avec un faible revenu qui arrivent à s'en sortir en s'impliquant dans la communauté chrétienne, ou est-ce que la précarité est trop difficile ?
- - Il y a une maman qui retravaille, mais c'est un CES. Elle a deux enfants jeunes, ça la tient, ce travail. Elle est contente, elle dit qu'elle est quelqu'un. Elle ne vit pas avec le RMI... Elle ne gagne pas beaucoup... Elle est mal dans sa peau sans boulot, elle remet des lunettes noires même chez elle, un jour j'ai senti qu'elle sentait le vin... elle n'a pas d'autre activité que le travail.
- - Je viens de faire la connaissance d'une personne avec 7 enfants... le mari travaille, elle n'a pas envie de travailler à l'extérieur... mais j'en connais une autre qui acceptait n'importe quel travail, quitte à faire 50 km en car. C'était difficile, mais elle ne pouvait pas ne pas le faire parce qu'elle ne se voyait pas chez elle entre quatre murs. Plus elle était chez elle plus elle fumait et plus ses deux enfants l'énervaient.
- - Contrairement à vous, elle n'arrivait pas à s'organiser, à trouver d'autres intérêts...
- - Peut-être, pour elle, c'était ces quatre murs, et ces quatre murs avec les voisins :

« Qu'est-ce que tu veux que je fasse ? Je regarde, je vois les voisins. Je descend, je vois les voisins. Qu'est-ce que tu veux que je fasse ? Evidemment regarder les feuilletons à la télé et fumer » Il valait mieux qu'elle travaille. Elle se sentait mieux...

- - Les autres... Une maman qui vient de repartir au Portugal... Elle était toujours en train de faire des napperons... Elle a eu une histoire dans son couple... Chez les portugaises, je n'en connais quelques unes, elles ont toujours du travail. C'est des travailleuses... Celles qui travaillent à l'extérieur, elles cherchent du travail pour arrondir les fins de mois, et celles qui n'en ont pas gardent les enfants des autres. Elles ont toujours plein d'enfants les unes chez les autres. Elles s'organisent et les enfants, c'est leur vie, les leurs ou ceux des autres. Pour elles, il n'y a pas de chômage, ça n'existe pas. Il y en a qui ont eu du chômage, mais dans celles que je connais, il y a toujours le mari qui travaille, donc il y a eu une perte de gain, mais elles sont retournées dans leur famille, elles avaient des enfants, elles faisaient deux journées en une avec leur travail. Donc elles ne font plus qu'une journée. Elles vivent, je pense, plus calmement... ou alors, il y a des personnes qui arrivent de l'extérieur et qui cherchent du boulot... Il y en a qui se sont satisfaits de pas grand-chose parce qu'il y a des jeunes enfants ; quelques heures chez un médecin, quelques heures de ménages. Il y en a une qui est veuve, elle fait des ménages, elle est portugaise, très travailleuse, il faut qu'elle travaille, elle a trois enfants...

- - Je vais fermer la fenêtre là-haut, il y a le froid qui arrive...

Annexe II Documents complémentaires.

1. Le plaisir des sens

Cet article a été choisi par L. Mémery pour accompagner son article « L'absurde, palliatif d'un manque ou la nostalgie d'un contrat narcissique ». Son utilisation avec de nombreux groupes de chargés d'insertion en formation m'a confirmé son intérêt pour saisir les sentiments d'enfermement induits par la répétition d'injonctions paradoxales.

- Mon vieux !... le problème de la circulation... ça ne s'arrange pas !...
- J'étais dans ma voiture...
- J'arrive sur une place...
- Je prends le sens giratoire....
- Emporté par le mouvement, je fais un tour pour rien...
- Je me dis : « Ressaisissons-nous. »

- Je vais pour prendre la première à droite : *sens interdit*.
- Je me dis : « C'était à prévoir... je vais prendre la deuxième. »
- Je vais pour prendre la deuxième : *sens interdit*.
- Je me dis : « Il fallait s'y attendre ! prenons la troisième. » S*ens interdit !*
- Je me dis : « Là ! Ils exagèrent !... Je vais prendre la quatrième. »
- S*ens interdit !*
- Je dis : « Tiens. »
- Je fais un tour pour vérifier.
- Quatre rues, quatre sens interdits !...
- J'appelle l'agent.
- Monsieur l'Agent ! Il n'y a que quatre rues et elles sont toutes les quatre en sens interdit.
- Je sais... c'est une erreur.
- Alors ? pour sortir ?...
- Vous ne pouvez pas !
- ! Alors ? qu'est-ce que je vais faire ?
- Tournez avec les autres.
- ! Ils tournent depuis combien de temps ?
- Il y en a, ça fait plus d'un mois.
- ! Ils ne disent rien ?
- Que voulez-vous qu'ils disent !... ils ont de l'essence... ils sont nourris... ils sont contents !
- Mais... il n'y en a pas qui cherchent à s'évader ?
- Si ! Mais ils sont tout de suite repris.
- Par qui ?
- Par la police... qui fait sa ronde... mais dans l'autre sens.
- Ça peut durer longtemps ?
- Jusqu'à ce qu'on supprime les sens.
-

! Si on supprime l'essence... il faudra remettre les bons.

- Il n'y a plus de « bon sens ». Ils sont « uniques » ou « interdits ». Donnez-moi neuf cents francs.
- Pourquoi ?
- C'est défendu de stationner !
- !...
- Plus trois cents francs !
- De quoi ?
- De taxe de séjour !
- ! Les voilà !
- Et maintenant filez !... et tâchez de filer droit !... Sans ça, je vous aurai au tournant.
- Alors j'ai tourné... j'ai tourné...
- A un moment, comme je tournais à côté du laitier, je lui ai dit :
- Dis-moi laitier... ton lait va tourner ?...
- T'en fais pas !... je fais mon beurre...
- !
- Ah ben ! je dis : « Celui-là ! il a le moral !... »
- Je lui dis :
- Dis-moi ? qu'est-ce que c'est que cette voiture noire là, qui ralentit tout ?
- C'est le corbillard, il tourne depuis quinze jours !
- Et la blanche là, qui vient de nous doubler ?
- Ça ? C'est l'ambulance ! priorité !
- Il y a quelqu'un dedans ?
- Il y avait quelqu'un.
- Où il est maintenant ?
- Dans le corbillard !
- !
- Je me suis arrêté... J'ai appelé l'agent... je lui ai dit :

- Monsieur l'Agent, je m'excuse... j'ai un malaise...
- Si vous êtes malade, montez dans l'ambulance !
- Raymond devos
- Matière à rire

2. 1 + 1 = 4

Jusqu'à vingt et un ans, à Paris, j'habitais

Travail, honnêteté, mon Père m'enseignait

Rigueur, devoir, effort, pain quotidien étaient

Mais rires et tendresse quelque peu manquaient

Je fus très bon élève et plein de maths appris
Mais de soixante-huit, moi, j'ai manqué l'esprit
Des câlins de ma Mère, je n'ai pas assez joui
Est-ce pour un adolescent le sel de la vie ?
Puis j'ai travaillé et de la thune j'ai gagné
Je me suis marié et deux enfants nous sont nés
Joies et chagrins tour à tour se sont succédés
Ainsi solidement s'est construit le foyer
Des réussites, des échecs, j'en ai connus
Des patrons, des copains, ici et là, j'en ai eus
Des pays et des usines, j'en ai beaucoup vus
Pour le travail, j'ai trop uniquement vécu
Alors maintenant, vivre vraiment je le veux
Relativiser les problèmes, je le peux
Et je trancherai nettement les sacs de noeuds
Afin d'encore longtemps rire, aimer, être heureux
M. P

3. Mise en opposition schématique de deux logiques d'intervention.[641]

De quoi parle-t-on ?	
Aliénation mentale Pathologie actualisée par l'exclusion	Aliénation sociale Souffrance sociale liée à la rupture du contrat social

641 **D'après P.A. Vidal-Naquet, S. Tiévant, Les lieux d'écoute de la souffrance sans nom.**

Objectif du dispositif	
Accès aux soins	Soins ou « quasi-soins »
Réintégration du système de droit commun	Pas d'orientation
Finalité institutionnelle d'insertion	Finalité propre à la personne
Projet sur la personne	Pas de projet sur la personne

Acteurs du dispositif	
Partenariat institutionnel Complémentarité	Partenariat fonctionnel Synergie

Accès des usagers aux dispositifs	
Médiation institutionnelle influente	Médiation neutre
Prescription, contractualisation	Démarche volontaire de la personne
Système fonctionnel de passage	Lieu de vie sociale
Temps et espace contraints	Libre service
Place assignée	Place à prendre

Pratiques des intervenants	
Prestations	Coproduction
Logique individuelle	Médiation sociale du groupe
Ecoute située dans un espace spécifique	Ecoute intégrée
Sens de l'intervention : acceptation du soin	Réintroduction de sens

Usagers	
Objet du système	Acteur du système
Personne mentale	Personne plurielle
Individus	Collectifs

4. Lettre de L. Mercier sur la logique du bouche-trou.

- Monsieur le Directeur du Recrutement,
- Vous m'indiquez dans une lettre pour le moins laconique et datée du 11/5/95 que malgré l'intérêt que vous avez porté à ma candidature vous n'avez pu trouver poste à ma mesure.
- Souffrez que je vous livre d'emblée le commentaire que m'inspire cette désagréable nouvelle.
- Si je saisis bien la nature de votre mission , elle consiste à définir le profil psychologique

du candidat pour tenter de le mettre en adéquation avec les contours d'un poste à pourvoir. Je dois bien admettre que j'envie une activité aussi ludique.

- Vous conviendrez, j'en suis sûr, de l'évidente parenté de votre mission avec PLUGO, un jeu prescrit aux enfants de moins d'un an. Rappelez-vous : le jeu consiste à faire coïncider des pièces en plastique de formes géométriques (ronde, ovale, carrée, en étoile, triangulaire) avec les fentes d'un socle aux formes correspondantes. Un vrai casse-tête pour bébé chinois. C'est la phase dite d'éveil.

- Aussi je vous pose la question. Pensez-vous qu'une telle fonction soit à la mesure du digne quadragénaire que vous êtes ? N'est-il pas temps de prétendre au poste de Directeur des Ressources Humaines ; un poste tout aussi ludique mais dont la nature s'apparente davantage aux jeux de modelage (5-10 ans), tel MAKO Bougie.

- Ce serait, vous en conviendrez, un réel progrès qui vous permettrait d'envisager sereinement une retraite créative où, grâce au MECANO, votre imagination débordante pourrait déployer toute sa mesure.

- Personnellement, ma recherche d'emploi ne me laisse que très peu de temps pour le divertissement.

- J'ai bien l'honneur de vous saluer.

- Laurent Mercier.[642]

5. Principe d'une Maison de Chômeurs.[643]

Globalement, une Maison de Chômeurs (...) fonctionne sur les principes suivants : ni ANPE, ni service social bis, ni centre de formation, c'est avant tout un espace informel de convivialité où les gens sont libres de demander un service, un renseignement ou de venir s'y poser, faire le point autour d'un café ou d'un repas et de revenir lorsque nécessaire, même des mois après.

Ce fonctionnement informel a pour conséquence directe que les personnes y trouvent par là même un espace de rencontre avec d'autres personnes au chômage et donc la possibilité d'échanger entre eux points de vue, informations, aides mutuelles, etc.. C'est donc un espace de réflexion et de débat mais aussi de reprise de parole, sur les questions du chômage, de l'emploi, au-delà sur tous les problèmes de la société auxquels nous confronte le chômage. Reprendre la parole quand on sait l'isolement et l'invisibilité sociale que l'on subit en tant que chômeur, aujourd'hui, c'est retrouver force, autonomie et sentiment de citoyenneté face aux multiples démarches que l'on a à faire. C'est un lieu où sont proposées des activités du temps libéré, culturelles ou sportives qui remettent en lumière toutes les autres qualités ou savoir-faire de l'individu à côté de son identité professionnelle. C'est ainsi que certains chômeurs proposent de monter des ateliers et deviennent acteurs de cette Maison, parallèlement à leur recherche d'emploi. C'est un lieu

642 L. Mercier, lettre de motivation, op. cit., p.1.

643 **Rapport d'activités et d'orientation, Maison de Chômeurs « Partage », p 17.**

de rendez-vous permettant de proposer, à la Maison même, un certain nombre de services spécialisés avec différents intervenants extérieurs.

L'adhésion et participation à l'action militante de la Maison à travers le M.D.P.T[644] est libre et rassemble donc des gens qui s'interrogent ou se sentent directement concernés par les questions qui y sont débattues.

Tous ces principes de fonctionnement signifient qu'à travers convivialité, services spécialisés, débats, c'est autour d'une libre mais structurée gestion du temps que s'organisent les parcours et suivis des personnes rencontrées avec les permanents de la Maison.

644 Mouvement Démocratique pour le Partage du Temps de travail.